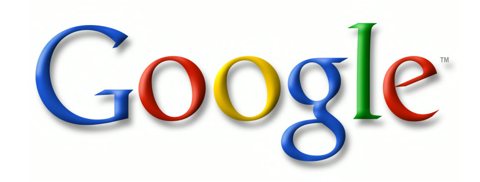
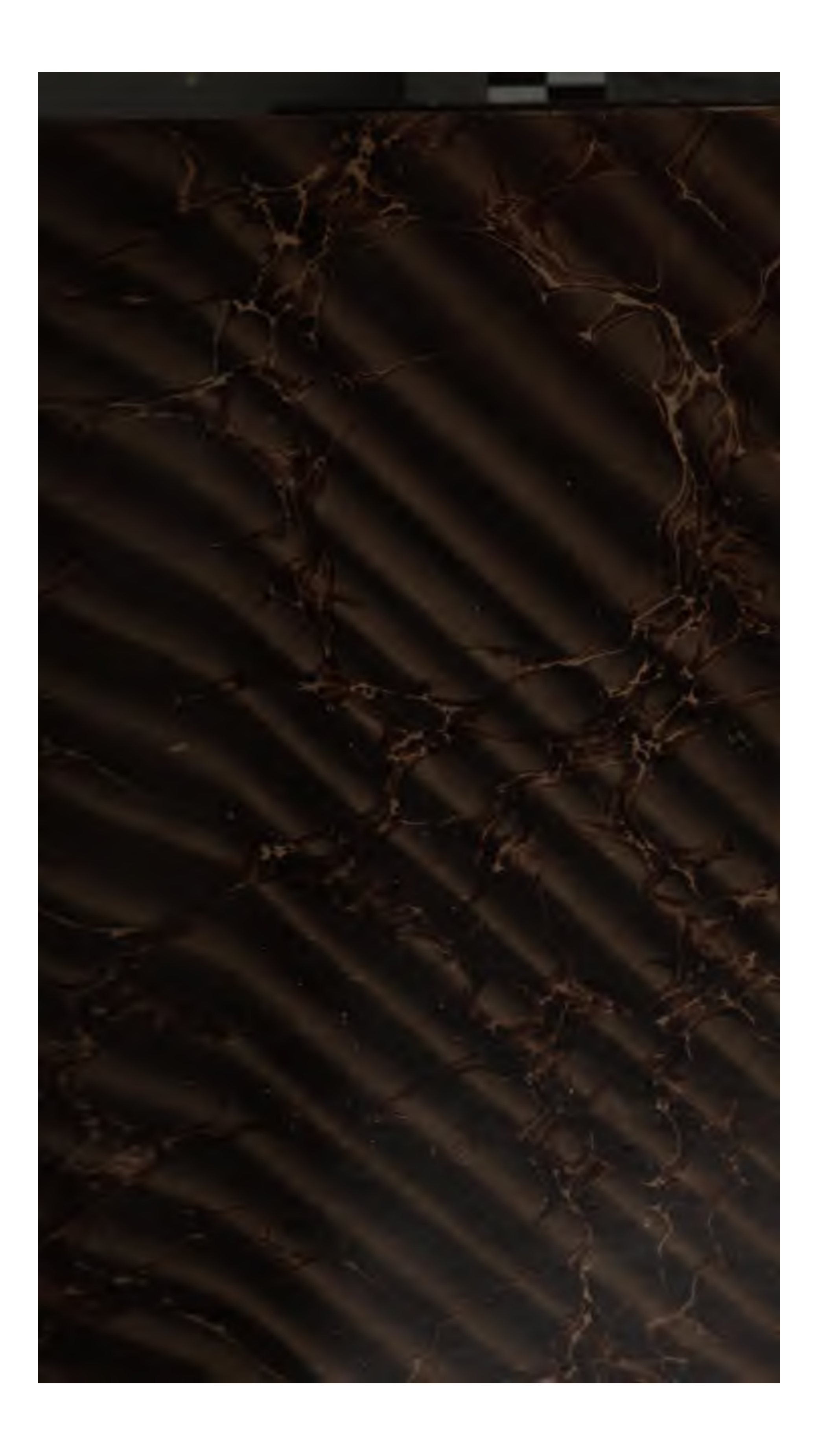





An 358.84
SIGILL: COLL: HARVARD: CANTAB: NOV: ANGL: 1650.
CHRISTO
ECCLESIAE
BOUGHT WITH
THE INCOME FROM
THE BEQUEST OF
NATHANIEL I. BOWDITCH,
OF BOSTON,
(Class of 1822,)
3 Oct., 1884.





HOMMES FOSSILES

ET

HOMMES SAUVAGES

AUTRES OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

Crania Ethnica, les Crânes des races humaines, décrits et figurés d'après les collections du Muséum d'histoire naturelle de Paris, de la Société d'anthropologie de Paris, et les principales collections de la France et de l'Étranger. Paris, 1873-1879. 1 vol. in-4°, 528 pages avec 482 figures dans le texte; atlas de 100 planches lithographiées d'après nature (En commun avec M. Ernest T. Hamy).

L'espèce humaine, *septième édition*, 1882. 1 vol. in-8°, traduit en anglais, en allemand et en italien.

Rapport sur les progrès de l'anthropologie en France. 1867. 1 vol. grand in-8°.

Unité de l'espèce humaine. 1861. 1 vol. in-12, traduit en russe.

Cinq conférences sur l'histoire naturelle de l'homme. 1867-1868. 1 vol. in-18, traduit en italien, en hollandais, en suédois et en anglais (en Amérique).

Les Polynésiens et leurs migrations. 1866. 1 vol. in-4°, avec quatre cartes.

La race prussienne. 1871. 1 vol. in-12, traduit en anglais.

Charles Darwin et ses précurseurs français. 1870. 1 vol. in-8°.

Métamorphoses de l'homme et des animaux. 1862. 1 vol. in-12, traduit en anglais et en russe.

Recherches anatomiques et zoologiques faites pendant un voyage en Sicile, par MM. Milne Edwards, A. de Quatrefages et E. Blanchard. 1 vol. in-4°, 30 planches (Chacun des auteurs a publié un volume à part).

Histoire naturelle des Annélides et des Géphyriens. 1865. 2 vol. in-8°, atlas de 20 planches (Collection des suites à Buffon).

Études sur les maladies actuelles des vers à soie. 1860. 1 vol. in-4°, 6 planches.

Nouvelles recherches sur les maladies actuelles des vers à soie. Paris, 1860. 1 vol. in-4°.

Essai sur l'histoire de la sériciculture. 1860. 1 vol. in-12, traduit en italien.

Souvenirs d'un naturaliste. 1854. 2 vol. in-12, traduits en anglais.

Imprimeries réunies, A, rue Mignon, 2, Paris.

HOMMES FOSSILES

ET

HOMMES SAUVAGES

ÉTUDES D'ANTHROPOLOGIE

PAR

A. DE QUATREFAGES

MEMBRE DE L'INSTITUT (ACADÉMIE DES SCIENCES)
PROFESSEUR AU MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE

Avec 209 gravures intercalées dans le texte et une carte



PARIS

LIBRAIRIE J.-B. BAILLIÈRE ET FILS

Rue Hautefeuille, 19, près le boulevard Saint-Germain.

1884

AVERTISSEMENT

Sur onze *Études* que renferme ce livre, deux sont consacrées à l'*Homme fossile*.

La première est essentiellement historique et rappelle avec quelle rapidité s'est constituée la paléontologie humaine, cette branche toute récente de la science qui, dès ses débuts, a reporté nos origines à l'époque où les éléphants et les rhinocéros vivaient en Europe.

La seconde, remontant plus haut encore, raconte le peu que nous savons de l'homme tertiaire, traverse les temps quaternaires, montre comment les premières tribus de l'époque actuelle se sont constituées par le mélange des races, et fait connaître une des plus curieuses de ces jeunes sociétés.

C'est dans l'Océanie et surtout en Mélanésie, en Polynésie, que j'ai cherché des exemples de populations sauvages. Ce monde maritime, le dernier abordé par les Européens, a déjà subi des transformations si profondes, les races qui les peuplaient seules il y a moins d'un siècle, sont en voie de disparition si rapide, qu'il faut se hâter d'en recueillir l'histoire avant qu'elle ne soit oubliée. Ces considérations m'ont guidé dans le choix des questions auxquelles j'ai consacré le plus de développement.

Je n'ai guère parlé des Malais que pour faire ressortir les traits qui les séparent des groupes ethniques auxquels ils touchent et qui parfois se mêlent à eux.

J'ai étudié de plus près les races noires de la Mélanésie, les Papouas et les Négritos. Les derniers, à la fois insulaires et continentaux, ont peuplé jadis les deux presqu'îles

gangétiques, atteint l'Himalaya et l'Indus; ils ont laissé des traces dans les récits classiques. Il y a donc un double intérêt à rechercher ce qu'ils sont de nos jours, là où ils ont conservé leur pureté de sang.

Toutefois j'ai consacré une *Étude* plus détaillée à une autre race noire fort différente des autres. A ce titre seul elle aurait mérité une attention spéciale; mais elle a un droit bien plus réel à l'intérêt des hommes de science et aux sympathies douloureuses de tous. Elle n'existe plus; elle s'est comme fondue au contact des Européens; son dernier représentant est mort en 1877. On comprend qu'il s'agit des Tasmaniens. Je crois avoir réuni, à bien peu près, tous les documents relatifs à leur histoire et me suis efforcé d'en faire une monographie succincte, mais complète. Dans une *Étude* à part j'ai raconté leurs malheurs, leurs luttes souvent héroïques et leur triste fin.

Je n'avais rien de pareil à tenter à propos des Polynésiens. J'ai publié il y a quelques années un ouvrage consacré tout entier à l'histoire générale de cette race, et je me suis souvent contenté de renvoyer à ce livre (1). Toutefois j'ai résumé quelques-uns des résultats de ce travail dans une courte étude, accompagnée d'une carte indiquant les migrations qui ont porté les colons malaisiens jusque dans les derniers îlots du Pacifique, à une époque où les Européens ne sortaient pas de la Méditerranée.

La Nouvelle-Zélande a été pourtant le sujet d'une longue étude. L'histoire de cet archipel est une des mieux connues, grâce aux chants traditionnels recueillis par des savants anglais, dont plusieurs appartiennent à la colonie elle-même. Sur cette terre entièrement habitée par des sauvages cannibales il n'y a guère qu'un demi-siècle, existent aujourd'hui plusieurs Sociétés savantes et un Institut, dont les

(1) Les *Polynésiens et leurs migrations*, 1 vol. in-4° avec quatre cartes. Paris, Arthus Bertrand, 1866.

Transactions renferment des travaux importants pour l'anthropologie locale, et qui sont peu connus en Europe. En les résumant, j'ai été amené à reprendre avec assez de détail quelques questions générales, parmi lesquelles il en est qui touchent à l'histoire de la Polynésie entière.

Les deux dernières *Études* contenues dans ce livre ramènent le lecteur sur le continent, dans le sud de l'Asie d'abord, puis dans le nord de l'Europe. Dans les monts Nilgherries, vit une petite population fort singulière, entièrement différente des tribus voisines par son type physique, qui réalise l'idéal d'un peuple pasteur et justifie ce que Ctésias a raconté de certains hommes noirs, habitant vers les sources de l'Indus. Les Todas ne chassent ni ne cultivent; leurs buffles sont leurs seuls trésors; ils ont des mœurs et des croyances qu'on ne rencontre nulle part ailleurs. J'ai réuni tout ce que l'on sait de cette singulière race et montré de quel autre rameau de l'espèce humaine on peut la rapprocher.

Comme le reste du globe, l'Europe a eu ses races sauvages et barbares. Mais ces groupes humains, d'abord distincts, ont été si bien brassés par les conquêtes, les invasions, les guerres, qu'il est le plus souvent impossible de les suivre dans le temps et d'en retrouver les témoins à peu près purs. Les Finnois de Finlande sont une des populations qui se prêtent le moins mal à cette étude. Grâce à la fidélité qu'ils ont gardée à leur antique langue, grâce à leurs instincts poétiques, au soin qu'ils ont mis à conserver les chants du passé, ils n'ont jamais perdu les souvenirs de leur plus vieille histoire. Des hommes de science, des linguistes, des archéologues, des anthropologistes, ont exploité cette mine féconde. Ils ont distingué les éléments ethniques de cette population; ils ont montré ce qu'elle était au début, par quelles étapes elle a passé pour en arriver à un état de civilisation égal à celui de toutes ses voisines. J'ai cherché à

résumer cet ensemble de résultats en y ajoutant ceux auxquels m'avaient conduit quelques recherches personnelles.

Toutes les *Études* réunies dans ce volume, une seule exceptée, ont paru sous la forme d'articles dans le *Journal des Savants*. C'est dire qu'elles ont été écrites dans le but de faire connaître et de discuter, sans entrer dans trop de détails, les faits les plus essentiels exposés dans un certain nombre d'ouvrages, les conclusions qu'en avaient tirées les auteurs. Par cela même j'étais amené à insister sur les questions générales et à passer sous silence les considérations d'un intérêt secondaire.

En réimprimant ces articles, je ne pouvais que leur laisser le caractère essentiel de ce genre d'écrits. Toutefois j'ai cru devoir les compléter sur bien des points, en ajoutant un assez grand nombre de détails et de développements à la rédaction primitive. En outre, quelques-uns d'entre eux, remontant à des époques plus ou moins éloignées, ont été remaniés ou même refaits presque entièrement. L'ouvrage actuel est donc bien une édition nouvelle de mes premières publications.

La nature de ces *Études* m'amenait à insister plus spécialement sur les caractères sociaux, intellectuels, moraux et religieux des populations. J'ai indiqué plus brièvement les caractères physiques, surtout les caractères ostéologiques. Mais de nombreuses figures représentant des têtes osseuses dessinées de profil, de face et d'en haut, suppléeront pour les anatomistes à la brièveté du texte.

Toutes ces figures sont empruntées à l'ouvrage que nous avons publié, M. le docteur Hamy et moi, sur la crâniologie des races humaines (1). Le soin avec lequel elles ont été

(1) *Crania Ethnica. Les crânes des races humaines décrits et figurés d'après les collections du Muséum d'Histoire naturelle de Paris. de la Société d'anthropologie de Paris et les principales collections de France et de l'étranger*, par MM. A. de Quatrefages et Ernest T. Hamy. J.-B. Baillière et fils, Paris, 1873-1879.

lithographiées et gravées en assure l'exactitude. Le même ouvrage m'a fourni quelques figures offrant les mêmes garanties et représentant des bustes moulés sur nature, pris dans la collection du Muséum.

Un certain nombre d'autres sont la reproduction de photographies recueillies par MM. Janssen, Brau de Saint-Pol Lias, E. de La Croix, Montano, Pinart, Martelli, Kingsbergen. J'en ai ajouté quelques-unes exécutées par M. le docteur Verneau, d'après des bustes ou des têtes préparées faisant partie de la collection du Muséum. Toutes ces photographies ont été mises sur bois par M. Ed. Cuyer, professeur à l'École des Beaux-Arts de Rouen et gravées par M. Chapon avec un soin et une habileté que nos lecteurs apprécieront sans peine.

Enfin, grâce aux auteurs et aux éditeurs, j'ai pu reproduire d'assez nombreuses figures ayant servi à illustrer quelques-uns des ouvrages dont il est question dans le texte. M. le docteur Hamy a mis à ma disposition les clichés de son *Précis de Paléontologie humaine*; M. le baron J. de Baye, ceux de son *Anthropologie préhistorique*; M. Émile Rivière, ceux de son *Antiquité de l'homme dans les Alpes maritimes*; Mme Janssen, ceux de son *Étude sur les Todas*; M. Retzius a bien voulu envoyer de Stockholm ceux de son magnifique ouvrage sur les *Crânes Finnois*; M. Edward Bartlett, curateur du legs Brenchley, ceux du *Voyage du* Curaçoa. Je dois à MM. Hachette plusieurs dessins qui ont paru dans *Le Tour du Monde*; à M. E. Leroux, quelques figures empruntées à la *Revue d'Ethnographie*; à M. Reinwald, plusieurs figures de la *Revue d'Anthropologie*.

Je suis heureux de remercier ici publiquement toutes les personnes qui ont facilité mon travail par leur gracieuse obligeance et leur intelligente libéralité.

A. DE QUATREFAGES.

Paris, 1er septembre 1883.

TABLE DES FIGURES

FIN DE LA TABLE DES FIGURES

HOMMES FOSSILES

ET

HOMMES SAUVAGES

I

PREMIÈRES DÉCOUVERTES RELATIVES A L'HOMME FOSSILE

I

Premier essai de classification des temps préhistoriques. — Les pierres de foudre. — Ossements humains de Lhar. — Cavernes. — Sépulture d'Aurignac. — Mâchoire de Moulin-Quignon. — Silex taillés d'Abbeville.

Nous sommes habitués à voir, de nos jours, les sciences marcher très vite. Pourtant celle qui touche à l'histoire des populations humaines ayant vécu antérieurement à l'époque géologique actuelle, ou aux débuts de cette période, est née et s'est constituée avec une rapidité faite pour étonner. Ce fait s'explique par la nature complexe de cette branche nouvelle de nos connaissances. Elle touche à la fois à l'anthropologie, à la géologie et à l'archéologie, à l'étude des minéraux et à celle des êtres organisés vivants et fossiles. C'est comme un carrefour où se croiseraient un grand nombre de routes et où se rencontreraient des voyageurs qui, partis des points les plus divers, se communiqueraient leurs découvertes. Il n'est pas surprenant que, mettant à profit une foule de travaux entrepris sans même songer à elle, et poussée en quelque sorte par le concours de sciences jusque-là isolées, elle ait grandi et se soit développée d'une manière tout exception-

nelle. A peine l'attention eut-elle été sérieusement éveillée que les faits se multiplièrent et devinrent en peu d'années assez nombreux pour que l'on pût tenter un premier essai de coordination.

C'est M. Hamy qui rendit ce service à la science (1). Déjà bien connu des anthropologistes par plusieurs travaux sérieux, très au courant des questions si variées que soulèvent la paléontologie humaine et l'archéologie préhistorique, il publia en 1870 un livre qui parut d'abord comme annexe de l'ouvrage de Lyell (2). Il y résumait systématiquement toutes les découvertes faites jusque-là soit en France, soit à l'étranger, sur l'histoire des hommes géologiquement antérieurs à ceux qui peuplent aujourd'hui le globe; en même temps il abordait les principales questions dont l'examen sert encore aujourd'hui d'introduction naturelle à cet ordre de recherches. Ce livre est le point de départ de cette étude (3).

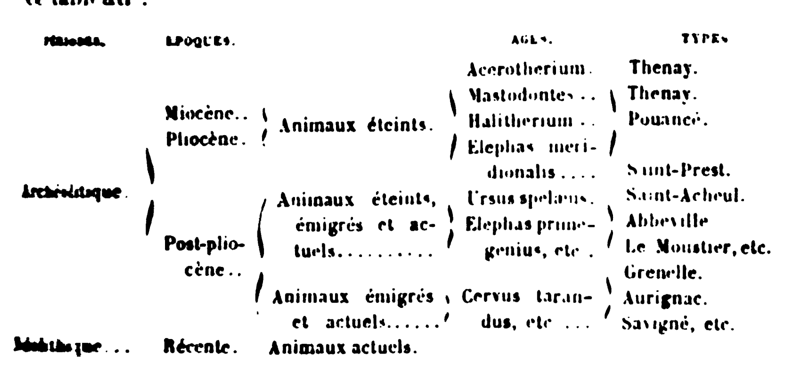
Avec sir John Lubbock, M. Hamy admet, dans les temps préhistoriques, deux grandes divisions dont les noms sont empruntés à des considérations tout archéologiques : ce sont la *période archéolithique* et la *période néolithique*. Celle-ci rentre en entier dans l'époque géologique actuelle, et ne doit, par conséquent, pas nous occuper. La première embrasse l'ensemble des temps écoulés depuis l'apparition de l'homme jusqu'au moment où la terre et les conditions générales d'existence ont pris les caractères que nous leur connaissons. L'auteur partage cette période en trois *époques* déterminées par la succession géologique des terrains. Ces époques elles-mêmes se subdivisent en *âges*, caractérisés par l'existence ou la prédominance de certaines espèces animales. A chacune de ces dernières correspondent un ou plusieurs

(1) *Précis de Paléontologie humaine*, par le Dr E. T. Hamy. Paris, 1870.

(2) *L'Ancienneté de l'Homme prouvée par la géologie*, traduit par M. Maurice Chaper (Paris, J.-B. Baillière et fils).

(3) En réimprimant ce travail déjà ancien, j'ai tenu à rendre justice à l'auteur de la première tentative faite pour grouper les matériaux restés jusque-là isolés. Mais j'ai dû en retrancher bien des passages relatifs à des questions aujourd'hui sans importance. Ainsi réduite et complétée par une esquisse de l'état actuel de nos connaissances, cette étude conserve, je crois, un intérêt historique, en ce qu'elle montre où en était la science quand elle a été écrite, et permet d'apprécier les progrès accomplis en une douzaine d'années.

types non pas d'hommes, mais d'objets fabriqués par lui. On voit que l'espèce humaine, envisagée au point de vue des naturalistes, n'est pour rien dans cette classification, qui repose en entier sur la géologie, la zoologie, mais surtout l'archéologie. Elle ne peut donc avoir de rapports réels avec la paléontologie humaine, et ne doit être considérée que comme une sorte de cadre provisoire destiné à distribuer, dans leur ordre de succession ou de contemporanéité, les faits relatifs à l'histoire de nos plus vieilles races. C'est ce que l'auteur lui-même a évidemment compris, car il intitule son tableau : *Projet de classification des âges prehistoriques.* Voici ce tableau :



PÉRIODES.	ÉPOQUES.		AGES.	TYPES.
			Acerotherium.	Thenay.
Archéolithique.	Miocène.. Pliocène.	Animaux éteints.	Mastodontes.. Halitherium.. Elephas meridionalis....	Thenay. Pouancé. Saint-Prest.
	Post-pliocène..	Animaux éteints, émigrés et actuels..........	Ursus spelæus. Elephas primigenius, etc.	Saint-Acheul. Abbeville Le Moustier, etc.
		Animaux émigrés et actuels......	Cervus tarandus, etc ...	Grenelle. Aurignac. Savigné, etc.
Néolithique...	Récente.	Animaux actuels.		

L'importance prédominante, attribuée par M. Hamy aux données archéologiques, était commandée par le peu de restes humains jusque-là découverts. Cela même fait comprendre pourquoi il est à peine question de l'homme fossile dans le chapitre intitulé : *Considerations historiques.* Mais ces pages renferment une esquisse, succincte et pourtant plus complète que tout ce qui avait été écrit encore, des diverses opinions émises au sujet de certains instruments en pierre, de ceux en particulier que l'on désigne sous le nom de *haches.* L'auteur rappelle que les *haches polies* étaient connues des anciens, qui les regardaient généralement comme tombées du ciel avec la foudre, peut-être comme un des éléments de l'arme de Jupiter. On sait que les Grecs et les Romains s'accordaient avec d'autres peuples pour attribuer aux *ceraunies* toutes sortes de vertus mystérieuses. Les mêmes superstitions avaient existé chez les

Égyptiens, les Germains, et on les retrouve encore chez les Chinois, les Japonais, aussi bien que chez bon nombre de populations rurales de l'Europe (voy. fig. 1).

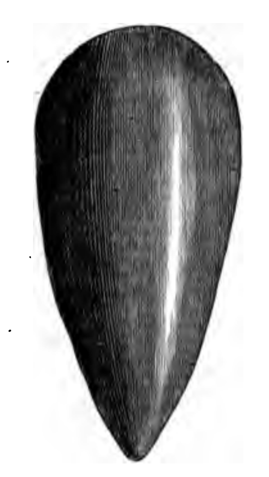


Fig. 1. — Hache polie, dite *ceraunia* ou pierre de foudre.

Jusqu'à une époque bien récente les savants n'étaient, du reste, guère plus avancés au point de vue des origines de ces corps. Si, dès le seizième siècle, Agricola s'exprimait avec doute à cet égard, Conrad Gessner, son contemporain, n'en soutenait pas moins les anciennes croyances, qui prévalurent longtemps encore. Il faut arriver jusqu'aux premières années du dix-huitième siècle et à Mercati (1) pour voir se manifester des idées analogues à celles que la science accepte aujourd'hui. Le savant italien eut évidemment la conception très nette d'un *âge de la pierre*, pendant lequel on avait ignoré l'usage du bronze aussi bien que du fer; et, guidé par la Bible, comme on l'était à cette époque, il plaça cet âge entre Adam et Tubalcaïn, *l'inventeur des métaux*.

Mais c'est à notre Bernard de Jussieu que revient l'honneur d'avoir le premier compris la signification exacte de l'ensemble de faits du même ordre recueillis pendant tant de siècles. Il avait sur ses prédécesseurs le très grand avantage de posséder comme termes de comparaison un certain nombre d'armes et d'outils en pierre apportés d'Amérique. Il les compara aux haches, aux flèches, aux céraunies de diverses sortes, et fut frappé de la ressemblance existant entre ces objets. Dans un mémoire imprimé en 1723, dans le recueil de notre Académie des sciences, il signala ces analogies, et n'hésita pas à en tirer la conclusion que notre continent avait été jadis habité par des sauvages plus ou moins semblables à ceux qui vivent encore sur divers points du globe; que les mêmes besoins, la même ignorance du travail des métaux, avaient

1) *Metallotheca vaticana*, 1717.

imposé temporairement les mêmes industries ; et que ces armes, ces outils en pierre, devenus plus tard inutiles lorsque l'on connut le fer, avaient été jetés et ensevelis çà et là. « Voilà, ajoutait le naturaliste français, les pierres tombées avec la foudre (1). » Du même coup, de Jussieu résolvait complétement un problème posé depuis des siècles, donnait une idée juste de l'âge de pierre, et fondait cette *archéologie comparée*, dont les savants scandinaves et leurs imitateurs ont tiré, de nos jours, des résultats si remarquables. En rappelant à la mémoire de nos contemporains cet écrit injustement oublié, M. Hamy a donc rendu à l'histoire de la science un véritable service (2).

M. Hamy glisse rapidement et avec raison sur les récits auxquels ont donné lieu une foule d'ossements fossiles faussement attribués à des hommes présentant une taille exagérée ou d'autres caractères exceptionnels. Tout le monde sait que le *Teutobochus* de Mazuyer était un mastodonte, et que l'*Homo diluvii testis* de Scheuchzer était une grande salamandre analogue à celle qui vit encore au Japon. L'ostéologie comparée, la paléontologie des Vertébrés, qui en est une application, n'existent que depuis les travaux de Cuvier. Les écrits antérieurs à cette époque ne sauraient donc avoir d'autre intérêt que celui qui s'attache à l'histoire même de nos erreurs.

Les résultats acquis par la science moderne posaient la question de l'*homme fossile* dans des termes précis, et montraient la possibilité d'en aborder la solution en suivant trois voies différentes. Il s'agissait désormais de constater la coexistence de l'homme avec une ou plusieurs espèces animales appartenant à une époque géologique passée. Or cette coexistence peut ressortir de trois ordres de faits. La présence simultanée dans un terrain ancien et non remanié d'ossements humains associés à ceux d'une espèce perdue constitue une preuve sans réplique. Mais les ossements de l'homme peuvent évidemment être remplacés par des objets dus à son industrie, sans que la certitude de la conclusion en soit

(1) *De l'origine et des usages des pierres de foudre* (*Mém. de l'Ac. des sc.*, 1723, p. 6).

(2) Je dois toutefois faire remarquer que M. Boucher de Perthes avait signalé ce mémoire dans une des notes de son livre sur les *Antiquités celtiques et antédiluviennes*, t. I, p. 522. Abbeville, 1846.

diminuée. L'empreinte de la main humaine sur un ossement fossile trouvé dans les conditions indiquées plus haut n'est pas moins démonstrative. Dans ces deux derniers cas l'œuvre atteste l'existence de l'ouvrier.

Pour affirmer l'existence de l'homme fossile, la science s'appuie aujourd'hui sur un nombre considérable de preuves empruntées à ces trois sortes de faits. Mais il n'en fut pas ainsi d'emblée, et chacun sait combien ont été vives les controverses soulevées par cette question.

M. Hamy a peut-être abrégé un peu trop cette partie de son esquisse historique, celle précisément qui a le plus de rapport avec le sujet du livre. S'il avait étudié de plus près quelques-uns des travaux qu'il cite, il se serait, je crois, rendu un compte plus exact de l'état de la science aux temps dont il s'agit, et, par suite, aurait été moins sévère envers l'*école* de Cuvier et envers Cuvier lui-même.

Quoi qu'aient pu dire soit des disciples, soit des détracteurs également mal informés, Cuvier n'a jamais nié la contemporanéité de l'homme et des espèces animales éteintes. Il a dit seulement : « On n'a encore trouvé ni homme ni singe parmi les fossiles. » Mais il a ajouté dans le même chapitre : « Je ne veux pas conclure que l'homme n'existait pas du tout avant la dernière révolution. Il pouvait habiter quelque contrée peu étendue, d'où il a repeuplé la terre après ces événements terribles. Peut-être aussi les lieux où il se tenait ont-ils été entièrement abîmés, et ses os ensevelis au fond des mers actuelles, à l'exception du petit nombre d'individus qui ont continué son espèce (1). » On le voit, pour le fondateur de la paléontologie, l'existence de l'homme fossile était uniquement une question de fait. Or depuis 1823, époque à laquelle Ami Boué trouva quelques ossements humains dans le lœss du Rhin, à Lhar, jusqu'à 1845, date du remarquable article de M. Desnoyers sur les *Grottes à ossements*, les faits recueillis étaient peu nombreux; la plupart se prêtaient à des interprétations diverses; certaines preuves invoquées en faveur de l'ancienneté de l'homme fournissaient, au contraire, des arguments sérieux à lui opposer. Il n'est donc pas sur-

(1) *Discours sur les révolutions du globe*, édit. du docteur Hoefer, 1851, p. 90.

prenant que les meilleurs esprits se soient longtemps tenus sur une sorte de défensive qu'exprime très bien le travail de M. Desnoyers (1).

La découverte d'un crâne humain associé à des ossements d'éléphant, faite en 1867 à Eguisheim, près de Colmar, par M. Faudel, a rendu à celle d'Ami Boué toute sa valeur réelle. Jusque-là ce fait absolument isolé laissait, par cela même, place au doute. On ne pouvait considérer comme tendant à le confirmer d'une manière absolue les trouvailles faites dans les cavernes, celles même de Schmerling et de M. de Vibraye. Quiconque avait quelque peu fréquenté les rives de cours d'eau torrentueux et les bords de la mer était en droit de se demander jusqu'à quel point les ossements de l'homme et ceux des mammifères, juxtaposés dans des localités de cette nature, étaient bien contemporains. L'action des remous peut produire les affouillements et les transports les plus inattendus. On constate parfois sur soi-même combien ces effets sont rapides et singuliers. Pour avoir reçu dans les jambes la blanche écume d'un petit flot de fond, qui m'entoura jusqu'à mi-corps, je me trouvai avoir du sable et des graviers entre tous les orteils. Pourtant, mes pieds étaient garantis par des pantalons, des bottes, des chaussettes, et il ne s'écoula guère plus d'une seconde entre l'invasion et le retrait du flot. Ce souvenir m'est souvent revenu à l'esprit, quand j'entendais parler d'ossements isolés et comme glissés dans les anfractuosités d'une caverne exposée à être inondée. Je me rappelais également ces coquilles marines portant des trous, forés avec une netteté, une régularité parfaites et que l'on attribuait à la main de l'homme, tandis que j'y reconnaissais de la manière la plus incontestable l'ouvrage des Annélides ou des Éponges perforantes que j'avais mille fois admiré dans mes courses au bord de la mer. Il m'était bien permis, je pense, de demander des preuves plus concluantes avant d'admettre un fait aussi considérable que celui de la coexistence de l'homme et des grands mammifères éteints, tout en reconnaissant que la question était désormais posée d'une manière sérieuse.

1 *Dictionnaire universel des sciences naturelles*, art. GROTTES, 1845.

Ces preuves, je les ai trouvées dans un travail dont M. Hamy ne me paraît pas avoir suffisamment fait ressortir l'importance, bien qu'il rende d'ailleurs parfaitement justice à l'auteur, à qui son livre est dédié. Je veux parler du mémoire de M. Lartet sur la sépulture d'Aurignac (1) (voy. fig. 2). Ici le doute n'était plus possible. L'homme apparaissait partout dans cette accumulation de squelettes que renfermait une

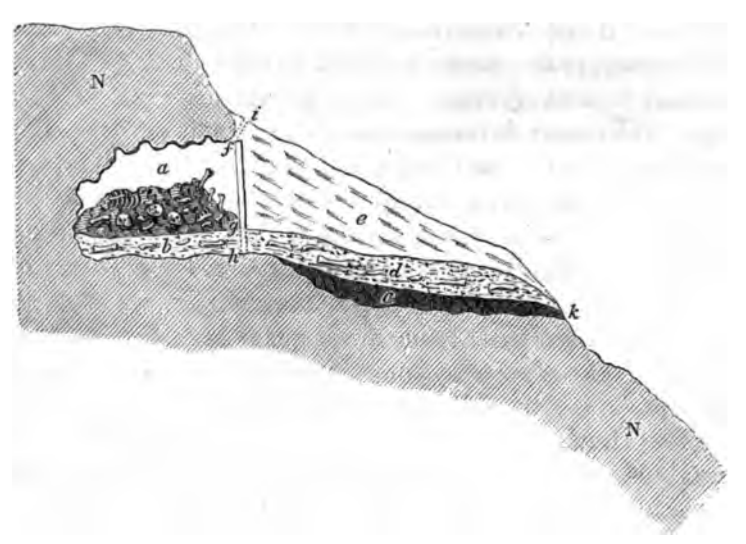


FIG. 2. — Coupe d'une partie de la colline de Fajoles, passant par la grotte funéraire d'Aurignac (Ed. Lartet). — *a*, partie de la grotte où l'on a retrouvé les restes des dix-sept squelettes humains; *b*, lit de terre rapportée de 60 centimètres d'épaisseur; *c*, lit de cendres et de charbon de bois de 15 centimètres d'épaisseur avec des os de mammifères éteints et récents, brisés, brûlés et rongés; *d*, dépôt contenant des objets analogues; *e*, talus formé de déblais venant de la partie supérieure de la colline; *f*, *g*, plaque de pierre qui fermait la grotte; *f*, *i*, terrier de lapin qui amena la découverte de la grotte; *h*, *k*, terrasse primitive sur laquelle s'ouvrait la grotte; N, calcaire nummulitique de la colline de Fajoles.

grotte où n'avait pu pénétrer aucun cours d'eau; dans cette dalle apportée pour fermer l'entrée du caveau ; dans ces cendres, ces charbons, ces débris de repas; dans ces instruments de pierre qui avaient entaillé des os dont quelques-uns, portant la trace du feu, attestaient que la viande en avait été rôtie. Or

(1) *Nouvelles recherches sur la coexistence de l'homme et des grands mammifères fossiles réputés caractéristiques de la dernière période géologique* (*Annales des sciences naturelles*, 1861).

ces os eux-mêmes étaient ceux du grand ours des cavernes, du cerf gigantesque, de l'éléphant, du rhinocéros, toutes espèces qui n'existent plus. Un grand nombre montraient l'empreinte des dents d'un grand carnassier qui était venu profiter des restes laissés par l'homme; et les coprolites, mêlés aux cendres de cet antique foyer, permettaient de reconnaître dans ce parasite l'hyène des cavernes, autre espèce disparue. En présence de cette accumulation de faits recueillis par un observateur éminent et d'une compétence indiscutable, je n'hésitai plus; j'acceptai l'existence de l'homme fossile comme clairement démontrée.

On excusera, j'espère, ce qu'il peut y avoir d'un peu personnel dans cette manière de présenter une appréciation historique. En présence de certaines assertions, trop souvent et journellement répétées, j'ai cru qu'il était juste de bien montrer qu'on a pu longtemps hésiter sans être pour cela retenu par aucun *préjugé d'école*. L'histoire bien abrégée de mes propres doutes, de mes hésitations, de ma *conversion finale*, diraient certains croyants de l'avant-veille, est probablement celle de bien d'autres naturalistes. Ici encore j'aime à répéter le nom de M. Desnoyers, qui, après avoir été des derniers à se rendre, s'est montré défenseur zélé de ce qui lui était désormais démontré, qui est allé dans cette voie plus loin que ses prédécesseurs eux-mêmes, mais en prenant toujours pour guide l'observation précise et minutieuse des faits.

Même en se plaçant exclusivement au point de vue historique, il est permis de regretter encore que M. Hamy ait à peine indiqué ce qui s'est passé au sujet de la mâchoire découverte par M. Boucher de Perthes près d'Abbeville, à Moulin-Quignon, en 1863. Dans l'ordre de faits qui nous occupe, il n'en est aucun qui ait eu autant de retentissement que le *procès de la mâchoire*, comme l'appelait M. Prestwich.

Depuis la découverte d'Ami Boué, dont on s'occupait alors fort peu, c'était le premier ossement humain trouvé en plein terrain d'alluvion, en dehors de ces cavernes qui prêtaient si aisément aux objections et aux réserves. Par cela même, l'attention dut être fortement excitée. L'authenticité de cette pièce fut d'abord acceptée, puis niée par un éminent paléon-

tologiste anglais enlevé trop tôt à la science, par M. Falconer, avec qui je l'avais pourtant soigneusement étudiée. Je crus devoir persister dans des conclusions qui nous avaient été communes et qu'adoptèrent, après un long et minutieux examen, quelques savants français et étrangers (1) (voy. fig. 3).

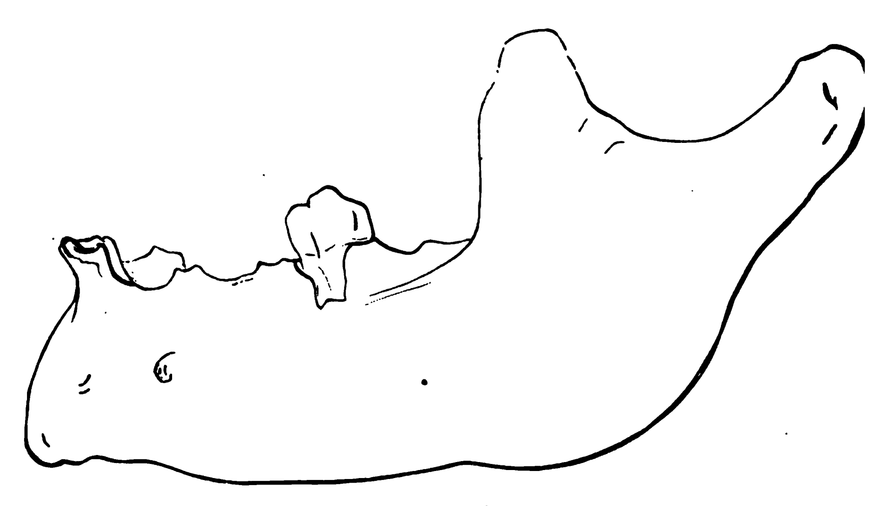


FIG. 3. — Maxillaire inférieur de Moulin-Quignon, n° 1 (vu de profil; gr. nat., Mus. hist. nat.).

Une sorte de défi fut alors solennellement lancée par les savants de Londres et relevée par leurs confrères de Paris. A la suite de plusieurs séances tenues au Muséum et de fouilles faites sous les yeux de tous les intéressés à Abbeville, l'authenticité de la mâchoire fut proclamée à l'unanimité (2).

(1) J'insérai plusieurs notes relatives à cette question dans le *Compte rendu des séances de l'Académie des sciences*. M. Boucher de Perthes m'avait confié le précieux fossile humain et plusieurs savants voulurent bien venir vérifier chez moi les faits que j'annonçais. Je citerai, comme s'étant les premiers rangés à mon opinion, MM. Delesse, Lartet, Desnoyers, Alphonse Milne-Edwards, Gaudry, en France; M. Pictet, de Genève; M. Lyman, des États-Unis.

(2) Les savants qui prirent part à cette discussion furent, pour la France, MM. Milne-Edwards, président; Delesse, Desnoyers, Lartet, Bourgeois, Buteux, Gaudry, Alph. Milne-Edwards, de Quatrefages. L'Angleterre était représentée par MM. Busk, Carpenter, Falconer, Prestwitch. M. Evans, qui avait été également désigné, ne put assister à nos réunions. — Les procès-verbaux de la commission mixte ont été imprimés dans les *Mémoires de la Société d'anthropologie*, t. II. Toutes les pièces relatives à la question ont été réunies dans l'*Appendice* ajouté à la première traduction du livre de Lyell (1864).

Toutefois, de retour dans leur patrie, nos confrères revinrent l'un après l'autre sur cette déclaration. Il ne m'appartient pas de rechercher les causes de ce revirement, qui, du reste, n'eut guère lieu qu'en Angleterre. En France, quelques personnes crurent devoir rester dans le doute. C'était peut-être un motif de plus pour engager M. Hamy à étudier de près une question qui a tenu pendant quelques mois en suspens, on peut le dire, quiconque s'intéresse à la paléontologie humaine. En Suisse, en Allemagne, en Russie, aux États-Unis, on adopta généralement les conclusions des savants français. Les nouvelles découvertes, faites quelques mois après par M. Boucher de Perthes dans le même terrain, ne tardèrent pas, du reste, à fournir un surcroît de confirmation (1). Quiconque prendra la peine de lire avec quelque attention l'ensemble des pièces relatives à ce *procès* ne conservera certainement aucun doute sur l'origine et l'ancienneté de la célèbre mâchoire.

M. Hamy insiste, et avec raison, sur les longues et patientes études archéologiques de M. Boucher de Perthes. Nul, en effet, ne peut contester au savant abbevillois l'honneur d'avoir, le premier, fait à des temps géologiques l'application des principes posés par de Jussieu; d'avoir le premier démontré l'existence de l'homme fossile par les restes de l'industrie humaine. Et, circonstance importante à signaler dans l'intérêt de la gloire de M. de Perthes, le hasard n'a joué aucun rôle dans ses premières découvertes. Non, c'est guidé par la théorie que cet infatigable chercheur a commencé ses fouilles. Longtemps ses efforts furent infructueux. Pendant bien des années, il rencontra des *indices* et non des *preuves* (2). Enfin cette persévérance porta ses fruits.



Fig. 4. — Hache lancéolée, taillée à grands éclats, des bas niveaux de la Somme.

1. J'ai fait connaître les dernières découvertes de M. Boucher de Perthes et ajouté mes observations personnelles sur les ossements humains qu'il m'avait envoyés dans une note insérée aux *Comptes rendus* (1864).

2. Expressions de M. Boucher de Perthes.

Dès 1832, M. de Perthes reçut d'un des carriers employés par lui une de ces haches (fig. 4 et 8) aujourd'hui si connues. En 1846, il publia le premier volume de ses *Antiquités celtiques et antédiluviennes*, où se trouvaient figurées des centaines d'objets retirés des alluvions de la Somme.

Mais, il faut bien le dire, les planches de cet ouvrage, dessinées au simple trait et d'une façon assez grossière, ne donnaient qu'une idée assez imparfaite des objets. Ceux-ci étaient, en outre, bien loin d'avoir la même valeur au point de vue de la démonstration. Au contraire, la très grande majorité était plutôt de nature à faire naître des doutes sur l'interprétation adoptée par M. de Perthes. Les détails insérés dans le texte prêtaient trop souvent à la même objection.

Enfin les idées théoriques, qui avaient soutenu pendant tant d'années le courage de M. de Perthes, reposaient en partie sur une conception philosophique embrassant la nature entière, l'origine et la fin de tous les êtres, les rapports du Créateur et de la création, conception plus que discutable (1). Je me borne à résumer les conséquences que l'auteur en tirait relativement à l'histoire de l'homme. Il admettait deux apparitions d'êtres humains séparées par un grand déluge distinct de celui de Noé. Les *hommes antédiluviens*, dont il faisait connaître les haches (fig. 4, 5 et 8) et les outils, auraient appartenu à la première. « Ces hommes, ajoutait-il, n'ont plus leurs héritiers sur la terre et nous n'en sommes point les fils...; ils ont appartenu à des temps en dehors de toutes les traditions et de tous les souvenirs. Le chaos, puis le néant, les séparent de la création actuelle (2). » Il ajoute que ces hommes étaient d'un type *entièrement distinct* du type actuel, lequel seul remonterait à Adam; qu'il a dû exister entre lui et nous des différences analogues à celles qui séparent les éléphants fossiles de leurs congénères vivants; et que, par suite, on a pu confondre leurs ossements avec ceux de certains mammifères, en particulier avec ceux des quadrumanes. On voit que M. Boucher de Perthes a dû éprouver quelque surprise en

(1) *De la création, Essai sur l'origine et la progression des êtres*, 5 vol. in-18. Paris, 1841. On trouve un court résumé de cet ouvrage dans le premier volume des *Antiquités celtiques*, note 33.

(2) *Antiquités celtiques*, Abbeville, 1846, t. I, p. 243 (voy. aussi la note 38)

reconnaissant plus tard que sa mâchoire de Moulin-Quignon ressemblait trait pour trait à celle d'un Esthonien de nos jours (1).

Ce qu'il y avait d'incertain dans un grand nombre de preuves invoquées par l'archéologue d'Abbeville, de nuageux et d'hypothétique dans la plupart de ses prémisses et de ses



Fig. 5. — Hache ovale allongée, taillée à petits éclats, des hauts niveaux de la Somme.



Fig. 6. — Pointe de lance des alluvions quaternaires de la Seine (Levallois), communiquée par M. Reboux.

déductions, n'enlevait certainement rien à la réalité de l'existence de silex taillés de main d'homme dans les terrains de Menchecourt et de Moulin-Quignon. Peut-on, toutefois, s'éton-

(1) J'ai signalé cette ressemblance dans les *Bulletins de la Société d'anthropologie*, 2e série, t. I (*Note sur trois têtes d'Esthoniens et sur le prognathisme chez les Français*).

ner que ce qu'il y avait de vrai dans sa découverte ait été quelque peu masqué, même aux yeux les plus clairvoyants, par cette association malheureuse? Peut-on trouver étrange que MM. Falconer, Prestwich, Evans, Lyell en Angleterre; Hébert, de Caumont, Henri Martin, Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, Gaudry, Lartet, en France, aient eu besoin de voir par eux-mêmes?

La franchise avec laquelle ils se sont déclarés convaincus après avoir visité la collection formée par M. de Perthes suffit pour mettre hors de doute la parfaite indépendance scientifique, seule cause du scepticisme qu'on leur a reproché parfois avec beaucoup d'âpreté. Les préjugés d'école n'y étaient certainement pour rien. J'ai fait à mon tour le voyage d'Abbeville pour examiner cette collection désormais célèbre (1), et il est bien permis de dire qu'elle aussi prêtait amplement aux chicanes et aux réserves. Parmi les pièces recueillies et classées par le savant propriétaire, il en était un très grand nombre plutôt nuisibles qu'utiles à sa cause. Il fallait souvent une imagination bien complaisante pour découvrir, dans certains cailloux que M. de Perthes appelait des *idoles* ou des *amulettes*, ce qu'il croyait y voir clairement, des représentations d'oiseaux, de mammifères, d'hommes même. Heureusement, à côté de ces objets sans valeur, d'autres en nombre très suffisant portaient d'une manière évidente la trace du travail humain. Les *armes* et les *outils* rentraient, en général, dans cette dernière catégorie, et ce sont eux surtout qui ont déterminé les convictions aujourd'hui générales.

II

Homme tertiaire. — Crâne humain de Californie. — Ossements incisés et silex taillés de Saint-Prest.

Comme nous l'avons déjà vu, M. Hamy a adopté, pour son exposition, la chronologie géologique. Sa première *époque*

(1) On sait que la plus grande partie de la collection de M. de Perthes est déposée au musée de Saint-Germain. Elle m'avait été offerte pour le Muséum, mais à la condition qu'elle serait exposée *immédiatement et en entier*. Après une sérieuse délibération de l'assemblée des professeurs, il fallut bien reconnaître que notre établissement ne pouvait accepter ce don, faute d'espace pour satisfaire aux conditions imposées par le donateur.

répond à la période miocène, et embrasse par conséquent le milieu des *temps géologiques tertiaires*. L'auteur examine d'abord quelques opinions théoriques émises par les hommes les plus compétents, sur le plus ou moins de probabilité de l'existence de l'homme à cette époque. Je dois l'avouer, cette discussion n'a jamais eu pour moi un grand intérêt scientifique. Sans recourir à des considérations un peu détournées, qui ont été invoquées pour soutenir l'affirmative ou la négative, celle-ci pouvait d'ailleurs se ramener, ce me semble, à des termes très simples. Nous savons, à n'en pas douter, qu'envisagé au point de vue anatomique et physiologique, l'homme n'est autre chose qu'un mammifère, rien de plus, rien de moins. Dès que les mammifères ont pu vivre à la surface du globe, l'homme a pu y vivre comme eux. S'il a survécu à *une* époque géologique, ce qui est aujourd'hui incontestable, il a bien pu survivre à *deux*, à *trois*. Par conséquent, l'homme a pu être le contemporain non seulement des *mammifères miocènes*, mais encore de ceux qui les ont précédés. L'a-t-il été en réalité? C'est une question de fait que l'observation seule doit résoudre.

Dans quelles régions du globe peut-on espérer trouver la trace des premiers hommes? Avons-nous quelques chances de les découvrir dans les terres que nous habitons? Quelques savants d'un mérite réel ont répondu négativement. Ils ont voulu rejeter le berceau de notre espèce jusque dans les régions tropicales. Là seulement, ont-ils dit, se trouvent réunies les conditions d'existence nécessaires à nos premiers parents, hommes sans doute absolument sauvages et ne connaissant aucun des arts qui leur permettent aujourd'hui d'habiter à peu près partout. Là aussi, a-t-on ajouté, vivent les espèces animales qui se rapprochent le plus de nous, et ce fait est à lui seul une indication importante. Mais, comme le fait observer avec raison M. Hamy, en raisonnant ainsi, on oubliait une des plus belles pages de la paléontologie moderne. Les travaux d'un grand nombre d'hommes éminents français et étrangers, zoologistes et botanistes, ont, en effet, mis hors de doute que le climat de l'Europe a subi des alternatives jusqu'à présent inexplicables. Il a été tour à tour de beaucoup plus chaud et plus froid qu'il ne l'est de nos jours. Des

recherches de M. Heer et de Saporta, il résulte qu'à l'époque miocène, la température moyenne de l'Europe était de 18 à 19 degrés. M. Alphonse Edwards a découvert, en Auvergne, des œufs fossiles de flamants appartenant à cette période géologique. M. Lartet a montré que notre bassin sous-pyrénéen nourrissait à peu près en même temps des singes voisins de nos anthropomorphes (1). La flore était en harmonie avec la faune. Tout annonce un climat qui devait être, selon la saison, tropical et subtropical. L'homme, quelque dénué qu'on le suppose des ressources qu'il a su trouver plus tard dans son intelligence, a donc pu vivre et prospérer en Europe, en France, à l'époque dont il s'agit. Y a-t-il vécu? C'est encore là une question de fait. Or, au temps où nous reporte le livre de M. Hamy, l'existence de l'homme miocène n'était, à mes yeux, rien moins que démontrée. Si mes convictions sont aujourd'hui différentes, c'est que des observations nouvelles et précises les ont modifiées (2).

Mais à cette époque même on pouvait déjà admettre avec certitude l'homme pliocène. Selon MM. William P. Blake, professeur de géologie, et Whitney, directeur du *Geological Survey*, on aurait découvert en Californie, en 1866, un crâne humain enseveli sous cinq à six couches de cendres volcaniques durcies et appartenant à cette période géologique (3). Nous n'avons pas été aussi heureux en Europe; nous n'avons pas trouvé d'ossements humains tertiaires. Mais nous avions,

(1) *Dryopithecus Fontani*, trouvé près de Saint-Gaudens.

(2) On trouvera plus loin l'exposé des faits qui m'ont fait changer d'opinion. Je dois ajouter ici que, dans la première publication de cette étude, j'insistais avec quelque détail sur la question de l'homme miocène, dont l'existence était acceptée par quelques anthropologistes. Ceux-ci invoquaient les silex taillés trouvés par l'abbé Bourgeois, à Pont-Levoy (Loir-et-Cher), et les ossements d'Halitherium, portant des entailles transversales, que l'abbé Delaunay avait découverts à Pouencé (Maine-et-Loire). Je faisais connaître les motifs qui me portaient à regarder ces preuves comme très insuffisantes. J'ai supprimé cette discussion, aujourd'hui sans grand intérêt, et je renvoie le lecteur à l'étude suivante, pour tout ce qui touche à la question de l'homme tertiaire.

(3) Des doutes sérieux ont été émis à diverses reprises au sujet de l'authenticité et de l'origine de ce crâne. Les derniers détails donnés par M. Whitney sur cette question me semblent être de nature à écarter la plupart des objections, mais peut-être en laissent-ils encore subsister quelques-unes (*Memoires of the Museum of comparative Zoology at Harward College*, t. VI. — *The Auriferous Gravels of the Sierra Nevada of California*, by S. D. Whitney, p. 267, pl. L).

bien avant les Américains, constaté la présence des produits de l'industrie humaine dans les couches supérieures des terrains de cette époque. Ces recherches, dues à M. Desnoyers et à M. l'abbé Bourgeois, ne peuvent laisser de doute à cet égard. M. Desnoyers le premier découvrit, en 1863, sur des ossements provenant des graviers de Saint-Prest, près de Chartres, des empreintes qu'il n'hésita pas à rapporter à l'action d'instruments de silex manœuvrés par une main humaine (1). Un peu plus tard, M. l'abbé Bourgeois confirmait et complétait cette importante découverte en trouvant au même lieu les silex taillés dont les os d'*Elephas meridionalis*, de *Rhinoceros leptorhinus*, etc., portaient les incisions. J'ai pu examiner à loisir les ossements étudiés par M. Desnoyers, les grattoirs, les perçoirs, les pointes de lances et de flèches recueillies par M. l'abbé Bourgeois. Dès l'abord, il me resta peu de doutes, et tout est venu confirmer depuis cette première impression.

Ainsi l'homme vivait sur ce globe à la fin des temps tertiaires. Il y a laissé des traces de son industrie; il avait dès cette époque des armes et des outils. L'honneur d'avoir le premier reconnu ce fait, si peu d'accord avec tout ce qu'on croyait naguère, appartient incontestablement à M. Desnoyers (2).

III

L'homme quaternaire. — Hutte de Sœdertelje. — Temps glaciaires. — Animaux éteints et émigrés. — Types divers de silex taillés. — Ossements humains de Denise. — Crâne de Néanderthal. — Hommes fossiles d'Engis et de Cro-Magnon. — Industries. — Gravures et sculptures. — Races humaines fossiles de la Lesse. — Persistance des types humains fossiles parmi les populations actuelles.

Dans cette partie du livre de M. Hamy, comme dans la précédente, l'étude du globe sert d'introduction à celle de l'homme. Les phénomènes géologiques sont indiqués; la

(1) *Compte rendu de l'Académie des sciences* (séance du 8 juin 1863).

(2) La découverte de M. Desnoyers a fait remettre en discussion l'âge des terrains de Saint-Prest. Bien des géologues les rapportent aujourd'hui au commencement des temps quaternaires, ou tout au moins à une époque de transition. Quelle que soit l'opinion qui prévale, elle n'enlève rien au très grand intérêt que présentait, surtout à cette époque, la découverte de M. Desnoyers. On verra d'ailleurs dans l'*Étude* suivante le point où en est aujourd'hui la question de l'homme tertiaire.

succession des terrains qui en résultent est rappelée; les traits essentiels des faunes et des flores fossiles sont esquissés, et l'auteur insiste sur les renseignements qu'elles fournissent relativement au climat. Les espèces animales dont l'histoire se rattache plus particulièrement à celle de l'homme sont étudiées avec quelque détail. M. Hamy les suit dans le temps et dans l'espace, montrant l'époque de leur apparition, celle de leur extinction ou de leurs migrations, leur développement et leur amoindrissement numérique, les limites assignées à leur aire d'habitat par les observations faites jusqu'à ce jour..... etc.

S'il était nécessaire de montrer, par un exemple frappant, combien ces données de toute nature sont importantes pour éclairer notre propre histoire, il suffirait de rappeler la découverte, faite, en 1819, à Sœdertelje sur le trajet du canal qui joint le lac Mœlar à la Baltique. En creusant ce canal, après avoir traversé, sur une épaisseur de 15 à 16 mètres, un dépôt stratifié de sables, de graviers et d'argiles, dont l'origine marine est attestée par les coquilles qu'il renferme, on arriva aux ruines d'une hutte jadis construite sur le sol primitif et non loin du bord de la mer. Cette hutte en bois, avec des fondations de pierre, montrait encore à l'intérieur un foyer grossier avec des charbons et quelques branches de sapin brisées, sans doute apportées là jadis pour entretenir le feu. Il est évident que le pêcheur qui éleva cette demeure vivait avant les oscillations qui ont donné à cette partie de la Suède son sol et son relief actuels. Mais il est non moins évident que la géologie et la paléontologie étaient nécessaires pour reconnaître les traces de ces oscillations et déterminer d'une manière relative l'antiquité de ces restes de l'industrie humaine. Aussi est-ce seulement à la suite des progrès accomplis par ces deux sciences qu'on a compris la signification et l'importance de ce fait (1).

M. Hamy insiste avec raison sur les faits paléontologiques qui jettent du jour sur la climatologie de ces époques reculées et sur l'histoire de l'homme lui-même.

(1) Sir Ch. Lyell a le premier, je crois, appelé l'attention sur cette découverte dans un discours lu à la Société royale de Londres en 1834. (Hamy.)

Nous avons vu que la flore des temps tertiaires moyens indiquait pour nos contrées une température plus élevée de 6 à 9 degrés que celle de nos jours. La flore pliocène ou tertiaire supérieure a permis de reconnaître très nettement un abaissement de 6 degrés environ. A ce point de vue, notre propre climat et celui des temps pliocènes devaient se ressembler beaucoup. Mais, à partir de cette époque, la température diminue rapidement. Une courte période de transition relie les derniers temps tertiaires à l'époque quaternaire et présente entre sa faune et sa flore un contraste intéressant. Les végétaux, qui, fixés au sol, subissent dans toute leur rigueur l'action des milieux ambiants, sont dès lors entièrement changés. Toutes les espèces tertiaires ont disparu et ont été remplacées par des espèces encore aujourd'hui vivantes. Les animaux, au contraire, qui, grâce à leur faculté de locomotion, à leurs habitudes, à leurs instincts, peuvent, jusqu'à un certain point, se soustraire à ces mêmes actions, ont résisté bien davantage; et des espèces, faites pour vivre sous un climat tempéré, persistent à côté des représentants d'une faune glaciale.

M. Hamy, sans être bien explicite à cet égard, semble rattacher à la période de transition l'homme qui a construit la hutte de Sœdertelje et celui dont l'illustre et vénérable Nilsson a découvert les squelettes dans les bancs coquillers soulevés de Stængenæs (1). Je n'ai pas qualité pour juger de la valeur de ce synchronisme, qui me semblerait prêter à certaines objections. Je me borne à rappeler que l'homme de Stængenæs est remarquable par sa taille, que l'on peut estimer au moins à 1m,78, ainsi que par l'amplitude et la forme allongée de son crâne (2).

A cette période de transition succède la véritable époque post-pliocène ou quaternaire. Elle s'ouvre par cette période étrange pendant laquelle d'immenses glaciers comblaient les vallées ouvertes aujourd'hui entre les Alpes et le Jura, et

(1) Nilsson, *Les habitants primitifs de la Scandinavie*, Paris, p. 152, pl. XV, fig. 253, 254 et 255.

(2) A en juger par les dessins, l'indice céphalique serait d'environ 72-73, ce qui placerait le crâne de Stængenæs parmi les dolichocéphales purs (Hamy). Dans nos *Crania Ethnica*, nous avons plus tard rattaché ce crâne à la race de Canstadt.

enveloppaient toutes nos chaînes de montagnes (1). En même temps une vaste mer, sillonnée par des glaces flottantes, couvrait la plus grande partie du nord de l'Europe, et disséminait des rives de la mer Blanche aux plaines de la Pologne méridionale, des monts Ourals à l'océan Atlantique actuel, les blocs erratiques enlevés aux rochers de la Finlande et de la Scandinavie. Bien d'autres terres maintenant émergées étaient alors sous les eaux.

M. Hamy, adoptant ici l'opinion de quelques géologues et en particulier celle de M. d'Omalius, trouve dans l'affaissement de ces régions l'explication de tous les phénomènes glaciaires. Un certain nombre de contrées faisant aujourd'hui partie de l'Europe continentale étaient réduites à l'état d'archipels; la terre ferme était dentelée par des golfes profonds et de nombreuses presqu'îles. Ce qui existait de l'Europe devait donc, selon notre auteur, présenter un *climat marin* fort analogue à celui de la Nouvelle-Zélande. Or nous savons que dans ces îles les glaciers descendent en moyenne jusqu'à 1000 mètres au-dessus du niveau de la mer et s'abaissent parfois jusqu'à une hauteur de 115 mètres seulement (*glacier de François-Joseph*). La région des fougères arborescentes se trouve ainsi fort peu distante de celle des neiges éternelles. Il n'y a donc rien d'étrange, conclut M. Hamy, à ce que les végétaux des zones tempérées aient vécu aux pieds des immenses glaciers qui englobaient les Alpes et le Jura; en même temps que certaines espèces animales, aujourd'hui refoulées dans les contrées boréales, tels que le renne et le bœuf musqué, trouvaient dans ce rapprochement même des conditions d'existence éminemment favorables à leur développement.

Je ne discuterai pas longuement la théorie adoptée par M. Hamy pour rendre compte des phénomènes glaciaires. Quelque séduisante qu'elle soit par sa simplicité, par les rapprochements auxquels elle emprunte une partie de ses arguments, on sait qu'elle est loin d'avoir été adoptée par tous les géologues.

(1) Dans tous les ouvrages de géologie récents, on trouve des détails relatifs à l'extension des glaciers de cette époque. M. Charles Martins a traité ce sujet dans son livre : *Du Spitzberg au Sahara*, Paris, 1866, p. 225 et suiv., et dans un article de la *Revue des Deux Mondes*, 1er février 1867.

Sans doute, comme le dit avec raison M. Hamy, un accroissement de froid, subit ou progressif, dû à une cause quelconque, ne suffirait pas pour rendre compte des énormes accumulations de neiges qui constituaient les glaciers quaternaires. Sans doute, une augmentation d'humidité a dû intervenir. Par conséquent, la position quasi insulaire du continent européen, à l'époque dont nous parlons, a du être pour une part dans le phénomène étudié par l'auteur. Mais cette cause ne pouvait pas tout faire. Le froid est aussi un élément de la question.

A ce point de vue, la théorie que je viens de résumer me semble insuffisante. En tout cas, elle s'appliquerait difficilement à une première période de refroidissement, admise par M. Hamy, surtout d'après les recherches de MM. A. Julien et E. Laval, et qui aurait, pour ainsi dire, coupé en deux les temps pliocènes. Cette période, précédée et suivie d'époques caractérisées par une température supérieure à la nôtre, aurait pourtant manifesté une puissance glaciaire bien plus grande que celle dont l'époque quaternaire a laissé les preuves. Un simple affaissement du sol amenant l'apparition d'un climat marin très probablement plus chaud qu'il ne le serait de nos jours, suffit-il pour rendre compte de ces faits et pour expliquer le contraste que je signale ?

Est-ce à dire que j'adopte quelqu'une des autres théories géologiques, cosmiques ou astronomiques, proposées pour expliquer les phénomènes glaciaires? Non. Il en est que je ne puis juger par moi-même. Mais je les vois repoussées par les hommes les plus compétents. D'autres sont, à mes yeux, absolument hypothétiques, et reculent la difficulté bien plutôt qu'elles ne la résolvent. En somme, les faits paléontologiques montrent, dans le passé de notre globe, des alternatives de température atmosphérique qui contrastent étrangement avec la loi générale d'un refroidissement progressif et continu. Mais la science actuelle me paraît encore impuissante à expliquer ces singulières déviations; et, jusqu'à nouvel ordre, elle doit se résigner à prononcer ce terrible — *Je ne sais pas* — qui coûte tant à notre orgueil.

Quoi qu'il en soit, la faune et la flore de la période glaciaire présentaient un spectacle bien fait pour frapper les natura-

listes. Aux plantes, aux animaux qui vivent encore à côté « nous, s'en juxtaposaient d'autres qui, comme type et comn espèces, appartiennent exclusivement, les uns aux régioi boréales, les autres aux régions méridionales. Ici l'influen d'un climat marin, maintenant dans les régions basses ui température modérée, à peu de distance de la zone d glaces, me semble incontestable. La comparaison entre c état de choses et ce qui existe à la Nouvelle-Zélande retrou toute sa valeur, et M. Hamy a eu raison d'insister sur cel application du présent à l'interprétation du passé.

Parlons seulement des animaux.

Avec l'éminent paléontologiste, qui, plus qu'aucun autre, jeté quelque jour dans ces études si difficiles et si complexe avec M. Édouard Lartet, M. Hamy partage les espèces gl ciaires qui manquent à notre faune actuelle en deux group principaux, le groupe boréal et le groupe méridional. To deux renferment des espèces aujourd'hui éteintes et d'autr qui ont émigré vers des contrées ou plus froides ou pl chaudes. Cette double émigration en sens inverse soulève u question qui me semble avoir échappé jusqu'ici aux reche ches des paléontologistes. On comprend sans peine que l espèces boréales se soient retirées vers le nord ou sur sommet des montagnes à mesure que la température gén rale s'élevait. On ne voit pas bien en quoi ce réchauffeme pouvait être désagréable ou nuisible aux espèces méridi nales. Les extrêmes climatériques, en s'accentuant davantag ont-ils été pour quelque chose dans leur départ pour l'Afriq où on les retrouve? L'homme, qui, dès cette époque, coi mence à se montrer partout dans l'Europe moyenne et méi dionale, les a-t-il chassées ou détruites? D'autres caus encore inconnues ont-elles modifié les conditions d'existenc de manière à leur rendre ce séjour pénible ou impossible?

Quoi qu'il en soit, ce fait prouve une fois de plus que température, et en particulier la température moyenne, constitue pas seule le *milieu*, quelle que soit l'influen exercée par elle directement ou indirectement.

Des deux groupes proposés par M. Lartet et acceptés p M. Hamy, le groupe méridional est de beaucoup le pl homogène au point de vue zoologique. A part le sanglie

qu'on peut regarder comme une sorte d'intermédiaire, il ne renferme que des espèces et des types appartenant essentiellement aux régions chaudes de l'ancien continent. Ce sont l'éléphant d'Afrique encore vivant, un rhinocéros au moins très voisin de celui du Cap, des hippopotames, de grands félis, des antilopes, des hyènes... On comprend que ceux de ces animaux qui ont survécu et qui recherchaient la chaleur, ne pouvaient la trouver qu'en abandonnant les régions tempérées pour se porter vers le sud. Aussi les émigrations de ce groupe n'ont-elles eu lieu qu'en latitude.

Le groupe septentrional présente tout d'abord un trait des plus curieux. A côté du renne, du bœuf musqué, etc., espèces franchement boréales, on voit figurer non seulement des chevaux, de vrais bœufs, etc., mais encore un éléphant et un rhinocéros, représentants de types essentiellement méridionaux. Cette anomalie apparente s'explique. Nous savons, pour les avoir trouvés conservés dans les glaces de la Sibérie, que le mammouth (*Elephas primigenius*) et le rhinocéros à narines cloisonnées (*R. tichorhinus*) portaient une épaisse et chaude toison composée d'une laine grossière et de véritables poils, qui, chez le premier, formaient au cou une crinière ayant jusqu'à 70 centimètres de long. L'un et l'autre étaient donc bien réellement des animaux de pays froids ou au moins tempérés, et faits pour représenter dans ces régions leurs congénères des climats chauds.

Lorsque l'Europe prit son relief définitif, lorsque apparurent les conditions climatologiques de la période actuelle, les espèces septentrionales eurent deux moyens pour échapper à une élévation de température en désaccord plus ou moins tranché avec leur nature. Elles pouvaient suivre les glaces qui reculaient vers le nord, ou celles qui se retiraient au sommet de nos plus hautes chaînes de montagnes. Il semble que chacune d'elles ait fait son choix, guidée par un instinct spécial ou par ses aptitudes. Le groupe zoologique glaciaire se partagea. Le renne, l'élan, le bœuf musqué, etc., parmi les mammifères, la chouette harfang, le tétras des saules parmi les oiseaux, émigrèrent en latitude; le bouquetin, le chamois, la marmotte, accompagnés du tétras lagopède, émigrèrent en altitude.

Toutefois les conditions climatériques n'ont pas réglé seules les limites où nous voyons ces espèces s'arrêter aujourd'hui. On doit ici tenir grand compte de l'action de l'homme, qui, en poursuivant sans cesse les animaux dont il se nourrit, ou dont il recherche les fourrures, etc., les a de plus en plus refoulés jusque dans leurs retraites extrêmes.

Les animaux glaciaires, les mammifères en particulier, n'ont pas seulement émigré. Une douzaine de grandes espèces appartenant à cette classe se sont éteintes; et, en vertu d'une loi qui n'a présenté aucune exception, elles ne sauraient reparaître. Ces extinctions ont été successives; elles marquent, dans le temps, des époques dont M. Lartet a le premier tiré parti pour la chronologie paléontologique (1). Toutefois ces époques n'ont rien d'absolu. Les migrations, les extinctions locales et successives, introduisent ici des éléments qu'on ne doit jamais négliger, même lorsqu'il s'agit des espèces disparues. A plus forte raison en est-il ainsi lorsqu'on prend pour caractéristique une espèce encore vivante. L'âge du renne de M. Lartet, depuis si longtemps écoulé pour la France, dure encore pour la Laponie. Les dates relatives empruntées à cet ordre de considérations ne doivent donc être prises que dans un sens restreint et local. C'est ce qu'avait parfaitement compris et très nettement exprimé le savant dont la science regrette encore la perte, et ce que M. Hamy accepte implicitement, car lui aussi reconnaît un âge du renne.

Les ossements de ces espèces animales éteintes ou émigrées se retrouvent dans les terrains de cette époque, Ils y sont associés à quelques rares ossements humains, mais surtout à une multitude d'objets de diverses sortes, qui tous portent l'empreinte irrécusable de la main humaine. L'homme a donc vécu en même temps et dans les mêmes lieux que ces éléphants, ces rhinocéros disparus à jamais; il a habité la France en compagnie du renne. L'humanité ne date pas seulement de l'époque géologique actuelle; elle a traversé l'époque précédente en entier; et, comme nous l'avons déjà

(1) Lartet, *Nouvelles recherches sur la coexistence de l'homme et des grands mammifères fossiles* (*Annales des sciences naturelles*, 1861). On ne saurait trop signaler l'importance de ce travail vraiment fondamental.

dit, elle a connu au moins les derniers temps tertiaires. Ces faits, aujourd'hui incontestables, constituent certainement une des plus grandes découvertes scientifiques dont puisse s'honorer le dix-neuvième siècle.

A l'aurore des temps relativement modernes, et qui sont légendaires pour nous, l'homme avait-il perdu absolument la notion de son ancienneté et le souvenir des grandes révolutions géologiques ou climatologiques dont il avait été témoin? M. Hamy pense que non, et invoque à l'appui de cette opinion, qu'il ne présente d'ailleurs que sous toute réserve, quelques-unes des anciennes légendes du monde aryen. Il aurait pu multiplier les témoignages de même nature et en demander à bien d'autres races; mais je doute qu'il eût donné pour cela plus de probabilité à ses conjectures. Les traditions scandinaves et iraniennes rappelées par lui me semblent devoir se rapporter à des phénomènes ou à des faits bien plus récents que ceux dont il s'agit ici, et il me paraît peu probable que l'auteur du *Vendidad* ait pu recueillir même un souvenir défiguré des temps pliocènes, de l'âge du mammouth et de l'ours des cavernes.

Cet âge est pour M. Hamy le premier de la période postpliocène. Notre auteur réunit donc en une seule deux périodes que M. Lartet avait distinguées (1), en plaçant celle de l'ours avant celle du mammouth. En revanche, M. Dupont, se fondant sur les faits qu'il a si bien observés dans les cavernes de la Belgique (2), avait proposé d'admettre un *etage* de l'ours superposé à celui de l'*Elephas primigenius*. M. Hamy me paraît avoir mieux représenté l'ensemble des faits en ne séparant pas comme caractéristiques des premiers temps glaciaires ces deux espèces, qui ont peut-être apparu à la même époque (3), et dont la disparition a eu lieu presque en même temps.

Dès les debuts de cet âge, l'homme est partout dans ce qui

(1) *Nouvelles recherches sur la coexistence de l'homme et des grands mammifères fossiles* (*Annales des sciences naturelles*, 4e série, t. XV, 1861, p. 231).

(2) Édouard Dupont, *L'homme pendant les âges de la pierre dans les environs de Dinant-sur Meuse*. Bruxelles, 1871.

(3) D'après MM. Murchison, de Verneuil et de Keyserling, le mammouth aurait vécu en Suisse dès les temps tertiaires. Il se montre chez nous pour la première fois pendant la période de transition.

existait alors de l'Europe. On rencontre ses traces dans l couches alluviales des *bas niveaux*, dans les cavernes q leur correspondent. Sans doute, comme nous l'avons dé dit, ses ossements sont très rares et se réduisent trop so vent à quelques débris. En revanche, les objets de son i dustrie sont très nombreux. Dès cette époque, il travailla la pierre, les os et les cornes des animaux servant à sa nou riture. Il savait aussi en utiliser les peaux. Si l'on compa les objets analogues de cet âge et des temps pliocènes, constate un progrès des plus accusés.

Les instruments de pierre sont en général fabriqués av diverses variétés de silex, mais quelquefois aussi avec d quartzites, des trachytes, des phonolithes, des obsidiennes, et Selon les circonstances où ils se sont trouvés, ils sont plus moins bien conservés ou altérés dans leur structure et le composition; ils peuvent encore être couverts d'incrustatio calcaires ou présenter des dendrites. Mais il en est aussi q ont conservé leur teinte primitive et une fraîcheur de tail remarquable. Les archéologues qui ont voulu faire d diverses altérations que je viens d'indiquer autant de cara tères indispensables de l'authenticité des objets, se sont ce tainement trompés. D'une part, ces prétendus caractèr peuvent manquer sur les échantillons les plus ancien d'autre part, on sait aujourd'hui que d'habiles faussaires l ont produits artificiellement par des procédés chimiques ass simples. En somme, il en est de ces *médailles paléontologiqu* comme des médailles proprement dites. Les circonstances la trouvaille, le caractère et la perspicacité de celui qui les fa connaître le premier, sont, en cas de doute, les meilleure presque les seules garanties réelles.

M. Hamy adopte les noms consacrés par l'usage pour dé gner les armes, outils ou instruments de pierre, et les divi en deux catégories, selon qu'ils sont travaillés sur les de faces ou sur une seulement. Un premier groupe compre les *haches* ou *hachettes*, les *haches* à talon, les *ciseaux*, l *disques* ou *rondelles*, les *perçoirs* et les *racloirs*. A un seco appartiennent les *couteaux* ou *lames*, les *pointes* de lance ou flèche, les *grattoirs* et les simples *éclats*. L'auteur décrit ra dement ces divers objets et leurs principales modification

M. Hamy passe ensuite à l'examen des *stations-types* de l'âge du mammouth, types déterminés par la prédominance de quelqu'une des formes précédemment indiquées. Il étudie successivement :

Le type de Hoxne caractérisé par l'importance relative des haches lancéolées courtes ;

Le type de Saint-Acheul caractérisé par l'importance des haches lancéolées allongées, et auquel se rattachent les stations de la Porte-Mercadé, Mautort, Thuisson, Moulin-Quignon (1), les bas niveaux de Grenelle (voy. fig. 7) ;



FIG. 7. — Instrument en silex de Saint-Acheul, près d'Amiens, en forme de fer de lance. — *a*, vu de côté ; *b*, vu par le bord tranchant.

Le type d'Abbeville caractérisé par l'importance des hachettes amygdaloïdes (voy. fig. 8) ;

1 Quelques géologues, se fondant sur des observations récentes, paraissent, me dit-on, vouloir reporter cette station à une époque bien plus moderne.

Le type de Levallois caractérisé par l'importance des lam

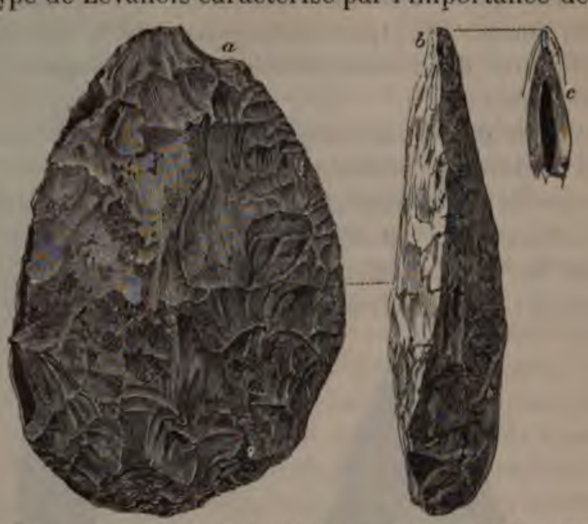


FIG. 8. — Instruments en silex du terrain de transport post-pliocène d'Abbeville d'Amiens. — *a*, hachette ovale en silex, de Mautort; *b*, vue par le bord tranchan *c*, vue d'une fracture.



FIG. 9.— Lame de silex des sablières de Levallois (M. Reboux).



FIG. 10. — Couteau de silex de la caverne de la Peña la Miel (M. Louis Lartet).

et couteaux, et auquel se rattachent les stations de Menche court, Poissy, Le Pecq, Neuilly, Clichy (voy. fig. 9 et 10);

Le type de Clermont-sur-Ariège caractérisé par l'importance des disques ou rondelles, et auquel se rattachent diverses stations des vallées de la Hize, de la Sausse et de la Zellonne.

A ces types de stations alluviales, et par cela même plus aisées à classer chronologiquement, M. Hamy rattache deux stations de cavernes, dont il fait aussi des types distincts, savoir :

Le type du Moustier, correspondant à ceux de Saint-Acheul et d'Abbeville, auquel se rattachent les grottes ou les cavernes de Chez-Pouré (Corrèze), du Pey-de-l'Azé (Dordogne), de Vallières (Loir-et-Cher), de Torquay et de Wells (Angleterre), de Pont-à-Lesse (couches inférieures, Belgique) et de Carburanceli (Sicile) (voy. fig. 11) ;



Fig. 11 — Hache triangulaire de la grotte du Moustier (*Reliquiæ Aquitan.*, A, pl. XVII, fig. 2).

Le type de Lherm, correspondant à celui de Clermont,

auquel se rapportent les grottes de Bonichéta, de Bédeillac du Maz d'Azil, de Pondres, de Nabrigas, de Vergisson, toute situées en France.

Aux instruments pour ainsi dire courants et, en tous cas de beaucoup les plus communs que je viens d'indiquer, il fau ajouter de véritables marteaux, dont la tête était un caillo perforé tantôt naturellement, tantôt plus ou moins artificiel lement; mais les outils de cette nature sont rares. D'autre cailloux, beaucoup plus petits et percés évidemment de mai d'homme, devaient être réunis en colliers, en bracelets, e ceinture, etc. C'est là un fait dont on ne peut guère douter e présence de trouvailles faites dans des cavernes du mêm temps ou d'un âge très rapproché, en présence de ce qui s voit de nos jours chez les sauvages. A ces pierres percée s'associaient d'ailleurs les *coscinopora globularis*, les *orbitolin concava*, fossiles des époques géologiques antérieures, et qu présentant une ouverture centrale plus ou moins complèt se prêtaient aisément à un usage pareil. L'habitude de le réunir comme objet de parure peut seule expliquer leu abondance constatée par M. Rigollot dans les alluvions d Saint-Acheul, et surtout leur agglomération dans un pet espace. Le cordon qui les réunissait a disparu; et ils so restés entassés là où le hasard des flots avait jeté le bracel ou le collier résultant de leur réunion.

Ainsi, presque au moment de son apparition, l'homme s montre à nous avec cet amour pour les parures emprunté au monde extérieur, qui, à lui seul peut-être, suffirait pou le distinguer des animaux. Il manifeste en même temps u autre instinct plus inattendu, celui des collections d'obje propres à attirer son attention par quelques particularit exceptionnelles. C'est là, du moins, l'explication donnée pa M. Martin, de l'accumulation, dans quelques gisements d Grenelle, de pierres remarquables par leurs couleurs varié par certains hasards de cassure ou de perforation. Au pr mier abord, cette hypothèse peut paraître aventurée. Mais, on la rapproche des faits constatés par M. Dupont dans le grottes de Chaleux, de Furfooz, etc., on ne saurait lui refuse un certain cachet de probabilité. L'éminent géologue d Bruxelles a mis hors de doute que les troglodytes de la vall

de la Lesse recherchaient et réunissaient des fossiles éocènes qu'ils allaient chercher jusqu'aux environs de Reims et dans le département de Seine-et-Oise, des coquilles, des pierres, des roches, etc. (1). Si l'on rapproche ces faits d'une foule d'autres que présente l'histoire des races sauvages actuelles, on reconnaitra de plus en plus combien la nature humaine est partout et toujours la même. Les temps et les lieux n'y font rien. Les conditions d'existence, le plus ou moins de civilisation acquise, le caractère même de cette civilisation modifient seuls les manifestations d'instincts fondamentalement identiques.

M. Hamy résume rapidement les caractères ostéologiques qui caractérisent les quelques restes humains rapportés par lui à ces premiers temps quaternaires; il en donne la liste en indiquant l'époque des découvertes ou de la publication qu'en ont faite les auteurs (2).

Mais je ne saurais suivre l'auteur dans les détails que comporte l'étude de tous ces matériaux. Je me bornerai à présenter de courtes observations sur quelques-uns des faits qu'il rappelle, et sur quelques-unes de ses opinions.

Remarquons d'abord qu'un certain nombre des échantillons mentionnés par notre auteur sont très imparfaitement connus. Il en est qui ne peuvent figurer dans l'histoire de la science qu'à titre de simple mention, constatant une fois de

(1) *Étude sur l'ethnographie de l'homme de l'âge du renne* (*Mémoires couronnés de l'Académie de Bruxelles*, 1867). — *L'homme pendant les âges de la pierre dans les environs de Dinant-sur-Meuse*. Bruxelles, 1871.

(2) Je reproduis ici cette liste, à titre de document historique. Le résumé qui termine cette *Étude* fera comprendre combien le nombre des découvertes s'est accru depuis la publication du livre de M. Hamy.

OSSEMENTS TROUVÉS PAR :

1° Ami Boué, Lahr, 1823.
2° Schmerling, Engis, 1833.
3° Crahay, Laberg, 1836.
4° Jæger, Stuttgard, 1839.
5° H. de Meyer, Wiesbaden, 1841.
6° Aymard, le Puy, 1844.
7° Fuhlrott, grotte de Néanderthal, 1856.
8° Dr Bruckhorst, Lehm de la Meuse, 1860.
9° Cocchi, l'Olmo, 1863.
10° Boucher de Perthes, Moulin-Quignon, 1863.
11° Dupont, Trou-de-la-Naulette, 1867.
12° Faudel, Eguisheim, 1867.
13° Eugène Bertrand, Clichy, 1868.
Reboux, la Révolte.
Reboux, la Chaumière.
14° Reboux, Clichy, 1869.

Les dates données ici sont souvent celles de la publication plutôt que celles de la découverte.

plus la coexistence de l'homme et des grands mammifères d ces premiers âges. Il en est même dont l'existence est plı que douteuse. De ce nombre est le crâne que l'on dit avoi été découvert à Lahr par Ami Boué, et perdu au Muséun Pruner-bey, sur le témoignage de Gratiolet, avait cru l'avoi tenu entre ses mains, et a donné à ce sujet quelques détails mais il paraît démontré qu'il y a eu là une erreur ou une coı fusion. Depuis la mort de M. Serres, j'ai fait, à divers(reprises, des tentatives pour découvrir cette pièce précieuse J'aurais vivement désiré l'étudier et la placer dans la co lection anthropologique du Muséum. M. Gervais, successeu de M. Serres, s'est associé à mes recherches avec un empre: sement dont j'étais sûr d'avance. Il a ouvert une espèce d'eı quête, interrogé les plus vieux employés du laboratoiı d'anatomie comparée, consulté ses propres souvenirs d'ar cien aide naturaliste de la même chaire. La réponse a toujour été la même. Le crâne dont il s'agit, en supposant qu'il ai jamais existé, n'a pas été déposé au Muséum. Ce résultat s'ac corde avec le témoignage d'A. Boué, qui a déclaré ne pas avoi trouvé de crâne (1). Les autres ossements de même origin figurent dans la galerie d'anthropologie.

Les restes humains exhumés à Denise, près du Puy (Haut(Loire), ont été l'objet de bien des controverses. Leur authen ticité est hors de doute. Il en est autrement de leur ancien neté. Acceptés comme fossiles par les uns, regardés par d'au tres comme récents, ils ont été l'objet d'un examen spécial e très attentif de la part de MM. Lartet et Hébert, expressémen chargés de cette mission. Ces deux juges si compétents on cru reconnaître les traces d'une sépulture postérieure à l: formation des tufs volcaniques sur le point où ces ossement: ont été recueillis. Il. est donc sage de n'en tenir compt qu'avec la plus grande réserve dans la discussion des prc blèmes soulevés par les études anthropologiques relatives cet âge (2).

(1) Note de Lyell, *loc. cit.*, p. 373.

(2) Ces doutes mêmes enlèvent tout intérêt actuel à la détermination de l'âge c terrain où ont été trouvés ces restes humains, regardé par quelques géologues comm tertiaire, comme quaternaire par d'autres. Cette dernière opinion paraît avoir pr(valu. J'avais suivi la première dans mon *Rapport sur les progrès de l'anthropolog en France*, 1867, p. 183.

Peut-on en dire autant du fameux crâne du Néanderthal? Je l'ai cru longtemps. Les conditions dans lesquelles il a été trouvé ne paraissaient pas permettre d'en préciser l'âge géologique avec certitude. La dent d'ours, découverte dans une cavité voisine de celle qui renfermait le squelette humain, n'a pu être déterminée comme appartenant à une espèce *perdue* ou *récente* (1). Toutefois les géologues s'accordent aujourd'hui à identifier le sol qui renfermait les ossements avec



Fig. 12. — Crâne du Néanderthal (vu de profil, 1/2 gr.). — *a*, glabelle; *b*, bregma; *c*, lambda; *d*, inion.

les terrains de l'époque quaternaire. D'autre part, l'exploitation de la roche a montré que l'ouverture supérieure dont on avait parlé n'existait pas en réalité. Ce crâne appartient donc sans doute à ces temps reculés. Il est en tout cas très curieux comme témoignant des exagérations que peuvent présenter certains caractères ostéologiques. Mais il est difficile de voir en lui le type normal d'une race spéciale, surtout lorsqu'on voit les mêmes traits essentiels se reproduire accidentellement au milieu des populations actuelles (voy. fig. 12 et 13) (2).

(1) Lyell, *Ancienneté de l'homme*, 2e édition, Paris, 1870, p. 86.

(2) Le docteur Emmayer, médecin aliéniste allemand, présente un crâne « véritablement du type de Néanderthal.... Ces proéminences sourcilières énormes, au-dessous desquelles brillent deux yeux flamboyants, contribuent à lui donner une grande influence sur ses malades ». (C. Vogt, *Congrès international d'anthropologie*, 1867, p. 382.) Depuis que cette phrase a été écrite, de nouveaux faits se sont produits, et nous

Lorsque M. Hamy écrivait son livre, les matériaux d'étu étaient rares et bien incomplets. Ils prêtaient à bien d interprétations diverses, et on s'explique ainsi comme les questions étaient parfois résolues en sens contraire p des hommes également compétents. C'est ce qui est arri pour l'une d'elles, aujourd'hui pleinement éclaircie. Les pr miers hommes qui ont vécu sur notre sol étaient-ils brachyc phales ou dolichocéphales? Retzius et de Baër avaient adm



FIG. 13. — Crâne du Néanderthal (vu de face).

la première opinion, Spring avait adopté la seconde. L même opposition se produisit dans la Société d'anthropologi entre quelques membres, et surtout entre MM. Pruner-be qui soutenait la manière de voir de Retzius, et Broca, qui ava embrassé celle de Spring. M. Hamy s'est rallié à cette dernièr Tout en faisant des réserves très formelles pour l'avenir, j' cru longtemps que tout conduisait à faire admettre la conten poranéité des deux types. J'ai dû modifier ma manière d voir et admettre l'antériorité des dolychocéphales, à la suit d'un travail dans lequel M. Hamy a tiré parti très habilemer

avons, M. Hamy et moi, rattaché le crâne du Néanderthal à notre première race, race de Canstadt, tout en reconnaissant qu'il en exagère les caractères (*Cran Ethnica*, p. 11, fig 5, 6, 7, 8, 13. — Voyez dans cette même *Etude*, p. 59).

des études de M. Belgrand sur les anciens lits de la Seine (1).

Les observations recueillies à cette époque étaient encore si peu nombreuses, elles laissaient tant à désirer, que les esprits sages n'admettaient bien des résultats que sous réserves. Qui pouvait savoir ce que nous gardaient les découvertes à venir? Pourtant un fait général ressortait très nettement de ce savoir imparfait; ce fait avait une importance réelle et on pouvait le formuler ainsi : bien peu après le commencement des temps quaternaires, dans des contrées voisines, à des époques relativement rapprochées et sous l'empire de milieux bien probablement très semblables, il a existé au moins deux races humaines parfaitement distinctes. De cela seul on pouvait conclure que l'homme était déjà ancien sur la terre et qu'il avait subi, probablement depuis bien des siècles, l'action de conditions d'existence diverses, amenées soit par sa durée dans le temps, soit par ses migrations à la surface du globe. Il est facile de voir que cette conclusion concorde pleinement avec ce que nous avons vu plus haut, savoir : que l'homme date au moins de l'époque pliocène.

J'ai insisté assez longuement sur la partie du livre de M. Hamy consacrée à l'âge du mammouth. Un intérêt tout particulier s'attache en effet à l'étude de cette période, où, pour la première fois, l'homme se montre à nous bien clairement, couvrant le sol de ses tribus déjà nombreuses, et manifestant çà et là quelques-uns de ses instincts caractéristiques. Je passerai plus rapidement sur la période de transition qui relie, selon M. Hamy, cet âge à celui du renne.

Cette période comprend essentiellement les alluvions fluviales moyennes et les cavernes correspondantes. Elle est caractérisée paléontologiquement par la disparition graduelle d'un certain nombre d'espèces animales; archéologiquement par le développement progressif d'industries ou nouvelles ou à peine nées dans l'âge précédent; anthropologiquement par l'apparition d'une race dolichocéphale, supérieure à ses devancières par la taille, la force musculaire et aussi par l'intelligence.

(1) Hamy. *Résumé d'une communication sur les crânes des dépôts quaternaires de Grenelle*, Congrès de Stockholm, p. 772. Je me suis déjà expliqué à cet égard dans mon *Espèce humaine*, p. 213.

La classification, la caractérisation des stations-types e: moins nettement formulée ici par l'auteur que dans les ch: pitres précédents. Il est vrai qué les distinctions devienner plus difficiles. A ne considérer que les instruments ou le outils comme dans la période précédente, on ne trouve plu autant de prédominances marquées, faciles à reconnaître e à signaler. Les formes, les objets anciens, reparaissent asse ciés les uns aux autres et à des objets, à des formes nouvelle: qui se reproduiront dans le dernier âge. Cette confusio même a pour nous des enseignements. On dirait que le tribus humaines, plus rapprochées, communiquent plu souvent entre elles et se font des emprunts réciproques. Tou jours est-il qu'elles savent se procurer des coquilles marine dans l'intérieur des terres et des instruments en pierr empruntés à des roches étrangères au pays qu'elles habiten L'homme est donc déjà ou voyageur ou commerçant ou mieux encore, l'un et l'autre.

Après avoir dit quelques mots du *dépôt de Ver*, qu'il sembl regarder comme isolé, M. Hamy étudie avec d'assez granc détails les deux seuls types proprement dits distingués pa lui dans cette période, ce sont :

Le type de Grenelle, auquel il rapporte quelques localité de la rive droite de la Seine, aux environs de Paris ; diverse stations des plateaux voisins, entre autres Pont-Levoy ; que ques autres localités plus éloignées, telles que Saint-Jean Froidmantel, Pressigny, Pierrefitte, Saligny, Châtillon-lez Boulogne, etc.

Le type d'Aurignac, auquel il rattache les *grottes* ou *abri* de Châtel-Perron, Gorge-d'Enfer, Cro-Magnon, Engis, Engi boul, le Trou-du-Sureau, la Chaise et Bize.

L'auteur caractérise le premier de ces deux types surtou par un perçoir un peu différent de celui des bas niveaux de l Somme, et par une lame plate formée d'un fragment d'o long grossièrement éclaté à l'une de ses extrémités, d manière à pouvoir s'emmancher à la façon du couteau actuel Il est bien moins explicite relativement au second type, qu me semble manquer d'une caractéristique précise.

L'apparition d'un instrument en os dans la caractéristiqu du type de Grenelle annonce que le travail de cette substanc

gagne en importance. On constate ce progrès même dans les collections d'objets retirés des terrains alluviens, mais surtout dans celles dont les cavernes ont fourni les matériaux. A Aurignac, M. Lartet a recueilli des poinçons très aigus en bois de chevreuil ; des lances ou dards en bois de renne ; des flèches en os à tête lancéolée, sans barbes ni ailerons ; des lissoirs en lames minces de bois de renne. Il a retiré de la même localité, bien qu'elle eût été déjà dévastée, plusieurs autres instruments, parmi lesquels il en est un bien digne d'attention. C'est une lame en bois de renne présentant, sur l'une de ses faces planes, de nombreuses raies transversales

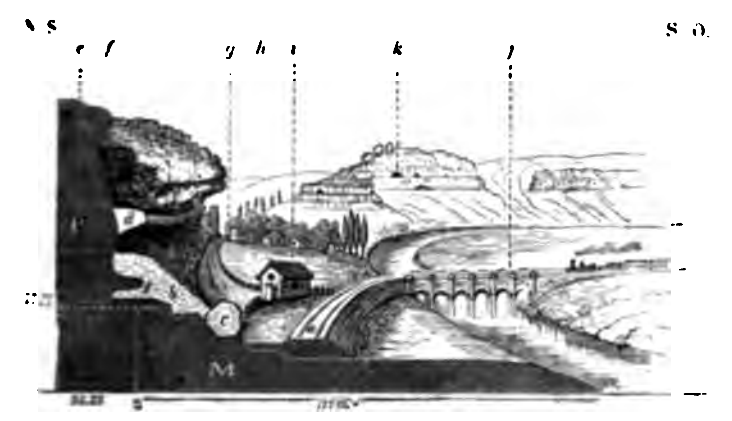


Fig. 11. — Profil transversal de la vallée de la Vézère, passant par l'abri de Cro-Magnon — *p*, calcaire crétacé ; *m*, éboulis des talus et alluvions ; *e*, rocher de Cro-Magnon ; *f*, abri ; *d*, surplomb du rocher qui a disparu ; *b*, talus ; *c*, gros bloc calcaire ; *g*, château et village des Eyzies ; *h*, vallée de la Beune ; *i*, maison du garde-carrière ; *k*, grottes du cuyle ; *j*, pont du chemin de fer (Louis Lartet).

également distancées, avec une lacune qui les divise en deux séries ; sur chacun des bords latéraux ont été entaillées d'autres séries de coches plus profondes et régulièrement espacées. « On serait tenté, dit M. Lartet, de voir là des signes » de numération exprimant des valeurs diverses ou s'appli- » quant à des objets distincts. » M. Steinhauer fait de ce curieux objet une marque de chasse (1).

C'est encore à Aurignac que M. Lartet a trouvé le premier sifflet de chasse fait en perçant d'un trou une phalange de renne. Là aussi le même savant a rencontré le plus ancien

(1) Hamy.

essai de sculpture artistique qui ait été signalé jusqu'ici. Il s'agit d'une canine de jeune ours des cavernes, qui a été dépouillée de son émail, amincie des deux côtés et entaillée de manière à figurer très grossièrement un bec et une tête d'oiseau (1).

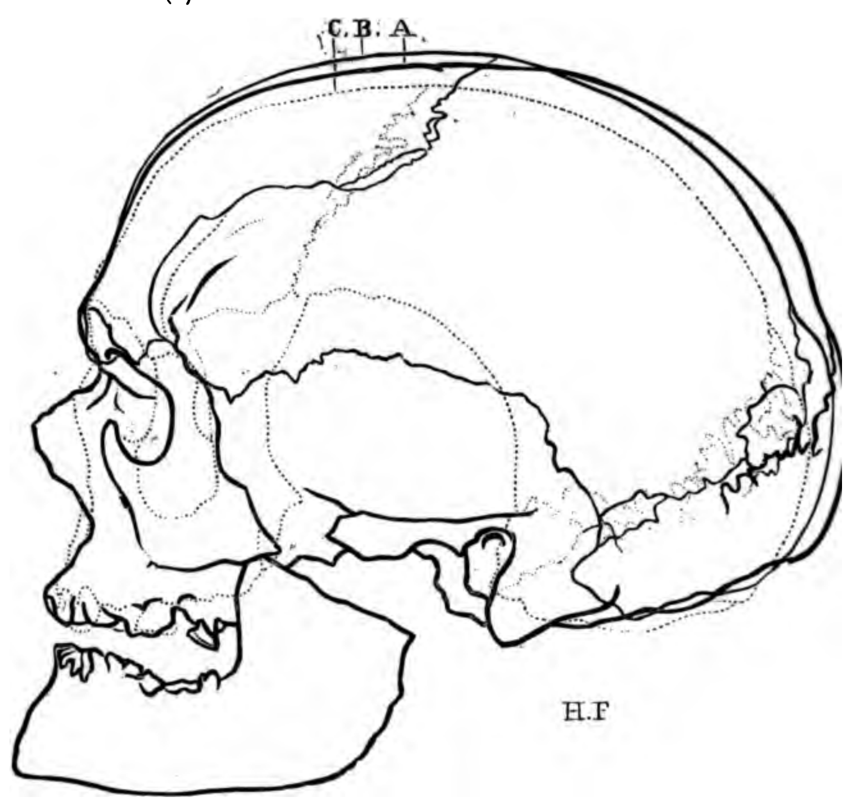


FIG. 15. — Superposition des contours des crânes de Cro-Magnon, n°s 1 (A) et 2 (B), et de Grenelle, n° 1 (C).

Nous n'avons pas à nous arrêter aux stations que M. Hamy rattache à son type de Grenelle. Nous ne saurions agir de même pour celles qui relèvent du type d'Aurignac. Il en est,

(1) Depuis que ceci a été écrit, MM. Cartailhac et Trutat ont examiné à nouveau le gisement d'Aurignac et ont distingué deux couches, dont la supérieure appartient à l'époque néolithique, par conséquent aux temps géologiquement modernes. Tout en confirmant les faits essentiels découverts par Lartet, ils ont dû faire des réserves au sujet de l'âge de plusieurs objets et, en particulier, au sujet des fragments de poteries grossières retirés de la même localité.

parmi ces dernières, qui présentent un intérêt tout spécial. Il suffit de citer celles d'Engis et de Cro-Magnon. La première rappelle les découvertes de Schmerling si longtemps méconnues, mais dont on apprécie aujourd'hui toute la

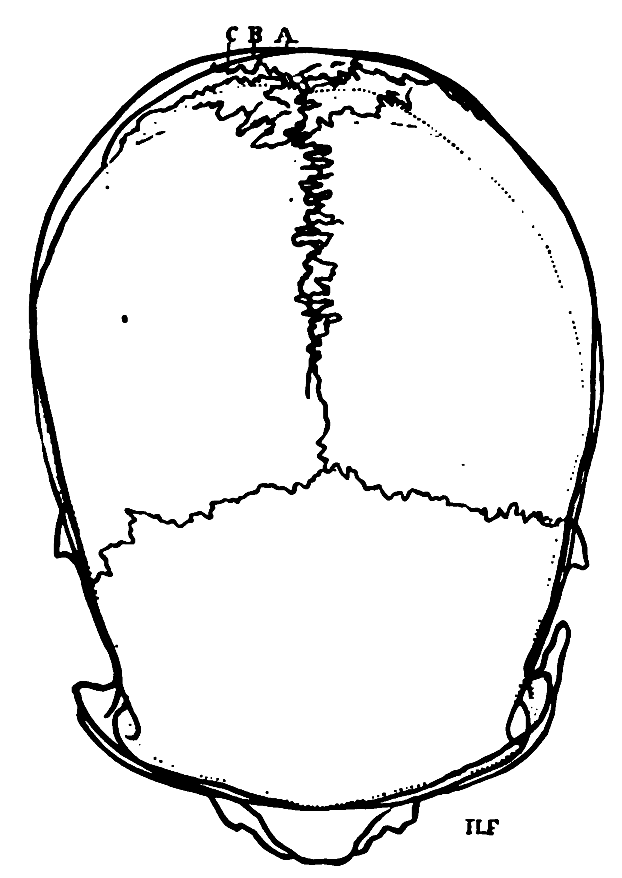


FIG. 16. — *Norma verticales* des crânes de Cro-Magnon, n° 1 (A) et 2 (B), et de Grenelle, n° 1 (C).

leur; la seconde a fourni à l'anthropologie des temps gla-
ires les matériaux les plus complets dont on ait longtemps
posé. Surtout elle nous a fait connaître un type humain
s plus remarquables (1) (voy. fig. 15 et 16). Sans pré-

(1) Les recherches de Schmerling ont duré plusieurs années, et sont toutes antérieures à 1833. L'*abri* de Cro-Magnon a été découvert en 1868. Il a été décrit avec le grand soin par M. Louis Lartet dans un mémoire intitulé : *Une sepulture des*

senter le même intérêt, les autres localités dont s'occupe l'auteur ont aussi leur part d'importance. M. Hamy indique rapidement la faune paléontologique de chacune d'elles et la nature des objets qu'elles ont fournis. Parmi ces derniers, je signalerai divers objets de parure, ainsi que des fragments de minerai de fer et de manganèse, trouvés par M. Bailleau, à Châtel-Perron, et étrangers à la localité où ils ont été recueillis. M. Bailleau pense qu'ils avaient été apportés par les indigènes, qui s'en servaient pour se peindre ou se tatouer. Les trouvailles de même nature, faites en Belgique, par M. Dupont, et ce que nous voyons se pratiquer de nos jours chez certains sauvages, permettent de regarder cette conjecture comme très probablement fondée.

La race humaine qui se montre à cette époque se distingue des précédentes. Elle est, il est vrai, dolichocéphale comme celle d'Eguisheim ; mais elle est d'une taille plus élevée (1). Son ossature annonce une force musculaire très considérable. Le crâne se distingue par diverses particularités, entre autres par sa capacité, qui égale celle des populations actuelles les mieux douées sous ce rapport, capacité répartie d'ailleurs d'une manière bien plus égale entre les régions antérieure et postérieure. Au lieu d'être étroit et fuyant, le front est large et suffisamment élevé ; la face, au lieu d'être étroite et allongée, est fort large et relativement courte.

L'âge du renne, tel que le comprend M. Hamy, succède à la période de transition, et se partage lui-même en deux parties, qui me semblent correspondre à peu près aux deux âges du renne et de l'aurochs proposés par M. Lartet. Il embrasse l'ensemble des terrains quaternaires supérieurs, le *diluvium rouge* et le *lœs* restant réservés à la seconde partie. Les grands

troglodytes du Périgord (*Bulletin de la Société d'anthropologie*, 2e série, t. III). Ce mémoire a été reproduit en anglais dans les *Reliquiæ Aquitanicæ*, ouvrage où MM. Édouard Lartet et Christy ont exposé l'ensemble de leurs recherches communes, et qui renferme aussi la description détaillée des ossements humains de Cro-Magnon par MM. Broca et Pruner-bey (1 vol. in-4°, J.-B. Baillière).

(1) La différence de taille entre les deux races est même plus grande qu'on ne le pensait quand j'ai écrit cette *Etude*. L'homme de Canstadt, appelé ici race d'Éguisheim, n'avait guère que 1m,68 à 1m,73. La race de Cro-Magnon présentait en moyenne 1m,78 et atteignait jusqu'à 1m,85 chez l'homme, 1m,66 chez la femme.

mammifères caractéristiques des âges précédents disparaissent. Le mammouth seul persiste, quoique devenant de plus en plus rare, si bien qu'on ne l'a rencontré qu'une seule fois dans le lœss (1). Le renne, au contraire, domine d'une manière remarquable, et c'est à juste titre qu'il donne son nom à cette portion des temps quaternaires. Sa présence atteste d'ailleurs que les conditions climatériques, quoique s'adoucissant quelque peu, sont encore bien sévères dans la région aujourd'hui la plus tempérée de l'Europe, et on le voit, entre autres à Schussenried, suivre pour ainsi dire pas à pas la retraite des glaciers.

Les difficultés de la classification par types de stations adoptée par M. Hamy se font sentir ici peut-être plus encore que dans l'étude de l'époque précédente. De là résulte une certaine indécision dans les rapports établis par l'auteur. Il place en tête des localités appartenant à la première partie de cet âge certaines stations du Boulonnais, Châtillon-sur-Seine et Schussenried, sans indiquer aucun lien spécial entre elles; puis il distingue trois types autour desquels se rangent un petit nombre de stations; ce sont :

Le type des Eyzies, comprenant les stations de Massat, la Vache, Savigné, le Chaffaud;

Le type de la Madeleine, comprenant les stations de Laugerie-Basse, Bruniquel, Montastruc, Lafaye, Plantade, toutes situées en France; de Salève, en Suisse; de Goyet et du Trou-Magrite, en Belgique;

Le type de Laugerie-Haute, comprenant Pont-à-Lesse et Solutré. Plusieurs de ces stations-types, entre autres celle de Cro-Magnon, celle du Moustier dont il a été parlé plus haut, et deux autres presque aussi intéressantes, sont échelonnées le long d'une vallée étroite, au fond de laquelle coule la Vézère, qui prend sa source près de Chavagnac et se jette dans la Dordogne à Linceuil. M. Hamy a dressé la carte ci-jointe où

(1) M. Édouard Dupont l'a également rencontré dans la grotte de Chaleux; mais les caractères de l'os et les circonstances dans lesquelles il a été trouvé ont conduit le savant belge à regarder cette pièce comme ayant été empruntée à des terrains plus anciens et transportée, à titre d'objet rare ou curieux, peut-être à titre d'amulette, dans la demeure de ces troglodytes du second âge du renne. (*L'homme pendant les âges de la pierre, dans les environs de Dinant-sur-Meuse*, p. 205, Bruxelles, 1871.)

sont indiquées ces localités, dont le nom est si grand e
anthropologie (voy. fig. 17).

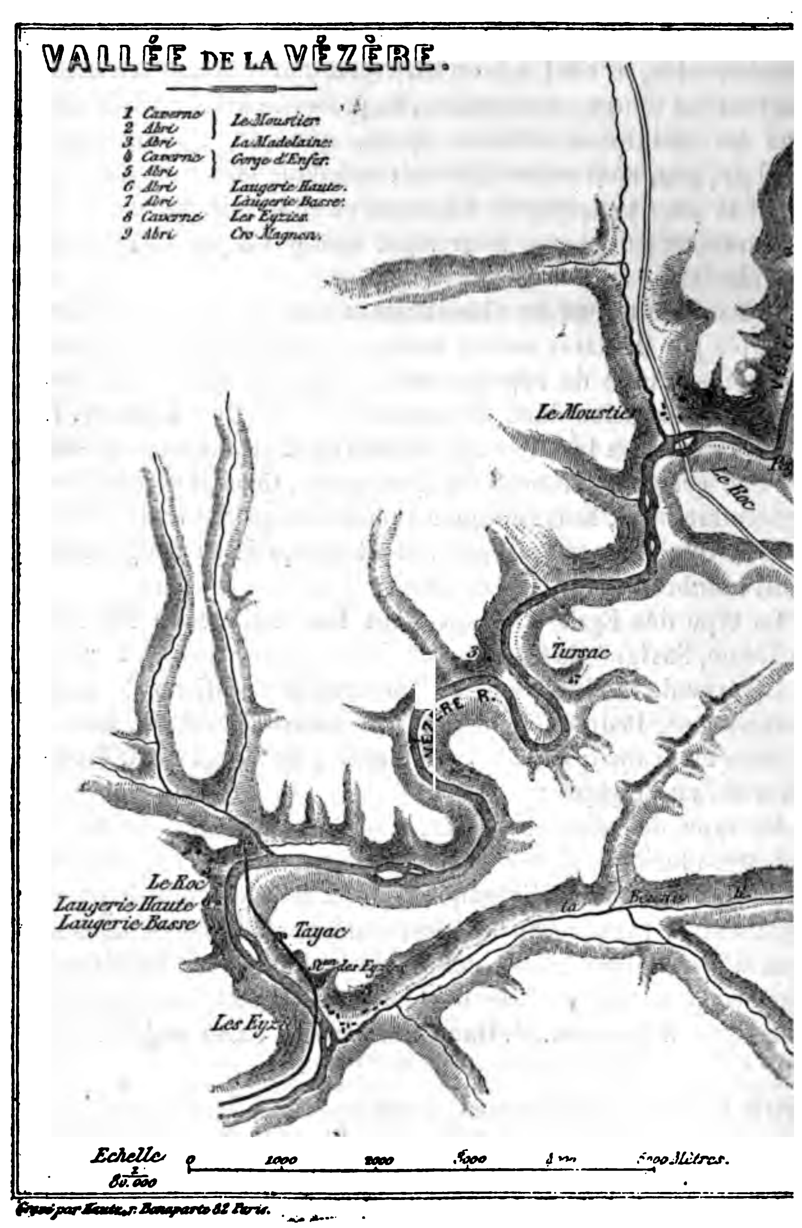


FIG. 17. — Carte des stations humaines quaternaires de la vallée de la Vézère.

Dans les couches alluviales et les cavernes de cet âge, les restes de l'industrie humaine présentent l'association des plus anciennes formes à des formes toutes nouvelles. Ainsi, dans un des gisements du Boulonnais, qu'il a été des premiers à étudier, M. Hamy a rencontré des pointes de silex semblables à celles du Moustier et des casse-tête d'Aurignac.



Fig. 18. — Très beau couteau en silex, entier et retaillé sur les bords, long de plus de 9 centimètres



Fig. 19
Pointe de lance de Solutré
(H. de Ferry).

En revanche, dans les vallées de la Somme et de la Seine, on a découvert, très exceptionnellement il est vrai, de grandes haches ovales allongées, regardées comme caractéristiques par M. de Mortillet. La plupart de ces objets en silex attestent un progrès sensible dans l'art de la taille. Toutefois le trait le plus frappant du travail de la pierre à cette époque est la singulière prédominance des couteaux, c'est-à-dire de ces lames allongées, presque toujours un peu courbes, dont la partie

concave ne présente qu'une surface continue, tandis que le côté convexe porte deux ou le plus souvent trois facettes longitudinales plus ou moins régulières (voy. fig. 18). Cette prédominance est telle, que quelques personnes ont proposé de désigner cette époque sous le nom d'*âge des couteaux.*

Peut-être la multiplication remarquable de ces outils s'explique-t-elle par le développement même que prend, à ce moment, le travail de l'os et de la corne. Aux armes des anciens jours, aux armatures de flèches en silex à pointe fine (voy. fig. 19) viennent se joindre des flèches et harpons en bois de renne, qui nécessitaient un long travail et une véritable adresse. Les plus curieux consistent en une tige plus ou moins forte terminée par une pointe aiguë, en arrière de laquelle sont étagées tantôt sur un rang, tantôt sur deux, des pointes en forme d'épines recourbées. Ces pointes ont été réservées dans l'épaisseur du bois réduit au diamètre voulu pour former la tige (voy. fig. 20). Une ou deux saillies également conservées

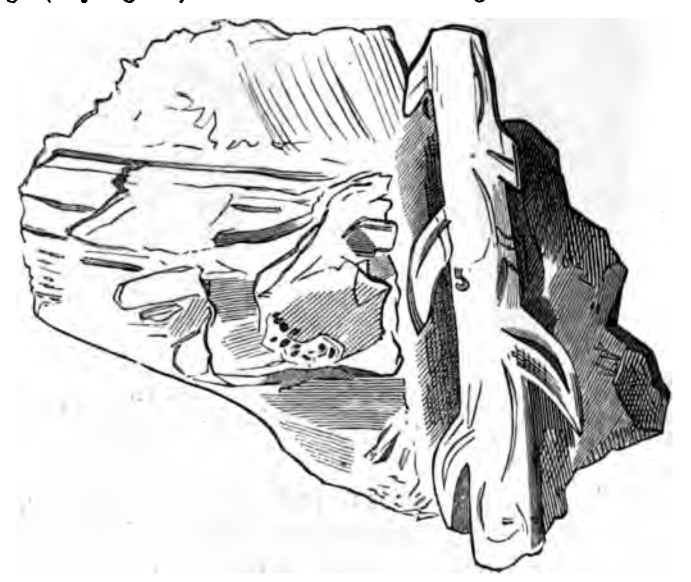


Fig. 20. — Fragment de brèche des Eyzies avec un harpon en bois de renne barbelé.

à la partie postérieure du harpon devaient s'engager dans autant de crans ou de mortaises d'une hampe creuse (1). Au

(1) Lartet.

reste, tous les harpons de cette époque n'étaient probablement pas d'une seule pièce. M. Hamy pense que certains corps en bois de renne, fusiformes, droits ou un peu courbés, ont dû fournir à la fois la pointe et le crochet d'armes plus ...tiles, et qu'on en fabriquait aussi avec une tige portant des ...oches destinées à fixer soit des crochets de même nature, ...it des dents de poisson... Ce que l'on constate de nos jours ...ez certaines populations sauvages donne la plus grande ...obabilité aux conjectures de M. Hamy. Les armes de pierre ...'étaient pas pour cela entièrement abandonnées et elles con...rvaient toute leur puissance, comme l'atteste la vertèbre du ...une renne qu'avait traversée la pointe d'une lance ou d'un ...velot, et dont je reproduis le dessin (voy. fig. 21 et 22).



... 21 et 22. — Vertèbre lombaire d'un jeune renne, transpercée par une lame de ...x. — Elle est représentée, figure 21, par la face où a pénétré l'arme, et figure 22, par l'autre face où l'on voit sa pointe.

J'appellerai l'attention d'une manière spéciale sur le développement artistique dont M. Hamy montre fort bien les progrès successifs. L'art du dessin, ou mieux de la gravure, presque constamment appliqué à la reproduction des animaux, s'essaye d'abord sur l'os ou la corne. Il aborde ensuite la pierre. Le burin doit avoir été à peu près toujours une pointe en silex. Avec cet instrument, quelque imparfait qu'il fût, les troglodytes de l'âge du renne étaient arrivés peu à peu à des résultats vraiment remarquables. Au début, le trait est simple et plus ou moins indécis. Plus tard il se précise, acquiert de la fermeté et une sûreté singulière (voy. fig. 23), se creuse

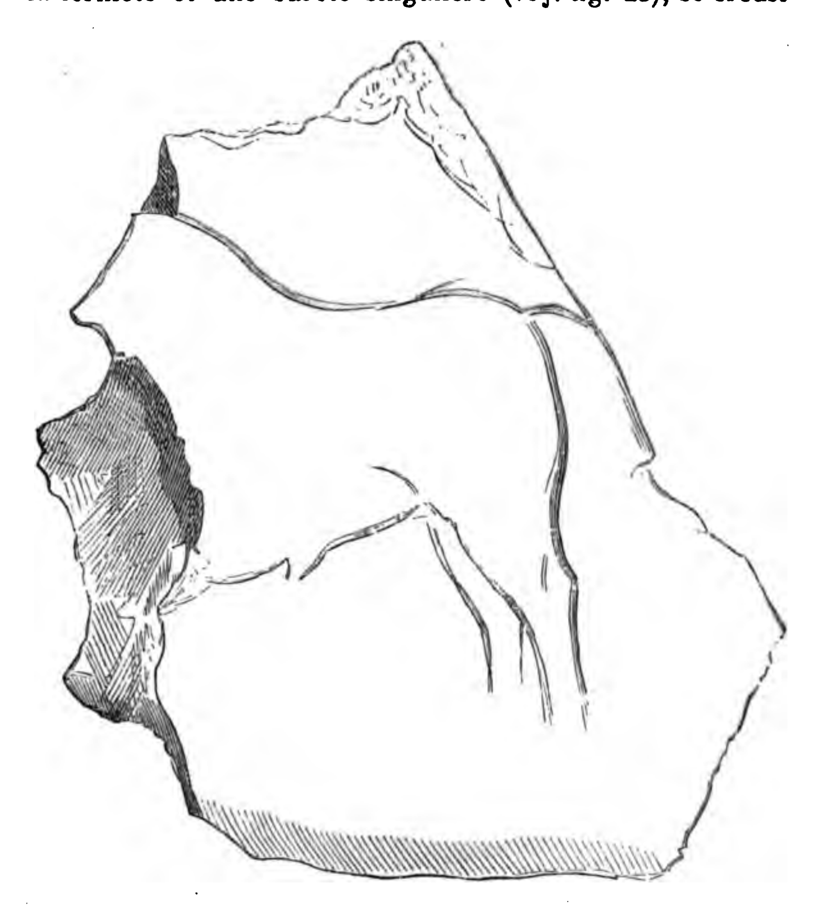


FIG. 23. — Palme de bois de renne avec figure gravée de grand herbivore, tronquée dans sa partie antérieure (Lartet et Christy).

davantage dans les lignes principales, indique par des incisions plus légères certains détails tels que les poils ou une crinière, et accuse même les ombres par de faibles hachures. Mais ce qu'on retrouve presque toujours, c'est le sentiment vrai de la réalité et la reproduction exacte de caractères qui permettent de reconnaître souvent à coup sûr, non seulement le groupe, mais l'espèce même que l'artiste a voulu représenter. L'ours gravé sur schiste que M. Garrigou a trouvé dans la grotte inférieure de Massat, avec le front bombé qui le caractérise, ne peut être que l'ours des cavernes, dont cet observateur a recueilli les ossements au même lieu. Lorsque l'on compare les dessins et les détails anatomiques que nous possédons sur le mammouth de la Sibérie avec la gravure sur ivoire découverte par M. Lartet (1), à la Madeleine, il est impossible de ne pas voir dans cette dernière la représentation fidèle de cet *Elephas primigenius* qui a traversé tous les temps glaciaires, et dont on a rencontré les cadavres intacts dans le sol glacé du nord de l'Asie. Des bœufs, des bouquetins, le cerf, l'élan, la loutre, le castor, le cheval, l'aurochs, des cétacés, certains poissons, etc., ont pu être reconnus presque toujours avec la même certitude. Le renne surtout est représenté souvent d'une manière remarquable. On peut en juger par la gravure trouvée près de Thaïngen (Suisse) et que je reproduis ici (fig. 24).

A en juger par ce qui nous est connu, la sculpture s'était élevée peut-être plus haut que le dessin chez les populations de cet âge. Laissons de côté les nombreux intermédiaires existant entre les essais informes d'Aurignac et les pièces achevées des cavernes les plus récentes; ne citons que les deux manches de poignard en ivoire trouvés sous l'*abri* de Montastruc, par M. Peccadeau de l'Isle (2). Tous deux représen-

1 La découverte de cette gravure eut lieu en 1864, sous les yeux de MM. Falconer et de Verneuil. Cet objet, si précieux à tant de titres, a été reproduit très exactement dans une planche des *Annales des sciences naturelles*, 5ᵉ série, t. IV p. 14.

2 Dans ces sculptures, les animaux sont placés en sens inverse. Dans l'une, le museau s'allonge sur la lame, ce sont les jambes postérieures dans l'autre. Dans toutes deux malheureusement les lames sont brisées. C'est la première dont nous donnons ici le dessin.

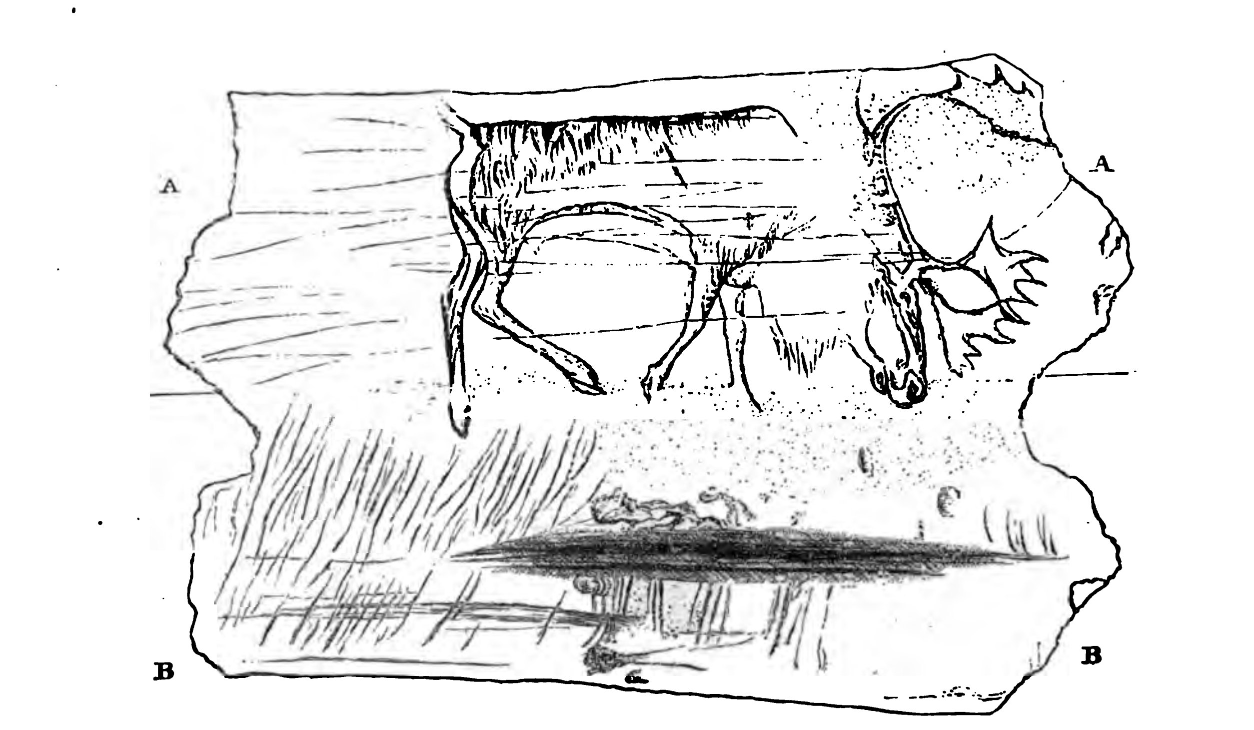


Fig. 24. — Bois de renne gravé sur tout son pourtour, trouvé dans une grotte ou abri, près de Thaïngen, canton de Schaffouse a supposé le bois déroulé, de manière à montrer l'ensemble de la gravure. — AA, côté qui porte la figure du renne ; BB, l' des incisions représentant peut être du gazon et une petite mare. — *aa*, indication du plan de partage des deux moitiés (Heim, *Mittheilungen ant. Gesellschaft in Zurich*, vol. XIII, 1874 et *Reliquiae aquitanicae*, fig. 96.)

tent un renne accroupi, les jambes repliées, la tête allongée et les bois couchés le long du corps, de manière à ne gêner en rien la préhension de l'arme. Certainement, même à n'en juger que par la gravure (voy. fig. 25), et bien mieux encore si l'on a manié les pièces et tenu compte des détériorations produites par un long séjour dans une terre humide on devra



Fig. 25. Bâton de commandement, avec gravure représentant une tête de cheval. La Madeleine (*Reliquiæ Aquitan.*, fig. 33).

reconnaître que les artistes de ce temps-là ne le cédaient que d'assez peu de chose à nos sculpteurs ornemanistes.

L'homme ne figure que très rarement parmi ces dessins, ces sculptures; et les représentations qui en ont été recueillies jusqu'ici sont d'une infériorité relative étrange à constater.

La statuette d'ivoire trouvée par M. de Vibraye, à Laugerie-Basse, accuse l'enfance de l'art. Elle représente une femme nue, sans bras, maigre, allongée, raide, portant à la région des reins des protubérances assez étranges, et dont les parties sexuelles externes sont bien probablement exagérées.

M. Massénat a retiré de Laugerie-Basse un fragment de bois de renne, sur lequel est gravé un aurochs mâle fuyant devant un homme armé d'une lance ou d'un javelot. L'animal est magnifique; l'homme, au contraire, est détestable, sans proportions et sans vérité. On peut en dire autant de l'individu représenté sur une portion d'omoplate de bœuf et qui semble s'attaquer à une baleine. Cette pièce a été aussi découverte dans le même lieu par M. Massénat. Le dessin retiré de la Madeleine par MM. Lartet et Christy est peut-être un peu moins mauvais.

Quelque imparfaites que soient ces reproductions de notre espèce, elles n'en ont pas moins un intérêt réel. Elles nous montrent le sauvage du Périgord portant ses cheveux dressés en touffe sur le haut du front, comme certaines tribus de nos jours, et conservant au menton une longue barbiche, tandis que le reste de la figure paraît être rasé. Nous apprenons aussi qu'il visitait les bords de la mer et chassait tout nu. Il connaissait pourtant sans nul doute l'usage des vêtements, car parmi les objets recueillis dans les grottes figurent en grand nombre de véritables *aiguilles en os*, d'une finesse parfois remarquable. Au reste il savait, comme ses devanciers, combattre la rigueur du climat par l'emploi du feu; mais ce qui le distingue peut-être sur ce point, c'est la découverte d'un moyen prompt et sûr de se le procurer. MM. Lartet et Christy ont trouvé dans la grotte des Eyzies des galets de granit creusés d'une cavité plus ou moins profonde en forme de petit godet. Avec M. Roulin, ils pensent que ces instruments servaient à allumer des bâtons de bois sec qu'on faisait tourner rapidement dans ces cavités toujours rugueuses à raison de la nature de la pierre. Les sauvages de l'Amérique du Sud emploient aujourd'hui encore le même procédé.



FIG. 26. — Manche de poignard en ivoire, avec sculpture représentant un renne. Montastruc (Peccadeau de l'Isle).

M. Hamy passe très vite sur le second âge du renne. Il rapporte toutes les stations de cette période à un seul type,

celui de Chaleux, et se borne à mentionner cette localité à côté de quelques autres de la même province belge (le *Trou-du-Frontal*, le *Trou-des-Nutons*). Il aurait pu, ce me semble, consacrer au moins quelques lignes à cette station remarquable, qui, par suite d'un éboulement de la voûte, nous a conservé intact un *intérieur domestique* de ces temps reculés.

La période dont il s'agit ici a une importance très grande. C'est elle qui, à tous les points de vue, relie les temps paléontologiques aux temps actuels. Le sol porte la trace de phénomènes sur lesquels les géologues sont loin d'être d'accord, mais qui tous accusent de vastes inondations. La fonte des glaciers y a-t-elle été pour une part? Déjà nous les avons vus reculer à Schussenried. Nul doute que la température ne se soit progressivement élevée, d'une façon plus ou moins régulière, depuis cette époque jusqu'au moment où elle s'est arrêtée aux limites que nous connaissons. Ces conditions d'existence nouvelles ont dû être en grande partie cause de l'extinction de certaines espèces. Elles ont dû agir sur l'homme lui-même, et amener dans les sociétés rudimentaires de cet âge une crise dont il semble que nous saisissons les traces.

En effet, M. Hamy remarque avec raison que les œuvres de cette période portent l'empreinte d'une sorte de décadence. Le matériel instrumental se simplifie, les produits de l'industrie sont sensiblement inférieurs. La taille de la pierre se maintient, il est vrai, et se perfectionne même parfois. Mais peut-être, dirons-nous, l'intervention d'un nouvel élément anthropologique se fait-il sentir ici. A Saint-Martin d'Excideuil, par exemple, MM. Jules et Philippe Parrot ont recueilli, à côté d'objets d'une exécution grossière, des silex dont la perfection et la forme rappellent la période néolithique et le travail des artistes danois. J'ai visité la collection de MM. Parrot, et, comme M. Hamy, j'ai été frappé du contraste qu'il signale et de la ressemblance que présente surtout une magnifique pointe de lance en feuille de laurier avec les objets de même nature que j'avais vus à Copenhague. Je serais fort tenté de voir dans cette juxtaposition le témoignage d'une initiative venant du dehors. Toujours est-il que, si le travail

du silex a gagné sur certains points, celui de l'os a perdu sensiblement et partout. Dans aucune des cavernes si riches et qu'il a si bien explorées, M. Dupont ne semble avoir rien découvert qui ressemble aux harpons, aux flèches barbelées des Eyzies ou de la Madeleine.

L'une des pièces trouvées dans la grotte de Lourdes par M. Alphonse Milne Edwards pourrait peut-être représenter les anciens harpons; mais quelle différence entre les petits tubercules échelonnés à la surface et les grandes épines recourbées que savait réserver et façonner l'homme de l'époque précédente (1)! Les détails donnés sur diverses localités par MM. Chantre, Combes, Lalande, Detroyat, prêteraient à des observations analogues. L'industrie de l'os semble même disparaître entièrement dans la grotte de Pegna-la-Miel, en Espagne, explorée par M. Louis Lartet. Enfin, surtout, on n'a rencontré nulle part un objet quelconque rappelant, même de très loin, les dessins et les sculptures d'animaux, parfaitement dignes d'être appelés des œuvres d'art, dont nous avons parlé plus haut.

La race humaine que M. Hamy a plus particulièrement rattachée à cette époque a été de bonne heure bien connue, grâce aux recherches persévérantes et aux riches découvertes faites en Belgique par M. Dupont dans la petite vallée de la Lesse. Le Trou-du-Frontal lui a fourni entre autres deux têtes osseuses dont la boîte crânienne et la face sont en assez bon état pour se prêter à des études détaillées (voy. fig. 27, 28, 29 et fig. 30, 31 et 32). Des mâchoires inférieures, au nombre de plus de vingt, des os du bassin et des membres supérieurs et inférieurs, ont ajouté des indications précieuses à celles que fournissaient les têtes entières et les divers fragments de crânes. Or tous ces restes ont appartenu à une race plus ou moins brachycéphale et de petite taille. Les individus dépassant quelque peu la taille moyenne ne s'y montrent qu'exceptionnellement. Aucun n'a présenté des proportions comparables à celles des hommes d'Eguisheim et surtout de Cro-Magnon.

(1) Alphonse Milne Edwards, *De l'existence de l'homme pendant la période quaternaire dans la grotte de Lourdes* (*Annales des sciences naturelles*, 4e série, 1862, t. XVII, pl. VI).

Les découvertes de M. Dupont ont été, on peut le dire, le point de départ de recherches nouvelles et ont permis des rapprochements d'un intérêt plus général. Le naturaliste belge avait montré que les nombreux maxillaires inférieurs retirés des cavernes de la Lesse se rattachaient à deux types bien ac-



Fig. 27. — Premier crâne du Trou-du-Frontal, vu de profil.



Fig. 28. — Le même, vu par derrière. Fig. 29. — Le même, vu d'en haut.

cusés. M. Hamy, d'un côté, et moi, de l'autre, nous avions rattaché diverses mâchoires fossiles trouvées en France à chacun de ces types. Or les séries, ainsi formées, aboutissaient toutes deux à la mâchoire humaine trouvée dans la grotte d'Arcy-sur-Cure, par M. de Vibraye. Il semblait donc que tous les

groupes brachycéphales et de petite taille dont on avait rencontré les traces venaient aboutir aux races ou à la race de la Lesse.

Mais là ne s'arrêtait pas cette chaîne, qui, d'anneaux en anneaux, embrasse une grande partie l'époque post-pliocène.



Fig. 30. — Deuxième crâne du Trou-du-Frontal, vu de profil.

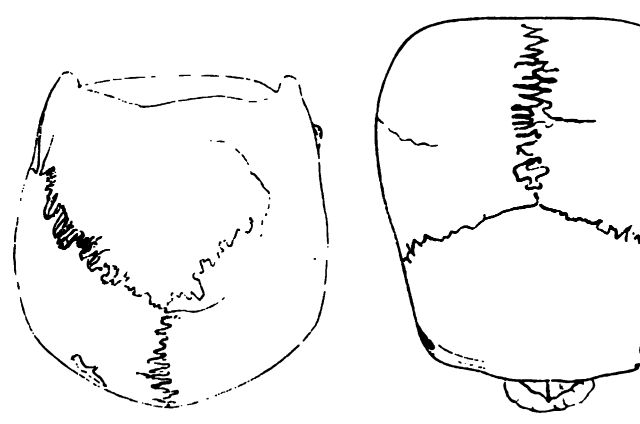


Fig. 31. — Le même, vu par derrière. Fig. 32. — Le même, vu d'en haut.

J'avais signalé depuis longtemps l'extrême ressemblance existant entre la mâchoire de Moulin-Quignon et celle d'une des têtes d'Esthoniens qui, grâce à MM. de Baër et de Khanikoff, ont été cédées au Muséum de Paris par celui de Saint-Pétersbourg. Au premier coup d'œil jeté sur ces têtes contempo-

crânes, M. Dupont demeura frappé des analogies étranges que l'une d'entre elles présentait avec celles qu'il venait de retirer du Trou-du-Frontal, et l'étude détaillée ne fit que confirmer cette première impression. M. Pruner-bey, traitant la question dans son ensemble, signala les rapports existant entre ces crânes fossiles de vieilles races et certaines têtes osseuses empruntées à diverses populations actuelles. J'eus l'occasion de faire moi-même des observations semblables. En somme, on arrivait dès ce moment à suivre en quelque sorte étapes par étapes les hommes fossiles de petite taille, depuis l'âge du mammouth jusqu'à nos jours, depuis les bassins de la Somme, de la Seine, de la Saône, de la Garonne, de la Lesse, jusqu'aux bords de la Baltique et sur bien d'autres points.

Sans doute, les points de repère qui jalonnent cette longue route ne présentaient pas tous des garanties égales de fixité et de certitude ; sans doute il a fallu faire aux premières opinions adoptées sur certaines questions spéciales des modifications de détail (1). Mais les résultats généraux se sont de plus en plus confirmés. Or, si l'on se reporte à l'époque où M. Hamy écrivait et où je rendais compte de son livre, si l'on tient compte du petit nombre de matériaux dont disposaient les hommes d'étude, on ne pourra qu'être frappé du point où en était arrivée la science et des lueurs qu'elle commençait à jeter dans les épaisses ténèbres du plus lointain passé de l'espèce humaine.

Quant aux races fossiles dolichocéphales, on ne pouvait

(1) Voy. le *Discours sur la question anthropologique*, par M. Pruner Bey (*Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques*, session de Paris, p. 315). J'ai trouvé sur quelques points de la Bretagne, en particulier près de Pont-l'Abbé, chez une métayère de mon honorable confrère M. du Chatellier, la taille, les proportions et les traits que supposent en tout ces ossements fossiles. J'ai dit ailleurs comment le mélange, sur divers points de l'Europe, de cet élément allophyle commun avec les éléments aryens, avait produit les rapports qui ont frappé quelques observateurs (*La race prussienne*, in *Revue des Deux Mondes*, 1871). Tous ces rapprochements restent vrais encore aujourd'hui. Toutefois, de nouvelles études m'ont démontré que les rapports entre ces divers groupes ne sont pas aussi étroits que je l'avais cru d'abord. Dans nos *Crania Ethnica*, nous avons cru, M. Hamy et moi, devoir répartir dans deux races, ou au moins deux sous-races, les têtes recueillies en Belgique par M. Dupont, et éloigner davantage les Esthoniens des hommes fossiles. J'ai indiqué déjà ces modifications dans ma manière de voir (*Crania Ethnica*, p. 139).

encore conclure aussi nettement que pour leurs sœurs brachycéphales. J'avais bien la presque certitude d'avoir retrouvé quelques descendants de celle de Cro-Magnon parmi les habitants du cœur de nos landes bordelaises. J'avais pu constater chez eux une dolichocéphalie des plus apparentes et la saillie très accentuée de la bosse occipitale; jointes à la largeur de la face, au développement des pommettes, aux fortes dimensions du maxillaire inférieur, qui caractérisent le type de Cro-Magnon. Ces traits étaient surtout très prononcés chez une femme que j'avais pu regarder à loisir, sans pouvoir malheureusement me livrer à un examen détaillé et scientifique. Or on sait que les caractères de race se conservent habituellement chez la femme mieux que chez l'homme. Toutefois il me manquait encore l'étude des crânes. De son côté, M. Pruner-bey, tout en formulant ses conclusions avec plus de réserve que lorsqu'il s'était agi des brachycéphales, avait admis la persistance de ce type en se fondant sur l'étude de quelques crânes venus d'Espagne. Aussi je crus pouvoir terminer ma première étude sur ce sujet en disant : « Tout permet donc de penser qu'un moment viendra où l'on pourra rattacher aussi un certain nombre de populations actuelles à l'homme dolichocéphale des anciens temps. »

On peut dire aujourd'hui que toutes ces prévisions ont été de plus en plus justifiées dans ce qu'elles ont de général à la suite d'observations répétées. Il est, je crois, admis aujourd'hui par tous les anthropologistes sérieux que les races quaternaires ont joué un rôle considérable dans la formation d'un très grand nombre de populations actuelles (1).

Tout en étudiant, surtout au point de vue archéologique, les manifestations intellectuelles dont l'homme fossile nous a laissé la trace dans ses œuvres, M. Hamy s'est bien gardé de négliger l'ordre de considérations dont s'étaient servis avec tant d'avantage de Jussieu, Nilsson et leurs imitateurs. Il a placé à la fin de chacune des principales parties de son livre des *Résumés ethnologiques succincts*, dans lesquels il

(1) Nous avons insisté, M. Hamy et moi, sur les considérations de cet ordre d'une manière spéciale dans nos *Crania Ethnica*. Je ne saurais entrer ici dans ces détails; mais on en trouvera un court résumé dans les pages suivantes. (Voy. aussi l'ouvrage que j'ai publié sous le titre de *L'espèce humaine*.)

compare les produits de l'industrie ou des arts paléontologiques à ce qu'on voit aujourd'hui chez diverses populations sauvages. Ce rapprochement l'a conduit à signaler les rapports curieux existant entre l'homme miocène, dont il admet l'existence, et les Tasmaniens ou les Australiens, entre les contemporains du mammouth et les Océaniens, entre les chasseurs de rennes et les Lapons, les Esquimaux et les Tchouktchis. Enfin il a montré comment on suit le renne au delà de l'époque quaternaire dans les dépôts tourbeux du nord de l'Europe, et comment il s'y présente parfois accompagné de silex taillés rappelant les principaux types dont il a été question. Certaines peuplades avaient donc suivi cet animal dans son émigration vers le nord, tandis que d'autres demeuraient en place, luttant contre les conditions plus ou moins défavorables d'une époque de transition géologique. Bientôt arrivèrent, au milieu de ces populations primitives, les hommes armés de la hache polie. C'était le commencement de l'ère néolithique, qui devait durer jusqu'à l'apparition des métaux. Arrivé à ce point, M. Hamy entrait donc dans l'époque géologique actuelle ; et, par conséquent, sa tâche était accomplie.

Cette tâche n'était rien moins que facile. L'auteur avait à réunir pour la première fois un nombre considérable de matériaux restés épars jusqu'à lui, à les coordonner d'après une méthode qui était à trouver. Il sut vaincre ces difficultés. Sans doute, à mesure que les faits se sont multipliés, d'autres rapports se sont révélés et des groupements nouveaux sont devenus nécessaires. Mais, par cela même qu'il avait substitué un tableau d'ensemble à des faits jusque-là sans liaison, M. Hamy avait rendu à la science anthropologique un service très réel, très sérieux, et qui est certainement pour une part dans les progrès accomplis depuis la publication de son livre.

IV

État actuel de la science. — Races de Canstadt, de Cro-Magnon, de Furfooz, de Grenelle et de la Truchère. — Leurs caractères physiques. — Leur état social. — Leur rôle dans la formation des populations modernes.

Ces progrès ont été plus prompts et plus considérables qu'on n'aurait osé l'espérer. D'abord, les découvertes se multiplièrent sur presque tous les points de l'Europe. Puis, successivement l'Asie, l'Afrique, l'Amérique fournirent leur contingent à l'histoire des populations humaines, ayant vécu dans les temps géologiques qui ont précédé l'époque actuelle. Trop souvent, on ne rencontra que les instruments en pierre, en os, etc., témoignages de leur industrie. Toutefois le nombre des ossements recueillis s'accrut de jour en jour. Des têtes osseuses plus ou moins complètes, des ossements isolés, très rarement des squelettes entiers figurèrent bientôt dans nos collections. Il devint dès lors possible d'étudier l'homme fossile indépendamment de ses œuvres, de distinguer et de caractériser par leurs traits crâniologiques les races diverses déjà existantes à cette époque; de rechercher jusqu'à quel point elles sont intervenues dans la constitution des races les plus modernes. C'est ce que nous avons cherché à faire, M. Hamy et moi, dans les premières livraisons de nos *Crania Ethnica* (1).

Sans doute de nouvelles découvertes ont eu lieu depuis cette publication, et, parmi elles, il n'est que juste de mentionner celles de MM. Piette (grotte de Gourdan), Chapelain-Duparc et Louis Lartet (grotte Durutty), Prunière (grottes de la Lozère). Toutefois ces nouveaux documents n'ont fait que confirmer de tout point les résultats que nous avions annoncés. Peut-être découvrira-t-on de nouveaux types humains quaternaires. Mais il nous est permis de penser que nos divisions ethnologiques seront conservées.

(1) *Crania Ethnica, Les crânes des races humaines décrits et figurés d'après les collections du Muséum d'histoire naturelle de Paris, de la Société d'anthropologie de Paris et des principales collections de France et de l'étranger*, par MM. A. de Quatrefages et E. Hamy. 1 vol. grand in-4° et 1 atlas de 100 planches et 483 figures dans le texte. Paris, J.-B. Baillière et fils, 1873-1882.

De mon côté, en réunissant les données fournies par l'ostéologie et l'archéologie préhistoriques, j'ai tâché de montrer ce qu'étaient ces antiques races physiquement et intellectuellement (1). J'ajoute à mon ancienne étude un court résumé de cet ensemble de recherches.

Tous les fossiles humains rencontrés jusqu'à ce jour se rattachent à six races plus ou moins distinctes, qui sont la race de Canstadt; la race de Cro-Magnon; la race mésaticéphale de Furfooz; la race sous-brachycéphale de Furfooz; la race de Grenelle; la race de la Truchère. Toutes ces races appartiennent à l'époque quaternaire qui a précédé immédiatement la nôtre.

Les races de Canstadt et de Cro-Magnon sont dolichocéphales; les quatre autres vont progressivement de la mésaticéphalie à la brachycéphalie vraie. Mais, jusqu'ici du moins, les variations de l'indice céphalique sont bien moins étendues chez ces hommes fossiles que chez nos contemporains. Cet indice pris sur le crâne de Néanderthal, qui exagère les caractères de la race de Canstadt, est de 72,00, et de 84,32 dans le crâne de la Truchère. La différence est donc de 12,32. Or Huxley a vu, chez un Papoua-Maori, l'indice descendre à 63,54, tandis qu'il s'élevait jusqu'à 97,70 chez un Esquimau, ce qui donne une différence de 34,16.

L'étude de la taille fournit un résultat semblable. En la calculant d'après la longueur des fémurs, selon les règles adoptées, on trouve que l'homme de Menton mesurait 1m,89 et un des troglodytes de Furfooz 1m,50. La différence est de 39 centimètres. Dans les races actuelles, la taille s'élève jusqu'à 1m,93 (Polynésiens de Schiffer et de Tongatabou) et descend jusqu'à 1 mètre (Boschisman). Ici la différence est de 93 centimètres.

Dolichocéphale ou brachycéphale, petit ou grand, l'homme quaternaire est toujours homme dans l'acception entière du mot. Toutes les fois que les ossements recueillis ont permis d'en juger, on a retrouvé chez lui le pied, la main propres à notre espèce; on a constaté cette double courbure de l'épine dorsale, tellement caractéristique, que Serres en faisait l'at-

(1) *L'espèce humaine*, 7e édition. Paris, Germer Baillière, 1883

tribut de son Règne humain. Toujours, chez lui comme cl nous, le crâne l'emporte en développement sur la face. Da le crâne du Néanderthal, si souvent proclamé comme étε *bestial*, la capacité crânienne est encore plus du double de qu'on a jamais trouvé chez le plus grand gorille (1). Schaa hausen lui-même reconnaît qu'elle est au moins égale à ce des Malais, supérieure à celle des Indous de petite taille. Nous pouvons donc appliquer à l'homme fossile les parol d'un anatomiste bien peu suspect en pareille matière, et di avec Huxley : « Aucun être intermédiaire ne comble la brèc qui sépare l'homme du troglodyte. Nier l'existence de (abîme serait aussi blâmable qu'absurde (2). »

Esquissons maintenant l'histoire de nos ancêtres fossiles

RACE DE CANSTADT. — C'est la plus ancienne des races fo siles. Elle est franchement dolichocéphale. Son indice crâni varie de 72 à 75 environ. Longtemps connue seulement p le crâne du Néanderthal dont j'ai parlé à diverses repris c'est elle qui a donné lieu aux hypothèses que j'ai dû co battre.

Dans cette race, les crânes masculins présentent consta ment des arcades sourcilières très développées. L'homme Néanderthal exagérait encore ce trait (voy. fig. 12 et 13). De même il résulte que le front, étroit et bas, semble plus fuya qu'il ne l'est en réalité. La voûte crânienne est d'ailleurs su baissée et se prolonge fortement en arrière. Ces traits s'adc cissent dans les crânes féminins. Les orbites sont énormes presque circulaires ; le nez saillant et largement ouvert. Cc trairement à ce qui a été dit maintes fois, la mâchoire suj rieure n'était nullement prognathe. La pièce originale dont

(1) D'après Huxley, la capacité du crâne du Néanderthal a du être *au minimum* 1220 centimètres cubes. Dans le gorille elle était de 550 centimètres cubes seulem

(2) Huxley ; *De la place de l'homme dans la nature*, traduction de M. le doc E. Dally, p. 239. Plus loin, le savant anglais ajoute : « Je puis maintenant conc et dire que les ossements fossiles découverts jusqu'à ce jour ne semblent pas r rapprocher sensiblement de cette forme inférieure pithécoïde, de laquelle l'hon est probablement devenu ce qu'il est. » (*Id.*, p. 316.) Cette dernière réserve en fa des doctrines évolutionistes ne diminue en rien la portée de l'aveu qui précède. lui donne peut-être encore plus de valeur. L'évidence seule a pu faire parler a l'anatomiste éminent, dont l'ouvrage a essentiellement pour but de mettre en r tout ce qui rapproche l'homme et les singes.

donne ici la figure, d'après une photographie assez imparfaite, et qui a figuré à l'Exposition des sciences anthropologiques, a permis de constater ce fait (voy. fig. 33 et 34). A en juger par une mâchoire isolée, devenue célèbre sous le nom de *mâchoire*



Fig. 33. — Crâne de Forbes-Quarry (Gibraltar), vu de profil.



Fig. 34. — Le même, vu de face.

de la Naulette, le menton aurait été remarquablement fuyant. Mais, sur ce point encore, la tête de Forbes-Quarry doit faire renoncer à certaines exagérations. L'ensemble était d'ailleurs rude et massif. A en juger par les quelques ossements recueillis, l'homme de Canstadt devait mesurer de 1m,68 à 1m,73. Mais tout dans son ossature accuse une constitution athlétique.

L'outillage et l'armement de cette antique population était encore bien imparfaits. Les silex dont on peut lui attribuer la taille appartiennent aux types les plus grossiers de Moustier et de Saint-Acheul (voy. fig. 7 et 11). Elle n'en façonnait pas moins des andouillers de cerf, des mâchoires d'ours. Bien plus, elle portait des colliers et des bracelets, composés de coquilles et de petits polypiers fossiles percés naturellement ou artificiellement. Ainsi le goût de la parure existait dès cette époque, et les moyens employés pour le satisfaire étaient à peu près ceux que nous voyons mettre en œuvre par les sauvages modernes.

C'est aux tribus les moins avancées de nos contemporains, aux Boschismans, aux Australiens que l'on peut comparer l'homme de Canstadt. Comme eux, il paraît avoir été exclusivement chasseur, et avoir mené une vie errante. Probable-

ment il s'abritait parfois dans les cavernes; mais on ne l connaît aucun lieu de rendez-vous habituel ou de sépultur comme nous en verrons ailleurs.



FIG. 35. — Crâne anglais de M. Davis.

Des restes de la race de Canstadt ont été trouvés sur plu sieurs points: dans les bassins du Rhin et de la Seine, dans le Pyrénées, en Suède, en Italie, en Espagne, en Bohême. Cett

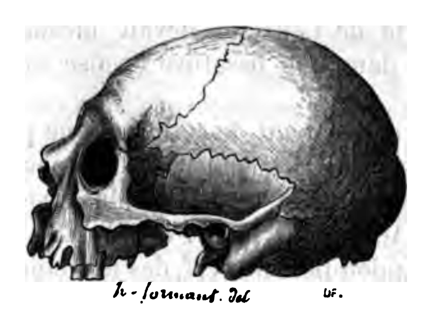


FIG. 36. — Crâne de saint Mansuy, évêque de Toul.

race n'est pas d'ailleurs confinée dans les temps géologique Une foule d'observateurs ont découvert des crânes lui appa tenant et d'un type tantôt remarquablement pur, tantôt pl ou moins altéré dans des dolmens, dans des cimetières gall romains, dans des tombes du moyen âge. Enfin Huxley montré que chez une tribu australienne des environs de Por Western, tribu qui se distinguait de ses voisines par plusieu

particularités, la tête osseuse présente tous les caractères moyens de celle des hommes de Canstadt, si ce n'est que la mâchoire supérieure est remarquablement prognathe.

En voyant ce type se propager ainsi dans le temps et dans l'espace, on aurait pu prévoir qu'il devait reparaître au moins de temps à autre par atavisme jusqu'au milieu des populations modernes. L'expérience a montré qu'il en est bien ainsi. Dès qu'on y a regardé de près, le nombre des crânes dits *néanderthaloïdes* s'est rapidement accru. A lui seul, M. Cornu en a fait connaître cinq des mieux caractérisés, et, parmi eux, figure celui de Robert Bruce, le héros écossais.



FIG. 37. — Crâne du Danois Kai-Likké, vu de face.

D'autres crânes semblables ont été trouvés en Angleterre (voy. fig. 34). En France, Godron a étudié celui de saint Man-

suy, évêque de Toul, dont les arcades sourcilières sont moin prononcées, mais dont le front est bien plus fuyant et la voût plus surbaissée que celle du crâne du Néanderthal lui-mêm (voy. fig. 36). Sans présenter au même degré ce dernier carac tère, la tête de Kai-Likké (voy. fig. 37 et 38), gentilhomme da nois, qui joua un certain rôle politique au dix-septième siècle présente à un haut degré les traits essentiels de la race



FIG. 38. — Crâne du Danois Kai-Likké, vu de profil.

Enfin, comme je l'ai dit plus haut, M. Vogt a cité dans c ordre de faits l'exemple d'un de ses amis, médecin aliénist distingué, dont le crâne et en particulier les arcades sou cilières rappellent entièrement le crâne du Néanderthal.

Les faits que je viens de rappeler suffisent pour démontr que la forme crânienne, si souvent qualifiée de *bestial* ne suppose nullement l'absence des plus hautes facult humaines. Ils nous autorisent à dire que l'individu dont l

os ont été trouvés dans la caverne de Néanderthal a pu lui-même posséder toutes les qualités intellectuelles et morales que permettaient son genre de vie et son état social.

RACE DE CRO-MAGNON. — Cette race se présente immédiatement au-dessus de celle de Canstadt dans les alluvions de Grenelle. Comme la précédente, elle est dolichocéphale (voy. fig. 15 et 16). L'indice horizontal variant de 70,05 à 73,76, place, à cet égard, à peu près au même rang ces deux anciennes populations. Mais là s'arrêtent les ressemblances.

Comme la race de Canstadt, celle de Cro-Magnon a son représentant quelque peu exceptionnel, qui exagère les caractères du type ; cela même rend le contraste d'autant plus frappant. Le grand vieillard dont les ossements reposaient dans l'abri figuré plus haut (voy. fig. 14), présente un large front, s'élevant au-dessus d'arcades sourcilières assez peu accusées (voy. fig. 15). Au lieu d'être surbaissée, la voûte crânienne se développe avec une régularité remarquable, surtout dans les régions antérieures et moyennes. Broca a cubé le crâne avec les précautions imposées par la crainte d'en disjoindre les os, et par conséquent le chiffre qui en indique la capacité a été quelque peu diminué. Il ne s'en élève pas moins à 1590 centimètres cubes. Ce nombre est supérieur de 119 centimètres cubes à la moyenne obtenue par le même savant sur 125 crânes parisiens du dix-neuvième siècle.

Ainsi chez ce sauvage contemporain du mammouth, le crâne présente à un haut degré tous les caractères regardés comme les indices d'un développement intellectuel des plus avancés.

La face présente des caractères non moins frappants. Elle est relativement très large, et cette tendance se manifeste aussi dans les orbites à bords presque rectilignes et fort peu élevés. Mais le nez, dont les os sont hardiment projetés en avant, est étroit. Il en est de même de la mâchoire supérieure, qui s'avance de manière à être franchement prognathe. La mâchoire inférieure est très large, forte, et le menton est proéminent. La plupart de ces traits s'atténuent dans d'autres têtes osseuses sans cesser d'être fort bien reconnaissables.

La race de Cro-Magnon était grande. La moyenne des mesures prises par M. Hamy sur les ossements de cinq hommes

est de 1^m,78. Le squelette de Menton, apporté entier et en pla au Muséum, par M. Rivière, a 1^m,85 (1). La femme de Cr Magnon atteignait encore 1^m,66. La charpente osseuse e d'ailleurs remarquablement développée. Les os sont épais solides; leurs empreintes musculaires sont des plus accusée Dans les fémurs, en particulier, la ligne âpre se développe (manière à former une sorte de pilastre saillant.

En somme, l'homme de Cro-Magnon était d'une constitutic athlétique et doué d'une haute taille; son front largemei ouvert, son nez étroit et recourbé devaient facilement con penser ce que des pommettes saillantes, des masséters tré forts et des yeux enfoncés pouvaient donner d'étrange à s physionomie.

La race de Cro-Magnon a traversé les temps quaternair(en entier et leur a survécu. Dans cette longue période, el n'est pas restée stationnaire. Il y a un intérêt étrange à suivi ses progrès, ses développements sociaux. C'est une étude qu l'on a pu faire presque sans quitter cette vallée de la Vézèi que les travaux d'Édouard Lartet et de ses disciples ont rendu si justement célèbre (voy. fig. 17).

Tout d'abord, on la trouve dans la caverne du Moustie A en juger par ses œuvres, elle était alors peu supérieure la race de Canstadt, à laquelle elle était peut-être associ(comme dans la grotte de Gourdan. A ce moment, son outi lage, ses armes sont du type le plus ancien. C'est avec (fortes haches ou des pieux armés d'un lourd silex que les h bitants du Moustier chassaient la grosse bête. Le cheval l'aurochs étaient leur gibier habituel; mais ils y joignaiei aussi l'ours, le lion et l'hyène des cavernes. Ils connaissaiei l'arc, mais s'en servaient peu et semblent avoir dédaigné petit gibier.

A Cro-Magnon, l'arc devient d'un usage plus général. L(oiseaux, les petits mammifères entrent pour une plus for part dans l'alimentation.

A Laugerie-Haute et dans les stations contemporaines, taille du silex acquiert une perfection remarquable. Ce pr grès s'accuse surtout dans les armes, dans les flèches en pa

(1) Rivière, *Découverte d'un squelette humain de l'époque paléolithique dans cavernes de Baoussé-Roussé*. Paris, J.-B. Baillière.

ticulier. On voit que le chasseur et le guerrier ont compris qu'ici le fini du travail rendait l'arme plus redoutable et plus sûre (voy. fig. 19).

A Laugerie-Basse, aux Eyzies, à la Madeleine, on constate une véritable transformation industrielle. Les os, les bois de cerf ou de renne remplacent peu à peu et presque entièrement les pierres dures, jusque-là à peu près toujours employées à la fabrication des armes. Le silex sert essentiellement à la fabrication des outils, qui se multiplient et s'affinent. C'est avec le silex que les hommes de la Madeleine fabriquent de robustes harpons à dents réservées et courbées en arrière; c'est avec lui qu'ils effilent des aiguilles en os, pas beaucoup plus fortes que les nôtres et en forent le chas à l'aide d'un perçoir aigu (voy. fig. 39). Pour répondre à certaines objec-

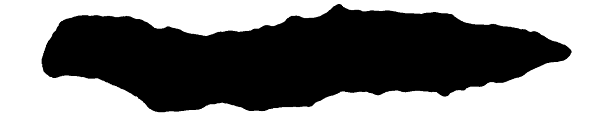


FIG. 39. — Petit perçoir en silex noir finement retaillé à la pointe.

tions, M. Lartet a fait lui-même cette opération. Entre les mains de nos troglodytes, ce silex devient encore un burin, un ciseau; c'est avec lui qu'ils gravent sur l'os et la pierre des figures d'animaux ou sculptent en ivoire de mammouth les poignards dont j'ai parlé plus haut (voy. fig. 22 à 25).

Les armes de plus en plus variées et plus sûres annoncent un changement dans le régime alimentaire. On chasse toujours la grosse bête; mais le lièvre, l'écureuil, les oiseaux deviennent de plus en plus nombreux dans les *debris de cuisine* de cette époque. Les gros poissons s'y montrent aussi. Tous ces aliments étaient cuits. On en a trouvé la preuve dans presque toutes les stations de cette race, à Menton (1) comme au Périgord (voy. fig. 40). Mais bien souvent les os ne portent aucune trace de feu, et les viandes semblent avoir été préparées par un procédé analogue à celui qu'emploient encore de nos jours certaines peuplades sibériennes. Celles-ci placent leurs aliments dans un vase de peau ou de bois avec de l'eau, que l'on fait bouillir ensuite en y jetant des cailloux

(1) E. Rivière, *De l'antiquité de l'homme dans les Alpes-Maritimes*. Paris, 1879.

rougis au feu. En tout cas, rien ne permet de supposer qu les hommes de cette époque aient employé le *four* polynésien

On ne fabrique pas d'aiguilles sans avoir quelque chose coudre. Les hommes de ce temps savaient se vêtir, et le nombreux grattoirs, les lissoirs que l'on a trouvés nous ap prennent qu'ils préparaient dans ce but la peau des mammi fères. Eux aussi avaient des colliers, des bracelets, où le coquilles des mollusques vivants et fossiles se mêlaient à de dents de grands carnassiers, à des plaques d'ivoire... et mêm à des espèces de perles en argile durcie. Enfin, comme le sauvages de nos jours, l'homme de Cro-Magnon se peignai avec des oxydes métalliques, dont on a trouvé de petites pro visions pieusement déposées à côté de certains squelettes.



FIG. 40. — Gangue ou brèche des parois de la quatrième caverne contenant des os, des silex, des charbons, de la cendre, etc. (E. Rivière).

Les tribus de la Vézère avaient des chefs, dont on retrouv les *bâtons de commandement* en bois de renne sculpté (voy fig. 24, p. 47), presque entièrement semblables à ceux de indiens de la rivière Mackensie.

L'homme de Cro-Magnon croyait à une autre vie. Ce fai est attesté par le soin donné aux sépultures, par les objet trouvés à côté des squelettes. Comme les sauvages de no jours, les chasseurs de la Vézère étaient évidemment convain cus que leurs morts avaient des besoins au delà de la tombe

et ils déposaient à côté d'eux des vivres, des armes, des objets de parures... etc.

Ces tribus avaient-elles une religion? On ne peut en juger que par les amulettes découvertes sur une foule de points. L'image du soleil gravé sur une plaque et reproduit trois fois sur un bâton de commandement, a fait penser à M. Piette que les troglodytes de Gourdan adoraient le soleil. Il y a peut-être



Fig. 41. — Crâne d'un Guanche du Barranco-Hondo Ténériffe, vu dé face.

de vrai dans cette hypothèse, mais il faudrait des faits plus probants pour la faire accepter comme démontrée.

En somme, la race de Cro-Magnon doit avoir eu les plus grands rapports avec les véritables Peaux-Rouges d'Amérique. Comme ces derniers, elle était manifestement guerrière et exclusivement chasseuse. Toutefois les instincts artistiques

dont elle a fait preuve, le point où elle a porté la gravure e la sculpture, lui font une place entièrement à part parmi le populations qui n'ont pas dépassé cet état social rudimentair

Pendant les temps quaternaires, la race dont nous parlon avait son principal centre d'habitation dans le sud-ouest d

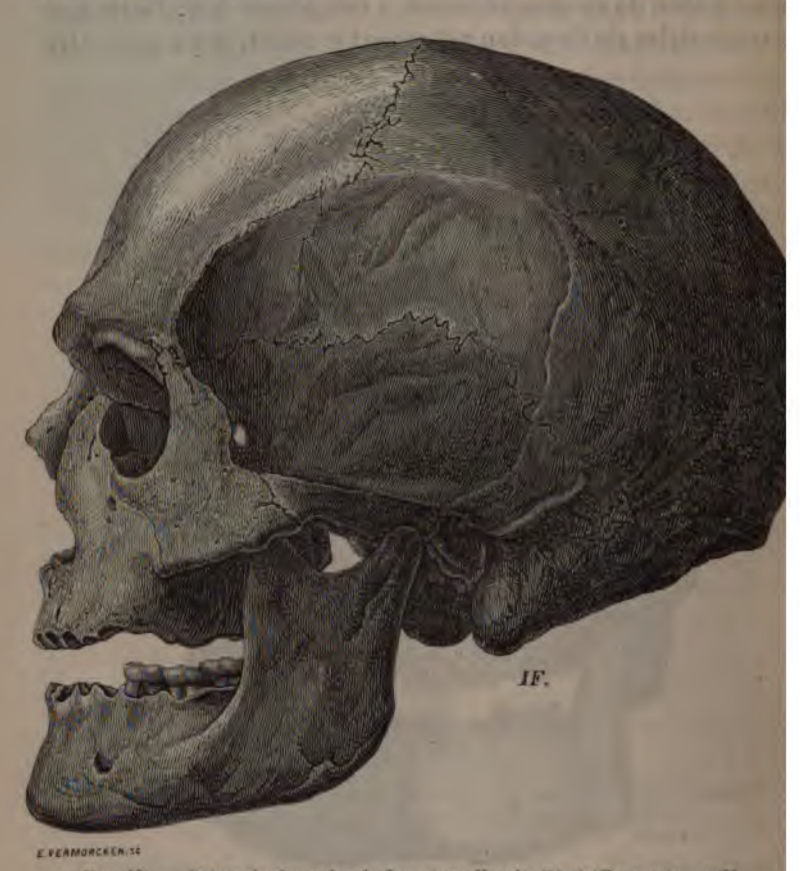


FIG. 42. — Crâne de Guanche du Barranco-Hundo Ténériffe, vu de profil.

la France. Mais ses colonies s'étendaient jusque dans le nor de notre pays, dans la vallée de la Meuse, en Italie..., etc. Comm la race précédente et plus encore, elle a laissé ses crânes ca ractéristiques dans les dolmens, dans les grottes sépulcrale de la période néolithique, dans les alluvions et les cimetière du moyen âge..., etc. Nous en reconnaissons parfois l'em preinte au milieu de nos propres compatriotes, comme je l'a

dit plus haut. M. Hamy l'a retrouvée chez les Kabyles des Beni-Masser et du Djurjura. Mais c'est principalement aux Canaries que la race de Cro-Magnon a laissé des descendants. Les recherches de M. Verneau dans ces îles et les belles collections qu'il en a rapportées ont pleinement confirmé sur ce point ce que nous avions précédemment admis, M. Hamy et moi (1). Ici la ressemblance des formes crâniennes touche parfois à l'identité (voy. fig. 41 et 42), et M. Verneau a retrouvé chez les insulaires actuels jusqu'à des ustensiles jadis employés par les chasseurs de notre Vézère.



Fig. 42. — Crâne féminin de Grenelle. Carrière Hélie ; moyens niveaux supérieurs, vu de profil.

RACES DE FURFOOZ ET DE GRENELLE. — Dans un résumé succinct comme celui-ci, le mieux est de rapprocher ces trois races. Elles apparaissent en même temps dans la dernière

(1) *Crania Ethnica*. La première constatation de ce fait curieux appartient d'ailleurs à M. Hamy.

période des temps quaternaires, alors que les rhinocéros et les mammouths avaient disparu et que le renne restait comme le trait caractéristique de la faune. Leurs crânes ont, en outre, une sorte d'air de famille, et le développement social paraît avoir été à peu près le même chez toutes trois. Chacune d'elles n'en a pas moins ses caractères distinctifs. La race de Furfooz n° 1 est mésaticéphale (indice 79, 81, voy. fig. 27, 28, 29); celle de Furfooz n° 2 est sous-brachycéphale (indice 81, 39, voy. fig. 30, 31, 32); celle de Grenelle est brachycéphale (indice 83, 53, chez l'homme; 83, 68, chez la femme, voy. fig. 15, 16, 43 et 44). La face présente aussi des différences de l'une à l'autre. Je ne saurais entrer ici dans ces détails par trop techniques. Je me bornerai à dire que le prognathisme très accusé dans la race de Furfooz n° 2 est très atténué dans la race de Furfooz n° 1 et presque nul dans celle de Grenelle.

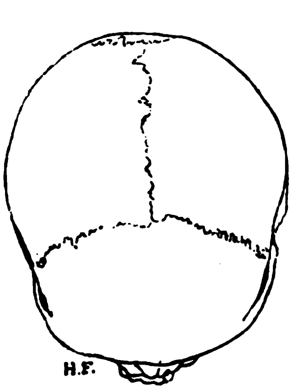


Fig. 44. — Crâne de Grenelle. Carrière Hélie.

Ces trois races étaient de petite taille. Les hommes de Grenelle atteignaient encore une moyenne de 1m,62, mais ceux de Furfooz descendaient à 1m,53. C'est presque exactement la taille moyenne des Lapons (1m,532). Mais les troglodytes de la Lesse n'en étaient pas moins agiles et robustes, à en juger par la profondeur et la saillie que présentent sur le squelette les points d'attache musculaires.

La race de Grenelle, trouvée dans les alluvions de la Seine par M. Martin, et caractérisée par M. Hamy, ne nous a rien laissé en place, et nous pouvons juger bien difficilement de son genre de vie. Il en est autrement des races de Furfooz, découvertes par M. Dupont aux environs de Dinant dans la province de Namur. Comme les hommes de la Vézère, ceux de la Lesse hantaient les cavernes et nous ont légué de nombreuses traces de leurs industries dans leurs habitations, dans leurs caveaux funéraires. Il est donc facile de juger du point où s'était arrêté leur état social.

Contrairement à ce que nous avons vu exister chez les troglodytes du Périgord, ceux de Belgique paraissent avoir été éminemment pacifiques. Ils semblent n'avoir possédé aucune arme de guerre; ils ne connaissaient pas l'arc. Ils savaient seulement armer d'une pointe en bois de renne, parfois peut-être aussi en silex, des lances et des javelots. Ces armes leur suffisaient pour attaquer les grands mammifères, rennes, chevaux, bœufs, sangliers, chamois, bouquetins, saïgas, etc. Avec elles, ils savaient aussi atteindre le plus petit gibier comme l'écureuil et le lemming, des poissons, des oiseaux et, en particulier, le lagopède. A cet égard, ils en étaient exactement au même point que les Tasmaniens de nos jours, qui ne chassaient aussi qu'à la lance et au javelot.

L'étude des débris de cuisine a ici un intérêt tout particulier, en ce qu'il permet de répondre à des doutes élevés sur l'époque où ont vécu les hommes de Furfooz. M. Dupont avait trouvé dans la caverne du Trou-du-Frontal, à côté des restes humains, les fragments d'un vase de terre fait à la main et simplement séché. Quelques archéologues, regardant comme impossible que l'art du potier, même rudimentaire, fût connu dès cette époque, ont cru voir dans ce fait, et dans quelques autres qu'il serait trop long de rapporter ici, la preuve que cette station et celles qui lui sont contemporaines, ne remontent pas aux temps quaternaires. En conséquence, ils ont refusé de regarder comme fossiles les ossements humains recueillis par M. Dupont.

Mais la faune qui accompagne ces ossements répond à leurs arguments empruntés à peu près tous à l'archéologie. De la Laponie au Canada, le renne apparait comme un animal des pays froids. On sait que le chamois et le bouquetin ne vivent que dans le voisinage des neiges. Il en est de même du lagopède. L'antilope Saïga ne se trouve plus que dans le nord-est de l'Europe, en Sibérie, dans l'Altaï. Le lemming habite les Alpes de la Norvège et de la Laponie. Pour un zoologiste, la réunion des restes de ces animaux dans les cavernes de la Lesse est la preuve que le climat de la Belgique était bien plus froid qu'aujourd'hui, lorsque l'homme trouvait autour de lui toutes ces espèces. Les temps glaciaires tiraient peut-être à leur fin, mais à coup sûr ils duraient encore.

Pour être moins guerriers, moins artistes, moins adroits peut-être que les hommes de la Vézère, ceux de la Lesse n'en avaient pas moins leurs industries. Entre leurs mains le couteau de silex (voy. fig. 9 et 18) se transformait en scie, en racloir, en poinçon, en briquet qu'ils battaient sur un rognon de pyrite. Ils savaient se faire des vêtements de peau qu'ils cousaient avec des aiguilles percées de leurs chas. Comme la race précédente, comme tous les sauvages, ils cherchaient à se parer, se peignaient le corps en rouge avec l'oxyde de fer, portaient en guise d'ornement des coquilles fossiles, des plaques d'ivoire ou de jayet, des fragments de fluorine, etc.

M. Dupont a justement insisté sur ce fait que la plupart de ces objets n'étaient pas recueillis sur place, mais venaient parfois de fort loin. La plupart des silex mis en œuvre par les anciens habitants de la province de Namur avaient été pris en Champagne; quelques-uns ne se trouvent qu'en Touraine, à plus de quatre cents kilomètres à vol d'oiseau. Le jayet leur arrivait de la Lorraine; les polypiers fossiles, des Ardennes; les coquilles fossiles, de Grignon, etc. Toutes ces localités sont situées bien au sud de l'habitation de nos troglodytes. Ils semblent au contraire avoir redouté de s'avancer vers le nord au delà de 30 à 40 kilomètres, car on ne trouve chez eux ni silex ni fossiles du Hainaut ou de la province de Liège.

De cet ensemble de faits que la science permet d'affirmer, M. Dupont a conclu qu'ils rencontraient dans cette dernière direction des ennemis dont nous parlerons dans l'*Étude* suivante. Le savant belge pense aussi que ces objets apportés de si loin arrivaient dans la vallée par une sorte de colportage analogue à celui que MM. Roulin et Boussingault ont trouvé en usage chez les sauvages de l'Orénoque, et cette opinion me paraît pleinement justifiée.

Dans les nécropoles quaternaires de Belgique, on a trouvé comme à Cro-Magnon, mêlés aux ossements humains, une foule d'objets attestant la croyance à une autre vie. Il est évident que les amis des morts s'inquiétaient de la nouvelle existence qui allait commencer pour ceux qu'ils avaient perdus.

Parmi les grottes si bien explorées par M. Dupont, il

en est une qui mérite d'être spécialement signalée. C'est celle qu'il a nommée le *trou de Chaleux*. Elle a été longtemps habitée, comme l'indique la grande quantité de débris de toute sorte et les éclats de silex, au nombre de plus de trente mille, qu'on en a retirés. Puis un jour la voûte s'est écroulée, ensevelissant et gardant en place tout ce que l'homme y avait accumulé. Dans cette Pompéi en miniature, ainsi qu'on l'a justement nommée, on a trouvé près du foyer, placé sur une large plaque de grès, un cubitus de mammouth. Comme je l'ai dit plus haut, cet animal n'existait plus quand vivaient les troglodytes belges. Sans doute cet ossement, trouvé dans les alluvions de l'époque précédente, a été pris par eux pour un os de géant ; ils ont vu en lui un objet digne de vénération et l'ont mis à une place d'honneur à titre de fétiche. C'est précisément ce que font encore les sauvages de l'Ohio quand ils découvrent un os de mastodonte (1).

On a trouvé les races fossiles de Furfooz, non seulement en Belgique, mais aussi dans les bassins de la Somme et de l'Aude. Celle de Grenelle est représentée à Solutré, près de Mâcon. Elles reparaissent et s'étendent bien davantage à l'époque néolithique. Les mésaticéphales belges vont du Var et de l'Hérault jusqu'à Gibraltar ; les sous-brachycéphales ont été retrouvées en Portugal ; la race de Grenelle a gagné l'Angleterre, le Danemark, la Suède. Ses crânes comptent pour 1/12 sur le nombre total des têtes osseuses tirées des dolmens par Retzius et ses successeurs.

L'intervention de ces trois races dans la formation des populations actuelles est des plus évidentes. Tous les membres du Congrès d'anthropologie qui visitèrent la vallée de la Lesse, sous la conduite de M. Dupont, reconnurent chez les habitants bien des têtes et des figures portant à un haut degré l'empreinte du sang des races fossiles locales. J'ai pu constater que ce fait est encore plus fréquent chez la population rurale qui alimente les marchés d'Anvers. Mais c'est encore la race de Grenelle qui, chez nous au moins, ressort avec le plus de persistance. Les nombreux crânes parisiens réunis au Muséum en présentent plusieurs exemples.

(1) Dupont, *Étude sur l'ethnographie de l'âge du renne dans les environs de Dinant-sur-Meuse*, p. 141

Race de la Truchère. — Cette race, plus ancienne que les précédentes, puisqu'elle a été contemporaine du mammouth, n'est connue à l'état fossile que par un seul crâne trouvé dans une berge de la Seille, à la Truchère (Saône-et-Loire). Ce crâne est franchement brachycéphale (indice 84,32). Tandis qu'il se renfle sur les côtés, la face au contraire s'allonge et se rétrécit. C'est le contraire de ce que nous avons vu chez les hommes de Cro-Magnon. Le nez est très grand et très long, la mâchoire supérieure légèrement prognathe, les pommettes massives (voy. fig. 45 à 47).



Fig. 45. — Crâne de la Truchère (vu de face, 1/2 gr. nat.).



Fig. 46. — Le même crâne, vu de profil (musée de Lyon).



Fig. 47. — Le même, vu d'en haut.

Quoique probablement moins nombreuse que les précédentes à l'époque quaternaire, celle de la Truchère n'en a pas moins survécu à la dernière révolution du globe. J'ai

trouvé une tête aussi bien caractérisée que celle de la Seille elle-même, dans le magnifique ossuaire retiré par M. de Baye des grottes dont je ferai l'histoire dans l'*Étude* suivante. Là se bornent malheureusement les renseignements recueillis jusqu'à ce jour sur cette race qui, par ses caractères physiques, par la capacité exceptionnelle du crâne (environ 1925 centimètres cubes), mérite toute l'attention des anthropologistes.

Ainsi toutes les races fossiles ont traversé les temps quaternaires et étaient plus ou moins florissantes quand vinrent les changements climatologiques et géologiques d'où résulta l'extinction ou l'émigration des animaux leurs contemporains. Ce fut pour elles une époque de crise, dont leurs industries nous ont transmis le témoignage. Comme l'a dit M. Hamy, une véritable décadence se manifesta à ce moment. Les sociétés humaines en voie de formation furent profondément troublées. Certaines tribus émigrèrent vers le nord à la suite des espèces animales qui leur servaient de nourriture. D'autres, pour le même motif, accompagnèrent le bouquetin et le chamois sur nos plus hautes chaînes de montagnes. Quelques-unes se firent aux nouvelles conditions d'existence et restèrent en place.

Alors arrivèrent les hommes de la pierre polie, les uns plus ou moins brachycéphales, les autres dolichocéphales. La guerre naquit naturellement entre les anciens possesseurs du sol et les envahisseurs. Dans la prochaine *Étude*, j'esquisserai le tableau de quelques-unes de ces luttes et de leurs résultats. Ici, je me borne à dire que le plus souvent la paix et la fusion leur succédèrent. La crâniologie atteste ce fait. Puis vinrent les premières immigrations aryennes, qui semblent s'être portées jusqu'aux extrémités occidentales du continent. Puis enfin les invasions historiques ajoutèrent de nouvelles races à toutes les précédentes.

C'est du mélange de ces éléments ethniques, tantôt se pénétrant l'un l'autre grâce aux habitudes de la paix, tantôt violemment brassés par la guerre, que sont sorties nos populations européennes, qui, comme on vient de le voir, ont quelques-unes de leurs racines jusque dans le plus lointain passé qu'il nous ait encore été donné d'atteindre.

L'HOMME DES ÉPOQUES PALÉOLITHIQUE ET NÉOLITHIQUE

En 1847, trois savants danois, un géologue, un naturaliste et un archéologue, furent chargés par la Société des antiquaires du Nord d'étudier les marais et les kjœkkenmœddings (1) de leur patrie. Jamais association scientifique ne fut plus féconde. MM. Forchammer, Steenstrup et Worsaae firent pour l'histoire de l'homme ce que de Buch, Elie de Beaumont et Cuvier avaient fait pour l'histoire du globe et des animaux. Ils fondèrent l'anthropologie préhistorique. Par delà les plus anciennes légendes, par delà les traditions à demi effacées, ils découvrirent des générations nombreuses, dont ils firent revivre les industries, les mœurs, les croyances. Dans ce passé sans histoire, ils déterminèrent des époques successives. Empruntant des dénominations à la nature des matériaux mis en œuvre par leurs ancêtres, ils y distinguèrent l'âge du fer, celui du bronze et celui de la pierre. Ce dernier était le plus ancien et répondait à l'époque où les vieux habitants du Danemark ne connaissaient encore aucun métal.

L'âge de la pierre des savants danois était compris tout entier dans l'époque géologique actuelle. On sait comment Boucher de Perthes et Édouard Lartet ont franchi cette barrière. Grâce à eux nous avons retrouvé l'homme dans les temps géologiques qui ont précédé le nôtre. Là aussi nous

(1) Littéralement *débris de cuisine*. Ce sont, en effet, des tertres et parfois de véritables collines, entièrement formées par l'accumulation des restes de repas des anciens habitants, surtout par des coquilles de divers mollusques, au milieu desquelles sont disséminés les débris de squelettes de mammifères, d'oiseaux, de poissons, etc.

l'avons vu armé seulement de la pierre pour fabriquer ses armes, ses outils, pour graver et sculpter. Or on ne tarda pas à reconnaître entre l'industrie des anciens Danois et celle des hommes fossiles une différence assez tranchée. Les premiers polissaient leurs haches; les seconds savaient seulement les tailler. On fut ainsi conduit à admettre deux époques distinctes, que l'on appela l'*époque de la pierre taillée* et l'*époque de la pierre polie*. La première étant la plus ancienne fut aussi nommée époque *paléolithique*, et la seconde reçut le nom d'époque *néolithique*.

Le livre de M. Hamy, dont nous venons de parler, était exclusivement consacré à l'époque paléolithique. Celui de M. de Baye embrasse les deux âges de la pierre, mais a surtout le second pour objet (1). Avant tout, l'auteur a voulu faire connaître les curieuses grottes artificielles découvertes par lui dans la vallée du Petit-Morin, un des affluents de la Marne (2). Nous allons donc retrouver ici des questions déjà indiquées dans l'étude précédente, mais nous aurons à les suivre plus loin et jusqu'à l'aurore des temps géologiquement modernes.

I

L'homme tertiaire. — Les prétendus précurseurs de l'homme. — Hommes tertiaires de Thenay en France, de Monte-Aperto en Italie, et d'Otta en Portugal.

M. de Baye a naturellement commencé par s'occuper de l'homme tertiaire. En parlant de son existence il s'exprime dans les termes suivants : « La solution de ce grand problème » encore à l'étude pourra se faire attendre longtemps (3). » Il énumère rapidement les faits allégués en faveur de l'affirmative et les témoignages contraires. Lui-même ne se prononce pas; mais il me semble reconnaître, à travers la très grande circonspection de son langage, qu'au moment où il écrivait il conservait au moins des doutes très sérieux (4).

(1) *L'archéologie préhistorique*, par M. le baron de Baye. Paris, 1880. Leroux

(2) Le Petit-Morin se jette dans la Marne, près de la Ferté-sous-Jouarre.

(3) Page 13.

(4) M. de Baye en est probablement aujourd'hui à peu près au même point. Je lui avais écrit, il y a quelque temps, le priant de me renseigner sur ses convictions. Dans sa réponse il reconnaît que la question a fait certains progrès. Mais, tout en

Cette disposition d'esprit ne me surprend pas. D'une part, la question de l'homme tertiaire a été singulièrement obscurcie par des solutions inspirées trop souvent par des à priori ayant leur source dans les théories les plus opposées; d'autre part, les éléments d'une conviction uniquement scientifique et raisonnée sont malheureusement jusqu'ici fort peu nombreux, et il est facile de comprendre que des hommes, également intelligents et instruits, puissent différer d'opinion sur ce point ou hésiter à se prononcer.

Les doctrines darwinistes, les convictions dogmatiques ont exercé ici une influence aisée à constater et d'ailleurs hautement avouée par quelques-uns des savants qui ont pris part aux controverses dont l'homme tertiaire a été l'objet.

Après avoir constaté le caractère absolument humain de restes fossiles de l'homme qui avait vécu aux temps quater naires (1), après avoir reconnu que le magnifique crâne du vieillard de Cro-Magnon dépasse de 119 centimètres cubes la capacité moyenne des crânes parisiens modernes (2), le transformistes et surtout ceux de l'école de Darwin, ont bien été forcés de rejeter les origines de notre espèce dans un passé antérieur au mammouth et au rhinocéros tichorhinus C'est ce que Hæckel me semble avoir compris le premier. Il a fait vivre son homme privé de parole (*H. alalus*) ou homme singe (*H. pithecanthropus*) pendant la période pliocène c'est-à-dire dans les derniers temps tertiaires (3). Bien qu'adoptant en général les idées de son disciple allemand Darwin admit comme possible que la transformation du singe

respectant l'opinion des archéologues qui vont plus loin que lui, il ne trouve pa encore dans les faits acquis les éléments d'une affirmation motivée, et il attend, *pré à reconnaître et à suivre les progrès de la science.*

(1) Dans l'*Étude* précédente, j'ai rappelé que Huxley lui-même, et dans un livr destiné à rapprocher autant que possible l'homme des quadrumanes, est on ne peu plus explicite sur ce point.

(2) La moyenne de 125 crânes parisiens, tous du dix-neuvième siècle, est, d'aprè Broca, de 1471 centimètres cubes. Le crâne du Cro-Magnon a présenté au mêm observateur une capacité de 1590 centimètres cubes. Ce nombre est trop faible plutô que trop fort, par suite des précautions que l'opérateur a dû prendre pour ne pas dis joindre les os.

(3) *Histoire de la création des êtres organisés d'après les lois naturelles*, p. 587 Cette traduction française est de 1874. Mais Hæckel avait fait connaître ses idées su cet ensemble de questions dès 1868 dans une première édition publiée sous ce titre *Natürliche Schöpfungsgeschichte.*

en homme, en tant qu'annoncée par la perte de la fourrure primitive, pouvait remonter jusqu'aux temps éocènes (1). Wallace s'est montré plus réservé et a reporté vers le milieu de l'époque tertiaire le moment où un singe indéterminé atteignit la forme humaine à la suite d'évolutions morphologiques multiples (2).

M. Roujou ne tarda pas à professer la même opinion. A propos des silex découverts par l'abbé Bourgeois et répondant à M. de Mortillet, dont j'exposerai tout à l'heure la manière de voir, il s'exprimait dans les termes suivants : « Transformiste convaincu, je n'ai pas attendu la découverte des silex miocènes pour admettre l'existence de l'homme tertiaire; car c'est une conséquence nécessaire du transformisme dans l'état présent de nos connaissances et un corollaire indispensable des idées que je partage sur les rapports morphologiques des mammifères et sur leur mode de filiation (3). » C'est à cet homme tertiaire, *admis en vertu de la théorie*, que M. Roujou fait remonter les diverses espèces d'hommes qu'il regarde comme ayant été distinctes les unes des autres dès les temps quaternaires. Il ne voit aucune raison pour admettre que les hommes, tels que nous les connaissons, ne datent pas de l'époque où auraient été taillés les silex de Thenay dont il sera question plus loin.

M. de Mortillet professe, sur ce dernier point, une doctrine fort différente. Lui aussi part des idées de Darwin; mais il cherche à les mettre d'accord avec les faits révélés par la paléontologie. « Or, dit-il, depuis le dépôt des marnes à silex taillés de Thenay, la faune mammalogique s'est renouvelée au moins trois fois. Les différences entre les mammifères des calcaires de Beauce et les mammifères actuels sont même telles, que non seulement elles suffisent pour caractériser des espèces distinctes, mais encore qu'elles ont paru assez importantes aux zoologistes pour leur faire créer des genres spéciaux... Comment l'homme, qui a une organisation des plus compliquées, aurait-il échappé à cette loi? Nous devons

(1) Darwin, *La descendance de l'homme*, 1872, p. 215.

(2) *Contributions to the theory of natural selection; a series of essays*, by Alfred Russell Wallace, London, 1770, ch. IX.

(3) *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, 2e série, t. VIII, p. 675.

donc conclure que si, comme tout le fait présumer, les sile de Thenay portent les traces d'une taille intentionnelle, il sont l'œuvre, non pas de l'homme actuel, mais d'une autr espèce d'hommes, probablement même d'un genre précur seur de l'homme et devant combler un des vides de la séri animale (1). »

M. de Mortillet a développé cette idée, d'abord dans une note publiée à la suite de l'Exposition des sciences anthropo logiques (2), puis dans un mémoire plus étendu (3). Il a cru pouvoir présumer que l'époque tertiaire avait vu au moins trois de ces *précurseurs*, qu'il propose de réunir dans un genre spécial, le genre *anthropopithèque*. Le plus ancien de ce êtres intermédiaires entre nous et les singes, aurait vécu vers le milieu de la période tertiaire, sur les bords d'un grand lac d'eau douce, aujourd'hui remplacé par les terrains de la Beauce. C'est lui qui aurait taillé les silex découverts par l'abb Bourgeois; et, en souvenir du savant trop brusquemen enlevé à la science, M. de Mortillet l'a appelé *Anthropopithecu Bourgeoisii*. Pour des raisons analogues, il a donné les nom d'*A. Ramesii* et d'*A. Ribeirosianus* aux ouvriers inconnus qu auraient façonné plus tard les silex trouvés dans le Cantal pa M. Ramus, et en Portugal par M. Ribeiro (4).

Pour M. de Mortillet, l'existence des anthropopithèques au temps tertiaires est une conséquence nécessaire des doctrine darwinistes. Leur succession et leur disparition étaient égale ment indispensables pour maintenir l'accord entre le déve loppement progressif du type humain et l'évolution de faunes mammalogiques. Rencontrant dans les anciennes couches du globe des silex dont les formes accusent une taille intentionnelle, il les a naturellement regardés comme indiquant une industrie naissante pratiquée par ces précurseurs

(1) De Mortillet, *L'homme tertiaire* (*Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, 2e série, t. VIII, p. 674).

(2) *L'homme tertiaire à l'Exposition* (*Revue d'anthropologie*, 1879, 2e série, t. I, p. 116).

(3) *Les précurseurs de l'homme et les singes fossiles* (*Revue scientifique de la France et de l'étranger*, 1880, p. 1139).

(4) *Revue scientifique*, p. 1139. M. de Mortillet est revenu sur cette question dans son dernier ouvrage. Il a modifié le nom de sa dernière espèce d'anthropopithèques, et l'a appelée *A. Ribeiroii* (*Le préhistorique; Antiquité de l'homme*, 1883, p. 105).

de l'homme proprement dit. Mais il n'est pas allé au delà. Il est le premier à déclarer que l'on n'a encore rencontré aucun reste de ces anthropopithèques; il combat la pensée de M. Gaudry, qui semble disposé à attribuer au *Dryopithecus Fontani* la taille des silex de Thenay (1); il s'en remet à l'avenir pour nous révéler les vrais caractères de ces êtres, qui, bien évidemment, n'ont encore, même à ses yeux, qu'une existence tout hypothétique. D'autres ont été plus hardis. Hæckel, Darwin, se fondant sur des considérations diverses, ont indiqué quelques-uns des caractères qui doivent, selon eux, avoir distingué leurs *hommes singes*. Enfin M. Hovelacque, poussant jusqu'au bout les conséquences des théories transformistes, a comparé terme à terme les traits correspondants chez les singes supérieurs et les races humaines les plus inférieures; il a pris entre chacun d'eux une sorte de moyenne, et a cru pouvoir tracer ainsi le portrait à peu près complet de l'être qui aurait précédé immédiatement les premiers hommes proprement dits (2).

A l'exception de M. Gaudry, qui n'a jamais caché ses convictions religieuses et s'est appuyé uniquement sur des considérations paléontologiques, la plupart des auteurs qui se sont engagés dans la voie que je viens d'indiquer ont parlé hautement au nom de la libre pensée. Il est bien curieux de voir d'autres écrivains arriver à des conclusions fort semblables, en partant, au contraire, du dogme mosaïque accepté par toutes les communions chrétiennes. La découverte de l'homme quaternaire, en repoussant la première apparition de notre espèce à la surface du globe dans un passé difficile à concilier avec les opinions généralement reçues, avait déjà troublé bien des consciences. Le père Gratry et l'évêque d'Oxford s'étaient trouvés d'accord pour déclarer que supposer l'espèce humaine âgée de plus de six mille ans, c'était cesser d'être chrétien.

(1) Gaudry, *Les enchaînements du Règne Animal dans les temps géologiques; Mammifères tertiaires*, 1878, p. 241. Le dryopithèque était un singe anthropomorphe dont on ne connaît malheureusement que la mâchoire inférieure et un humérus. Ces deux os accusent entre lui et l'espèce humaine quelques rapports fort curieux. Le dryopithèque avait à peu près la taille de l'homme.

(2) Hovelacque, *Notre ancêtre*, 2e édition, 1877.

Boucher de Perthes lui-même, en soutenant avec la per tance que chacun sait, l'existence de son *homme antédiluv* n'entendait nullement reculer la date acceptée pour la c tion d'Adam, ni parler d'êtres semblables aux hom d'aujourd'hui. Dans l'*Étude* précédente, j'ai déjà indi quelles étaient sur ce point les idées de l'éminent arch logue d'Abbeville. Voici quelques autres passages de ses éc qu'il peut être intéressant de connaître ; voici comme parle des ouvriers dont il a découvert les œuvres rudim taires :

« Quant à ceux dont nous recueillons les traces d les bancs diluviens inférieurs, ils n'ont plus leurs h tiers sur la terre, et nous n'en sommes point les fils ; car même que tous les mammifères leurs contemporains, furent anéantis. Hommes antédiluviens, ils ont apparte des temps en dehors de toutes les traditions et de tou souvenirs. Le chaos, puis le néant les séparent de la créa actuelle. Sans doute, cette création actuelle et les races la composent furent aussi éprouvées par d'effroyables c strophes... Noé, pas plus que Deucalion, ne fut un fantastique. Nous croyons donc à un dernier déluge, de l'Écriture et de la tradition ; mais nous croyons a qu'il fut précédé par d'autres catastrophes plus terrible dont le résultat fut la dissolution immédiate de tous êtres vivants (1). »

A ces cataclysmes ont succédé, selon Boucher de Pert de nouvelles créations. L'homme postdiluvien caractéri dernière. Mais cet homme ne ressemble pas plus au p dent que les éléphants fossiles ne ressemblent aux éléph actuels. « Si quelque jour, ajoute l'archéologue d'Abbe » on découvre les ossements des hommes antédiluvien » trouvera dans la nuance des formes la preuve de ce » j'avance. Peut-être même sont-ce ces nuances qui nous » confondre leurs débris avec ceux d'autres espèces, no » ment avec celles des quadrumanes dont la charp » osseuse se rapproche si fort de la nôtre. »

On voit que, si Boucher de Perthes avait voulu traduir

(1) Boucher de Perthes, *Antiquités celtiques et antédiluviennes*, 1846, p. 234

idées dans le langage des naturalistes classificateurs, il n'aurait pas manqué de créer le genre *Pithecanthropus*, ou tout autre semblable, pour l'homme dont il ne connaissait que les instruments et les armes, et qui s'est trouvé être l'homme quaternaire, parfaitement semblable à celui d'aujourd'hui.

Si Boucher de Perthes, entraîné par un système philosophique dont je n'ai pas à m'occuper (1), a été conduit à nous donner des précurseurs plus ou moins pithécoïdes, il n'est pas très surprenant que des hommes, préoccupés des interprétations données jusqu'ici des récits mosaïques, se soient émus en voyant rejeter jusqu'aux temps tertiaires l'existence d'êtres assez intelligents pour se tailler dans le silex des outils ou des armes. Sans doute l'étude des textes bibliques a donné lieu à des interprétations fort différentes ; sans doute l'estimation du temps écoulé depuis la création génésiaque a singulièrement varié au gré des commentateurs. Dans un ouvrage spécial sur cette question, le P. Henri de Valroger cite, en l'acceptant comme expression de la vérité, un passage de Dortouz de Mairan, secrétaire de l'Académie des sciences, qui estime à soixante-dix ou soixante-quinze le nombre des systèmes chronologiques ayant pour but de déterminer le nombre d'années qui ont séparé la création de l'ère chrétienne. Ses chiffres varient de 3700 à 7000 ans, ce qui donne une différence de 3300 ans (2). Le vénérable Oratorien termine son travail en disant : « Pas plus que la Bible, l'Église » ne conteste aux géologues, aux archéologues, aux chronolo- » gistes, le droit de chercher scientifiquement la mesure » des temps écoulés depuis la création du monde et de » l'homme (3). » Pourtant il entend bien imposer des limites à cette liberté des recherches chronologiques. « L'Écriture, » ajoute-t-il, n'assigne pas une date précise à la création de » l'homme, non plus qu'au renouvellement de l'humanité par » le déluge ; mais elle ne permet point de les reculer indéfini-

(1) *La création, Essai sur l'origine des êtres*, 1841.

(2) *Petits traités sur l'accord de la science et de la religion. L'âge du monde et de l'homme, d'après la Bible et l'Église*, par H. de Valroger, prêtre de l'Oratoire, p. 56. Ce travail avait paru dans la *Revue des questions historiques*, 1869.

(3) *Loc. cit.*, p. 144.

» ment et arbitrairement dans les profondeurs obscures d'u
» passé imaginaire (1). » Bien d'autres écrivains religieux s
sont exprimés dans des termes à peu près semblables; et, e
somme, la licence accordée par eux aux hommes de scienc
semble ne pas devoir dépasser de beaucoup les limite
extrêmes atteintes par les commentateurs bibliques.

Bien que nous ne possédions encore aucun moyen pou
évaluer en années la durée des temps géologiques, la décou
verte de silex taillés dans les terrains miocènes rejetait év
demment l'existence de ceux qui les avaient façonnés dans u
passé bien autrement lointain. Les hommes de foi se trouvè
rent ainsi placés dans la nécessité, ou bien de nier les fait
annoncés, ou bien de renoncer à la croyance de la créatio
relativement récente de notre espèce, ou bien enfin d'attri
buer à des êtres préadamites ces ébauches d'une industri
qui devait acquérir plus tard un développement si remar
quable. Le P. de Valroger ne tarda pas à accepter cette der
nière interprétation, et il est à remarquer qu'il employa dè
le début des expressions qui semblent avoir été empruntée
aux libres penseurs, entre autres à M. de Mortillet. « Si, dit-i
» le règne animal fut couronné jadis par des *Primat*
» *anthropomorphes* supérieurs à ceux qui existent encore, l
» Providence aura probablement laissé périr ces *précurseu*
» *de l'homme*, avant de créer nos premiers parents (2).
Ailleurs il ajoute : « L'idée de ces précurseurs mystérieux d
» Règne humain peut être chimérique, mais elle n'a rie
» d'hétérodoxe (3). »

Le P. Monsabré a accepté le même moyen de conciliatio
entre les données bibliques et les découvertes annoncées
« De deux choses l'une, déclare-t-il : ou bien les savants re
» connaîtront qu'ils ont exagéré la valeur de leurs chrono
» mètres et se verront obligés de rajeunir leurs terrains, o
» bien de nouvelles découvertes nous mettront sur la trac
» d'un être anthropomorphe, qui fut, dans l'admirable pro
» gression du plan divin, l'ébauche et le précurseur d

(1) *Loc. cit.*, p. 59.
(2) *Revue des quest. hist.*, p. 513.
(3) *Polybiblion*, 1876, p. 447; cité par M. de Baye, p. 31.

» l'homme, et auquel il faudra attribuer les instruments de » l'époque tertiaire (1). »

Un éminent professeur à la Faculté de théologie de Paris, M. l'abbé Fabre d'Envieu, a systématisé l'ensemble de notions et d'idées auxquelles ses confrères n'avaient touché qu'en passant, dans un livre où il a fait preuve de connaissances scientifiques sérieuses et variées (2). La vingtième *proposition* de cet ouvrage donnera un aperçu général des doctrines de l'auteur; la voici : « L'archéologie préhistorique et la paléontologie peuvent, sans se mettre en opposition avec la sainte » Écriture, découvrir, dans les terrains tertiaires et dans la » première partie de la période quaternaire » des traces de » préadamites. En ne se préoccupant pas des créations anté» rieures à l'avant-dernier déluge, la Révélation biblique nous » laisse libres d'admettre l'homme du diluvium gris, l'homme » pliocène et même l'homme éocène. D'un autre côté, toute» fois, les géologues ne sont pas fondés à soutenir que les » hommes qui auraient habité sur la terre à ces époques pri» mitives doivent être comptés au nombre de nos aïeux (3). »

J'aurai à revenir plus loin sur cette dernière proposition et sur la manière dont l'auteur envisage l'homme quaternaire. Pour le moment je n'ai à parler que de l'homme tertiaire. Sans être très explicite à cet égard, M. l'abbé d'Envieu paraît en accepter l'existence, tout en faisant remarquer avec raison que l'on n'a encore découvert aucun ossement humain remontant à cette époque. Ce qu'il disait à ce sujet en 1873 est encore vrai aujourd'hui (4). Nous ne connaissons l'homme tertiaire que par quelques rares spécimens de son industrie. « Mais, fait observer l'auteur, nous serons d'accord avec la » logique en déclarant que l'on ne peut pas conclure des ren» seignements négatifs obtenus jusqu'à présent, que certains » hommes n'existaient pas avant l'époque quaternaire. Ces

(1) *Conférence à Notre-Dame de Paris*, 1875, p. 68; citée par M. de Baye, p. 21.

(2) Fabre d'Envieu, *Les origines de la terre et de l'homme, d'après la Bible et d'après la science, ou l'Hexameron génésiaque considéré dans ses rapports avec les enseignements de la philosophie, de la géologie, de la paléontologie et de l'archéologie préhistoriques*, 1873.

(3) *Loc. cit.*, p. 454.

(4) Mars 1883. Je n'ai malheureusement rien à changer à cette déclaration. Nous ne connaissons encore l'homme tertiaire que par ses œuvres.

» hommes pouvaient habiter quelques contrées peu ét
» ou inexplorées jusqu'ici. Du reste, les instruments a
» luviens ne prouveraient pas, par eux-mêmes, l'existe
» l'homme. Il faudrait tout au plus conclure de l'existe
» ces travaux d'art que l'on a trouvé des traces d'un a
» raisonnable dans les terrains tertiaires. Nous ne p
» pas soutenir, en effet, qu'il n'y a pas eu, pendant l
» mations anté-hexamériques, des intelligences servi
» des organes différents des organes humains (1). »

Voici quelques autres passages où la même pensée produite et développée : « A propos des découvertes » dans les couches tertiaires, nous avons dit que ce » entailles pourraient être le fait d'un ouvrier raiso » autre que l'homme. » — « Le principe pensant ne » pas de la constitution physique ou chimique de nos or — « Dieu a pu attacher l'intelligence à d'autres espèc » males dont le développement artistique a été peu sen — « Ainsi, au milieu de la flore primitive de la terre, s » vait peut-être un animal intelligent, qui se nourris » racines, de feuillages ou de graines. » — « Rien n » empêche donc de croire que des races d'hommes » quelques animaux raisonnables ont existé pendant le » lement des trois premières époques géologiques. Un » doué d'une âme intelligente couronnait chacune » créations. Ces êtres ont eu leur temps d'épreuve ; » accompli leur destinée terrestre ; et, lorsqu'elle a » minée, Dieu leur a donné une récompense ou un » ment (2). »

On voit que, partis de points bien opposés, MM. l'abb vieu et de Mortillet se rencontrent, en ce sens qu'ils dent à l'homme actuel à peu près le même nombre de *seurs*. Mais les deux auteurs attribuent un rôle bien d à ces êtres intelligents, qui n'étaient pas encore des hc Dans la pensée du prêtre croyant, il fallait que chaque c eût son intelligence, capable d'en comprendre les bea d'en offrir l'hommage à son créateur. Puis, « lorsque le

(1) *Loc. cit.*, p. 459.
(2) *Loc. cit.*, p. 477.

» prescrit pour les races qui nous ont précédés fut terminé, » Dieu détruisit, dévasta leur demeure. Il la restaura ensuite » par l'œuvre des six jours, et il procéda à la création d'une » nouvelle race d'adorateurs (1) ». A ce point de vue, l'homme actuel a eu de simples *devanciers* avec lesquels il n'a rien de commun, et il est séparé du dernier, comme ils le sont les uns des autres, par un de ces chaos dont parlait Boucher de Perthes.

Au contraire, pour M. de Mortillet comme pour Darwin et tous ses disciples, les créations successives s'engendrent et se continuent. L'homme actuel se rattache au plus ancien anthropopithèque par une filiation ininterrompue. Les formes se sont quelque peu modifiées, l'intelligence a grandi; mais nous n'en sommes pas moins, dans toute l'acception physiologique du mot, ses arrière-petits-fils.

Je n'ai pas à combattre ici cette dernière opinion. On sait assez quelle est ma façon de voir sur les doctrines transformistes (2). Quant à la théorie de M. l'abbé d'Envieu, j'aurai à y revenir tout à l'heure. Mais je dois auparavant dire où en est, selon moi, cette question de l'homme tertiaire, devenue, comme tant d'autres qui auraient dû rester exclusivement scientifiques, le théâtre des luttes du dogmatisme et de la libre pensée.

Je laisserai de côté l'homme de Saint-Prest. M. Desnoyers en avait affirmé l'existence, se fondant sur l'examen des incisions manifestement intentionnelles qu'il avait trouvées sur des os d'*Elephas meridionalis* et autres grands mammifères ses contemporains (3). Cette découverte fut vivement contestée, entre autres par Lyell, qui déclara ne pouvoir l'accepter comme vraie que si on lui montrait les instruments

(1) *Loc cit.*, p. 190.

(2) Voyez, au besoin, les divers ouvrages que j'ai publiés sur cette question : *Charles Darwin et ses précurseurs français*. Paris, 1870, Germer Baillière (ce livre avait paru d'abord sous forme d'articles dans la *Revue des Deux Mondes*); *L'espèce humaine*, 7e édition, 1882, et, dans le *Journal des Savants*, mes articles sur Wallace et M. Naudin.

(3) Desnoyers, *Note sur les indices matériels de la coexistence de l'homme avec l'Elephas meridionalis dans un terrain des environs de Chartres, plus ancien que les terrains de transport quaternaires des vallées de la Somme et de la Seine* (*Comptes rendus de l'Académie des sciences*, 1863).

qui avaient incisé les os. L'abbé Bourgeois répondit à ce desideratum (1); et, depuis vingt ans, M. de Mortillet seul a opposé aux résultats de ces recherches des objections qu'un examen attentif des objets me permet de regarder comme peu fondées (2). Mais comme je l'ai déjà dit dans l'étude précédente, les terrains de Saint-Prest, tertiaires supérieurs pour certains géologues, appartiennent, au dire d'autres savants non moins compétents, au quaternaire inférieur. Dans le doute, je préfère ne pas en tenir compte et me borne à parler des trouvailles faites dans des couches universellement acceptées pour tertiaires.

Ainsi posée, la question reste générale pour un certain nombre de savants, et nous avons vu que M. de Baye est de ce nombre. Mais les objections faites à l'existence de l'homme pliocène ou miocène me semblent relever habituellement plutôt de la théorie que de l'observation directe. L'argument de MM. Gaudry et de Mortillet se retrouve dans la bouche ou sous la plume de bien des paléontologistes, en dehors de toute considération étrangère à la science. Comment, disent-ils, l'homme aurait-il pu continuer à vivre, alors que tous les mammifères ses contemporains ont disparu et ont été remplacés par des espèces nouvelles, par des genres nouveaux? Entre eux et lui, ajoutait-il, il n'existe, en réalité, que des différences morphologiques; l'organisation, les nécessités physiologiques sont les mêmes au fond. Par conséquent, les causes qui ont amené l'extinction des espèces animales ont également pesé sur l'homme, et le résultat a nécessairement dû être le même.

J'ai répondu depuis longtemps à cette objection (3). Sans doute, au point de vue du corps, l'homme n'est qu'un mammifère. Mais il est doué d'une faculté d'adaptation aux divers milieux, dont il a donné, dont il donne chaque jour la preuve. Surtout il possède une intelligence incomparablement supérieure à celle des animaux. Grâce à elle, il a traversé, à coup

(1) L'abbé Bourgeois, *Découverte d'instruments en silex dans le dépôt à Elephas meridionalis aux environs de Chartres* (*Comptes rendus de l'Académie des sciences*, 1869).

(2) *Le préhistorique*, p. 41.

(3) Voyez dans mes divers ouvrages les chapitres relatifs à l'acclimatation.

sur, toute une époque géologique fort différente de celle où il vit aujourd'hui; grâce à elle, il occupe la terre entière, combattant et surmontant toutes les difficultés d'existence que lui imposent les climats, les milieux les plus différents. Il n'y aurait donc rien d'étrange à ce que, né aux plus anciens temps de la création mammalogique, il eût atteint l'époque actuelle à travers une ou deux révolutions géologiques de plus.

En fait, l'homme porte en lui-même les moyens de lutter contre la nature. A la seule condition de trouver le boire et le manger, son organisation lui permet d'exister partout où un mammifère peut vivre. Il a donc pu être le contemporain des premiers animaux de ce type, qui remonte, comme on le sait, jusqu'à l'époque secondaire. L'existence de l'homme secondaire n'aurait donc rien de contraire aux données de la science. A plus forte raison en est-il de même pour l'homme tertiaire.

Je n'ai à m'occuper que de ce dernier; et, pour ne pas allonger outre mesure cet examen, je dirai quelques mots seulement des trouvailles faites en France, à Thenay, dans la Beauce (*miocène moyen*), par l'abbé Bourgeois; en Italie, à Monte-Aperto, en Toscane (*pliocène*), par M. Capellini, et à Otta, dans la vallée du Tage (*miocène supérieur*), par M. Ribeiro.

Lorsque l'abbé Bourgeois présenta au Congrès de Paris les premiers silex recueillis par lui dans la commune de Thenay, en déclarant qu'il les regardait comme ayant été taillés par l'homme, il ne rencontra que de bien rares adhérents, dont je ne faisais pas partie (1).

La question revint au Congrès de Bruxelles. Une commission fut nommée pour examiner les nombreuses pièces apportées par le savant directeur du collège de Pont-Levoy. Les avis se partagèrent. Un des juges se récusa; cinq ne reconnurent le travail de l'homme sur aucun des silex placés sous leurs yeux; les neuf autres déclarèrent avoir constaté l'existence

(1) L'abbé Bourgeois, *Étude sur des silex travaillés trouvés dans des dépôts tertiaires de la commune de Thenay près Pont-Levoy (Loir-et-Cher)* (*Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques*, session de Paris, 1868, p. 67). On a vu dans l'*Étude* précédente que, deux ans encore après ce Congrès, j'étais à bien peu près dans les mêmes dispositions.

de ce travail sur un nombre plus ou moins considérable de pièces (1). Quoique étant au nombre de ces derniers, je crus devoir faire encore quelques réserves. Plus tard, de nouveaux objets, et entre autres un grattoir des mieux caractérisés, levèrent mes derniers doutes (2) (voy. fig. 42).



Fig. 48. — Grattoirs et perçoirs de l'abbé Bourgeois (Gaudry).

Si j'ai hésité à accepter comme démontrée l'existence de l'homme de Thenay, il en a été autrement de celui de Monte-Aperto. Je n'ai pu en juger d'abord que par les dessins qui

(1) *Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques*, session de Bruxelles, 1873. Les membres de la commission qui acceptèrent un certain nombre de silex comme étant taillés de main d'homme furent : MM. d'Omalius, Cartailhac, Capellini, Worsaae, Engelhardt, V. Schmidt, de Vibraye, Frank et de Quatrefages. Les membres qui regardèrent tous les silex comme étant accidentellement cassés furent MM. Steenstrup, Virchow, Neyrinck, Fraas, Desor. M. Van Beneden déclara ne pouvoir se prononcer.

(2) Ce grattoir et trois autres pièces de même provenance sont figurés dans l'ouvrage de M. Albert Gaudry (*Les enchaînements du monde animal*, p. 239, fig. 312). Je les reproduis ici.

accompagnaient le travail de M. Capellini (1); mais ces dessins étaient absolument démonstratifs; et, pour en nier la signification, il aurait fallu les regarder comme inventés de toutes pièces. Ils représentaient des incisions faites sur des os de balenotus, lisses sur un bord, rugueuses sur l'autre.

FIG. 50.

FIG. 49.

FIG. 51.

FIG. 52.

FIG. 49 à 52. — Os incisés de balenotus.

Seul un instrument tranchant, agissant obliquement et soulevant des éclats qui se détachent, peut faire des entailles semblables. A diverses reprises on a essayé de les imiter en employant d'autres procédés et d'autres instruments; on a

(1) Capellini, *L'uomo pliocenico in Toscana*, 1875.

toujours échoué. Les moules, les pièces originales, que j eus depuis sous les yeux, ont confirmé cette première i pression (voy. fig. 49 à 52).

La découverte de M. Capellini n'en a pas moins été c testée. Au Congrès de Buda-Pest, on adressa à l'auteur qu ques critiques fondées sur la possibilité que ces entail eussent été faites par la dent de certains poissons. M. Br





Fig. 53 et 54. — Portions d'omoplate du balenotus inciseé

réfuta aisément cette objection (1). Depuis lors, M. Capel a présenté au Congrès de Lisbonne une omoplate de lenotus portant des incisions semblables aux précédent mais dont plusieurs présentent en outre une courbure t accusée (2) (voy. fig. 53 et 54). Ce dernier détail me sem de nature à convaincre les plus incrédules. La main l'homme, armée d'un instrument tranchant, a pu laisser se des empreintes de cette forme sur une surface plane. Il évident que quelque horde de ces temps reculés a rencon sur le rivage le cadavre de ce grand cétacé et en a dép la chair avec ses couteaux de pierre, comme le font de n jours les sauvages tribus de l'Australie.

Si l'existence des hommes de Thenay et de Monte-Ape me semble démontrée, il n'en est pas tout à fait de mê

(1) Broca. *Congrès d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques*, session de B Pest, 1877, p. 46.

(2) *Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques*, sessio Lisbonne. *Rapport* par M. Émile Cartailhac, 1880, p. 87. Les figures ci-jointes on faites d'après une photographie d'un moulage qu'a bien voulu m'envoyer M. Capel Malheureusement le dessin sur bois a fort mal rendu les petits détails de cassure rendent évident l'éclatement de l'une des deux parois des entailles.

our celle de l'homme d'Otta. M. Carlos Ribeiro avait déjà ppelé l'attention des anthropologistes sur cette question ciale au Congrès de Bruxelles. Mais les silex apportés par i n'avaient paru taillés intentionnellement qu'à un fort tit nombre de personnes (1). De nouveaux spécimens, en-yés à l'Exposition anthropologique de Paris, rallièrent à minent géologue portugais de nombreux adhérents (2). xamen des faits qu'il avait annoncés détermina la réunion Lisbonne du Congrès d'anthropologie préhistorique. M. Ri-iro nous conduisit sur les lieux. M. Bellucci fut assez heu-ux pour découvrir, en place et fortement enchâssé dans sa ngue de sable durci, un silex qui parut à bien de nos llègues porter incontestablement la trace du travail hu-ain (3). Toutefois d'autres en jugèrent autrement. De plus, elques-uns des géologues présents élevèrent des objec-ns. Le terrain d'Otta est incontestablement miocène. Mais st un terrain de sable et de pouding qui, dit M. Cotteau, subi de nombreuses et puissantes dénudations; le sol t inégal, meuble, raviné chaque année par des pluies tor-ntielles. Un silex quaternaire, entraîné dans quelque fissure y séjournant un temps indéfini, peut très bien y prendre la uleur de la couche où il est enseveli et se couvrir d'incrus-tions (4). Pour ces raisons et quelques autres qu'il serait p long d'exposer, bien des membres du Congrès crurent voir rester dans le doute. C'est aussi l'impression que m'a ssée la discussion. Dès à présent l'existence de l'homme tta me paraît presque probable; elle sera peut-être dé-ntrée au premier jour. Mais, en pareille matière, on ne que rien en se renvoyant soi-même à plus ample in-mé (5).

Loc. cit., p. 95, pl. III, IV et V.

Entre autres M. Cartailhac, jusque-là fort incrédule, et qui plaça dans l'impor-rrecueil qu'il édite avec tant de désintéressement une planche double repré-nt plusieurs de ces silex (*Matériaux pour l'histoire naturelle et primitive de mme*, t. XII, p. 433, 1879).

Rapport sur le Congrès de Lisbonne, par M. E. Cartailhac. *L'homme tertiaire rtugal*, par M. Carlos Ribeiro, p. 32.

Loc. cit., p. 41.

Je me suis trouvé en communauté d'opinion avec MM. Cotteau, Evans, Cazalis mdouer, et, je crois, la plupart des membres qui ne se sont pas prononcés publi-ent. La croyance à un travail humain datant de l'époque tertiaire a été soutenue

Les quelques détails historiques qui précèdent sont très incomplets et tronqués. Ils suffiront pourtant, j'espère, pour faire comprendre que les convictions, aujourd'hui partagées par bien des hommes de sciences diverses, relativement à l'existence de l'homme tertiaire, ne se sont pas formées à la légère; qu'elles sont le résultat d'études sérieuses et réitérées; qu'elles ont soutenu l'épreuve de discussions auxquelles ont pris part des hommes d'un savoir incontestable, et dans lesquelles chacun gardait sa pleine liberté de pensée et de parole. De là même il est résulté que bien des opposants de la première heure ont admis, d'abord la probabilité, puis la certitude de l'existence d'hommes contemporains des mastodontes et des balenotus, comme ils avaient été amenés progressivement à reconnaître celle des hommes qui ont chassé chez nous les éléphants et les rhinocéros (1). Je ne blâme pas pour cela ceux qui nient ou qui doutent encore. Je m'en remets à l'avenir pour les convaincre. Il a fallu plusieurs années pour que l'existence de l'homme quaternaire fût acceptée par tous les hommes de science. Un temps plus long sera probablement nécessaire pour que la croyance à l'homme tertiaire en arrive au même point. Je viens de dire pourquoi. Mais le temps fera son œuvre pour cette question, comme pour celle qui l'a précédée.

II

L'homme quaternaire. — Prétendu hiatus entre les époques paléolithique et néolithique.

Revenons maintenant au livre de M. de Baye.

L'époque quaternaire y est traitée plus longuement que la précédente. Ici les matériaux sont en effet bien autrement nombreux et variés. Surtout, dans l'ensemble, ils sont indiscutables et, en réalité, indiscutés, car on ne peut plus

par les savants portugais et par MM. de Mortillet, Cartailhac et Bellucci; MM. Virchow et Vilanova se sont formellement prononcés en sens contraire.

(1) Il me sera permis de rappeler que, quatre ans après les premières communications de l'abbé Bourgeois, je n'hésitais pas à déclarer que l'existence de l'homme miocène *n'était, à mes yeux, rien moins que démontrée.*

rêter à quelques objections, à quelques hypothèses vrai-
nt inconciliables avec les faits. M. de Baye a énuméré les
ncipales stations où ont été trouvés les silex taillés, les os
aillés, les gravures et les sculptures de cet âge ; il a figuré
ques armes caractéristiques et signalé brièvement les
ments, les objets d'art les plus remarquables. Ces courtes
es n'apprendront rien aux hommes de science, mais
suffiront pour donner aux personnes étrangères à ces
es un aperçu des principaux résultats obtenus.

n toutefois à exprimer ici un regret. M. de Baye donne
idée générale suffisante des industries humaines de cette
que ; mais il ne dit rien des ouvriers. M. de Baye a voulu
r exclusivement archéologue, et n'a demandé aucun
eignement aux anthropologistes. Même à son point de
cette abstention systématique a entraîné un inconvénient
réel. Elle a conduit l'auteur à admettre un art quater-
e, et cette expression est inexacte, parce qu'elle est trop
rale. Oui, sans doute, les objets dont parle l'auteur, ces
ures, ces sculptures, si fort au-dessus de ce que l'on
ait s'attendre à rencontrer dans les cavernes du Péri-
, datent de l'époque dont il s'agit. Mais elles n'appar-
ent pas à toutes les populations qui se sont succédé
t coexisté sur notre sol. Tout indique qu'il faut en faire
eur à une seule race, à la race privilégiée de Cro-
on. Les autres, aussi bien celle de Grenelle et de Fur-
que celle de Canstadt, ont eu des industries plus ou
s rudimentaires, qui suffisaient à la satisfaction des
ns matériels. Seule la race de Cro-Magnon a montré
stincts vraiment artistiques, on peut presque dire cette
rche du beau ou au moins de l'élégant, qui lui font une
à part au milieu de toutes les populations sauvages.
doute elle a pu être imitée par quelques-uns de ses
nporains d'une autre race ; mais, à coup sûr, c'est à elle
vient l'honneur de l'initiative et de l'invention.

de Baye a d'ailleurs bien été forcé de franchir la limite
emblait s'être imposée et de faire intervenir l'homme
ême, lorsqu'il a abordé une question fort grave, qui a
un moment en deux camps les hommes livrés aux
s préhistoriques. J'ai dit plus haut comment l'ensemble

des temps pendant lesquels l'homme ne connaissait pas l
métaux et les remplaçait par la pierre a été divisé en de
époques, généralement désignées par les noms d'époq
paléolithique et d'époque *néolithique*. Le fondateur de
paléontologie anthropologique, Édouard Lartet, interpréta
les faits alors connus, admit qu'il existait entre ces deux p
riodes une solution de continuité, un hiatus (1). Des géol
gues, des archéologues surtout, adoptèrent cette idée.
citerai entre autres MM. Forel, de Mortillet et Cartailhac, q
s'en firent les champions convaincus. On alla jusqu'à admet
qu'à un moment donné le midi et le sud-ouest de la Fran
avaient pu se trouver sans habitants (2). En général, l
anthropologistes se rangèrent à l'opinion contraire. Au m
ment même où se produisait la doctrine de l'hiatus, M. Bro
dans sa belle étude sur la caverne de l'Homme-Mort, mon
que, dans les gorges de la Lozère, des troglodytes, descenda
des chasseurs de rennes, avaient vécu à côté des constr
teurs de dolmens (3).

M. de Baye se place avec raison dans le camp de ceux
se refusent à admettre la période de désolation que supp
l'hiatus. Il s'appuie principalement sur un excellent tra
de M. Cazalis de Fondouce, qui, dans autant de chapi
spéciaux, a examiné la question aux points de vue anthro
logique, géologique, zoologique et archéologique (4).

De nouveaux faits sont venus depuis lors s'ajouter à c
qu'avait pu invoquer le savant archéologue de Montpell
Je citerai entre autres ceux que MM. Louis Lartet et Chapl
Duparc ont constatés dans la grotte Duruthy, si bien étu

(1) Lartet traduisit sa pensée sur ce point à l'Exposition de 1867 en faisant p
sur les parois opposées de la galerie les objets répondant à l'époque des caver
ceux qui se rattachaient à la pierre polie. En rappelant ce fait, M. de Mortill
pas hésité à dire qu'il était, sur ce point, le disciple de celui qui fut notre ma
tous (*Congrès de Bruxelles*, p. 458).

(2) *Congrès de Bruxelles*, p. 453. J'ai lieu de penser que cette opinion absol
aujourd'hui abandonnée.

(3) Broca, *Sur la caverne de l'Homme-Mort près Saint-Pierre-les-Tripiés*
grès de Bruxelles, p. 182). Cette caverne a été découverte et étudiée d'abor
M. le docteur Prunières (*Congrès de l'Association française pour l'avancemen
sciences*, session de Bordeaux, 1872, p. 748).

(4) Cazalis de Fondouce, *Pierre taillée et pierre polie, lacune qui aurait*
entre ces deux âges (*Revue d'anthropologie*, t. III, 1874, p. 613).

par eux (1). Ici la race de Cro-Magnon se montre à la base des foyers, associée à l'ours et au lion; elle traverse la période du renne, et est représentée au-dessus des foyers de cette époque par de nombreux squelettes, dans une sépulture où elle s'associe à des armes, à des instruments portant tous les caractères de l'industrie néolithique. Quelle qu'ait été la durée des temps représentés par les débris qui ont comblé en grande partie cette grotte, il est bien évident que la même race l'a constamment fréquentée, et a survécu aux changements de toute sorte qui doivent, dit-on, avoir produit l'hiatus.

Les découvertes de M. le docteur Prunières, de Marvéjols, sont peut-être plus probantes encore. Dans plusieurs cavernes sépulcrales de la Lozère, cet infatigable chercheur a découvert de nombreux squelettes, dont la race est caractérisée par une dolichocéphalie constante, et qui appartiennent, comme les précédents, à la race de Cro-Magnon. Ces représentants des populations quaternaires étaient habituellement en guerre avec les constructeurs de dolmens. La preuve en est que plusieurs squelettes portent encore, fichées dans les os où elles avaient pénétré, des flèches dont l'origine néolithique est indiscutable (2). Les deux populations ont donc vécu à côté l'une de l'autre et se sont disputé jusqu'aux gorges, jusqu'aux plateaux de nos plus hautes Cévennes. Je me borne, pour le moment, à cette conclusion, ayant à revenir plus tard sur les travaux de M. le docteur Prunières.

Enfin M. de Baye aurait pu invoquer le résultat de ses

(1) MM. Louis Lartet et Chaplain-Duparc, *Sur une sépulture des anciens troglodytes des Pyrénées superposée à un foyer contenant des débris humains associés à des dents sculptées de lion et d'ours* (*Matériaux pour l'histoire naturelle et primitive de l'homme*, t. IX, 1874, p. 101). M. Cazalis de Fondouce a parlé de cet excellent travail d'après une première annonce.

(2) M. le docteur Prunières avait envoyé un résumé de ses découvertes à la session de l'*Association française pour l'avancement des sciences* (session de Reims). Ce travail, qui aurait dû faire partie des actes du Congrès, n'a pas été imprimé, j'ignore pourquoi. Mais j'en ai moi-même présenté au Congrès de Lisbonne un très court résumé (*Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques. Rapport sur la session de Lisbonne*, par Émile Cartailhac, 1880, p. 81). Lors de l'Exposition des sciences anthropologiques, M. le docteur Prunières avait exposé, et plus tard a fait photographier, plusieurs pièces osseuses portant en place les silex qui les avaient percées après avoir traversé les parties molles.

propres recherches à l'appui de l'opinion qu'il a très ju
ment embrassée. Après avoir découvert les grottes a
cielles de la Marne, il ne s'est pas contenté d'en retirer
nombreux produits de l'industrie de ceux qui les ava
creusées; il a recueilli avec le même soin les ossement
ces troglodytes et formé ainsi une collection unique,
laquelle j'aurai à revenir plus loin. Ici je dirai seulem
que presque toutes les races humaines quaternaires
représentées dans cet ossuaire scientifique. Mais elles y
associées à un élément ethnologique, étranger aux te
paléolithiques, et qui apportait, avec ses caractères
siques propres, la hache polie et les industries qui s'y
tachent. Certes, la théorie de l'hiatus ne pouvait rece
de démenti plus formel.

Les faits invoqués par Édouard Lartet, par MM. Cartail
de Mortillet et leurs adhérents, n'en sont pas moins r
Sont-ils donc inconciliables avec ceux que je viens de
peler? Je ne le pense pas. Il est évident que le passage
temps glaciaires à l'époque géologique actuelle a dû
pour l'homme, aussi bien que pour les animaux, un mon
d'épreuve difficile à traverser. Parmi les derniers, on
une foule d'espèces, et les plus caractéristiques, s'étei
ou émigrer. A elle seule, cette transformation de la fa
apporta dans le genre de vie des tribus chasseuses
perturbation dont on retrouve la preuve dans les indust
Dans l'*Étude* précédente, j'ai rappelé la décadence qui ca
térise cette période de transition. La pénurie croissant
gibier dut causer bien des émigrations. Des vallées, peut-
des contrées d'une certaine étendue, durent perdre l
habitants. Des modifications géologiques et zoologiques
rent s'accomplir avant que les populations néolithi
vinssent les repeupler. Il est permis de dire que, pour
localités, l'hiatus a réellement existé. Les auteurs que
cités plus haut n'ont eu d'autre tort que de regarder com
général un état de choses essentiellement local. Gard
nous d'être trop sévères envers eux. Il n'est peut-être pas
science d'observation ou d'expérience, qui n'ait enregi
quelque méprise de ce genre dans l'histoire de ses début

III

Époque néolithique. — Mélange des races. — Modification des industries. — Les hommes de la Marne. — Formation d'une population métisse dans la vallée du Petit-Morin. — Monuments caractéristiques de l'époque néolithique. — Dolmens, cités lacustres, grottes artificielles.

Arrivé à l'époque néolithique, M. de Baye trace rapidement le tableau des différences qui distinguent cet âge du précédent, et insiste sur les progrès de diverses sortes qui le caractérisent. Mais, ajoute-t-il, « malgré ses caractères propres et sa supériorité bien reconnue, l'industrie néolithique n'est pas un fait sans rapports avec les temps qui ont précédé son développement le plus parfait. Elle leur a fait des emprunts et pris des exemples dans les mœurs et les habitudes. Il semble qu'elle émerge des temps paléolithiques pour venir se fondre dans les premières tentatives des civilisations de l'âge du bronze (1) » On comprend que les analogies signalées dans ce court passage soulèvent diverses questions.

Et d'abord M. de Baye se demande s'il faut attribuer l'apparition des industries néolithiques « à un développement progressif dû à l'expérience des siècles précédents, ou bien si elle est l'œuvre d'une race nouvelle introduite parmi les populations paléolithiques... Faut-il en réalité beaucoup plus de sagacité pour polir un silex que pour le tailler? L'habitude de polir les instruments en os n'est-elle pas un acheminement vers le polissage de la pierre? Les instruments barbelés en os ne sont-ils pas les modèles des flèches barbelées en pierre? La pierre polie, avec son industrie et sa civilisation, peut donc n'être que le résultat des âges précédents. » Toutefois notre auteur ajoute que « les traces d'un mouvement progressif ont été peu remarquées jusqu'à présent à l'époque quaternaire. Tout ce que l'on pourrait supposer comme vraisemblable, c'est que les hommes des époques paléolithiques avaient acquis une aptitude réelle à recevoir l'impulsion imprimée par le courant d'une nouvelle population (2) ».

(1) De Baye, p. 80.
(2) Id., p. 75.

La question posée par M. de Baye l'avait été déjà par quel ques-uns de ses prédécesseurs, entre autres par MM. Hamy (1) Broca (2), Cazalis de Fondouce (3), qui s'étaient arrêtés à de conclusions fort analogues à celle de notre auteur.

Il me semble pourtant que ce jugement est trop sévère Tout au moins y a-t-il lieu de faire une exception formelle en faveur de la race de Cro-Magnon. Chez elle le progrès s'accus de la manière la plus évidente par les restes qu'elle a laissé dans la seule vallée de la Vézère. De la caverne du Moustier l'abri de Cro-Magnon et de celui-ci aux abris de Laugeri Haute et de la Madeleine, on voit les industries courant se perfectionner graduellement, et la taille du silex, p exemple, acquérir peu à peu un degré de perfection vraime merveilleux. Surtout on voit naître et grandir le curieux mou vement artistique qui assigne, à la race dont nous parlon une place à part parmi toutes les populations sauvages.

A son tour M. Dupont a abordé le même problème à u point de vue spécial et fort intéressant (4). De ses belles r cherches dans la vallée de la Lesse et dans les environs résulte que les races quaternaires de la province de Nam n'ont jamais fait usage des ressources naturelles que le offraient les terrains crétacés du Hainaut situés dans le voisinage. C'est en Champagne et jusque sur le bord de Loire qu'ils allaient chercher des silex pour fabriquer leu instruments de toute sorte et des coquilles fossiles qu'ils u lisaient comme ornements. A en juger par les provenanc de ces objets, on peut dire que les contrées fréquentées p les troglodytes belges s'élevaient à peine à trente ou quaran kilomètres au nord et à l'ouest de leurs habitations, tand qu'elles s'étendaient à quatre ou cinq cents kilomètres vers sud et au sud-ouest.

(1) Hamy, *Paléontol. humaine*, 1870, p. 367.

(2) Broca, *Congrès de l'Association française*, session de Lyon, 1873, p. 682.

(3) Cazalis de Fondoure, *loc. cit.*, p. 632.

(4) M. Dupont a traité deux fois ce sujet au Congrès de Bruxelles, d'abord dans discours d'ouverture qu'il a prononcé comme secrétaire général (p. 62), puis dans mémoire spécial intitulé *Classement des âges de la pierre en Belgique*, p. 459 (*C grès d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques*, session de Bruxelles, 1873). M. Baye a résumé brièvement les faits annoncés par M. Dupont et les conséquences q en a tirées dans le chapitre de son livre consacré à la question de l'hiatus.

Le Hainaut ne restait pas pour cela inhabité. Des géologues de cette province ont trouvé aux environs de Mons quatre gisements de silex taillés dans des alluvions fluviales à ossements de mammouth (1). Ces silex, empruntés aux couches crétacées locales, diffèrent de ceux de la Lesse non seulement par la matière, mais encore par les formes (2). Ceux de la province de Namur rappellent les types de la Madeleine; ceux du Hainaut se rattachent aux types des vallées de la Somme et de la Seine. Les ouvriers qui les ont taillés ont pourtant été contemporains. De ces faits et de quelques autres considérations trop longues à exposer ici, M. Dupont a conclu que, pendant les temps quaternaires, les environs de Namur et le Hainaut étaient habités par des populations juxtaposées, mais que séparait quelqu'une de ces haines de race que l'on constate encore de nos jours chez les populations sauvages (3). L'une habitait les cavernes, l'autre les plaines; et toutes deux ont eu leur développement propre.

A l'époque de la pierre polie, toutes ces distinctions disparaissent. Les cavernes sont abandonnées; les outils comme les armes ne sont plus fabriqués qu'en silex du Hainaut. Mais plusieurs instruments usités à cette nouvelle époque rappellent d'une manière remarquable ceux qu'employaient les anciens habitants de la plaine. La ressemblance est surtout frappante lorsque l'on compare ces derniers aux ébauches des instruments néolithiques. « Or, dit M. Dupont, on doit rechercher, non pas dans le travail perfectionné, mais dans le travail préparatoire, les ressemblances entre l'industrie d'une phase de développement plus avancé et l'industrie plus grossière d'une époque antérieure (4). »

En somme, pour M. Dupont, dont l'opinion sur ce point n'a pas été contestée, il existe une analogie fondamentale de formes entre plusieurs instruments de l'époque néolithique et les instruments correspondants trouvés dans les alluvions

(1) M. Dupont, *Congrès de Bruxelles*, p. 169.

(2) Voyez les planches XXXVII à LVI du *Congrès de Bruxelles*.

(3) M. Dupont cite les Peaux-Rouges et les Esquimaux. Il aurait encore pu citer comme exemple les Diggers, tout aussi peu guerriers que paraissent l'avoir été les hommes de la Lesse, et que tous leurs voisins traquent comme des animaux nuisibles. L'histoire des Négritos et des Malais présente des faits analogues.

(4) Dupont, *loc. cit.*, p. 473.

quaternaires des vallées de la Somme, de la Seine et de la Haine.

Il ajoute : « Cette ressemblance semble dénoter entre ces produits, d'âges évidemment successifs, des rapports assez intimes pour que l'idée que les uns dérivent des autres soit dans le cas de s'imposer, et, par conséquent, pour nous amener à considérer l'homme de la pierre polie comme le descendant direct, dans les mêmes régions, des peuplades des alluvions quaternaires de ces vallées (1). »

On voit que M. Dupont ne fait de réserve en faveur d'aucun élément ethnologique nouveau venu du dehors. Pourtant il signale tout le premier un fait important qui aurait dû, ce me semble, attirer son attention sur ce point. En même temps que les anciens habitants du Hainaut prennent possessio des provinces de Namur et de Liège, ils modifient leurs habitudes. Au lieu de rester dans les vallées, ils placent leur résidences sur des hauteurs, souvent d'un accès difficile, et construisent de véritables camps retranchés (2). Certes de peuplades qui, de l'âge de l'ours jusqu'à la fin de celui d renne, avaient constamment vécu dans la plaine, ne se réfugient pas dans les montagnes et n'y élèvent pas des fortifications sans une raison sérieuse. L'envahissement du premie habitat par un ennemi redoutable peut seul expliquer u fait de cette nature. C'est ici que les découvertes de M. le docteur Prunières et de M. de Baye prennent une importanc toute spéciale, en apportant, sur l'histoire de ces temps reculés, des documents qui me semblent décisifs.

Le docteur Prunières s'est trouvé placé dans des condition exceptionnellement favorables. Il n'a eu affaire qu'à deu races, nettement caractérisées par la forme de leur tête, l'un étant dolichocéphale, l'autre brachycéphale (3). Dans plu

(1) Dupont, *loc. cit.*, p. 478.

(2) MM. Arnould, de Radiguez et Soreil ont donné des détails précis sur ces antiques fortifications (*Congrès de Bruxelles*, p. 318, 370 et 381, pl. LXXX, LXXXI LXXXII, LXXXIII, LXXXVIII et LXXXIX). Plus de trois cents membres du Congrè ont visité le camp d'Hastedon sous la direction de MM. Dupont, Arnould, de Radigue et Soreil (*loc. cit.*, p. 74).

(3) Cette dernière qualification ne doit probablement être prise que dans un sen relatif. Je serais porté à penser que les *brachycéphales* de M. Prunières sont en réalit *sous-brachycéphales* ou *mésaticéphales*.

sieurs grottes sépulcrales, il a rencontré une immense quantité d'ossements et des crânes très nombreux. Tous ces derniers sont dolichocéphales. A en juger par ce que nous en savons, ces morts appartiennent exclusivement à la race de Cro-Magnon, c'est-à-dire à une race essentiellement paléolithique (1). Or, ainsi que je l'ai déjà dit, plusieurs squelettes portent encore, sur diverses parties du corps, des flèches néolithiques enfoncées dans les os et qui y sont restées. Le sujet frappé a parfois succombé à sa blessure; dans d'autres cas, il a guéri et gardé pendant le reste de sa vie le silex qui l'avait atteint. J'ai reçu de M. Prunières les photographies de quatre vertèbres, de quatre os iliaques, d'une tête de tibia, d'un métatarsien et d'un astragale (2), qui présentent des exemples de ces deux cas (3).

D'autre part, M. Prunières a fouillé un très grand nombre de dolmens. Il y a trouvé des brachycéphales purs, mêlés à un certain nombre de dolichocéphales purs et à des métis.

Enfin un vieux cimetière situé au centre du *Causse* (4) a fourni des crânes brachycéphales en grande majorité avec quelques crânes dolichocéphales et d'autres accusant le mélange des deux races (5).

Ces faits confirment et complètent ceux que M. Prunières avait déjà recueillis en explorant les cavernes de l'Homme-Mort et de Baumes-Chaudes. De cet ensemble d'observations il résulte, que, dans la Lozère, les dolichocéphales occupaient la contrée à l'origine des temps néolithiques; qu'à un moment donné ils furent attaqués par les bracycéphales; que

(1) Peut-être y a-t-il quelques réserves à faire en faveur de la race de Canstadt. Une étude attentive de la collection Prunières est nécessaire pour résoudre cette question et je n'ai pu encore faire ce voyage. Mais la race à laquelle appartient le crâne de Neanderthal eût-elle contribué pour une part à la formation des peuplades néolithiques de la Lozère, les résultats que j'indique ici ne seraient pas infirmés, puisque cette race est aussi très dolichocéphale.

(2) Cette dernière blessure, fait observer M. le docteur Prunières, rappelle celle de Garibaldi, et s'est guérie sans le secours de Nélaton.

(3) La guérison des individus frappés nous apprend, dit M. Prunières, que ces flèches n'étaient pas empoisonnées.

(4) On donne ce nom aux plateaux élevés de nos Cévennes.

(5) *Note sur les dernières découvertes effectuées dans la Lozère* par A. de Quatrefages. *Rapport sur le Congrès de Lisbonne*, par M. E. Cartailhac. J'ai dit plus haut que je n'avais fait que résumer dans cette note l'ensemble des découvertes dues à M. le docteur Prunières.

bientôt il y eut entre les deux races des alliances qui s'accusent par le métissage, constaté chez les Cro-Magnon dans la caverne de l'Homme-Mort, chez les constructeurs de dolmens dans leurs sépultures; enfin que la race brachycéphale a fini par prédominer, au moins sur certains points (1).

Mais, d'une part, la population dolichocéphale qui occupait la contrée depuis des siècles devait, selon toute apparence, être bien plus nombreuse que les tribus brachycéphales immigrantes; et il est facile de comprendre que, sur certains points, elle ait échappé à l'invasion. D'autre part, cette population, appartenant bien probablement en entier à une race qui a laissé tant de traces de son intelligence et de son aptitude au progrès, n'a pu se trouver en contact avec les nouveaux venus sans s'approprier les arts qui faisaient leur supériorité. On s'explique donc très aisément que M. Prunières ait découvert, sur les confins de la Lozère et de l'Aveyron, une région où de magnifiques dolmens, connus dans le pays sous le nom de *Cibournios* ou de *Tombeaux des Poulacres*, ne présentent à celui qui les fouille que des crânes dolichocéphales (2).

En résumé, les belles découvertes de l'infatigable chercheur de Marvéjols nous montrent dans la Lozère les populations de l'âge néolithique comme composées de deux races dont la première date incontestablement des temps quaternaires, dont l'autre apparaît aux premiers jours de la période actuelle. La fusion sur certains points du sol, l'initiation sur d'autres, ont amené ces deux races au même niveau; mais ce n'est pas la plus vieille qui s'est élevée par elle-même à ce que l'on peut appeler la civilisation néolithique.

En concluant comme je le fais ici, j'ai le regret de me séparer de mon savant et laborieux collègue. M. le docteur Prunières pense que les dolichocéphales ont été les premiers constructeurs des dolmens. Mais les faits me semblent aller

(1) « Encore aujourd'hui les têtes rondes, dit M. Prunières, sont très nombreuses sur certains points, même en majorité peut-être dans la région des dolmens. » (*Congrès de l'Association française*, session de Lyon, p. 701.)

(2) Dr Prunières, de Marvéjols, *Sur les objets de bronze, ambre, verre, etc., mêlés aux silex*, et *Sur les races humaines dont on trouve les débris dans les dolmens de la Lozère* (*Association française pour l'avancement des sciences*, session de Lyon, 1873, p. 695).

à l'encontre de cette conclusion. En somme, dans la Lozère deux races sont en présence, et nous savons que l'une d'elles seulement remonte aux temps quaternaires. Nous voyons celle-ci attaquée par la nouvelle venue ; et, pendant la lutte, elle conserve ses habitudes troglodytiques, ses cavernes sépulcrales. Même après que la fusion a amené la paix, nous la trouvons avec les mêmes traits de mœurs (caverne de l'Homme-Mort). Si les plus anciens dolmens en présentent des spécimens, c'est que les brachycéphales ne pouvaient songer à élever de pareils monuments tant qu'ils étaient en lutte avec les premiers habitants du sol. L'alliance entre les deux races attestée par le métissage, en amenant une sécurité au moins relative, pouvait seule permettre d'entreprendre de pareils travaux.

Du reste, tout en attribuant aux brachycéphales l'honneur d'avoir importé dans la Lozère les industries néolithiques, je suis loin de prétendre qu'il en ait été de même partout. Dans le nord de l'Europe, en Suède en particulier, les dolichocéphales apparaissent d'abord presque seuls dans les dolmens. Dans les *Long-Barrows* d'Angleterre, dans les dolmens d'Allemagne et de Pologne, il en est à peu près de même, et ils se trouvent toujours plus ou moins associés aux brachycéphales dans les *Round-Barrows* (1).

Dans le bassin de la Marne, les faits présentent une bien plus grande complication. En outre ils n'ont pu être suivis à partir du moment où ils ont commencé à se produire, et l'on en constate seulement le résultat final. Ils n'en sont pas moins significatifs. J'ai indiqué déjà quels riches matériaux avait réunis M. de Baye. Chaque fois qu'il découvrait une grotte, il recueillait les ossements qu'elle pouvait contenir avec autant de soin que les armes et les outils. S'agissait-il d'un de ces ossuaires dont je parlerai plus loin, les crânes et les os des membres étaient mis à part, séparément. Mais, lorsqu'il rencontrait une grotte ne renfermant qu'un ou deux squelettes, chacun d'eux était conservé entier et déposé isolément dans sa vitrine. Placés depuis leur ensevelissement dans des

(1) *Crania Ethnica*, p. 525. — Rapport verbal fait à la Société d'anthropologie par M. Hamy, dans la séance du 4 août 1881.

conditions exceptionnelles de conservation, crânes et squelettes sont presque aussi nets et aussi blancs que s'ils sortaient de chez un préparateur. M. de Baye assure avoir relevé plus de mille sujets. Aussi est-ce par centaines que l'on compte les pièces ostéologiques dans cette galerie sans rivale.

M. Broca a le premier tiré parti de ces richesses. A la suite d'une courte visite, il rapporta de Baye quarante-quatre crânes et un certain nombre d'os des membres. L'étude des premiers lui fit admettre parmi ces anciens troglodytes l'existence de deux races, l'une dolichocéphale, l'autre sous-brachycéphale. Il identifia la première avec la race de Cro-Magnon et admit comme probable que la seconde se rattachait aux hommes fossiles de Furfooz décrits par M. Dupont. En même temps il signala la présence, dans la même collection, de crânes tout à fait semblables à ceux que M. Prunières avait retirés de la caverne de l'Homme-Mort, et montra, sur un certain nombre de tibias, de péronés et de fémurs, les caractères propres à l'ancienne race dolichocéphale (1).

J'ai visité à mon tour le château de Baye et sa galerie d'ostéologie humaine. Deux jours étaient bien peu pour voir les grottes et étudier, ne fût-ce que sommairement, les principaux ossements qui en étaient sortis. Pourtant, par suite des études spéciales faite en commun avec M. Hamy (2), j'étais mieux préparé que ne l'avait été Broca, et je pus pousser plus loin que lui l'analyse ethnologique de cette multitude de têtes osseuses.

Tout d'abord, je n'eus qu'à reconnaître l'exactitude des appréciations de mon éminent et regretté collègue en ce qui touche la race de Cro-Magnon.

La ressemblance de certains crânes avec ceux de la Lesse, signalée par Broca, me parut aussi évidente et je crus même distinguer des représentants des deux races belges que nous

(1) Broca, *Sur les crânes des grottes de Baye* (*Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris*, 2e série, t. X, 1875, p. 30). Les fémurs ont, en outre, été étudiés techniquement par M. le docteur Kuhff. M. de Baye a reproduit en entier ces deux notes.

(2) Ces études avaient pour objet la publication des *Crania Ethnica*. Nous avons donné une très large part aux races fossiles dans ce livre destiné à faire connaître avec détail les caractères crâniologiques de toutes les races humaines.

avons admises avec M. Hamy. Mais je constatai de plus la présence de la race de Grenelle; et enfin je rencontrai un crâne bien caractérisé appartenant à la race de la Truchère, connue jusque-là par un seul spécimen.

Ainsi, sur les six races humaines fossiles que nous avons cru devoir admettre, M. Hamy et moi, cinq figurent dans la collection de Baye; seule la race de Canstadt paraît manquer au rendez-vous. D'ailleurs elles sont loin d'être représentées uniquement par des individus de race pure. Le nombre des métis est, au contraire, considérable, et c'est un point sur lequel j'aurai à revenir.

Mais à côté de ces crânes, appartenant à des races qui m'étaient bien connues, j'en trouvai un grand nombre d'autres, d'un caractère très différent et souvent fort tranché. A ne tenir compte que de l'indice céphalique, on aurait peut-être pu les confondre avec ceux des races quaternaires sous-brachycéphales ou mésaticéphales. Pourtant, la forme de la voûte crânienne et d'autres caractères que je ne saurais énumérer ici ne permettaient pas de confondre ces deux types. Ces têtes osseuses avaient appartenu à des hommes de taille moyenne, qui avaient dû être forts et robustes, à en juger par le développement des empreintes musculaires. C'est là évidemment un élément ethnique, étranger aux temps quaternaires de nos contrées.

Ainsi à Baye, presque toutes les races paléolithiques se trouvent réunies; mais leurs industries caractéristiques ont disparu ou se sont modifiées. Une race étrangère se joint à elles, et nous constatons l'existence d'arts entièrement nouveaux. La logique ne dit-elle pas que c'est la dernière venue qui a apporté cet état de choses inconnu pendant tous les âges précédents?

Bien que les éléments ethnologiques soient plus nombreux dans la Marne que dans la Lozère, les faits sociaux qui se sont accomplis dans ces temps reculés sont au fond les mêmes, et l'on peut presque les raconter en se fondant sur les faits rappelés plus haut.

La race néolithique se montra d'abord en Belgique; elle força les troglodytes de la Lesse et les habitants du Hainaut à oublier leurs vieilles luttes et à s'unir pour résister à l'in-

vasion. Reconnaissant la supériorité de leurs ennemis, les coalisés leur firent certains emprunts et perfectionnèrent leur industrie, tout en lui conservant, dans certains cas, ses caractères fondamentaux, ce qui explique les analogies signalées par MM. Dupont, de Baye et bien d'autres. Les envahisseurs, ou au moins une partie d'entre eux, guidés peut-être par les renseignements tirés du commerce des silex, poussèrent jusqu'en Champagne; et, trouvant dans la vallée du Petit-Morin un ensemble de conditions on ne peut plus favorable à leur genre de vie, ils s'y arrêtèrent. Mais ils ne s'y fixèrent pas seuls. Soit pendant leur marche, soit sur les lieux mêmes, ils se heurtèrent à des tribus quaternaires. Comme dans les Cévennes, la guerre dut être le résultat des premières rencontres. Puis des mélanges s'opérèrent; un calme relatif put s'établir, et l'industrie se développa. Alors on perça les grottes qui, dans la Marne, remplacent les dolmens. Cette substitution s'explique aisément par un emprunt fait aux habitudes troglodytiques des hommes de Furfooz et par la nature de la roche. Cette roche, en effet, n'est que de la craie, dont les massifs sont à la fois très faciles à tailler et imperméables aux eaux fluviales (1). A cette époque, les habitants de la vallée du Petit-Morin ne constituaient plus une *race* proprement dite; ils formaient uue *population mixte*, dont le métissage tendait à fusionner de jour en jour les éléments. La collection ostéologique de Baye atteste ce résultat. La collection ethnographique conduit à une conclusion toute semblable. La race conquérante avait apporté à cette société naissante ses industries propres; elle en avait emprunté aussi quelques-unes aux vaincus, mais en les marquant de son empreinte, en les perfectionnant; et c'est à elle en définitive que doivent être attribuées les différences universellement acceptées comme séparant l'époque néolithique des temps paléolithiques.

La civilisation rudimentaire de l'époque qui nous occupe, dit M. de Baye, ne présente pas un caractère uniforme. Elle apparaît sous trois aspects principaux : dans les grottes arti-

(1) M de Baye a fort bien montré que, si les hommes du Petit-Morin n'ont pas élevé des dolmens, ce n'était pas faute d'avoir à leur disposition les matériaux nécessaires, comme l'ont dit quelques archéologues.

ficielles, dans les cités lacustres (voy. fig. 55), enfin dans les dol-



FIG. 55. — Habitations sur pilotis des lacs de Suisse restituées.



FIG. 56. — Dolmen de Duneau (Sarthe).

mens (voy. fig. 56 et 58) et les autres monuments mégalithi-

ques (1) (voy. fig. 57-59-60). On peut en effet réunir sous ces trois chefs tous les produits de l'industrie néolithique.

Entre les trois groupes existent d'ailleurs de nombreux rapports ; et de là même résulte la physionomie générale de l'époque entière. Est-ce donc la même race qui a creusé les collines du Petit-Morin, enfoncé des pilotis dans nos lacs et

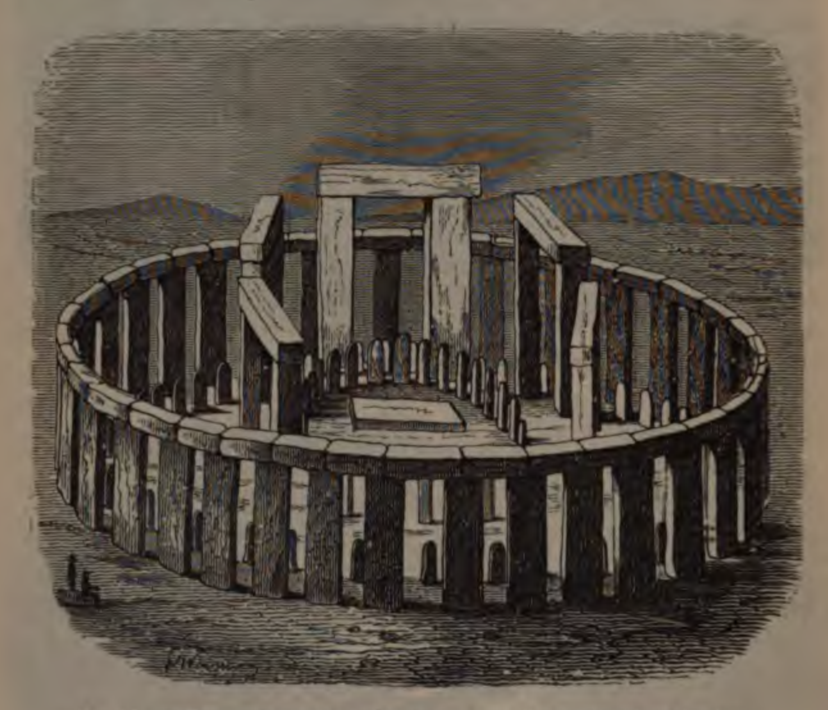


Fig. 57. — Monument de Stone Henge, restauré d'après d'anciens dessins.

entassé ou dressé ces énormes monolithes qui nous frappent d'étonnement? La question a été posée à propos des constructeurs de dolmens considérés isolément. Après bien des controverses, les archéologues paraissent s'être accordés pour y répondre par la négative. A plus forte raison doit-il en être de même lorsqu'on tient compte des populations qui nous ont laissé les deux autres sortes d'ouvrages.

Les observations crâniologiques, quoique trop peu nom-

(1) De Baye, p. 79.

breuses encore, quoique n'ayant pas été comparées et systématisées, paraissent conduire au même résultat. Toutefois il me semble possible qu'une étude sérieuse, faite à ce point de vue, conduise à reconnaître des rapports assez inattendus entre certains éléments ethnologiques, pris sur des points fort éloignés et se rattachant à des manifestations industrielles fort différentes. Cette présomption repose sur l'examen que j'ai fait des crânes de la caverne de l'Homme-Mort de la vallée du Petit-Morin et du célèbre tumulus de Borrebye. Mais ces observations sont trop incomplètes pour qu'il me soit permis de conclure (1).

M. de Baye semble regarder les grottes artificielles comme propres aux tout premiers temps de l'époque néolithique et ayant précédé les dolmens. Je serais plutôt tenté de croire à une contemporanéité relative, en ce sens que les uns et les autres datent du moment où a été accomplie, sur un point donné, la fusion des races quaternaires avec les hommes de la pierre polie. Du moins en a-t-il été ainsi aux environs de la caverne de l'Homme-Mort comme dans la vallée du Petit-Morin. La diversité des résultats s'explique d'ailleurs aisément par la différence des conditions locales.

La plupart des archéologues semblent ne voir dans les dolmens rien autre chose que des tombeaux. Cette opinion paraît fondée à la condition de n'appliquer le mot de dolmens qu'aux chambres découvertes et fermées. Quoique offrant une certaine variété d'une contrée à l'autre, ces étranges

(1) Pendant mon séjour en Danemark, j'avais réuni les matériaux d'un travail assez complet sur les hommes de Borrebye. Malheureusement je reconnus, à mon retour, que mon compas d'épaisseur avait été faussé pendant le voyage. Ne sachant si l'accident s'est produit avant ou après le moment où je m'en étais servi pour mes recherches, j'ai cru plus sage de ne pas les publier. Je me borne à répéter ici ce que j'ai eu occasion de dire ailleurs, et qui est hors de doute, savoir : que cette sépulture renfermait des hommes et des femmes appartenant à deux types très différents. Le premier, auquel appartient la fameuse tête de Borrebye, figurée dans plusieurs publications, entre autres dans le livre de Lyell sur l'*Ancienneté de l'homme* (p. 95, fig. 7), est très grand et brachycéphale ou sous-brachycéphale. Tous les os ont un tissu d'apparence grossière. Le second, que je désignais sous le nom de *type fin*, a les os d'un tissu dense, lisse, qui les distingue au premier coup d'œil des précédents. Les têtes sont à peu près mésaticéphales. Quelques personnes avaient regardé les squelettes de tailles plus petites comme étant ceux des femmes des grands individus. Mais un examen attentif et l'étude des bassins surtout ne permettent pas de s'y méprendre. Il y avait dans la sépulture de Borrebye des hommes et des femmes des deux types.

monuments présentent toujours, on le sait, un plan fondamental à peu près identique. Ce sont toujours d'énormes dalles

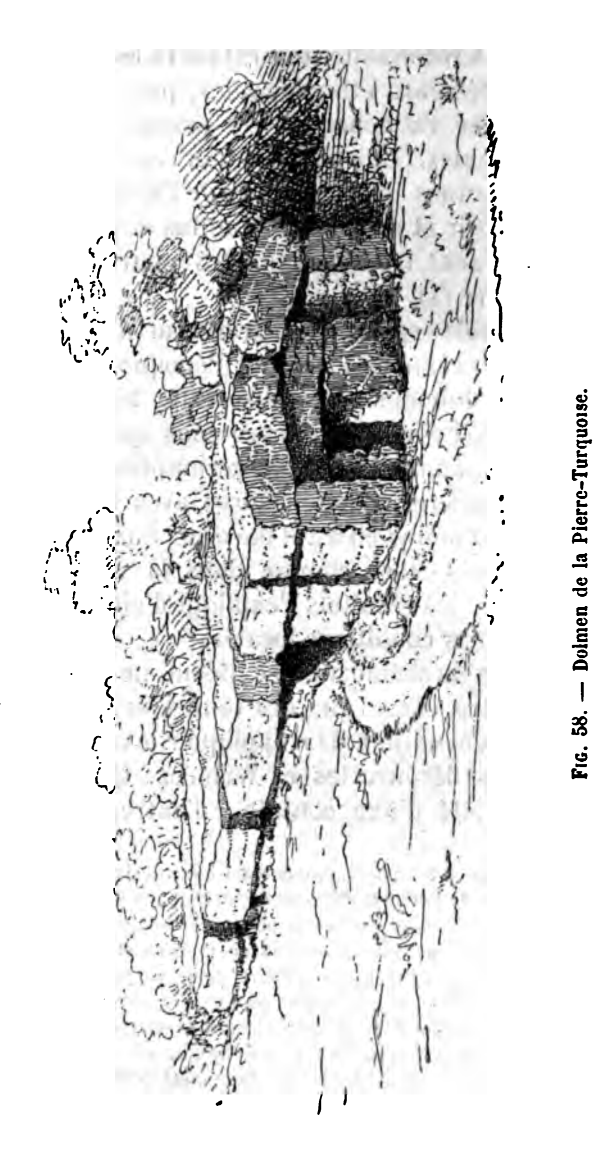


Fig. 58. — Dolmen de la Pierre-Turquoise.

de pierre reposant sur des supports ordinairement de même nature et recouvrant habituellement une seule chambre, parfois aussi plusieurs caveaux funéraires (voy. fig. 58 et 59).

Assez souvent un couloir étroit, construit de la même façon, précède ces chambres de mort et constitue une allée couverte.

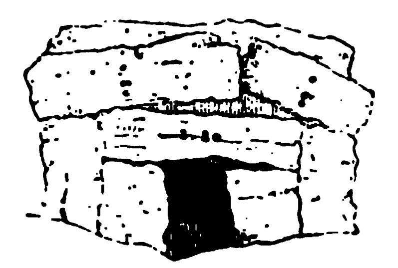


FIG. 59 — Portique de la Pierre-Turquoise.

Bien des archéologues pensent que les dolmens étaient toujours ensevelis dans le sol ou recouverts par un tumulus (voy. fig. 60). Ceci peut être vrai quand il s'agit de l'Europe;



FIG. 60. — Coupe de l'allée couverte de Garv'Inis (Morbihan).

mais il me semble difficile qu'il en soit de même pour un grand nombre des dolmens signalés dans l'Inde, au Pérou (1).

(1) L'histoire des monuments mégalithiques s'est évidemment agrandie et compliquée depuis les découvertes faites dans ces contrées lointaines. J'ai discuté sommairement ailleurs quelques-unes des questions ainsi soulevées (*Étude sur quelques monuments et constructions préhistoriques à propos d'un monument mégalithique découvert dans l'île de Tonga-Tabou*, *Revue d'Ethnologie*, t. II). Il me semble qu'on n'a pas toujours tenu suffisamment compte en Europe des données nouvelles recueillies, en particulier dans l'Inde, par plusieurs officiers et autres voyageurs anglais.

Si les dolmens proprement dits (1) étaient des sépultures et ne recevaient que des morts, il en est tout autrement des cités lacustres. Celles-ci servaient uniquement de demeure aux vivants. Bâties sur pilotis, à quelque distance de la rive d'un lac, communiquant avec la terre par un pont volant, elles mettaient leurs habitants à l'abri des bêtes fauves; elles les protégeaient contre les attaques d'ennemis plus redoutables.



Fig. 61. — Habitations sur pilotis des Arfakis du havre de Doreï (Nouvelle-Guinée).

Les Crannoges d'Irlande, les Terramares d'Italie, répondaient aux mêmes besoins. Les cités lacustres ou palafittes ont été découvertes dans le lac de Zurich, en 1854, par M. le docteur Keller, et la Suisse est restée la terre classique de cette antique industrie. Mais on les a retrouvées depuis en Bavière, en Italie, en Autriche. En France, le lac du Bourget à lui seul a révélé à

(1) Ce nom me paraît devoir être réservé aux caveaux fermés sur leurs quatre faces aussi bien qu'en dessus. Ceux-ci paraissent bien avoir joué le rôle de chambres sépulcrales. Mais il en est autrement des dolmens ouverts sur une des faces et des trilithes. Voyez entre autres le mémoire de M. J. Walhouse intitulé : *On non sepulcral rude stone monuments* (*The Journal of the Anthropological Institut*, vol. VII, p. 21).

ses explorateurs quelques stations de cette nature. On sait d'ailleurs que l'habitude de construire ainsi les habitations sur pilotis au milieu d'un lac a été signalée par Hérodote chez les Péoniens, et que, de nos jours, on l'a constatée chez bien des populations sauvages ou barbares. La cité marine des Mélanésiens du port Doreï, dans la Nouvelle-Guinée, est un exemple devenu classique depuis la description qu'en a faite Dumont d'Urville (voy. fig. 61).

J'ai dit plus haut que certains dolmens me semblent dater à peu près des premiers temps où commence à se montrer la civilisation néolithique. Les cités lacustres leur sont peut-être postérieures. Toutefois les uns et les autres ont cela de commun qu'ils ont non seulement traversé toute la période qui les vit naître, mais qu'ils ont atteint des temps bien plus modernes. En effet, les objets découverts dans les chambres mortuaires des monuments mégalithiques, aussi bien qu'au milieu des pilotis vermoulus des palafittes, conduisent de l'âge de la pierre polie jusqu'à l'âge du fer à travers l'âge de bronze. Il en est autrement des grottes artificielles dont il s'agit ici. Celles-ci appartiennent en entier aux temps de la pierre polie. C'est d'elles que nous allons nous occuper.

IV

Les grottes du Petit-Morin. — Habitations et caveaux funéraires. — Sculptures curieuses. — Incinération. — Amulettes. — Trépanation préhistorique. — Pointes de flèches à tranchant transversal. — Haches polies empruntées à des roches étrangères. — Contrefaçon des haches polies.

A quelque race qu'ils appartinssent, les hommes de l'époque quaternaire prirent souvent pour habitation ou pour lieu de sépulture les grottes et les cavernes. En Belgique aussi bien qu'en France on constate maintes fois ce fait. Malgré les changements amenés par l'invasion des races néolithiques, ces abris naturels continuèrent à être utilisés par les descendants de ceux qui les avaient d'abord occupées. Nous en avons la preuve dans les objets qu'ont fournis la caverne de l'Homme-Mort, la grotte Duruty, etc. M. de Baye porte à trente environ le nombre des cavernes naturelles présentant des faits analogues. En outre, il en est plusieurs dont le con-

tenu appartient exclusivement aux temps de la pierre polie.

Les populations néolithiques, quels que fussent leurs antécédents, imitèrent donc, sur ce point, leurs prédécesseurs. Elles firent plus et mieux. Elles creusèrent le rocher de leurs mains. Toutefois les œuvres de cette nature semblent d'ordinaire se rattacher à l'ordre d'idées qui faisait élever les dolmens. On remplaçait seulement la chambre sépulcrale par un caveau taillé dans le roc (1).

Mais une de ces tribus, campée en Champagne sur les collines de craie qui lui fournissaient ses silex, ne dut pas tarder à reconnaître les avantages spéciaux qu'on pouvait tirer de cette roche tendre et imperméable. Après avoir peut-être creusé les premières grottes pour y déposer des cadavres, elle comprit combien seraient utiles et agréables des demeures souterraines faciles à se procurer et qui mettraient les habitants à l'abri de toutes les intempéries. Ainsi a dû prendre naissance la remarquable industrie néolithique que M. de Baye a eu l'honneur de découvrir, et dont on ne connaît pas d'autre exemple à l'époque dont il s'agit (2).

L'attention de notre archéologue avait été d'abord excitée par le nombre considérable de silex à divers états de fabrication répandus à la surface du sol. Dès 1871, il fit connaître les premiers résultats de ses recherches (3). Bientôt il découvrit des stations de plus en plus multipliées. Plus tard, d'énormes polissoirs, portant les traces d'un long usage (4), lui parurent démontrer que les populations néolithiques avaient dû être assez denses et avoir séjourné longtemps dans la contrée. Retrouver les traces de leurs habitations, de leurs grottes

(1) De Mortillet, *Sur la non-existence d'un peuple des dolmens* (*Congrès d'anthropologie préhistorique*, session de Stockholm, 1874, p. 254).

(2) On sait que, de nos jours encore, il existe quelques rares exemples d'une industrie toute semblable. A Grenade, le faubourg de l'Albaïcin, en face de l'Alhambra, est en entier creusé dans le tuf d'une colline. En France même, à quelque distance de Tours, sur la rive droite de la Loire, existe un village fort étendu, à peu près entièrement creusé dans les flancs des collines que longe la grande route. A l'époque où je le vis en passant, le clocher de l'église s'élevait isolé au milieu d'un champ sur le sommet d'un des coteaux. L'église elle-même était souterraine comme les habitations.

(3) De Baye, *Matériaux pour l'histoire naturelle de l'homme*, 1872.

(4) L'un d'eux, qui mesure 1m,70 de long, figure aujourd'hui dans la collection du château de Baye.

sépulcrales n'était pourtant rien moins qu'aisé. La tradition restait absolument muette; les collines dont la surface était la plus riche en silex taillés étaient livrées à la culture et ne laissaient apercevoir ni saillies ni replis. M. de Baye ne s'en mit pas moins en quête; et, guidé par l'instinct propre aux découvreurs, il ne tarda pas à voir ses prévisions justifiées.

Un premier groupe de grottes fut mis à découvert près du village de Courjeonnet; puis le nombre des stations reconnues se multiplia. Il est aujourd'hui de treize au moins, et chacune d'elles comprend plusieurs habitations (1).

Les anciens villages néolithiques sont distribués sur les deux rives du Petit-Morin; toutefois la plupart sont placés sur la rive droite. La rivière traverse ici les vastes marais de Saint-Gond, dont le desséchement a été tenté à diverses reprises depuis Louis XIV. Un nouvel essai, datant de 1840, a eu pour résultat d'en diminuer l'étendue d'une manière très appréciable; mais M. de Baye a rencontré des vieillards qui se rappellent encore le temps où les eaux baignaient le pied des collines habitées par les hommes de la pierre polie. Il est évident qu'à cette époque le marais actuel formait un lac, et qu'entouré de forêts, il présentait à cette ancienne population des conditions d'existence exceptionnellement favorables. Il y a un siècle, la vallée était encore renommée pour l'abondance du poisson et du gibier. La tourbe du marais renferme de nombreux restes de cerf; et cet animal devait être commun à l'époque néolithique, à en juger par le grand nombre d'objets dont ses bois ont fourni la matière aux habitants des grottes.

Celles-ci sont pratiquées dans le flanc des collines; elles ont presque toutes leur entrée exposée au midi. Les groupes, assez peu distants d'ailleurs, sont distribués de manière à rester en vue les uns des autres, comme si l'on avait voulu se ménager le moyen de s'entendre facilement à l'aide de signaux, dit M. de Baye; peut-être aussi, ajouterai-je, dans

(1) Il est à regretter que M. de Baye ne soit pas entré ici dans quelques détails plus précis. C'est là, du reste, une remarque qui s'applique à plus d'un passage du livre. On dirait que l'auteur craint de trop insister sur ses propres découvertes; il ne se met jamais en scène et ne parle guère de lui que d'une manière impersonnelle. Cette modestie extrême a parfois des inconvénients pour le lecteur, qui ne distingue pas toujours aisément ce qui appartient à M. de Baye dans les résultats dont il parle

l'intention de se surveiller réciproquement, car nous verrons que les habitudes de ces troglodytes n'étaient rien moins que pacifiques.

Les grottes sont toutes taillées de main d'homme dans la craie blanche. Pour atteindre un banc bien homogène et résistant, pour laisser à la voûte une épaisseur qui en garantît la solidité, il fallait entamer assez profondément le plan incliné des collines. Dans cette intention on a pratiqué une tranchée de front et à ciel ouvert, dont la longueur varie avec l'inclinaison du sol, dont les parois, de plus en plus élevées à mesure qu'elle s'enfonce, ont parfois plusieurs mètres de hauteur à l'entrée de la grotte. Les parois de cette tranchée sont travaillées avec soin; leur surface présente une régularité remarquable. Toutefois un certain nombre montrent des traces d'usure et des dégradations. Cela même prouve qu'elles ont été longtemps fréquentées et sont restées exposées à l'action des agents atmosphériques (voy. fig. 62)

Les grottes auxquelles conduisent ces espèces d'allées, quoique restant au fond les mêmes, présentent une grande variété. Sous la conduite de M. de Baye, j'en ai visité une dizaine des divers types; et c'est presque autant avec mes souvenirs personnels qu'avec le livre lui-même que je vais décrire sommairement ces curieux spécimens de l'industrie troglodytique.

Les plus grandes, les plus complètes, se composent d'un vestibule et d'une chambre qui constitue la grotte proprement dite. On entre dans le vestibule par une porte rectangulaire, plus haute que large, mais toujours trop basse pour que l'on puisse y passer debout, et l'on se trouve dans un espace ayant d'ordinaire en largeur trois fois celle de la porte sur une profondeur moindre (1). En face de la porte d'entrée s'ouvre celle qui conduit à la grotte. Cette seconde porte est parfois cintrée et toujours plus étroite, plus basse que la

(1) On doit vivement regretter que M. de Baye n'ait pas donné en chiffres précis les dimensions de ses grottes, dimensions qu'il a, du reste, relevées avec soin, et qu'il n'ait pas accompagné de coupes et de plans les dessins faits par lui-même de l'entrée et de l'intérieur de quelques-unes d'entre elles. Il y a là une véritable lacune à combler. Je dois les chiffres que je donne plus loin à une communication que l'auteur a bien voulu me faire en réponse à mes questions.

première. On ne peut presque la franchir qu'en rampant. M. de Baye voit dans cette disposition une précaution prise contre les invasions subites. Un épais massif de craie, conservé en dedans de chaque côté, avait peut-être pour but de rendre plus difficile l'élargissement de l'entrée par les assaillants, et servait en tout cas de contrefort. Le sol du vestibule, comme celui de la chambre, est en contre-bas du seuil, parfois de 50 centimètres. Dans quelques grottes, de véritables escaliers rachètent cette différence de niveau. Une feuillure pratiquée sur le bord extérieur des portes et deux trous arrondis, qui se correspondent en dehors, semblent annoncer l'usage d'une fermeture, probablement en bois et maintenue au besoin par une barre transversale.

Les dimensions des grottes sont très variables. Il en est qui mesurent seulement 1m,90 de long, sur 2 mètres de large. Mais une des grottes à sculpture dont je parlerai plus loin a 4m,10 de large, sur 3m,40 de profondeur. La hauteur de cette dernière n'est que de 1m,28; il en est d'autres dans lesquelles j'ai pu me tenir debout. Le plafond est plat ou à peine bombé. Les parois sont planes et proprement travaillées. Elles ont presque toujours conservé leur blancheur primitive à peine ternie par l'action de l'air ou la poussière, preuve que l'on n'y allumait jamais de feu. Dans bien des cas on pourrait compter les coups de hache qui ont donné la dernière façon; et, quand l'instrument était ébréché, il a laissé des stries faciles à reconnaître. Le sol seul ne montre pas de traces du travail primitif; il a été usé et rendu inégal par les pieds des habitants; mais les angles, placés à l'abri du piétinement, indiquent encore l'ancien niveau. Partout, lorsque les ouvriers ont rencontré un filon de silex, ils ont cassé la roche à coups de percuteur. Quand il s'est agi de rognons isolés, ils les ont laissés en place incrustés dans le mur (voy. fig. 63).

Le plus souvent les grottes ne forment qu'une simple chambre. Pourtant, dans quelques cas, elles sont divisées en deux par une cloison de quelques centimètres d'épaisseur réservée dans la craie vive. La plupart n'ont d'autre ouverture que la porte d'entrée; mais plusieurs ont une sorte de *trou d'aération*, partant de l'intérieur et s'ouvrant au dehors.

En taillant leur demeure, les troglodytes ont souvent pourvu à certains besoins domestiques. On rencontre assez



FIG. 62. — Grotte vue de l'extérieur.

fréquemment de véritables étagères sur lesquelles reposent encore les poinçons, les couteaux et autres menus objets qui y furent déposés il y a tant de siècles. Parfois on a ménagé

une forte saillie en forme de crochet, évidemment destinée à suspendre des vêtements ou des armes. Enfin M. de Baye



FIG. 63. — Grotte vue de l'intérieur.

a rencontré jusqu'à une cuvette, émergeant de la paroi comme font certains bénitiers.

Parmi les grottes découvertes par M. de Baye, il en est sept qui présentent des sculptures, des espèces de bas-reliefs, d'une nature toute spéciale et bien dignes d'attention (voy. fig. 64). Ces sculptures n'ont absolument aucune espèce de rapport avec celles de l'âge paléolithique. Elles semblent toutes représenter la partie supérieure d'un être fantastique, tenant autant de l'oiseau que de la figure humaine, mais dont le sexe est nettement accusé sur l'un des bas-reliefs par la présence de deux mamelles. Le nez ou le bec se détache tantôt directement des parois du mur, tantôt d'une portion réservée en relief et formant une courbe prolongée en ligne droite sur les côtés. Les yeux manquent ou sont figurés par de simples points noirs très petits. La bouche est quelquefois vaguement ébauchée. Une sorte de collier composé de grains plus ou moins distincts semble destiné à limiter le cou, qui n'est d'ailleurs nullement indiqué. Ce collier est triple dans une des figures. Il est, du reste, fort difficile de donner une idée de ces sculptures, qui m'ont rappelé vaguement la *chouette* des vases de Troyes découverts par Schlieman, et le mieux est de renvoyer aux dessins fort exacts qu'en a faits M. de Baye. Ajoutons seulement que ces sculptures sont toujours placées dans le vestibule ou anté-grotte, et qu'on s'est généralement accordé à y voir la représentation d'une divinité.



FIG. 64. — Tête et poitrine avec collier des grottes à sculpture.

Ces mêmes grottes présentent aussi des haches sculptées (voy. fig. 65). Le manche, la gaine, le silex, sont très exactement reproduits; et, dans un cas, le dernier a été noirci avec soin pour mieux le distinguer du reste. Y a-t-il là,

comme le pense M. de Baye, une des plus anciennes preuves connues de ce culte de la hache dont divers archéologues, et entre autres M. de Longpérier, ont cité des exemples? Enfin M. de Baye a trouvé dans les mêmes conditions, la sculpture d'une sorte de *battoir à lessive*, percé d'un trou rond dans sa partie large (1). Rien de semblable n'a été rencontré parmi les instruments recueillis dans les grottes.



Fig. 65. — Hache emmanchée des grottes à sculpture.

Les grottes dont je viens de parler étaient évidemment avant tout des habitations. Les escaliers usés, les parois des portes polies par le frottement, le plancher rendu inégal comme de vieilles dalles, ne peuvent laisser de doute sur ce point. Par là elles se distinguent nettement des dolmens dont elles sont contemporaines.

Elles servaient pourtant aussi de lieu de sépulture, mais seulement dans des circonstances exceptionnelles, et sans doute lorsqu'il s'agissait de personnages marquants. Dans ce cas, le cadavre était habituellement déposé seul sur le sol de la grande grotte, les bras allongés le long du corps, la tête, les reins et les pieds reposant sur des pierres plates. Des objets funéraires, et surtout des haches, étaient dressés contre la paroi de la grotte. Parfois un petit nombre d'individus reposaient ainsi à côté l'un de l'autre. Dans une de ces sépultures M. de Baye a rencontré deux squelettes, placés chacun séparément le long des parois latérales. L'un d'eux avait en main deux silex en forme de couteaux. Nul autre objet funéraire n'a été trouvé dans cette grotte. C'est là un fait entièrement exceptionnel. Une seule fois aussi notre explorateur a découvert un squelette qui avait dû être inhumé dans la position d'un homme accroupi.

(1) De Baye, pl. IV.

Ainsi, chez les hommes de la Marne, comme chez certains sauvages, l'habitation se transformait assez souvent en sépulcre. Mais ces troglodytes avaient aussi de véritables grottes sépulcrales qui forment parfois à elles seules un groupe distinct, une nécropole. Elles étaient de deux sortes. Les unes étaient des sépultures de famille ou tout au moins de tribu. Celles-ci sont creusées avec autant de soin que les précédentes. On y trouve les deux sexes et tous les âges. La manière dont les squelettes y sont disposés indique que tout s'est passé à loisir et probablement avec une certaine solennité. Un passage libre est ménagé au milieu de la chambre en face de la porte. Les corps sont placés à droite et à gauche; souvent un lit de pierres plates apportées de fort loin a reçu le cadavre. Celui-ci a été ensuite recouvert de cendre ou de terre meuble. De là il résulte que, même à la suite du long travail des siècles, les ossements ne sont pas confondus, lors même que les morts ont été superposés. M. de Baye a pu isoler ceux qui appartenaient à chacun des quarante individus inhumés ainsi dans une seule grotte.

D'autres grottes sépulcrales ont un caractère fort différent. Ici tout annonce que l'on a agi à la hâte. La tranchée, la chambre, ne sont, pour ainsi dire, qu'ébauchées; les lits de pierre, la cendre, la terre, ont disparu. Les corps, toujours disposés avec soin, ont été placés en contact immédiat, à côté les uns des autres et superposés tête-bêche, pour économiser l'espace. Enfin, dans ces mêmes grottes, on ne trouve que des squelettes d'hommes jeunes ou dans la force de l'âge. M. de Baye pense, probablement avec raison, que ces sépultures spéciales ont été creusées pour recevoir les corps des individus tués dans quelque combat meurtrier. Une circonstance caractéristique confirme cette appréciation. C'est dans les grottes de cette nature que l'auteur a recueilli en grand nombre les têtes de flèches dont je parlerai tout à l'heure, et qui sont, au contraire, fort rares partout ailleurs.

Les grottes du Petit-Morin ont montré quelques exemples d'incinération. Mais les cas de cette nature sont en trop petit nombre pour que l'on puisse en conclure que ce mode de sépulture faisait vraiment concurrence à l'inhumation. Ils sont d'ailleurs accompagnés de particularités qui permettent

d'y voir le résultat de circonstances exceptionnelles dans la vie, soit d'une peuplade, soit de quelques individus. Ainsi, à la *Pierre Michelot*, une grotte était remplie d'ossements plus ou moins calcinés, formant un mélange confus avec des cendres, dans lesquelles on trouvait, en outre, des haches qui avaient évidemment subi l'action du feu. Tout annonce que ces ossements avaient été extraits d'une autre sépulture. Faut-il voir dans ce fait la trace d'une migration forcée, d'un départ précipité, qui aurait conduit à brûler un certain nombre de cadavres pour pouvoir au moins en emporter les os? A Villevenard, un vase de terre cuite, représentant peut-être la première urne funéraire, contenait des fragments d'os, parmi lesquels on reconnaît une rotule de petite dimension, à demi carbonisée. Il était placé dans une grotte renfermant en outre plusieurs squelettes inhumés. Seraient-ce là les restes d'un enfant, mort pendant quelque excursion lointaine, et dont on aurait voulu rapporter quelques débris à la sépulture de famille?

Les grottes du Petit-Morin ont encore présenté une particularité fort curieuse, et qui, je crois, n'avait pas été signalée. M. de Baye a trouvé cinq crânes renfermant à l'intérieur les débris d'un squelette d'enfant. Les os longs font généralement défaut (1); les vertèbres s'y rencontrent toujours, unies à d'autres os courts et même à des coquillages. Les conditions dans lesquelles ont été trouvés ces crânes excluent d'ailleurs toute idée d'attribuer l'introduction de ces objets à une cause accidentelle. Il est évident qu'elle a été intentionnelle et se rattache à quelque superstition. J'aimerais à penser qu'en agissant ainsi on croyait rapprocher plus intimement un père et des enfants séparés par la mort.

Les découvertes de M. de Baye ont aussi contribué à éclairer l'histoire des *trépanations préhistoriques*, si bien étudiées par Broca (2), et qui jettent un jour inattendu sur quelques-unes des questions les plus faites pour piquer la curiosité.

(1) Cependant M. de Baye a trouvé dans l'un des crânes la tête du fémur (p. 101).

(2) *Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques*, session de Pesth, 1876, p. 101. — *De la trépanation du crâne et des amulettes crâniennes à l'époque néolithique*, par M. Paul Broca.

En 1873, M. le docteur Prunières présenta au Congrès de Lyon une rondelle osseuse, elliptique, soigneusement amincie et polie sur les bords, taillée dans un pariétal humain et qu'il avait retirée de l'intérieur d'un crâne extrait d'un dolmen de la Lozère. Dès cette époque, le savant chercheur de Marvéjols voyait dans cette pièce une amulette (1). L'année suivante, MM. Broca, de Mortillet et Lagneau visitèrent la collection extraite des grottes du Petit-Morin, et M. de Baye mit sous leurs yeux une pièce toute semblable (2) (voy. fig. 66).



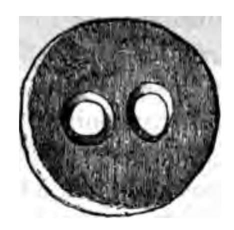


FIG. 66. — Rondelles crâniennes.

L'attention une fois excitée, les faits de même nature se multiplièrent; et bientôt, M. Prunières fut amené à établir des rapprochements entre ces rondelles et les crânes perforés dont la découverte lui appartient aussi (3).

Quelques-unes des pièces recueillies avaient le bord en partie rugueux, en partie lisse et poli. Broca, examinant ces derniers points avec l'œil d'un chirurgien expérimenté, ne tarda pas à reconnaître qu'un polissage exécuté après la mort ne pouvait donner à l'os ces caractères. Un travail de cicatrisation déjà ancien pouvait seul produire ce résultat. Il fut ainsi amené à conclure que les hommes de la pierre polie avaient pratiqué deux sortes de trépanations, l'une sur le vivant, l'autre sur des os appartenant à des individus morts depuis un temps plus ou moins long. Enfin, au Congrès de Pesth, il formula les deux propositions suivantes, dont son travail renferme la démonstration :

(1) *Association française*, session de Lyon, 1874, p. 704.

(2) Broca, p. 105.

(3) M. Prunières avait cru d'abord que les perforations pratiquées sur certains crânes avaient pour but de les rendre plus aptes à servir de coupes. Il ne tarda pas à renoncer à cette interprétation.

« 1° On pratiquait, à l'époque néolithique, une opération chirurgicale consistant à ouvrir le crâne pour traiter certaines maladies internes. Cette opération se faisait presque exclusivement, peut-être même exclusivement, sur les enfants. (*Trepanation chirurgicale*).

» 2° Les crânes des individus qui survivaient à cette trépanation étaient considérés comme jouissant de propriétés particulières, de l'ordre mystique ; et, lorsque ces individus venaient à mourir, on taillait souvent, dans leurs parois crâniennes, des rondelles ou fragments, qui servaient d'amulettes, et que l'on prenait de préférence sur les bords de l'ouverture cicatrisée (1) (*Trépanation posthume*) ».

Broca a d'ailleurs montré, par un grand nombre d'observations et d'expériences, que la trépanation chirurgicale se faisait *par raclement* (2), tandis que la trépanation posthume s'opérait *par incision* à l'aide des instruments de silex dont disposaient les hommes de cette époque.

En recherchant la cause de ces pratiques, Broca a été amené à penser que la trépanation chirurgicale avait été employée comme remède contre l'épilepsie et pour donner une issue à l'*esprit* ou démon qui provoquait chez le malade des mouvements désordonnés (3). Les opérateurs néolithiques, confondant les simples convulsions, si fréquentes chez les enfants, avec la véritable épilepsie, avaient dû avoir d'assez nombreux succès apparents. Or un crâne qui avait été habité par un *esprit*, l'ouverture par laquelle cet *esprit* s'était échappé, devaient acquérir, aux yeux de ces populations superstitieuses, des propriétés surnaturelles. On attribuait à ses moindres fragments la vertu de conjurer les mauvais génies et surtout de préserver les individus et les familles du mal terrible auquel le sujet trépané avait si heureusement

(1) *Loc. cit.*, p. 111.

(2) Broca a montré, par un passage extrait d'un très curieux livre de médecine du dix-septième siècle, que ce procédé était alors employé d'une manière courante (Jehan Taxil, *Traité de l'épilepsie, maladie vulgairement appelée, au pays de Provence, la goutette aux petits enfants*. Lyon, 1603, p. 227 ; cité par Broca, p. 142 et 167).

(3) *Loc. cit.*, p. 169. On sait que bien des populations, même occupant une place élevée dans la civilisation, regardent l'épilepsie comme due à l'influence d'un être supérieur bon ou mauvais.

échappé. Voilà pourquoi on taillait des rondelles dans le crâne de ces individus. Et, si l'on plaçait ces amulettes dans la tête d'un mort, c'était pour que ces talismans continuassent à lui porter bonheur. « L'étude des trépanations préhistoriques, conclut Broca, prouve sans réplique que les hommes de l'époque néolithique croyaient à une autre vie, *dans laquelle les morts conservaient leur individualité* (1). »

Je n'ai pas besoin d'insister sur l'importance de cette déclaration, faite par un savant d'une compétence indiscutable et dont le témoignage en pareille matière ne saurait être suspect. La croyance à une autre vie, la croyance à la conservation de l'individualité après la mort, existaient donc chez les populations des premiers temps de l'époque géologique actuelle, tout comme nous les trouvons de nos jours chez les tribus australiennes ou tasmaniennes, aussi bien que chez les Blancs les plus civilisés. Ni le temps ni l'espace n'ont fait varier sur ce point la conscience humaine livrée à elle-même.

M. de Baye a apporté sa large part de documents relatifs à la trépanation préhistorique. Nous avons vu qu'il avait été un des premiers à recueillir une des rondelles qui ont été le point de départ de cet ensemble d'études (2). Au Congrès de Pesth, il fit connaître plusieurs faits très intéressants sur le même sujet (3). Il les reproduit dans son livre en accompagnant la description des objets de dessins, tous exécutés par lui (voy. fig. 67). Il aurait pu, en outre, signaler une particularité que je crois nouvelle dans l'histoire de ces amulettes. Parmi celles que j'ai eu l'occasion de voir dans sa riche collection, il en est au moins une qui n'est courbée que sur un seul plan, et qui, par conséquent, n'a pas été détachée du crâne. Elle n'a pu être prise que sur un os long, plus ou

(1) *Loc. cit.*, p. 189.

(2) Disons, à ce sujet, que M. de Baye n'a nullement mérité le reproche qui lui a été récemment adressé d'avoir voulu se placer à côté de M. Prunières dans l'histoire de ces découvertes. Il rend, au contraire, à diverses reprises, pleine justice à son savant et laborieux devancier.

(3) De Baye, *Communication relative aux crânes perforés et aux rondelles crâniennes trouvées dans les stations néolithiques du Petit-Morin* (*Congrès de Pesth*, p. 196).

moins cylindrique, et je trouve dans mes notes qu'elle doit avoir été empruntée au fémur.



FIG. 67. — Crâne trépané.

M. de Baye a d'ailleurs adopté dans leur ensemble les opinions de Broca. Celles-ci, d'abord assez vivement combattues, n'ont plus aujourd'hui, je crois, de contradicteurs, au moins pour ce qui est relatif aux deux faits essentiels des trépanations chirurgicale et posthume.

On doit placer les armes au nombre des objets qui fournissent quelques-uns des renseignements les plus précis sur certaines industries de ces antiques populations. Celles des troglodytes du Petit-Morin présentent quelques particularités caractéristiques. L'arc semble avoir joué ici un rôle prépondérant et les flèches ont généralement leurs caractères propres. M. de Baye a trouvé seulement cinquante-sept exemplaires se rattachant à divers types connus (voy. fig. 68, 74 et 75). Il a découvert, en outre, une forme qui n'avait pas encore été signalée. Cette flèche ressemble assez bien à un petit couteau dont une des extrémité s'effile en pointe très

aiguë (voy. fig. 68). L'usage de ce silex ne saurait être douteux,



Fig. 68. — Pointe de flèche néolithique (Saône-et-Loire) (H. de Ferry).



Fig. 69. — Flèche en forme de couteau.

car l'auteur a recueilli et figuré une vertèbre lombaire humaine dans laquelle une de ces pointes est profondément enfoncée



Fig. 70 — Vertèbre percée par une flèche du modèle (fig. 68).

(voy. fig. 70), et ce fait n'est pas isolé (voy. fig. 71). Mais plus

ordinairement les flèches du Petit-Morin, au lieu de porter une pointe plus ou moins aiguë, se terminaient par une armature à bord antérieur droit plus ou moins étendu et tranchant.



FIG. 71. — Autre vertèbre percée d'une flèche.

Les savants scandinaves, et en particulier le vénérable M. Nilsson, avaient déjà étudié ces silex taillés, dont la forme générale et les dimensions moyennes rappellent assez bien nos anciennes pierres à fusil. Ils en avaient reconnu la nature et les avaient appelés des *pointes de flèches à tranchant transversal*. D'autres archéologues voyaient en eux soit des objets votifs destinés aux sépultures, soit des pièces destinées à être placées à côté les unes des autres pour former un glaive analogue à celui des Mexicains, soit enfin des *tranchets*. En se fondant sur ses observations multipliées, M. de Baye s'est promptement rallié à l'opinion des savants du Nord. Il a montré que ces silex, rares ailleurs, sont, au contraire, extrêmement nombreux dans les grottes ayant servi de sépulture aux guerriers tombés dans un combat. Là on ne les trouve pas placés en évidence comme les haches et autres objets déposés à titre d'offrandes aux morts. C'est, au contraire, sous les ossements et mêlés à la poussière, résultat de la destruction des chairs, qu'on les rencontre par centaines! M. de Baye en conclut qu'au moment de l'ensevelissement, ils étaient en-

foncés dans les tissus et sont tombés lorsque ceux-ci se sont décomposés. D'autres considérations, trop longues à exposer ici, conduisent à la même conclusion (voy. fig. 72).

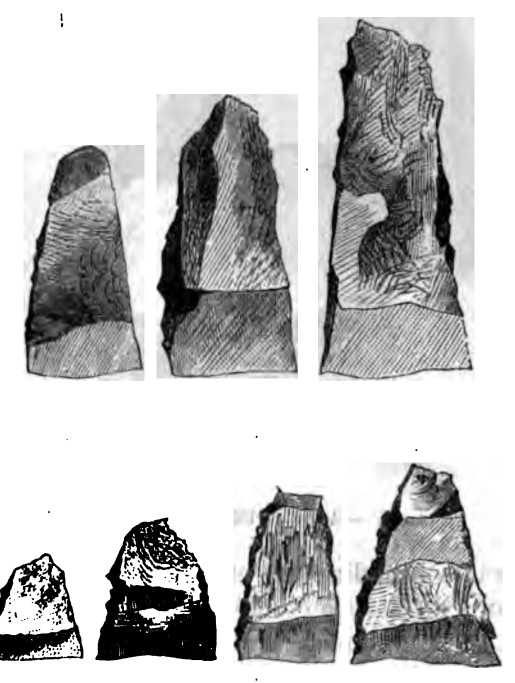


FIG. 72. — Flèches à tranchant transversal.

Notre auteur apporte à l'appui de sa manière de voir plusieurs faits décisifs. Dans une grotte renfermant vingt-deux squelettes, il en a découvert un dont la colonne vertébrale était bien conservée et en place. Or une des vertèbres portait, profondément enfoncé dans sa partie antérieure, un des silex dont il s'agit (1). Sur un autre squelette, M. de Baye a trouvé le silex engagé entre deux vertèbres. Enfin il a rencontré un silex tout pareil dans un squelette de blaireau qui était venu mourir dans une grotte abandonnée.

A ceux qui douteraient encore, ou qui voudraient voir dans cette armature de la flèche du Petit-Morin un fait exceptionnel, M. de Baye répond en rappelant les découvertes faites en

(1) M. de Baye a figuré cette pièce intéressante, p. 255, fig. 30.

Scandinavie et en Égypte. Le Musée de Copenhague conserve un de ces silex encore monté (voy. fig. 73) et d'autres qui



Fig. 73. — Flèche à tranchant emmanché.

portent sur les côtés les traces du bois (1). Il est bien évident que les constructeurs des dolmens septentrionaux connaissaient ce genre de flèche, qui paraît, au contraire, n'avoir pas été en usage chez leurs frères de la haute Lozère (2).

Les Égyptiens aussi avaient des flèches armées d'un silex à tranchant transversal et de deux pointes en silex collées sur les côtés du premier. M. de Baye, après avoir cité ce qu'a dit à ce sujet M. Chabas, figure une de ces flèches égyptiennes d'après un dessin de M. le Dr Leemans (3).

J'ajouterai que l'usage des flèches à tranchant transversal s'est conservé en Europe jusqu'aux temps du moyen âge. A l'Armeria de Madrid, j'ai vu plusieurs arbalètes portant les traits qu'elles étaient destinées à lancer. Ceux-ci consistent en une tige de fer de 5 à 6 millimètres de diamètre, emmanchée d'un côté sur le bois de la flèche, et s'élargissant, à l'autre extrémité, en forme de petite pelle à bord antérieur tranchant. A la matière près, c'est presque exactement la flèche des grottes du Petit-Morin.

M. de Baye a naturellement insisté sur l'histoire des haches polies, l'arme ou l'outil caractéristique de l'époque dont il s'occupe. Il en a trouvé un très grand nombre, parmi lesquelles dix-huit sont encore fixées dans leur gaine de bois de cerf. La matière des haches était généralement fournie par les silex de la craie. A la station de Razet, l'habile chercheur a découvert de nombreuses galeries, où l'on pénétrait par plusieurs puits et qui avaient été évidemment creusées pour exploiter les bancs les plus productifs. Les nombreux éclats répandus dans ces galeries et aux environs montrent

(1) P. 266, fig. 32.
(2) C'est ce qui résulte des détails qu'a bien voulu me donner M. Prunières.
(3) P. 268, fig. 34.

que Razet était, comme Spiennes, un centre de fabrication aussi bien que d'extraction.

Mais toutes les haches recueillies dans la vallée du Petit-Morin n'étaient pas en silex. Vingt ont été fabriquées avec des roches étrangères à la contrée, et parmi elles il en est en jadéite, en chloroménalite. Or la première de ces matières semble n'exister qu'en Chine et peut-être en Amérique (1), et notre éminent minéralogiste, M. Damour, n'a pu encore découvrir la patrie de la seconde. Les grottes du Petit-Morin posent donc elles aussi la question si souvent agitée de l'origine de ces instruments. M. de Baye expose sommairement les explications qui en ont été données. Il ne se prononce formellement en faveur d'aucune; et, dans l'état actuel de la science, c'est bien là, ce me semble, le parti le plus sage. Mais, quelle que soit la solution qui sera donnée plus tard, les faits dès à présent acquis attestent des relations avec des contrées lointaines et montrent chaque jour davantage que l'homme a été de tout temps beaucoup plus voyageur qu'on ne le croyait naguère, que ne l'admettent encore aujourd'hui quelques savants fort distingués, mais trompés par des idées préconçues.

Les haches polies, qui ont servi à caractériser l'époque néolithique, posaient encore aux archéologues diverses questions auxquelles ont pleinement répondu les expériences de M. le docteur Forel. Je laisse ici la parole au savant genevois :

« J'ai choisi, dans un tas de cailloux d'erratique alpin, un fragment d'*euphotite*, l'une des roches dures employées par nos ancêtres pour la confection de leurs haches. Ce morceau était gros comme les deux poings et de forme assez convenable. En m'aidant seulement des outils primitifs, j'en ai façonné une hache du poids de 515 grammes. J'ai commencé par la tailler, en la martelant, à grands coups d'abord, puis à petits coups, avec un fragment de *saussurite* (feldspath très lourd et très compact); et j'ai employé, en deux séances, une heure et dix minutes pour lui donner la forme parfaite d'une belle hache du type des hachettes (palafittes). Je l'ai ensuite

(1) M. Damour, cité p. 313.

aiguisée en la frottant sur une meule dormante de molasse (grès à très petits grains); et en plusieurs séances, je suis arrivé, au bout de quatre heures et dix minutes, à lui donner un tranchant très régulier. Cela représente un total de cinq heures et vingt minutes, soit une demi-journée de travail, pour la taille et l'aiguisage d'une grosse hache de pierre très dure, avec les moyens mécaniques et les procédés antiques (1). »

Dans une seconde expérience, M. Forel, armé de son marteau de saussurite et de sa meule dormante, fabriqua de même une hache en serpentine, « informe, il est vrai, mais cependant très capable de couper un morceau de bois et surtout de fendre un crâne ».

Des résultats ainsi obtenus, l'habile expérimentateur conclut que, dans les temps antiques, la plus belle hache n'avait guère d'autre valeur vénale que celle de la roche dont elle était faite, la main-d'œuvre n'entrant que pour peu dans son prix. Il ajoute qu'il ne faut pas payer trop cher les haches de pierre trouvées par les ouvriers, car un prix élevé susciterait bien vite des contrefaçons évidemment très faciles (2).

M. de Baye a rencontré aussi des lances (voy. fig. 76), des grattoirs, des pilons, des couteaux,... tous en pierre. L'une des pointes de lance est en silex du Grand-Pressigny (3) et a par conséquent été apportée, probablement toute façonnée, d'une centaine de lieues à vol d'oiseau.

Les tribus du Petit-Morin fabriquaient aussi des houes (voy. fig. 78), des pioches (4) (voy. fig. 79), des lissoirs, des poinçons, des poignards, des marteaux, des burins, des ai-

(1) Forel, *Sur la taille des haches de pierre* (*Matériaux pour l'histoire primitive et naturelle de l'homme*, t. X, 1875, p. 521).

(2) M. Forel a, en outre, montré que l'on peut forer un trou cylindrique dans les roches dures de nos contrées à l'aide d'un morceau de bois de sureau et de sable quartzeux humecté. Mais l'opération demande beaucoup plus de temps, et, par conséquent, les haches à douille devaient avoir une valeur bien supérieure à celle des simples haches (*ibid.*).

(3) Chef-lieu de canton (Indre-et-Loire) dans la vallée de la Chaise. Cette localité est une de celles où l'on a recueilli le plus de produits de l'industrie de la pierre.

(4) Ce dernier instrument n'a été trouvé qu'une seule fois par M. de Baye, et l'exemplaire qu'il possède est le seul connu. Il est en corne de cerf et représente exactement la réduction d'une double pioche comme celle dont font usage les terrassiers. Sa longueur est de 25 centimètres.

guilles, avec des bois de cerf et des os d'oiseau ou de mammifère, et cet outillage nous fournit plus d'un renseignement important.




FIG. 74 et 75. — Pointes de flèches.

Et d'abord l'existence d'instruments très propres à fouir la terre et portant des traces d'usure, semble indiquer un commencement d'industrie agricole. Toutefois, pas plus dans la Marne que sur d'autres points où l'on a trouvé des *houes* semblables à celles du Petit-Morin, on n'a rencontré des signes certains de la culture du sol. On peut donc conserver quelques doutes sur ce point.

Mais divers ustensiles ou instruments en os attestent que les habitants des grottes découvertes par M. de Baye n'en étaient plus réduits aux hasards de la chasse pour assurer leur nourriture. Ils poursuivaient encore les animaux sauvages, et surtout le cerf et le sanglier; ils perçaient de leurs flèches les oiseaux dont les os fournissaient la matière des poinçons et des aiguilles; mais c'est avec des os de bœuf qu'avaient été façonnés une sorte de poignard et la plupart des lissoirs. D'autres avaient été empruntés au squelette de moutons et de chèvres. Les troglodytes de la Marne avaient donc, à coup sûr, des animaux domestiques, dont ils employaient les peaux, dont surtout ils mangeaient la chair. Cela même fait com-

prendre comment ils ont pu se grouper en peuplades aussi nombreuses, sur un espace relativement restreint.



FIG. 76. — Lance. FIG. 77. — Pioche. FIG. 78. — Houe.

L'art du potier, quoique encore bien rudimentaire, était connu des tribus qui nous occupent. M. de Baye a recueilli

plusieurs vases entiers et reconnu les débris d'une foule d'autres. Le plus grand de ces vases mesure 27 centimètres de haut sur 17 de diamètre; le plus petit, 7 centimètres de haut sur 6 de large. Grands ou petits, tous sont façonnés à la main et faits d'une pâte grossière, semée de graviers et inégalement cuite. Un certain nombre semblent n'avoir subi l'action du feu qu'autant qu'il le fallait pour en solidifier la pâte. D'autres, au contraire, sont noircis par la fumée et ont évidemment servi. Leurs propriétaires ont donc bien probablement fait usage du pot au feu.

L'amour de la parure, qui se montrait déjà chez les hommes de la Vézère et de la Lesse, s'accuse d'une manière encore

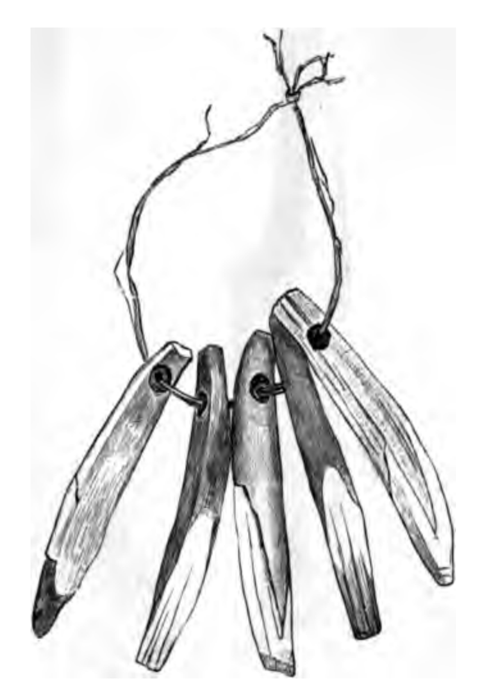


Fig. 79. — Portion de ceinture en dents de porc.

plus marquée chez ceux du Petit-Morin. En même temps, les moyens d'y satisfaire se multiplient et se perfectionnent. Nous retrouvons ici les colliers auxquels s'ajoutent des plaques, des amulettes; nous voyons des ceintures, dont une en dents

de porc paraît attester la domestication de cet animal (voy. fig. 79) ; des espèces de hausse-cols en schiste (voy. fig. 80). Les objets employés sont d'ailleurs des plus variés. Ce sont des fossiles que nous avons déjà vus servir à cet usage à l'époque quaternaire, des coquillages, des vertèbres de poisson, des rondelles taillées dans quelque os d'animal domestique ou tout simplement dans la craie (voy. fig. 81).



FIG. 80. — Hausse-col.

Quelques-uns de ces bijoux primitifs soulèvent des questions analogues à celles que nous avons déjà indiquées. M. de Baye a



FIG. 81. — Collier en grains de craie

trouvé deux grains de collier en ambre. D'où venaient-ils? On a découvert le succin dans certains dépôts du département de l'Aisne qui touche à celui de la Marne ; mais M. de Baye, après avoir comparé divers échantillons, pense que les grains

recueillis par lui ne peuvent en provenir. Eux aussi témoigneraient de ces relations lointaines dont nous avons déjà parlé. Il en est de même d'un grain en *calaïs* trouvé dans une grotte de la station d'Oyes.

Enfin on doit en dire autant à propos de trois grains en cristal de roche, matière dont le gisement le plus rapproché paraît être en Dauphiné. Ajoutons que ces grains avaient été polis, assez imparfaitement il est vrai, mais qu'ils sont en outre percés dans leur plus grande longueur, opération qui a demandé à coup sûr bien plus de temps que la taille et le polissage d'une belle hache.

On voit que dans la vallée du Petit-Morin, le luxe s'est développé en même temps que grandissaient les arts utiles. A ces deux points de vue, les peuplades dont nous parlons l'emportent sur toutes celles de l'époque quaternaire. Mais la race de Cro-Magnon conserve sa supériorité artistique. Rien, parmi les objets recueillis dans les grottes de la Marne, ne rappelle les dessins et les sculptures de l'âge précédent.

Je viens d'insister d'une manière spéciale sur l'histoire des grottes artificielles de la Marne. Là est en effet la partie la plus intéressante de l'ouvrage de M. de Baye. Tout homme sérieux, mais étranger aux questions dont il s'agit, lira sans doute ce livre avec plaisir et avec fruit. Mais les savants les plus spéciaux sauront gré à l'auteur d'avoir exposé l'ensemble de ses découvertes relatives aux industries propres à la vallée du Petit-Morin, découvertes dont on ne comprendra d'ailleurs ni toute l'étendue ni toute l'importance, si l'on n'a pas visité la magnifique collection dont j'ai eu si souvent à parler.

III

LES MALAIS ET LES PAPOUAS

Limites réelles de l'archipel malais. — Les Malais. — Caractères extérieurs et intellectuels. — Caractères ostéologiques. — Les Papouas. — Caractères. — Importance des caractères tirés de la tête osseuse. — Papouas et Polynésiens.

Malgré leur brièveté, malgré l'absence de tous les détails qui ne peuvent trouver place que dans des livres spéciaux, les deux *Études* précédentes auront, j'espère, donné une idée de ce qu'étaient les premières populations de l'Europe occidentale. Tant qu'ont duré les temps tertiaires et quaternaires, elles se montrent à nous comme composées de tribus isolées, vivant exclusivement des produits de leur chasse, auxquels s'ajoutaient probablement les faibles ressources que pouvaient fournir quelques plantes, quelques racines, quelques fruits sauvages. Les hommes de Cro-Magnon eux-mêmes, en dépit des instincts élevés dont ils ont laissé les preuves, ne s'étaient pas élevés au-dessus de l'état le plus inférieur; ils étaient restés *chasseurs* et franchement *sauvages*.

Les hommes de la pierre polie arrivèrent accompagnés d'animaux domestiques. Ils avaient donc atteint le second degré par lequel semblent avoir passé les plus grandes sociétés humaines; ils étaient *pasteurs* et présentaient cet état intermédiaire entre la sauvagerie et la civilisation commençante que l'on peut appeler *l'état de barbarie*.

Je vais dans les *Études* suivantes esquisser l'histoire de populations qui se sont arrêtées, soit à la première, soit à la seconde de ces deux étapes; c'est à l'Océanie surtout que je

demanderai ces exemples. Là des populations, des races entières ont vécu et se sont multipliées à l'abri de tout contact, jusqu'au moment où ce monde maritime s'est ouvert à nos investigations. On sait ce qu'en ont dit les grands voyageurs du dernier siècle. J'aurai parfois à le rappeler; mais j'interrogerai de préférence quelques-uns de leurs successeurs et chercherai avec eux ce que sont devenus les Océaniens des Cook et des Bougainville.

Je consacrerai d'abord quelques pages aux Malais, placés comme sur une large frontière entre le continent asiatique et les îles du Grand Océan. Je parcourrai ensuite la Mélanésie et la Polynésie. Je m'arrêterai assez longtemps en Tasmanie pour grouper tout ce que l'on sait d'essentiel sur une race humaine entièrement anéantie en quelques années par le contact des Européens. Sans entrer dans autant de détails, j'insisterai encore sur l'histoire de la Nouvelle-Zélande, si riche en enseignements. Je reviendrai dans le sud de l'Asie pour faire connaître le peuple qui mérite avant tout autre le titre de *pasteur*. Je terminerai en allant chercher au nord de l'Europe les premiers souvenirs d'une population à qui son génie poétique assigne un rang à part.

Suivons d'abord M. Wallace dans l'archipel Indien (1) :

M. A. R. Wallace est connu à double titre de tous les amis des sciences naturelles. Il a sa place à côté de Darwin, comme ayant conçu en même temps que son illustre émule, sur l'origine des espèces, cette doctrine de la dérivation qui joue un si grand rôle aujourd'hui. Comme Darwin aussi, il n'est pas seulement un théoricien. C'est, avant tout, un naturaliste voyageur, qui, pendant huit années, a parcouru en tout sens l'archipel Indien. Il estime que les préparatifs de ces divers voyages et ses voyages eux-mêmes ont pris environ deux ans. Soixante et douze mois n'en auraient pas moins été employés en courses effectives, toutes consacrées à des recherches d'histoire naturelle et presque exclusivement à la récolte des objets de collection. On ne sera donc pas

(1) *The Malay Archipelago, a narrative of Travels with studies of man and nature*, by Alfred Russel Wallace.

surpris d'apprendre que l'intrépide explorateur a rapporté en Angleterre 125 660 échantillons.

Ce n'est pas seulement du sol et des animaux que notre voyageur s'est préoccupé. L'homme a attiré aussi son attention. Il a décrit avec soin quelques-unes des races observées par lui ; il s'est enquis de leur répartition dans cette région singulière du globe, où l'on croit trouver partout les traces d'une lutte entre la terre et la mer. Bien que M. Wallace ne soit pas anthropologiste, il y a tout intérêt à voir ce qu'il dit à ce sujet, sauf à combattre parfois ses opinions.

Je crois devoir faire d'abord quelques observations relatives aux limites assignées par l'auteur à ce qu'il appelle l'archipel Malais. Pour lui, cet archipel comprend : les îles Nicobar et la presqu'île de Malacca jusqu'à Ténasserim à l'ouest, les Philippines au nord, les Salomon à l'est. M. Wallace ne précise pas les limites méridionales, et de là même résulte par moment, dans l'ouvrage, une certaine incertitude et du vague. Parfois, on est tenté de croire que les Nouvelles-Hébrides, la Nouvelle-Calédonie et l'Australie elle-même sont englobées dans cet archipel si étrangement étendu, tandis que d'autres passages donnent lieu de penser que l'auteur fait au moins de l'Australie une espèce de monde à part. Quoi qu'il en soit, on voit que l'archipel Malais de M. Wallace comprend, outre la Malaisie de nos auteurs français et, si je ne me trompe, de presque tous les géographes, une partie du continent et une forte part de la Mélanésie, peut-être la Mélanésie tout entière.

Cette extension inattendue d'un mot, qui avait jusqu'ici une signification précise, ne saurait, ce me semble, être acceptée. Il est même difficile de comprendre comment l'auteur a pu être amené à la proposer. Un des résultats les plus saillants de ses recherches est précisément de montrer que, géologiquement et zoologiquement, les deux moitiés de cet espace diffèrent ; et ces deux moitiés correspondent presque exactement aux provinces de l'Océanie admises par tous ses prédécesseurs. Ne semble-t-il pas qu'il eût été plus logique de conserver des noms consacrés par l'usage et d'insister sur ce que la distinction établie avait de fondé ? La manière dont notre auteur envisage la nature et la répar-

tition des groupes humains aurait alors pu être invoquée comme une preuve de plus en faveur de la pensée générale.

En effet, selon M. Wallace, deux races, présentant un contraste frappant, habitent son archipel Indien. Ce sont les Malais, fixés presque exclusivement dans la moitié occidentale, et les Papouas, dont la Nouvelle-Guinée et plusieurs îles adjacentes sont, pour ainsi dire, le chef-lieu. Sur divers points on rencontre, mêlées à ces deux races fondamentales, des tribus à caractères intermédiaires; et il est souvent difficile de reconnaître si elles appartiennent à l'une ou à l'autre, ou bien si elles sont le résultat d'un croisement.

M. Wallace attribue avec raison une importance prépondérante à la race malaise. Nous savons, en effet, qu'elle avait acquis, bien avant la grande ère des découvertes modernes, un assez haut degré de civilisation. Mais il s'en faut de beaucoup que toutes les branches de cette race se soient élevées au même point. Notre voyageur distingue quatre grandes populations, et quelques autres de moindre importance, qu'il place au premier rang. A côté d'elles vivent un nombre considérable de tribus, qu'on peut, dit-il, traiter de sauvages. Nous aurons à faire plus tard quelques réserves au sujet de ce jugement, qui nous paraît beaucoup trop sévère.

Les quatre grandes populations de M. Wallace sont : les Malais proprement dits, les Javanais, les Bugis et les Tagals.

Les premiers occupent la presqu'île de Malacca et presque toutes les côtes de Bornéo et de Sumatra. Tous parlent la langue malaise, qu'ils écrivent en caractères arabes, et sont mahométans.

Les Javanais habitent Java, Madura, Bali, une partie de Sumatra et de Lumbock. Ils parlent javanais ou kawi, et se servent d'un alphabet indigène. A Java, leur religion est l'islamisme; à Bali, à Lumbock, ils professent le brahmanisme.

Les Bugis occupent la plus grande partie des Célèbes, et une population qui paraît leur ressembler beaucoup se trouve, en outre, à Sombawa. Ils parlent des langues bugi et macassar, qui présentent toutes deux divers dialectes et

s'écrivent en caractères appartenant à deux alphabets indigènes distincts. Tous sont mahométans.

La quatrième grande race, ou mieux le quatrième grand groupe, est formé par les Tagals des îles Philippines. On sait que, modifiés par leur contact avec les Espagnols, les Tagals ont adopté pour la plupart la religion et même en partie la langue de leurs maîtres.

M. Wallace inclinerait à former un cinquième groupe de Malais, à demi civilisés, en réunissant ceux que l'on trouve à Ternate, à Tidor, à Batchian, à Amboine, etc. Bien que ressemblant aux précédents par leurs caractères physiques, ceux-ci parlent un grand nombre de dialectes, qui paraissent ofrmés par le mélange du bugi et du javanais avec les langues sauvages des Moluques.

Notre voyageur place parmi les Malais sauvages les Dayaks de Bornéo, les Battas et autres tribus de Sumatra, les Jacounds de la presqu'île de Malacca, enfin, les indigènes du nord de Célèbes, des îles Soulou et d'une portion de l'île Bourou. Il ne dit rien des langages parlés par ces populations, et c'est à regret que je signale cette lacune.

Quelles que soient les différences des langues, les races vraiment malaises se distinguent de toutes les autres par une grande uniformité de caractères physiques et intellectuels. Chez toutes, le teint est d'une couleur rouge brun clair plus ou moins mêlé d'olivâtre. Les cheveux sont invariablement d'un noir foncé, raides, grossiers; si bien que la moindre teinte claire, la moindre tendance à onduler ou à boucler sont un signe presque certain de métissage. La face est nue, la poitrine et les membres dépourvus de poils. La taille, assez uniforme, est bien au-dessous de celle des Européens. Le corps est robuste, la poitrine bien développée, le pied petit, épais et court, les mains petites et assez délicates. La face est un peu large et plate, le front légèrement arrondi, les sourcils abaissés, les yeux noirs et quelque peu obliques. Le nez est assez petit, peu proéminent, mais droit et bien conformé; l'extrémité en est faiblement arrondie, les narines larges et légèrement découvertes (*exposed*). Les pommettes sont assez saillantes. La bouche est grande, les lèvres sont épaisses et bien dessinées, mais nulle-

ment projetées en avant comme chez le Nègre. Enfin le menton est rond et bien prononcé (voy. fig. 81) (1).



FIG. 82. — Jeune noble de la caste des Idas (Bali) (Phot. C. M.).

En somme, ajoute M. Wallace, le Malais n'est pas beau. Pourtant on voit souvent des garçons ou des jeunes filles de douze à quatorze ans dont le visage et la tournure sont charmants, mais les mauvaises habitudes et une vie irrégulière leur enlèvent rapidement ces avantages (voy. fig. 83).

L'étude du squelette confirme la caractéristique de Wallace, fondée uniquement sur les traits extérieurs. Nous avons pu, M. Hamy et moi, examiner soixante-neuf têtes osseuses

(1) Tous les personnages représentés ici reproduisent des photographies faisant partie de la collection du Muséum. Les dessins de têtes osseuses sont empruntés aux *Crania Ethnica*.

appartenant aux divers groupes malais admis par le voyageur anglais. La ressemblance entre elles est frappante. L'indice moyen du crâne varie seulement de 77,51 (Dayaks) à 80,45 (Malais proprement dits) (voy. fig. 84 à fig. 90).



FIG. 83. — Bayadère de Bali. (Phot. C. M.)

La plupart de ces crânes sont sous-brachycéphales; les plus allongés touchent de près à la mésaticéphalie. Aucun n'est dolichocéphale. L'ensemble de la face est grossier, a quelque chose de sauvage; les os des pommettes forment une saillie latérale très prononcée; la fosse canine est peu évidée;

la mâchoire inférieure est large et massive (voy. fig. 85 et 86).

Le Malais montre habituellement une réserve, une modestie et souvent même une timidité, qui préviennent en sa faveur et portent d'abord à penser qu'on a grandement exagéré la cruauté et l'amour du sang attribués à cette race. Il est d'aileurs peu démonstratif, réservé, et circonspect dans ses paroles, aussi bien que dans ses actes habituels. Naturellement taciturne, on ne l'entend jamais chanter quand il est seul. Tout au plus, des rameurs à l'ouvrage entonnent-ils occasionnellement un chant monotone et plaintif. Les Malais sont d'ailleurs remplis d'égards les uns pour les autres, à ce



Fig. 84.— Crâne de Dayak. (Musée de l'Institut Carolin de Stockholm).



Fig. 85. — Crâne de Dayak (1/4 gr. nat.) (*Thes. Cran.*, p. 296).



Fig. 86. — Crâne de Dayak (vu de face) (*Thesaurus craniorum*, p. 290).

point, raconte M. Wallace, qu'il n'a jamais pu obtenir d'un de ses serviteurs qu'il réveillât ses compagnons en les secouant, et qu'il a dû se charger lui-même de ce soin quand il avait affaire à quelque dormeur obstiné.

Dans les hautes classes, on trouve l'aisance calme et la dignité qui distinguent les Européens les mieux nés. Mais ces dehors s'allient à une cruauté insouciante, à un mépris de la vie humaine, qui forment le côté sombre du caractère malais. Ce contraste explique les jugements très divers portés sur ces peuples.

Au dire de M. Wallace, les Malais seraient bien mal doués sous le rapport de l'intelligence. Ils seraient incapables de

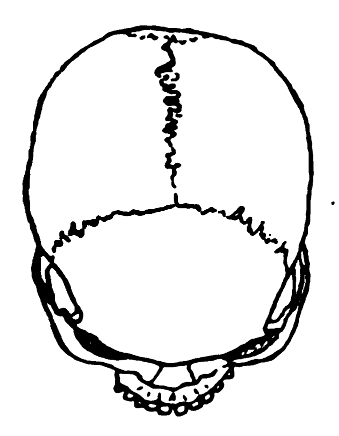




Fig. 87. — Crâne de Madourais (1).

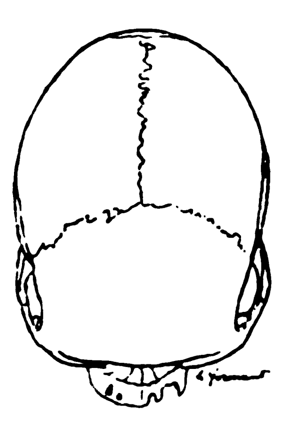


Fig. 88. — Crâne de Tagal.

s'élever au-dessus des plus simples combinaisons d'idées, n'auraient ni le goût de l'instruction, ni l'énergie nécessaire pour l'acquérir. Au point de vue des instincts artistiques, ils

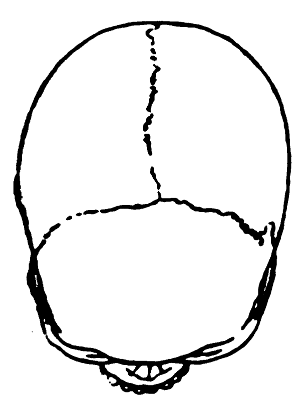


Fig. 89. — Crâne de Boughi.

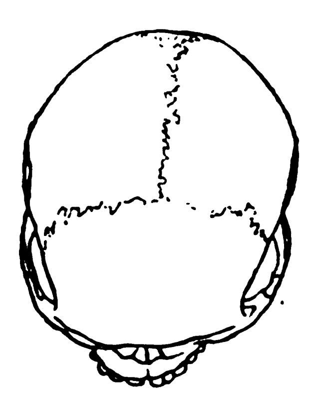


Fig. 90. — Crâne de Binoua.

seraient inférieurs aux Papouas. Leur civilisation serait venue tout entière du dehors et serait exclusivement due aux na-

(1) Toutes les têtes osseuses représentées dans cet ouvrage font partie de la collection du Muséum à l'exception de celles qui portent une mention d'origine étrangère.

tions qui les ont converties soit au brahmanisme, soit au mahométisme.

Ce jugement me semble bien sévère et peu d'accord avec les faits. En admettant, ce qui ne me semble nullement démontré, que la race malaise n'ait pas atteint par elle-même un certain degré de civilisation, il faut au moins reconnaître en elle des dispositions remarquables à en recevoir et à en féconder les germes. L'uniformité du type sur laquelle insiste si vivement notre auteur atteste que les initiateurs, Aryens ou Sémites, furent toujours en nombre beaucoup trop faible pour laisser des traces sensibles du mélange des sangs. C'est donc presque à l'état de pureté que les Malais, sous l'impulsion islamique, auraient fondé les grands États, qui, de l'île de Sumatra, débordèrent en tout sens jusque sur le continent, relièrent par le commerce le Japon à l'Arabie, et luttèrent parfois avec succès contre les Portugais de la grande période (royaume d'Achin). Plus encore, ce serait dans des conditions ethnologiques analogues qu'à une époque assez vaguement déterminée, mais fort ancienne, la race malaise aurait élevé ces monuments merveilleux, ces cités de palais et de temples (Bôrô-Boudour,ruine de Gounoug-Dieng, mont des dieux, à Java), ces chaussées gigantesques, aujourd'hui en ruines, et cachées sous la végétation luxuriante des tropiques. Il est certainement bien peu probable que des populations aussi mal douées que le prétend M.Wallace eussent accompli ces merveilles sous l'impulsion de quelques initiateurs isolés.

Chose étrange, M. Wallace ne fait aucune allusion au développement social attesté par de si magnifiques restes. Évidemment, il n'a voulu voir que l'état actuel des populations; car il est impossible d'admettre qu'il soit resté étranger aux recherches de ses prédécesseurs, à celles de quelques-uns de ses contemporains. Or, à ses yeux, les Malais des quatre groupes principaux eux-mêmes ne sont qu'à demi civilisés; et, comme nous l'avons dit plus haut, les Dayaks sont pour lui des sauvages. Ici encore, notre voyageur abaisse évidemment, outre mesure, les peuples dont il trace le portrait. Les Dayaks sont groupés sous des chefs et réunis dans des villages aussi considérables parfois que nos petites villes; ils cultivent le sol et se livrent au commerce; ils savent tisser des étoffes de

diverses natures, extraire les métaux du sein de la terre et les travailler, à certains égards, aussi bien que nos meilleurs ouvriers. Rienzi affirme qu'ils sont supérieurs, non seulement aux autres Malais, mais encore aux Chinois et aux Indous, dans l'art d'obtenir l'acier et dans la fabrication des armes (1). Loin de pouvoir être assimilés aux tribus vraiment sauvages, les Dayaks sont donc, à bien des égards, à demi civilisés. Malheureusement, l'anthropophagie, à laquelle ils se livrent dans certaines occasions, et le terrible préjugé qui attache l'idée d'honneur à la possession de têtes humaines obtenues n'importe comment, ne permettent pas de voir en eux autre chose que des barbares.

Passons à la seconde race typique admise par M. Wallace, à la race papoua.

Le Papoua, dit notre voyageur, est, sous bien des rapports, l'opposé du Malais. Sa couleur est brun de suie plus ou moins foncé, se rapprochant parfois, sans jamais l'atteindre, de la teinte franchement noire que l'on rencontre chez certains Nègres africains. Cette couleur varie d'ailleurs bien plus que le teint des Malais. Les cheveux sont rudes, secs. Ils poussent en petites touffes bouclées qui, dans le jeune âge, sont courtes et serrées, qui s'allongent plus tard et forment ces masses énormes et compactes qu'on a comparées à la vaudrouille servant en Angleterre à nettoyer les parquets (2). La face porte une barbe frisée comme les cheveux; les bras, les jambes, la poitrine, sont plus ou moins couverts de poils de même nature.

La taille moyenne du Papoua est égale et même supérieure à celle de l'Européen. Les jambes sont longues et minces,

(1) *Océanie*, t. I, p. 258.

(2) On a cru longtemps que les petites touffes en *grains de poivre*, si souvent signalées chez les Papouas, tenaient à une distribution spéciale des cheveux, qui seraient réunis par groupes et non pas dispersés également sur le cuir chevelu. Mais des observations précises, dues à M. Beccari, montrent que lorsqu'on rase la tête de n'importe quel Papoua, on trouve les cheveux disposés d'une manière uniforme. C'est en croissant, et par suite de leur direction oblique, qu'ils s'enroulent les uns autour des autres, de manière à former ces espèces de glomérules qui ont frappé tous les voyageurs (Mantegazza, *Studi antropologici sulla nuova Guinea*; *Archivio per l'antropologia*, t. VI, p. 170). M. Beccari a confirmé ainsi les observations très précises faites par M. Meyer sur le même sujet (*Revue d'anthropologie*, t. III, p. 130).

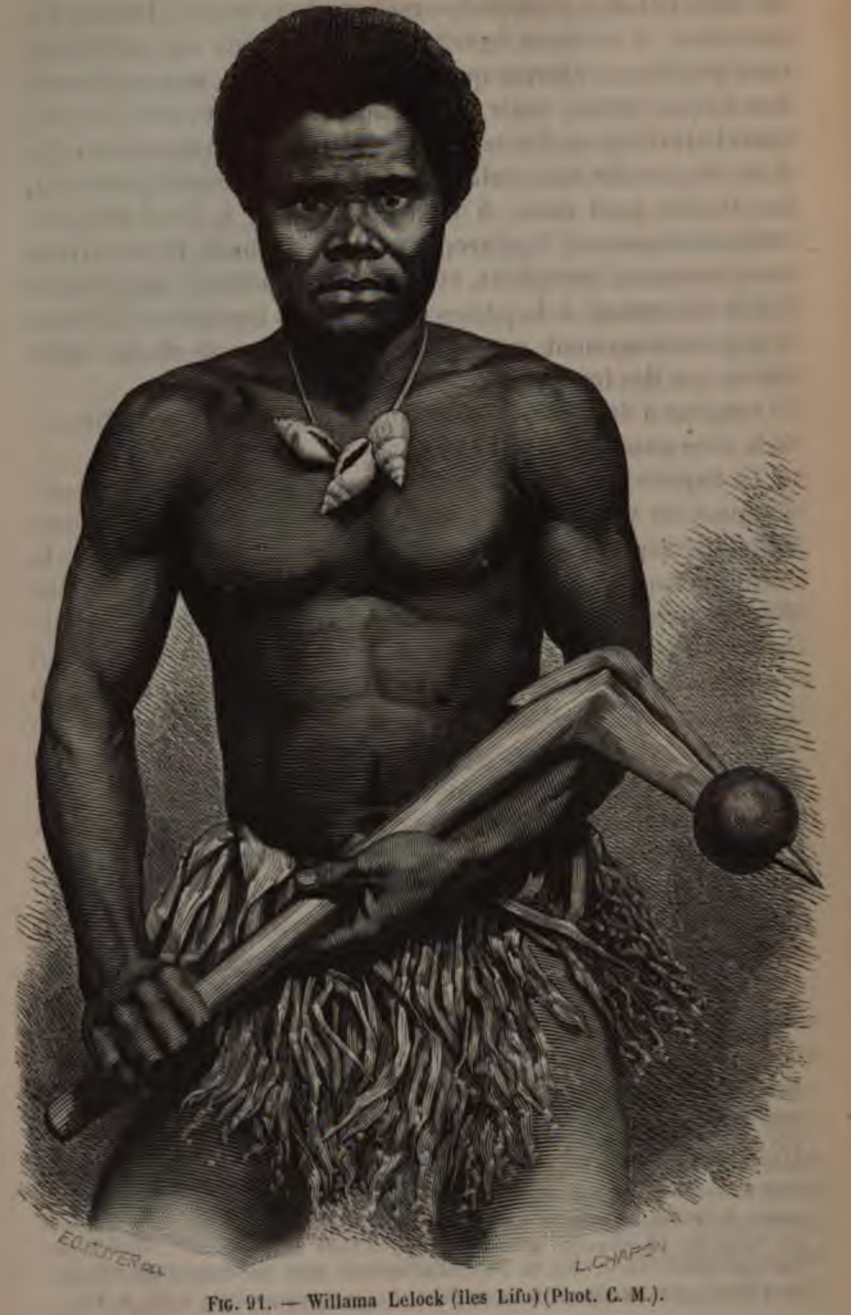


FIG. 91. — Willama Lelock (iles Lifu) (Phot. C. M.).

les mains et les pieds plus grands que chez les Malais. La face est quelquefois allongée, le front légèrement aplati, les sourcils très proéminents. Le nez est grand, assez haut et recourbé, la base en est épaisse, les narines larges, mais recouvrant bien l'ouverture. La bouche est grande, les lèvres épaisses et saillantes. En somme, M. Wallace trouve que les traits du Papoua se rapprochent plus que ceux du Malais du type européen, et il assure avoir constaté ce fait jusque chez des enfants de dix à douze ans. A titre de preuve, en faveur de l'exactitude de ses appréciations, il invoque le caractère donné par les insulaires noirs aux statuettes grossièrement taillées qui ornent les maisons ou que l'on porte en guise d'amulettes. Il figure une de ces dernières, dont le nez surtout présente bien tous les caractères signalés plus haut, et les exagère peut-être. Ce témoignage ne manque pas de valeur; car, chez le sauvage plus encore que chez l'homme avancé en civilisation, l'artiste, s'il est permis d'employer ici ce mot, doit être guidé par la nature et reproduire surtout ce qui frappe ses yeux.

A en juger par les portraits, les moulages et les photographies que possède le Muséum, la caractéristique de Wallace, vraie dans son ensemble, pècherait sur un point assez essentiel. Le nez saillant, haut et recourbé, dont parle l'éminent voyageur, ne serait rien moins que commun chez les Papouas. Ce trait paraît être très prononcé chez les Néo-Guinéens d'Outanata, dont je reproduis dans l'*Étude* suivante les portraits esquissés par Earl. Mais le même voyageur nous montre chez ceux de Dourga des traits fort semblables à ceux des indigènes, représentés ici d'après des photographies et qui sont tous les deux du plus pur sang papoua (voy. fig. 91 et 92). Un seul des bustes du Muséum répond assez bien à la description de Wallace (voy. fig. 93).

L'étude ostéologique confirme d'ailleurs et précise nettement la distinction que Wallace, avec tous ses prédécesseurs, admet entre les races Malaises et Papouas. Chez ces dernières, à moins que quelque métissage n'en ait modifié la forme et les proportions, le crâne est toujours dolichocéphale et presque toujours hypsisténocéphale, c'est-à-dire qu'il est très allongé d'avant en arrière et plus haut que large (voy. fig. 94 et 95).



FIG. 92. — Gomenna (Nouvelle-Calédonie) (Phot. C M.).

Chez les Néo-Calédoniens l'indice crânien varie de 67,01 à



Fig. 93. — Néo-Calédonien de Yaté (Buste C. M.).

71,43; chez les Néo-Guinéens de 69,39 à 71,89. La tête osseuse

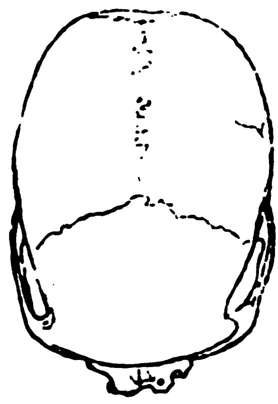


Fig. 94. — Crânes d'Alfourous.

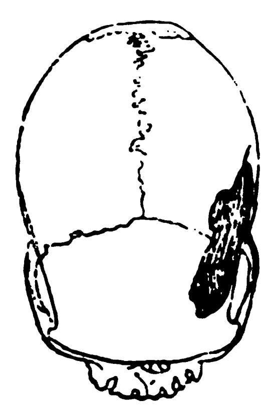


Fig. 95. — Crânes de Kunié.

réunissant au plus haut degré le caractère de la race, a été trouvée à la Nouvelle-Zélande, où les Papouas avaient abordé avant les Maoris, comme nous le verrons dans une autre

Étude. Cette tête, décrite par Huxley, a pour indice céphalique 63,54 et pour indice vertical 113,11. Je reproduis ici sous ses diverses faces cette tête exceptionnelle (voy. fig. 96).

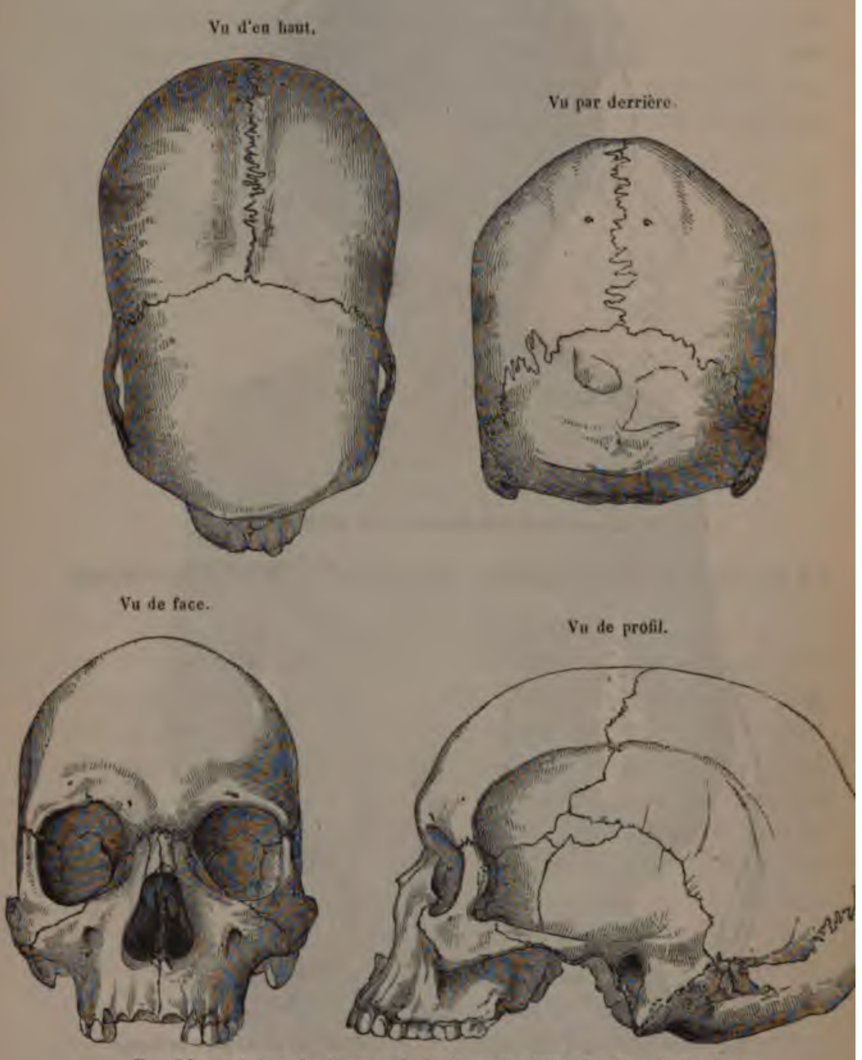


Fig. 96. — Crâne de Papoua de la Nouvelle-Zélande, d'après Huxley.

La face osseuse papoua s'harmonise assez bien avec le crâne qui la surmonte. Dans son ensemble, elle est allongée.

Le front est étroit, même relativement à ce crâne déjà si rétréci. Il résulte de là que les os de la pommette, bien que ne présentant rien d'exagéré dans leur développement latéral, semblent se projeter en dehors. Les orbites sont grands; les narines très ouvertes; le prognathisme accusé. L'ensemble a d'ailleurs quelque chose de grossier, ce qui tient surtout au peu de profondeur des fosses canines et à la lourdeur de la mâchoire inférieure (voy. fig. 96 et 97).

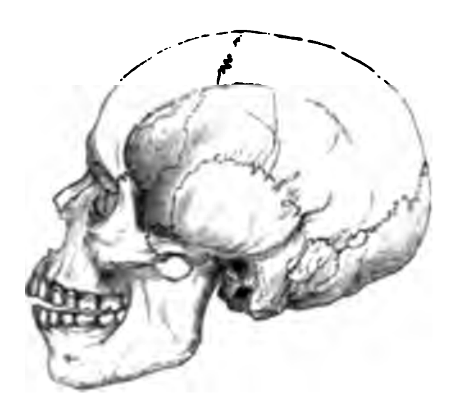


Fig. 97. — Crâne de Papoua de Waigiou (Collection Barnard Davis)

Les Papouas se distinguent des Malais, au dire de M. Wallace, tout autant par les caractères intellectuels et moraux que par les formes générales et les traits du visage. Ils sont impressionnables et démonstratifs. Leurs émotions, leurs passions, se traduisent par des cris, des rires, des hurlements, des sauts désordonnés. Les femmes, les enfants, prennent part à toutes les discussions. La vue d'un étranger ne paraît leur causer aucune alarme, tandis qu'il en est tout autrement chez les Malais.

M. Wallace résume dans les termes suivants l'ensemble des caractères des deux races regardées par lui comme fondamentales :

« Le Malais a la taille courte, la peau brune, les cheveux raides, la face nue, le corps dépourvu de poils. Le Papoua est plus grand; il a les cheveux frisés, la face barbue et le corps velu. Le premier a la face large, le nez petit, les sourcils aplatis. Le second a la face longue, le nez grand et saillant,

les sourcils proéminents. Le Malais est timide, froid, peu démonstratif et tranquille. Le Papoua est hardi, impétueux, facilement excitable et bruyant. Le premier est grave et rit rarement; le second est joyeux et rieur. L'un cache ses émotions; l'autre les montre à découvert (1). »

Dans ce tableau, dans les descriptions et les appréciations qu'il résume, M. Wallace me semble s'être laissé entraîner par l'attrait du contraste qu'il cherche à faire ressortir. Ce qu'il dit des Papouas doit être généralement exact. Ici notre voyageur s'accorde avec d'autres observateurs, qui, ayant séjourné au milieu de ces peuples, ont même pu pousser plus loin que lui leurs investigations. Il n'en est pas de même quand il s'agit des Malais, ou mieux de l'ensemble des populations que notre auteur réunit sous ce nom. J'ai déjà fait des réserves en faveur de leur intelligence. Je crois devoir en faire également en faveur de leur activité et de leur courage. Il est difficile de comprendre qu'une population froide, apathique et timide, craignant le bruit et les querelles au point où le dit l'auteur, alimentât ces terribles flottes de pirates qui désolent les mers malaises, et dont l'intrépidité et l'audace ont été tant de fois signalées.

Indépendamment des Malais et des Papouas, l'archipel Malais compte un grand nombre d'autres races humaines, qu'on ne saurait rattacher très étroitement ni aux uns ni aux autres. M. Wallace semble regarder ces populations comme étant, pour ainsi dire, hors cadre. Il n'entre, à leur sujet, que dans fort peu de détails. C'est là une grande et regrettable lacune. Au point où en est aujourd'hui la science, ce sont précisément ces populations disséminées qui présentent d'ordinaire le plus d'intérêt. Presque toujours, elles sont ou les *témoins* de populations jadis nombreuses et que les vicissitudes sociales ont réduites à leur état actuel, ou bien les *éclaboussures* de races venues parfois de fort loin. Dans les deux cas, leur connaissance intéresse à un haut degré l'histoire générale de l'humanité. L'archipel Malais, sans même lui attribuer l'étendue exagérée que lui prête M. Wallace, est extrêmement important à étudier à ce double point de vue.

(1) Wallace, *The Malay archipelago*, t. II, p. 448.

En réalité, il présente un fouillis de races, tantôt simplement juxtaposées, tantôt plus ou moins fusionnées. De quelque façon que l'on comprenne la formation des groupes humains, à quelque cause que l'on attribue l'apparition des caractères qui les différencient, il faut bien reconnaître que la Malaisie n'a pu engendrer à elle seule toutes les races qu'elle nourrit. On reconnaît, en outre, sans trop de peine, en comparant les récits des voyageurs et ce qu'ils ont pu recueillir sur le passé, que ces populations n'ont pas présenté partout et de tout temps les rapports actuels de nombre et d'importance. Dans bien des cas, les plus anciennes ont évidemment cédé à des envahisseurs une grande part du territoire qui leur appartenait jadis. Les moindres débris de ces tribus primitives ont donc une très grande importance, au point de vue ethnologique et anthropologique.

Il en est de même des populations qui par l'ensemble de leurs caractères se rattachent à deux types différents. Elles ont un intérêt que notre voyageur semble avoir entièrement méconnu. Ainsi il regarde comme indigène une race remarquable qui peuple Céram, une partie de Bourou et la presqu'île nord de Gilolo, où elle est connue sous les noms d'*Alfourous*, de *Sahoe* et de *Galela*. Il lui attribue la grande taille, les belles proportions, la barbe, le corps velu des Papouas; mais les cheveux sont seulement bouclés, et la couleur est presque aussi claire que chez les Malais. D'autre part, il signale, à l'ouest ou mieux au sud-ouest de Timor, dans les petites îles Savou et Roti, une population vraiment belle (*very handsome*) et remarquable par ses beaux traits (*good features*), qui rappelle, dit-il, les métis de l'Indou ou de l'Arabe croisé avec le Malais. Ces races, qui se détachent graduellement du Papoua et du Malais pour toucher aux rameaux les plus élevés de la race blanche, n'ont pas même éveillé l'attention de M. Wallace. Il ne dit rien de leur origine possible, rien des rapports si frappants qu'elles présentent avec les Polynésiens.

Je n'aurais que trop de remarques de même nature à faire à propos de Timor, où Prichard a depuis longtemps montré qu'il existe des populations fort différentes, et réunissant presque les extrêmes anthropologiques signalés par M. Wallace

dans son archipel Malais tout entier (1); à propos des Fijiens dans lesquels les travaux de Hale font si nettement voir le produit du croisement entre les Papouas et les Polynésiens; à propos encore des métis de Papouas et de Négritos. En somme à peu près nulle part M. Wallace ne tient compte du croisement dans la description de ses races. Il est pourtant bien évident pour quiconque se préoccupe un peu de cette question aujourd'hui si importante. J'en ai signalé de nombreux exemples depuis fort longtemps, soit dans mon enseignement, soit dans diverses publications; et les recherches crâniologiques auxquelles j'ai pu me livrer plus tard ont pleinement confirmé les conclusions primitivement tirées seulement des caractères extérieurs.

Il est vrai que M. Wallace ne verrait probablement pas dans le résultat de ces dernières recherches un argument à invoquer en ma faveur. Avec quelques-uns de ses compatriotes, il regarde les caractères empruntés à la tête osseuse comme n'ayant que très peu de valeur. J'ai déjà eu l'occasion de combattre cette doctrine et de lui opposer une observation bien simple. S'il s'agissait des animaux et de nos races domestiques, personne à coup sûr ne la soutiendrait. Il n'est pas même besoin d'être anatomiste pour distinguer à première vue la tête osseuse du bouledogue de celle du terre-neuve ou du lévrier. En cas de croisement, quiconque a quelque peu l'habitude des études ostéologiques, saura parfaitement reconnaître dans le métis les caractères empruntés aux deux races parentes. Or, quand il s'agit des races humaines, le problème est sans doute plus difficile; et, lorsque l'on compare deux races voisines ou les métis de ces races, il exige une attention minutieuse; mais la nature de la question ne change pas pour cela et on peut la résoudre par la même méthode.

Le peu de confiance accordé par quelques naturalistes aux études ostéologiques appliquées à la détermination des races humaines résulte de deux causes principales et fort différentes.

(1) Prichard, *Researches into the physical history of Mankind*, t. V, p. 98. M. Hamy a mis ce fait hors de doute dans son *Étude crâniologique sur les populations de Timor* (*Nouvelles Archives du Muséum*).

La première tient à la nature même du sujet. Il est très vrai que les caractères de *race* n'ont pas la fixité de ceux qui différencient les *espèces*. Ils varient parfois d'une manière désolante pour l'observateur, et alors, il est nécessaire d'étudier un grand nombre d'objets, avant de conclure. Il faut surtout, ici comme en botanique et en zoologie, consulter *tous* les caractères, et non deux ou trois seulement, comme l'a fait M. Wallace, lorsque, voulant comparer les Malais, les Papouas, les Polynésiens et les Australiens, il n'a tenu compte que de la capacité du crâne et des indices céphalique et vertical (1). La face surtout ne saurait être négligée. Elle a souvent, sur le squelette, une signification aussi précise que sur le vivant. Dans certains cas de croisement, on voit le crâne présenter tous les caractères d'une des deux races parentes, tandis que la face appartient tout entière à l'autre.

Une autre cause de défaveur pour les études ostéologiques résulte des mélanges, des croisements, bien plus anciens et plus généraux qu'on ne le croit d'ordinaire.

Un anthropologiste qui, sans aller aussi loin que Knox, croit à l'autochtonisme des groupes humains, ou qui rattache tout mouvement d'expansion un peu considérable aux découvertes de Vasco de Gama et de Colomb, doit en effet être bien souvent dérouté lorsqu'il étudie une collection de crânes. Pour lui, toute *population* est plus ou moins *une race;* et, lorsque, au lieu de l'uniformité de caractères que suppose ce dernier mot, il rencontre la diversité, il est facilement conduit à voir dans les différences anatomiques, non pas l'indice d'éléments ethnologiques et anthropologiques à rechercher, à déterminer, mais bien de simples particularités d'organisation individuelles. Cette interprétation est la conséquence logique de doctrines que j'ai toujours combattues et que les faits condamnent de plus en plus. Chaque jour, en effet, quelque découverte nouvelle nous montre que l'homme est bien plus vieux et a été de tout temps bien plus voyageur qu'on ne le croyait naguère. Sur une foule de points du globe, dans l'archipel Malais comme en Europe, les peuples actuels

(1) Wallace, *Appendix on the crania and the languages*, p. 168.

sont le produit de mélanges multipliés. Remonter aux souches premières et faire à chacune la part qui lui revient est une des tâches les plus difficiles, mais aussi les plus importantes qu'ait à remplir la science actuelle.

Au temps où Buffon fondait l'histoire naturelle de l'homme, à l'époque même où Blumenbach et Prichard écrivaient leurs ouvrages restés classiques, il était permis de méconnaître le rôle joué par le mélange des races dans la constitution des populations actuelles : les renseignements précis faisaient presque entièrement défaut au premier et jusqu'à un certain point à ses successeurs. Mais aujourd'hui, des documents de toute sorte ont été acquis à la science. Rappelons seulement ceux que nous devons aux études préhistoriques et dont il a été question dans les pages précédentes. Nous avons vu les migrations humaines à l'aurore de l'époque géologique actuelle, nous avons vu les races quaternaires, jusque-là distinctes, entraînées par les hommes armés de la hache polie, se mélanger entre elles et avec leurs vainqueurs. Les tribus du Petit-Morin, celle de la caverne de l'Homme-Mort étaient déjà le résultat du métissage. Dès que s'ouvre l'ère accessible aux premières lueurs historiques, nous trouvons des faits tout pareils; nous les voyons se reproduire d'époque en époque et par places, si bien que toutes les populations européennes nous apparaissent comme composées de métis.

Est-il possible d'admettre que l'Europe seule ait été le théâtre de pareils événements? Le bon sens à lui seul proteste contre cette hypothèse; et d'ailleurs, à mesure que nous apprenons davantage, nous reconnaissons de plus en plus que notre histoire est celle du globe entier. Dans les *Études* suivantes, nous verrons que, bien avant nos grandes découvertes, bien avant les voyages dont nous sommes justement fiers, des races, très distinctes, regardées par nous comme inférieures, avaient franchi les Océans et s'étaient rencontrées aux extrémités mêmes du monde maritime que nous ont ouvert Magellan, Tasman, Cook, Bougainville et leurs successeurs.

Les Blancs allophyles, souche première des Polynésiens, et les Nègres Papouas sont arrivés, chacun de leur côté, jus-

qu'à la Nouvelle-Zélande (1), et là aussi le métissage a fait son œuvre.

Si quelques hommes, dont je suis le premier à reconnaître le savoir, se refusent encore à admettre ces faits et les conséquences qu'ils entraînent, c'est qu'ils se sont arrêtés à la vieille conception de l'autochtonisme que nous ont léguée les anciens.

Je crois avoir bien démontré ailleurs que cette théorie, si commode en apparence pour résoudre les questions anthropologiques, soulève au contraire des difficultés insurmontables, qu'elle est en contradiction avec bien des faits universellement reconnus comme constants, qu'elle conduit à admettre que l'homme échappe seul aux lois qui régissent tous les autres êtres organisés et vivants, que par conséquent elle ne peut être vraie (2).

On comprend du reste que je ne saurais aborder ici et en passant les considérations de cet ordre ; revenons à M. Wallace.

Après avoir décrit les races humaines, notre auteur s'occupe de leurs rapports géographiques, ethnographiques et anthropologiques. Il partage l'aire entière de son archipel en deux parties par une ligne, qui, commençant à quelque distance à l'est des Philippines, passe à l'ouest de Gilolo, coupe en deux l'île Bourou, se recourbe pour gagner l'ouest de Florès, revient à l'est et décrit une sorte de S en passant au sud de Samba (île du bois de Santal) et au nord de Rotti, puis se perd dans la direction du sud-ouest. Toutes les contrées situées à l'ouest de cette ligne constituent l'aire de la race malaise ; les régions placées à l'est appartiennent aux Papouas.

M. Wallace cherche à montrer que cette répartition des races humaines concorde avec la division géographique fondée sur des considérations hydrographiques et zoologiques. Pourtant il est bien obligé de reconnaître que la coïncidence laisse beaucoup à désirer. En effet, les deux lignes indiquant ces

(1) Des recherches qui nous sont communes à M. Hamy et à moi (*Crania Ethnica*) ont mis hors de doute l'exactitude des détails donnés sur ce point par Crozet (*Nouveau voyage à la mer du Sud*, p. 52). Je reviendrai plus loin sur cette question.

(2) Voyez mon *Rapport sur les progrès de l'anthropologie en France*, 1867, et *L'espèce humaine*, 7e édition, 1883.

relations partent, au nord, d'un même point, situé en pleine mer à l'est des Philippines, mais pris d'une façon absolument arbitraire; elles se séparent immédiatement. La frontière géographique se porte à l'ouest et passe, comme nous l'avons déjà dit, entre Bornéo et Célèbes, puis entre Bali et Lumbock. Elle s'éloigne donc à un moment d'environ huit degrés de la frontière anthropologique. C'est, on le voit, un écart par trop considérable pour qu'il puisse être question de concordance.

M. Wallace regarde les Polynésiens et les Papouas comme radicalement distincts des Malais, et comme ayant en revanche des affinités tellement étroites, qu'on ne doit pas les séparer, quelles que puissent être les différences du teint, des cheveux... Il rattache à une seule grande race océanique ou polynésienne toutes les populations brunes ou noires, les Papouas aussi bien que les naturels de Gilolo, de Céram, des Fijis, des Sandwich et de la Nouvelle-Zélande. Et ce n'est pas à des mélanges qu'il attribue les nombreux passages que ces groupes présentent de l'un à l'autre, mais bien à leur nature propre (1). « Si les Polynésiens bruns, ajoute-t-il, ont été, à l'origine, produits par le croisement des Papouas avec les Malais, ou quelque autre peuple mongol à couleur claire, le croisement n'a pu avoir lieu qu'à une époque excessivement éloignée. Depuis lors, les conditions d'existence physiques et la sélection naturelle ont produit une race fixe et stable, qui a perdu toute trace de mongolisme et acquis des caractères tels, qu'on ne peut guère la considérer que comme une modification du type papoua. » Les affinités linguistiques de tout genre, reconnues par les linguistes entre les langages malais et polynésiens, ne paraissent pas à M. Wallace une objection à faire contre sa théorie. « C'est, dit-il, un phénomène tout récent et dû aux habitudes errantes des principales tribus malaises. » Pour notre auteur, les races humaines qui peuplent les innombrables îles de la Polynésie, l'Australie, la Nouvelle-Guinée... descendent très probablement de races plus anciennes qui habitèrent jadis des continents, des îles dont nous ne voyons aujourd'hui que les débris émergés (2).

(1) P. 154, 155.

(2) T. II, p. 457. Dans le tome I, p. 30, l'autochtonisme des mêmes populations est également affirmé.

La plupart des opinions émises dans cette partie du livre de M. Wallace prêteraient à bien des discussions. J'aurais à les combattre; mais j'ai traité la plupart de ces questions dans un ouvrage spécial (1), et nous les retrouverons à diverses reprises dans les *Études* suivantes. Je me bornerai donc ici à une simple observation.

Il est très vrai que la découverte de l'homme fossile, remontant à coup sûr à l'époque tertiaire supérieure, sinon aux temps tertiaires moyens et peut-être encore au delà, introduit dans les questions d'origine et de filiation des races un élément tout nouveau. Il est très vrai que notre espèce a assisté à des mouvements de l'écorce terrestre et a vu changer le relief du sol. Toutefois il ne faut pas abuser, en anthropologie pas plus qu'ailleurs, des explications géologiques. On s'exposerait à trop faire jouer les mers et les continents à peu près comme les coulisses d'un théâtre. A quoi bon invoquer des changements à vue purement hypothétiques pour expliquer la présence de certains êtres vivants, et de l'homme en particulier, sur divers points du globe, lorsque des données d'une autre nature, très simples et en harmonie avec la nature humaine, résolvent le problème de la manière la plus nette?

Le peuplement de la Polynésie est dans ce cas. Le magnifique travail d'Horatio Hale, les faits que j'ai pu ajouter à ceux qu'avait groupés le savant américain, ne peuvent aujourd'hui, je crois, laisser de doute à quiconque étudiera la question. La Polynésie s'est peuplée par des migrations venues originairement de l'archipel Indien, et dont une au moins était sortie de Bourou. Toutes ces migrations ont eu lieu depuis les temps historiques, et il en est de tout à fait récentes. Quand les Européens sont arrivés, le peuplement des îles du Pacifique n'était pas encore complet; il en était d'inhabitées. L'intervention européenne a interrompu le mouvement d'expansion de la race polynésienne. Telles sont les conclusions auxquelles conduisent de plus en plus toutes les découvertes modernes.

(1) De Quatrefages, *Les Polynésiens et leurs migrations*. Paris, 1866, in-4 (A. Bertrand).

Mais, quelle que soit l'opinion à laquelle on se rattache pour expliquer le peuplement de ces régions océaniennes, et surtout si, comme Wallace, on adopte les doctrines autochtonistes, comment est-il possible de réunir les Papouas et les Polynésiens? Tous les caractères essentiels sont différents dans ces deux populations, la forme du crâne comme les cheveux, le teint, les traits... En cherchant à les confondre comme il le fait, l'éminent voyageur semble oublier qu'il est naturaliste. A coup sûr, il n'agirait pas ainsi à propos de deux groupes de mammifères sauvages ou de deux races domestiques.

Si je ne puis partager la manière de voir de M. Wallace sur l'origine et les rapports ethnologiques des Polynésiens, je ne suis que trop d'accord avec lui sur l'avenir de cette malheureuse race. Elle est évidemment vouée à une destruction prochaine. Je l'ai montré par un ensemble de chiffres qui embrasse toute l'aire où se pressaient encore, à la fin du dernier siècle, des populations surabondantes (1). Mais j'ai montré aussi que déjà, sur certains points, ces populations tendent à être remplacées par une race nouvelle, née de leur croisement avec ces mêmes Européens, dont la seule présence semble leur apporter la mort. Ce sont là encore des questions que nous retrouverons plus tard.

M. Wallace fait quelques rapprochements relatifs à un ordre d'idées tout différent, mais qui n'en sont pas moins de nature à faire naître bien des réflexions. Dans ses courses aventureuses le naturaliste anglais a vécu au milieu des populations que nous appelons sauvages, et pour lesquelles la plupart des Européens n'ont que dédains et mépris. Il en a rapporté des impressions fort différentes. Il compare l'égalité qui règne chez elles entre tous les habitants du même village, la bienveillance réciproque et le respect du droit de chacun qui en résultent, avec l'inégalité blessante qu'ont produite chez nous les progrès sociaux eux-mêmes, avec les jalousies et les haines que cette inégalité soulève de classe à classe. Il est amené à se demander si la richesse et le développement intellectuel d'un petit nombre de privilégiés

(1) De Quatrefages, *loc. cit.*, ch. IV.

sont bien le véritable but de la civilisation. Il conclut en déclarant qu'à ses yeux, tant que l'on négligera de développer les sentiments affectueux et les qualités morales, une communauté, considérée dans son ensemble, ne s'élèvera jamais à une supériorité réelle et sérieuse au-dessus de certains sauvages.

Il y a du vrai dans ces paroles. D'une part, les sauvages ne sont rien moins que ces bêtes brutes et féroces dont quelques écrivains semblent se plaire à tracer le hideux tableau. D'autre part, la plus brillante civilisation cache trop souvent comme un manteau une sauvagerie véritable. L'Europe ne le sait que trop.

IV

LES PAPOUAS ET LES NÉGRITOS

I

Nègres mélanésiens. — Coiffure; différence de taille. — Papouas et Négritos. — Les Papouas. — Néo-Guinéens des côtes cheminant sur les branches des palétuviers. — Flottes de pirates. — Habitations sur pilotis. — Rapports avec les Malais. — Populations métisses.

En présentant le résumé des observations recueillies par Wallace sur les populations de l'archipel Indien, j'ai dû faire de sérieuses réserves sur la manière dont il les envisage. Sans doute l'ensemble de ces insulaires peut être rattaché à deux types essentiels; mais pas plus chez ses Papouas que chez ses Malais ne règne l'homogénéité de caractères que semble leur attribuer ce naturaliste. Ce fait résulte très nettement des descriptions, des dessins, des renseignements de toute sorte publiés par divers voyageurs; il devient de plus en plus évident à mesure que les renseignements positifs se multiplient, et parfois même il ressort des détails donnés par un écrivain dont il contredit cependant les idées générales. Le livre de M. Earl peut servir d'exemple sur ce point.

M. Earl paraît avoir compris mieux que la plupart de ses confrères l'intérêt puissant attaché à l'étude de l'homme (1).

(1) *The native races of the Indian Archipelago. — Papuans.* By George Windsor Earl. M. R. A. S. London, 1853. M. Earl a pris pour épigraphe le passage suivant emprunté à saint Augustin, et dont les anthropologistes n'ont que trop souvent à reconnaître la vérité : *Mirantur homines altitudines montium, ingentes fluctus maris, altissimos lapsus fluminum et Oceani ambitum et gyros siderum, et relinquunt seipsos nec mirantur.*

Il y a bien des années il était en relation avec Prichard et lui communiquait des observations consignées dans le grand ouvrage qui restera toujours un des points de départ des études anthropologiques (1). Plus récemment il s'était engagé à publier deux monographies, consacrées l'une aux races noires, l'autre aux races brunes de l'archipel Indien. Malheureusement la première a seule paru.

M. Earl a passé plusieurs années dans les mers orientales; on comprend, en lisant, qu'il a beaucoup vu et bien vu. On devait s'attendre, par conséquent, à trouver dans son livre presque exclusivement des observations personnelles. Mais il a craint d'être entraîné par des préventions ou des préoccupations résultant de ses longues et intimes relations avec les Australiens et il a eu souvent recours aux observations d'autrui.

Mais il contrôle les dires de ses confrères en opposant, quand il y a lieu, ses études aux leurs; il complète ou redresse leurs appréciations, confirme ou rectifie certains détails, et donne par là quelque chose de personnel à l'œuvre entière, même aux planches qu'il reproduit. C'est ainsi qu'il rapproche les Aëtas figurés d'après les planches de M. Mallat au Negrito représenté par Crawfurd (2) et par Raffles, en ajoutant qu'il a eu pour compagnon de voyage un jeune homme parfaitement semblable au dernier. C'est ainsi encore que de courtes remarques, faites au sujet de deux portraits en pied tirés des voyages hollandais, permettent de se faire une idée bien précise de ce que sont les plus beaux spécimens de la race néo-guinéenne.

M. Earl examine successivement dans son livre les populations de la Nouvelle-Guinée, des îles Arou, des Andamans, de Malacca, etc.; mais ces études particulières sont précédées par un chapitre de généralités, dans lequel l'auteur cherche à résumer les caractères essentiels des populations qui l'occupent. Il regarde la nature et le mode de distribution des cheveux sur la tête comme le trait le plus caractéristique de ses Papouas ou Nègres orientaux. Ces cheveux présentent l'appa-

(1) Prichard, *Researches into the physical history of Mankind*. London, 1841-1847, Bouleston, 3e édition.

(2) Crawfurd, *History of the Indian Archipelago*, 1820.

rence caractérisée par l'épithète peu exacte de *laineuse*. Sous ce rapport, le Papoua ressemble à tous les Nègres d'Afrique.

Les Papouas prennent le plus grand soin de leur chevelure, qu'ils regardent comme un ornement naturel, et dont ils sont très fiers. Assez souvent ils la taillent de manière à rappeler certaines têtes romaines (voy. fig. 99 et 100). Mais ils la disposent aussi de bien des manières différentes, parmi lesquelles il en est de fort singulières (voy. fig. 98 et 102). Dans certains



FIG. 98. — Papoua, d'après Earl.

cas, elle forme autour de la tête une sorte de ballon très volumineux résultant de l'entrelacement des cheveux distribués d'une manière à peu près égale (fig. 101). Dampier, qui le premier a signalé cette particularité, donnait aux individus qu'elle caractérisait le nom de *Papouas à tête de vaudrouille* (*Mop-headed Papuans*). Je l'ai toujours regardée comme indiquant un croisement avec la race malaise; la rigidité du cheveu de la race jaune combinée avec la tendance à la torsion propre au cheveu de la race noire me semblait



Fig. 99. — Papoua, d'après Earl.



Fig. 100. — Papoua, d'après Earl.

rendre compte du résultat final. Cette opinion me semble encore confirmée par ce fait, que la *tête de vaudrouille* se retrouve chez les Cafusos, métis de Nègres et d'indigènes de l'Amérique du Sud. Toutefois M. Earl croit qu'elle résulte uniquement du soin que prend le propriétaire de cette énorme perruque de tenir ses cheveux séparés et de les empêcher de s'enrouler en tresses. Le microscope permettra de résoudre cette question de détail, qui a son importance en ce qu'elle touche à celle de la pureté ou du mélange des races.

Comme tous les autres Nègres, les Papouas ont les cheveux noirs. Mais dans la Nouvelle-Guinée et dans les îles adjacentes, ils transforment souvent cette couleur naturelle en une teinte jaune ou rouge vif. Des coraux calcinés, broyés et pétris avec l'eau de mer, les cendres de divers végétaux, sont employés pour obtenir ce résultat. Les Gaulois faisaient, dit-on, de même, et l'on sait que, de nos jours, des procédés analogues sont mis en œuvre dans le même but par quelques dames du grand comme du demi-monde. N'est-il pas singulier de voir les derniers raffinements de la coquetterie moderne aboutir à un genre de parure qui fut en usage chez nos ancêtres barbares, qui l'est encore chez les sauvages Papouas?

Les caractères tirés de la chevelure paraissent être identiques chez tous les Nègres orientaux. Il en est autrement de la plupart des autres. La race noire mélanésienne, même à l'état de pureté, comprend plusieurs types secondaires, dont deux surtout sont très accusés. Pas plus que M. Wallace, M. Earl n'a su faire cette distinction; mais, supérieur en cela à son compatriote, il a signalé des différences entre certains groupes géographiquement très voisins ou même juxtaposés.

Ainsi, en parlant de la taille, notre voyageur nous apprend que, même dans la Nouvelle-Guinée, le long de la côte sud-ouest, sur un espace d'une centaine de milles (160 kilomètres environ), on trouve des tribus dont la taille moyenne est au moins égale à celle des plus belles races européennes. Ce sont évidemment les Papouas de M. Wallace. Mais celui-ci a eu tort d'attribuer ce trait à la race entière, car M. Earl ajoute qu'à côté de ces Nègres de haute taille on rencontre d'autres tribus tantôt isolées, tantôt mêlées aux précédentes, composées d'individus qui, par l'exiguïté de leurs proportions,



Fig. 101. — Néo-Guinéens. Femme (Earl).



Fig. 102. — Néo-Guinéens. Femme (Earl).

mériteraient d'être appelés des pygmées. Ceux-ci répondent évidemment à la caractéristique donnée par Crawfurd et par Raffles. Il eût été assez naturel de conclure de ce trait seul que la race papoua se partage en deux rameaux distincts; car la taille est certainement un des caractères les plus sérieux pour les races humaines aussi bien que pour les races animales. Malheureusement, entraîné par une idée préconçue, M. Earl a écarté cette idée, qui s'est présentée à son esprit, et a attribué cette différence uniquement au genre de vie.

Cette conclusion erronée ne l'empêche pas de signaler lui-même d'autres différences physiques conduisant toutes à confirmer la distinction anthropologique des grands et des petits Papouas.

Lorsque ces derniers arrivent comme esclaves dans les possessions européennes, leur aspect général prévient peu en leur faveur. Mais, s'ils rencontrent un bon maître, le bien-être matériel et l'oubli dans lequel ils paraissent laisser tout leur passé, produisent un changement des plus favorables. Leurs membres mignons s'arrondissent et sont comme polis; leurs mouvements ont une vivacité et une grâce qu'on observe rarement chez les individus de race brune. Les Papouas de grande taille sont plus remarquables par la force musculaire que par la symétrie des proportions. Ils ont de larges épaules, des muscles saillants et accusés, la poitrine profonde; mais les extrémités inférieures laissent à désirer. Les pieds plats et les jambes torses se retrouvent chez eux au moins aussi fréquemment que chez les Nègres africains.

M. Earl fait remarquer que l'existence de Papouas de grande et de petite taille a introduit une certaine contradiction dans les descriptions des voyageurs, qui, n'ayant vu qu'une seule tribu, n'avaient, par conséquent, observé qu'un seul type. Tel paraît avoir été le cas de Crawfurd, qui semble prendre pour type des Nègres orientaux un des *pygmées* dont il vient d'être question. Tel est aussi le cas de M. Wallace, qui regarde, au contraire, tous les Papouas comme étant d'une taille égale ou supérieure à celle des Européens. La critique de M. Earl est donc fondée. Mais lui-même, faute d'avoir compris toute la signification de ce fait, a introduit aussi une certaine confusion et laissé dans son œuvre des lacunes qu'il

eût fait disparaître, s'il avait regardé comme anthropologiquement distincts les deux types qu'il confond en une seule race, et les avait étudiés à ce point de vue. En parlant des traits du visage, il attribue indistinctement à tous ses Papouas un nez large, des lèvres épaisses et proéminentes, un front et un menton fuyants. Or les portraits, les photographies que nous possédons aujourd'hui prouvent que ce portrait ne s'applique nullement aux Nègres des Philippines (voy. fig. 103 et 116) ni à ceux des Andaman (voy. fig. 114 et 115). Si, d'une part, il répond assez bien au portrait, publié par Crawfurd et par Raffles (1) (voy. fig. 113), d'autre part le type du nez, chez le Négrito de ces deux voyageurs, diffère de celui que présentent les dessins empruntés par



Fig. 103. — Jeune fille Aäta de Luçon (d'après Choris).

(1) *History of the Indian Archipelago*, t. I, et *Description de Java*.

M. Earl lui-même aux artistes hollandais (1) (voy. fig. 88 et 89) et même de celui des Néocalédoniens (voy. fig. 82).

En somme, si l'on réunit toutes les données actuelles de la science, on reconnaît que les Nègres mélanésiens de grande taille ont en même temps une constitution plus ou moins athlétique; leurs muscles sont bien accusés et saillants. Les deux dessins reproduits par M. Earl, et dont il atteste l'exactitude, ne laissent aucun doute à cet égard et confirment les descriptions dues à divers voyageurs (voy. fig. 81 et 107). Leurs frères de petite taille ont les formes grêles et arrondies sans être pour cela beaucoup moins forts et surtout moins agiles (2) (voy. fig. 113, 114 et 115). A ces différences extérieures, dont l'importance ne saurait être discutée, s'ajoutent d'autres particularités, extérieures aussi, sur lesquelles j'aurai occasion de revenir.

Mais il importe de faire remarquer dès à présent que l'ostéologie elle-même sépare les deux types. Les Mélanésiens

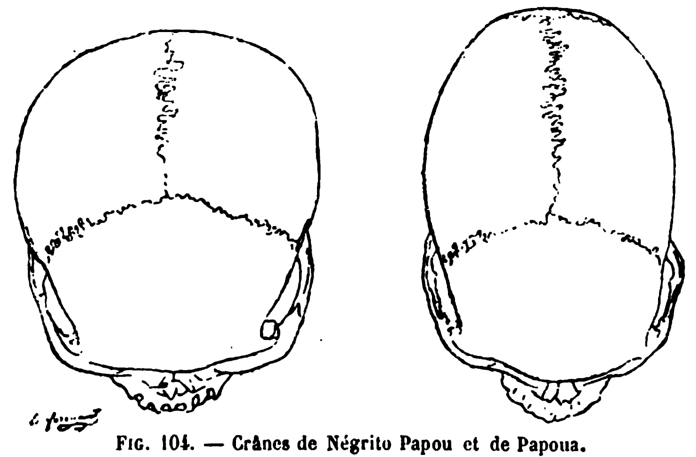


FIG. 104. — Crânes de Négrito Papou et de Papoua.

grands sont dolichocéphales et se rapprochent par là du Nègre africain (voy. fig. 104 et 110). Les Mélanésiens petits sont bra-

(1) Ces portraits confirment jusqu'à un certain point ce que M. Wallace a dit de ce trait du visage. Mais s'il en résulte que le nez du Nègre Papoua ressemble fort peu à celui du Nègre africain, on voit d'autre part qu'il s'éloigne sensiblement du type aryen.

(2) Planche V. Voy. aussi le dessin de Crawfurd, auquel M. Earl a comparé son compagnon de voyage natif de Gilolo.

chycéphales (1). Le squelette de la face présente des traits tout aussi caractéristiques. Tout, on le voit, conduit à admettre dans la race nègre océanienne deux types fondamentaux. C'est ce fait que j'ai cherché à traduire dans la classification en disant que le *tronc* nègre est représenté en Orient par deux *branches*, la *branche Papoua* et la *branche Négrito* (voy. fig. 104).

Si Earl a eu le tort de réunir les Papouas et les Négritos, du moins n'a-t-il pas rattaché ces derniers aux Australiens. Ce rapprochement a été fait par quelques auteurs allemands, dont j'ai depuis longtemps combattu les idées sur ce point. Du reste, pour les réfuter, il suffit de rappeler que les Australiens ont les cheveux droits, ondulés, ou tout au plus grossièrement bouclés. Rien, chez eux, ne rappelle la chevelure laineuse, caractéristique de toutes les races vraiment nègres. En outre, eux aussi sont franchement dolichocéphales ; et, dans les deux races, les faces osseuses diffèrent autant que les crânes, comme il est facile de le reconnaître par un simple coup d'œil jeté sur les figures ci-jointes (voy. fig. 105 et 106).

Il est très fâcheux que M. Earl n'ait pas fait cette distinction. D'une part, ainsi que je le disais tout à l'heure, ses descriptions auraient gagné en exactitude et en précision; d'autre part, il aurait certainement cherché à tracer sur sa carte ethnographique les limites géographiques qui séparent ces deux groupes, comme il l'a fait pour les Nègres purs et les Australiens. Cette délimitation aurait sans doute présenté des difficultés, car nous avons vu plus haut que, même dans la Nouvelle-Guinée, centre éminemment papoua, il y a eu mélange et juxtaposition des deux races. Mais quelques éclaircissements placés dans le texte auraient prévenu toute équivoque, et ce point de géographie anthropologique n'aurait pu que gagner beaucoup à être traité par un voyageur comme M. Earl. Toutefois il faut reconnaître que, pour l'étudier dans son ensemble, notre auteur aurait dû sortir du cadre dans lequel il paraît avoir voulu se renfermer. Il aurait eu à embrasser la totalité de la Mélanésie, à s'éloigner, par consé-

(1) On a cru longtemps que tous les Nègres étaient dolichocéphales. Les Négritos ont été la première exception connue. M. Hamy a montré plus tard qu'en Afrique même, dans le voisinage des colonies portugaises, certains Nègres étaient brachycéphales, et l'amiral Fleuriot de Langle a confirmé par ses observations, faites sur le vivant, les résultats de l'étude crâniologique.

quent, beaucoup de l'archipel Indien. On peut même dire qu'en rattachant, comme il le fait, la Nouvelle-Guinée à ce dernier, il est allé trop loin.

Malgré les différences physiques qui les distinguent, les Nègres océaniens présentent, d'après M. Earl, la plus grande uniformité de coutumes, de développement social, de traits intellectuels et moraux. Cette appréciation peut être juste, si,

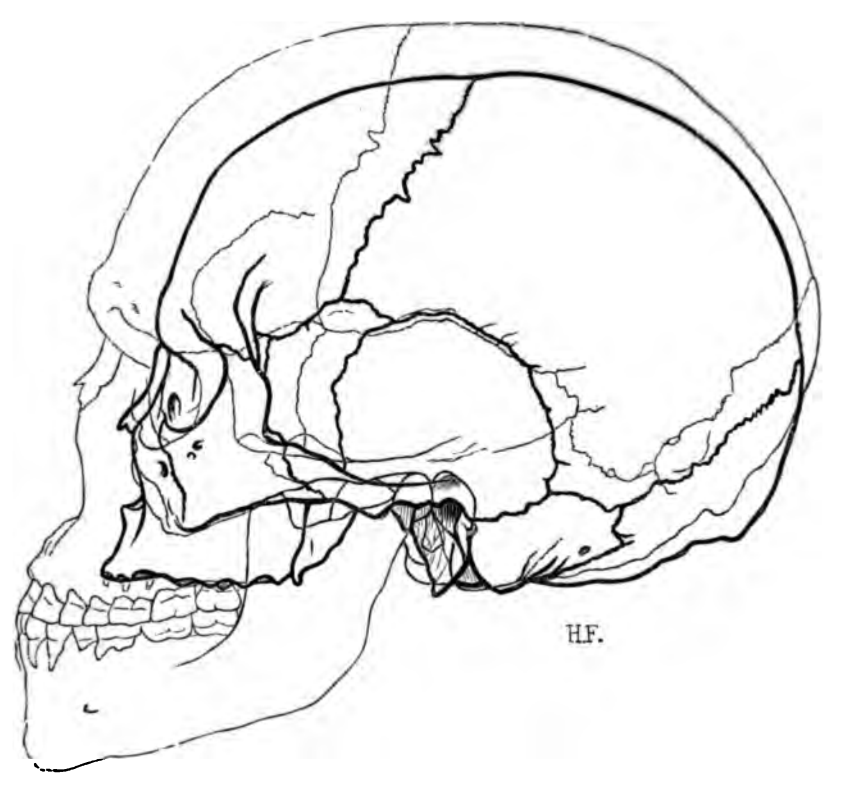


Fig. 105. — Crânes d'un Négrito et d'un Australien superposés.

comme il me semble que l'a fait notre auteur, on juge de la race entière par les Néo-Guinéens. Il résulte pourtant de son témoignage que, même dans la Nouvelle-Guinée, les grands Papouas ont partout asservi les petits et les ont refoulés dans les districts montagneux de l'île. Les premiers auraient donc fait preuve d'une certaine supériorité. Ce fait ressort encore davantage lorsque l'on tient compte de ce qui s'est passé

ailleurs. Dans la Nouvelle-Calédonie, les Papouas, livrés à eux-mêmes avant l'arrivée des Européens, avaient franchi la première barrière qui sépare l'état purement sauvage de la civilisation. Ils étaient devenus agriculteurs, et construisaient de véritables ouvrages d'art pour arroser leurs plantations. Tout en devenant agriculteurs, comme on le verra plus loin,

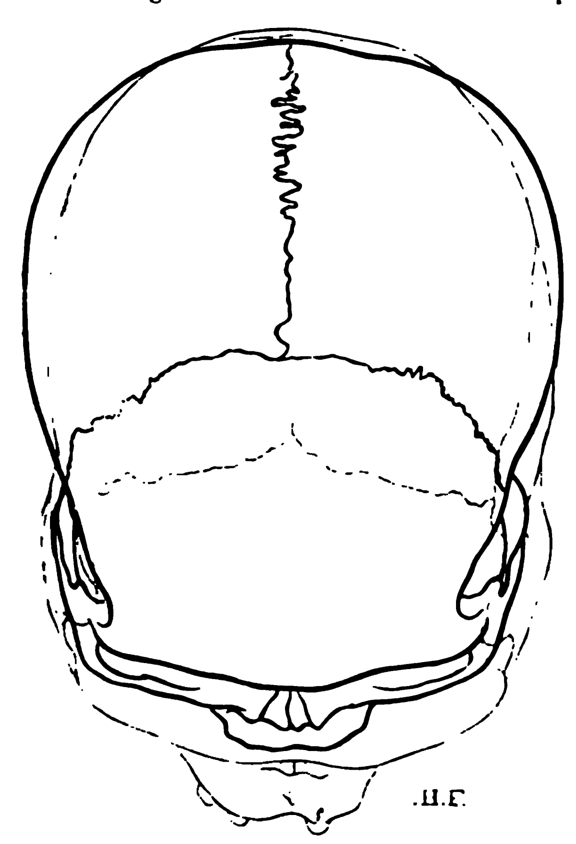


Fig. 106. — *Norma verticalis* des deux mêmes crânes (1/2 grand.).

les Négritos ne semblent pas avoir élevé leur industrie au même point. Il est vrai qu'ils ont joué jadis aux Philippines un rôle bien supérieur à celui qui leur reste aujourd'hui. Tout indique que la conquête tagale a arrêté leur développement dans ces îles, ou fait disparaître les traces matérielles qui pourraient nous renseigner sur le passé des Aëtas. Mais nous savons, à n'en pas douter, que les Mincopies des Andaman ne s'étaient

pas élevés au-dessus de l'état de chasseurs et de pêcheurs. En revanche, à ce dernier titre surtout, ils ont fait leurs preuves d'intelligence, d'initiative et d'esprit de progrès. Chez ces populations attardées comme chez les peuples civilisés, on trouve la preuve que l'esprit humain ne peut atteindre en même temps à tous les points de la sphère que semble devoir lui ouvrir son degré de développement (1).

L'identité de caractère que M. Earl attribue à ses Papouas, c'est-à-dire à l'ensemble des Nègres océaniens, se justifierait plus aisément. Au fond, ce caractère est à peu près celui de tous les peuples sauvages. Un grand esprit d'indépendance individuelle et sociale paraît en être le trait le plus caractéristique. De là résulte le défaut d'organisation de ces peuples, leur morcellement en tribus, et, par suite, leur faiblesse relative quand ils entrent en lutte avec la race malaise, bien plus apte à se laisser discipliner, et que l'esprit guerrier de l'islamisme a transformée comme les Arabes. M. Earl, comme M. Wallace, ne regarde nullement les Malais comme supérieurs aux Noirs ; et pourtant, partout où ces deux races se sont rencontrées, les premiers ont eu le dessus. Ils ont exterminé les Nègres quand ceux-ci n'ont pu trouver de refuge dans quelque canton à peu près inaccessible.

La Nouvelle-Guinée a échappé à cette invasion. Bien qu'une partie des côtes septentrionales de l'île soit sous la dépendance nominale du sultan de Tidore, les Malais n'ont guère eu avec ses habitants que des relations commerciales dont nous reparlerons plus tard. Cette île est donc une de celles où les Nègres mélanésiens pourraient être étudiés avec le plus de fruit. Malheureusement on commence à peine à en connaître quelques points. La plus grande partie de cette vaste contrée est encore pour nous une *terre inconnue* (2). M. Earl

(1) Toutes ces questions sont traitées avec plus de détail dans le chapitre consacré aux Négritos.

(2) Il n'est que juste de signaler d'une manière toute spéciale, parmi les voyageurs qui ont commencé à nous renseigner sur la Nouvelle-Guinée, M. d'Albertis, qui a pénétré presque au cœur du pays et en a rapporté de magnifiques collections, et un livre des plus intéressants (*New Guinea ; what y did and what y saw*). Les objets recueillis par MM. d'Albertis et Beccari ont été décrits par M. Mantegazza dans un mémoire très intéressant (*Studi antropologici ad etnografici sulla Nova Guina. — Archivio*, t. VII).



FIG. 107. — Néo-Guinéen du détroit de Dourga, d'après Van Oort

n'a donc pu parler que des riverains soit sédentaires, soit accidentels, et il en fait dans l'histoire trois chapitres successivement consacrés à la côte sud, à la côte sud-ouest et à la côte nord.

La première est de beaucoup la moins connue, et ses habitants n'ont été le plus souvent qu'entrevus. Les détails empruntés par M. Earl au journal de voyage du lieutenant Modera (1), le portrait en pied copié sur celui que l'on doit à M. Van Oort, un des artistes de l'expédition hollandaise et que je reproduis ici (voy. fig. 107), suffisent néanmoins pour qu'on puisse reconnaître à quel type appartiennent les tribus voisines du détroit de Dourga. Ce sont bien de vrais Papouas, grands et très fortement musclés. Le peu de rapports que l'on eut avec eux ne les montre pas sous un jour favorable, et confirme ce que les plus anciens voyageurs et Cook lui-même en avaient dit. Après une entrevue en apparence des plus amicales, au moment où les Européens venus sur un bateau se disposaient à regagner leur bord, des flèches furent tirées sur eux; plusieurs furent blessés; ils durent répondre à coups de fusil; trois sauvages furent tués ou grièvement blessés. Le lieutenant Modera a vu, il est vrai, dans cet acte d'hostilité inattendu, bien moins une preuve de trahison que la conséquence d'une méprise. Quelques sauvages étaient encore dans le canot quand les Hollandais firent les premiers mouvements de départ. Les Noirs restés sur la plage purent croire qu'on les emmenait en captivité. Cette affaire n'en fut pas moins malheureuse. Elle aura certainement laissé dans plus d'un cœur des sentiments de vengeance capables d'amener de nouvelles scènes sanglantes, lors même que le gros de la tribu serait animé des plus pacifiques intentions.

Voici une particularité de mœurs ou d'habitude qu'il n'est peut-être pas inutile de signaler ici. En longeant les côtes du détroit de Dourga, les Hollandais virent une tribu entière de Papouas, qui, grimpés sur les palétuviers du rivage, cheminaient d'un arbre à l'autre et couraient pour ainsi dire de branche en branche avec une aisance et une agilité rappelant

(1) *Verhaal van eene Reize naar de Zuid-west Kust van Niew-Guinea*, *door Z. Modera, lieutenant ter Zee*, Harlem, 1830 (Earl).

celles des singes. Des faits analogues ont été cités par quelques écrivains presque toujours dans un sens à la fois faux et exagéré. On a voulu y voir la preuve d'un rapprochement réel de ces tribus avec les quadrumanes. M. Earl réduit cette assertion à sa juste valeur par quelques observations bien simples. Il fait remarquer que, dans les régions intertropicales, les côtes formées par des terrains d'alluvion sont invariablement entourées d'une ceinture de palétuviers, d'une largeur souvent de plusieurs milles. A la Nouvelle-Guinée comme sur la côte nord de l'Australie, ces arbres forment un ensemble pour ainsi dire à deux étages. L'étage supérieur, formé par les troncs et les branches, est une vraie forêt. Au-dessous s'étend l'étage inférieur, consistant en un inextricable fouillis de racines, où il est absolument impossible de pénétrer sans se frayer un passage à coups de haches. En outre, ces racines plongent dans une boue demi-liquide, qui ne saurait supporter le poids du corps. Tout naturellement les sauvages, qui tirent de la mer une grande partie de leur nourriture, ayant à faire journellement le trajet de la terre ferme à la pleine eau, préfèrent cheminer à travers les branches, qui sont d'ailleurs entrelacées de manière à rendre cette route praticable même pour les Européens. Notre voyageur affirme avoir vu plusieurs fois des files de marins, portant leurs mousquets en bandoulière, franchir de cette manière les marécages à palétuviers (1). On voit qu'il n'est nullement nécessaire d'être proche parent des singes pour voyager de cette façon.

On ne sait en réalité rien du degré d'industrie atteint par les tribus de la côte méridionale. Les ruines de deux huttes, les débris de trois vieux canots, dont le plus grand avait trente pieds de long sur deux et demi de large, sont tout ce qu'on a pu observer à cet égard ; encore n'est-il pas certain qu'ils fussent l'œuvre des populations voisines. Celles-ci se montrent partout avec les caractères d'une sauvagerie complète. Mais peut-être, quand on les connaîtra mieux, les trouvera-t-on en réalité supérieures à ce que l'on peut croire aujourd'hui. Les palétuviers ne sont bien certainement pas leur demeure habi-

(1) Earl, p. 21.

tuelle. C'est au delà de cette ceinture et dans leurs habitations proprement dites qu'il faudrait les étudier pour savoir à quoi s'en tenir sur leur compte. Les renseignements que Cook nous a transmis à la suite de ses entrevues avec les tribus de la côte sud-ouest ressemblent presque en tout à ce que rapporte le lieutenant Modera. Et pourtant, grâce au voyage du lieutenant Kolff (1), aux détails qu'ajoute M. Earl, nous savons que ces peuplades ont un commencement d'organisation sociale, se livrent au commerce avec les étrangers, et sont capables de mettre en mer de véritables flottes composées de cent à cent vingt petits navires. Ces flottes, montées par des pirates noirs, sèment au loin la terreur et sont aussi redoutées dans ces parages que l'étaient chez nous, au moyen âge, celles des Normands.

Ces peuples sont de vrais Papouas. Les renseignements fournis par le lieutenant Kolff ne peuvent laisser le moindre doute à cet égard. La couleur de la peau paraît, il est vrai, présenter des différences assez tranchées. Les riverains de l'Outanata sont d'un noir brunâtre (*dark brown*); certaines tribus à l'est de cette rivière sont d'un noir de jais (*jet black skins*). Il n'y a là rien qui doive surprendre ni suggérer la pensée d'un croisement avec des races à teint relativement clair, car on constate des faits entièrement semblables en Afrique, et il suffit d'avoir parcouru les rues du Caire pour les avoir maintes fois observés. Tous ont la chevelure caractéristique du type général. Il est à regretter que le voyageur ne donne aucune mesure précise de la stature et des proportions, mais les termes généraux dont il use sont suffisamment significatifs. Ces hommes, dit-il, en parlant de diverses tribus, sont d'une taille au-dessus de la moyenne; il en est qui peuvent être regardés comme très grands. Ils sont d'ailleurs bien faits et musclés (*muscular*). Le portrait en pied d'un indigène d'Outanata justifie ces expressions. Il représente un individu plus maigre, plus svelte et moins athlétique que celui dont j'ai déjà parlé, mais chez lequel les muscles sont très nettement accusés (2). J'ajouterai que la face allongée, les tempes com-

(1) Kolff, *Voyage of the Dourga to New-Guinea and the Moluccas* (Earl).
(2) Earl, p. 47.

primées de ce Nègre, permettent de deviner une ossature tout à fait en harmonie avec ce que nous montrent les têtes osseuses des vrais Papouas.

Si ces populations se sont élevées au-dessus de leurs sœurs établies plus à l'est, elles le doivent sans doute, au moins en partie, à leur contact avec les insulaires des Moluques. En effet, depuis bien des siècles et évidemment avant la venue des Européens, ces côtes étaient fréquentées par des navires de Céram, qui venaient et viennent encore annuellement faire *la traite* à la Nouvelle-Guinée. Il paraît que, des deux parts, le négoce se fait avec une très grande loyauté. Les Malais ont tout intérêt à agir ainsi, à cause des bénéfices qu'ils retirent de ce trafic. Les Papouas, de leur côté, ne peuvent obtenir que par ce moyen certains objets qu'ils recherchent par-dessus tous les autres. Tels sont surtout les défenses d'éléphant et de grands plats de porcelaine. Il serait curieux de savoir à quel usage servent ces derniers ; mais on en est réduit, sur ce point comme sur bien d'autres, à de simples conjectures. Les trafiquants ne sont pas plus admis dans l'intérieur du pays que les simples voyageurs. Ils doivent se rendre sur certains points déterminés, où se traitent toutes les affaires. Là il leur est permis d'élever des demeures, autour desquelles paraissent venir se grouper temporairement les habitants de l'intérieur (1). Ceux-ci résident sur le haut de rivières inaccessibles aux bâtiments européens, mais que remontent aisément leurs légers canots. La tribu d'Onin, regardée comme la plus puissante et la mieux organisée, habite, dit-on, un plateau élevé dominant la baie Mac-Cluer. On pourrait sans doute la regarder comme une *nation*, en donnant à ce mot à peu près le sens qu'il avait dans l'Amérique septentrionale, car elle a des chefs reconnus et peut à elle seule armer des flottes d'une centaine de prahos, qui vont porter la terreur jusque dans les Moluques (2).

En somme, il est, je crois, permis de présumer que les renseignements à venir feront reconnaître dans les tribus d'Onin et dans celles qui leur ressemblent un état de choses fort

(1) *Earl*, p. 52, et *passim*.
(2) *Ibid.*, p. 54.

analogue à celui que l'on a constaté chez leurs sœurs de la côte nord-ouest, en particulier chez celles du Havre Dori ou Dorey. Celles-ci sont de beaucoup les mieux connues. Elles ont été plus souvent visitées par les voyageurs européens, en particulier par les navigateurs français. Ces derniers, et l'infortuné Dumont d'Urville surtout, ont, les premiers peut-être, éclairci quelques-uns des problèmes ethnographiques de ces régions reculées. L'auteur anglais rend, à cet égard, pleine justice à nos compatriotes. Toutefois il a préféré reproduire des renseignements recueillis plus tard par une expédition hollandaise de 1850, que commandait M. van Den Dangen Gronovius, ancien gouverneur de Timor, et dont le récit a été publié par M. Bruijn Kops, lieutenant de *la Circé* (1).

Les détails empruntés aux auteurs hollandais confirment, tout en les complétant sur bien des points, ceux que l'on devait principalement à Dumont d'Urville. Aussi n'insisterai-je point sur ce que M. Earl rappelle au sujet du costume, des occupations habituelles, du genre de nourriture des indigènes. Je me borne à faire remarquer que les singulières habitations sur pilotis, avançant au delà des limites de la basse mer et jointes au continent par une jetée de même construction, habitations qui montrent encore de nos jours ce qu'ont dû être les *cités lacustres* de nos lacs, se multiplient à Dorey d'année en année (2). Lors du voyage de Forrest, en 1775, on n'en comptait que deux. En 1850, leur nombre s'élevait à trente-trois, chacune d'elles renfermant une vingtaine de familles. On voit que la population de ce village maritime ne pouvait être évaluée à moins de deux mille âmes et dépassait probablement ce chiffre.

Aux industries que l'on rencontre habituellement chez les sauvages, cette population en ajoute quelques autres qui ont été évidemment importées. Si elle a pu par elle-même découvrir et mettre en pratique le défrichement par le feu et la culture élémentaire de ses champs ou mieux de ses jardins, elle n'a certainement pas inventé le travail des métaux; son soufflet de forge l'atteste. C'est celui de toutes les populations

(1) Le travail de M. Bruijn Kops a été traduit en anglais dans le *Journal of Indian Archipelago*, juin 1852.

(2) Voyez plus haut la figure 61.

malaises des archipels Indiens. Il consiste en deux corps de bambous, dans lesquels se meuvent des pistons garnis d'un paquet de plumes. Ces espèces de pompes se manœuvrent à la main, et l'air expulsé se rend au foyer par un tube de petit diamètre. Une pierre sert habituellement d'enclume, et sans doute une autre de marteau. Avec ces grossiers instruments les Doreyens fabriquent les pointes en fer de leurs flèches de guerre et aussi des anneaux, des bracelets et autres ornements en cuivre ou en argent. Il paraît que la plupart des piastres d'Espagne laissées à Port-Dorey par l'*Astrolabe* et la *Zelée* ont été transformées de cette manière.

Si, à ce point de vue, les Doreyens paraissent être supérieurs à leurs frères du sud-ouest, ils leur sont inférieurs, semble-t-il, sous le rapport des industries maritimes. Leurs canots, creusés dans un seul tronc d'arbre, ne leur servent que pour la pêche et le long des rivages. Ils ne se hasardent pas en mer, et tout le commerce est entre les mains des étrangers, surtout des Chinois établis à Ternate. Ici, comme à Onin, ces relations datent probablement de fort loin. Quoi qu'en puisse penser notre orgueil européen, les Malais ont connu et fréquenté ces parages longtemps avant que l'ère des grandes explorations du globe se fût ouverte pour nous. Ils y ont même établi leur autorité. De nos jours encore, le sultan de Tidore est souverain nominal de toutes les tribus de la côte nord-ouest, et envoie de temps à autre une flottille pour percevoir les impôts qu'il juge à propos de lever. A l'arrivée de ces délégués, les femmes, les enfants, se cachent pour éviter d'être emmenés en esclavage, et cette terreur paraît n'être que trop justifiée. Du reste, l'autorité bien précaire de ce petit despote ne dépasse pas la Grande-Baie. Une tentative faite, en 1849, pour l'étendre dans l'est jusqu'aux îles Arimoa, échoua complètement. Les Malais, assaillis par les Papouas, durent se rembarquer avec quelques morts et de nombreux blessés (1).

Quels qu'aient été les rapports entre les deux races, ils paraissent, en somme, avoir exercé assez peu d'influence sur les populations mises ainsi en contact. Plus avancés que les

(1) Earl, p. 86.

Papouas, les Malais n'avaient rien à leur emprunter. Les Doreyens y ont gagné quelques industries, comme nous l'avons dit plus haut; mais ils ont conservé d'ailleurs le costume, les armes, que l'on trouve partout ailleurs. Un petit nombre a embrassé l'islamisme ; mais l'immense majorité est restée païenne et se prosterne toujours devant de grossières idoles, espèce de dieux domestiques appelés *Karwar*. L'état social, les mœurs, les coutumes, ont conservé leur caractère local; et, à en juger par ce que nous disent les Hollandais, les Papouas n'auraient qu'à perdre au change.

La population est divisée en tribus indépendantes, ayant chacune leur chef nominal, mais régie en réalité par un conseil de vieillards. Le code criminel que ceux-ci ont mission d'appliquer est sévère. L'incendiaire et toute sa famille deviennent esclaves de l'incendié. L'adultère est puni de mort, à moins que l'offensé ne se déclare satisfait par une amende ruineuse pour l'offenseur. Mais il y a rarement lieu d'infliger ces graves châtiments. Les Doreyens sont une population pacifique et bienveillante, douée des plus heureux instincts. Le respect pour les vieillards, l'amour des enfants, la fidélité conjugale, en seraient, d'après M. Bruijn Kops, les traits les plus caractéristiques. Le vol y est presque inconnu; tout homme n'a qu'une femme; le concubinage est interdit..... Il y a bien quelques ombres un peu fortes à ce tableau séduisant. Le vol des enfants est général dans ces contrées, et forme la base d'un commerce assez régulier pour qu'il n'y ait aucune honte à le pratiquer. C'est dire que l'esclavage existe aussi à Dorey. Il y est si bien entré dans les mœurs, que la valeur d'un esclave est en quelque sorte l'unité monétaire du pays (1), comme le sont ailleurs certains animaux domestiques, la vache, par exemple.

Il serait difficile de décider si cette institution est d'origine locale ou d'importation étrangère. En fait, l'esclavage paraît s'être développé spontanément chez tous les peuples; et, envisagé à un certain point de vue, il constitue un progrès véritable sur les massacres sans merci qu'entraînait la guerre

(1) Earl, p. 84.

faite à la façon des Peaux-Rouges. Il a donc pu naître à Dorey comme ailleurs. Mais il a dû se développer au contact des Malais, qui, depuis des siècles, viennent s'approvisionner d'esclaves sur les côtes de la Nouvelle-Guinée, dont ils amènent annuellement des centaines et même des milliers d'habitants. M. Earl attribue à cette traite orientale la formation des populations mulâtres que l'on rencontre dans plusieurs des îles de la mer des Moluques.

Notre voyageur regarde, au contraire, comme improbable l'existence des races métisses dans la Nouvelle-Guinée, et spécialement sur la côte nord-ouest, dont il s'agit en ce moment. Il arguë du petit nombre de colons qui auraient pu venir se fixer dans ce pays. Mais les faits qu'il rapporte, et quelques autres recueillis ailleurs, témoignent en faveur de l'opinion contraire. Lui-même place les indigènes de Kurudu, point situé à l'extrême nord-est de la Grande-Baie, parmi les populations qu'il appelle les Papouas du Pacifique (*the Papuans of the Pacific*). Il trouve a ces Néo-Guinéens une civilisation plutôt polynésienne que malaise (1).

Malheureusement M. Earl ne pousse pas ses investigations au delà; et, regardant la Grande-Baie comme une frontière qui sépare le monde malais du monde polynésien, il renvoie à un autre ouvrage, qui n'a pas paru, ce qu'il aurait eu à dire des Nègres appartenant à ce dernier. Mais il me semble ressortir de ce qui précède qu'une certaine infusion de sang polynésien sur ces côtes n'aurait rien d'étrange. Ce fait même expliquerait l'existence, chez quelques individus, de traits qui ont fait supposer l'intervention d'un élément européen. On sait, en effet, par les portraits qu'ont rapportés divers voyageurs, et entre autres Dumont d'Urville, que les Polynésiens chez lesquels domine le sang blanc ont parfois une physionomie et des traits qu'on dirait empruntés à certains types historiques chez nous. Or les côtes dont nous parlons étaient sur la route des grandes migrations polynésiennes, et il serait tout simple que celles-ci eus-

(1) Earl, p. 90.

sent laissé dans les populations locales des traces de leur passage (1).

On comprendrait, en outre, difficilement que Dorey ait été, pendant des siècles, le siège d'un commerce qui paraît être assez actif, sans qu'il en soit résulté un certain nombre de croisements accomplis sur place, et dont le résultat a dû se faire sentir à la longue. La continence n'est pas une vertu malaise, et le code pénal des Doreyens s'adoucit pour la jeune fille non mariée, au point de n'infliger aucune punition, même en cas d'adultère (2). Il me paraît impossible que quelques gouttes de sang malais ne se soient pas mêlées dans ces contrées au sang papoua.

Mais, même en l'absence de tout élément étranger, la Nouvelle-Guinée possède à elle seule de quoi donner naissance à des populations croisées. C'est là ce que ne pouvait voir M. Earl, faute d'avoir distingué les deux types, si caractérisés pourtant, qui se partagent la race nègre océanienne. Ces deux types me semblent s'être croisés à Dorey et probablement sur d'autres points de la côte septentrionale, dont les populations ressemblent à celles de cette localité. On pourrait tirer cette conclusion de la description assez détaillée que Bruijn Kops fait des Doreyens. Ils paraissent être généralement bien faits et exempts de difformités; mais il n'est plus question du développement musculaire signalé chez tous leurs compatriotes des côtes méridionales. En outre, leur taille diminue. « En général, dit le voyageur hollandais, ils sont petits (3). » Les hommes de cinq pieds et demi sont rares. A ces caractères extérieurs viennent s'en joindre d'autres empruntés à l'ostéologie. Nous possédons au Muséum un certain nombre de crânes bien authentiques provenant des côtes dont il s'agit. Or l'indice céphalique montre que les uns sont dolichocéphales, les autres brachycéphales (4). Ce

(1) On sait que ces conjectures que j'émettais en 1872 ont été justifiées par les découvertes de Moresby, dont M. Hamy a le premier fait ressortir l'importance dans une note publiée en 1874 (*Bulletin de la Société d'anthropologie*, p. 9).

(2) Earl, p. 83.

(3) *Ibid.*, p. 60.

(4) Pruner-Bey a déjà distingué ces deux formes dans ses tableaux crâniométriques (*Mémoires de la Société d'anthropologie*, t. II). M Hamy a nettement montré que c'est l'élément négrito qui est intervenu ici pour modifier les formes crâniennes. Je reviendrai ailleurs sur ce point.

dernier caractère n'a pu être introduit que par le croisement soit avec les Négritos, soit avec les Malais, et probablement avec tous les deux.

La distinction que je viens de rappeler permet aussi, ce me semble, de résoudre une question qui a préoccupé notre auteur après bien d'autres. On a souvent distingué les habitants de la Nouvelle-Guinée et de plusieurs autres îles en Papouas, qui habitent les côtes, et en Alfourous, Alforas ou Araforas, cantonnés dans l'intérieur, principalement dans les montagnes. On s'est demandé si ces deux populations appartenaient à la même race ou bien si elles se rattachaient à des races différentes. Les deux opinions ont été soutenues. Bien qu'elles paraissent s'exclure, je suis porté à croire qu'elles sont également vraies, à la condition de s'appliquer à des localités différentes. M. Earl a très bien montré, en s'autorisant du témoignage du commandeur d'Almeida, consul général à Singapore, que les diverses dénominations données aux insulaires de l'intérieur ne sont que des corruptions du mot portugais *alforias*, qui signifie *hommes libres*. Cette expression a été employée dans l'Inde même pour désigner les tribus indépendantes (1). Elle a été, plus tard, défigurée par les Malais et appliquée, à peu près dans le même sens, à toutes les populations, qui, grâce à leur habitat, échappaient à la domination des habitants des côtes. De là est résultée une confusion analogue à celle qu'a produite l'emploi des mots *Kaffirs*, *Kaffres*... Des populations de races très différentes ont été désignées par le même mot. Les Malais ont traité d'*Alfourous* toutes les tribus qui échappaient à leur influence, aussi bien à Céram qu'à la Nouvelle-Guinée. Dans cette dernière île, on le voit, l'*Alfourou* a pu être tantôt Papoua, tantôt Négrito; il a pu tantôt se distinguer du Nègre des rivages, tantôt lui ressembler.

Je viens de résumer ce que dit M. Earl de la première des deux races indigènes de la Nouvelle-Guinée; il me reste à parler de la seconde. Elle aussi mérite, plus peut-être encore que la précédente, l'attention des anthropologistes.

(1) Earl, p. 62.

II

Les Négritos. — Distribution géographique. — Cause de leur extinction. — Erreurs à leur sujet. — Négritos du continent. — Types Négrito proprement dit et Négrito-Papou. — Caractères essentiels. — Populations mixtes. — Ancienneté de la race.

En quittant la Nouvelle-Guinée et se dirigeant à l'ouest, on rencontre quelques îles qui semblent reproduire chacune isolément quelques-uns des traits anthropologiques que nous avons trouvés réunis dans le principal centre de la race papoua. A en juger par les habitudes de piraterie des Mysoliens, dont les flottes étaient encore, au siècle dernier, aussi redoutées que celles d'Onin, cette population appartiendrait à la race nègre grande et énergique dont nous avons déjà parlé. Malheureusement M. Earl ne dit rien de la taille ni des proportions. En revanche, il reproduit, quant aux Nègres de Céram, quelques détails qui ne laissent aucun doute relativement au type dont ils sont les représentants. Ce sont des hommes remarquablement petits, d'une couleur franchement noire, aux cheveux de Papouas (1). Quelque succinct que soit ce renseignement, nous reconnaissons à ces traits le Négrito tel que nous le trouverons jusqu'aux îles Andaman, en passant par les Philippines.

Il est bien à regretter que les voyageurs n'en disent pas même autant pour la plupart des autres îles. Par eux nous apprenons qu'il existe encore des Nègres aux îles Sandal (Samba), à Xulla, à Buru (Bourou), dans la péninsule orientale des Célèbes...; mais aucun détail ne nous permet d'affirmer qu'il s'agisse de Négritos. Il en est de même pour Flores, Solor, Pantar, Lomblen, Ombay, dont les régions centrales et montagneuses paraissent être généralement occupées par les Noirs. Ceux-ci sont pourtant bien connus sur les côtes, où les amènent tantôt quelques relations fort rares avec les riverains, tantôt et bien plus souvent l'esclavage. Eh bien, pour ne pas avoir fait la distinction sur laquelle j'ai insisté dans le chapitre précédent, M. Earl se borne à dire, en parlant des indi-

(1) Valentin, *Beschyvingue van Amboina* (Earl).

gènes de Flores, « qu'ils présentent les caractères habituels des Papouas des montagnes (*the usual characteristics of the mountain Papuans*) et entre autres les cheveux poussant par petites touffes (1) ». Toutefois l'épithète qu'il leur applique me semble déjà très significative. Il ne l'aurait certainement pas employée en parlant d'hommes semblables à ceux du détroit de Dourga, et il me paraît évident qu'en s'exprimant ainsi il faisait allusion aux *Papouas pygmées* des montagnes de la Nouvelle-Guinée.

Nous voyons, en outre, cette petite race exister à Moa, où elle se mêle aux Papouas. Il en est de même à Timor (2). Nous apprenons par M. Earl qu'un indigène de Gilolo reproduisait trait pour trait le Négrito figuré par Crawfurd. Si nous joignons à ces renseignements ceux qui résultent des exagérations mêmes dans lesquelles est tombé l'éminent historien de l'archipel Indien, nous serons conduits à admettre que le vrai Papoua, le Nègre océanien de grande taille, ne dépasse pas, à l'ouest, une ligne passant par les trois îles que je viens de nommer. Toujours est-il qu'à Bornéo, c'est bien le Négrito qui représente le type nègre; car on ne saurait le méconnaître dans ces *Darkies* dont le capitaine Brownrigg parlait à M. Earl comme d'une population de l'intérieur, de petite taille, mais bien bâtie, parfaitement noire et ayant des cheveux en petites touffes (3). Quant aux Philippines et à toutes les îles qui peuvent être rattachées à ce groupe, nous savons avec certitude qu'elles constituent un centre négrito sans mélange de sang papoua.

« A Sumatra, nous dit M. Earl, on n'a découvert aucune trace de race nègre. » Je ne puis accepter cette opinion absolue. Un voyageur français, Rienzi, a vu quelques individus venant de l'intérieur de l'île. Or leur taille était seulement de 4 pieds 6 pouces (1m,37). Les bras, les jambes et le reste du corps étaient fort petits, tandis que la tête était fort

(1) Earl, p. 177.

(2) *Moor's Notices of the Indian Archipelago* (Earl, p. 180). Depuis que cette *Étude* a paru dans le *Journal des Savants*, M. Hamy a publié sur la population de Timor un travail spécial, dans lequel il a mis hors de doute l'existence de Négritos purs dans cette île (*Documents pour servir à l'anthropologie de l'île de Timor*, dans les *Nouvelles Archives du Muséum d'histoire naturelle de Paris*, t. X, p. 263).

(3) Earl, p. 146.

grosse ; ils n'étaient pas tout à fait noirs, mais plutôt fuligineux (1). Malheureusement Rienzi ne parle pas de la chevelure ; mais sa description sommaire, y compris ce qu'il dit de la couleur, concorde avec les détails que nous devons à Crawfurd, qui parlait des Négritos malais. Il me paraît bien difficile de ne pas rapporter à la même race les Aïthalopygmées de Rienzi. Tout au moins faut-il voir en eux des métis de Négritos.

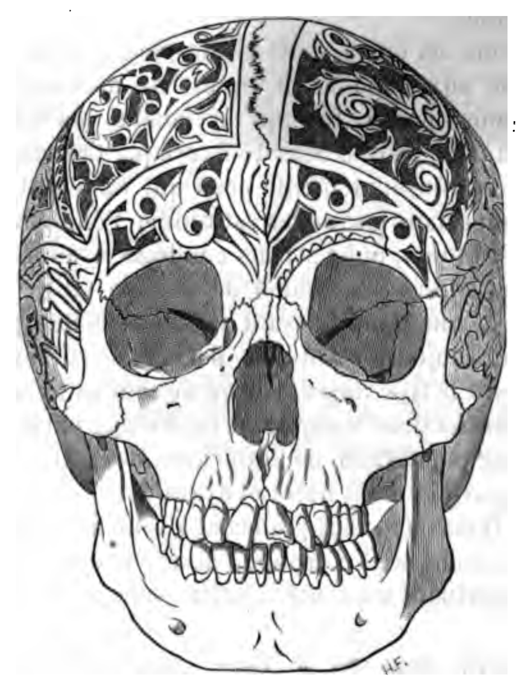


FIG. 108. — Crâne de Négrito-Papou de l'intérieur de Bornéo ; trophée Dayak (face, 1/2 gr.).

A Java, on n'a pas observé de Nègres, et la tradition semble être muette à leur sujet. Mais on trouve assez fréquemment, et sur divers points, des pierres taillées en forme de fer de lance et des haches semblables à celles qu'on découvre aussi de temps à autre dans la presqu'île de Malacca. Là, comme chez nous naguère, ces instruments d'une population éteinte ou effacée sont regardés par les Malais et les Javanais comme

(1) Rienzi, *Univers, Histoire et description de tous les peuples : Océanie*, Paris, Didot, t. I, p. 23

des pierres de foudre ou mieux comme le résidu de la foudre elle-même. En rapprochant ces faits de ceux qu'ont révélés les fouilles faites dans les kjœkkenmœddings des îles Andaman, on est facilement conduit à y voir les restes d'une industrie qu'on ne peut guère attribuer qu'aux Négritos. Il serait, en effet, bien étrange que cette race eût peuplé jadis la presqu'île de Malacca et Flores, laissant entre ces deux points Sumatra et Java inhabitées par elle.



Fig. 100. — Crâne de Négrito-Papou de l'intérieur de Bornéo; trophée Dayak (profil, 1/2 gr.).

Ce qui s'est passé à une époque probablement peu éloignée, ce qui se passe de nos jours encore, n'explique que trop l'extinction de la race négrito dans les grandes îles qui furent le siège des empires malais. A Soulou, par exemple, l'île était jadis exclusivement occupée par les Négritos. Depuis un temps immémorial, les Chinois venaient sur ses côtes faire le commerce des perles. La renommée de ces richesses tenta le sultan de Banjar, état d'origine hindoue situé au sud-est de Bornéo. Ce souverain envoya à Soulou une colonie nom-

breuse; et, pour se concilier les indigènes, il donna en mariage à leur chef principal une vierge de grande beauté. Tous les chefs qui ont gouverné Soulou depuis cette époque sont le fruit de cette union. Mais, par suite du traité conclu à cette occasion, l'île était devenue tributaire de Banjar. Les colons vinrent en foule de Bornéo et des Philippines méridionales. La population primitive fut bientôt refoulée par les étrangers et finalement reléguée dans les districts montagneux, où elle a sensiblement diminué de nombre (1).

Pareille chose paraît s'être passée à Luçon. Rienzi, résumant les souvenirs recueillis par les Espagnols, nous apprend que les Indiens à cheveux lisses (Tagals), étant déjà maîtres de la plaine, n'en payaient pas moins un certain tribut aux Noirs purs (2). Aujourd'hui ceux-ci sont errants dans les portions montagneuses les plus sauvages de l'île, où ils vivent des produits de la chasse et de quelques cultures rudimentaires. Heureux encore d'y trouver un refuge ! Presque partout dans l'archipel Indien proprement dit, là où subsistent encore quelques-unes de ces tribus, on les traque, soit pour les réduire en esclavage, soit pour les anéantir. A Bornéo, les Dayaks chassent au Négrito comme à la bête fauve, en cisèlent les crânes qui servent de trophées et abattent à coups de sarbacane les enfants réfugiés sur les arbres, comme ils le feraient d'un singe (voy. fig. 97 et 98) (3). Est-il surprenant que cette malheureuse race présente habituellement les caractères les plus prononcés de sauvagerie et de dégradation? Peut-on s'étonner qu'elle saisisse toutes les occasions qui se présentent pour se venger?

Livrés à eux-mêmes et placés dans des conditions meilleures, les groupes négritos dont nous parlons se seraient-ils développés et auraient-ils atteint le degré de civilisation bien inférieur encore que nous avons trouvé chez les Papouas? En s'appuyant sur quelques-uns des détails donnés par Rienzi (4), on pourrait répondre affirmativement. Malheureusement, ce voyageur a évidemment confondu les Négritos restés purs et

(1) Earl, p. 142.
(2) De Rienzi, *Océanie*, Paris, t. I, p. 302.
(3) Earl, p. 147.
(4) Rienzi, *Océanie*, t. I, p. 302.

les Noirs à cheveux lisses, race métisse issue du croisement des vrais Aëtas avec les Tagals. Il ne saurait, par suite, fournir des renseignements réellement utiles. Aux îles Andaman, des circonstances locales ont contribué à maintenir la barbarie, et les faits présentés par cette population isolée demandent à être discutés.

Mais les renseignements recueillis récemment par M. le Dr Montano, et que ce voyageur a bien voulu me communiquer, démontrent que, placés dans des conditions normales de sécurité, les Négritos insulaires s'élèvent facilement au-dessus de l'état sauvage.

A Luçon, dans la province de Bataon, grâce à l'administration éclairée et paternelle du gouverneur don Estanislao Chavès, les Aëtas ont renoncé à leurs habitudes errantes; de chasseurs qu'ils étaient, ils sont devenus cultivateurs. Le voyageur français a visité leurs défrichements fort bien entretenus et riches en bananiers, en riz, en canne à sucre et surtout en patates. Dans la province d'Albay, ils récoltent du cacao en grande quantité.

Même les malheureuses tribus négritos de Mindanao, les Mamanouas, quoique sans cesse traqués par les féroces Manobos, profitent du moindre relâche pour construire des cases, défricher un coin de forêt et y cultiver la banane et les patates.

M. Montano a trouvé chez les Mamanouas les mêmes coutumes, les mêmes traits de mœurs que chez les Aëtas de Marivelès. Dans toutes ces tribus persécutées et dépossédées du sol jadis occupé par leurs pères, on a conservé le respect pour les vieillards, l'amour des enfants, le culte des morts. L'adultère, toujours très rare, est puni de mort. La propriété est parfaitement reconnue et transmissible par hérédité ou par vente. Tous les différends sont jugés par le chef de la tribu, dont les décisions sont strictement obéies (1).

Ainsi, en dépit de leur déchéance, les Aëtas, les Mamanouas ont conservé tout ce qui fait le fondement même des plus fières sociétés humaines. Il y a loin de cette réalité, constatée

(1) J'ai donné plus de détails sur ce sujet dans un article du *Journal des savants* (1882).

par un savant dont le témoignage ne saurait être mis en doute, aux dires de ces voyageurs qui ont voulu ne voir que des demi-singes dans ces malheureux petits Nègres partout traqués. Nous allons retrouver des faits analogues à l'autre extrémité de leur aire maritime, aux îles Andaman, en plein golfe du Bengale.

Le chapitre de M. Earl sur la population des Andamans est le moins instructif de l'ouvrage. L'auteur n'a rien vu par lui-même; et, à l'époque où il écrivait, il n'avait guère à consulter que les relations de Colebrooke (1) et de Symes (2). Depuis lors, des informations précises ont afflué en Europe par suite des essais de colonisation repris par l'Angleterre (3). Je les ai résumées dans un travail spécial en y joignant le résultat des recherches que j'ai pu faire moi-même, grâce à un envoi de têtes osseuses et de photographies dont je suis redevable à M. le colonel Tytler (4), ancien gouverneur des îles Andaman (voy. fig. 114 et 115). Je ne saurais reproduire ici le détail de ces *Études*. Je me borne à dire que les Mincopies ou Andamaniens sont restés exclusivement chasseurs et pêcheurs. En d'autres termes, ils n'ont pas franchi le degré le plus inférieur de l'échelle sociale. Morcelés en groupes très peu nombreux, ils mènent une vie habituellement errante, élevant leurs cabanes temporaires couvertes de feuilles là où ils s'arrêtent pour quelques jours; les abandonnant quand ils transportent ailleurs leur campement momentané; ayant toutefois des espèces de villages permanents; vivant presque uniquement de la chair de cochons sauvages, de poissons et de coquillages, auxquels ils associent le fruit peu nourrissant du palétuvier et quelques autres (5).

(1) *On the Andaman islands* (*Asiatic Researches*, t. IV, p. 385, 1799).

(2) Symes, *Account of an Embassy to Ava*. London, W. Bulmer, 1800.

(3) Les premières tentatives de colonisation pénale aux Andaman datent de 1789. Les établissements fondés à cette époque furent abandonnés en 1825. De nouvelles tentatives ont été faites à la suite d'une exploration attentive faite en 1851; et, à en juger par les derniers renseignements qui nous sont parvenus, les colonies andamaniennes sont en voie de prospérité.

(4) *Étude sur les Mincopies et sur la race négrito en général* (*Revue d'anthropologie*, t. I, 1872).

(5) Je reviendrai sur l'histoire des Mincopies dans une publication spéciale et ferai connaître alors avec quelque détail les recherches toutes récentes de M. Man, qui tendent

Dans certaines circonstances les Mincopies s'enduisent de boue, qu'ils laissent sécher sur leurs corps. Cette habitude me semble avoir été pour beaucoup dans les jugements erronés que des hommes, même parmi les plus éminents, ont

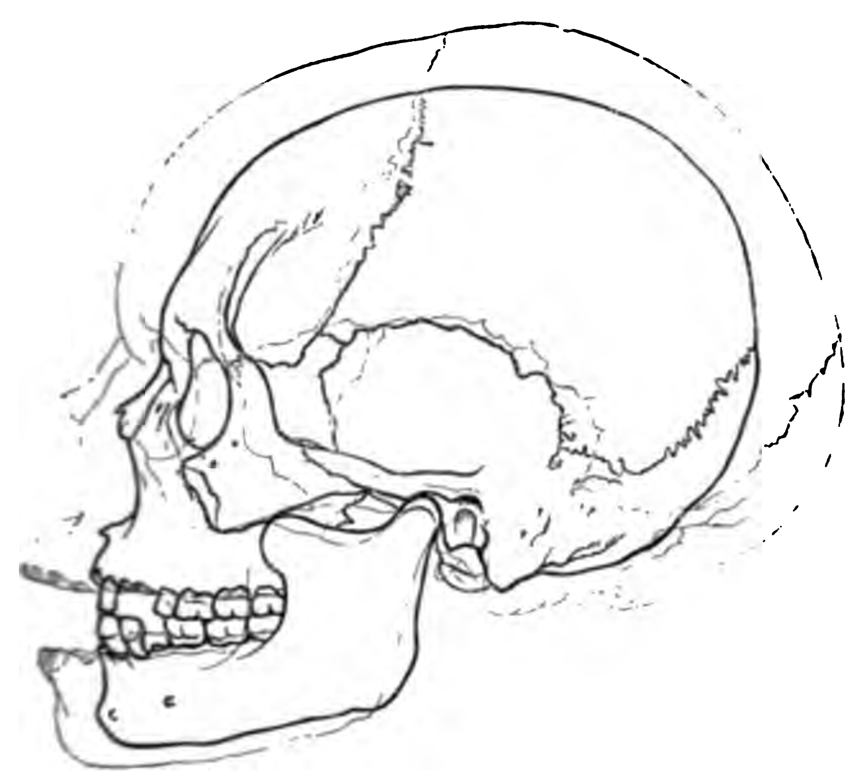


FIG. 110. — Crânes de Mincopie et de Papoua superposés.

portés sur ces insulaires. En les voyant se rouler dans la fange comme des animaux, on n'a pas hésité à les proclamer très rapprochés des bêtes brutes. On oubliait, ce qui était dès lors parfaitement connu, les preuves d'intelligence qu'ils avaient données dans la sphère que suppose leur genre de vie. On oubliait qu'à côté des industries communes à presque tous

a modifier sur plusieurs points les opinions fondées sur les récits de ses prédécesseurs les plus autorisés (*On the aboriginal inhabitants of the Andaman islands*, by E. H. Man esq., in *The Journal of the Anthropological Institut*, t. XII). J'ai d'ailleurs tenu compte de ce travail dans le court résumé actuel.

les peuples sauvages, et qui sont, chez eux, aussi développées qu'ailleurs, on en trouvait de tout à fait spéciales, supposant une véritable initiative et remarquablement perfectionnées. On oubliait leur arc, dont l'analogue n'existe nulle part, leurs flèches et leurs harpons à détente, leur manière de conserver le feu, et surtout leurs canots, véritables modèles, qui maintes fois ont battu les meilleures embarcations anglaises montées par des équipages de choix (1).

A mesure que les renseignements se sont multipliés, les Mincopies ont dû grandir dans l'estime de ceux-là mêmes qui les avaient le plus dépréciés. On les a vus travailler le fer que leur apportent soit les Nicobariens, soit les Malais et les Chinois venus dans ces parages pour recueillir des nids de salanganes. On a reconnu que, comme chez nous, la connaissance de ce métal avait été précédée par un âge de la pierre, et que, comme chez nous encore, la pierre polie avait succédé à la pierre simplement taillée (2). Des poteries grossières, semblables à celles que renferment les plus anciennes sépultures d'Europe, séchées seulement au soleil, accompagnent ces instruments primitifs. Si les Mincopies ne sont pas allés plus loin en fait de céramique, la cause en est peut-être dans la facilité avec laquelle ils satisfont à tous leurs besoins, grâce au bambou, aux grandes coquilles de certains mollusques marins et aux écailles des tortues dont ils ont mangé la chair.

Nos insulaires n'ont pas moins gagné à être mieux connus au point de vue moral. Depuis l'époque des voyageurs arabes et de Marco Polo, on les accusait de cannibalisme. Or Symes avait déjà cité des faits bien peu d'accord avec cette opinion. Une véritable enquête a été ouverte sur ce point; et, en fin de compte, il s'est trouvé que les Andamaniens, loin de se repaître de chair humaine, la regardent comme un poison mortel (3). On les avait représentés comme ne connaissant absolument aucune loi; il a fallu reconnaître qu'ils sont partagés en un certain nombre de groupes principaux et que

(1) Mouat, *Adventures and Researches among the Andaman Islanders*, p. 315.

(2) *Note on the Kjækhenmædding of the Andaman islands*, by Dr F. Stoliczka (*Proceedings of the Asiatic Society of Bengal*, 1870, p. 13).

(3) Francis Day (*Proceedings of the Asiatic Society of Bengal*, 1870, p. 153: *Observations on the Andamanese*).

chacune de leurs tribus obéit à des chefs dont l'autorité est respectée. On avait dit qu'ils vivent dans un état de promiscuité complète ; on a appris que le mariage est, chez eux, un acte solennel, auquel préside le *gardien des jeunes filles*, et que précède un noviciat sévère, qui ne dure pas moins d'une année (1). Il va sans dire qu'on avait affirmé leur manque absolu de notions religieuses ; mais les données recueillies à l'époque même où je publiais cette *Étude* permettaient déjà d'affirmer avec certitude qu'ils croient à une autre vie, à des esprits voyageant sur les ailes des vents et leur apportant la tempête et les maladies (2) ; on pouvait penser, avec vraisemblance, qu'ils adorent le soleil, la lune, les génies des eaux, des bois et des montagnes (3). Un mémoire très important, dû à un homme qui a vécu longtemps avec les Mincopies et qui les a sérieusement étudiés, est venu récemment confirmer et étendre toutes ces conclusions. En particulier, cette population prétendue athée possède toute une mythologie, que domine un Dieu suprême, invisible, incréé, immortel, omniscient, connaissant même les pensées, etc. (4).

En somme, nous dit Mouat, « cette population est courageuse, dure au travail, adroite, extrêmement active, et, sous l'influence de la civilisation, elle deviendrait intelligente et industrieuse (5) ». M. le colonel Tytler conclut de même une de ses notes en disant : « Ces enfants de la nature seraient civilisés sans trop de peine (6). »

Ce qui s'est passé aux îles Nicobar montre tout ce qu'a de vrai cette conclusion. Là, nous dit M. Earl, vit une population essentiellement papoua (négrito) par ses caractères fondamentaux, mais qui n'est inférieure, en industrie et en organisation, à aucune tribu originaire des mers orientales (7).

(1) Day, *loc. cit.*, p. 160.

(2) *Ibid.*, *passim.*

(3) Symes, *Relation de l'ambassade anglaise envoyée dans le royaume d'Ava* (traduite de l'anglais par J. Castera, Paris, an IX (1800), t. I, p. 247).

(4) E. H. Man, *loc. cit.*, p. 157.

(5) F.-J. Mouat, *Adventures and Researches among the Andaman islanders* London, 1863. Préface, p. XIX.

(6) *Journal of the Asiatic Society of Bengal*, 1863.

(7) Earl, p. 173.

Notre voyageur attribue cet heureux développement à la pré-



FIG. 111.— Sakaïe de Pérak (photographie de M. de La Croix).

sence du cocotier. Par une singularité encore inexpliquée, cet arbre, qui représente, pour les insulaires de ces régions,

à la fois nos céréales, nos fruits, aussi bien que nos plantes textiles et oléagineuses, manque entièrement aux Andamans, tandis qu'il abonde dans les deux archipels placés au nord (des îles Cocos) et au sud (Nicobar) de ces îles. L'arbre à pain ne s'y trouve pas davantage; les palétuviers ne fournissent que de tristes fruits. Les Mincopies ont donc été fatalement forcés de s'en tenir à la chasse et à la pêche; et ils ont subi les conséquences sociales des conditions matérielles imposées par leur habitat. Mais, dans la sphère restreinte qui leur était laissée, ils ont fait preuve d'initiative personnelle et d'imitation intelligente. Ils se sont montrés *hommes* de tout point, et il faut renoncer à trouver chez eux ce chaînon intermédiaire entre nous et le singe, que tant d'écrivains et de savants distingués s'obstinent à chercher aujourd'hui, je ne sais en vérité pourquoi.

La race négrito n'habite pas seulement les îles. Elle est aussi représentée sur la terre ferme. Dans la presqu'île de Malacca, on trouve les Samangs, Simangs ou Sémangs, population divisée en tribus le plus souvent isolées et portant des noms différents (*Manthras*, *Sakaïes* ou *Sakays* (voy. fig. 111), *Binouas*, *Udaïs*, *Jakuns*, etc.) (1), toujours cantonnés dans les districts montagneux, mais que la tradition montre comme ayant occupé, à une époque peu éloignée, une grande partie de l'intérieur. Évidemment ce que nous avons vu s'être passé dans les archipels s'est reproduit ici. Il fut un temps où la péninsule appartenait en entier à la race nègre et celle-ci a été dépossédée par les Malais (2). Aujourd'hui les conquérants sont à peu près partout, et les véritables indigènes sont si bien morcelés et réduits à un si petit nombre, que des savants fort distingués niaient encore naguère l'existence de véritables Nègres à cheveux laineux dans cette partie du continent asiatique. Nous devons rappeler qu'ils oubliaient les descriptions et les dessins de Crawfurd. Mais, à mesure que nos connaissances relatives à l'anthropologie de ces régions se

(1) Ces tribus habitent le massif du Gunong-Berumun, une des plus hautes chaînes de la péninsule Malaise.

(2) M. Montano nous apprend que les Manthras se souviennent du temps où leurs ancêtres étaient maîtres de la contrée entière (*Quelques jours chez les indigènes de la province de Malacca*, in *Revue d'Ethnographie*, t. I).

complètent, nous voyons se multiplier les témoignages qui permettent de suivre la race négrito bien plus au nord encore et jusque dans les montagnes bornant, à l'est, le bassin du Mé-Kong (1).

Un intérêt tout spécial s'attache, on le comprend, à ces représentants continentaux d'une race que l'on regardait naguère comme essentiellement pélasgique. M. Earl leur consacre un chapitre presque exclusivement emprunté à la publication faite par M. Anderson, ancien secrétaire du gouvernement à Pinang (2). Cet extrait renferme des détails intéressants en effet; toutefois il peut laisser dans l'esprit du lecteur une impression fausse. Il y est presque exclusivement question de l'habileté que les Sémangs déploient à la chasse et des rapports plus ou moins passagers qu'ils peuvent avoir avec les populations de la côte. On peut croire, après l'avoir lu, que ces Négritos sont, comme leurs frères des Philippines ou des Andaman, de simples chasseurs. Or il n'en est pas ainsi. Latham, qui a résumé ce que nous ont appris, à ce sujet, divers voyageurs, avait déjà fort bien montré que, si l'industrie agricole est encore rudimentaire chez eux, elle n'en existe pas moins. Ils ont même des animaux domestiques, entre autres le chien, le porc, le chat et des volailles (3).

Il résulte des informations de Latham que les Sémangs vivent sous une sorte de gouvernement patriarcal, et que l'autorité des chefs est héréditaire (4). C'est exactement ce que la tradition rapporte des anciens Aëtas. Les lois sont simples,

(1) M. Hamy a résumé tout ce que l'on sait sur les Moïs, ou Nègres du Cambodge, dans un rapport très bien fait sur l'anthropologie de cette contrée (*Bulletin de la Société d'anthropologie*, 7 septembre 1871). J'ai moi-même repris cette question dans un travail spécial et montré que les Négritos purs ou métis occupent sur le continent une aire bien plus étendue qu'on ne l'admet généralement (*Nouvelles Études sur la distribution géographique des Négritos et sur leur identification avec les Pygmées de Ctésias et de Pline* dans la *Revue d'anthropologie*, t. I). Pour tout ce qui touche aux Négritos de la presqu'île de Malacca, j'ai été heureux de pouvoir profiter des observations toutes récentes dues à MM. Montano, Marche, Bro de Saint-Pol Lias et de La Croix (*Revue d'ethnographie*, t. I, et *Journal des savants*, 1882).

(2) *Journal of the Indian Archipelago*, t. IV.

(3) *The natural history of the Varieties of Man; The Varieties of the human species*. London, Van Vosrt, 1850.

(4) Chez les Binouas le chef supérieur (*Batin*) a sous ses ordres plusieurs chefs secondaires (*The Orang Binua of Johore*, par Logan in *The Journal of Indian Archipelago*, t. I, p. 275).

mais aussi sévères qu'à Dorey et à Mindanao. Le meurtrier est noyé ou empalé et exposé au soleil; l'adultère est puni de mort dans certains cas. Chez les Sakaïes les coupables peuvent se racheter. La famille est d'ailleurs parfaitement constituée (1). Comme chez les Aëtas l'enfant prend le nom de l'arbre sous lequel il est né. Les croyances religieuses présentent des rapports remarquables avec celles que Symes attribuait aux Mincopies. Le soleil, la lune, les étoiles, reçoivent les hommages de ces Samangs, et ils croient, en outre, à des esprits bons et méchants. Comme les Doreyens, ils ont des prêtres, ou mieux des sorciers, qui président à certaines cérémonies. Aussi Logan compare-t-il leurs croyances au plus pur chamanisme (2). Ils admettent une sorte de métempsycose, et pensent que l'âme des morts passe dans le corps des tigres. On sait que cette croyance se retrouve dans plusieurs îles des archipels Malais. Pour écarter l'âme du défunt on allume un feu sur la tombe (3), et cette coutume rappelle exactement ce que M. Francis Day nous apprend au sujet des Mincopies (4). On voit que, par leur état social, par leurs mœurs, par leurs croyances, ces Négritos de Malacca relient l'un à l'autre les points les plus extrêmes de l'aire géographique occupée par la race entière.

Cette race a laissé de nombreux témoins dans la presqu'île Gangétique. C'est là un fait dont la possibilité pouvait être facilement admise, mais qu'ont mis hors de doute une foule de documents.

Les livres tamouls, dit Logan, rapportent que les habitants primitifs avaient les cheveux *en touffes* (5), ce qui ne peut s'appliquer qu'à des Nègres. Les descriptions faites par bien des voyageurs, des dessins, des photographies, des moulages, des têtes osseuses, confirment les vieux textes consultés par le savant anglais. Il est évident qu'une race nègre a laissé sa

(1) Bro de Saint-Pol Lias (*Sur la rivière Pluss*, in *La Nouvelle Revue*, 1872, p. 481).

(2) *Loc. cit.*, p. 282. Peut-être si l'on y regardait d'aussi près que l'a fait M. Man pour les Mincopies, trouverait-on quelque idée supérieure. On sait qu'il en est ainsi pour les populations boréales.

(3) Logan, *loc. cit.*, p. 271.

(4) Francis Day, *loc. cit.*, p. 163.

(5) Logan, *Ethnology of the Indo-Pacific Islands* (*The Journal of the Indian Archipelago*, t. VII, p. 25).

trace dans toutes ces régions, et les mêmes documents per-



FIG. 112. — Djangal de Sirgoudja
(d'après une gravure de l'*Inde des Radjahs*, par M. Rousselet. Paris, Hachette et Cie).

mettent de reconnaître que les Négritos représentaient ici le type fondamental dont ils sont un des dérivés.

Je ne pourrais reproduire ici tous les détails que j'ai donnés ailleurs sur ce sujet (1). Ils justifient pleinement les paroles de M. Justice Campbell, qui a parcouru l'Inde en tous sens, donnant à la question qui nous occupe une attention spéciale. Pour cet observateur, l'ensemble des tribus qu'il appelle aborigènes se rattache physiquement au type négrito (2). J'ajouterai que parmi les individus, dont les Anglais ont donné des portraits photographiés (3), on trouve les divers types secondaires que présentent habituellement les îles les plus éloignées comme les Philippines et les Andamans. Sur une des planches du colonel Dalton, on voit à côté l'un de l'autre deux Santals, dont l'un pourrait être pris pour un vrai Mincopie et l'autre pour un Aëta (4).

Parmi les documents de diverse nature acquis dans ces dernières années, je dois mentionner ceux qui sont dus à un voyageur français, M. Louis Rousselet. Se trouvant, au mois de mars 1867, dans la vallée de la Sône, au sud de Rewah et au nord de l'Amarkantak, il entendit parler d'une race d'hommes sauvages, les Djandals, représentés comme semblables à des singes et habitant les sommets les plus inaccessibles des monts Vindhyas. Cette population, à peine connue des indigènes eux-mêmes, est appelée aussi par eux Bandralokh, littéralement *peuple de singes*. Un hasard heureux permit à M. Rousselet de voir un individu de cette race. Il l'a décrit et en a pris un croquis (5). Quoique défiguré par la faim

(1) De Quatrefages, *Nouvelles Études sur la distribution géographique des Négritos* (*Revue d'ethnographie*, t. I).

(2) J. Campbell, *The Ethnology of India* (*The Journal of the Asiatic Society of Bengal*, t. XXV, *supplementary number*, p. 22).

(3) Je citerai surtout le grand ouvrage du colonel E. T. Dalton (*Descriptive Ethnology of Bengal*), et le mémoire de Fryer sur les Mulchers de la province de Cochin (*A few words concerning the wild people inhabiting the forest of the Cochin State*, in *The Journal of the Royal Asiatic Society of Great Britain and Ireland*, 2e série, t. III, p. 478)

(4) *Loc. cit.*, pl. XXIX. Je rappellerai que mon appréciation des types repose sur la comparaison que j'ai pu faire de soixante et onze portraits photographiques.

(5) J'ai reproduit les notes qu'a bien voulu me communiquer M. Rousselet, à la suite de mon travail sur les Négritos (*Revue d'anthropologie*, t. I, p. 265). M. Rousselet a donné depuis des détails plus circonstanciés (*Tableau des races dans l'Inde centrale*, in *Revue d'anthropologie*, t. II). Je reviendrai ailleurs sur toutes ces questions

et naturellement plus laid que les Mincopies photographiés par le colonel Tytler (voy. fig. 114 et 115), cet habitant de l'Inde est bien un vrai Négrito, se rapprochant du sous-type auquel se rattachent ces insulaires, qu'il faut bien distinguer de celui dont le prétendu Papoua de Crawfurd est la réalisation sans doute exagérée (voy. fig. 113).



Fig. 113. — Négrito-Papou de Crawfurd.

En effet, la race négrito, *branche* primaire du *tronc* nègre, se divise elle-même en deux *rameaux* fort bien caractérisés. M. Earl et les autres voyageurs qui, comme lui, ont confondu les Mélanésiens de grande et de petite taille, n'ont pu, à plus forte raison, s'apercevoir qu'il y a des distinctions secondaires à établir dans ces deux groupes. Mais quiconque tiendra compte de tous les faits aujourd'hui connus, quiconque comparera les dessins de Crawfurd (1) (voy. fig. 113) et de Pickering (2) à ceux de Choris (3) et de M. Roulin (4), aux photographies du colonel Tytler (voy. fig. 114 et 115), n'hésitera pas à reconnaître que le type négrito se partage lui-même en deux sous-types, différant l'un de l'autre par les carac-

(1) Crawfurd, *History of the Indian Archipelago*, t. I. Préface, p. XII.

(2) Pickering, *The races of man*, p. 175.

(3) Choris, *Voyage pittoresque autour du monde*, 7e livraison, pl. IV.

(4) Roulin, *Règne animal illustré*. — *Races humaines*, pl. VIII, fig. 4. Ce dessin a été fait d'après un croquis pris par un officier de la marine française.

tères extérieurs. L'un des deux a des traits presque réguliers, les lèvres à peine plus épaisses que certains Européens, le menton bien prononcé, la peau franchement noire (1) (voy. fig. 114, 115 et 116); dans le second, les lèvres sont aussi épaisses et saillantes que chez le Nègre africain, le menton est remarquablement fuyant, si bien qu'il est presque caché par la lèvre inférieure (2), la peau est plutôt fuligineuse que noire (voy. fig. 113). L'étude du squelette confirme ces déductions tirées des caractères extérieurs. Les individus du premier type ont un crâne plus brachycéphale que ceux du second (voy. fig. 108, 109, 110 et 117). Le premier de ces types secondaires comprend les Mincopies, les Sémangs, les Aëtas, que j'avais réunis dans le *rameau septentrional* ou *mincopie* que l'on peut aussi appeler *rameau oriental*. C'est lui qui, à la suite des études crâniologiques faites en commun avec M. Hamy, a constitué pour nous la race des Négritos proprement dits. Au second appartiennent les populations noires des Moluques au moins jusqu'à Gilolo, et probablement la plupart de celles qui vivent sur les îles comprises entre ce point extrême et la Nouvelle-Guinée. Ce sont elles qui composaient mon *rameau meridional* ou *malais* de la race négrito et qui sont aujourd'hui pour M. Hamy et pour moi les Négrito-Papous (3). Les limites précises de ces deux groupes ne sauraient encore être déterminées, et, à coup sûr, ils doivent s'être mêlés ou juxtaposés sur bien des points. Parfois on rencontre des individus présentant un mélange de traits empruntés aux deux sous-races (voy. fig. 103) (4). Cela même rend compte des contradictions apparentes qu'offrent certaines descriptions.

Bien que différant d'une manière tranchée par quelques-uns de leurs traits extérieurs les plus frappants, toutes ces populations n'en conservent pas moins des caractères fondamentaux remarquables par leur constance. La taille reste toujours étrangement petite. Sous ce rapport les Négritos ne

(1) Ce caractère est peut-être moins constant que les autres.

(2) Crawfurd, *loc. cit.*, p. 23.

(3) *Crania Ethnica.*

(4) Chez cette jeune Aëta de Luçon, le nez est celui d'un Négrito-Papou, le menton celui d'un Négrito proprement dit. Les lèvres sont intermédiaires.



FIG. 114. — Mincopies, d'après une photographie envoyée par M. le colonel Tytler.

ent qu'aux Houzouanas ou Boschimen du Cap, les plus de tous les hommes.



Fig. 115 — Groupe de Mincopies (d'après la photographie envoyée par le colonel Tytler) (1).

recherches de divers voyageurs et surtout de MM. Mon-t Marche, des observations de MM. Flower et Brander,

(1) L'Européen placé au milieu des Mincopies est leur guide habituel, M. Homfrey. ...aille (1m,65), qui ne dépasse pas notre moyenne, permet d'apprécier la peti-...s Negritos

il résulte que la taille moyenne des Aëtas de Luçon est 1m,413; celle des Mincopies, 1m,416, et celle des tribus de Malacca.



FIG. 116. — Chef Aëta de Marivelès. (Photographie de MM. Montano et Rey.)

1m,507. Chez ces dernières, l'influence du croisement est manifeste; c'est lui qui a relevé la taille moyenne. Mais les mi-

nima rétablissent la proximité ethnique. La plus petite taille, chez les Aëtas hommes, est 1m,394; chez les Mincopies, 1m,385 et chez les Manthras, 1m,330. La tête osseuse présente, en outre, des particularités très caractéristiques au crâne aussi bien qu'à la face. Le premier est toujours plus ou moins brachycéphale; vu par derrière, il est presque régulièrement pentagonal; la fosse temporale est creusée par un large sillon, qui remonte souvent jusqu'à la ligne médiane et donne alors à la tête un aspect bilobé. La seconde emprunte une physio-

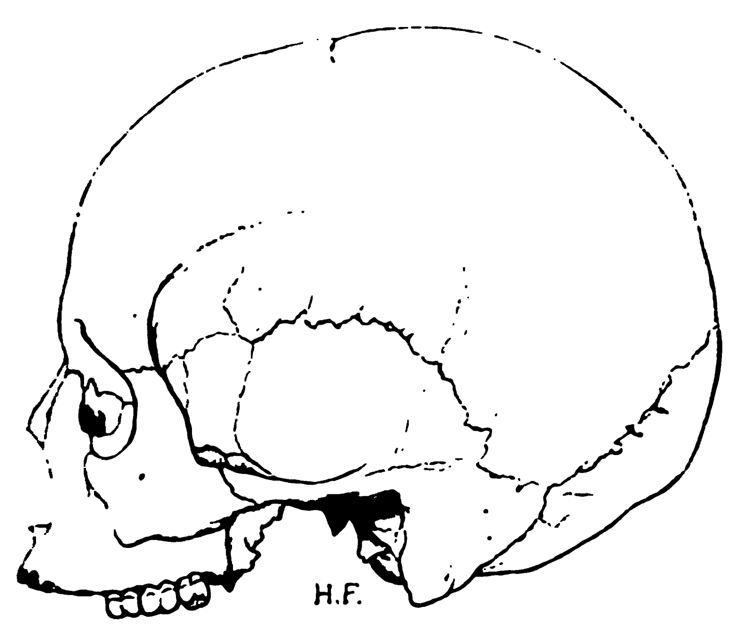


FIG. 117. — Crâne de Mincopie de la Grande-Andaman, demi-grandeur.

nomie toute particulière au peu de profondeur de la fosse canine et à la grandeur de l'espace interorbitaire résultant du défaut de torsion de l'apophyse montante du maxillaire supérieur. Le prognathisme maxillaire est d'ailleurs peu marqué, parfois presque nul chez les Négritos proprement dits, et toujours bien inférieur à celui que présentent les têtes malaises ou papouas (voy. fig. 110 et 117). Mais chez les Négrito-Papous il se prononce bien davantage (voy. fig. 109).

Grâce à la persistance de ces caractères, surtout des carac-

tères faciaux, on peut reconnaître l'existence du sang négrito là même où la race semble avoir disparu, et en suivre les traces au milieu des populations métisses. Celles-ci sont nombreuses dans ce monde malais que M. Earl a voulu faire connaître, et notre voyageur, bien supérieur en cela à Wallace, insiste, à diverses reprises, sur leur multiplicité. A vrai dire on les retrouve à peu près partout. Toutefois M. Earl décrit presque uniquement celles qui se rattachent plus particulièrement au type dont il s'occupe. Il place avec raison parmi elles plusieurs populations souvent indiquées comme nègres par ses devanciers, qui ont attribué à la couleur une importance exagérée. La nature de la chevelure lui sert de criterium. Toutes les fois qu'elle cesse d'être crépue, ou mieux *laineuse*, comme on dit ordinairement, pour si ondulée ou bouclée qu'elle soit, il voit dans ce trait une preuve de métissage; et cette appréciation est pleinement confirmée par celle d'un naturaliste qui a passé plusieurs années aux Philippines (1). L'observation directe justifie ainsi les inductions que j'avais depuis longtemps tirées des particularités résultant du croisement entre les Nègres africains et les races européennes.

Les races métisses ont, dans les archipels Indiens, un grand développement. Aux Philippines, elles comprennent tous ces *Noirs à cheveux lisses* que quelques auteurs, même récents, ont confondus avec les vrais Aëtas. Elles paraissent former à peu près toute la population des îles Arou. M. Earl donne sur ces dernières des détails intéressants, tirés en partie des récits de Koff, en partie de ses observations personnelles. Il me paraît résulter de ces témoignages que, dans cet archipel, les deux types nègres fondamentaux, le Négrito et le Papoua, ont concouru avec la race jaune à la formation des populations actuelles. Peut-être l'élément polynésien primitif y entre-t-il aussi pour une part. Mais c'est surtout à Timor que le mélange des races paraît être remarquable. De l'ouest à l'est de cette île on trouve tous les intermédiaires, depuis les hommes d'une couleur jaune opaque et à cheveux droits d'un brun foncé, ou rougeâtres sans avoir

(1) Semper, *Die Philippinem und ihre Bewohner*, p. 137.

subi de préparations, jusqu'aux Nègres les mieux caractérisés (1).

Les résultats généraux de ce croisement des races jaunes et noires paraissent bien plus favorables que nuisibles au développement physique de la population. Les habitants des îles Arou sont plus grands, nous dit M. Earl, et plus musclés que les Malais et les Bugis (2). Plus loin, en parlant des mariages mixtes qui ont lieu dans les Moluques, il affirme expressément que les enfants résultant de ces unions sont des spécimens vraiment remarquables de l'espèce humaine (*very favourable specimens of the human kind*) (3). A en juger par ce qu'il dit ailleurs, on peut penser qu'une des suites de ces croisements est la généralisation d'une coloration de la peau, qui se produit exceptionnellement chez des Noirs à teint fuligineux sous l'empire de circonstances favorables. C'est une sorte de brun foncé transparent, appelé dans le pays *itam manis*, littéralement *noir doux* (*sweet blak*) que M. Earl déclare avoir été reproduit d'une manière parfaite (*exceedingly well depicted*) dans le portrait que Choris a donné d'une jeune fille de Luçon (4).

Ce teint particulier se retrouve aussi souvent chez les Malais, surtout à Bruni, dans l'île de Bornéo, à Achin, à Sumatra, dont les habitants sont généralement plus noirs que dans les autres États malais (5). Ces renseignements donnés par notre voyageur me semblent indiquer d'anciens mélanges avec la race noire.

L'étude des crânes a confirmé cette conséquence, que j'avais tirée depuis longtemps des diverses descriptions données par les voyageurs. A côté de têtes osseuses, en majorité brachycéphales ou se rapprochant plus ou moins de ce type, il en

(1) Earl, p. 179. C'est ce que M. Hamy a fort bien montré dans le travail cité plus haut.

(2) P. 99. Cette supériorité doit tenir à la prédominance de l'élément papoua. Le seul crâne d'Arou que possède le Muséum a pour indice horizontal 70,27 et pour indice vertical 105,51. Il est donc franchement Papoua (*Crania Ethnica*, p. 275).

(3) Earl, p. 143.

(4) Choris, *Voyage pittoresque autour du monde*, 7e livraison, pl. IV. J'ai déjà cité ce portrait, dont je reproduis le trait. Il n'est pas inutile de constater le nouveau témoignage donné par M. Earl à la scrupuleuse fidélité des dessins dus à l'artiste français de l'expédition russe de Kotzebue.

(5) Earl, p. 99.

est qui sont à la fois dolichocéphales et hysisténocéphales, c'est-à-dire à la fois très allongées et très hautes. Il en est d'autres remarquables par la largeur de l'espace interorbitaire (1). Les premières accusent l'intervention du sang papoua; les secondes celle du sang négrito.

Des études déjà anciennes (2) m'avaient montré que ce dernier élément anthropologique a joué dans la formation des populations orientales les plus éloignées un rôle bien plus important qu'on n'aurait été tenté de le croire.

Deux têtes de Parias provenant de l'intérieur de la presqu'île gangétique et des environs de Calcutta ont accusé une ressemblance allant presque jusqu'à l'identité avec les têtes de Mincopies envoyées par le colonel Tytler. Il en est à peu près de même pour une autre tête provenant de Timor. En revanche, une tête venant de l'île Toud, dans le détroit de Torrès, non loin des côtes nord de la Nouvelle-Hollande, présente dans sa face quelques signes de métissage avec le Papoua. Une tête de Chamoro (ancien habitant des îles Marianne) réunit une face de pur Négrito à un crâne allongé qui pourrait bien avoir été emprunté au sang espagnol. Enfin une tête japonaise, faisant partie de la collection de M. Broca, m'a montré, dans le crâne comme dans la face, tous les traits de la tête mincopie, mais atténués et comme à demi effacés (3). Ce sont là autant d'exemples de ces phénomènes de réapparition des types, de juxtaposition et de fusion des caractères, que produit le croisement, phénomènes très complexes, sur lesquels j'ai maintes fois appelé l'attention (4), et qui rendent si délicate, mais en même temps si utile l'étude des races métisses.

Ces premières études avaient déjà accru singulièrement l'étendue de l'aire jadis dévolue à la race négrito. En même temps elles montraient cette race comme ayant existé autrefois sur des points de cette aire où on ne la rencontre

(1) *Crania Ethnica*, p. 451.

(2) *Etude sur les Mincopies et la race Négrito en général* (*Revue d'anthropologie*, t. I, 1872).

(3) Dans nos *Crania Ethnica*, M. Hamy et moi avons repris toutes ces questions crâniologiques. Ces nouvelles recherches ont pleinement confirmé les résultats que j'indique ici.

(4) *Rapport sur les progrès de l'anthropologie en France. — Cours professé au Muséum en* 1871 (*Revue scientifique*). — *L'espèce humaine*, chap. XXIII et XXIV.

plus aujourd'hui; elles nous apprenaient qu'au moins une partie des caractères mixtes tant de fois signalés chez certaines populations, chez celles de l'Inde par exemple, est due au métissage; elles précisaient la nature de l'élément nègre

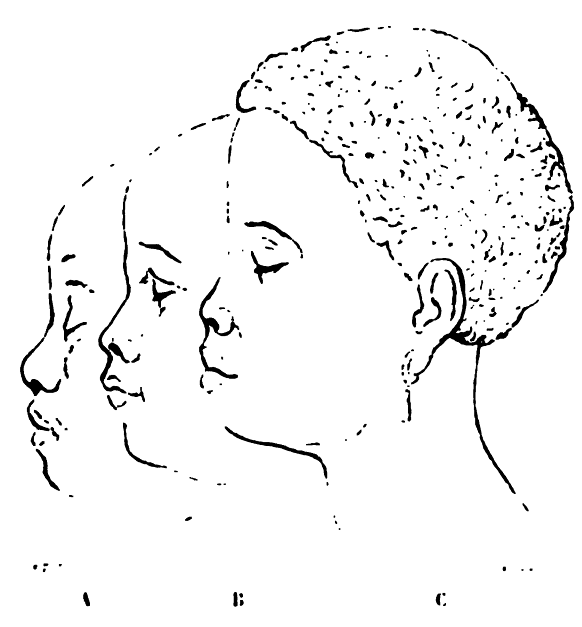


FIG. 116. — Profils de Boda, jeune Ghound de Schagpour (A), comparé à celui d'une femme Mincopie (B) et d'une femme Aeta (C). 1/4 gr. nat.

qui a joué un rôle dans leur formation. En reprenant récemment ces recherches, j'ai pu suivre bien plus loin encore le type Négrito et arriver à des conclusions bien différentes de ce qui était admis naguère. En somme, pure ou métisse, cette race s'étend, en mer, de l'extrémité sud-orientale de la Nouvelle-Guinée à l'archipel des Andamans, des îles de la Sonde au Japon. Sur terre, elle va de l'Annam et de la presqu'île de Malacca jusqu'au delà de l'Indus, du cap Comorin à l'Himalaya (1).

(1) *Nouvelles Études sur la distribution géographique des Négritos et sur leur identification avec les Pygmées de Ctésias et de Pline* (loc. cit.). — *Les Pygmées d'Homère, d'Hérodote, d'Aristote, etc., d'après les découvertes modernes* (Journal des savants, juin 1882).

Si maintenant on embrasse l'ensemble des faits que présente l'histoire des Négritos, qu'on les rapproche de ce que l'on sait du passé et de l'état actuel des autres populations de cet extrême Orient, on est invinciblement conduit à une conclusion que j'ai formulée depuis longtemps dans mes cours et imprimée dès 1862 (1). La race dont il s'agit a été, à coup sûr, une des premières, très probablement la première à occuper ce sol, où elle conserve aujourd'hui si peu de place. Partout elle a été attaquée, partout elle a été vaincue et expropriée par ses sœurs noires, jaunes et blanches. Dans les îles, l'invasion a eu lieu comme à Soulou, comme aux Philippines, de la circonférence au centre, du rivage vers l'intérieur; sur le continent, elle a marché en suivant les plaines, le cours des fleuves, les vallées. Dans les îles comme sur le continent, les districts montagneux les plus sauvages, les mieux défendus par leur insalubrité, ont seuls offert un refuge aux dernières tribus de la race persécutée.

Ces invasions ont certainement eu lieu à des époques diverses. Il n'est peut-être pas impossible d'indiquer approximativement la date au moins d'une des plus anciennes. L'histoire légendaire d'Hanouman a bien probablement un sens historique. Ce roi d'un peuple de singes, qui se fait l'allié de Rama, n'était sans doute qu'un chef de ces Noirs de petite taille, que leurs voisins appellent encore aujourd'hui des Bandra-lokhs (*peuples de singes*) et que M. Rousselet a retrouvés. Mais, à cette époque, ils étaient encore florissants et maîtres chez eux, puisque la tradition nous les montre venant en aide au héros aryen. La destruction des Négritos du cap Comorin est donc postérieure à ces temps héroïques de l'Inde.

La conquête malaise, qui, dans les îles surtout, a pesé si rudement sur les Noirs, a été sans doute de beaucoup postérieure, et s'est faite en plusieurs fois. A en juger par ce que nous savons du développement des empires de Sumatra et de Malacca, l'invasion de la presqu'île aurait eu lieu dans le treizième siècle. Les Tagals sont arrivés aux Philippines avant que l'islamisme eût atteint les régions plus méridio-

(1) *Gazette médicale.*

nales d'où ils venaient. Mais il me semble résulter du peu de détails recueillis par Rienzi, que ces deux événements ont dû se suivre d'assez près. L'occupation de Soulou est évidemment plus récente. En somme, il me semble probable que l'extinction des Négritos dans les archipels doit se rattacher surtout au mouvement d'expansion qui se manifesta chez les Malais à la suite de leur conversion au mahométisme, mouvement qui rappelle celui des Arabes. Toutefois Sumatra, Java et leurs dépendances immédiates, ont dû faire exception au fait général. Ces deux grandes îles ont été de bonne heure des centres, où les races malayennes se sont constituées en empires, dont d'immenses ruines et l'histoire elle-même attestent la puissance. Les Noirs avaient dû être détruits ou absorbés par ce développement de la race rivale, et sans doute il en restait bien peu quand les Musulmans prirent Majapahit en 1478 (1).

(1) Raffles et Crawfurd regardent cet événement comme marquant l'ère de l'avènement de l'islamisme dans la Malaisie (*Histoire de Java*, traduction de Marchal. Bruxelles, p. 345).

V

POPULATIONS DE LA MÉLANÉSIE ET DE LA POLYNÉSIE OCCIDENTALE

I

Intérêt spécial que présentent les voyages du *Curaçoa* et du *Rosario*. — Missions. — Luttes entre les missionnaires protestants et catholiques. — Traite des Nègres mélanésiens. — Massacres. — Le Carl. — Mesures de répression insuffisantes — Les négriers (Kidnappers) et les jurés australiens.

Les deux voyageurs qui m'ont inspiré cette *Étude* ne se ressemblent ni par leur position sociale ni par les tendances de leur esprit (1).

Le premier est un simple particulier qui, par un hasard heureux pour lui et pour nous, a trouvé place sur le navire dont il raconte la croisière. Passionné pour les voyages, M. Brenchley avait déjà parcouru en tout sens l'Amérique du Nord et du Sud, passé de long mois dans les îles du nord-ouest de ce continent et poussé jusqu'aux Sandwich. De retour en Europe, il avait fait, à titre de promenade, une excursion en Algérie, au Maroc, etc. Puis il était reparti pour l'Inde, qu'il visita de l'Himalaya aux Nilgherries. Dans la plupart de ces courses, M. Brenchley avait eu pour compagnon notre compatriote M. Jules Remy, ancien voyageur du Muséum d'histoire naturelle, qui a joint au récit aussi intéressant qu'instructif

(1) *Jottings during the Cruise of H. M. S.* Curaçoa *among the South Sea islands in* 1869, by Julius L. Brenchley M. A. F. R. G. S., wtih numerous illustrations and Natural History notices. London, 1873. — *The Cruise of the* Rosario *amongst the New-Hebrides and Santa Cruz islands, exposing the recent atrocities connected with the Kidnaping of natives in the South Sea,* by Albert Hastings Markham, commander Royal Navy, with map and illustrations. London, 1873.

de l'un de ses voyages une courte notice sur les aventures de son ami dans les montagnes Rocheuses (1). A Calcutta, M. Remy, forcé par sa santé de rentrer en France, laissa M. Brenchley partir pour la Chine et le Japon, d'où il gagna la Nouvelle-Zélande et l'Australie. C'est à Sydney que le commodore, depuis l'amiral sir William Wiseman, prit à son bord l'infatigable voyageur. La campagne finie, M. Brenchley retourna en Chine et rentra en Europe par le désert de Gobi et la Sibérie.

Au fond, M. Brenchley n'est qu'un touriste qui parcourt le monde, entraîné par le désir de voir. Mais, dans cette catégorie des *hommes errants*, il me paraît occuper une place hors ligne. Il a le savoir, superficiel sans doute, mais général, d'un amateur de la science. Il est collecteur et sait ramasser avec discernement. Le fruit de ses recherches est d'ailleurs destiné à enrichir les musées de sa patrie. Pendant dix-huit ans, de 1849 à 1867, M. Brenchley a parcouru le globe, ne faisant en Angleterre que de rares apparitions et comme pour déposer les objets recueillis par lui, soit au British Museum, soit dans le Musée de Maidstone, sa ville natale. Il n'a publié que le volume qui va nous occuper. Usé par la fatigue, il est mort à quarante-six ans. Cette fin prématurée est à regretter. M. Brenchley avait visité des régions sur lesquelles il nous reste beaucoup à apprendre, comme les montagnes Rocheuses et les déserts de la Tartarie ; il a assisté aux derniers efforts tentés par les Maoris pour conserver leur indépendance, et visité, sur la demande de sir George Grey, les *chefs dieux* de la Nouvelle-Zélande, encore frémissants de leurs récentes défaites ; il a visité le Japon au lendemain du jour où cet empire s'ouvrait à l'activité des Européens. Il nous aurait à coup sûr dit bien des choses intéressantes et instructives sur ces diverses contrées, car son esprit ouvert et curieux, servi par un jugement droit, s'intéresse à tout ce qu'il rencontre, et il sait voir beaucoup de choses, lors même qu'il ne fait pour ainsi dire que passer.

Le commandant Markham est un officier de marine chargé d'une mission spéciale assez difficile et qui le préoccupe avant

(1) Jules Remy, *Voyage au pays des Mormons*, Paris, 1860, t. II, note 1.

tout. Aussi néglige-t-il bien des détails qui auraient eu pour nous un grand intérêt. Toutefois le devoir qu'il avait à remplir l'a conduit sur plusieurs points où n'avait pas touché *le Curaçoa* et son livre renferme par cela même plusieurs informations fort instructives et quelques faits d'une importance très grande. En somme, ni *le Curaçoa* ni *le Rosario* ne poursuivaient un but scientifique. Ces deux navires avaient essentiellement pour mission de montrer le pavillon anglais dans ces mers lointaines et d'y faire la police. Le commodore Wiseman était chargé de visiter les missionnaires établis dans ces archipels, de réprimer et de punir les attaques dont ils sont parfois l'objet de la part des indigènes. Le capitaine Markham devait surtout s'occuper des négriers, qui, sous prétexte d'engager des travailleurs, ont introduit en Mélanésie une véritable traite, plus atroce peut-être encore que celle dont on a poursuivi l'abolition en Afrique. La croisière de l'un et de l'autre n'a duré que quatre mois.

On ne doit donc pas s'attendre à trouver dans ces récits des études proprement dites sur la géographie, les sciences naturelles ou l'anthropologie. Nous n'en devons peut-être que plus de reconnaissance au voyageur libre et à l'officier de marine qui ont su faire en peu de temps des observations utiles. Si cet exemple était suivi, le savoir général et la science précise elle-même y gagneraient plus qu'on ne le croit.

La date un peu ancienne à laquelle remontent ces voyages, celui surtout du *Curaçoa*, ne diminue en rien la valeur des renseignements recueillis. Elle leur donne, au contraire, un intérêt de plus. Après s'être portés comme en masse dans la Polynésie orientale, les Européens se sont souvenus des archipels occidentaux, ils ont abordé la Mélanésie. Ils ont apporté dans ces provinces maritimes leur activité dévorante, leurs vices, leurs passions et aussi, hâtons-nous de le dire, les bienfaits de la civilisation. A ce contact, les anciennes populations se modifient ou disparaissent avec une rapidité dont Taïti et les Sandwich sont de frappants exemples. Le même sort attend les Samoas, les Tongas, les Fijis, les Nouvelles-Hébrides. Or c'est au moment où commençait à se faire sentir sérieusement cette influence modificatrice, mais où le passé était encore à peu près debout, qu'eurent lieu les deux croi-

sières dont je vais rendre compte. Elles nous font donc connaître une époque de transition, qui n'a pu avoir une longue durée et dont il est intéressant de fixer les traits principaux. Suivons donc les deux navires et profitons des enseignements qu'une sorte de hasard nous a procurés grâce à MM. Markham et Brenchley.

Partis tous les deux de Sydney, *le Curaçoa* et *le Rosario* ont également regagné ce port après leur croisière ; mais celle du premier est de beaucoup la plus étendue. Après être allé presque directement jusqu'à la petite île de Niue, point extrême de sa course dans l'est, le commodore Wiseman visita les archipels polynésiens occidentaux de Samoa et de Tonga, puis celui des Fijis. Il entra en Mélanésie par le sud des Nouvelles-Hebrides, remonta à travers les îles Santa-Cruz jusqu'à l'île Ysabel dans l'archipel des Salomons, et revint à Sydney après avoir touché à la Nouvelle-Calédonie. M. Markham ne dépassa pas les Nouvelles-Hébrides ni l'archipel de Santa-Cruz. En revanche, il parcourut presque en tout sens ces deux archipels, qui sont certainement au nombre des moins connus, le premier surtout. C'est ce qui ressort très clairement du court historique placé par le commandant en tête de son ouvrage. Nous n'avons pas à l'analyser ici, et nous nous bornerons à faire remarquer avec l'auteur que Taumaco et plusieurs autres des principales îles n'avaient pas été abordées depuis les voyages de Quiros en 1606, si ce n'est par quelques baleiniers ou quelques trafiquants, visiteurs qui n'écrivent guère et ne nous ont rien appris.

Des missions relevant de l'Église catholique ou de diverses sectes protestantes sont dispersées dans ces archipels. Toutes sont moins anciennes que celles de la Polynésie orientale. C'est en 1807 que Pomaré écrivait la curieuse lettre que nous ont conservée les missionnaires anglais (1) ; neuf ans après, les sacrifices humains étaient abolis à Taïti et peu après l'archipel entier était chrétien. Les premiers missionnaires américains débarquèrent aux Sandwich le 30 mars 1820 (2), et, dès

1. Rienzi, *Océanie* (*l'Univers*), Paris, Firmin Didot, t. II, p. 376.

2. *Kamooleelo Hawaii*, histoire de l'archipel Hawaiien ; texte et traduction précédés d'une introduction sur l'état physique, moral et politique du pays, par Jules Remy, Paris, 1862, p. 187.

1827, la majeure partie des habitants avait embrassé le christianisme. C'est en 1826 seulement, que les premiers missionnaires wesleyens se fixèrent à Tonga-Tabou (1), et John Williams, l'apôtre des Samoas, ne prit terre à Tutuila qu'en 1830 (2). Dans ces deux archipels le christianisme paraît s'être développé aussi rapidement qu'à Taïti et aux Sandwich.

Après avoir évangélisé les Polynésiens, John Williams voulut porter ses enseignements aux Papous des Nouvelles-Hébrides. La tentative lui fut funeste. Débarqué à Erromango (3) le 10 novembre 1839, il fut massacré le lendemain avec son compagnon M. Harris (4). Un modeste monument, élevé dans la chapelle d'Upolu (archipel de Samoa), consacre le souvenir de son dévouement (5). Cette mort semble avoir avivé plutôt qu'affaibli le zèle de ses collègues. Dès 1840, le Rév. T. Head partait pour cette même île d'Erromango, après avoir stipulé que, s'il venait à succomber comme Williams, il serait immédiatement remplacé (6). En 1842, Tanna reçut deux missionnaires, qui furent bientôt chassés, mais ils quittèrent cette île sains et saufs. Il n'en fut pas de même à Vaté et à Fortuna (1845). Les prédicateurs furent massacrés. Enfin, en 1848, MM. Geddie et Powel parvinrent à se fixer à Anéiteum et convertirent quelques insulaires. Plus tard, le nombre des missions s'accrut, et, lors de la visite du *Rosario*, ces archipels mélanésiens comptaient huit îles possédant des communautés chrétiennes, en général pourtant peu nombreuses. Deux des moins importantes, Anéiteum (1500 habitants) et Aniwa (250 habitants), étaient seules entièrement converties (7). On comprend que les missionnaires ne jouissaient pas encore d'une sécurité complète. En 1871, l'évêque anglican Patteson fut massacré dans l'île de Nukapu par deux chefs qui l'avaient accueilli avec tous les dehors de l'amitié (8). L'année suivante,

(1) Brenchley, p. 138.
(2) *Id.*, p. 59.
(3) *Erromango* (Markham), *Eramanga* (Brenchley), est la *Koromango* ou *Koromanga* de nos cartes.
(4) Markham, p. 292.
(5) Brenchley, p. 68.
(6) Markham, p. 192.
(7) *Id.*, p. 267.
(8) Brenchley, p. 69.

un missionnaire presbytérien, M. Gordon, fut assassiné à Erromango (1). Les progrès de la mission mélanésienne ne s'arrêtèrent pas pour cela. En 1871, l'école de la maison mère de l'île Norfolk comptait cent cinquante jeunes gens des deux sexes, presque tous natifs des îles Salomon ou des Nouvelles-Hébrides ; plusieurs de ses élèves avaient regagné leurs îles natales, prêts à y répandre les enseignements qu'ils avaient reçus, et l'un d'eux avait reçu les ordres (2).

Je n'ai pas à faire ici l'histoire détaillée de ces missions, et d'ailleurs les matériaux me manqueraient. Mais les chiffres précédents suffisent pour montrer que le christianisme a grandi bien moins rapidement aux Nouvelles-Hébrides que dans les archipels Polynésiens. Les prédicateurs semblent n'accuser de la lenteur de leurs progrès que le fanatisme endurci et les instincts obstinément féroces de ces *païens au cœur noir* (3). Je suis certainement prêt à admettre que les instincts de race peuvent être pour quelque chose dans ce résultat. Mais, d'une part, les Mélanésiens ne méritent pas tous les reproches que leur adressent leurs instituteurs spirituels ; et, d'autre part, je ne vois rien qui ressemble à un véritable fanatisme dans les faits sur lesquels nous avons quelques données. C'est tout au plus de superstition qu'il s'agit. Si MM. Turner et Nisbet furent renvoyés de Tanna, c'est qu'on leur attribuait le développement d'une épidémie qui se déclara peu après leur arrivée ; si l'Erromangan Nérimpou assomma M. Gordon, c'est qu'il avait perdu deux enfants soignés par ce missionnaire, et qu'il le rendait responsable de leur mort. Mais rien ne permet de supposer ici l'existence de ces sentiments profonds qui ont engendré à Taïti, aux Sandwich, de véritables guerres de religion. C'est qu'aux Nouvelles-Hébrides les croyances, bien moins systématisées, ne reposent pas sur tout un corps de traditions et d'institutions séculaires liées à l'histoire des populations elles-mêmes ; c'est qu'il n'y a ni grands chefs ni grands prêtres intéressés à les soutenir et à surexciter la foi de leurs partisans. En revanche, le morcelle-

(1) Brenchley, p. 218.
(2) Markham, p. 67.
(3) *Darkhearted*.

ment du pouvoir, le fractionnement des tribus, n'offrent pas ici aux missionnaires des chances analogues à celles dont ils ont su profiter si habilement à Taïti, aux Sandwich et ailleurs. Une fois Pomaré ou Taméhaméha gagnés à la croyance nouvelle, le christianisme était bien assuré de la victoire.

Dans les missions polynésiennes, l'avenir du christianisme a souvent été compromis par les dissidences dogmatiques qui séparent les diverses communions. A peu près partout, surtout au début, les premiers missionnaires appartenaient aux sectes protestantes de l'Angleterre. Mais, à peu près partout aussi, les catholiques sont venus plus tard leur disputer ces âmes que chacun se prétendait seul apte à sauver. On comprend dans quel embarras durent se trouver des néophytes inexpérimentés et qui se voyaient tiraillés par des prédicateurs, enseignant le même Dieu, le même Christ, en même temps qu'ils se damnaient impitoyablement les uns les autres. On sait, par Mærenhout, quel a été à Taïti le résultat de ces conflits et quel étrange amalgame les prophètes locaux ont fait des anciennes croyances et des dogmes nouveaux. Taméhaméha III avait bien compris le danger de ces controverses; et c'est pour le conjurer qu'il repoussa d'abord les missionnaires catholiques, que lui imposa plus tard, en 1839, par la force, le capitaine Laplace (1).

Le Curaçoa a retrouvé dans la Polynésie occidentale les dissensions religieuses des archipels orientaux. M. Brenchley, après avoir signalé le fait, emprunte au Rév. James Calvert un assez curieux exemple des armes qu'employaient les uns contre les autres les protestants et les catholiques (2). A son arrivée à Rewa (3), le commandant de *la Calliope*, sir Everard Home, reçut une lettre, dans laquelle le prêtre fixé dans cette localité se plaignait amèrement des missionnaires wesleyens. Il leur reprochait, entre autres, l'exhibition habituelle de peintures représentant les cruautés autrefois exercées par ceux qu'ils désignaient sous le nom de *persécuteurs papistes*. Le commandant admit qu'il y avait dans ce fait matière à de justes reproches; mais, en même temps, il rappela au plaignant que

(1) *Kamoolelo Hawaii*, introduction, p. LXVII.

(2) *Fiji and the Fijians*, vol. II, p. 182, cité par Brenchley, p. 123.

(3) Un des cantons de l'île de Viti-Lévou, dans l'archipel des Fijis.

lui-même et ses officiers avaient vu chez un prêtre, à Tongatabou, une peinture représentant un arbre, d'où tombaient dans les flammes de l'enfer tous ceux qui n'appartenaient pas à l'Église du pape (1). Notre voyageur ajoute à sa citation quelques réflexions fort justes sur l'esprit de tolérance qui devrait animer ces divers représentants d'une religion essentiellement fondée sur l'amour et la charité.

Si cet esprit ne règne pas encore entre les protestants et les catholiques, il semble au moins s'être glissé dans les rapports qu'ont entre elles les sectes qui se partagent les premiers. Éclairés peut-être par les tristes résultats de leurs divisions, épiscopaux, wesleyens et presbytériens, paraissent s'être entendus pour éviter la reproduction des scènes parfois bizarres qui ont scandalisé la Nouvelle-Zélande (2). Ils se sont partagé les terres à explorer ou mieux les populations à convertir. Dans ce partage, les Nouvelles-Hébrides sont échues aux presbytériens, et l'on a vu un évêque anglican, le Rév. Selwyn, transporter gratuitement sur un navire appartenant à son Église, un ministre presbytérien et sa femme, qui quittaient la Nouvelle-Zélande pour se rendre à Anéiteum (3). Certes, il y a là l'indice d'un grand progrès accompli depuis l'époque des guerres du Covenant.

Dans toute la Polynésie, les missionnaires qui ont cherché à faire marcher de front la réforme des croyances et celle des mœurs ont eu à lutter contre la funeste influence exercée par un trop grand nombre de Blancs. En général, les plus honnêtes équipages de navires baleiniers ou trafiquants qui pénétrèrent dans ces mers, à la suite des explorateurs, étaient de tristes exemples à invoquer en faveur des nouvelles doctrines. Les aventuriers de toute sorte, qui vinrent à leur tour exploiter ces régions, étaient bien pires encore. Plus d'une fois les missionnaires eurent à lutter contre eux. Dans les petits archipels de la Mélanésie, la présence de ces misérables, rebut de nos populations européennes, a été certainement pour une forte part dans les dangers courus par les

(1) Tous mes lecteurs du continent connaissent sans doute comme moi cette gravure qui figure habituellement à l'étalage des marchands d'estampes pieuses.

(2) Thomson, *The Story of New Zealand*, t. I.

(3) Markham, *Appendix*, p. 263.

missionnaires, dans les meurtres commis par les indigènes, en même temps qu'elle ajoutait une page de plus à la sombre et parfois effroyable histoire des rapports de la race blanche avec les races inférieures.

Les arbres qui fournissent le santal citrin et le santal blanc abondent dans plusieurs îles de la mer du Sud et en particulier dans celles qui nous occupent. Le haut prix que l'on attache en Chine à ces bois a donné naissance, il y a une cinquantaine d'années, à un commerce fort lucratif (1). De nombreux navires furent équipés dans le but d'exploiter les forêts de ces contrées, et deux ou trois chantiers furent établis à Erromango et à Anéiteum. Ces bûcherons étaient le plus souvent des gens de sac et de corde. Ils en vinrent fréquemment aux mains avec les indigènes et eurent habituellement le dessus. En 1842, les équipages de deux navires anglais abordèrent à l'île Sandwich, une des plus riantes de l'archipel des Nouvelles-Hébrides. Les insulaires s'opposant à l'abatage de leurs bois, les Blancs tirèrent sur eux, en tuèrent vingt-six, en refoulèrent un grand nombre dans une caverne, et les y enfumèrent jusqu'au dernier (2).

Les atrocités commises par les voleurs de bois de santal ont été dépassées par celles des pirates qui se livrent au *trafic des travailleurs* (3). Celui-ci a pris naissance et a grandi avec les plantations de coton que la guerre civile des États-Unis a multipliées dans les colonies anglaises. En 1863, le capitaine R. Towns faisait, près de Brisbane, dans la province de Queensland, le premier essai de cette culture. En 1866, il récoltait cent quatre-vingt-trois mille six cent trente livres de

(1) Le bois de *santal* ou *sandal* du commerce est fourni par trois arbres appartenant à deux familles distinctes. Le *santal rouge* est le bois du ptérocarpe santal (*Pterocarpus santalinus* Lin.), de la famille des légumineuses-papilionacées. Le *santal blanc* vient d'un arbre qui porte le même nom en botanique (*Santalum album* Lin.). Le *santal citrin* est fourni par le santal de Freycinet (*Santalum Freycinetianum* Gaudichaud). Les deux dernières espèces ont servi de type pour la famille des santalacées. Le santal rouge vient de l'Inde et de Ceylan. Les deux autres s'étendent des Marquises et des Fijis au Malabar. Le santal blanc est le moins estimé. Les deux autres, dont l'odeur est plus aromatique et le grain plus serré, sont recherchés pour faire toute espèce de vases, de coffrets et d'ouvrages de marqueterie. Tous les santals sont, en outre, brûlés comme parfums.

(2) Markham, p. 46.

(3) *Labour trafic, labour trade*, Markham.

ton (1). Il eut bientôt de nombreux émules, et des plantations se fondèrent non seulement en Australie, mais encore ıx Fijis et jusque dans quelques-unes des Nouvelles-Hébrides.

Le manque de bras se fit bientôt sentir. Le premier encore, capitaine Towns eut la pensée de recourir aux indigènes de mer du Sud et de les attirer par l'appât du salaire. Le ccès ayant couronné cette tentative, l'exemple fut bientôt ivi. Dans le principe, on engageait les insulaires pour un mps fixe et l'on se chargeait de les rapatrier. Mais les gains nsidérables obtenus ainsi surexcitèrent la cupidité, et des *griers* se mirent à enlever les Papouas pour les transporter r les plantations, où les attendait un véritable esclavage. tte *traite* a pris une extension et un caractère tels, qu'on i a donné un nom qu'elle partage avec le *vol des enfants*. On ppelle *Kidnapping*, et cette expression a été consacrée par s actes officiels (2).

Tous les moyens paraissaient bons aux *Kidnappers* pour se ocurer à rien ne coûte leur cargaison humaine. Je pourrais pprunter ici bien d'horribles détails à M. Markham. Je ne erai qu'un seul fait. A Florida, une des îles Salomon, un ick vint s'arrêter à quelque distance de la côte. Un canot argé de naturels s'en étant approché, une manœuvre, en parence accidentelle, le fit chavirer. Les chaloupes furent imédiatement mises à la mer comme pour porter secours x naufragés. Mais les spectateurs placés sur les récifs ou r d'autres canots virent les matelots européens saisir ces alheureux et leur couper la tête avec un long couteau sur plat-bord des chaloupes. L'œuvre accomplie, celles-ci reurnèrent au brick, qui prit immédiatement le large. Les tes ainsi recueillies étaient destinés à payer l'engagement un certain nombre de travailleurs. Dans plusieurs de ces s mélanésiennes, le guerrier vainqueur décapite le vaincu en emporte la tête ; il est d'autant plus respecté, qu'il posde un plus grand nombre de ces trophées. Eh bien, il avait té convenu entre quelques chefs et quelques commandants

(1) Markham, p. 17.
(2) *Id.*, ch. IV, VI et *Appendix*.

de navire que ces derniers se procureraient des têtes et recevraient en échange un certain nombre d'individus vivants engagés pour un ou deux ans (1).

Il va sans dire que, le terme de l'engagement arrivé, la plupart de ces malheureux Papouas ne retrouvaient pas pour cela leur liberté. En 1867, par exemple, on eut la preuve que, sur trois cent quatre-vingt-deux insulaires engagés pour trois ans et qui auraient dû être rapatriés, soixante-dix-huit seulement étaient rentrés chez eux (2).

On comprend que ces navires chargés de malheureux enlevés par force ou par ruse ont dû être le théâtre de terribles scènes. Le commandant du *Rosario* cite encore ici bien des faits. Je me borne à lui emprunter le récit de ce qui s'est passé à bord du *Carl*. Au surplus, l'histoire de ce négrier doit, ce me semble, présenter un résumé de toutes les atrocités du *Kidnapping* (3).

Le Carl quitta Melbourne en 1871, dans le but avoué d'aller engager des travailleurs noirs. Il amenait, à titre de passager, un certain Dr James Patrick Murray, intéressé dans l'entreprise, et qui semble avoir joué le rôle de chef. Arrivés aux Nouvelles-Hébrides, les *Kidnappers* paraissent avoir tenté d'abord inutilement de se procurer des travailleurs par des moyens licites. Ils eurent bientôt recours à d'autres procédés. A l'île Palmer, l'un d'eux s'habilla en missionnaire, espérant attirer ainsi à bord les insulaires, qui heureusement éventèrent le piège. Dès ce moment, les négriers n'eurent recours qu'à la violence. Leur procédé consistait à approcher des canots montés par les Papous, à les briser ou à les faire chavirer en y lançant quelques-uns de ces gros saumons de fonte qui servent de lest. On capturait ensuite aisément les équipages. Quatre-vingts Noirs avaient été ainsi réunis. Pendant le jour on les laissait monter sur le pont; le soir, on les entassait dans la cale. Dans la nuit du 12 septembre, les prisonniers firent quelque bruit. On les fit taire en tirant un coup de pistolet au-dessus de leur tête. La nuit suivante, le bruit recommença, et on essaya de l'arrêter par le même moyen.

(1) Markham, p. 73.
(2) *Id.*, p. 60.
(3) Markham, ch. x.

Mais les Noirs s'étaient mis à briser les lits de camp, et, ainsi armés, ils attaquèrent l'écoutille. L'équipage entier, matelots et passagers, se mit alors à tirer dans le tas. Le feu dura huit heures. On le suspendait par moments, mais il recommençait au moindre bruit. Le jour venu et tout paraissant tranquille, les écoutilles furent largement ouvertes et l'on invita à sortir ceux qui pourraient le faire. Il en vint *cinq* : tout le reste était mort ou blessé. On se hâta de jeter à la mer les cadavres, et l'on y jeta en même temps *seize* individus vivants, qui avaient été gravement atteints.

Les meurtriers avaient si bien effacé toutes les traces de ce massacre, que *le Carl*, rencontré peu de jours après par *le Rosario* et visité par un officier, fut pris pour un honnête navire, chargé uniquement de passagers et d'enrôlés volontaires. Mais le Dr Murray, dont le rôle paraît avoir été particulièrement odieux, craignit sans doute que le secret ne fût mal gardé. Arrivé aux îles Fiji, il se hâta de révéler au consul cette série de crimes. Deux de ses complices furent condamnés à mort, mais leur peine fut commuée. Les autres eurent à subir un emprisonnement plus ou moins long; lui-même, en qualité de *témoin de la reine*, échappa à toute punition.

L'audace et les crimes des Kidnappers avaient pourtant révolté les populations coloniales, et à son tour la mère patrie s'émut. En 1868, la législature de Queensland prit des dispositions pour arrêter la traite, et publia le *Queensland labour act*. En 1872, les Chambres anglaises adoptèrent le *Kidnapping act* (1). Tous deux prescrivent les conditions auxquelles doivent satisfaire les navires livrés à l'industrie des engagements volontaires, qui continuent à être autorisés, et prononcent des peines sévères contre quiconque en enfreindra les dispositions. Mais l'exemple du *Carl* prouve qu'il n'est pas très difficile d'obtenir les papiers nécessaires pour être en règle avec la loi ni de dissimuler les plus grandes atrocités, même aux officiers d'un croiseur envoyé tout exprès pour les réprimer et les punir.

Il faut dire que ces derniers ont leurs raisons pour ne pas être trop minutieux dans leurs recherches, trop prompts à

(1) Markham, *Appendix* B et C.

reconnaître le mal. Évidemment, les jurés australiens craindraient de décourager par une sévérité excessive les marins peu scrupuleux qui se livrent au *labour trade*. C'est ce qu'ont appris à leurs dépens quelques officiers de la marine royale, entre autres le capitaine Montgomerie, commandant de *la Blanche* (1). Il avait saisi comme négrier, à Levuka, dans les îles Fiji, le schooner *Challenge* et l'avait envoyé à Sydney. Le tribunal acquitta le navire et condamna le capitaine Montgomerie à 900 livres sterling (22 680 francs) de dommages et intérêts envers les actionnaires. Et pourtant il avait été prouvé que, à l'île Torrès, des indigènes ayant gagné *le Challenge* à la nage, six d'entre eux avaient été attirés dans la cale; que le capitaine avait fermé sur eux l'écoutille; qu'il ne leur avait rendu la liberté qu'en les voyant attaquer les flancs de son vaisseau, qui était ainsi exposé à couler bas; que ces malheureux n'avaient pu s'échapper qu'en sautant à la mer, et que *le Challenge* était alors à sept milles du rivage (environ 11 kilomètres). Il fut encore prouvé que deux natifs de Vanua-Lava, venus sur le navire, avaient été retenus de force, jetés dans la cale et amenés aux îles Fiji. Ce dernier fait fut pourtant considéré comme illégal et qualifié de *violence exercée en haute mer sur deux natifs*. Le commandant du *Challenge* fut donc condamné, mais il en fut quitte pour trois ans d'emprisonnement.

On le voit, la jurisprudence des tribunaux australiens n'est guère propre à encourager les hommes vraiment désireux de mettre un terme à l'enlèvement des Papouas. Le commandant du *Rosario* a évidemment accompli sa mission sous l'influence du souvenir récent de ces faits. Il est sans doute très désireux de mettre un terme à l'abominable industrie des Kidnappers; mais il ne peut oublier ni *le Challenge*, ni l'amende payée par le capitaine Montgomerie, et il laisse voir par moments ses préoccupations avec une véritable naïveté (2). Aussi, quand il rencontre le schooner *Helen*, sans papiers ni patente et n'en ayant pas moins à son bord dix-sept engagés ou prétendus tels, il se garde bien de le saisir. Il se borne à faire signer au

(1) Markham, p. 77.
(2) *Id.*, p. 191.

ommandant une déclaration par laquelle celui-ci se reconnaît en faute. A plus forte raison laisse-t-il repartir tranquillement, après les avoir arrêtés, les bâtiments munis de pièces égales, quelque suspectes que soient leurs allures. On voit qu'il n'y a rien là de bien redoutable pour des bandits sans crupule et alléchés par les bénéfices considérables que procure le *Kidnapping* (1). Aussi, dans presque toutes les îles où l aborde, le capitaine Markham a-t-il à écouter de nouvelles plaintes, à enregistrer de nouvelles révélations sur les méfaits les Blancs.

De leur côté, les Noirs, furieux de ces violences tant de fois épétées, résistent quand ils le peuvent, massacrent parfois eux qui tentent de les réduire en esclavage, et se vengent à occasion sur le premier Blanc venu. Les missionnaires souffrent souvent de ces vengeances aveugles. M. Markham luinême fut deux fois attaqué, et, pour apprendre à ces pauvres nsulaires la différence qui existe entre un navire de guerre et es schooners négriers, il se crut obligé de brûler deux ou rois villages, de détruire plusieurs canots, et de lancer quelues obus dans les bois où s'était retiré l'ennemi (2).

La leçon aura-t-elle été vraiment utile? Il est permis d'en outer. Pour mettre un terme aux crimes des Kidnappers, ux sanglantes représailles qu'ils provoquent et justifient resque, il faudrait de plus sûrs moyens que de courtes croiières comme celles du *Curaçoa* et du *Rosario*. Quand l'Anglerre a voulu abolir la traite sur les côtes occidentales de Afrique, elle a eu recours à des mesures bien autrement fficaces. Mais alors elle était poussée à la fois par des motifs olitiques et par l'opinion publique. Ces deux motifs font égaement défaut quand il s'agit de cette petite Nigritie mélanéienne. L'intérêt des colons australiens est, au contraire, de avoriser le *labour trade*, et les philanthropes européens, si ensibles aux maux de leurs *frères noirs* d'Afrique, se sont usqu'ici peu inquiétés des souffrances des *frères* de même ouleur qu'ils ont en Océanie. Ce contraste arrache à M. Bren-

(1) M. Markham ne précise nulle part ce que peut être ce bénéfice et combien se ment ou se vendent ces Papouas, soit qu'ils aient été vraiment engagés à temps, soit enlevés de force ils soient dans les conditions de véritables esclaves.
(2) Ch. XIV et XIX.

chley quelques vives paroles. « Où donc est maintenant, se demande-t-il, la Société contre l'esclavage (1)? Où est la Société des Amis? » Et il termine en disant : « La philanthropie épanche toutes ses affections comme par caprice et par boutades. Ici on la voit tout feu et tout flamme; là, froide jusqu'à l'insensibilité, bien que dans les deux cas les droits à ses sympathies soient égaux, sinon identiques. » L'histoire des souffrances humaines n'atteste que trop ce qu'a de vrai cette pensée de notre voyageur.

II

Ile Norfolk. — Les Pitcairniens. — Fécondité des métis d'Anglais et de Polynésiens. — Niuë; population. — Les Samoas; population, agriculture, commerce. — Les Tongas. — Le roi George. — Population. — Monument remarquable. — Les Fijis. — Population métisse. — Ancienne anthropophagie.

Nous avons vu que, partis tous les deux de Sydney, *le Curaçoa* et *le Rosario* n'ont en commun qu'une partie de leurs croisières. Suivons-les d'abord à l'île Norfolk, où l'un et l'autre s'arrêtèrent.

On sait que cette île, déserte lorsque Cook la découvrit (2), fut d'abord colonisée par les Anglais (3), puis abandonnée par suite de l'extrême difficulté que sa ceinture de récifs oppose aux communications (4). Cette raison même la fit choisir comme lieu de déportation spécial, où les colonies pénitentiaires de l'Australie envoyaient les convicts les plus rebelles à toute discipline (5). Mais, dès 1855, on songea à renoncer à cet établissement, sans doute pour les motifs qui en avaient éloigné les premiers colons, et une population bien différente vint prendre la place de ces bandits : ce furent les Pitcairniens.

L'histoire de ces derniers est assez généralement connue pour qu'il soit inutile de la rapporter avec les détails qu'on trouverait, au besoin, dans le voyage du capitaine Beechey,

(1) *Anti-slavery Society*.
(2) En octobre 1774.
(3) En 1788.
(4) En 1805.
(5) Vers 1830.

dans l'ouvrage de M. de Blosseville et dans celui de Rienzi (1). Je me borne à la résumer rapidement.

En 1787, le gouvernement anglais résolut de procurer à ses colonies d'Amérique un grand nombre de plants d'*Arbre à pain* (2). *La Bounty*, petit navire portant quarante-six hommes d'équipage et commandé par le lieutenant de vaisseau William Bligh, fut envoyé dans ce but à Taïti, où il arriva le 26 octobre 1788. Le 4 avril 1789, *la Bounty* quittait cette île; vingt-quatre jours après, l'équipage se révoltait (3). Le commandant et dix-huit hommes qui lui étaient restés fidèles étaient mis de force dans une chaloupe et abandonnés en pleine mer. Disons sur-le-champ qu'ils arrivèrent tous sains et saufs à Timor, après avoir parcouru en quarante-huit jours 1200 lieues marines ou plus de 6600 kilomètres. Ce fait suffirait à lui seul pour rendre croyables les voyages dont parlent les traditions polynésiennes et que les partisans de l'autochtonie des insulaires ont déclarés être impossibles. Les Polynésiens étaient aussi hardis marins que les compagnons de l'officier anglais; s'ils ne connaissaient pas la boussole, ils savaient fort bien se diriger en mer en prenant pour guides

(1) *Bibliothèque universelle des voyages*, t. XIX. — Le récit de Beechey a été reproduit dans l'*Océanie*, t. II, par Rienzi, qui a ajouté des détails conduisant l'histoire des Pitcairniens jusqu'à leur première émigration. Les renseignements de M. Brenchley complètent l'histoire de cette population intéressante à tant d'égards. M. de Blosseville s'était borné à indiquer la résolution prise par les Pitcairniens de passer à l'île Norfolk (*Histoire de la colonisation pénale en Australie*, t. II, p. 116).

(2) *Artocarpus incisa*. Cet arbre, qui, avec le cocotier, suffit à presque tous les besoins des Polynésiens, atteint jusqu'à 18 mètres de haut. Ses feuilles, d'environ 1 mètre de long sur 1 demi-mètre de large, sont assez fermes pour servir de nattes. Son écorce intérieure est employée à la fabrication des étoffes du pays. Ses fruits globuleux et de la grosseur d'une tête d'enfant fournissent une nourriture aussi saine qu'abondante. Cuits au four, ils remplacent le pain, dont ils ont presque le goût, tout en rappelant l'artichaut. On les prépare d'ailleurs de bien d'autres manières. On assure que deux ou trois pieds de cet arbre suffisent pour nourrir un homme pendant toute l'année.

(3) Bligh paraît avoir été un de ces hommes qui se font détester au point de pousser à bout tous ceux qui ont le malheur d'être placés sous leurs ordres. Après son retour en Angleterre, il parvint à se faire nommer gouverneur de la Nouvelle-Hollande. Bientôt sa tyrannie devint insupportable, si bien que, le 16 janvier 1808, une révolte éclata à Sydney. Bligh fut emprisonné. Puis on l'embarqua sur un navire de l'État, qui devait le transporter en Europe. Il essaya de se retirer en Tasmanie, où il fut reçu d'abord avec respect. Mais il ne tarda pas à soulever de nouveaux ressentiments tels, qu'il fut encore chassé de cette colonie (De Blosseville, *loc. cit.*, t. I, p. 29).

les étoiles et le soleil; et leurs pirogues doubles étaient bien plus propres qu'une chaloupe à un voyage de long cours (1).

Revenons aux révoltés de *la Bounty*.

Après deux tentatives infructueuses pour s'établir à Toubouaï, d'où ils furent chassés par les indigènes, ils regagnèrent Taïti. La plupart restèrent dans cette île, où ils furent plus tard retrouvés par *la Flore*. Presque tous furent pris et punis de mort.

Christian, le chef de la révolte, et huit autres Blancs, résolurent de gagner Pitcairn, petit îlot inhabité, d'un accès difficile et placé à une grande distance, tout à fait en dehors de la route habituellement suivie par les navires (2). Ils partirent accompagnés de six Taïtiens et de quinze femmes, dans les premiers jours de janvier 1790. La petite colonie comptait, on le voit, trente individus.

Dès leur arrivée à Pitcairn, les Blancs s'arrogèrent sur leurs compagnons Polynésiens une supériorité qui fut d'abord acceptée. Mais bientôt leur tyrannie devint insupportable; la *guerre de race* éclata. Une partie des Blancs furent assassinés; puis les survivants reprirent le dessus, grâce à leur alliance avec les femmes restées veuves et qui voulaient venger leurs maris. Le 3 octobre 1793, le dernier homme de couleur fut tué; mais quatre Anglais seulement étaient encore vivants. On vécut alors dans un état de promiscuité complète et de véritable anarchie. Mac-Coy, ayant trouvé le moyen de fabriquer une sorte d'eau-de-vie avec des racines du pays, se livra à l'ivrognerie et se tua en tombant du haut d'un rocher. Quintal fut tué à coups de hache par ses deux derniers compagnons, dont il menaçait la vie à chaque instant. Adams et Young restèrent seuls. Ils comprirent enfin les leçons du passé et travaillèrent de concert à la régénération de la colonie, jusque-là livrée à tant de mauvaises passions. Mais, au bout d'un an, Young mourut de maladie, et Adams resta seul, en 1800, avec 10 femmes (3) et 19 enfants (4), en tout

(1) Voyez entre autres ce que Cook et bien d'autres ont dit de ces embarcations.

(2) Voici les noms des huit compagnons de Christian : Young, Browns, Mills, Williams, Quintal, Mac-Coy, Martin, Adams.

(3) *Bibliothèque des voyages*, p. 49.

(4) Rienzi, *Océanie*, p. 270.

30 individus. La guerre, la maladie ou les accidents avaient ramené cette petite population à son chiffre primitif.

Remarquons en passant que les enfants étaient tous âgés de sept à neuf ans. Les unions des dernières années, accomplies pendant cette période d'une débauche sans frein, étaient restées infécondes, tandis qu'elles avaient été fertiles jusque-là.

Ramenée à une vie régulière, la population de Pitcairn s'accrut rapidement. En décembre 1825, à l'époque de la visite de Beechey, elle comptait 66 individus, dont 36 mâles. Vers la fin de 1830, elle atteignait le chiffre de 87 individus (1). Avant cette époque, Adams, craignant de voir ceux qu'il regardait tous comme ses propres enfants manquer d'eau et de vivres (2), demanda à être transporté avec eux à Taïti. Le gouvernement anglais lui accorda sa demande; toutefois Adams mourut avant que les ordres nécessaires fussent arrivés en Polynésie. Les Pitcairniens survivants furent amenés à Taïti. Mais les descendants des matelots de *la Bounty* ne ressemblaient guère à leurs pères. Ils avaient le vice en horreur; et, *revoltés par le spectacle des mœurs taïtiennes*, ils demandèrent et obtinrent d'être rapatriés. Malheureusement 14 d'entre eux étaient morts de nostalgie, et ils ne rentrèrent donc à Pitcairn qu'au nombre de 73. Plus tard, ayant appris que l'établissement pénitentiaire fondé par l'Angleterre dans l'île Norfolk devait être transporté ailleurs, ils tentèrent avec succès de nouvelles démarches et allèrent remplacer les convicts en 1856. Ils étaient alors 193, savoir : 40 hommes faits, 47 femmes, 54 garçons et 52 filles. Depuis lors, 40 d'entre eux, ne pouvant se faire à leur nouvelle patrie, ont regagné Pitcairn (3).

Il est fort à regretter que M. Brenchley ait négligé de faire connaître le chiffre atteint par cette population au moment de

(1) *Journal asiatique* 1832 et *Memoires de la Societe geologique de Londres*, 1833, cités par Rienzi, p. 270. Waldegrave, qui visita sans doute l'île au commencement de l'année, ne compte que 79 habitants, dont trois étrangers.

(2) M. Brenchley estime la surface de Pitcairn à 800 acres au plus, c'est-à-dire environ 320 hectares. Les rochers diminuent encore cette étendue. Enfin l'île manque presque entièrement d'eau.

(3) Brenchley, p. 9.

sa visite. Toutefois les nombres que j'ai cités, joints aux renseignements donnés surtout par Beechey, suffisent pour répondre à bien des assertions trop fréquemment répétées au sujet des effets du croisement entre deux races humaines différentes.

Certains anthropologistes affirment que ce métissage entraîne l'infécondité plus ou moins complète des produits de ces unions. Or nous venons de voir que la population de Pitcairn s'est plus que doublée en vingt-cinq ans (1) et presque triplée en trente-trois ans (2), bien que les enfants, âgés seulement de sept à neuf ans en 1800, n'aient pu contribuer à son accroissement qu'au bout de quelques années. Pendant la première de ces périodes, nous avons la certitude qu'aucun étranger n'est venu se joindre au noyau primitif. En 1830, trois déserteurs anglais avaient, il est vrai, cherché un refuge à Pitcairn (3); mais il est évident qu'ils n'ont pu se livrer euxmêmes en se joignant aux véritables insulaires, qui partaient pour Taïti sur des vaisseaux de l'État, et qu'ils ne sont par conséquent pas compris dans le chiffre des individus embarqués (4). L'accroissement de population indiqué plus haut est donc bien dû uniquement aux descendants de Christian et de ses compagnons, Blancs ou Polynésiens, unis les uns aux autres. Or, d'après M. Legoyt, les 16 États les plus importants de l'Europe mettent en moyenne 101 ans à doubler de population. L'Angleterre, la plus favorisée sous ce rapport, demande quarante-neuf ans (5). On voit que les métis de Polynésiens et d'Anglais expatriés pullulent environ deux fois plus vite que les Anglo-Saxons purs et placés dans leur milieu natal. Ici le croisement, bien loin d'entraîner l'infécondité des métis, s'accompagne d'un surcroît de fécondité exceptionnel.

Les adversaires du métissage humain ajoutent que le croi-

(1) La proportion exacte est 2,2.

(2) La proportion exacte est 2,9.

(3) Waldegrave cité par Rienzi, *loc. cit.*, p. 271.

(4) Beechey mentionne, en outre, un vieux matelot nommé John Buffet, qui s'était associé aux Pitcairniens, séduit par leurs bonnes qualités et la pureté de leurs mœurs. Il pourrait bien se faire que cet individu comptât dans le chiffre de l'émigration des expatriés.

(5) Boudin, *Traité de géographie et de statistique médicales*, Paris, t. II, p. 66.

ient entraîne par lui-même l'abâtardissement physique et ral des produits, de telle sorte que les métis sont néces- ement inférieurs à la moyenne qui devrait résulter du lange des sangs. J'ai opposé ailleurs de nombreux faits à te assertion (1) et discuté entre autres avec quelques détails opinions émises à ce sujet par MM. de Gobineau (2) et ier (3). L'histoire des Pitcairniens, les renseignements dus chey et à M. Brenchley suffiraient pour les réfuter. Le pre- r revient, à diverses reprises, sur la beauté de leurs pro- tions, sur leur haute stature, sur leur force musculaire. femmes ne le cédaient en rien aux hommes sous ces divers ports. La taille moyenne était de 5 pieds 10 pouces (1m,77). plus grand atteignait 6 pieds et plusieurs lignes (1m,83); lus petit comptait encore 5 pieds 9 pouces (1m,74). Polly ig avait 5 pieds 9 pouces et demi (1m,76), et, ajoute Beechey, n'était pas la plus grande de ses compagnes (4). Le capi- ie anglais déclare avoir vu Georges Yung et Édouard Quintal ter sans difficulté une charge de 600 livres (224 kilo- mmes) (5). Ces insulaires, ajoute-t-il, font souvent à la re le tour de leur petite île, qui est au moins de 7 milles s de 11 kilomètres) (6). Beechey dit des hommes qu'ils les traits réguliers et agréables sans être beaux. Quant femmes, les jeunes officiers du *Curaçoa*, qui venaient de iser avec elles, déclaraient qu'ils n'avaient rencontré nulle t une réunion pareille de jolies jeunes filles. M. Brenchley, t en trouvant ce jugement un peu exagéré, leur reconnaît es figures admirables, de beaux yeux, de belles dents et un it légèrement olivâtre remarquablement délicat (7) ».

l semble difficile de découvrir dans ces descriptions des ices de dégénérescence.

De Quatrefages, *Rapport sur les progrès de l'anthropologie en France*, 1e partie : s mixtes. — *Leçons faites au Muséum après le siège de Paris et la Commune* ue des cours scientifiques, 1871). — *L'espèce humaine*, ch. XXIV.

) De Gobineau, *Essai sur l'inégalité des races humaines*.

) Perier, *Essai sur les croisements ethniques* (*Mémoires de la Société d'anthro-* pie, t. I et II.

) *Loc. cit.*, p. 91.

) *Loc. cit.*, p. 89.

) *Loc. cit.*, p. 90.

) Brenchley, *loc. cit.*, p. 13.

Quant à la moralité, nous avons dit plus haut combien celle des Pitcairniens était sévère. Tous les témoignages, du reste, concordent sur ce point. Beechey cite entre autres des faits d'où il résulte que la fidélité à toute parole, même donnée à la légère, était poussée chez eux jusqu'aux scrupules les plus absolus, et qui seraient regardés en Europe, par les juges les plus sévères, comme vraiment exagérés.

Le métissage ne corrompt donc pas par lui-même les facultés morales. Si, dans la plupart de nos colonies, les métis semblent justifier quelques-unes des assertions que je combats, ce n'est pas le mélange des sangs qu'il faut accuser. C'est, avant tout, le milieu moral dans lequel sont presque toujours placés ces enfants du vice ou de la débauche; c'est la position sociale que leur font trop souvent leurs pères eux-mêmes; c'est le mépris qui pèse sur eux par en haut, la haine qui leur vient d'en bas; ce sont les exemples et parfois les lois de ceux-là mêmes qui les accusent (1).

Revenons aux voyages qui font l'objet de cette *Étude*. Au delà de Norfolk, les itinéraires du *Curaçoa* et du *Rosario* se séparent. Avec M. Brenchley pour guide, accompagnons d'abord le premier dans des archipels occidentaux de la Polynésie.

Le premier point de relâche fut la petite île de Niué, entièrement isolée au sud des Samoas et à l'ouest des Tongas. Niué fut découverte en 1774 par Cook, qui renonça à y aborder en voyant les démonstrations peu amicales de ses habitants. Pour ce motif, il la nomma *l'Ile Sauvage* (*Savage Island*). Large de 9 milles au plus (11 kilomètres environ), elle est entièrement de formation corallienne, et paraît devoir son existence à trois soulèvements successifs (2). Ce mouvement semble continuer encore. Brenchley attribue à cette cause l'existence d'une fissure étroite et profonde qui s'étend à plus de 1600 mètres du rivage vers l'intérieur. La terre végétale, qui repose sur le squelette madréporique, est assez épaisse et

(1) J'ai cité des faits à l'appui de ce que je me borne à énoncer ici, dans les ouvrages indiqués plus haut. Je me borne à rappeler qu'au Cap une loi interdisait le mariage régulier aux métis de Blancs et de Hottentots, bien qu'ils fussent libres Quant aux pays à esclaves noirs, on sait quelle position était faite aux mulâtres.

(2) Brenchley, p. 24.

fertile. A côté du cocotier indigène, le goyavier, l'oranger, le bananier ont fort bien réussi. Toutefois le premier ne présente pas ici la vigueur ni l'élévation qu'on lui voit ailleurs. Les arbres en général n'y sont pas beaux. Dans la forêt peu fournie que parcourut notre voyageur, il n'entendit pas le chant d'un seul oiseau. En revanche, il rencontra une foule de jolis petits lézards, quelques beaux papillons, une grande espèce d'araignée, une sauterelle et surtout trois petites espèces de mollusques terrestres. Quelque succincts que soient ces détails sur la faune de Niué, ils suffisent pour soulever le problème qui se pose à chaque instant, à propos de ces îles, de ces îlots distants de toute terre, évidemment sortis absolument nus du fond de l'Océan, et où les premiers hommes qui les ont abordés n'en ont pas moins trouvé une flore assez nombreuse, une faune comptant les espèces les moins propres à traverser les flots. Mais ce n'est pas ici le lieu d'aborder une aussi grosse question.

Les habitants de Niué sont avenants, bien et solidement bâtis, d'une taille avantageuse. Ils ont le teint d'un brun clair et paraissent exempts de ces maladies de la peau qui laissent sur le corps des taches furfuracées. L'éléphantiasis, si commune dans quelques localités analogues, paraît être rare à Niué. Parmi ces insulaires Brenchley remarqua un jeune albinos à cheveux rouges. Il s'assura qu'il était bien de pur sang indigène. Ce n'est pas du reste un fait isolé. D'autres exemples ont été signalés par divers voyageurs, et l'on sait qu'il se trouve également des albinos chez les Papouas des Nouvelles-Hébrides.

Niué comptait 5001 âmes en 1864. Cette population présente une particularité importante à noter. Je rappelais dans une *Étude* précédente l'effrayante mortalité qui pèse sur la race polynésienne et semble faire présager sa disparition prochaine. Ce fait a été constaté dans toute la Polynésie orientale, de la Nouvelle-Zélande aux Sandwich. Eh bien, au lieu de diminuer, la population de Niué croît dans la proportion de 2 3/4 pour 100 par an. Disons tout de suite que cette exception consolante n'est pas absolument isolée. Brenchley a constaté que, dans l'archipel de Samoa, Upolu, dans une population de 15000 âmes, a montré un léger accroissement

depuis le recensement de 1854; à Tutuila, dans le même archipel, la population de 3948 âmes est restée stationnaire pendant plusieurs années. A Kandavu, dans les Fijis, les morts et les naissances se balancent aussi à très peu près. Mais, dans l'archipel des Tongas, à Vavau, à Tongatabou, nous retrouvons le fatal phénomène, et tout porte à craindre qu'il ne se développe ici comme à l'autre extrémité de ce monde océanien.

Le nom d'*Ile Sauvage*, donné par Cook à Niué, semble avoir laissé dans bien des esprits des préventions qu'ont encore accrues les récits des missionnaires, et que Brenchley s'efforce de dissiper avec beaucoup de raison, ce me semble. Les habitants de cette île ont été peints sous les plus noires couleurs. Pourtant il ne paraît pas qu'ils aient jamais été cannibales; mais l'eussent-ils été jadis, ils auraient seulement ressemblé, sous ce triste rapport, à l'immense majorité de leurs frères polynésiens.

Ils ne l'étaient plus, à coup sûr, lorsque, en 1830, Williams leur envoya deux prédicateurs. Ils chassèrent, il est vrai, sur-le-champ ces étrangers après avoir mis leurs vêtements en pièces; mais, fait observer notre voyageur, s'ils eussent été aussi féroces qu'on a bien voulu le dire, rien ne les aurait empêchés de traiter les étrangers comme les habits (1). Une seconde tentative ne fut ni plus heureuse ni plus meurtrière pour ceux qui la firent en 1840. Six ans après, un habitant de l'île, qui avait habité longtemps Samoa et avait embrassé le christianisme, fut débarqué à Niué, et, après quelques difficultés, fut accepté par ses compatriotes. Il en réunit d'abord autour de lui un petit nombre; les missionnaires européens vinrent ensuite, et aujourd'hui la population tout entière est chrétienne. M. Brenchley rend toute justice au bon caractère, à la pureté de mœurs qui distinguent ces nouveaux chrétiens. Mais, bien avant leur conversion et quand le paganisme était encore dans toute sa force, deux bâtiments de la marine anglaise, *le Havannah* et *le Fawn*, ont visité Niué. Les témoignages concordants des officiers ne permettent pas de douter des excellentes qualités de cette population, de l'intérêt qu'elle

(1) Brenchley, p. 29.

excité chez ses visiteurs. Il est évident qu'entraînés par leurs réventions, par certaines habitudes de langage, peut-être ussi par le désir de faire valoir leur succès et de lui donner ne légère teinte de merveilleux, les missionnaires ont singu-èrement exagéré le mal qu'ils étaient venus combattre. En omme, les Niuans sont tout simplement des Polynésiens pos-édant toutes les qualités et aussi sans doute la plupart des éfauts tant de fois signalés chez cette malheureuse et imable race; mais ils étaient bien probablement moins fa-ouches et moins barbares que les Maoris.

De Niué, *le Curaçoa* gagna l'archipel des Samoas, qui joue ans l'histoire de ce monde maritime un rôle si considérable. 'est, en effet, dans ces îles que la grande émigration partie e l'île Bourou, dans l'archipel Indien, paraît s'être arrêtée 'abord; c'est de là que ses descendants ont rayonné jusqu'à aïti. Malheureusement Brenchley n'y visita que Tutuila et polu, deux des îles les moins considérables. Il fut vivement rappé par la magnificence de la mer, la beauté du paysage, a richesse et la variété de la flore de Tutuila. Mais le climat e paraît être rien moins que salubre. La population n'est ici i aussi belle ni aussi robuste et active qu'à Niué (fig. 119). e n'est pas ici, d'ailleurs, qu'il faudrait chercher la vraie ace polynésienne; à en juger par la figure donnée par l'au-eur et reproduite ici, Tutuila aurait reçu une certaine infu-ion de sang papoua. Ainsi s'expliqueraient le nez écrasé et la hevelure d'apparence laineuse que présentent quelques indi-idus. Cette hypothèse rendrait aussi compte d'une particu-arité pathologique signalée par Brenchley. Une foule d'habi-ants présentent de tristes traces d'affections cutanées. Or la ace papoua est bien plus sujette que la polynésienne aux aladies de cette nature. Brenchley a même vu une Blanche tteinte d'éléphantiasis (1). C'est là un fait intéressant, car os races européennes jouissent, à l'égard de cette maladie, 'une immunité relative remarquable. Nous avons vu que ette population est de 3948 habitants. Quatorze d'entre eux ont Français, Anglais, Américains ou Irlandais. Une tren-aine sont catholiques, soixante à soixante et dix mormons,

(1) Brenchley, p. 41.



Fig. 11[illegible]

autres protestants. Mais il n'y a plus un seul idolâtre. A Upolu, M. Brenchley trouve une population supérieure celle de Tutuila, bien que ne possédant pas l'énergie que présentent d'autres colonies de la même race. En revanche, fait ressortir ce e les manières s habitants ont charme, de politesse et de véritable distinction. C'est une nature gentlemen, dit-avec un autre de compatriotes, le contraste en-eux et la plupart s Européens n'est s en faveur de s derniers. » Ces nables dehors empêchent pas passions du sauge d'éclater par-s à l'improviste, mme ne l'éprouvent que trop Pérouse et ses mpagnons. On sait que notre grand navigateur perdit à ouna, une des îles de cet archipel, son ami le capitaine de ngle, son naturaliste Lamanon et neuf marins ou soldats, assacrés par des chefs qu'ils avaient négligés dans la distribution des présents (fig. 120) (1).



FIG. 120. — Chef Samoan.

Upolu compte 120 Européens sur 15000 habitants, dont 00 sont catholiques, les autres protestants. Le climat de tte île est regardé comme sain. Mais la phtisie y a fait son parition, et j'ai dit ailleurs combien cette terrible affection

(1) Ce massacre eut lieu le 11 décembre 1787 (*Bibliothèque universelle des voyages*, t. III, p. 100).

semble prendre d'extension dans le monde polynésien (1). Il est donc bien à craindre que le léger accroissement de population dont j'ai parlé plus haut ne soit prochainement remplacé par une décroissance rapide.

Les Samoans, en général, ont été signalés par les premiers voyageurs comme une des populations les plus industrieuses de la Polynésie. Les Upoluans entrés dans le courant de la civilisation paraissent mériter les mêmes éloges. Leur agriculture est avancée, et ils exportent annuellement divers produits pour une somme d'environ 200 000 dollars (2). La biche de mer, l'arrow-root, l'huile de noix de coco et le coton jouent le rôle principal dans ce commerce. Le dernier a réussi merveilleusement à Upolu, et l'une des variétés qu'on y cultive est décidément de première qualité. Aux végétaux cultivés s'ajoute une flore bien plus riche que celle de Niué. Notre voyageur signale en particulier la beauté des fougères arborescentes, qui atteignent jusqu'à 40 pieds de haut. La faune est également variée, et Brenchley put augmenter ses collections de plusieurs objets rares ou nouveaux pour la science.

Le Curaçoa laissa Savaï sans y toucher. Il est à regretter que le commodore Wisemann n'ait été attiré par rien dans cette île, que Tupaïa appelait « le père de toutes les autres » et de Taïti elle-même (3). Peut-être, malgré la brièveté de la visite, Brenchley aurait-il recueilli quelques données, quelques restes de traditions, qui auraient ajouté à ce que nous savons aujourd'hui sur le passé de la race entière. Mais c'est surtout aux missionnaires qu'incomberait cette tâche. Aujourd'hui que les Samoas sont en entier converties, leurs derniers scrupules devraient être levés. Ils n'ont plus à craindre d'éveiller une lutte entre la doctrine qui a triomphé et les souvenirs d'autrefois. Malheureusement ces pionniers de l'Évangile sont trop souvent plus zélés qu'instruits ; et ils sont

(1) De Quatrefages, *Les Polynésiens et leurs migrations*, ch. IV. — *Journal des Savants*, 1874, p. 160. — *L'espèce humaine*, ch. XXXII.

(2) Plus d'un million.

(3) Forster, *Voyages de Cook*, t. V. J'ai reproduit, dans *Les Polynésiens et leurs migrations*, la carte de Tupaïa et la légende qu'il dicta en partie à Forster. On sait, depuis les travaux de Hale, combien est considérable la valeur de ce document.

bien rares ceux qui ont compris comme Ellis (1) et Orsmond (2) que, recueillir l'histoire des origines et des migrations des insulaires de la mer du Sud, c'était travailler dans l'intérêt même de leurs croyances fondamentales.

Le Curaçoa aborda l'archipel des Tongas en touchant à Vavao ou Vavau, et gagna de là Tongatabou en traversant le petit groupe des Hapaï. Celles-ci, bien inférieures en importance aux deux îles que je viens de nommer, n'en ont pas moins joué dans ce petit monde un rôle prépondérant. C'est de là que sont sortis les deux conquérants qui ont successivement soumis à leur empire l'archipel entier, jusque-là partagé en plusieurs souverainetés. Ce fut d'abord, dans les premières années de ce siècle, Finau Ier, le *Napoléon Tongan*, comme l'ont appelé quelques voyageurs, et qu'on pourrait aussi qualifier d'*Alexandre*, à en juger par les paroles qu'il adressait à Mariner. « Ah! disait-il, que mon royaume est étroit pour mes vastes projets! Pourquoi les dieux ne m'ont-ils pas fait roi d'Angleterre (3)? » Son fils, Finau II, bien moins ambitieux, laissa divers chefs se disputer la souveraineté de Hapaï et de Tonga, et se contenta de Vavao, où il fit fleurir l'agriculture. Mais l'exemple de son père eut un imitateur. Tuboa, sortant aussi des Hapaï, soumit successivement les autres chefs, et s'empara de leurs domaines en leur assurant une certaine redevance annuelle sur les revenus de l'État. On voit que le procédé de la médiatisation n'a pas été imaginé seulement en Europe.

Ainsi, presque à la même époque, des révolutions analogues se sont passées aux Tongas, aux Sandwich et à Taïti. Comme dans cette dernière, la religion n'a pas été étrangère au changement social accompli. Les missionnaires ont soutenu de tout leur pouvoir un souverain, qui à ses remarquables qualités joignait le mérite d'avoir embrassé le christianisme et de s'être fait baptiser sous le nom de George. C'est évidem-

(1) Auteur des *Polynesian Researches*.

(2) Ce missionnaire était regardé par Mœrenhout et M. Gaussin comme étant l'Européen le mieux au courant des traditions polynésiennes. Malheureusement il est mort, et la plupart de ses manuscrits ont disparu. J'ai pu toutefois consulter deux d'entre eux, grâce à l'obligeance du général Ribourt, qui les tenait de l'auteur lui-même (*Les Polynésiens et leurs migrations*).

(3) *An Account on the natives of the Tonga Island*; Rienzi, *Océanie* (*Univers*), t. III.

ment à leur instigation que l'on vit, en 1840, un officier anglais, le capitaine Walter Croker, commandant de *la Junon*, monter à l'assaut d'une forteresse défendue par les païens, tenant d'une main son épée et de l'autre la Bible. Ce beau zèle fut mal récompensé. Le capitaine Croker fut tué et enterré en vue du fort qu'il avait vainement essayé de prendre.

Lors du passage de Brenchley, le roi George était un homme



Fig. 121. — Le roi George de Tonga.

d'environ soixante-cinq ans, d'une haute taille, d'un maintien plein de dignité, et sachant partout se conduire en véritable gentleman (voy. fig. 121). Sa femme paraît ne lui céder en rien. A en juger par les photographies, elle reproduirait le type polynésien mieux que son mari (voy. fig. 122).

Très supérieur à ses compatriotes, Tuboa, devenu roi, a substitué un gouvernement régulier à l'ancienne anarchie,

favorisé le commerce, fait fleurir l'agriculture, réglé les rapports de son royaume avec les étrangers. A la suite d'un voyage à Sydney, il se prit d'un bel enthousiasme pour le gouvernement constitutionnel et à son retour institua une sorte de parlement. Malheureusement celui-ci, composé principalement d'anciens chefs dépossédés, pourrait bien amener de nouveaux troubles. En somme, Brenchley attribue essentiellement les progrès rapides accomplis aux Tongas à l'action personnelle et à l'exemple du souverain.



FIG. 122. — La reine de Tonga.

Aux Tongas, tout autant qu'aux Samoas, des investigations historiques seraient du plus haut intérêt et peut-être encore fructueuses. Nous savons par Mariner que le *Toui-Tonga*, souverain spirituel de l'archipel, et dont l'autorité était reconnue jusque dans certaines îles des Fijis, descendait en ligne directe des *Dieux*, qui, venus de Boulotou, avaient peuplé Tongatabou. Malheureusement le jeune clerc échappé à la

catastrophe du *Port-au-Prince* (1) n'a pas eu, comme Porter, comme Hale, comme M. Rémy, la bonne pensée de transcrire la généalogie de ce personnage, ou tout au moins de s'informer combien elle comprenait de générations. Ce renseignement aurait permis d'assigner une date approximative à la migration primitive qui devait envahir progressivement la Polynésie entière. Depuis lors, Finau II, profitant du jeune âge du dernier Toui-Tonga, nommé Fatafei Lafiti Tonga, abolit une dignité qui lui portait ombrage. Le dieu dépossédé n'en était pas moins le représentant de la plus noble famille de l'archipel; et, quoique vivant en simple particulier à Vavau, il resta l'objet de la vénération de ses compatriotes (2). On y retrouverait sans doute ses descendants, conservant avec soin les souvenirs de l'ancienne splendeur de leur race, et surtout leur généalogie. Mais ce n'est pas un voyageur qui pourrait obtenir en passant un document de cette nature. Un missionnaire intelligent pourrait seul le sauver de l'oubli.

Malgré le temps employé par le roi George et le commodore en politesses réciproques, Brenchley n'en fit pas moins quelques courses intéressantes, et recueillit quelques renseignements en dehors de ceux que nous devons à ses prédécesseurs. Il fait une peinture charmante de la campagne de Vavau, coupée en tout sens par des sentiers, couverte de champs d'yams et de taro, semées de bosquets de cocotiers et d'arbres à pain. A côté de ces végétaux indigènes poussent merveilleusement la pomme de terre, l'oranger, le citronnier, le pommier. On voit que l'acclimatation est à l'œuvre, ici comme partout.

C'est à Vavau que se trouve la grotte dont Mariner avait raconté l'histoire, que lord Byron a chantée, et que consacre un souvenir vraiment romanesque. Cette grotte a son ouverture bien au-dessous du niveau de la mer. Un jeune chef qui se livrait à la pêche l'avait découverte par hasard et

(1) En 1806, *le Port-au-Prince*, navire moitié corsaire, moitié baleinier, portant 24 canons et 8 caronades, fut surpris et pris par les habitants de Léfuka. William Mariner et quelques hommes de l'équipage furent seuls épargnés. Mariner, sauvé par un chef, fut réclamé par Finau et adopté par une des reines. Il s'échappa seulement en 1810. Son livre est des plus instructifs. J'en ai donné le titre un peu plus haut.

(2) Mariner; Rienzi, *Océanie* (*Univers*), t. III, p. 104.

garda soigneusement le secret. Plus tard, à la suite d'une révolution, la jeune fille qu'il aimait fut condamnée à périr avec toute sa famille. Mais l'heureux pêcheur l'enleva pendant la nuit, la conduisit dans ce lieu de refuge, et, peu de temps après, put gagner avec elle les îles Fiji.

On peut s'étonner qu'un intrépide touriste comme Brenchley n'ait pas été tenté de visiter cette nouvelle grotte d'azur doublement illustrée par une légende poétique et par les vers de son illustre compatriote. Mais il en fut peut-être empêché par le souvenir d'un capitaine anglais, qui, ayant tenté l'aventure, faillit être asphyxié pendant le trajet, ce qui fit dire à ses guides indigènes que les marins ont l'haleine trop courte (1).

A part les renseignements qui accusent un contraste frappant entre un passé très récent et l'état actuel, Brenchley nous apprend peu de chose de nouveau sur Tongatabou. La faune, les flores indigènes et importées sont les mêmes qu'à Vavau; l'état social paraît être identique. Comme ses prédécesseurs, Brenchley signale le teint relativement plus clair des Tongans et la supériorité de taille, d'élégance et de force que l'on observe chez les chefs et les nobles. A Tonga, toute la population est chrétienne; et, comme partout en Polynésie, les protestants ont une supériorité numérique très grande. Il en est probablement de même aujourd'hui à Vavau; mais, lors de la visite du *Curaçoa*, cette île était encore dans un état de transition au point de vue religieux. Du reste aucun trouble ne résultait de cet état de choses, grâce à la présence d'un gouverneur, fils d'une des femmes abandonnées par le roi George, par suite de sa conversion.

La population de Tongatabou n'est que de 9000 habitants, et nous avons vu qu'elle est en décroissance. Le nombre des Blancs était seulement de 44 lors du passage de Brenchley. A la même époque, les exportations de l'île consistaient surtout en huile de coco, arrow-root, tapioca. Mais le roi venait de planter 20 000 cafiers, et le coton commençait à se répandre. La richesse de l'île aura sans doute augmenté, grâce à ces nouvelles ressources. Les articles demandés étaient surtout

(1) Brenchley, p. 100.

des étoffes et la quincaillerie, ce qui indique un grand changement dans les habitudes journalières de la vie. Les habitants donnaient en échange les produits de leur pays et même de l'argent. Ainsi un commerce régulier se faisait dès lors dans ces îles où ont été surpris et massacrés tant d'équipages, où Dumont d'Urville lui-même, en 1827, dans un moment de danger heureusement franchi, était prêt à abandonner son navire aux chefs du pays et à partir, heureux d'obtenir à ce prix la vie sauve pour son équipage et pour lui-même (1). Toutefois certaines industries locales avaient survécu à cette révolution. On fabriquait encore le tapa, comme avant l'introduction des calicots; les doubles pirogues, qui firent l'admiration des premiers voyageurs, sillonnaient encore l'archipel de leurs immenses voiles (2). Les habitations étaient, comme aux temps passés, de simples cases de 10 mètres de long sur 7 à 8 de large, et 4 à 9 de haut; les murs en étaient toujours formés de poteaux et de solives revêtus de simples nattes (3).

Les Tongans paraissent n'avoir jamais été un peuple bâtisseur. On ne voit chez eux rien qui rappelle les grandes murailles du *Poonua* d'Hawaï (4), ou de la salle des festins de Noukahiva (5) pas plus que les pyramides de Taïti (6). A Tonga, le cimetière

(1) D'Urville commandait la corvette l'*Astrolabe*, dont le voyage est resté célèbre dans les annales de la science. Son navire fut affalé contre des écueils et échoua. Pendant près de quatre jours, les Français furent constamment sur le point de faire naufrage, et les insulaires ne cachaient nullement leurs intentions hostiles (*Voyage de* l'Astrolabe; *Historique*, t. IV, p. 20, et *Voyage pittoresque*, t. II, p. 66). Plus tard, ils s'emparèrent d'un canot et de quelques hommes. Pour ravoir ces derniers, d'Urville dut bombarder Mafanga, un de leurs lieux sacrés (*Voyage de* l'Astrolabe; *Historique*, t. IV, ch. XXIII, et *Voyage pittoresque*, t. II, p. 71).

(2) Voy. Dumont d'Urville, *Voyage de* l'Astrolabe, pl. LXXVII, et *Voyage pittoresque autour du monde*, pl. V, fig. 3.

(3) Dumont d'Urville, *loc. cit.*, pl. LXXIII et pl. VII, fig. 2.

(4) Ellis, *Tour trough Hawai*. Ellis estime à 2 ou 3000 kilogrammes le poids de certains blocs de lave, régulièrement taillés, qui entraient dans la composition des murs de ce lieu d'asile consacré à Kéavé.

(5) Porter, *Bibliothèque des voyages*, t. XVI, p. 193. Le volume de quelques-unes des pierres de cet édifice était d'environ 3 mètres cubes et demi et leur poids devait dépasser 9000 kilogrammes.

(6) La pyramide du moraï d'Obéréa se composait de onze gradins superposés en retrait. La hauteur était d'environ 15 mètres. La base mesurait plus de 80 mètres de long sur 28 de large.

des chefs n'est qu'une enceinte formée par un mur de corail ou une haie vive, renfermant les tombes, que recouvre une large pierre sur laquelle on élève une maison en miniature (1). Seul, peut-être, le tombeau d'un Taï-Tonga, formé par quatre gradins, haut de 4 à 5 mètres au plus, rappelle-t-il, mais de bien loin, les monuments funéraires des moraïs taïtiens (2). Il n'en est que plus étrange de rencontrer dans cette même île de Tongatabou deux monuments franchement mégalithiques, qui par l'ensemble de leurs caractères, comme par leurs dimensions colossales, apparaissent entièrement isolés dans le vaste monde maritime qu'embrasse l'Océanie entière, de la presqu'île de Malacca à l'île de Pâques et de la Nouvelle-Zélande aux Sandwich.

Le premier de ces monuments a été signalé aux navigateurs du *Curaçoa* par un Anglais, M. Moss, secrétaire parti-



Fig. 123. — Monument mégalithique de Nukualofa (d'après le dessin de M. Foljambe).

culier du roi George, dont je parlais tout à l'heure. Brenchley nous a conservé le dessin fait par un de ses compagnons, M. Foljambe, et je le reproduis ici (voy. fig. 123). Malheureusement la description est des plus incomplètes. Voici tout ce

(1) Bennet, cité par Rienzi, *Océanie*, t. III, p. 122.

(2) Dumont d'Urville, *Voyage pittoresque*, t. II, pl. VI, fig. 3. Toutefois d'Urville attribue à quelques-unes des pierres de cet ouvrage 6 mètres de long sur 2 ou 3 de large (p. 35).

qu'il en dit : « Ce monument se trouve à 12 milles environ de Nukualofa (1). Il consiste en deux blocs de pierre rectangulaires dressés perpendiculairement, d'environ 30 pieds de haut (9^{m},12), portant une large table placée en travers et portant au milieu un grand bol de même matière (2). » En admettant l'exactitude du dessin de M. Foljambe et donnant au monument 9 mètres de hauteur, on trouve que les montants doivent avoir environ 1 mètre d'épaisseur, 3 à 4 de largeur et être placés à 8 mètres l'un de l'autre. Le bol doit avoir 1 mètre de hauteur et près de 4 mètres de diamètre dans sa partie la plus évasée.

Nous sommes bien mieux renseignés relativement à un autre monument placé à Haamoga, dans la région orientale de l'île. Celui-ci a été vu pour la première fois par M. Philip Hervey, de Sydney. Un journal de Londres en a donné un croquis et une courte description, tout aussi incomplète que la précédente (3). Heureusement notre compatriote, M. Pinart, eut occasion de le revoir, en fit une photographie et en mesura les dimensions (4). Ce mégalithe est, comme le précédent, une espèce de porte triomphale, dont les montants, régulièrement taillés, supportent une traverse placée de champ dans deux mortaises et représentant ainsi une sorte de linteau (voy. fig. 124). La face supérieure de cette traverse est creusée au milieu en forme de bol. Les montants mesurent 5 mètres de haut sur 4 de large et 1^{m},50 d'épaisseur moyenne. Le linteau a 6 mètres de long, 1^{m},50 de haut et 40 centimètres d'épaisseur.

Ces énormes monolithes sont en roche coralliaire, dont la densité ne peut être bien différente de celle du calcaire grossier à coquille des environs de Paris. Or le mètre cube de celui-ci pèse 2300 kilogrammes, et le volume des montants de notre monument est de plus de 28 mètres cubes,

(1) Dans la partie occidentale de l'île.

(2) Brenchley, *loc. cit.*, p. 433.

(3) *The illustrated London News*, mars 1860.

(4) J'ai donné la description détaillée de ce mégalithe dans un mémoire intitulé *Étude sur quelques monuments et constructions préhistoriques à propos d'un monument mégalithique de l'île de Tongatabou* (*Revue d'Ethnologie*, t. II, p. 97, avec une planche et neuf figures dans le texte).

sans compter ce qui doit être caché sous le sol. On voit que le poids de ces masses dépasse 65 000 kilogrammes. Le linteau qu'il a fallu élever et placer dans ses mortaises, pèse plus de 8000 kilogrammes. Le volume et le poids des matériaux mis en œuvre dans le monument de Nukualofa, ne peuvent guère être inférieurs à ceux du mégalithe de Haamoga.



FIG. 124. — Monument mégalithique de Haamoga, d'après une photographie de M. Pinart (1).

Les monuments de Tongatabou soulèvent bien des problèmes dont la solution n'est rien moins que facile.

Les habitants actuels de l'archipel ne savent rien de l'origine, rien de la destination de ces mégalithes. Ils affirment seulement que la roche dont ils sont faits ne se trouve pas à Tonga (2); ils ajoutent que ces dalles gigantesques ont été apportées des îles Wallis dans un temps très ancien. Tout disposé que je suis à attribuer aux Polynésiens plus d'initiative et d'habileté que ne le font trop d'anthropologistes, je ne saurais accueillir cette tradition (3). Il me paraît bien plus probable qu'on a perdu la trace des carrières qui ont fourni

(1) L'individu ajouté par le graveur est beaucoup trop grand, relativement au monument lui-même, dont les proportions sont ainsi amoindries en apparence.

(2) MM. Pinart et Hervey ont recueilli sur ce point des renseignements identiques.

(3) Les îles Wallis sont environ à 1000 kilomètres de Tongatabou.

ces énormes blocs, et peut-être les retrouvera-t-on quelque jour.

Les dessins de MM. Foljambe et Hervey, la photographie de M. Pinart montrent les deux monuments dont nous parlons comme étant isolés au milieu d'une campagne fort peu accidentée. Rien n'indique la présence de ruines quelconques se rattachant à ces mégalithes. Quelle a pu être la destination de ces arcs de triomphe dont l'érection suppose tant de travail? Peut-on les regarder comme des mausolées? Je ne saurais me rattacher à cette hypothèse. A coup sûr on ne peut voir des débris de dolmens dans ces trilithes (1). Les études de M. Walhouse ont bien montré que les monuments de cette nature n'ont rien de funéraire, et que dans l'Inde ils ont un caractère essentiellement religieux (2). A Tonga, le grand bol placé sur le mégalithe de Nukualofa, la cavité creusée au milieu de la traverse de celui de Haamoga et qui jadis portait peut-être le même emblème, conduisent à penser que ces monuments se rattachaient en outre aux cérémonies du *Cava*. C'est l'opinion exprimée par M. Foljambe et tout me semble militer en sa faveur.

Mais à quelle population, à quelle race peut-on attribuer l'érection de ces étranges arcs de triomphe? A peine est-il permis de former quelques conjectures sur ce point. Comme je le disais plus haut, ils sont absolument isolés. La carte des monuments mégalithiques, dressée par le colonel Lane Fox, atteste que jusqu'ici rien de pareil n'a été rencontré dans le reste de la Polynésie ou en Malaisie, pas plus que dans l'Indo-Chine, en Chine ou au Japon (3). Il faut aller jusque dans

(1) On nomme ainsi les monuments mégalithiques formés de trois pierres seulement, dont l'une est supportée par les deux autres. On les a souvent regardés comme des dolmens inachevés, ou dont une partie seulement serait restée debout.

(2) *On non sepulcral rude stone monuments* (*The Journal of the Anthropological Institut*, t. VII, p. 21). M. Walhouse regarde aussi comme des espèces de chapelles les *dolmens incomplets* formés seulement de quatre grandes pierres dont l'ensemble représente une chambre ouverte sur l'une de ses faces (*open sided*). Il a trouvé les monuments de cette nature et les trilithes mêlés à de véritables dolmens, c'est-à-dire à des chambres mégalithiques closes sur leurs quatre faces. De nombreuses fouilles lui ont démontré que ces dernières seules étaient des sépultures.

(3) *Remarks on M. Hodder Westropp's paper on Cromlechs, with a map of the World, showing the distribution of megalithics monuments* (*The Journal of the Ethnological Society*, 1869, p. 59). L'auteur fait figurer sur sa carte les Mariannes

l'Inde pour trouver leur équivalent. Là M. Walhouse a vu de nombreux trilithes mêlés aux dolmens proprement dits (1). Là aussi existe un monument de cette nature, dont la table est remplacée par un linteau maintenu par des mortaises comme dans celui de Haamoga. .

Ces ressemblances entre les monuments indiquent-elles l'identité ethnique des constructeurs? Peut-on regarder la presqu'île gangétique et le Dekkan en particulier comme la patrie des anciens architectes de Tonga? Répondre à ces questions d'une manière affirmative ou négative serait encore prématuré; mais aujourd'hui il est permis de les poser, quelque étranges qu'elles puissent paraître. Tonga n'est pas le seul point du monde océanien où se rencontrent des traces d'industries qui paraissent être restées de tout temps inconnues aux Polynésiens proprement dits. A Tinian, les *piliers des antiques* (2), à l'île de Pâque, les étranges statues si souvent décrites, et surtout les planches gravées que de Longperrier regardait comme portant des inscriptions alphabétiques, attestent que les Mariannais et les Polynésiens avaient été précédés dans ces îles par des populations probablement plus avancées en civilisation et en industrie. Les mégalithes dont nous venons de parler semblent indiquer qu'il en a été de même à Tonga; et la nature de ces monuments reporte

et Ualan comme possédant des monuments mégalithiques. Mais j'ai montré ailleurs qu'il avait été induit en erreur par quelque description inexacte des ruines de Nanmatal et des constructions de Lélé (*Étude sur quelques monuments et constructions préhistoriques*, *loc. cit.*).

(1) Walhouse, *loc. cit.*, p. 25.

(2) Ces piliers de forme quadrangulaire, très légèrement pyramidaux, portent un énorme chapiteau en forme de demi-sphère renversée. L'un d'eux, mesuré par Bérard, avait 5 mètres de haut et 1m,62 sur 1m,14 à la base. Le chapiteau mesurait 1m,20 de haut et 2m,27 de diamètre. Bien des voyageurs ont regardé ces piliers comme des monolithes, et le colonel Lane Fox a adopté cette opinion. On oubliait les détails si précis donnés par Anson et par nos compatriotes Berard et Freycinet. Ce sont des blocs composés de sable, de chaux et de grosses pierres. L'intérieur est friable; l'extérieur a la dureté du roc. Ces piliers sont donc des masses en béton, coulées d'un seul jet et dont les couches extérieures étaient durcies, probablement par quelque procédé de silicatisation. Les insulaires actuels n'ont pas même la moindre tradition se rattachant à ces piliers que Freycinet a montrés avoir été destinés à porter les étages supérieurs d'anciennes habitations (*Voyage autour du monde des corvettes l'Uranie et la Magicienne, sous le commandement de Louis de Freycinet*; *Historique*, p. 313, pl. LXXIII, LXXIV, LXXV et LXXXI).

nécessairement la pensée vers les régions où existent leurs analogues.

Les faits que je viens de rappeler, ceux que je pourrais ajouter encore (1) suggèrent une réflexion, qui, sans être bien pénible pour l'amour-propre européen, est de nature à nous ramener à des sentiments de modestie, parfois trop facilement oubliés. Ce ne sont pas les nations possédant la science la plus avancée et les engins industriels les plus puissants qui ont façonné, manié et mis en place les plus gigantesques masses rocheuses.

Les Égyptiens n'étaient pas d'aussi habiles mécaniciens que nous ; ils n'avaient pas la machine à vapeur. Ils n'en ont pas moins taillé, transporté et dressé leurs obélisques ; et celui qui figure aujourd'hui sur la place de la Concorde pèse 220528 kilogrammes (2). Ce produit de l'art égyptien est pourtant inférieur en poids au moins de 30 000 kilogrammes au menhir de Locmariaquer, aujourd'hui couché sur le sol et cassé en trois morceaux, mais que des vieillards se rappelaient naguère avoir vu debout. A son tour notre grand monolithe est battu par celui que le colonel Meadows Taylor a découvert dans la province de Sorapoor (Dekkan). Le poids de celui-ci serait, d'après l'auteur, de 271 272 kilogrammes (3). Enfin Squier a trouvé encastrés dans le mur d'une forteresse péruvienne, à Sacsahuaman, une pierre, amenée d'assez loin et dont il évalue le poids à plus de 369 000 kilogrammes (4). C'est là, je crois, la plus puissante masse de matière qu'ait mise en mouvement la main des hommes.

De Tongatabou, *le Curaçoa* gagna les îles Fiji ou Viti ; mais son séjour dans cet archipel fut fort court. Les détails recueillis par Brenchley sont bien moins nombreux et moins précis que ceux qu'on doit à Dumont d'Urville, qui le premier, en 1827, a débrouillé la géographie et l'ethnologie de ce groupe (5). Le voyageur anglais emprunte même une bonne

(1) Voyez le Mémoire que j'ai cité plus haut et où j'ai résumé quelques-uns de ce faits.

(2) Dubeux, *Encyclopédie du dix-neuvième siècle*, art. OBÉLISQUE.

(3) *On prehistoric archeology of India* (*The Journal of the Ethnological Society*, 1867, p. 157.

(4) Peru, *Incidents of travel and exploration in the land of the Incas*, p, 475.

(5) *Voyage de l'*Astrolabe. — *Voyage pittoresque autour du monde*, 1835.

partie de ses renseignements aux publications de quelques officiers de la marine anglaise, qui ont précédé dans ces mers le commodore Wisemann. Ce résumé est surtout intéressant en ce qu'il montre les changements qui s'étaient accomplis déjà en moins d'un demi-siècle. Depuis le passage du *Curaçoa*, les transformations semblent avoir marché plus vite encore. Par un traité conclu avec Thakumbau, qu'on a appelé le *roi des Fijis*, l'archipel a été annexé aux propriétés d'outre-mer de la Grande-Bretagne, déjà si nombreuses (voy. fig. 125). Le



FIG. 125. — Thakumbau et son fils.

25 septembre 1874, sir Hercules Robinson débarquait à Léfuka, apportant l'acte qui faisait des Figiens autant de citoyens anglais. Cette révolution a été le résultat d'une guerre civile. Mafou et Thakumbau se disputaient l'archipel. Le premier, métis de Vitien et de Samoan, est un homme remarqua-

blement intelligent. Les Anglais exploitèrent la rivalité. Un navire, frété à Sydney, allait porter des armes et des munitions à Mafou. Pour conserver l'empire, Thakumbau se soumit (1). Peut-être le voyageur, dont nous rappelons ici les souvenirs, n'a-t-il pas été étranger à cet événement. Brenchley insiste sur l'importance extrême de la possession de cet archipel; il la regarde comme le contrepoids nécessaire à l'influence que nous donne dans ces mers notre établissement de la Nouvelle-Calédonie. Bien d'autres que lui, sans doute, auront fait des réflexions analogues, et le nombre toujours croissant des colons anglais aura fourni un motif ou un prétexte de plus. Quoi qu'il en soit, il n'en est peut-être que plus intéressant de voir ce qu'étaient ces îles dans la période de transition telle qu'a pu l'observer l'intelligent passager du *Curaçoa*.

Constatons d'abord avec lui que l'influence politique de Tonga s'étend sur l'archipel de Fiji. Trois îles de ce dernier groupe, Moalo, Mataku et Vanua-Lava, reconnaissent l'autorité du roi George. Deux cents Tongans, ajoute-t-il, sont fixés aux Fijis. Le croisement entre les deux races a donné naissance à une population métisse remarquable par son énergie (2). Le voyageur anglais semble regarder ce fait comme récent. Mais déjà Mariner avait fait connaître les rapports existant entre les archipels de Fiji et de Tonga et avait montré les caractères mixtes d'une grande partie de la population. Pickering avait été frappé de la ressemblance qui existe entre certains Fijiens et les Polynésiens; pourtant il regarde les premiers comme une race spéciale (3). Plus tard, Dumont d'Urville avait signalé des relations régulières entre les deux archipels (4); Rienzi, sur le rapport d'un capitaine malais et d'un Américain qui avaient vécu dans ces îles, avait admis l'existence aux Fijis de vrais Polynésiens et de métis, qu'il regarde même comme devant un jour en être les maîtres (5). De-

(1) Renseignements dus à M. Filhol.

(2) Brenchley, p. 140.

(3) C. Pickering, *The races of man and their geographical distribution*, p. 159.

(4) Dumont d'Urville, *Voyage de* l'Astrolabe (*Historique*, t. IV, p. 400). D'Urville s'était fait donner les noms de 109 îles ou îlots de l'archipel des Fijis et constate que chacune d'elles avait deux noms, l'un Fijien et l'autre Tongan (*loc. cit.*, p. 413).

(5) De Rienzi, *Océanie* (*Univers pittoresque*), t. III, p. 286.

puis le voyage autour du monde du capitaine Wilkes et les travaux de Hale, que Brenchley semble ne pas avoir connus, ces

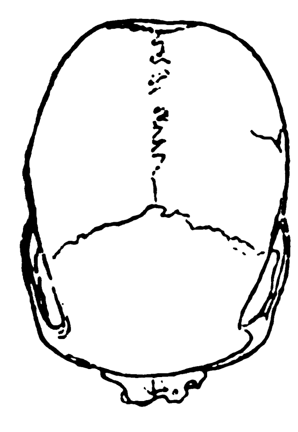


FIG. 126.
Crâne de Noukahivien.

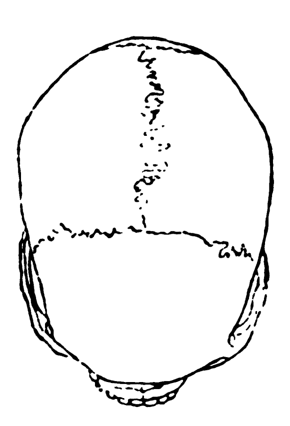


FIG. 127.
Crâne élargi d'Oubalou.

faits n'ont rien qui doive nous étonner. Nous savons que le mélange des deux races remonte aux premiers temps des

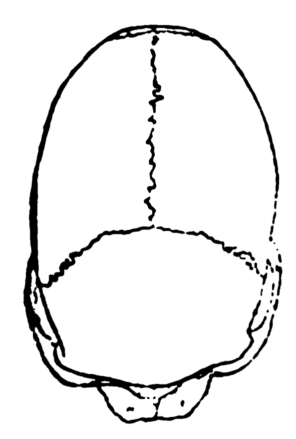


FIG. 128. — Crâne d'homme Bourretas, côte ouest de l'île Oubalaou.

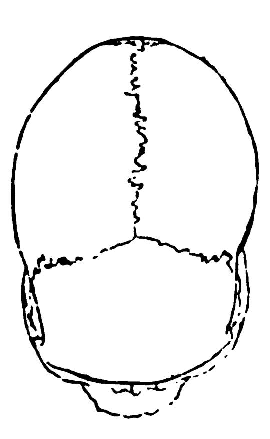


FIG. 129. — Crâne de femme de Bourretas, côte ouest de l'île Oubalaou.

migrations (1), et on s'explique comment une grande partie de la population fijienne a reçu plus ou moins l'empreinte

(1) *United States exploring, Expedition during the years* 1838-1842.

du sang polynésien. De là même viennent les caractères spéciaux signalés par tant de voyageurs chez les Fijiens, caractères qui les distinguent également des Papouas purs auxquels ils touchent pourtant de près, et des Polynésiens. Sous l'influence du croisement, la chevelure a cessé d'être franchement laineuse, le teint est devenu d'un brun rougeâtre, les traits se sont un peu améliorés (voy. fig. 130). En même temps, le crâne s'est élargi et l'on trouve à côté l'un de l'autre des individus franchement dolichocéphales (voy. fig. 128 et 129) et d'autres qui sont au moins mésaticéphales (voy. fig. 127). Il est facile de voir que ces derniers touchent de très près aux Polynésiens par les caractères les plus essentiels de la boîte osseuse (voy. fig. 126).



Fig. 130. — Kapaouli, chef subalterne à Levouka, île Oubalaou.

Dumont d'Urville a trouvé les Fijis encore entièrement à l'état sauvage; les seuls Blancs disséminés en fort petit nombre dans cet archipel étaient des naufragés. Lors du passage du *Curaçoa*, 350 Européens étaient fixés dans les diverses îles, et Ovalau à elle seule en possédait 60 (1). La

(1) Brenchley, p. 145.

plupart étaient des colons sérieux, adonnés à la culture des terres. Le coton était déjà cultivé sur une assez grande échelle. En 1864, il en avait été exporté pour une somme de 20000 livres sterling, et l'histoire des *kidnappers* prouve que cette industrie a rapidement grandi, puisqu'elle exige l'emploi d'une main-d'œuvre étrangère. La canne à sucre, indigène dans ces îles, n'était pas encore cultivée ; mais on avait planté 20000 pieds de café. Aujourd'hui tous ces arbres sont à coup sûr en plein rapport et se sont probablement bien multipliés. A ces éléments de commerce venus du dehors s'ajoutent d'ailleurs ceux que fournit la contrée elle-même, et surtout l'huile de coco, dont les Fijis peuvent produire annuellement jusqu'à 1000 tonnes.

Malgré l'exemple que lui donnaient les étrangers fixés chez elle, la population locale semblait n'avancer que lentement dans la voie du progrès actif que suppose toute civilisation. La population n'avait pas l'air de comprendre encore le prix d'un bien-être qu'il faut acheter par le travail; et, moitié sous l'empire de craintes inspirées par le droit qu'ont les chefs de prendre aux inférieurs à peu près ce qui leur plaît, moitié conseillée par son indolence, elle vivait à peu près comme par le passé, au risque de souffrir parfois de la famine.

Pour la sortir de cette apathie, il n'aurait fallu rien moins que l'énergique impulsion d'un autre roi George. Mais les Fijis n'avaient pas encore eu l'équivalent des Pomaré et des Taméha-Méha. La population, lors du passage du *Curaçoa*, était restée divisée en tribus distinctes, gouvernées par autant de petits rois. Une tentative de conquête faite par Thakumbau, alors simple chef de Mbau, réussit d'abord en partie, grâce aux secours de quelques aventuriers et de leurs armes à feu. Mais le vainqueur n'obtint en réalité qu'un pouvoir éphémère, qui se bornait à une sorte de présidence purement honoraire lors de la visite du *Curaçoa*. La pensée de consolider cette souveraineté précaire et de la rendre plus stable sous l'autorité supérieure de l'Angleterre, n'a évidemment pas été étrangère à l'assentiment donné par Thakumbau à la prise de possession que je rappelais tout à l'heure.

Le morcellement de la population entraînait autrefois des

guerres incessantes et d'horribles massacres. Il n'en était déjà plus de même dès l'époque du voyage du *Curaçoa ;* les mœurs s'étaient considérablement adoucies. La vie et la propriété étaient en sûreté dans ces îles, naguère peuplées de cannibales intraitables et livrés aux plus atroces passions (1). L'anthropophagie, que notre voyageur a vue presque universellement abandonnée, n'existe probablement plus (2).

Sans doute la facilité avec laquelle ces insulaires ont renoncé à ce qu'avaient de révoltant leurs anciennes mœurs donne beaucoup de poids aux raisons invoquées par Brenchley pour protester contre les jugements trop sévères portés sur eux par tant de voyageurs. Mais, à son tour, l'éminent touriste me semble faire preuve en leur faveur d'une indulgence exagérée. Son témoignage et celui de quelques officiers de la marine royale paraissent bien mettre hors de doute qu'ils ont aussi leur part de bonnes qualités. Ils sont naturellement hospitaliers et généreux. C'est encore bien évidemment à tort qu'on les a accusés de lâcheté. La manière dont un chef nommé Boullandam s'empara du baleinier *la Favorite* en lançant *à toutes rames* sa grande pirogue contre les flancs du navire européen, qui furent défoncés, peut donner une idée de leur hardiesse (3). Mais il n'en reste pas moins avéré que le cannibalisme, pour le moins aussi développé aux Fijis qu'à la Nouvelle-Zélande, était accompagné, dans cet archipel, de cruautés toutes gratuites, que l'on ne retrouve nulle part ailleurs. Brenchley donne lui-même, à cet égard, d'atroces détails (4).

Après bien d'autres écrivains, voyageurs ou philosophes, Brenchley se demande quelle cause a pu donner naissance à l'anthropophagie. Le désir d'une vengeance complète lui paraît avoir pu être pour quelque chose dans ce résultat. Mais il penche surtout vers l'opinion de ceux qui regardent cette

(1) Voyez entre autres les détails donnés par Dumont d'Urville (*loc. cit., passim*).

(2) P. 165. D'après les renseignements recueillis par M. Filhol, l'un des naturalistes de l'expédition envoyée pour observer le passage de Vénus, sous les ordres de M. Bouquet de la Grye, il se produisait encore, en 1874, quelques cas d'anthropophagie, mais ils paraissaient être isolés.

(3) Rienzi, *Océanie*, t. III, p. 290.

(4) P. 164.

abominable coutume comme due à la perversion de quelque idée religieuse. Il a vu encore debout l'*Akou-tabou*, l'arbre sacré, ou mieux l'*arbre aux fruits défendus*. C'était un énorme banian (*Ficus religiosa*), dont le tronc avait été creusé pour placer une sorte d'autel en pierres. Avant de cuire les victimes et parfois avant de les tuer, on leur enlevait les organes génitaux, que l'on suspendait aux branches de l'arbre. Tout auprès et sur d'autres points de l'île étaient les pierres contre lesquelles on fracassait le crâne des condamnés en les balançant par les bras et les jambes. L'une d'elles a été, assure-t-on, polie par les chocs innombrables qu'elle a ainsi subis. Thakumbau, l'ancien chef de Mbau et de Viti-Levu, le *Roi* actuel de toutes les îles, dont tous les voyageurs vantent l'aspect imposant et les hautes qualités (1), avait l'habitude de briser contre ces pierres la tête des enfants qu'il tenait par le talon. Les chefs siégeaient gravement sur des espèces de trônes de pierre pendant ces sanglants sacrifices. La chair humaine était d'ailleurs sévèrement défendue aux hommes des classes inférieures et aux femmes de toutes les conditions. Elle ne se mangeait pas avec les doigts, comme tous les autres mets, mais avec une espèce de fourchette en bois dur. Ces instruments se transmettaient religieusement de père en fils. Chacun d'eux avait son nom particulier, assez souvent obscène. Nous savons par Mariner que ces mêmes fourchettes existaient aux îles Tonga.

Tout en cherchant à montrer que la tâche des missionnaires n'a pas été aussi difficile qu'ils l'ont dit quelquefois, Brenchley n'en reconnaît pas moins l'influence heureuse qu'ils ont exercée aux Fijis. Il leur attribue sans hésiter la plus grande part de la transformation sociale des indigènes. Au moment de son passage dans l'archipel, des îles entières, comme Ovalau, qui compte 10 à 11 000 habitants, avaient renoncé aux anciennes croyances. Thakumbau était devenu un chrétien fervent. Aujourd'hui peut-être le paganisme cruel des Fijiens a-t-il perdu ses derniers croyants. Raison de plus pour que les missionnaires se hâtent de recueillir ce qui peut en

(1) « En toute sa personne, il avait l'air d'un roi, » a dit de lui un officier de la marine anglaise, le capitaine Erskine, cité par Brenchley, p. 161.

être resté dans la mémoire de leurs néophytes. Il serait important de reconstituer, pour l'instruction de tous, ce panthéon, aussi nombreux peut-être qu'à Taïti, mais que dominait, comme dans l'île polynésienne, un Dieu suprême, Onden-Heï, créateur de tous les autres et de tout ce qui existe (1).

Il est d'autant plus urgent d'étudier à tous les points de vue la population des Fijis, qu'elle n'échappera sans doute pas à la destruction qui semble accompagner les Européens dans le monde océanien. Déjà les maladies éruptives ont fait leur apparition dans l'archipel et ont sévi en 1875 avec une activité meurtrière sur les insulaires. On a parlé de quarante mille morts. Le chiffre est sans doute exagéré; mais évidemment les décès ont été très nombreux. D'ailleurs, à cette cause passagère de mortalité, viendront inévitablement se joindre celles qui ont frappé les habitants de Taïti, de la Nouvelle-Zélande... La race noire ou métisse des Fijis ne résistera probablement pas mieux que les Polynésiens purs ; et, si l'on ne se hâte, on regrettera dans quelques années d'avoir perdu une page de plus de l'histoire de l'humanité.

III

Les îles Salomon. — Goût pour la parure. — Peintures et sculptures. — Mélange des races. — Nouvelles-Hébrides. — Les îles Santa-Cruz ; Vanikoro. — Désastre de La Pérouse. — Volcan de Tanna. — Faune. — Métis de Papouas et de Polynésiens. — Migrations.

En quittant les îles Fiji, *le Curaçoa* gagna les Nouvelles-Hébrides, où il retrouvait la race Papoua. Il allait à Tanna et à Uramanga faire une sorte de campagne en faveur des missionnaires expulsés par les indigènes. M. Brenchley ne parle pas sans ironie de MM. Paton et Gordon, qui semblaient compter sur les canons de Sa Majesté, au moins autant que sur la force de leurs arguments, pour mener à bien leur pieuse entreprise. Il a traité le même sujet plus au long et plus sérieusement dans une autre partie de son livre. Opposant aux assertions de certains missionnaires les témoignages plus impartiaux de quelques autres, il montre que les meurtres

(1) *Océanie*, t. III, p. 287.

de MM. William, Harris, Gordon, n'ont été, de la part des insulaires, que des actes de représailles, conséquences de violences antérieurement exercées par des Blancs. Sans doute des innocents ont payé pour les vrais coupables. Mais les Européens n'agissent-ils pas de même? Et quand, pour punir un de ces attentats, les équipages européens incendient les villages et tirent au hasard sur la population, est-ce le meurtrier qui est atteint? Certes, sans même partager toutes leurs convictions, on ne peut que respecter et souvent admirer les missionnaires, qui, au péril de leur vie, vont porter à des polythéistes barbares des croyances plus pures et plus douces. Mais, quand ces hommes de Dieu en appellent au bras séculier, quand, en guise d'arguments, ils font envoyer à des sauvages nus et armés seulement de lances ou de massues des obus Armstrong et des fusées de guerre, il est difficile de ne pas reporter une bonne part de sympathies sur ceux qu'ils prétendent convertir par de pareils procédés.

En abordant les îles Santa-Cruz par Vanikoro, le commodore Wisemann voulut, en souvenir de La Pérouse, s'arrêter dans le petit havre d'Ocili, là même où Dumont d'Urville avait jeté l'ancre en 1828 (1); et, en quittant ces parages, il salua de son artillerie les récifs témoins d'une catastrophe restée justement célèbre entre toutes. Soyons reconnaissants de cet hommage rendu par l'officier anglais à notre illustre et malheureux compatriote; et consacrons à notre tour quelques lignes au marin, qui, s'il eût vécu, aurait, à coup sûr, mérité d'être appelé *le Cook français* (2).

Parti de Brest le 1er août 1785 avec les deux flûtes, *la Boussole* et *l'Astrolabe*, La Pérouse (3) explora d'abord plusieurs points de la Polynésie, étudia les côtes nord-ouest de l'Amé-

(1) Dumont-d'Urville, *Voyage de* l'Astrolabe.

(2) Je résume ici les renseignements réunis par Dumont-d'Urville (*Voyage de* l'Astrolabe. *Historique*, *passim*, et *Voyage pittoresque autour du monde*, t. II, p. 127).

(3) Galaup de La Pérouse (Jean-François) était né à Alby en 1741. Nommé capitaine de vaisseau en 1780, il fut envoyé deux ans après à la baie d'Hudson pour détruire les établissements anglais et réussit dans cette entreprise, regardée comme très périlleuse. Le mélange de courage et de prudence dont il avait fait preuve dans cette circonstance le firent choisir pour commander l'expédition scientifique à laquelle Louis XVI s'intéressait si bien, qu'il rédigea et écrivit de sa main les instructions destinées à guider les explorateurs, et que d'Urville regarde comme un chef-d'œuvre.

rique, visita la Californie, revint dans le nord-est de l'Asie, releva les côtes de la presqu'île de Sagalien et mouilla dans le port de Saint-Pierre et Saint-Paul, au Kamtchatka. Là il mit à terre le jeune de Lesseps, qui traversa toute la Sibérie, apporta en France le double des matériaux scientifiques recueillis par son chef et survécut seul aux deux équipages (1). Puis La Pérouse redescendit jusqu'à Botany-Bay, d'où il expédia ses dernières lettres datées de janvier 1788. Il y annonçait l'intention de poursuivre ses explorations et de rentrer au port l'année suivante.

A partir de ce moment on resta sans nouvelles. Bientôt on s'inquiéta de ce silence; et, en 1791, la Société d'histoire naturelle demanda à l'Assemblée nationale qu'une expédition fût envoyée à la recherche de nos marins. Ce vœu fut entendu; la même année d'Entrecasteaux partit avec deux navires. Une étrange fatalité pesa sur cette expédition. *La Recherche* et *l'Espérance* perdirent leur commandant, deux autres officiers (2) et la moitié de leur équipage; en arrivant à Java, elles furent confisquées par les Hollandais. Elles n'avaient d'ailleurs recueilli aucun renseignement sur La Pérouse, et pendant bien des années on crut inutile de faire de nouvelles tentatives pour en retrouver les traces.

Toutefois, vers 1825, le bruit se répandit que l'on avait vu entre les mains de certains insulaires mélanésiens des médailles d'origine européenne et une croix de Saint-Louis. Dumont d'Urville proposa et fit agréer un nouveau voyage de recherches, qu'il fut chargé d'exécuter. Il partit sur une corvette qui changea de nom à cette occasion et reçut celui d'un des vaisseaux de La Pérouse, *l'Astrolabe*. Arrivé à Hobart-Town, il apprit qu'un Anglais, Dillon, capitaine d'un vaisseau marchand, avait eu, à Tikopia, des détails précis sur un naufrage qui aurait eu lieu bien des années auparavant sur une île voisine. Dumont d'Urville partit sur-le-champ et atteignit Vanikoro. Mais Dillon l'avait précédé. La Société asiatique de Calcutta, informée de ses découvertes, s'était

(1) Ce de Lesseps était l'oncle de l'illustre créateur des canaux de Suez et de Panama.

(2) MM. Huon de Kermadec et d'Auribeau.

émue, et la Compagnie des Indes avait généreusement mis à sa disposition un navire, chargé uniquement de jeter quelque jour sur un événement resté légendaire dans la mémoire de tous les marins. Dillon visita Vanikoro, obtint des habitants un certain nombre d'objets provenant des vaisseaux naufragés, recueillit quelques traditions relatives à la catastrophe, et le premier apporta en France la presque certitude que les vaisseaux de La Pérouse avaient péri sur les récifs de Vanikoro (1).

Toutefois Dillon ne s'était procuré que par voie d'échange les débris de fer et de cuivre, les verres et les bouteilles, les pierriers et les boulets, la cloche et la planche portant une fleur de lis, aujourd'hui placés au Musée du Louvre. Il n'avait pas cherché à reconnaître le lieu même du naufrage et l'on pouvait se demander si ces objets, achetés à Vanikoro, ne provenaient pas de quelque île voisine. Les observations de Dumont d'Urville et de ses compagnons effacèrent ces dernières incertitudes. Dans une fausse passe ouverte dans le récif, ils aperçurent d'autres objets semblables, à 4 ou 5 mètres de profondeur. Nos marins se mirent à l'œuvre; et, en faisant craquer la chaloupe sous leurs efforts, ils arrachèrent aux coraux qui les empâtaient et les soudaient au fond depuis quarante ans, une ancre, des canons, des armes à feu... (2).

La découverte de ces débris confirmait les récits des insulaires. Ils racontaient que, à la suite d'une nuit très obscure, ils avaient aperçu dès le matin une *immense pirogue* échouée en dehors du récif, où elle fut bientôt démolie par les vagues et engloutie sans que l'on n'en pût rien sauver (3). Le lendemain,

(1) Dillon fut récompensé par le gouvernement français avec une générosité que peut-être il ne méritait pas entièrement. Informé des projets de d'Urville, il avait fait son possible pour prévenir contre les Français les habitants de Vanikoro, et nos marins eurent beaucoup de peine à vaincre le mauvais vouloir résultant de ces manœuvres.

(2) Après avoir définitivement fixé le lieu du désastre, Dumont d'Urville éleva à la mémoire de La Pérouse et de ses compagnons un modeste monument, dans lequel il eut soin de ne faire entrer aucun métal pour ne pas exciter la cupidité des indigènes. Un autre officier français, M. Le Goarant, qui visita Vanikoro en 1828, constata que les habitants, loin d'avoir détruit ce mausolée, le regardaient avec une sorte de vénération.

(3) Vanikoro est formé de deux petites îles entourées par un récif de corail, assez largement ouvert à l'est et ne présentant partout ailleurs que des passes étroites.

une seconde pirogue toute semblable se montra prise dans la petite anse visitée par nos marins. Elle y resta longtemps en place. L'équipage descendit à terre et s'y installa. Avec les matériaux fournis par le grand navire, les naufragés en construisirent un plus petit, sur lequel ils s'embarquèrent, à l'exception d'un chef et d'un matelot qui restèrent dans l'île et moururent peu de temps après.

Qu'était devenu ce petit navire qui, lui aussi, avait disparu sans laisser de traces ? Dumont d'Urville pensait qu'il avait dû gagner la côte occidentale des îles Salomon ; et, sans le triste état de son équipage, il aurait tenté de vérifier cette conjecture (1). Mais l'amiral Jurien de la Gravière paraît avoir bien démontré que le dernier acte de la tragédie commencée à Vanikoro a eu pour théâtre l'île de Pouynipet (2). Des renseignements recueillis par M. Garnault, un des officiers de *la Danaïde* (3), il résulte qu'à une époque correspondant à celle du voyage dont il s'agit, une chaloupe montée par des Blancs vint faire naufrage dans cette île. Les hommes qui la montaient gagnèrent le rivage, et, attaqués par les insulaires, se défendirent longtemps. Mais un jour ils se laissèrent surprendre et furent tous massacrés. On leur prit entre autres un pierrier marqué d'une fleur de lis, qui, conservé longtemps comme trophée, fut plus tard emporté par un navire anglais. Pour M. Jurien, ces naufragés de Pouynipet sont les derniers représentants de l'expédition de La Pérouse, et tout porte à croire, en effet, que le savant amiral a trouvé le dernier mot de cette fatale histoire (4).

(1) Vanikoro est extrêmement insalubre. Le long séjour, qu'y fit *l'Astrolabe* pour remplir sa tâche jusqu'au bout, permit à la fièvre d'attaquer violemment d'Urville et la majeure partie de l'équipage, Ce fut avec la plus grande peine que l'on parvint à lever l'ancre et à conduire la corvette hors de la ceinture de récifs. Cette insalubrité paraît agir sur les indigènes eux-mêmes, qui sont de petite taille, maigres et de chétive apparence. Leur teint noir de suie et leurs cheveux laineux attestent qu'ils appartiennent à la race papoua, dont ils forment un des rameaux inférieurs.

(2) *Souvenirs d'une station dans les mers de l'Indo-Chine*, par Jurien de La Gravière (*Revue des Deux Mondes*, 1853, t. III, p. 7).

(3) *La Danaïde*, commandée par M. de Rosamel, visita Pouynipet en 1840.

(4) Avant la catastrophe finale, cette expédition avait été marquée par d'autres événements bien tragiques. Sur la côte nord-ouest de l'Amérique, au Port-des-Français, deux embarcations, montées par 6 officiers et 16 matelots, avaient été englouties avec tout leur monde. A Samoa, le capitaine Delangle, le naturaliste Lamanon et plusieurs matelots furent massacrés par les sauvages.

Laissons maintenant ces douloureux souvenirs et revenons a nos voyageurs anglais.

Le Curaçoa quitta les îles de Santa-Cruz après quelques haltes très courtes. Il entra dans l'archipel des Salomons et visita successivement Ulakua, Uji, Saint-Christophe, Guadalcanar, Florida, Isabelle. Là il eut presque toujours pour compagnon *la Croix du Sud*, petit navire appartenant à la Société des missions et portant l'évêque Patteson, celui-là même qui devait quelques années plus tard, en 1871, tomber sous les coups des insulaires des Nukapu (1). Je n'aurais pas mentionné cette circonstance, si elle ne se rattachait à un de ces changements de nom de lieu que les Anglais se permettent avec un sans-façon vraiment regrettable. *La Croix du Sud* et *le Curaçoa* vinrent mouiller ensemble à Florida, dans un petit golfe, jusque-là connu sous le nom local de *havre Mbodi*. Mais l'évêque, voulant faire une galanterie au commodore, proposa de l'appeler dorénavant *port Wiseman*. La proposition fut adoptée, et le havre Mbodi figure sous son nouveau nom sur la carte de Brenchley, qui se trouve ainsi en désaccord avec toutes les autres. Était-ce bien la peine d'ajouter un synonyme de plus à la nomenclature géographique qui n'en est que trop surchargée ?

Quoique bien rapide, le voyage du *Curaçoa* à travers les Salomons ne fut pas perdu pour M. Brenchley. Il fit au moins une excursion dans chacune des îles où toucha le navire, et ses chasses, ses pêches, furent heureuses. Mais tout en s'occupant des animaux, notre voyageur n'oublia pas les hommes. Il s'intéressa à tout ce que la rapidité du voyage permettait de saisir de leurs mœurs, de leurs industries. Les questions de vêtements, de toilette, de parure, le préoccupèrent spécialement. A ce point de vue, les habitants d'Ulakua paraissent l'emporter sur leurs voisins. Comme tous les sauvages, les Ulakuans ont leurs bracelets, leurs colliers. Ils font preuve de beaucoup d'imagination et d'un véritable sentiment artistique dans la manière dont ils taillent, tissent et assemblent les éléments de ces bijoux, où figurent de petits anneaux découpés dans une foule de coquilles terrestres ou

(1) Markham, p. 60.

marines, de petites coquilles entières, des dents de squales, des pinces de crustacés, parfois aussi des dents humaines. Ils paraissent attacher un grand prix à ces derniers. Les offres les plus splendides ne purent déterminer les possesseurs à s'en défaire. M. Wiseman offrit sans succès jusqu'à deux mousquets pour un seul. Heureusement pour lui, l'évêque Patteson avait pu s'en procurer un des plus beaux, sans doute auprès de quelqu'un de ses néophytes, et le commodore put emporter une de ces précieuses reliques, auxquelles s'attache sans doute quelque idée superstitieuse.

On sait que, non contents de se perforer les oreilles pour y suspendre toute sorte d'objets, bien des peuples se sont percé dans le même but la cloison du nez et les narines elles-mêmes. Les habitants d'Ulakua se distinguent encore sur ce point. Les dessins de Brenchley nous montrent des nez à narines percées tantôt d'un seul, tantôt des deux côtés. Dans ces trous sont insérées entre autres des coquilles de dentale en forme de cornets courbes et allongés, des pinces de crabe, des tiges minces portant de petits anneaux, des dents de tortue. La cloison nasale elle-même reste intacte. C'est *par pincement* que les Ulakuans y attachent tantôt de simples anneaux plus ou moins larges, tantôt des ornements sculptés de diverses manières et taillés dans la nacre de perle ou l'écaille de tortue, et dont le dessin seul peut donner une idée.

Les instincts artistiques des Salomoniens s'accusent mieux encore par la manière dont ils travaillent leurs massues et casse-têtes, l'arrière et l'avant de leurs canots, les poutres et les planches qui relient les deux côtés du toit des cases où l'on délibère. Brenchley put se procurer une de ces dernières, longue de 28 pieds 2 pouces (plus de 8^{m},50), et en a donné un dessin colorié. L'une des faces porte sept grands oiseaux et huit gros poissons sculptés en demi-relief, disposés symétriquement, peints en noir et en blanc, et qui se détachent sur un fond noir chargé de divers dessins rouges et blancs. L'autre face est lisse et présente un fond noir encadré d'une bordure à dessins blancs ou rouges, sur lequel sont gravés au trait, relevé de blanc et de rouge, quatre canots et divers poissons. L'une des embarcations a chaviré pour n'avoir pas fait les libations voulues, et une partie de l'équipage est dé-

voré par les monstres marins, tandis que quatre individus ont gagné la quille qui surnage (1).

Ce spécimen de l'art mélanésien offre un grand intérêt. On y constate une véritable entente de l'ornementation obtenue par la juxtaposition de lignes, de caissons, et par le contraste des couleurs. La sculpture et le dessin des animaux porte en outre le cachet de l'observation et de l'exactitude. Dans les grands oiseaux sculptés, nous dit Brenchley, on reconnaît la frégate (*Tachypites aquila* Vieil.), la sphyrène (*Sphyræna yello* Val.), des squales, des balistes. Au contraire, les hommes sont représentés d'une manière tout enfantine, et toutes les têtes semblent empruntées, non à des êtres humains, mais à des singes à museau proéminent. Cette infériorité dans l'art de reproduire notre propre espèce se retrouve, on le sait, chez tous les Polynésiens, dont les statues ne sont que des espèces de monstres informes. Elle remonte bien plus haut, à en juger par ce que nous savons aujourd'hui de nos ancêtres quaternaires. J'ai insisté sur ce point dans une des *Études* précédentes. On dirait que souvent et partout l'homme a hésité à reproduire sa propre image; peut-être sous l'empire de quelqu'une de ces idées superstitieuses que Catlin rencontra chez les Peaux-Rouges au début de sa grande campagne iconographique. Les plus braves guerriers se figuraient que l'on ne pouvait faire un portrait ressemblant sans prendre au modèle quelque chose de son être, et par conséquent sans abréger son existence.

Selon la très regrettable habitude commune à presque tous les voyageurs, Brenchley s'est occupé de l'homme lui-même bien moins que de ses œuvres et de ses actes. Il donne fort peu de détails sur les caractères physiques des Salomoniens, et ce qu'il en dit ne fait que confirmer ce que l'on savait déjà. Cette race, essentiellement mélanésienne et par conséquent à teint noir plus ou moins enfumé et à cheveux crépus, est loin d'être belle (voy. fig. 131, 132). Sa taille est petite ou tout au plus moyenne, ses proportions laissent assez souvent à désirer. Parfois, comme à Saint-Christophe, l'aspect de la population est misérable, et plusieurs individus portent la trace des

(1) Frontispice et p. 260.

affections cutanées si communes dans ces climats. Sur d'au

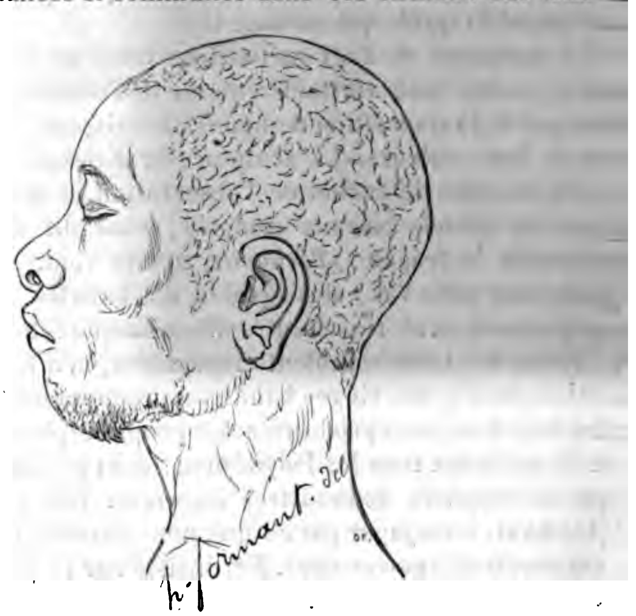


Fig. 131. — Buste de Pitani, chef. Ile Isabelle, archipel Salomon



Fig. 132. — Buste de Sambo, petit chef à Opihi, île Isabelle.

tres points, comme dans les îles Florida et Isabelle, la taille

élève, les muscles se renforcent, et l'ensemble présente un aspect athlétique (voy. fig. 133).

Cette amélioration tient certainement à un mélange de sang. Les planches de Brenchley, évidemment faites d'après des épreuves photographiques, complètent ici et parfois corrigent le texte. Ainsi, en parlant des insulaires d'Isabelle, le voyageur leur attribue des cheveux courts et laineux, sans faire la moindre réserve. Mais la planche nous montre au moins cinq individus sur vingt et un qui ont bien manifestement les cheveux lisses (voy. fig. 133). Parmi eux figure un des plus grands et des mieux musclés. Il est évident qu'Isabelle et probablement Florida ont reçu une infusion de sang polynésien. Mais c'est là une question que nous retrouverons plus tard.

De l'île Isabelle, point extrême de sa course vers le nord, le commodore et son compagnon volontaire revinrent directement à Erramanga, dans les Nouvelles-Hébrides. Mais *le Curaçoa* ne s'arrêta devant cette île que pour donner une leçon aux habitants, qui avaient eu l'imprudence de tirer sur un de ses canots. Quelques obus, quelques fusées leur apprirent, sans faire grand mal, ce que pouvait un bâtiment de guerre. Le jour même, il partait pour la Nouvelle-Calédonie où nous n'avons pas à le suivre.

Revenons au *Rosario* et à son commandant, que nous avons laissés à Norfolk. En quittant la colonie fondée par les descendants des révoltés de *la Bounty*, le capitaine Markham fit voile pour les Nouvelles-Hébrides. Nous avons dit comment il parcourut en tous sens cet archipel et s'éleva vers le nord jusqu'aux îles Santa-Cruz. M. Markham raconte ses rapports avec les missionnaires, ses rencontres avec plusieurs navires plus ou moins suspects de kidnappisme, les sévérités qu'il eut à exercer sur quelques tribus mélanésiennes, tantôt à titre de représailles, comme à Nukapu à propos du meurtre de l'évêque Patteson, tantôt à titre de punition, comme à Aurora, dont les habitants avaient attaqué son propre équipage. Constatons à ce sujet que le commandant du *Rosario*, comme M. Brenchley, attribue la plupart des attaques dirigées par les indigènes contre les Européens aux violences précédemment exercées par quelques-uns de ces derniers.



FIG. 133. — Groupe de l'Île Isabelle.

Ainsi l'homme du monde éclairé et dont l'esprit s'est agrandi par le contact avec les populations les plus diverses, l'officier que préoccupent presque également les devoirs de sa mission, les risques qu'elle lui fait courir et les appréciations de la presse australienne, renvoient également à la race blanche la responsabilité des crimes accomplis en Mélanésie. L'aveu est douloureux à faire; mais, il faut bien le reconnaître, c'est là l'histoire de presque toutes les colonisations, celle de presque toutes les conquêtes accomplies par la race supérieure sur ses sœurs restées dans l'enfance.

Les Nouvelles-Hébrides et les îles de Banks sont essentiellement d'origine volcanique, et ne présentent presque nulle part ces enceintes de récifs formés par une accumulation de coraux qui entourent un si grand nombre d'îles de la mer du Sud. La seule exception que je trouve signalée à cette règle serait l'île d'Anatom, la plus méridionale du groupe. Encore Brenchley ajoute-t-il que le récif est loin d'être continu.

Dana a déjà signalé ce qu'il y a de curieux dans ce fait, les îles dont il s'agit se trouvant placées entre les Fijis et la Nouvelle-Calédonie, deux des points du globe où les récifs d'origine animale prennent le plus de développement (1). Il attribue l'absence des zoophytes coralligènes à la présence des volcans en pleine activité qui jalonnent ces archipels du nord au sud. Markham reproduit l'observation du célèbre naturaliste américain. Mais il ajoute que la chaleur des feux sous-marins, en échauffant les eaux de la mer, détruit *tous les êtres vivants* qu'elle renferme (2). Dana ne dit rien de pareil, et l'opinion du marin anglais dans ce qu'elle a d'absolu est d'ailleurs insoutenable. Nous savons, entre autres choses, à coup sûr, que ces côtes sont très poissonneuses. L'équipage de Quiros fut malade pour avoir mangé certains poissons pêchés à Espiritu-Santo (3); les équipages de Cook faisaient, grâce à leurs filets, des pêches qui excitaient la jalousie des habitants de Tanna, dont le volcan est sans cesse en éruption comme notre petit Stromboli (4), et Brenchley a compté plus

(1) Dana, *On coral Reefs and Island*, p. 102.
(2) *And to destroy whatever life it may contain*, p. 326.
(3) Dr Rienzi, *Océanie*, t. III, p. 418.
(4) *Deuxième voyage de Cook*, p. 400.

de cent espèces de poissons à Anatom. Toute vie n'est donc pas éteinte dans ces mers. Au reste, en écrivant la phrase qui sans doute lui est échappée, le commandant du *Rosario* oublie ce qu'il a dit précédemment de l'abondance et de la variété des poissons qui peuplent les eaux transparentes de ces mers (1).

On comprendrait plus aisément que les larves de zoophytes fussent tuées par les acides chlorhydrique ou sulfureux émanant d'une manière plus ou moins continue du fond de la mer. Les expériences nombreuses et très précises que j'ai faites à diverses reprises sur ces délicats organismes m'ont montré avec quelle promptitude ils périssent dans l'eau contenant ces acides minéraux en quantité infinitésimale. Mais encore faudrait-il admettre une production immense et incessante de vapeurs, en dehors du voisinage immédiat des volcans, hypothèse toute gratuite, et qui ne s'appuie sur aucune observation.

Il me paraît bien plus probable que l'absence de récifs de coraux tient à la nature même du sol. Les roches d'origine volcanique ne sont rien moins que propres à nourrir les nombreuses colonies de ces zoophytes, ni sans doute celles d'aucun invertébré marin destiné à employer une quantité considérable de calcaire dans la construction de son habitation. C'est là, du moins, un fait que nous avons pu constater MM. Milne Edwards, Émile Blanchard et moi, en côtoyant les rivages de la Sicile. Un peu à l'est de Palerme, tout autour de la petite presqu'île de l'Isola di Terra, la côte calcaire était bordée par un véritable récif en miniature de 2 à 3 mètres de large, qui unissait et nivelait les anfractuosités, et rappelait par ses rapports avec le rivage, par sa surface supérieure horizontale, ce que l'on sait des grands récifs du Pacifique. Seulement il était bâti par des vermets, espèce de mollusques, et non par des zoophytes. Partout où régnaient les roches calcaires, si le trottoir disparaissait, nous trouvions pourtant de quoi entretenir largement nos aquariums. Mais les côtes formées par les roches volcaniques étaient d'une pauvreté désespérante. Je ne vois dans le fait signalé par Dana et par Mar-

(1) P. 207.

kham que la répétition, sur une grande échelle, de ce que nous a montré la Sicile.

Lorsque Cook visita Tanna, il voulut vainement aller explorer le volcan ouvert au sommet du mont Yasowa. Les insulaires ne voulurent jamais le permettre, et il dut renoncer à ce projet pour ne pas faire couler de sang (1). M. Markham fut plus heureux. Toutefois ses guides, arrivés au pied du cône, refusèrent d'aller plus loin et firent tous leurs efforts pour arrêter les Anglais. Les voyant persévérer dans leur dessein, ils leur recommandèrent de garder au moins un silence absolu. Pour eux le volcan est une sorte de mauvais génie qui ne peut supporter d'autres bruits que ses propres hurlements. Sans redouter sa colère, le commandant du *Rosario* gravit le cône; et, sur son sommet le plus élevé, but loyalement à la santé de S. M. la reine. Le cratère se montra sous la forme d'un vaste cirque elliptique d'environ 200 mètres sur 190, profond d'une soixantaine de mètres. Le fond présentait trois bouches en activité. Les explosions avaient lieu presque à chaque minute, et chacune d'elles était accompagnée de nuages d'une épaisse fumée, de ruisseaux de laves et d'une colonne de scories haute de plus de 300 mètres. C'est encore à peu près, mais sur une plus large échelle, ce que nous avait montré le Stromboli. Seulement, quoique plus petit, le cratère du volcan italien comptait six bouches distinctes (2).

Dans les Nouvelles-Hébrides comme ailleurs, la présence des Européens a entraîné de sérieuses modifications dans la faune et la flore. A Anatom, Brenchley a retrouvé les végétaux communs à ces régions, l'arbre à pain, le cocotier, le sagoutier, le taro, les patates, la canne à sucre, l'arrow-root, etc. Mais les orangers, les citronniers, les courges, les melons, les haricots ont pris place à côté des végétaux indigènes et y prospèrent. Dès cette époque, le coton avait été introduit: et, en 1864, on en avait exporté 1900 livres. L'exploitation de l'arrow-root avait été de 2600 livres et celle des haricots de 600 livres. A eux seuls ces chiffres annoncent que la civi-

(1) Cook, *Deuxième voyage*, p. 386.
(2) De Quatrefages, *Souvenirs d'un naturaliste*, t. II, p. 29.

lisation avait conquis cette île; et nous avons vu en effet qu'elle est depuis assez longtemps et tout entière acquise au christianisme.

Brenchley n'a trouvé qu'un seul mammifère indigène à Anatom. C'est un petit rat de couleur brune. Les porcs y vivaient, il est vrai, en grand nombre à l'époque de la découverte; mais c'est un de ces animaux que l'homme a transporté dans la plupart des îles de l'océan Pacifique. Aujourd'hui il a pour compagnons tous les serviteurs habituels de l'Européen, et notre rat est allé se joindre à son congénère, qu'il aura bientôt exterminé comme à la Nouvelle-Zélande.

Antérieurement à l'arrivée des Européens, les indigènes élevaient beaucoup de volailles. Nos oiseaux de basse-cour se sont mêlés aux races locales et ont également fort bien réussi dans ce climat si différent du nôtre.

Comme dans toute la Mélanésie et au contraire de ce qui existe en Polynésie, les Néo-Hébridais font usage de l'arc pour la chasse et pour la guerre. Dans ce dernier cas, ils empoisonnent leurs flèches. On ne sait pas au juste si le poison employé par eux est d'origine animale ou végétale. Mais il fut dit au commandant anglais qu'à la mort d'un indigène on enfonçait des pointes de flèche dans la graisse des reins et qu'on les y laissait jusqu'au moment où le corps était en pleine décomposition. En supposant que le renseignement soit exact, on doit ajouter quelque autre substance à ce poison septicémique; car tout homme blessé par ces flèches meurt invariablement du tétanos. Ce détail permet d'attacher une certaine importance au renseignement recueilli par Dillon. D'après ce voyageur, les habitants de Vanikoro empoisonnent leurs flèches avec le suc retiré d'un fruit assez semblable au mango. Ce fruit contient probablement de la strychnine, dont tout le monde connaît les propriétés, et dont la présence expliquerait le genre de mort signalé par M. Markham.

Tout ce qui touche à la navigation chez des peuples insulaires présente un intérêt spécial. Il est à regretter que M. Markham pas plus que Brenchley n'entrent, à cet égard, dans des détails plus circonstanciés. Il eût été facile de faire ressortir le contraste que présentent, sous ce rapport, les Polynésiens et les habitants des archipels nègres. La diffé-

rence a, du reste, été signalée depuis longtemps, par Cook et ses successeurs. Elle s'accuse lors même que la même idée est réalisée par les deux populations. Une vignette de M. Markham représente une pirogue de guerre mélanésienne, formée, comme celles de Taïti, par l'accouplement de deux canots que réunit une plate-forme. Mais il ne dit rien des dimensions de cette embarcation, où tout est grossier, où rien ne rappelle ces curieux et élégants doubles navires, qui ont fait l'admiration de tous nos marins et qui portaient jusqu'à deux cents guerriers.

Les insulaires des Nouvelles-Hébrides appartiennent à la race Papoua ou mélanésienne. En général, fait remarquer M. Markham, les habitants des îles du Sud sont plus forts et mieux développés que ceux des îles septentrionales de l'archipel (voy. fig. 135 et 136). Les photographies que nous reproduisons ici, prises d'après des individus de Faté et d'Api, justifient l'appréciation de l'auteur. Ces îles sont tout au sud de l'archipel, et leurs habitants paraissent aussi robustes que les Néo-Guinéens représentés plus haut (voy. fig. 81 et 82). Ceux des îles Santa-Cruz sont petits et sveltes, mais actifs et déliés. A Espiritu-Santo, les hommes sont très intelligents; mais ils n'ont pas d'aussi belles formes que les habitants de Tanna.

Ces différences entre populations vivant à peu de distance l'une de l'autre, dans des conditions à fort peu près identiques, a quelque chose qui doit surprendre, et il est singulier que Markham, pas plus que Brenchley, ne fassent aucune réflexion à ce sujet. Une considération que j'ai déjà indiquée, et sur laquelle il est temps d'insister, explique aisément ces différences.

La race nègre mélanésienne n'a pas seule fourni les éléments ethniques qui ont peuplé la chaîne d'îles s'étendant de la Nouvelle-Guinée jusqu'à Anatom, la dernière des Nouvelles-Hébrides, et à la Nouvelle-Calédonie. Sur bien des points, le sang polynésien est venu se mêler au sang noir dans ce long chapelet d'archipels. C'est là un fait qui ne résulte pas seulement des observations modernes et qui pourrait s'expliquer par l'intervention des Européens. Le mélange des races est attesté par le témoignage des plus anciens navigateurs, par celui des marins qui les premiers abordèrent sur plusieurs de



FIG. 134. — Insulaires de Poli et d'Api, hommes.



Fig. 125. — Insulaires de Poli et d'Api, femmes.

ces îles. J'ai déjà appelé ailleurs l'attention sur ces témoignages beaucoup trop oubliés par une foule d'écrivains dont ils contredisent les théories (1). Je me borne à en rappeler quelques-uns.

Dès 1567, Mendoce et Mindana, en découvrant les îles Salomon, y trouvèrent, à côté des Nègres, des hommes blancs, à cheveux roux et même blonds (2). Je n'attache pas trop d'importance à la couleur des cheveux, car on sait que les insulaires ont souvent l'habitude de les rougir en employant la cendre de certains végétaux mêlée à la poudre de coquilles calcinées; mais celle de la peau ne peut laisser de doute.

En 1606, Quiros constata que l'île Nuestro Senora de la Luz avait des habitants de trois couleurs : les uns blancs, les autres noirs, les autres mulâtres (3). En parlant de la terre de Espiritu-Santo et des terres voisines, il dit : « Toute cette partie » du monde est peuplée d'hommes de diverses couleurs, » blancs, noirs, olivâtres et de couleurs mélangées. Les uns » ont les cheveux noirs longs et épars, d'autres les ont épais » et crépus (4). »

En 1768, Bougainville trouva dans l'île des Lépreux des habitants noirs et d'autres mulâtres (5).

En 1769, Surville, retrouvant les îles Salomon de Mindana, distingua sur sa Terre des Arsacides des hommes basanés et d'autres noirs comme des Cafres (6). Dans l'île Isabelle, parmi les sauvages qui l'attaquèrent, un certain nombre avaient le teint cuivré et les cheveux lisses (7).

En 1774, Cook constatait à Tanna l'existence de trois langues distinctes (8), et c'est en tongan que des naturels du pays venaient lui donner des nouvelles d'un de ses compagnons (9).

(1) De Quatrefages, *Les Polynésiens et leurs migrations*, ch. I. J'ai d'ailleurs insisté avec plus de détail sur cette question dans mes cours au Muséum.
(2) *Bibl. universelle des voyages*, t. I, p. 169.
(3) *Ibid.*, t. I, p. 265.
(4) *Ibid.*, t. I, p. 269.
(5) *Ibid.*, t. IV, p. 271.
(6) *Ibid.*, t. III, p. 434.
(7) De Rienzi, *Océanie* (*Univers pittoresque*), p. 383.
(8) *Bibl. universelle des voyages*, t. VII, p. 411.
(9) *Ibid.*, t. VII, p. 379.

Ces quelques faits suffisent pour démontrer que des tribus polynésiennes s'étaient mêlées aux mélanésiennes avant que leurs rapports avec les Blancs eussent pu leur donner l'idée d'entreprendre de lointains voyages. Cela même laisse aux observations plus modernes qui étendent nos connaissances à cet égard toute la valeur qu'on voudrait peut-être discuter.

Brenchley et le capitaine Markham confirment sur quelques points, complètent sur quelques autres, ce que nous avaient appris leurs devanciers. J'ai dit plus haut comment les photographes du *Curaçoa* avaient reproduit les cheveux lisses de certains habitants de cette île Isabelle où Surville avait constaté cette particularité. Le commandant du *Rosario* nous montre dans la petite île Chéry une population entièrement polynésienne (1). A Lom-lom, une des Santa-Cruz, il rencontra une population intermédiaire, sous le rapport de la couleur, entre les Cherryens et les autres Néo-Hébridais (2). Ce sont évidemment des métis mélano-polynésiens. A Nukapu, dans le même archipel, les indigènes parlent le *maori*, la langue de la Nouvelle-Zélande. Ce fait suffit pour montrer combien est fondée l'opinion de l'évêque Selwin, qui les place parmi les Polynésiens, bien que Markham élève quelques doutes à cet égard (3). A Vanikoro aussi, Dumont d'Urville et ses compagnons furent surpris d'entendre parler polynésien.

Si, aux faits précédents, à ceux que je pourrais signaler dans les mêmes parages et non loin des archipels que nous venons de parcourir, on ajoute ceux que présentent la Nouvelle-Calédonie et les îles Loyalty (4), ceux surtout que M. Moresby a découverts en complétant la reconnaissance des régions orientales de la Nouvelle-Guinée, et dont M. le Dr Hamy a signalé la haute importance (5); enfin si l'on tient compte de la colonie polynésienne rencontrée en Australie, sur la côte orientale de la presqu'île d'York par M. Verreaux (6), et

(1) P. 131 et 135.
(2) P. 141.
(3) P. 153.
(4) Voy. surtout le travail de M. Bourgarel, *Des races de l'Océanie* (*Mém. de la Soc. d'anthrop.*, t. I, p. 291, et t. II, p. 375).
(5) E. Hamy, *Bulletins de la Soc. d'anthrop.*, 1874, p. 9
(6) Cité par M. Hamy dans la note précédente.

dont la présence justifie les renseignements recueillis déjà par Cuningham (1), on sera bien forcé de reconnaître que, dans toute sa portion nord orientale, l'aire mélanésienne a été pénétrée, au moins par places, par l'élément polynésien.

C'est là un fait ethnologique d'une haute importance. Et d'abord il permet de s'expliquer aisément les différences signalées par Markham au point de vue physique entre les diverses populations noires. Indépendamment de toute condition de milieu, il suffit qu'une assez faible quantité de sang polynésien soit venue se mélanger à celui de la race inférieure pour que celle-ci, tout en conservant ses caractères propres les plus apparents, se soit quelque peu relevée. C'est là, en particulier, ce qui a fort bien pu se passer à Tanna et dans les autres îles méridionales, qui, à raison de leur voisinage relatif avec les Fijis et de leur position sur le trajet des vents et des courants dominants, ont dû recueillir bien des individus appartenant à la race déjà métisse de cet archipel. La supériorité que le commandant du *Rosario* attribue à leurs populations se trouve ainsi expliquée (2).

D'autre part, la présence de centres plus ou moins étendus de Polynésiens purs au cœur même de la Mélanésie est en désaccord complet avec la théorie qui veut voir dans les insulaires de la mer du Sud de véritables autochtones, produits par le sol où on les a rencontrés. Alors même que l'on manquerait de tout document historique, il est vraiment impossible d'admettre qu'au milieu des Papouas noirs, parlant des idiomes mélanésiens, il ait poussé sur l'île de Nukapu des individus semblables aux Polynésiens et parlant le maori. Ces faits démontrent combien est fondée la doctrine des migrations polynésiennes, migrations dont Hale (3) a le premier tracé une histoire que je me suis efforcé de compléter (4) et que je résumerai dans une des *Études* suivantes.

Ici je mentionnerai seulement un de ces voyages maritimes qui se rattachent plus spécialement à la question du mélange

(1) *Bibl. universelle des voyages*, t. XLIII, p. 79.
(2) *Op. cit.*, p. 11.
(3) Hale, *United State's exploring Expedition*, t. VI.
(4) De Quatrefages, *Les Polynésiens et leurs migrations*.

des deux races océaniennes. Dans son livre sur la Nouvelle-Calédonie, M. de Rochas nous a appris que les Polynésiens des îles Loyalty sont venus d'Ouvéa (îles Wallis) dans le petit archipel qu'ils habitent aujourd'hui. Ce voyage s'est effectué cinq générations avant celle qu'a observée M. de Rochas, c'est-à-dire vers l'an 1730 (1).

La migration d'Ouvéa aux Loyalty s'est accomplie en coupant obliquement du nord-est au sud-ouest les vents et les courants dominants dans ces mers et pendant un trajet d'environ 1000 kilomètres en ligne droite (voy. la carte de la huitième *Étude*). C'est un exemple de plus à ajouter à tous ceux que nous connaissons déjà comme attestant que les voyages de ces insulaires étaient souvent indépendants de ces mouvements habituels de l'air et de l'océan. Il n'en est pas moins vrai que ces derniers ont dû avoir une influence sur la dissémination des insulaires. Quoy en cite un exemple assez remarquable, c'est celui d'un habitant de Vavao (îles Tonga) qui avait été porté par un coup de vent à Tikopia, distante d'au moins 1100 kilomètres (2). Vraisemblablement la plupart des petites colonies polynésiennes signalées dans la chaîne d'archipels des Salomons à la Nouvelle-Calédonie, celles des côtes orientales de l'Australie, ont pris naissance de cette manière, c'est-à-dire par dissémination s'opérant de l'est à l'ouest.

Mais il me paraît fort invraisemblable qu'on puisse en dire autant du centre plus important, découvert par le capitaine Moresby à l'extémité sud-est de la Nouvelle-Guinée et dans le petit archipel qui lui fait suite. Ce groupe polynésien a devant lui, à l'est, une véritable barrière d'îles exclusivement habitées par les Papouas. On comprendrait difficilement que des pirogues, venant de l'est ou du sud-est, n'eussent pas été arrêtées au passage. Il me paraît bien plus probable que les Polynésiens néo-guinéens sont un *temoin* laissé en route par les

(1) Dr Rochas, *La Nouvelle-Calédonie et ses habitants*, p. 123.

(2) Cité par Rienzi, *Océanie*, t. III, p. 266. Le même rapporte en revanche le fait d'une pirogue de Rotouma, amenée aux Fijis par un accident de mer à une distance presque égale et à peu près exactement du nord au sud. C'est encore un fait qui montre ces migrations involontaires s'accomplissant en tous sens. Il serait d'ailleurs facile de multiplier les citations de ce genre (voy. *Les Polynésiens et leurs migrations*).

émigrants qui, des archipels indiens, vinrent les premiers affronter les flots du Pacifique et peupler ces îles jusque-là désertes (1).

Si des colonies polynésiennes se sont mêlées sur bien des points à la race mélanésienne, celle-ci, à son tour, a envoyé plus d'un représentant en Polynésie. J'ai dit plus haut que l'on trouvait de vrais Papouas à la Nouvelle-Zélande, et nous verrons dans une autre *Étude* qu'ils y avaient précédé les Maoris. M. Pinart a rapporté de l'île de Pâques une tête prise dans un ancien tombeau et qui, par l'exagération de ses caractères, rivalise presque avec la tête décrite par Huxley et figurée plus haut (voy. fig. 86) (2). M. Ballieu a envoyé au Muséum un crâne également papoua recueilli par lui aux îles Hawaï (3).

La race noire était donc arrivée aux trois points extrêmes de la Polynésie avant que les Européens eussent pénétré dans ces mers.

Toutefois c'est surtout en Micronésie que les Papouas océaniens ont étendu leur domaine. Ils ne paraissent pas avoir pénétré jusqu'aux Mariannes; mais on les retrouve sur une foule de points dans les Carolines. Presque tous les voyageurs fournissent à cet égard quelques détails caractéristiques. Dans les groupes secondaires des Palaos, d'Hogoleu, de Séniavine, des îles entières sont peuplées de métis, et les traditions attestent qu'ici la race papoua est apparue en conquérante. A Pouynipet en particulier, c'est elle qui a vaincu et absorbé la population micronésienne qui avait élevé dans l'îlot de Tauacz, la ville de Nanmatal, véritable Venise en miniature, dont les palais constituaient autant de forteresses, aux murs épais construits en prismes de basalte. Les détails donnés par W. Kubary (4), les traditions recueillies par l'amiral Jurien

(1) J'ai exposé ailleurs avec détail les motifs qui m'autorisent à parler ainsi (*Les Polynésiens et leurs migrations*).

(2) Cette tête a pour indice horizontal 66,36, et pour indice vertical, 106,25. Elle est donc très dolichocéphale et franchement hypsisténocéphale (*Crania Ethnica*, p. 292).

(3) *Ibid.*

(4) *Die Ruinen von Nanmatal auf der Insel Ponape* (*Ascension*) *nach J. Kubary* (*Muséum Godefroy*, t. I, f° VI, p. 123). Ce mémoire a été traduit en partie par les soins de M. Hamy, dans la *Nature*, t. IV, p. 215 et 258.

de La Gravière (1), les crânes mesurés par M. Hamy (2) ne peuvent laisser aucun doute sur ce point (3).

On le voit, ce monde océanien, où chaque tribu, en apparence cantonnée dans son île et séparée des autres par des espaces souvent immenses, semblait vouée à un isolement perpétuel, a eu, comme la terre ferme, ses migrations, ses invasions, ses mélanges de peuples. En présence de ces faits de plus en plus nombreux et mieux connus, il faut bien renoncer à ces vieilles idées d'autochtonisme, qui faisaient de l'homme un être inerte, enchaîné au sol que l'on disait l'avoir engendré ; il faut bien reconnaître que partout et toujours il a montré cette activité à la fois intelligente et inquiète, qui lui fait sans cesse chercher de nouveaux horizons et devait le conduire à la conquête du globe.

(1) *Souvenirs d'une station dans les mers de l'Indo-Chine*, par M. Jurien de La Gravière (*Revue des Deux Mondes*, 1873, p. 19).

(2) *Crania Ethnica*, p. 295, fig. 279. Une des deux têtes apportées par MM. Jaurès et Lisutaud est en outre figurée dans l'Atlas, pl. XXIII.

(3) J'ai résumé et discuté cet ensemble de documents dans une *Étude sur quelques monuments et constructions préhistoriques* (*Revue d'Ethnologie*, t. II, p. 114.

VI

LA RACE TASMANIENNE

HISTORIQUE

La terre découverte par le navigateur hollandais Abel Tasman (1), le 24 novembre 1642, a longtemps posé un double problème aux géographes et aux anthropologistes. Bien avant Tasman, les premiers explorateurs de ces mers lointaines avaient visité les côtes de la Nouvelle-Hollande sur plusieurs points, et l'unité de ce continent commençait à se dégager des observations déjà recueillies de la Terre de Nuyts à la Terre d'Arnheim (2). En rencontrant, au sud-est de la première,

(1) *Journal or Description by me Abel Jansz Tasman of a voyage from Batavia or making discoveries of the unknown South Land in the year* 1642, traduction littérale du texte hollandais, dans *A chronological History of the Voyages and Discoveries in the South-Sea or Pacific Ocean* by James Burney, part III, p. 63.

(2) Voici le tableau dressé par Rienzi des reconnaissances successivement faites des côtes d'Australie par divers navigateurs jusqu'à Tasman inclusivement : 1606, expédition du yacht hollandais *le Duyfhen*, côte nord ; — 1616, Dirck-Hatichs, navire *Endracht*, côte ouest ; — 1619, J. de Edels, côte ouest ; — 1622, le navire *le Leuwin*, côte ouest ; — 1623, J. Carsten, côte nord ; — 1627, P. Nuyts, côte sud ; — 1628, De Witt, côte ouest ; — 1636, G. T. Pool, côte nord (T. d. Van Diémen et T. d'Arnheim); — 1642, Tasman, côte sud ; — 1644, Tasman, côtes est, nord, nord-ouest et ouest. A ce tableau, il faudrait ajouter tout au moins Luis Vaes de Torres, qui, en 1606, dans le voyage dont M. Hamy a précisé les détails, grâce à une méthode des plus ingénieuses, reconnut quelques points des côtes nord de l'Australie et en particulier la presqu'île d'York (*Commentaires sur quelques cartes anciennes de la Nouvelle-Guinée pour servir à l'histoire de la découverte de ce pays par les navigateurs espagnols*, 1528-1606), par le docteur E. Hamy ; *Bulletin de la Société de Géographie de Paris*, décembre 1877, et *tiré à part*, p. 32). Je n'ai pas, du reste, à examiner ici la question de la découverte de l'Australie. Je me borne à mentionner que Rienzi regarde les Portugais comme ayant eu probablement connaissance de cette île avant les Hollandais, et qu'il mentionne une carte de 1542 sur laquelle le nord de l'Australie

la côte où s'ouvrait la baie Frédérick-Hendrick (1), Tasman se demanda naturellement si celle-ci se rattachait à celles qu'avaient visitées ses devanciers, mais il ne chercha pas à résoudre cette question. Ses successeurs la laissèrent longtemps indécise. Pendant plus d'un siècle, la terre de Van Diémen (2) ne reçut aucune nouvelle visite.

Enfin, en 1782, le malheureux Marion du Frêne mouilla dans la baie de Frédéric-Henri. Il n'y fit qu'un très court séjour et se rendit directement à la Nouvelle-Zélande où il devait périr (3). Le capitaine Furneaux, qui, accidentellement séparé de Cook, vint toucher à la Tasmanie en 1773, se crut évidemment sur les côtes d'une prolongation de la Nouvelle-Hollande (4). Cook lui-même partageait la même opinion, lorsque, à son troisième voyage, en 1777, il vint à son tour reconnaître la terre découverte par Tasman (5); et d'Entrecasteaux, qui, par deux fois, en 1792 et 1793, visita les côtes du sud-sud-est, exprime formellement la même manière de voir (6). Ce que

figurerait sous le nom de *Grande Java* (*Océanie*, t. III, p. 525, 1838). M. Ruelens semble disposé à admettre cette opinion tout en déclarant qu'à ses yeux la question relative aux premières connaissances de la terre d'Australie reste entière. Il admet, en effet, comme fort probable, que des navires portugais ont touché à l'une ou l'autre de ces côtes lointaines, dans le courant du seizième siècle (*Malacca, l'Inde méridionale et le Cathay*; manuscrit original autographe de Godinho de Eredia, appartenant à la Bibliothèque royale de Bruxelles, reproduit en fac-similé et traduit par M. Léon Janssen, avec une préface de M. Ch. Ruelens).

(1) Point de relâche de Tasman.

(2) Nom donné par Tasman à la terre qu'il avait découverte. La même appellation avait été déjà attribuée par Pool à la portion de côte visitée par lui au nord de la Nouvelle-Hollande, à l'ouest du grand golfe de Carpentarie. Van Diémen était le nom du gouverneur général de Batavia.

(3) *Nouveau voyage à la mer du Sud, commencé sous les ordres de M. Marion, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, capitaine de brulot, et achevé, après la mort de cet officier, sous ceux de M. le chevalier Duclesmeur, garde de la marine. Cette relation a été rédigée d'après les plans et journaux de M. Crozet.* Paris, 1783, p. 27 et suiv. — On sait que Marion fut massacré avec une partie de son équipage par Takouri, chef maori, qui vengeait ainsi un de ses parents, enlevé trois ans auparavant par Surville, pour punir le vol d'un canot.

(4) Jacques Cook, *Voyage dans l'hémisphère austral et autour du monde fait sur les vaisseaux du roi, l'Aventure et la Résolution, en* 1772, 1773, 1774 *et* 1775, traduit de l'anglais, 1778, t. I, ch. VII.

(5) *Troisième voyage de Cook, ou voyage à l'Océan Pacifique, ordonné par le roi d'Angleterre.* Traduit de l'anglais par M. D. (M. Demeunier), 1785, t. I.

(6) *Voyage de d'Entrecasteaux, envoyé à la recherche de La Pérouse*, rédigé par M. de Rossel, ancien capitaine de vaisseau. 1808.

l'on savait déjà de l'étendue de la Nouvelle-Hollande et le défaut d'explorations au nord de la Terre de Van Diémen expliquent aisément cette erreur.

Ce fut un simple particulier qui aborda de front et résolut le problème négligé ou mal compris par tant d'illustres navigateurs. En 1798, Bass, chirurgien du vaisseau *Reliance*, partit de Port-Jackson dans une petite barque non pontée, avec six hommes pour tout équipage, se dirigea au sud-ouest le long des côtes inexplorées de l'Australie, en doubla la pointe la plus méridionale, découvrit la magnifique baie de Port-Western, et put annoncer, à son retour, que la terre méridionale de Van Diémen appartenait à une île distincte de la Nouvelle-Hollande. Les compatriotes du hardi chirurgien mirent immédiatement un sloop, *le Norfolk*, à la disposition de Flinders, déjà connu par d'autres voyages, en le chargeant de vérifier la réalité de cette découverte. Une première et courte campagne leva les derniers doutes ; et, à la fin de la même année, Bass et Flinders, réunis sur leur petit navire, exécutèrent un voyage de circumnavigation autour de la grande île qui porte aujourd'hui avec raison le nom de celui qui l'a découverte (1).

Le problème géographique était définitivement résolu en 1798. Il n'en était pas de même de la question anthropologique. En présence des témoignages contradictoires d'observateurs que l'on pouvait croire également compétents et également bien informés, il était difficile de savoir si la population tasmanienne appartenait à la même race que les Australiens, si elle se rattachait aux Papouas de la Nouvelle-Guinée ou bien si elle formait un rameau spécial de la grande race mélanésienne.

Tasman n'avait vu aucun habitant de sa terre de Van Diémen.

(1) *A voyage to Terra Australis undertaken for the purpose of completing the discovery of that vast country and prosecuted in the years* 1801, 1802 *and* 1803, *in his Majesty's Ship the* Investigator, by Matthew Flinders, 1814. *Introduction*. Péron nous apprend que la chaloupe dans laquelle Bass avait accompli son audacieuse navigation fut conservée à Port-Jackson avec un respect religieux. Quelques fragments du bois de cette embarcation devinrent de véritables reliques. Le gouverneur de Port-Jackson, voulant faire au capitaine Baudin un présent des plus honorables, lui remit un de ces fragments enchâssé dans une large bande d'argent, sur laquelle étaient gravés les principaux épisodes de la découverte du détroit de Bass (*Voyages aux Terres Australes*, t. II, p. 271).

Un de ses officiers avait seulement entendu des voix et découvert des arbres portant des entailles propres à en faciliter l'ascension. Frappé du large intervalle qui les séparait les unes des autres, il avait pensé que ces hommes pouvaient bien être d'une taille gigantesque (1). De nouvelles observations ont montré que c'était là une conjecture erronée.

Marion, à peine débarqué dans la baie de Frédéric-Henri, vit les indigènes s'approcher avec les apparences les plus pacifiques. Puis, probablement à la suite d'un malentendu, il fut attaqué et forcé de se défendre. Crozet, dont les journaux et les cartes ont servi à rédiger le voyage de son malheureux commandant, nous a laissé de ces insulaires une description courte, mais précise et exacte. Il signale en particulier leurs cheveux *semblables à la laine des Cafres*; il assure que leur couleur noire est due en partie à une couche de suie et de crasse qui masque la teinte brun rougeâtre naturelle; il signale les tatouages par incision placés sur la poitrine.....

Le capitaine Furneaux, bien qu'ayant rencontré de nombreuses traces de l'industrie locale, n'avait pu joindre aucun Tasmanien. Cook fut plus heureux à son troisième voyage. Ayant pris terre le 19 janvier 1777, il vit immédiatement accourir une vingtaine d'individus de tout âge. Il n'en dit pourtant pas grand'chose, et se borne presque à déclarer qu'ils diffèrent, à beaucoup d'égards, des sauvages qu'il a vus dans le nord de la Nouvelle-Hollande; il déclare n'avoir pu reconnaître s'ils ont ou non les cheveux laineux. Heureusement Anderson a suppléé au silence de son chef. Sa description des Diéménois s'accorde assez avec celle de Crozet. Il insiste en particulier sur la nature laineuse de leur chevelure; mais il leur attribue un teint d'un *noir sale, moins foncé que celui des Nègres d'Afrique* (2).

D'Entrecasteaux et ses compagnons eurent avec les indigènes de Van Diémen des rapports multipliés, surtout dans leur seconde relâche (3). Ces rapports furent constamment

(1) *Op. cit.*, p. 70.

(2) Cette description est accompagnée d'un dessin, fort inexact d'ailleurs, représentant une femme portant sur l'épaule son enfant enveloppé d'une peau de kangourou (*loc. cit.*, p. 130).

(3) *Voyage de d'Entrecasteaux*, ch. IV et ch. XI, *passim*.

des plus amicaux. Aussi le rédacteur officiel du voyage a-t-il négligé les caractères physiques de ces nouveaux amis, pour exalter évidemment un peu trop leurs qualités morales (1). Labillardière, naturaliste de l'expédition, a rapporté les mêmes faits dans une publication séparée, et donné de plus quelques détails sur les différences de traits et de coloration qui séparent les Diéménois des habitants des autres terres que l'on croyait alors unies à celle de Van Diémen. Cette description est accompagnée de portraits qui sont évidemment très flattés (2).

Des témoignages recueillis jusque-là semblait donc se dégager au moins la probabilité que les Australiens et les habitants de Van Diémen formaient deux populations bien distinctes. Mais Flinders, qui a rédigé succinctement le voyage fait avec Bass, professa l'opinion contraire. Il affirma que les insulaires de Van Diémen ressemblent beaucoup à ceux de la Nouvelle-Galles du Sud. Il motiva son opinion par des détails circonstanciés (3). Ce jugement, porté par un témoin en apparence si bien préparé, devait au moins faire hésiter et rendait nécessaires de nouvelles études.

Ce furent les compagnons de Baudin et surtout le naturaliste Péron qui eurent l'honneur de les faire. Cet excellent observateur eut de nombreuses rencontres avec les Diéménois et sut en profiter. Ses récits sont certainement les documents originaux les plus complets qui aient été publiés sur cette population, à une époque où elle se présentait encore intacte aux regards des Européens. Les détails qu'il donne sur leur genre de vie, leurs mœurs, leurs industries, sur le mélange de bien et de mal moral que l'on rencontrait chez eux comme chez tous les sauvages, — ou mieux chez tous les hommes, — laissent certainement peu à désirer d'essentiel. Toutefois la description des caractères physiques est trop succincte, et les planches qui accompagnent le texte sont loin de combler cette lacune. Nous pouvons affirmer aujourd'hui que ces des-

(1) *Op. cit.*, p. 242. Ce rédacteur, comme nous l'avons dit plus haut, est M. Rossel, qui succéda à d'Entrecasteaux, mort en mer (1793).

(2) Labillardière, *Relation d'un voyage à la recherche de La Pérouse*, an VII, t. I, p. 167 et suiv.; t. II, ch. X et XI, *passim* ; Atlas, pl. VI, VII et VIII.

(3) Flinders, *Op. cit. Introduction*, p. CLXXXVI.

sins ne reproduisent pas très exactement quelques-uns des traits et surtout la physionomie caractéristique de la race. Mais Péron a eu le mérite de reconnaître avec certitude que les Tasmaniens et les Australiens forment deux populations parfaitement distinctes, et de préciser très clairement, quoique en trop peu de mots, les différences essentielles qui les isolent l'une de l'autre (1). Les portraits mêmes, dessinés ou peints par Petit, un des artistes de l'expédition, bien que laissant beaucoup à désirer comme je viens de le dire, n'en font pas moins ressortir nettement le contraste que présente la chevelure des Diéménois et des Australiens. Franchement laineuse chez les premiers, elle n'est guère que bouclée ou même ondulée chez les seconds (2).

La réalité de ce trait différentiel résultant de la comparaison de dessins tracés par le même artiste, sous le contrôle de ses compagnons de voyage, parmi lesquels se trouvait Lesueur, ne pouvait être contestée. Or, à lui seul, ce trait indiquait entre les deux populations une sérieuse différence de race. Aussi la première partie du problème anthropologique nous paraît-elle avoir été complètement résolue dès ce moment, en ce qui touche les populations méridionales de la Tasmanie (3). Plus tard, de nouvelles observations ont montré que les conclusions formulées par Péron s'appliquaient aux habitants de l'île entière. Aucune de leurs tribus ne se rattache au type australien.

Mais, s'ils s'éloignent ethnologiquement de leurs plus proches voisins géographiques, nos insulaires se rattachent-ils à

(1) *Voyage de découvertes aux Terres Australes fait par ordre du gouvernement sur les corvettes* le Géographe *et* le Naturaliste, *et la goëlette* le Casuarina, pendant les années 1800, 1801, 1802, 1803 et 1804, *Historique* rédigé par Péron et continué par M. Louis de Freycinet, seconde édition, revue, corrigée et augmentée par M. Louis de Freycinet. Paris, 1824, ch. XII, VIII et XX, et *Atlas de la partie historique*, pl. VIII à XVI. Les figures des planches X et XII ont été réduites assez exactement dans l'ouvrage de Bonwick *The last of the Tasmanians*, p. 25. Mais je n'ai pu trouver, dans l'atlas de Péron, la jeune femme portant un enfant sur l'épaule, que le même auteur donne, p. 23, comme également empruntée au voyageur français.

(2) *Loc. cit.* Atlas, pl. VIII-XII et pl. XVII-XX.

(3) Les observations de Péron ont été recueillies surtout aux environs du détroit d'Entrecasteaux. M. Giglioli a donné de nombreux extraits de ces études, ainsi que celles de divers autres voyageurs dans la notice qu'il a consacrée aux Tasmaniens (*Archivio per l'antropologia*, t. I, 1871, p. 89.

quelque autre groupe mélanésien, aux Papouas en particulier, ou bien constituent-ils à eux seuls un rameau particulier du grand tronc nègre? Cette nouvelle question, pour être résolue, exige une discussion détaillée des caractères de ces races, et nous la retrouverons plus tard.

C'est en 1802, aux mois de janvier et de février, que Péron étudiait les indigènes de Van Diémen. Le 29 mars 1803, le lieutenant John Bowen, du navire *le Glatton*, était commandé pour fonder une colonie dans cette île (1). Il y abordait au mois d'octobre. Le 3 mai 1804, les Blancs faisaient feu sans provocation aucune sur un parti d'indigènes qui se livrait à la chasse du kangourou (2). Cet attentat était le début d'une guerre d'extermination dont le dénoûment dernier est encore bien récent. En 1877, les journaux nous ont appris la mort d'une femme, Truganina ou Lalla-Rook. C'était la dernière des Tasmaniennes; elle avait vu mourir le dernier homme; depuis quelques années, elle survivait seule à tous ses compatriotes.

Ainsi, en soixante-douze ans au plus, une terre étendue de plus de trois degrés en latitude, de quatre en longitude (3), et mesurant 4400 lieues carrées (4), a été entièrement dépeuplée de ses habitants primitifs. Or ceux-ci formaient à eux seuls une race spéciale, qui a disparu, laissant absolument vide la case qu'elle occupait dans le tableau ethnologique de l'humanité.

C'est là un fait extrêmement rare, peut-être unique. Il n'est pas aussi aisé qu'on l'a cru d'anéantir une population, une race humaine, alors même que tout semble conspirer pour amener ce douloureux résultat. A leur arrivée aux Antilles, les Espagnols semblent avoir été possédés d'une véritable folie de destruction. Le travail des mines venait, en outre, en aide aux massacres que suscitait la moindre apparence de lutte, aux tortures infligées aux malheureux *répartis* (5) pour

(1) *The last of the Tasmanians*, p. 31.
(2) *Ibid.*, p. 33.
(3) *Ibid.*, carte, p. 1.
(4) Rienzi, *Océanie*, t. III, p. 541. Les lieues sont de 25 au degré.
(5) On nommait *répartitions* (*repartiamentos*) les lots de Caraïbes assignés à chaque colon.

les forcer au travail. Toutes ces îles, Cuba elle-même, sont loin d'avoir une superficie égale à celle de la Tasmanie. Et pourtant, sur plusieurs d'entre elles, à Cuba, à Porto-Rico, à la Dominique, à la Trinité, à la Marguerite, etc., on retrouve, à l'état plus ou moins pur, des représentants de la race primitive (1).

Quant aux Canaries, citées encore trop souvent comme présentant un exemple de la substitution complète des Européens à la race locale, nous savons qu'elles sont, au contraire, peuplées en grande partie par les descendants parfois entièrement purs des indigènes que combattirent Jean de Béthencourt et ses compagnons. Des observations récentes, dues à M. le docteur Verneau (2), ont confirmé de tout point ce que les curieuses études de M. Sabin Berthelot nous avaient appris sur cette question il y a près de quarante ans (3).

On ne peut malheureusement pas espérer qu'une erreur, analogue à celles que je viens de rappeler, ait été commise à propos des Tasmaniens. La destruction totale de ceux-ci n'est que trop certaine. Des actes de législature précisent la nature de la *Guerre noire* (4), font connaître les terribles mesures

(1) Élias Regnault, *Histoire des Antilles*, Paris, 1849; P. Saillard, *La Nouvelle-Andalousie* (*Bulletin de la Société de Géographie*, 1872, t. IV, p. 407; René de Semallé, *État actuel des populations indigènes dans les diverses colonies européennes* (*Bulletin de la Société de Géographie*, 1874, t. VIII, p. 270). A la Dominique, les Caraïbes convertis au catholicisme ont été réunis dans une paroisse qui a pris le nom de Notre-Dame des Caraïbes. M. René de Semallé, à qui je dois ce détail emprunté aux *Annales de la propagation de la foi*, ajoute : « Ces Caraïbes ont un chef qui porte le titre de roi et qui change de nom quand il est élu; car la couronne est élective au moins dans certaines familles. Celui qui régnait, il y a quelques années, avait été couronné le jour de la Saint-Canut et avait pris en conséquence le nom de ce souverain danois. »

(2) M. Verneau a passé deux ans aux Canaries en mission scientifique. Les résultats de ses recherches ne sont encore connues que par quelques notes adressées au ministre de l'instruction publique ou publiées dans les *Bulletins de la Société d'anthropologie* et la *Revue d'Ethnographie*. Mais ses collections ont passé sous les yeux de tous ceux qu'elles intéressaient, et il travaille activement à la rédaction de son livre qui sera certainement des plus instructifs.

(3) Deux *Mémoires sur les Guanches*, extraits du premier volume de l'*Histoire naturelle des Canaries*, alors inédit (*Mémoires de la Société Ethnologique*, t. I, 1re partie, 1841, p. 129, et t. II, 1re partie, 1845, p. 77).

(4) *The Black war*. Cette expression semble être consacrée en Angleterre pour désigner toute guerre contre les populations de race noire. Elle a été officiellement employée lors de la lutte des colons du Cap contre les Cafres et dans d'autres occasions.

prises pour en assurer le succès (1), pour en consolider les résultats (2); des colons en ont raconté des épisodes (3); des voyageurs de diverses nations en ont suivi, pour ainsi dire pas à pas, les conséquences extrêmes (4). Par le fait même des procédés adoptés après la victoire pour prévenir tout retour possible des hostilités, ces conséquences se développaient au grand jour. On a vu les Tasmaniens s'éteindre un à un, et la mort du dernier n'a pu surprendre personne.

Il est triste de le constater, parmi les témoins oculaires de la *Guerre noire*, parmi les écrivains qui leur ont emprunté des renseignements en y ajoutant une appréciation personnelle, un petit nombre semble accepter comme un acte de la justice divine cet anéantissement d'une race humaine, ou tout au moins s'efforce d'atténuer ce que le fait a de grave et d'odieux (5). Mais la très grande majorité a manifesté des sentiments tout autres, et les Anglais n'ont pas été les derniers à exprimer hautement leurs regrets et leur indignation (6).

C'est évidemment sous l'influence de ces sentiments que Bonwick a pris la plume. Il a compris tout ce que l'histoire des Tasmaniens avait d'étrange et de douloureux. Enfant de la race triomphante, il semble s'être fait un devoir de réunir les renseignements les plus dignes de foi sur la race perdue, dans le but de la faire revivre, au moins pour les hommes de science. Il n'a épargné pour cela ni temps ni peine. Inspecteur des écoles de la province de Victoria, il a pu consulter à loisir les archives gouvernementales, les collections publiques et privées; mais surtout il a couru monts et vallées, afin d'interroger le convict à demi vagabond aussi bien que

(1) Bonwick, *The last of the Tasmanians*. Voyez surtout les chapitres II et V.

(2) *Ibid.*, ch. VIII, IX, X et XI.

(3) George Lloyd, *Thirty three years in Tasmania and Victoria*, 1862; Mistress Charles Meredith, *My home in Tasmania during a residence of nine years*.

(4) P.-E. de Strzélecky, *Physical description of New South Wales and Van Diemen's land*, 1849, p. 362; Darwin, *Journal of researches into the natural history and geology*, London, 1852, p. 446; Lloyd, *op. cit.*, p. 240; Bonwick, *The last of the Tasmanians*, p. 272, et ch. XIV.

(5) Mss. Ch. Meredith, *op. cit.*, *passim;* Lloyd, *op. cit.*, p. 240; marquis de Blosseville, *Histoire de la colonisation pénale et des établissements de l'Angleterre en Australie*, Guillaumin, Paris, t. II, p. 89.

(6) Darwin, *op. cit.*, p. 546; Bonwick, *op. cit.*, *passim*.

le pacifique colon, pour éveiller leurs souvenirs et retrouver des détails oubliés ou ignorés sur les premiers temps de la colonie. Enfin, à plusieurs reprises, il a visité les derniers et rares survivants de la population tasmanienne, et contrôlé auprès d'eux les renseignements recueillis ailleurs. C'est ainsi qu'il a réuni les matériaux de deux ouvrages. L'un a pour but de faire connaître la race tasmanienne. L'autre raconte l'extermination de cette race (1). Je réunis ici ce que ces deux ouvrages renferment de plus précis et de plus important en les complétant par d'autres documents qui ont manqué à l'auteur anglais. Cette *Étude* sera ainsi une monographie succincte, mais j'espère assez complète de la race tasmanienne.

I

Éléments d'étude, dessins, moulages et pièces anatomiques. — Caractères ostéologiques. — Crânes tasmanien, négrito et australien. — Caractères extérieurs. — Chevelure. — Teint. — Traits du visage. — Taille. — Caractères physiologiques et pathologiques. — Force musculaire. — Fécondité. — Croisement avec les Blancs. — Maladies principales. — Pratiques médicales et chirurgicales.

Si nous n'avions pour juger des caractères physiques des Tasmaniens que ce que Bonwick nous dit de ses observations personnelles, nous ne saurions guère quelle idée nous faire des caractères physiques de cette race. Heureusement d'autres observateurs ont mieux compris l'importance des données de cet ordre, et ont recueilli des documents qui permettent de compléter et de contrôler les dires de notre auteur.

J'ai déjà parlé des dessins rapportés par les anciens voyageurs. Plus tard, Dumont d'Urville fit représenter en pied, dans l'atlas de son premier voyage, un homme et une femme (2). Strzélecki, de son côté, publia les portraits en

(1) *Daily life and origine of the Tasmanians*, by James Bonwick, F. R. G. S; F. A and E. S. London, 1870. Sampson Low. — *The last of the Tasmanians, or the Black-War of Van Diemen's Land*. London, S. Low, 1870.

(2) Voyage de la corvette l'*Astrolabe* pendant les années 1826, 1827, 1828 et 1829, sous le commandement de J. Dumont d'Urville; Atlas, pl. CLIII. Cette planche a été réduite dans l'atlas de Rienzi (*Océanie*, t. III, pl. CLXX).

buste de deux jeunes filles, Jenny et Jemmy (1). Un artiste d'Hobart-Town, M. Duterreau, fit des deux chefs, Wooreddy ou Worraddey et Manalagana ou Ménalaguerna, deux portraits, l'un en buste, l'autre en pied (2) (voy. fig. 151). Le même a reproduit une des entrevues de Robinson avec les sauvages (3). Deux autres artistes de la colonie, MM. Glover et T. Napier, ajoutèrent trois dessins aux précédents (4), et le dernier peignit à côté l'un de l'autre un homme et une femme assis (5). Enfin un sculpteur anglais, nommé Laid, modela d'après nature le chef de l'île Bruni, ce même Wooreddy ou Woraddey, dont nous avons parlé plus haut (voy. fig. 147), et sa femme Truganina ou Lalla-Rook, qui devait survivre à son mari et à tous ses compatriotes, et ces deux bustes sont au Muséum (voy. fig. 150).

Les dernières représentations de la race qui nous occupe ont certainement un cachet particulier, qui semble attester à lui seul leur supériorité sur les précédentes. Pourtant on pouvait se demander jusqu'à quel point le crayon ou le ciseau d'un Européen avaient pu se prêter à la reproduction d'un type évidemment tout spécial. Le docteur Nixon, évêque de Tasmanie, MM. Wooley et Dumoutier, ont fourni de précieux moyens de contrôle. Les deux premiers ont photographié un certain nombre d'individus des deux sexes, et en particulier William Lanné, le dernier des hommes (voy. fig. 151), Truganina, la dernière des femmes (voy. fig. 158), dont nous avons la photographie de face, de trois quarts et de profil. Maryan, métisse d'une mère tasmanienne et d'un père anglais (voy. fig. 153). Ces photographies, au nombre de dix, ont été reproduites par Bonwick, malheureusement d'une manière assez grossière (6). M. Giglioli a été plus heureux pour quatre d'entre elles (7).

(1) E. de Strzélecki, *Physical description of New South Wales and Van Diemen's Land, accompanied by a geological map, sections and diagrames and figures of the organic remains*. London, 1845 ; frontispice et p. 333.

(2) Bonwick, *The last of the Tasmanians*, p. 217 et 218.

(3) *Ibid.*, p. 210.

(4) *Daily life and origine of the Tasmanians*, p. 40, 59, 124.

(5) *Op. cit.*, frontispice.

(6) Bonwick, *The last of the Tasmanians*, p. 279, 280, 281, 393 et 399, et *Daily life*, p. 106 et 209.

(7) Henrico Hillyer Giglioli, *I Tasmaniani ; Cenni storici ed etnologici di un popolo*

De son côté, Dumoutier, emmené par d'Urville dans le voyage au pôle sud, moula sur le vif et coloria d'après nature les bustes de cinq individus; un sixième, resté blanc, a été peint d'après les précédents. Une tête, conservée dans l'alcool par Eydoux, a été de même moulée et coloriée à Paris (1). Ces plâtres précieux figurent dans la galerie anthropologique du Muséum. Quatre d'entre eux ont été figurés dans l'atlas du *Voyage au pôle sud* (2). Parmi ces bustes, nous devons signaler celui de Ménalaguerna et celui de Truganina, dont nous possédons ainsi cinq représentations. Nous avons figuré le profil de ces deux derniers bustes, M. Hamy et moi, dans nos *Crania Ethnica* (3), et je les reproduis plus loin (voy. fig. 148 et 149).

Grâce à ces moulages, à ces photographies, il est certainement possible de tracer un portrait ressemblant des Tasmaniens. Mais la science actuelle est plus exigeante. Dans des questions controversées comme celle dont il s'agit ici, elle veut que l'on tienne compte non seulement des caractères extérieurs, mais aussi et surtout des caractères anatomiques, en particulier de ceux que fournissent les crânes. En effet, si la comparaison de ces boîtes osseuses n'a pas toute la valeur que Retzius avait cru pouvoir lui attribuer (4), si elle ne fournit pas la caractéristique des types humains fondamentaux, elle donne au moins le meilleur moyen de distinguer et

estinto (Archivio per l'Anthropologia, t. I, 1871, p. 85). Ayant assez souvent puisé aux mêmes sources, nous nous sommes parfois rencontrés dans nos appréciations avec M. Giglioli, quoique son travail soit bien moins étendu que le mien et que tous deux soient conçus dans un sens assez différent. Je n'ai pas besoin de faire remarquer que, là où nous nous rencontrons, l'antériorité appartient à mon honorable confrère.

(1) Dumoutier, *Le Tasmanien de Eydoux; description d'une tête de Tasmanien, conservée dans l'alcool*, note communiquée par M. Hamy (*Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris*, 2e série, t. IX, p. 808). Cette tête est celle d'un prisonnier mort à l'hôpital de Hobart-Town et recueillie par M. Eydoux. Après avoir été moulée, elle a été dépouillée de ses parties molles, et le crâne en a été décrit par M. Gervais (*Zoologie et paléontologie générales*, 2e série, p. 1, et pl. I à III, 1867).

(2) *Voyage au pôle sud et dans l'Océanie sur les corvettes* l'Astrolabe *et la* Zélée, pendant les années 1837, 1838, 1839 et 1840, sous le commandement de M. J. Dumont d'Urville, capitaine de vaisseau, publié par ordonnance de Sa Majesté, sous la direction supérieure de M. Jacquinot, capitaine de vaisseau; Anthropologie, pl. XXII, XXIII et XXIV (XXV par erreur).

(3) De Quatrefages et Hamy, *Crania Ethnica*, p. 227, fig. 237 et 238.

(4) Retzius, *Om formen of Nordbornes Cranier*, Stockholm, 1843 (traduit en français par M. Courty dans les *Annales des sciences naturelles*, 3e série, t. VI, 1846).

de délimiter les groupes secondaires appartenant à l'un de ces types. Or le nombre des têtes osseuses rapportées de ces régions lointaines par des voyageurs de toute nation est aujourd'hui suffisant pour que l'on puisse pousser jusqu'aux détails cette comparaison importante. Les diverses collections renferment au moins cinquante-quatre crânes bien authentiques et six squelettes de Tasmaniens (1). Les autres races mélanésiennes y sont encore mieux représentées. Une bonne partie de ces matériaux a déjà été utilisée par divers auteurs. Nous avons résumé, M. Hamy et moi, dans l'ouvrage que nous avons publié en commun, ce qui a été fait jusqu'ici dans cette voie, et mon collaborateur a ajouté ses études personnelles à celles de nos prédécesseurs (2).

Peut-être trouvera-t-on exagérés les détails précédents relatifs à des dessins, à des moulages, à des têtes osseuses. Mais, que l'on veuille bien se le rappeler, c'est là tout ce qui reste d'une race humaine naguère florissante, comptant des milliers de représentants. On me pardonnera certainement d'avoir cherché à dresser l'inventaire le plus complet possible de ce qui a pu échapper à cette étrange destruction.

A l'aide de ces diverses données reconstituons le portrait des malheureux Tasmaniens.

Caractères ostéologiques. — Bonwick ne pouvait aborder les questions que soulève et résout la crâniologie. Il le reconnaît lui-même, tout en se livrant à de trop longues spéculations où dominent des idées empruntées à la phrénologie.

(1) M. Hamy a donné, dans nos *Crania Ethnica*, tous les détails qu'il a pu réunir relativement à l'origine et à la distribution de ces précieux restes. Comme il était facile de le prévoir, le plus grand nombre appartient à des collections anglaises. La France ne possède que neuf têtes osseuses rapportées par MM. Eydoux, Dumoutier et Jules Verreaux. Elle garde pourtant un rang honorable à ce point de vue, puisque Berlin, Vienne et Breslau, les seules villes du continent qui possèdent quelque chose des Tasmaniens, n'ont chacune qu'un seul crâne. Hobart-Town possède à elle seule deux squelettes et seize crânes; mais sept de ces derniers sont plus ou moins douteux (*Crania Ethnica*, par MM. A. de Quatrefages et H. Ernest Hamy, 1877, p. 218 et suiv. — Je profite de l'occasion pour rappeler ce que j'ai dit à l'Académie des sciences, savoir que ce travail sur la crâniologie des Tasmaniens appartient uniquement à M. Hamy.)

(2) Voy. en particulier, pour les Tasmaniens, nos *Crania Ethnica*, *loc. cit.*, *Explication des planches*, p. 7, et Atlas, pl. XVIII-XIX.

Mais il cite plusieurs ouvrages, entre autres un mémoire de M. le docteur Topinard (1) dont je crois devoir reproduire le passage suivant :

« Si, dit mon excellent collègue, il existe un certain nombre de raisons qui portent à considérer les Tasmaniens comme les restes d'une race autochtone, originairement pure et très distincte de celles qui l'avoisinent, il en est d'autres qui plaident en faveur de son origine multiple. Dans cette dernière hypothèse, ils seraient le produit fixé d'un croisement entre la race noire autochtone et l'un des groupes envahisseurs de la grande famille polynésienne (2). »

Je laisse de côté les graves questions que soulèvent ces quelques lignes, par exemple, l'autochtonisme des Tasmaniens, et je me borne à relever l'hypothèse, considérée par l'auteur comme possible, d'une origine multiple de ces insulaires. Nous l'avons regardée, avec M. Hamy, comme devant être définitivement écartée.

La cause de ce désaccord tient peut-être uniquement à la différence des matériaux mis en œuvre par M. Topinard et par nous. Les conclusions de notre collègue reposent uniquement sur l'examen de sept têtes osseuses, les seules que possédât alors le Muséum. M. Hamy et moi, nous avons pu étudier deux crânes de plus. Nous avons, en outre, tenu soigneusement compte de tous les renseignements fournis par les recherches faites à l'étranger, entre autres des données crâniométriques recueillies par M. Barnard Davis (3). Le savant Anglais, dans sa dernière publication, déclare que les Tasmaniens ne sont ni Australiens, ni Papouas, ni Polynésiens (4) ; nous n'avons pu qu'adhérer entièrement à cette conclusion, en ajoutant qu'ils ne sont pas non plus Négritos (5). Pour nous, la population dont il s'agit forme à elle seule une race qui, tout en

(1) Topinard, *Étude sur les Tasmaniens*, présentée aux séances de la Société des 18 novembre et 2 décembre 1869 (*Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, t. III, p. 306, 1872).

(2) Topinard, *loc. cit.*, p. 326.

(3) Barnard Davis, *Thesaurus craniorum*, London, p. 267 à 272.

(4) Barnard Davis, *On the Osteology and Peculiarities of the Tasmanians*, p. 18.

(5) Charles Pickering avait cru pouvoir faire ce rapprochement (*The Races of Man and their geographical distribution*, London, 1871, p. 179).

serattachant au type mélanésien, constituait une section ethnologique tout à fait à part (1).

L'indice céphalique, c'est-à-dire le rapport de la largeur à la longueur de la tête, suffirait presque pour justifier cette conclusion. Dans une *Étude* précédente, j'ai rappelé que les populations mélanésiennes, rapportées à une seule race par

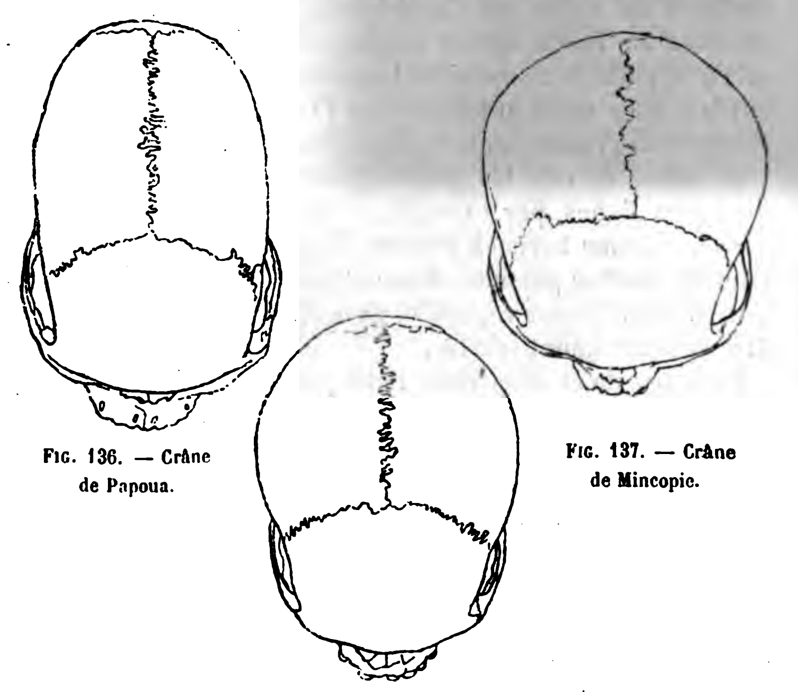


Fig. 136. — Crâne de Papoua.

Fig. 137. — Crâne de Mincopie.

Fig. 138. — Crâne de Tasmanien.

divers auteurs et par Earl lui-même, présentent en réalité, jusque dans la grande île que Rienzi voulait appeler Papouasie (2), deux extrêmes, l'un grand et dolichocéphale, l'autre petit et brachycéphale (3). L'indice du crâne tasmanien tient presque le milieu entre les deux comme on peut en juger par un simple coup d'œil (4) (voy. fig. 136, 137 et 138).

(1) *Crania Ethnica*, p. 235.

(2) Rienzi, *Océanie*, t. III.

(3) Voyez l'*Étude* précédente.

(4) Cet indice varie de 84 à 80 chez les Mincopies, et de 82,65 à 78,37 chez les Négritos des Philippines. Elle va de 78,88 à 76 chez les Tasmaniens, et de 69,39 à 78,23 chez les Papouas de la Nouvelle-Guinée.

En outre, chez les Tasmaniens les parois latérales du crâne sont toujours à peu près verticales (voy. fig. 140) (1) ou ne se renflent que légèrement (voy. fig. 144). Enfin la région moyenne de la voûte crânienne présente une sorte de carène parfois très prononcée (voy. fig. 140 et 145). Par tous ces caractères le crâne tasmanien se distingue également de celui des Négritos et de celui des Papouas.



FIG. 139. — Crâne de Tasmanien (B. Davis).

Aucun de ces traits spéciaux ne saurait être considéré comme indiquant une infériorité ethnologique quelconque par les anatomistes les plus portés à attribuer une signification de cette nature à de simples particularités morphologiques. M. Topinard le reconnait formellement : « Quant au degré très inférieur, dit-il, que les Tasmaniens occuperaient dans l'échelle humaine et en particulier dans la série océanienne, j'avoue qu'aucun des caractères tirés du crâne osseux ne confirme à mes yeux un jugement aussi sévère. Leur crâne, au contraire, m'a paru beau et régulier de forme ; il a son extrémité frontale bien développée, etc. (2). » Ajoutons que ce crâne, avec sa capacité moyenne de 1331 centimètres cubes, selon M. Topinard (3), de 1348, d'après les cubages de

(1) Bonwick, *op. cit.*, p. 135 ; crâne vu de face ; de Quatrefages et Hamy, *Crania Ethnica*, p. 221, fig. 228 et 229 ; Topinard, *op. cit.*, pl. II, fig. 3.
(2) Topinard, *op. cit.*, p. 326.
(3) *Op. cit.*, p. 327.

B. Davis (1), accuse un développement supérieur non se ment à celui du crâne des Australiens, mais encore à c des Nègres nubiens, bien plus avancés pourtant dans la v de la civilisation.

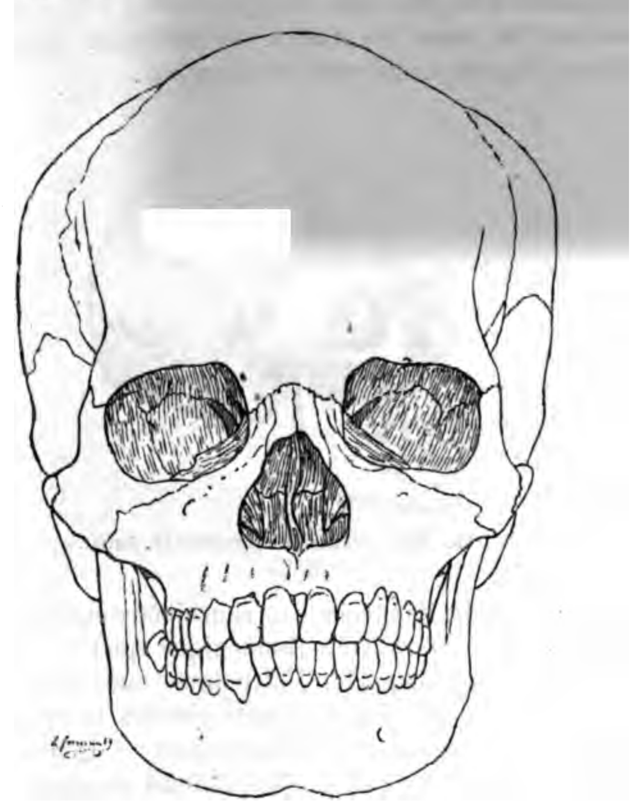


FIG. 140. — Crâne de Tasmanien de Hobart-Town (vu de face).

La face osseuse possède des caractères tout aussi tranc que le crâne (voy. fig. 139 à 144). Les formes générales sont brutales, comme heurtées, et présentent quelques tr exceptionnels, dont le plus frappant est la disposition de du nez. On dirait que la portion médiane de ces os a violemment enfoncée au-dessous du front, dont la saillie trouve ainsi exagérée (voy. fig. 139, 141, 143). L'ouvert

(1) De Quatrefages et Hamy, *Crania Ethnica*, p. 233.

des fosses nasales forme un triangle presque équilatéral, et l'indice nasal est assez élevé pour que les Tasmaniens dussent occuper le premier rang sur le tableau de M. Broca, si les races y étaient disposées en série décroissante (voy. fig. 140) (1). Ces caractères et quelques autres, dans le détail

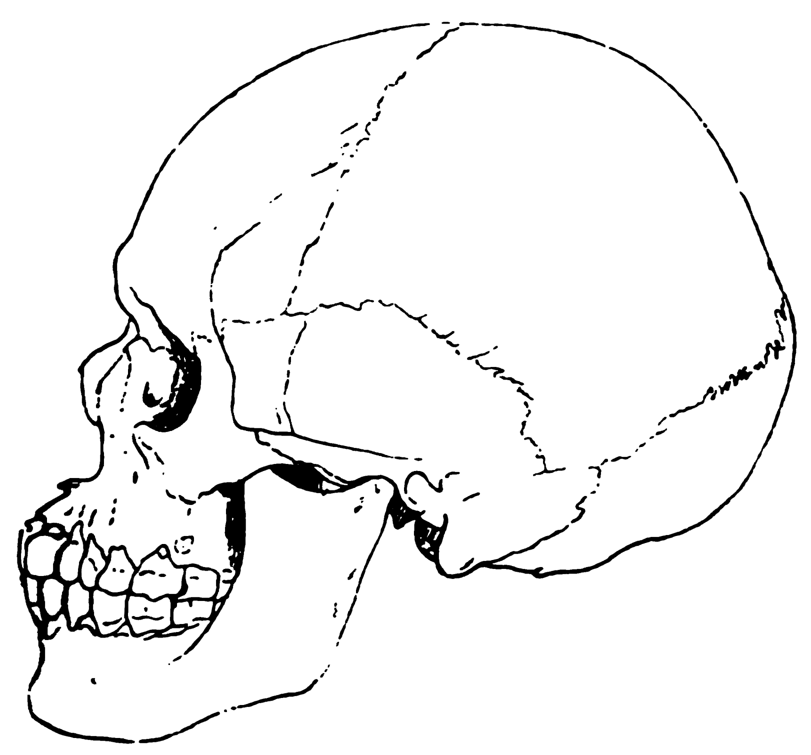


Fig. 141. — Crâne de Tasmanien de Hobart-Town (vu de profil).

desquels je ne saurais entrer, séparent encore très nettement les Tasmaniens des autres Mélanésiens.

(1) Paul Broca, *Recherches sur l'indice nasal* (*Revue d'Anthropologie*, t. I, 1872, p. 25). M. Broca a appelé *indice nasal* le rapport de la largeur maximum des fosses nasales à la hauteur mesurée de l'épine au point d'articulation des os propres du nez avec le frontal. Cet indice est, en moyenne, de 58,38 chez les Boschimans et les Hottentots ; de 56,92 chez les Tasmaniens, selon M. Broca. Mais M. Hamy, disposant de matériaux plus nombreux, a trouvé le chiffre de 62,71 (*Crania Ethnica*, p. 222). Ce même indice tombe à 54,99 chez les Cafres, et plus bas encore chez les Nègres guinéens.

Il n'en est pas entièrement de même de la disposition des dents, surtout à la mâchoire supérieure. Celle-ci se projette médiocrement en avant. En d'autres termes, le prognathisme maxillaire supérieur est peu prononcé. De plus, les dents

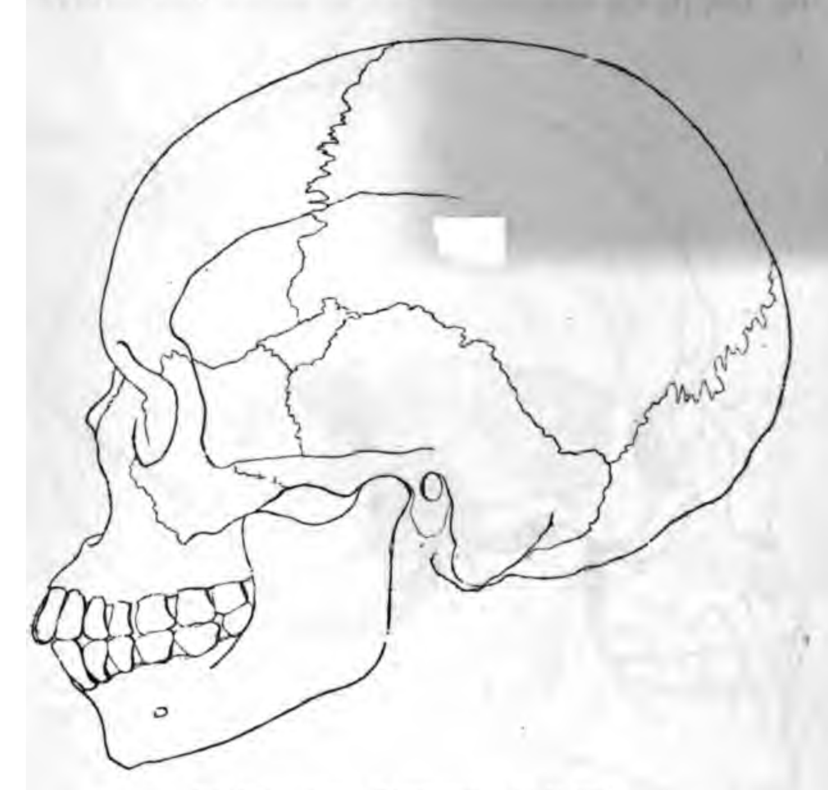


Fig. 142. — Crâne d'Australienne, vu de profil.

semblent se recourber de manière à se rapprocher de la verticale (voy. fig. 141). Ces deux traits éloignent le Tasmanien du Papoua aussi bien que de l'Australien, en le rapprochant du Négrito. Mais la mâchoire inférieure de celui-ci est souvent aussi avancée que la supérieure. Par suite, le menton n'est nullement fuyant, et les dents d'en bas sont presque verticales (voy. fig. 110) (1). Chez le Tasmanien, au contraire, la

(1) A. de Quatrefages, *Étude sur les Mincopies et la race Négrito en général* (*Revue d'Anthropologie*, t. I, 1872, p. 68, fig. 4); R. Owen, *On the psychical and physical caracters of the Mincopies*, fig. 4; *Report of the British Association for* 1861. Le trait

mâchoire inférieure reste un peu en arrière, et les dents qu'elle porte s'inclinent en avant, comme pour aller rejoindre les supérieures (voy. fig. 141 et 143), mais bien moins que chez l'Australien (voy. fig. 142). Ainsi, là même où les deux races se rapprochent, on constate un trait différentiel bien accusé. Ajoutons que, chez le Tasmanien, les dents sont remarquablement développées, surtout les premières incisives

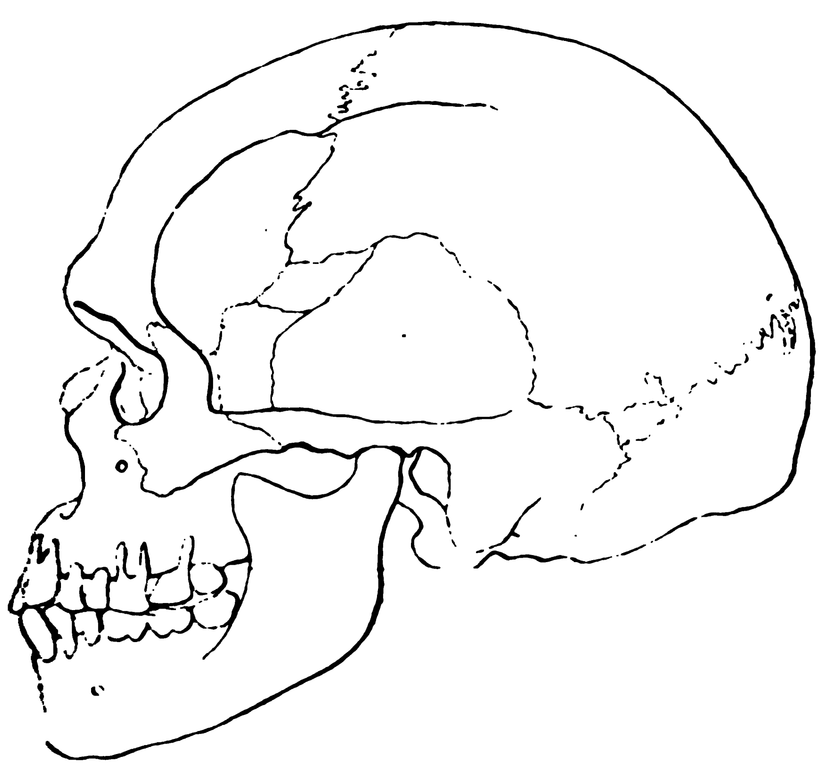


Fig. 143. — Crâne de Tasmanien de Launceston, vu de profil.

supérieures. Sur la tête rapportée par Eydoux, M. Hamy a trouvé que ces dents avaient 13 millimètres de long à partir du collet, et 11 millimètres de large vers l'extrémité (1).

que j'indique ici est très marqué chez les Mincopies. Mais chez les Aetas, et surtout chez les Négritos-Papous, le menton redevient fuyant par suite du retrait en arrière du maxillaire inférieur.

(1) *Crania Ethnica*.

Un fait important à signaler est la remarquable uniformité que présentent toutes les têtes de Tasmaniens. Les collections de France et d'Angleterre réunissent des spécimens provenant d'à peu près toutes les parties de l'île, ayant, par conséquent, appartenu à des tribus très diverses. Pourtant les différences qui les distinguent ne dépassent jamais la limite des varia-



FIG. 144. — Crâne de Tasmanien de Launceston, vu de face.

tions individuelles. On peut en juger par les figures ci-jointes. Le crâne que représente l'une d'elles vient de Hobart-Town (voy. fig. 140 et 141) dans le sud de l'île; l'autre de Launceston (voy. fig. 143, 144 et 145), c'est-à-dire du nord. Ces têtes osseuses prises dans les tribus que séparait tout le diamètre de l'île ne diffèrent en réalité que par le léger renflement latéral du crâne et l'ouverture un peu plus haute des fosses nasales de celle de Launceston. De là nous sommes en droit de con-

lure non seulement que la Tasmanie possédait sa race humaine propre, mais, de plus, que cette race avait conservé une remarquable pureté. On dirait qu'à partir de l'époque où elle s'est constituée, aucun élément étranger n'est venu altérer ce type remarquable. S'il en a été ainsi, les Diéménois auraient présenté une exception des plus rares, si ce n'est unique. Même dans le monde maritime auquel ils appartiennent, nous avons constaté déjà et nous montrerons encore que les races mélanésienne et polynésienne se sont réciproquement pénétrées sur plusieurs points, parfois à des distances fort grandes de leurs centres respectifs. Il est vraiment curieux de voir les Tasmaniens, si voisins de l'Australie, conserver la pureté de leur sang.

Barnard Davis a représenté un squelette de Tasmanien à côté de celui d'un Australien. On constate aisément des différences sensibles. Les os longs sont partout plus épais, plus robustes dans le premier que dans le second ; la poitrine est aussi plus large, surtout vers la base ; le bassin est plus ample et plus élevé. Tout annonce la supériorité physique du Tasmanien, et Davis insiste avec raison sur ce point (1); mais je ne saurais ici entrer dans les détails minutieux et par trop techniques que demanderait cette comparaison.

Caractères extérieurs. — En somme, par ses caractères ostéologiques, le Tasmanien s'éloignait des autres races mélanésiennes. Il s'en rapprochait essentiellement, au contraire, et se rattachait au tronc commun par deux caractères extérieurs dont l'importance est universellement acceptée : la couleur et surtout la chevelure.

Cette dernière, avons-nous déjà vu, est de la nature de celles que l'on appelle *laineuses*, et qui caractérisent les races nègres. La couleur en était d'un noir foncé, comme chez les autres représentants de ces races. En outre, comme chez les Papouas, les Négritos, les Boschismans et certains Nègres africains, les cheveux, au lieu de paraître implantés sur le cuir chevelu d'une manière plus ou moins uniforme, apparaissaient comme groupés par îlots séparés par des espaces nus.

(1) Barnard Davis, *On the Osteology a d peculiarities of the Tasmanians*, p. 7.

Ils présentaient comme des touffes isolées formant autant de petites tresses tordues en spirale que les hommes portaient dans toute leur longueur, excepté sur le front, et dont ils prenaient le plus grand soin (voy. fig. 147 et 149). Ces espèces de tire-bouchons tombaient parfois jusque sur les épaules. Les

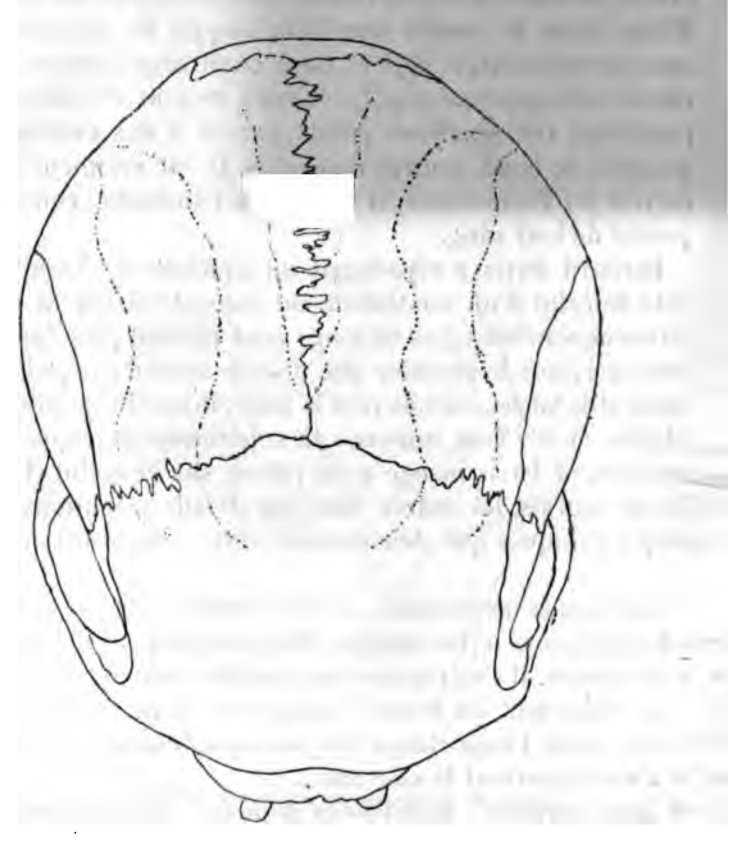


FIG. 145. — Crâne de Tasmanien de Launceston, vu d'en haut.

cheveux atteignaient donc ici une longueur exceptionnelle chez les races nègres.

Les femmes coupaient cette chevelure de très près. Je ne vois pourtant mentionnée nulle part ni reproduite dans aucun dessin la chevelure *en grains de poivre* qui est le résultat de cette pratique chez les Papouas. Cette particularité s'ex-

plique probablement par une légère différence dans la forme des cheveux (voy. fig. 148).

Depuis les recherches de Browne, on sait que ceux-ci, au lieu d'être constamment cylindriques, comme on est tenté de le croire, sont plus ou moins aplatis dans certaines races

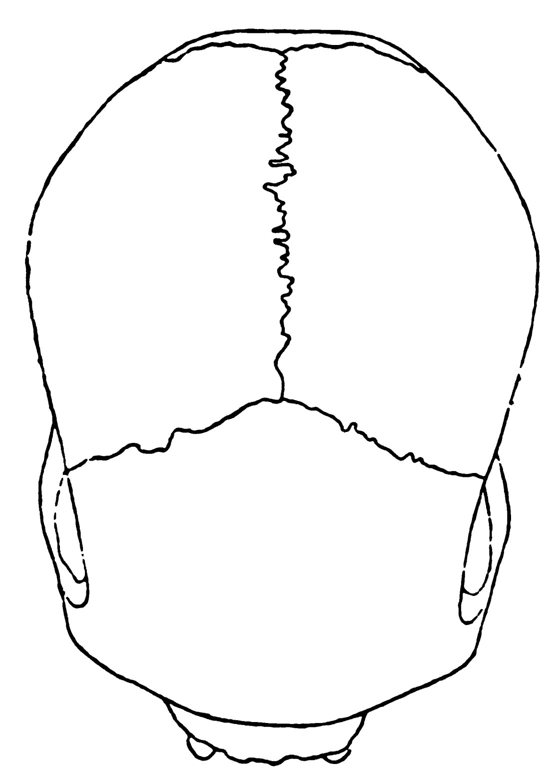


Fig. 146. — Crâne d'Australienne, vu d'en haut.

humaines (1). Des recherches de Pruner-Bey (2), qui a développé l'idée très imparfaitement formulée par l'auteur américain, il résulte que la torsion en spirale est d'autant plus

(1) Peter A. Browne, *Trichologia Mammalium or Treatise of the Organisation, Properties and Uses of hair and wool; together with an essay upon the raising and breeding of Sheep*, Philadelphia, 1873, p. 51

(2) Pruner-Bey, *De la chevelure comme caractéristique des races humaines, d'après des recherches microscopiques* (*Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, t. II p. 16 et 17, pl. I).

forte, que l'aplatissement est plus prononcé. Or, chez les Papouas, les diamètres du cheveu, mesurés sur une coupe transversale, sont, en moyenne, à peu près dans le rapport de 1 à 3, tandis que, chez les Tasmaniens, ce rapport n'est



FIG. 147. — Wooreddy, d'après le buste modelé par Laid.

pas même de 1 à 2. Aussi, chez les Tasmaniennes, les touffes de cheveux, maintenues à quelques centimètres de longueur, se mêlaient plus ou moins, et donnaient à la tête l'aspect que présente d'ordinaire celle d'un Nègre africain (voy. fig. 148 (1).

(1) Indépendamment des figures jointes à cet ouvrage et à ceux de Bonwick, on peut consulter avec utilité les dessins de Strzélecki (*loc. cit.*, Frontispice et p. 333) et celui de Petit (*Voyage aux Terres Australes*, pl. XII).

Bonwick, qui s'étaye ici de l'autorité du docteur Milligan, un des protecteurs dont j'aurai à parler plus tard, assure que la chevelure de nos insulaires était implantée fort bas sur le front (1). Ce renseignement est en contradiction avec ceux que fournissent plusieurs de nos portraits dessinés, photographiés ou moulés. Presque tous nous montrent les femmes comme ayant un front haut et découvert (2) (voy. fig. 148).



Fig. 148. — Truganina ou Lalla-Rook, d'après le buste moulé par Dumoutier.

La coiffure habituelle des hommes ne permettait guère de juger de ce trait, car ils disposaient leurs mèches de manière à couvrir le front entier, et les coupaient juste à la hauteur des sourcils. Mais, à la suite des dispositions nécessaires pour rendre possible le moulage de la tête, nous voyons,

(1) Bonwick, *Daily life*, etc., p. 108.

(2) Voyez surtout les portraits de Jenny et de Jemmy dans Strzelecki, les photographies de Truganina dans les deux ouvrages de Bonwick, celles de Bessy, de Patty et de Wapperty, dans *The last of the Tasmanians*

dans les bustes de Dumoutier, reparaître la hauteur du fro[n] chez Ménalaguerna (voy. fig. 149), que Duterreau avait repr[é]senté avec un front entièrement voilé (1). Nous retrouvons [le] même trait chez plusieurs individus représentés par Bonwi[ck] lui-même. William Lanné, qui fut le dernier homme viva[nt]

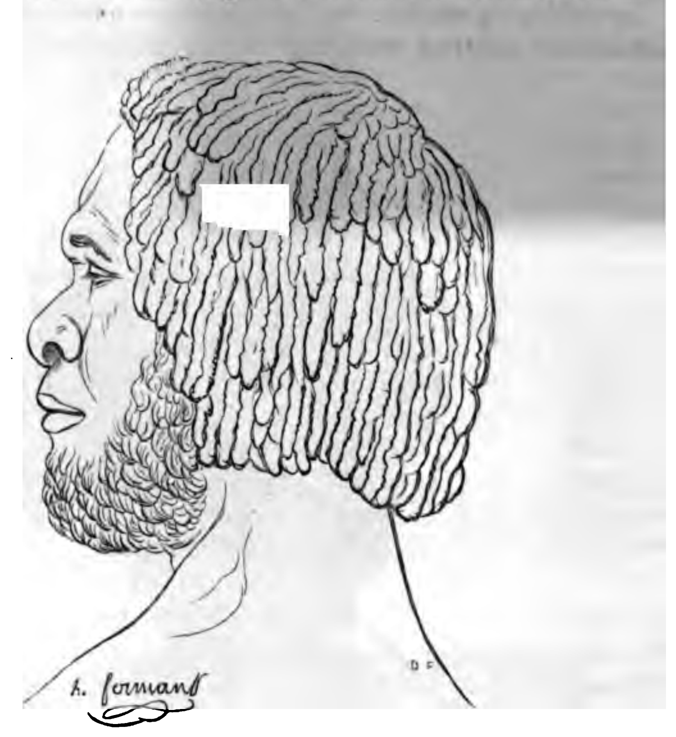


Fig. 149. — Ménalaguerna, d'après le buste moulé par Dumoutier.

de sa race, avait un front étroit, mais de hauteur moyenne (voy. fig. 151).

Sur les côtés de la tête, les cheveux s'implantaient fort bas et descendaient parfois au-devant de l'oreille jusqu'au-dessous du niveau des yeux, même chez les femmes (voy. fig. 148) (2). Chez les hommes, la chevelure se continuait, pour ainsi dire,

(1) Bonwick, *The last*, etc., p. 218. L'auteur anglais appelle ce chef tasmanien Ménalagana. Bien que le nom soit quelque peu altéré par l'un des deux auteurs et peut-être par les deux, c'est le même individu.

(2) Voyez encore le profil de Truganina dans les deux ouvrages de Bonwick.

en une barbe bien fournie (voy. fig. 151), tandis que les moustaches restaient peu développées et ne poussaient que vers le bord inférieur des lèvres (1). A en juger surtout par un des dessins de Petit, barbe et moustaches poussaient par petites touffes, comme la chevelure (2).

Chez les femmes, il existait aussi parfois de véritables favoris contournant toute la figure et se rejoignant au menton. Les photographies de Truganina, celle surtout qui représente le modèle vu de trois quarts (3), justifient, sur ce point, tout ce que Bonwick dit dans le texte. Elles permettent de regarder comme exempts d'exagération le léger collier de barbe et les moustaches que Strzélecki attribue à une des jeunes filles dont il a donné les portraits (4).

Ces faits indiquent déjà un développement considérable du système pileux chez les Tasmaniens des deux sexes. En effet, leur corps entier était plus ou moins couvert d'une sorte de duvet. Chez les hommes, les cuisses et la poitrine présentaient une épaisse couche de poils doux et frisés (5).

La peau qui portait ces villosités était, nous dit Bonwick, remarquablement sèche et âpre. Chez les femmes mêmes, elle présentait, pour ainsi dire, l'aspect d'une râpe, et chez les vieillards, elle était vraiment désagréable à toucher. Le genre de vie des Tasmaniens, l'absence de tout vêtement, expliquent, au moins en partie, ces particularités assez peu d'accord avec celles que présente d'ordinaire la peau des races noires. En nous donnant les détails sur sa première entrevue avec les insulaires, Péron représente la jeune Ouré-Ouré traversant hardiment un épais fourré sans paraître s'apercevoir que les broussailles lui déchiraient les cuisses et le ventre (6). La délicatesse des téguments ne pouvait que souffrir de pareilles épreuves renouvelées chaque jour.

Quoique moins répugnante que l'odeur caractéristique des Nègres africains, celle qu'exhalaient nos insulaires était

(1) Toutefois un des dessins de Petit représente la moustache poussant au contraire très haut (*Voyage aux Terres Australes*, pl. XI).

(2) Portrait de Paraběri, pl. XI.

(3) Bonwick, *Daily life*, etc., p. 209.

(4) Jemmy, p. 333.

(5) Bonwick, *loc. cit.*, etc., p. 109.

(6) *Voyage aux Terres Australes*, t. II, p. 39.

encore assez désagréable, au dire de Bonwick. Il cite toutefois le témoignage d'un M. Clark, que ses fonctions de catéchiste avaient maintenu assez longtemps en contact avec les Tasmaniens transportés à l'île Flinders, et qui déclare n'avoir rien observé de pareil (1). Peut-être le changement de vie et des habitudes de propreté absolument étrangères à la vie sauvage avaient-elles affaibli ou effacé ce caractère, qui semble n'avoir jamais été très prononcé.

La couleur des Tasmaniens était d'un noir à peine éclairci par une teinte au sujet de laquelle les témoignages varient. Le docteur Milligan, un des protecteurs de ces indigènes, en parle comme étant d'un noir [illegible] (2); c'est du marron que se rapprochent les deux individus peints par Napier et reproduits par Bonwick; les planches de Péron, coloriées d'après les aquarelles de Petit, donnent à Ouriaga et à Parabéri une teinte noire légèrement violacée (3). Telle est aussi à peu près la couleur dont un artiste de Hobard-Town a couvert les bustes de Wooreddy et de Truganina, dont j'ai parlé plus haut. Enfin Dumoutier a donné à ses moulages une teinte légèrement olivâtre. Ces différences n'ont pas d'ailleurs d'importance réelle. Elles ne dépassent guère celles qui peuvent exister entre individus, ou qui résultent des impressions diverses des artistes. Ce qu'il importe de noter, c'est que tous les témoignages s'accordent pour attester que ce teint était très foncé. *Nearly black*, dit le docteur Milligan, et les bustes peints confirment cette appréciation. Par ce caractère, les Tasmaniens se rapprochaient des Négritos et s'écartaient des Papouas.

Mais nos insulaires se séparaient nettement de toutes les autres races mélanésiennes par les traits de la figure. Les parties molles, surajoutées au squelette facial décrit plus haut, accentuent encore les différences.

Les yeux, bien fendus, horizontaux, mais profondément enfoncés sous la voûte du crâne, étaient couverts par d'épais sourcils et protégés par de longs cils que Dumoutier a dû parfois fortement empâter pour pouvoir mouler ses modèles.

(1) Bonwick, *op. cit.*, p. 123.
(2) *Op. cit.*, p. 101.
(3) *Voyage aux Terres Australes*, Atlas, pl. IX et XI.

L'iris en était noir, le blanc quelque peu jaunâtre. Ces yeux, très brillants, réfléchissaient vivement les mouvements de l'âme, la mélancolie aussi bien que la passion. Bonwick nous dit que le regard des enfants intéressait toujours les étrangers, et il raconte qu'il fut vivement impressionné par les éclairs jaillissant des *admirables yeux* de Truganina au souvenir de ses jours de jeunesse.

Les autres traits de la figure étaient loin de mériter de semblables éloges. Vu de profil, le nez, profondément ensellé dans sa partie moyenne, arrivait parfois presque au niveau des joues, et se terminait par un lobe médian presque sphérique (1). Lors même qu'il se relevait quelque peu, il restait toujours épaté, arrondi à son extrémité en même temps que les narines s'étendaient largement en travers chez les hommes comme chez les femmes. On voit que la plupart de ces particularités auraient pu être devinées à la seule inspection du squelette.

L'intervalle du nez à la bouche était grand. La lèvre supérieure, d'ordinaire sensiblement épaissie dans la partie moyenne de cette région, présentait souvent un profil convexe (voy. fig. 149 et 151), et ne montrait jamais la moindre tendance à se renverser de bas en haut, comme chez le Nègre d'Afrique. La lèvre inférieure était également un peu forte et charnue. Toutefois la bouche ne présentait pas, aux commissures, l'empâtement que l'on remarque d'ordinaire chez l'Africain, et que M. Hamy a montré tenir à la fusion de muscles séparés chez l'Européen. Cela même fait comprendre que ces sauvages pussent présenter la mobilité de physionomie qui a frappé les voyageurs, et sur laquelle Péron insiste tout particulièrement (2).

D'après ce que nous avons dit en étudiant le squelette, on doit comprendre que les Tasmaniens avaient le menton peu prononcé. Ce trait se trouve plus ou moins accentué sur tous les portraits, et s'exagère parfois d'une façon étrange. Le profil photographié de Wapperty permet à peine de soupçonner l'existence de cette saillie (3).

(1) Voyez le portrait de Patty (Bonwick, *The last of the Tasmanians*, p. 106).
(2) *Op. cit.*, t. II, p. 124.
(3) Bonwick, *Daily life*, etc., p. 106

Que l'on ajoute aux traits précédents des pommettes hautes et massives élargissant le haut de la face, des oreilles grandes à contours très simples, fortement détachées du crâne, et l'on devra reconnaître que cet ensemble n'avait en somme rien d'attrayant. Bonwick vante, il est vrai, les charmes de Truganina, à qui une beauté relative valut le nom poétique de



FIG. 150. — Truganina, d'après le buste modelé par Laid. (Photographie.)

Lalla-Rook (1); mais il n'a pu, pour ainsi dire, en juger que par tradition, car l'héroïne de la guerre noire était déjà âgée quand notre auteur put causer avec elle. Or les deux bustes,

(1) Bonwick nous apprend qu'il a vu Truganina trente-deux ans après l'époque où elle joua un rôle remarquable dans la sujétion de ses compatriotes (*The last of the Tasmanians*, p. 217). Elle avait donc alors bien près de cinquante ans.

l'un moulé, l'autre modelé, que nous en possédons, attestent que, même à l'âge de vingt à vingt-cinq ans, elle avait tous les traits caractéristiques de sa race et justifiait l'appréciation générale de Péron (voy. fig. 150). Le visage imberbe du jeune Bourra-kooroo, moulé sur nature, conduit à la même conclusion (1). Toutefois le type tasmanien est moins désagréable chez l'homme que chez la femme. Ménalaguerna, Wooreddy,



FIG. 151. — William Lanné.

en costume de sauvages, ne présentaient rien de vraiment déplaisant, à en juger par le buste et les portraits (voy. fig. 147 et 149 (2) que nous possédons; William Lanné en matelot rappelle assez bien quelques-unes des figures énergiques, mais dures, que l'on rencontre dans nos ports de mer (voy. fig. 151).

Bonwick ne donne sur la taille des Tasmaniens que des

(1) *Op. cit.*, p. 77.

renseignements vagues et empruntés. D'après le docteur Story, elle varierait de 5 pieds 2 pouces à 5 pieds 5 pouces (1m,570-1m,645). Les mesures prises par Robinson sur vingt-trois hommes, et que Barnard Davis a pu consulter, ont donné à ce dernier 5 pieds 1 pouce comme minimum, 5 pieds 7 1/2 pouces comme maximum (1m,547-1m,713). Sur vingt-neuf femmes, ces nombres deviennent 4 pieds 3 pouces et 5 pieds 4 1/2 pouces (1m,295-1m,630). La moyenne de ces quatre nombres, 1m,546, place les Tasmaniens de 0m,085 au-dessous de la moyenne générale, prise sur 163 tailles humaines (1). Mais, sur divers points de l'île, on a signalé des hommes de six pieds et plus (1m,824) (2), et l'on peut admettre que les Tasmaniens pris en masse ne sauraient être rangés parmi les petites races.

En ce qui touche les proportions du corps, les témoignages sont unanimes. Le tronc tout entier était remarquablement robuste; les épaules étaient larges et musculeuses, la poitrine large, le bas des reins bien développé. Mais toutes les extrémités étaient grêles et faibles, particulièrement les jambes, et le ventre était proportionnellement trop gros (3).

Caractères physiologiques et pathologiques. — Les Tasmaniens ont été étudiés trop peu et trop tard pour que les phénomènes physiologiques spéciaux qu'ils pouvaient présenter aient tous été observés. En somme, ils paraissent avoir présenté, à ce point de vue, bien des traits signalés ailleurs.

Les expériences de Péron sur la force musculaire de cette population présentent un intérêt spécial. A diverses reprises, notre compatriote avait pu constater, soit par lui-même, soit par ses compagnons, que les Tasmaniens étaient inférieurs aux Français sous ce rapport (4). Une victoire remportée à la lutte faillit même coûter cher à l'un des jeunes officiers du

(1) A. de Quatrefages, *L'espèce humaine*, p. 43. La mensuration de trois squelettes d'hommes a donné à Barnard Davis 64 pouces 6, 62 pouces 4, et 63 pouces 5, dont la moyenne est 63 pouces 5 ou 1m,612. Un squelette de femme mesurait 55 pouces 5 ou 1m,408.

(2) Barnard Davis, p. 7; Bonwick, *passim*. Toutes les mesures précédentes sont exprimées en pieds et pouces anglais.

(3) Péron, *op. cit.*, p. 403 et 124; Atlas, pl. XV. *Voyage de l'Astrolabe*, pl. CLIII. *Océanie*, t. III, pl. CLXXX.

(4) *Op. cit.*, p. 49 et 136.

Géographe (1), le vaincu ayant témoigné sa rancune en lui perçant l'épaule d'un coup de zagaie lancée à l'improviste (2). Péron, qui possédait un dynamomètre, parvint à faire quelques expériences avec cet instrument, et a pu ainsi donner des chiffres précis et comparatifs. Il en résulte que, la force musculaire des Français étant prise pour unité, celle des Tasmaniens est représentée par 0m,73 quand il s'agit des bras. Péron ne put malheureusement obtenir que ses sauvages visiteurs essayassent la force de leurs reins (3). Mais, à en juger par les Australiens, le rapport aurait été encore plus faible.

Comme tous les peuples chasseurs, les Tasmaniens devaient parfois souffrir de l'absence de nourriture. Les femmes, en particulier, avaient presque habituellement à supporter les plus rudes fatigues, et devaient se contenter des restes du repas qu'elles avaient recueilli et préparé. Parfois même passaient-elles des journées entières sans nourriture (4). Elles devaient, par conséquent, plus encore que leurs seigneurs et maîtres, se gorger de nourriture quand l'occasion se présentait.

(1) Nom d'une des corvettes de l'expédition.

(2) Péron, *op. cit.*, p. 50.

(3) Péron a appliqué le dynamomètre à d'autres populations, et il peut être intéressant de reproduire ici les deux tableaux qui résument ses recherches :

Force des bras exprimée en kilogrammes.

Tasmaniens	50,6
Australiens	51,8
Timoriens	58,7
Français	69,2
Anglais	71,4

Force des reins exprimée en myriagrammes.

Tasmaniens	»
Australiens	10,2
Timoriens	11,6
Français	15,2
Anglais	16,3

Ces chiffres justifient ce que dit Péron de la vie sauvage. Bien souvent, par ses conditions mêmes d'existence, elle tend à affaiblir les organismes. Toutefois il ne faudrait pas trop généraliser cette conclusion. On sait en particulier combien les Polynésiens l'emportaient sur les Blancs. Dans les expériences de Péron, les Européens, familiarisés avec l'emploi des instruments et dirigeant leurs efforts avec intelligence, ont dû se servir du dynamomètre bien mieux que des sauvages.

(4) Bonwick, p. 56.

Cette nutrition irrégulière et insuffisante était sans doute une des causes de la rapide dégradation physique des Tasmaniennes.

Jusqu'à l'âge de quinze ou seize ans, elles avaient les contours arrondis, les seins légèrement coniques (1), fermes et bien placés, quoique le mamelon en fût de dimensions un peu exagérées. Truganina paraît avoir été remarquable à ces divers points de vue (2); elle semble avoir eu quelques rivales. Mais ces traits gracieux s'effaçaient vite. Dès la première couche, les mamelles s'allongeaient outre mesure, les formes s'altéraient; et, en somme, une réunion de femmes tasmaniennes, à en juger par le tableau qu'en trace Péron, présentait, même à des yeux de marins, un spectacle plus étrange qu'attrayant (3).

Les Tasmaniennes étaient pubères à l'âge de quatorze à seize ans (4); par conséquent, à peu près au même âge que la moyenne des Européennes. Mais elles cessaient de pouvoir être mères au plus tard vers trente-cinq ans, et le plus souvent à trente ans (5). Mariées, elles se montraient habituellement peu fécondes, au dire de Bonwick. Mais lui-même nous apporte la preuve qu'il existait d'éclatantes exceptions à ce qu'il présente comme une règle générale. Le docteur Milligan écrivait en 1851 : « Il y a en ce moment à l'établissement de » la Baie-aux-Huîtres une Tasmanienne qui, dans sa jeunesse, » eut un premier enfant de son mari; puis plusieurs métis, » dont deux femmes adultes vivantes; puis deux ou trois » enfants noirs, dont un beau garçon maintenant âgé de » neuf ans (6). »

Les familles n'étaient jamais nombreuses, affirme encore notre auteur. Ici encore on peut lui opposer, au moins à titre d'exception, celle que Péron et ses compagnons rencontrèrent dès les premiers jours de leur arrivée en Tasmanie. La jeune femme, qu'ils supposèrent âgée de vingt-six à vingt-huit ans,

(1) Strzélecki, Frontispice.
(2) Bonwick, *The last of the Tasmanians*, p. 217.
(3) *Op. cit.*, p. 77.
(4) Bonwick, *Daily life*, p. 58.
(5) *Ibid.*, p. 89.
(6) *The last of the Tasmanians*, p. 387.

était mère de quatre enfants; sa belle-mère portait sur elle les traces de nombreuses couches (1).

Bonwick attribue le petit nombre des enfants à diverses causes, telles que la difficulté de les élever, les maladies épidémiques, la durée exagérée de l'allaitement prolongé jusqu'à l'âge de trois ou même de quatre ans (2). Il insiste aussi sur la pratique trop fréquente des avortements provoqués par des violences exercées dans ce but. Il reconnaît du reste lui-même que ces observations ont été recueillies surtout dans les dernières années de l'existence de la race (3).

Ajoutons que, lorsqu'une femme mettait au monde deux jumeaux, l'un d'eux devait périr de la main de la mère, et que la femme morte en couches était souvent ensevelie avec son enfant vivant (4). Ces deux coutumes barbares ont été également signalées en Australie. Dans l'île comme sur le continent, les hasards de la vie nomade des chasseurs, la difficulté et souvent l'impossibilité de nourrir ces petits êtres, ont étouffé la voix de la nature et conduit à des crimes qui jurent avec la tendre affection des mères tasmaniennes pour leurs enfants, affection constatée par tous les voyageurs.

Le croisement des Tasmaniens avec des Européens a donné lieu à des assertions semblables à celles qui se sont tant de fois produites à propos de divers métissages humains et tout aussi peu fondées. Nott (5) cite un passage emprunté à MM. Hombron et Jacquinot, qui, après avoir insisté sur l'extrême rareté des métis australiens, ajoutent : « A Hobart-Town et sur toute la Tasmanie, il n'y a pas davantage de métis (6) » L'auteur américain invoque ce passage à titre d'exemple de groupes humains à peu près inféconds entre eux.

Laissons de côté les conditions générales et la nature des rapports qui se sont établis en Tasmanie entre les deux races. La triste histoire que nous tracerons plus tard fera facile-

(1) *Voyage aux Terres Australes*, t. II, p. 28 et 33.
(2) Bonwick, *Daily life*, etc., p. 85.
(3) P. 76.
(4) *Ibid.*
(5) *Types of Mankind*, p. 208.
(6) *Voyage au pole sud*, *Zoologie*, p. 101.

ment comprendre que les unions n'ont pu être fréquentes entre elles, et que la rareté des métis n'a rien de surprenant. Mais lorsque ces unions ont eu lieu, ont-elles été infécondes? Je viens de citer plus haut un fait indiquant le contraire; Bonwick nous fournit d'autres preuves. Quand Robinson parcourut les îles du détroit de Bass pour y recueillir et en emmener les Tasmaniennes qui vivaient maritalement avec les pêcheurs de phoques, il y trouva de nombreux métis. Une de ces femmes avait treize enfants, fils de l'un de ces pêcheurs. Maryan, cette métisse remarquable dont Bonwick fait ailleurs l'histoire, était le cinquième enfant d'un père blanc et d'une mère noire (1) (voy. fig. 153). On voit que la prétendue infécondité des unions entre Blancs et Tasmaniennes est largement démentie par les faits.

L'histoire pathologique des Tasmaniens est à peu près celle de toutes les contrées du monde maritime dont ils faisaient partie. Elle est profondément attristante et peu honorable pour les Européens. A l'arrivée de la première colonie, disait à Bonwick un vieux convict, la population était vigoureuse et bien portante. Des documents publics confirment cette appréciation générale, surtout en ce qui concerne les tribus de l'intérieur. La *Gazette de Hobart-Town* fait remarquer qu'ils n'ont aucune éruption cutanée, confirmant ainsi le silence de Péron et les observations positives de Labillardière (2). Toutefois les Tasmaniens n'avaient pas entièrement échappé à ce genre d'affections si communes chez d'autres populations mélanésiennes. D'anciens documents portent que *la reine* d'une de leurs tribus est morte de la lèpre, et d'autres faits de même nature ont été constatés officiellement.

Les maladies les plus fréquentes semblent avoir été de nature rhumatismale, ce que le genre de vie explique aisément. En 1823, le révérend Horton a insisté aussi sur la fréquence des affections scorbutiques. Mais lui-même reconnaît qu'elles pouvaient bien être la conséquence de l'extrême détresse à laquelle étaient déjà réduits les indigènes. Toujours est-il que les anciens voyageurs n'ont rien signalé de pareil.

(1) Bonwick, *Daily life*, etc., p. 316.
(2) *Ibid.*, p. 87.

A ces diverses maladies les Tasmaniens opposaient tantôt certaines pratiques superstitieuses, exécutées par des médecins ou sorciers, tantôt de véritables procédés thérapeutiques parmi lesquels il en était d'une efficacité réelle. De ce nombre étaient le massage, la saignée ou mieux des scarifications souvent profondes, l'emploi de certains purgatifs, etc. Signalons encore un procédé qui rappelle un de ceux qu'emploient les jockeys anglais pour se faire maigrir rapidement. Il consistait à se gorger d'eau froide, puis à s'étendre devant un grand feu et à provoquer ainsi une sueur abondante (1). Les docteurs tasmaniens faisaient aussi de la chirurgie, savaient réduire une fracture et la maintenir par une sorte de bandage approprié, rapprocher les lèvres d'une plaie à l'aide de feuilles enduites de gomme et en obtenir la réunion par première intention, etc. (2).

Aux maladies courantes, qui ne touchaient que peu à la santé générale, se joignaient parfois en Tasmanie, comme dans les autres îles océaniennes, des épidémies qu'accompagnait une effrayante mortalité. L'un de ces fléaux, dont la nature n'est pas encore bien connue, frappa nos insulaires peu de temps avant l'arrivée des Européens, et fut l'avant-coureur des maux bien plus redoutables qui allaient les atteindre.

Au premier rang de ces fléaux, il faut placer l'introduction des liqueurs fortes et celle de la syphilis. Cette dernière était inconnue en Tasmanie. Mais elle s'y manifesta et se propagea rapidement dès que les baleiniers commencèrent à fréquenter les parages de l'île de Bruni. Pour se procurer les moyens de s'enivrer, quelques maris prostituèrent leurs femmes, et celles-ci répandirent chez les indigènes le poison qu'elles tenaient de leurs amants soi-disant civilisés.

(1) Bonwick, *Daily life*, etc., p. 89.
(2) *Ibid.*, p. 90.

II

Caractères intellectuels. — Langage. — État social. — Tribus. — Droit de propriété. — Chefs. — Mariage. — Punition de l'adultère. — Rôle important des vieilles femmes. — Industries. — Armes. — Nourriture. — Manière d'allumer le feu. — Dessins. — Chants. — Danse.

Langage. — Étranger aux études linguistiques, je ne saurais apprécier en détail le chapitre consacré par Bonwick aux langues tasmaniennes. Je serai donc ici très bref, et me bornerai à reproduire quelques-uns des traits caractéristiques indiqués par l'auteur. Au reste, on reconnaît aisément que lui-même a peu de chose à dire sur ce sujet; et cette partie du livre semble avoir été écrite bien plus pour faire connaître les habitants de l'Australie que ceux de la Tasmanie.

Constatons d'abord que tous les témoignages attestent la multiplicité des langues parlées par ces insulaires. Au dire de M. Clark, catéchiste aux îles Flinders, en 1834, on ne comptait pas moins de huit à dix langues ou dialectes pour environ deux cents individus pris dans les diverses parties de l'île. Là même se trouvait une source de mésintelligence et de discorde entre ces prisonniers forcés de vivre en commun. Mais bientôt, sous l'empire de la nécessité, ils s'instruisirent l'un l'autre, et il se forma une sorte de *langue franque* (1), où prirent place un assez grand nombre de mots anglais. Toutefois ces différences linguistiques paraissent n'avoir guère porté que sur le vocabulaire. Le docteur Nixon, évêque de Tasmanie, avait recueilli huit enfants parlant huit langues, fort différentes par les mots, mais nullement par la construction des phrases (2).

Des affinités grammaticales rattachaient de très près les langues tasmaniennes aux langues australiennes. Il paraît y avoir accord unanime sur ce point, et notre confrère, M. Maury, a professé la même manière de voir (3). M. Jukes, cité par Bonwick, l'accepte également; mais, en outre, il admet l'existence d'affinités plus grandes encore entre les

(1) Bonwick, *Daily life and origin of the Tasmanians*, p. 153.
(2) *Ibid.*, p. 154.
(3) Maury, *La Terre et l'Homme*, p. 505.

langages de la Tasmanie et ceux de la Nouvelle-Calédonie, opinion qui concorde avec celle de Logan.

Divers voyageurs anglais ou français avaient publié des listes de mots plus ou moins nombreuses. Mais on sait combien il faut se méfier de ces vocabulaires recueillis à la hâte par des personnes dont l'oreille est absolument étrangère aux sons d'un nouveau langage. Les langues tasmaniennes paraissent avoir présenté des difficultés spéciales à ce point de vue. Ceux-là mêmes qui ont vécu le plus longtemps avec les indigènes leur ont reproché de rendre comme à plaisir l'étude de leur langue plus difficile, par le peu de soin qu'ils apportaient à la prononciation des mots, par le laisser-aller de leur articulation (1). Le docteur Milligan n'était guère moins décontenancé par l'habitude qu'avaient ses interlocuteurs de remplacer à chaque instant les mots par des gestes. Ajoutons qu'en arrivant aux îles Flinders, il n'avait aucune idée des idiomes tasmaniens, qu'il n'y trouva qu'une quarantaine d'individus appartenant à des tribus différentes, et dont l'intelligence et le corps avaient également souffert. Il est évident que, dans ces conditions, les études linguistiques n'étaient rien moins qu'aisées pour l'honorable *protecteur*.

Le docteur Milligan a formé un vocabulaire de près de deux mille mots. Un autre de quatre cents mots a été publié par un Danois, Jorgen Jorgenson, qui, après une vie fort agitée, dont Bonwick donne ailleurs une esquisse (2), était arrivé en Tasmanie comme convict, et joua un certain rôle dans la guerre noire. Quoique bien moins riche que celui de Milligan, le vocabulaire de Jorgenson a l'avantage d'avoir été obtenu d'indigènes vivant en liberté et par un homme qui avait avec eux des rapports habituels (3). Bonwick paraît n'accorder que peu de confiance aux quelques autres listes de mots publiées par divers auteurs, y compris celles de Péron et de Labillardière.

Il peut être intéressant de reproduire une petite poésie recueillie par Jorgenson. Sans être linguiste, on peut juger, ce

(1) Bonwick, *Daily life*, etc., p. 154
(2) Bonwick, *The last of the Tasmanians*, p. 206.
(3) Bonwick, *Daily life*, etc., p. 161.

me semble, d'après cet échantillon, que la phonologie des langues tasmaniennes ne devait avoir rien de rude ni de guttural.

Kolah tunname neanyme,
Pewyllah pugganara;
Roonah Leppaka malamatta,
Leenalle.
Renape tawna newurra pewurra,
Nomeka pawana poolapa Lelapah,
Nongane mayeah melarootera,
Koabah remawurrah (1).

Malheureusement, Bonwick ne donne pas la traduction de ces stances. Mais nous pouvons juger, par un exemple emprunté au dialecte de Bruni, que les Tasmaniens possédaient le langage imagé et poétique que l'on a trouvé chez presque tous les sauvages. *Nubere* signifie *œil; pa* est le *Ciel;* et le *Soleil* était appelé *pa-nubere*, l'œil du Ciel.

Bonwick nous dit que les langues tasmaniennes n'avaient pas de mots exprimant les idées abstraites. Le docteur Milligan lui écrit à ce sujet : « Les Tasmaniens avaient des noms spéciaux pour chaque variété (*espèce*) d'arbre à gomme; ils n'avaient pas l'équivalent du mot *arbre*. Ils ne pouvaient exprimer les idées générales de *dur* ou de *mou*, de *chaud* ou de *froid*. Ils traduisaient l'adjectif *dur* en disant *comme une pierre*, l'adjectif *rond* en ajoutant *comme une balle* ou *comme la lune*, et en complétant la pensée par un geste. » Ces règles générales devaient toutefois souffrir quelques exceptions, car Milligan lui-même rapporte que, pour désigner un *homme grand*, ils employaient l'expression de *longues jambes* (2), et Bonwick a trouvé le mot *femme* représenté par des expressions spéciales chez les tribus de l'est, du sud et du nord-ouest (3).

Terminons en disant que le système de numération des Tasmaniens était une sorte de système quinaire fondé sur la combinaison des nombres deux et trois. Par ce dernier caractère, comme par les précédents, les Tasmaniens se rattachaient de très près aux Australiens (4), dont les éloi-

(1) Bonwick, *Daily life*, etc., p. 163.
(2) *Ibid.*, p. 160.
(3) *Lowanna* (E.), *Neeanta* ou *Lowanna* (S.), *Nowaleah* (N.-O.), p. 64.
(4) Alf. Maury, *La Terre et l'Homme*, p. 507.

gnaient, comme nous l'avons vu, presque tous les caractères physiques.

État social. — Quelque heureusement qu'un voyageur puisse être servi par les circonstances, et quelque habile observateur qu'il soit, il ne peut apprécier, dans quelques courtes entrevues avec des sauvages, dont il ne connaît pas la langue, leur véritable état social. En pareil cas, pour peu qu'il veuille aller au delà des faits et tirer des conclusions du peu qu'il a vu, il risque fort de se tromper; et, à peu près toujours, il estime au-dessous de leur valeur réelle les populations avec lesquelles il se trouve passagèrement en contact. On sait qu'il en a été ainsi pour les Australiens, qui, un moment, ont été mis presque au niveau ou même au-dessous des singes (1). Toutefois, sur le continent, une observation prolongée et des rapports multipliés ont permis de rectifier les premières appréciations. On s'est ainsi renseigné sur l'état social, les mœurs, les croyances, les aptitudes diverses des indigènes, et on a acquis peu à peu les éléments d'une histoire ethnologique assez complète de ces populations. Alors il a bien fallu reconnaître que les Australiens sont de véritables hommes, fort supérieurs à ce qu'avaient admis même les anthropologistes d'un certain renom (2).

Il n'a pu en être de même en Tasmanie. Ici la guerre a éclaté aux premiers jours de la colonisation; elle a pris d'emblée un caractère de violence exceptionnel; elle s'est continuée sans rémission jusqu'à la destruction presque totale des indigènes. Ce n'est que dans les derniers jours de leur existence et chez les débris de quelques tribus qu'un petit nombre d'observateurs ont cherché les données nécessaires pour reconstituer en partie un passé à jamais disparu. Nous ne saurions donc être surpris que les renseignements recueillis ne soient ni nombreux ni bien complets.

Nous avons déjà vu que les Tasmaniens étaient partagés en tribus nombreuses, et la différence des langues, différence

(1) Butler Earl, *The golden colonies*.

(2) Bory de Saint-Vincent, *L'homme (Homo). Essai zoologique sur le genre humain*. Paris.

allant jusqu'à l'impossibilité de se comprendre, indique à elle seule qu'il existait bien peu de rapports entre ces tribus. Un autre fait cité par Bonwick l'atteste peut-être encore mieux. En 1819, le capitaine King visita dans l'ouest de l'île des populations que terrifiait la vue des chiens. Or, depuis dix ans, d'autres tribus avaient acquis cet animal domestique, dont les indigènes avaient vite compris l'utilité (1). Cette ignorance de ce qui se passait, même dans une tribu voisine, s'explique d'ailleurs aisément. Comme en Australie, les terrains de chasse étaient rigoureusement délimités. Les détails donnés par Péron sur la première rencontre avec les Tasmaniens donneraient même à penser que chaque famille avait peut-être son lot spécial comme en Australie. Franchir ces limites territoriales était s'exposer à de sérieux dangers et risquer de soulever une guerre (2). Par suite, chaque petit groupe, ainsi cantonné sur ses propriétés, ignorait ce qui se passait chez les autres.

La propriété territoriale existait donc chez les Tasmaniens. Elle était garantie par la coutume et sanctionnée par une pénalité. La propriété individuelle se retrouvait également chez eux, pour les armes, les colliers, les ornements. Les missionnaires quakers, qui vécurent quelque temps avec eux, ont insisté sur « le soin scrupuleux qu'ils apportaient à ne » jamais prendre quelque chose qui ne leur appartenait pas ». Ils ont néanmoins été accusés d'un irrésistible penchant au vol; mais il faut se rappeler que, s'ils enlevaient les moutons et les poules des colons, ceux-ci leur avaient pris bien autre chose.

Ces groupes, clans ou tribus, n'avaient, paraît-il, d'autres chefs que les individus élevés au-dessus des autres par un mérite personnel et librement reconnu. Les témoignages les plus formels semblent confirmer, sur ce point, les conjectures formées par les navigateurs français (3). Une anecdote, racontée par le lieutenant Jeffreys, semble indiquer qu'au moins certains de ces chefs étaient regardés comme bien au-dessus de leurs compatriotes et avaient une haute idée de

(1) Bonwick, *Daily life*, etc., p. 83.
(2) P. 83.
(3) Bonwick, *Ibid.*, p. 81 ; Labillardière, Péron, *passim*.

leur rang. L'un d'eux, rencontrant des Blancs commandés par un certain Howe, ne voulut avoir des rapports qu'avec celui-ci. Puis, comme il s'agissait de haler un canot à terre, il donna l'ordre à ses compagnons d'aider les Blancs. Mais il ne mit pas lui-même la main à l'œuvre; et, de plus, il arrêta Howe par le collet, pour l'empêcher de prendre part à un travail qu'il semblait regarder comme servile (1).

Bien que quelques voyageurs aient cru reconnaître des traces de polygamie chez les Tasmaniens, le docteur Milligan affirme que ces insulaires n'avaient jamais qu'une femme à la fois (2). Mais le divorce était autorisé, et, paraît-il, assez fréquent (3). J'ai déjà indiqué combien la situation faite à la femme était dure. Elle était en réalité l'esclave du mari, et il dépendait de celui-ci de lui faire une existence déplorable. Toutefois, là comme souvent ailleurs, le despotisme semble avoir trouvé une sorte de contrepoids dans l'opinion publique, et le mari par trop brutal parait avoir eu à compter avec la réputation que lui aurait faite la langue des amies de sa victime.

En Tasmanie, toute union entre parents, même très éloignés, était défendue et regardée comme incestueuse (4). L'existence de cette loi, unanimement attestée, montre combien Péron s'était mépris en croyant à des mariages entre frère et sœur (5). Le plus souvent même, le jeune homme choisissait son épouse dans une tribu étrangère. Ces mariages exogames étaient accompagnés d'une sorte de tragi-comédie, qui a été prise au sérieux par plusieurs écrivains. On a affirmé que le futur guettait au fond des bois la femme qu'il voulait épouser et qui ne le connaissait même pas; qu'il la frappait d'un coup de massue assez fort pour lui faire perdre connaissance, et se hâtait de l'entraîner, avant que la tribu dont elle faisait partie pût empêcher le rapt. C'est ainsi que les choses se passaient en apparence; mais le tout était convenu d'avance (6). Il n'y avait là, en Tasmanie comme en Australie,

(1) Bonwick, *Daily life*, etc., p. 82.
(2) *Ibid.*, p. 71.
(3) P. 73.
(4) P. 62.
(5) Péron, *Voyage aux Terres Australes*, p. 33.
(6) Bonwick, *Daily life*, etc., p. 65.

qu'une sorte de mise en scène, analogue à celles que l'on a rencontrées sur bien d'autres points du globe et dont on trouve encore des traces dans nos campagnes. Partout peut-être est-ce un souvenir de l'ancien état de choses.

On a accusé les Tasmaniens de vivre dans un état de promiscuité presque bestiale. Cette imputation, adressée à bien des populations sauvages, est tombée, ici comme ailleurs, devant l'examen des faits. Il est vrai qu'un certain nombre de mari ont forcé leurs femmes à se prostituer, afin d'obtenir de quoi satisfaire à leur propre passion pour les liqueurs fortes; mais quel était ici le plus coupable du *sauvage* ou de l'*homme civilisé ?* Il est encore vrai que des femmes ont abandonné leur tribu pour suivre des chasseurs de phoques ou des baleiniers, et se montraient fières d'avoir un *fils de Blanc* (1); mais est-ce seulement en Tasmanie que l'on a vu des épouses déserter le toit conjugal pour suivre quelque amant? Sans doute aussi l'adultère n'était pas plus inconnu dans cette île que partout ailleurs. Mais, loin d'être en quelque sorte la règle, comme on l'a prétendu, il y était bien sévèrement puni. L'homme avait les jambes percées d'un grand nombre de zagaies; la femme avait le corps déchiqueté avec des pierres tranchantes (2). Au reste, l'adultère était rare chez les tribus non viciées par le contact des Blancs. Jorgenson, qui a vu de près ces insulaires dans leur état sauvage, rend à leurs femmes ce bon témoignage que, à part quelques exceptions, « elles étaient modestes dans leurs discours et retenues dans leurs mœurs ».

Les femmes tasmaniennes étaient avant tout les esclaves de leur mari. Quand celui-ci venait à mourir, les veuves devenaient, jusqu'à un certain point, la propriété de la tribu, qui disposait de leur personne. Parfois le conseil, formé par la réunion des hommes mariés, leur permettait de convoler en secondes noces. Mais souvent aussi il leur interdisait un nouveau mariage, et les consacrait au service général de la tribu, dans le but de protéger les femmes mariées contre les entreprises des jeunes célibataires (3). C'était, on le voit, une

(1) Bonwick, *Daily life*, etc., p. 73.
(2) *Ibid.*, p. 60.
(3) *Ibid.*, p. 75.

véritable prostitution légale (1). N'avons-nous pas la nôtre ?

Cette sujétion absolue pesait sur la Tasmanienne tant qu'elle était jeune et active. Plus tard elle prenait dans la tribu une importance bien inattendue. Bonwick ne dit pas si, comme en Australie, les vieilles femmes remplissaient le rôle des trouvères, chantaient les exploits des guerriers, et, par suite, avaient une grande influence sur les chefs soucieux de leur renommée. Mais il nous apprend qu'en Tasmanie elles étaient les arbitres de la paix et de la guerre. Au début d'une bataille, elles poussaient ardemment à l'attaque. Mais, sitôt qu'elles levaient trois fois les mains en l'air, le combat cessait, et le vaincu prêt à être sacrifié était épargné.

Dans leur bas âge, les Tasmaniens des deux sexes paraissent avoir été remarquables par leur vivacité et leurs grâces enfantines. Sur ce point, Bonwick confirme, à diverses reprises, ce que Péron avait déjà remarqué (2). Arrivés à un certain âge, les garçons étaient admis au nombre des hommes faits, à la suite d'une initiation dont quelques cérémonies paraissent avoir eu du rapport avec les instincts auxquel il leur était sans doute défendu de satisfaire jusqu'à ce moment, comme en Australie (3). On leur remettait en même temps une petite pierre, ordinairement un morceau de cristal, à laquelle s'attachaient évidemment des idées superstitieuses, et qu'ils devaient conserver avec soin. Ce dernier rite se trouve également en Australie.

INDUSTRIES. — Par leur organisation sociale, les Tasmaniens se trouvaient près du dernier échelon de l'humanité. Leurs industries ne les relevaient guère. Guerrières ou pacifiques, elles étaient également rudimentaires, si bien qu'elles plaçaient les Diéménois au-dessous des Australiens eux-mêmes. Comme ces derniers, nos insulaires étaient chasseurs ; mais ils n'avaient pas le dingo, et devaient, sans aide, cerner ou poursuivre les kangourous, qu'ils forçaient aussi quelquefois en mettant le feu aux broussailles. Pour atteindre ces agiles

(1) Bonwick, *Daily life*, etc., p. 75.
(2) Péron, *Voyage aux Terres Australes*.
(3) Bonwick, *loc. cit.*, p. 201.

marsupiaux, ils n'avaient que des zagaies en bois, longues parfois de plus de 4 mètres, polies avec grand soin, mais dont la pointe, simplement durcie au feu, ne portait aucune de ces armatures en os, en arêtes ou en pierre, que l'on a trouvées à peu près partout ailleurs (1). Ces zagaies se lançaient à la main seulement. Les Tasmaniens ne connaissaient pas le *wommera*, qui, chez les Australiens, double la portée de ces armes. Ils avaient aussi le *waddy*, simple gros bâton court, arrondi et renflé à l'une de ses extrémités plus qu'à l'autre (2). Celui-ci était employé tantôt comme casse-tête, tantôt comme arme de jet. Dans la chasse aux oiseaux, il semble avoir remplacé le *boumérang*, mais san[illegible]nter les avantages de cette arme si curieuse.

Un des gibiers les plus recherchés des Tasmaniens étaient les sarigues, qui se cachent pendant le jour dans les cavités placées parfois très haut sur les arbres. Le soin d'aller les dénicher était généralement abandonné aux femmes. Pour atteindre ce but, elles s'aidaient d'une corde grossière, qui embrassait l'arbre et soutenait le corps, tandis qu'avec une hachette de pierre elles pratiquaient dans l'écorce ces entailles qui surprirent si fort les anciens voyageurs.

Disons tout de suite que les armes de chasse dont je viens de parler étaient les seules armes de guerre des Tasmaniens. Ils ne connaissaient pas même l'étroit bouclier des Australiens. Ce n'était pas d'ailleurs une race belliqueuse, et les guerres, soulevées d'ordinaire par quelque violation des limites des terrains de chasse, se terminaient vite, sans grande effusion de sang (3). Pendant leurs hostilités, et sans doute aussi dans d'autres circonstances, les Tasmaniens savaient s'entretenir à de grandes distances à l'aide de signaux dont le feu ou la fumée fournissaient les éléments (4).

Les Tasmaniens, essentiellement chasseurs, devenaient pêcheurs à l'occasion. Mais ils ne savaient fabriquer que des filets grossiers, très inférieurs à ceux que tissent les Austra-

(1) Bonwick, *Daily life*, etc., p. 42. — Péron, *Voyage aux Terres Australes*, Atlas, pl. XIII, fig. 1.

(2) Bonwick, *loc. cit.*, p. 42. — Péron, *loc. cit.*, Atlas, pl. XIII fig. 2.

(3) Bonwick, *loc. cit.*, p. 44.

(4) P. 21.

liens (1). Ils pêchaient aussi à la ligne avec des hameçons d'os ou de coquille, mais ils ne s'adressaient qu'aux poissons de mer, et ne mangeaient aucun poisson d'eau douce. Ils épargnaient également une espèce de squale voisin du *Chien de mer* et qu'ils appelaient *la Nourrice*. Venaient-ils à le prendre accidentellement, ils le remettaient à l'eau avec des paroles de regret et d'affection.

Au reste, sauf peut-être pour les tribus occidentales, le séjour sur le bord de la mer n'était que temporaire. Les habitants de l'intérieur faisaient chaque année une excursion sur les côtes, surtout pour y manger les coquillages que les femmes allaient chercher en plongeant, parfois à de grandes profondeurs. C'était là, pour ces populations misérables, un temps de réunion et de fête.

Flinders n'ayant rencontré aucune trace de la présence de l'homme dans les îles du détroit de Bass les plus rapprochées de la côte, en avait conclu que les Tasmaniens n'avaient aucun moyen de franchir le moindre détroit. Il se trompait. Ces insulaires savaient construire des canots d'écorce portant cinq ou six hommes, dont Péron a donné un dessin reproduit par Bonwick (2). Ils se servaient aussi de véritables catamarans et de radeaux solides pouvant porter une dizaine d'individus. Ces diverses embarcations résistaient fort bien aux vagues d'une mer pourtant très dure.

Aux produits de la chasse et de la pêche, les Tasmaniens ajoutaient, à l'époque de la ponte, les œufs des grands oiseaux de mer, des cygnes, etc. Leurs forêts leur fournissaient, en outre, en abondance, divers mets de nature végétale, parmi lesquels il en est que les Blancs sont loin de dédaigner. Telle était la *Mylitta australis*, espèce de truffe ou de champignon souterrain qui atteint parfois le poids de quatorze livres, et qui, cuite sous la cendre, prend à peu près le goût de riz bouilli; des champignons proprement dits; diverses racines et surtout des *Orchis*; de jeunes tiges de fougères ordinaires; l'intérieur du tronc de certaines fougères arborescentes; les fruits de certains arbres, en particulier celui d'un Exocarpus

(1) Bonwick, *Daily life*, etc., p. 15.

(2) Péron, *Voyage aux Terres Australes*, Atlas, pl. XIV. — Bonwick, *loc. cit.*, p. 53.

que Bonwick appelle la *cerise indigène*... Enfin l'espèce de manne qui suinte en abondance du tronc des Eucalyptus représentait pour eux un miel, tout aussi recherché des Européens qu'il l'était des indigènes. En somme, au point de vue de la nourriture, les Tasmaniens paraissent avoir été placés dans des conditions beaucoup plus favorables que bien d'autres populations sauvages, et en particulier que les tribus australiennes. Cela même a peut-être enrayé leurs progrès.

Les Tasmaniens ont été, mais à tort, regardés comme anthropophages. Bonwick pr[illegible]ontre cette accusation, qui ne repose que sur une er[illegible]s tribus du Sud brûlaient leurs morts, et les déposaient dans les sépulcres à fleur du sol dont nous parlerons plus loin. Des voyageurs, rencontrant des os à demi calcinés, avaient cru y voir la preuve d'un cannibalisme qui n'a jamais existé.

Le mode d'apprêt des aliments était d'ailleurs des plus simples. Les œufs, les racines, étaient cuits sous la cendre ; les sarigues, les kangourous, rôtis à nu sur les charbons. Les Tasmaniens ne connaissaient pas le four polynésien que l'on a retrouvé souvent en Australie. Si, comme l'assure Bonwick, on l'a rencontré de temps à autre en Tasmanie, c'est probablement qu'il avait été creusé par quelques-uns de ces convicts australiens dont nous aurons à parler dans une autre *Étude*.

Quelques écrivains, et entre autre le révérend M. Dove cité par Bonwick, ont prétendu qu'à l'époque où ils ont été découverts, les Tasmaniens ignoraient l'usage du feu (1). Ils expliquaient ainsi le soin extrême avec lequel ces insulaires conservaient et emportaient avec eux une espèce de torche ou bâton à feu constamment allumé (voy. fig. 152). Mais cette interprétation ne supporte pas l'examen. Elle suppose l'oubli d'une foule de détails rapportés par les premiers voyageurs qui abordèrent en Tasmanie. D'ailleurs, Bonwick a appris d'un vieux coureur de buissons (2), devenu un respectable membre

(1) Bonwick, *Daily life*, etc., p. 20.

(2) *Bushranger*, nom donné, en Australie et en Tasmanie, aux vagabonds, et mieux aux bandits, qui couraient les bois, attaquant à peu près indifféremment les colons et les indigènes, et traitant surtout ces derniers avec la plus grande cruauté. Leurs excès furent une des causes de la Guerre noire.

de la société coloniale, le procédé employé par les Tasmaniens pour se procurer du feu au besoin. C'était un de ceux que l'on a rencontrés partout, et qui consiste à imprimer un mouvement de rotation rapide à un morceau de bois enfoncé



FIG 152. — Ménalaguerna tenant le bâton de feu, d'après le dessin de Duterreau.

dans une cavité remplie de fragments de moelle. Seulement nos insulaires saupoudraient de charbon pulvérisé la substance destinée à prendre feu, ce qui devait faciliter l'opération (1).

(1) Bonwick, *Daily life*, etc., p. 20

Les Tasmaniens menaient une vie constamment errante; aussi ne construisaient-ils guère d'habitation permanente. De simples abat-vent, dont deux ou trois branches et de larges morceaux d'écorce formaient tous les matériaux, leur suffisaient d'ordinaire (1). Pourtant Jorgenson a vu dans la région de l'Ouest des huttes en forme de ruches, solidement charpentées en branchages et recouvertes de gazon, pouvant contenir aisément trente personnes (2). Robinson a pu constater un fait semblable à Port-Macquaire (3). C'est que, dans cette partie de l'île et dans le voisinage de la mer, la violence des vents et la rigueur de l'hiver exigeaient des abris plus sérieux que dans le Sud ou [illegible]eur.

Dans ces grandes habit[illegible]n a trouvé de nombreux dessins représentant des oiseaux, des mammifères, des hommes. A en juger d'après les quelques spécimens reproduits par Bonwick, ces esquisses étaient de la dernière naïveté. On y reconnaît pourtant, au premier coup d'œil, un kangourou dont la pose habituelle est bien saisie, un autre mammifère posé sur ses quatre pattes, etc. Mais, en somme, ces insulaires en étaient aux premières notions de l'art du dessin et se montraient bien inférieurs aux artistes de la race de Cro-Magnon.

Il n'en était guère autrement de la musique. Bonwick a reproduit quelques airs australiens, en ajoutant qu'ils rappellent entièrement ceux des Tasmaniens (4). Je les ai fait exécuter par une personne fort bonne musicienne, qui les a sur-le-champ comparés à ceux que les Nubiens ont fait entendre il y a quelques années au Jardin d'acclimatation. Cette appréciation concorde avec celle de Labillardière, qui rapprochait les chants tasmaniens de ceux des Arabes et de l'Asie Mineure. A en juger par ce que j'en ai entendu, cette musique ne devait pas avoir grand charme pour les oreilles européennes, bien que Labillardière semble y avoir trouvé quelque chose d'agréable.

Les danses tasmaniennes avaient la plus grande analogie

(1) Bonwick, *Daily life*, etc., p. 48. — *Voyage aux Terres Australes*, Atlas, pl. XV.
(2) Bonwick, *loc. cit.*, p. 49.
(3) *Ibid.*, p. 49.
(4) *Ibid.*, p. 31.

avec celles des autres populations sauvages. Plusieurs d'entre elles étaient significatives et rappelaient des scènes qui leur étaient familières. Telles étaient la danse du kangourou, celle de l'émou..., etc. D'autres semblent avoir eu uniquement pour but de satisfaire à ce besoin de mouvement plus ou moins rythmé que l'on a rencontré chez tous les peuples. L'une d'elles paraît avoir caractérisé des réunions solennelles, répondant aux *corrobories* des Australiens, et avoir présenté la plus grande analogie avec celles qui étaient en usage sur le continent.

III

Caractères moraux et religieux. — Instincts généraux. — Pudeur. — Croyance à une autre vie. — Esprits bons et mauvais; superstitions. — Tombeaux. — Sorciers. — Légendes. — Les enfants tasmaniens à l'école. — Walter-George-Arthur et sa femme. — Conclusion.

INSTINCTS GÉNÉRAUX. — Péron a fait une sorte d'idylle de sa première rencontre avec les Tasmaniens (1). Plus tard, à la suite d'une entrevue qui, commencée sous les auspices les plus pacifiques, avait failli se terminer par une lutte meurtrière, il les déclarait avides, féroces et perfides (2). Il y a de l'exagération dans ces deux jugements. Le docteur Jeanneret nous apprend que, comme presque tous les sauvages, ces insulaires étaient d'une humeur extrêmement mobile (3). Les étrangers devaient donc être en garde contre les caprices analogues à ceux qui irritèrent si fort Péron. Mais, en somme, dans leurs guerres nationales, ils ne scalpaient, ils ne torturaient jamais un prisonnier; ils respectaient les femmes; et, après une courte lutte, les deux partis fraternisaient franchement dans un corrobory international (4).

Les Tasmaniens étaient sans doute vindicatifs, et nous avons vu plus haut comment ils vengeaient parfois même des offenses imaginaires. Mais, même à ce point de vue, ils se montrent sous un jour inattendu. Pendant la Guerre noire,

(1) Péron, *Voyage aux Terres Australes*, p. 41.
(2) *Ibid.*, p. 134.
(3) Bonwick, *Daily life*, etc., p. 9.
(4) P. 7.

alors que les femmes de leur race étaient à chaque instant victimes de la brutalité des Européens, pas une femme blanche ne fut outragée par eux dans les habitations isolées qu'ils surprirent maintes fois (1).

Au reste, tant que les tribus furent assez fortes pour disputer leur terrain de chasse aux convicts envoyés pour les coloniser, les Tasmaniens furent représentés sous les plus noires couleurs. Dès qu'on ne les craignit plus, les témoignages en leur faveur se multiplièrent. A quelques nuances près, tous leurs surveillants s'accordent pour leur attribuer un caractère aimant et facile: et, dans un rapport officiel, leur terrible ennemi, l[illegible]ur Arthur, alla jusqu'à dire : « Nous devons le reconnaître aujourd'hui, c'est une race simple, mais vaillante et douée de nobles instincts (2). »

PUDEUR. — Bien des écrivains, égarés par des associations d'idées résultant de nos habitudes européennes, ont nié l'existence de la pudeur chez les sauvages qui se passent de vêtements. C'est une erreur. Nulle part peut-être les femmes ne vivaient aussi complètement et aussi constamment nues qu'en Tasmanie. Mais il était une partie du corps qu'elles cachaient toujours avec soin lorsque, en s'asseyant à terre, elles auraient couru risque de la laisser entrevoir. Sur ce point, le témoignage de Jorgenson confirme ce qu'avait déjà fait connaître Labillardière (3). En outre, un dessin de Lesueur montre comment la jambe et le pied, en se repliant, suppléaient à l'absence du tablier de plumes, d'herbes ou de feuilles, communément adopté ailleurs (4). Un des guerriers représenté sur la même planche et un dessin de Glover reproduit par

(1) Bonwick, *Daily life*, etc., p. 12.
(2) *Noble-minded race* (voy. Bonwick, *Daily life*, etc., p. 9).
(3) Bonwick, *loc. cit.*, etc., p. 58.
(4) Péron, *Voyage aux Terres Australes*, Atlas, pl. XV. Cette planche représente un campement d'indigènes dans diverses postures. Un des hommes, debout, ramène avec soin son prépuce sur le gland, que ce repli cutané est destiné à recouvrir. La notion de pudeur masculine se traduisait de la même manière chez certains Polynésiens, et ils suppléaient à l'insuffisance du prépuce, tantôt avec des feuilles, tantôt avec un bout de bambou maintenu en place de diverses manières. Cette coutume a donné naissance à une foule d'interprétations erronées.

Bonwick (1) paraissent indiquer qu'il existait chez les hommes une préoccupation fort analogue.

Les habitudes de la vie journalière accusent peut-être plus fortement encore un profond sentiment de décence et de pudeur. Les jeunes gens, les garçons qui avaient dépassé la première enfance, avaient leurs feux et leur quartier à part dans le campement. Au matin, ils s'éloignaient de bonne heure pour ne pas assister au réveil des femmes. Les célibataires ne rôdaient jamais dans les bois avec les femmes ; et, s'ils rencontraient un groupe de l'autre sexe, ils devaient s'éloigner dans une autre direction.

Sir George Grey a déclaré, en pleine Association britannique, que, pendant un court trajet à travers les rues de Londres, il avait vu et entendu plus de choses immorales et dégoûtantes que pendant les nombreuses années passées par lui au milieu des sauvages (2). Je ne voudrais ni prendre à la lettre ni généraliser les paroles de l'éminent historien des Maoris. Mais, en présence des témoignages multiples et impossibles à récuser, il faut bien reconnaître que, soit par légèreté, soit par orgueil, soit par l'entraînement d'idées préconçues ou théoriques, trop de voyageurs ou d'écrivains ont calomnié les sauvages en général, les Tasmaniens en particulier.

RELIGION. — En abordant la question des croyances religieuses, Bonwick semble pris d'un véritable embarras. Il s'excuse, pour ainsi dire, de toucher à un semblable sujet, sur lequel ses opinions ne semblent rien moins qu'assises. Il lui paraît impossible qu'un peuple « de race draviro-australienne, datant, par conséquent, d'une époque où les Aryons n'avaient pas encore atteint le Gange et n'avaient pas même de Dieu, selon Max Müller, ait pu avoir des idées nettes à cet égard ». On reconnaît ici l'influence des idées théoriques qui ont entraîné Lubbok lui-même. En outre, notre auteur semble, par moments, douter que les Tasmaniens crussent à une autre vie ; il raconte comment, ayant interrogé l'un d'eux relativement à la cause qui faisait placer

(1) Bonwick, *Daily life*, etc., p. 59.
(2) *Ibid.*, p. 12.

une lance sur la tombe des morts, il ne put en tirer que la réponse tant de fois citée : « Les Noirs ont toujours fait ainsi. » Toutefois il rapporte en même temps qu'un autre individu avait répondu à la même question : « C'est pour se battre pendant son sommeil (1). » En somme, il reconnaît que « bien des choses concourent à faire penser que les Tasmaniens avaient quelque notion obscure d'un état » futur (2) ». Nous allons trouver plus loin, chez l'auteur lui-même, la preuve incontestable que ces notions existaient en effet chez nos insulaires, et servaient de point de départ à quelques-unes de leurs plus curieuses superstitions.

Si Bonwick n'a pas été plus at[illegible]if, si ses observations personnelles n'ont pu lutter avec plus de succès contre les conséquences tirées de ses théories ethnogéniques, c'est qu'il ne s'est pas trouvé placé dans des conditions favorables. Ainsi qu'il le reconnaît lui-même, pour obtenir d'un sauvage la confession de ses croyances, il faut avoir acquis sa confiance par des rapports anciens et intimes ; il faut l'avoir convaincu que l'on éprouve pour lui une sympathie réelle. Or nous savons déjà, nous verrons mieux encore plus tard de quelle nature avaient été les rapports entre les Européens et les indigènes. On s'est longtemps occupé de les détruire et non de les étudier. Quand on a cessé de les craindre, quelques hommes intelligents ont cherché à réparer le temps perdu ; mais les quelques survivants de tribus jadis florissantes pouvaient-ils croire aisément à l'intérêt affectueux d'hommes appartenant à la race des envahisseurs de leurs terrains de chasse, des meurtriers de leurs nations ? Évidemment non. Ne soyons donc pas surpris si la plupart de ceux-là mêmes qui auraient sincèrement désiré connaître la vérité n'y sont pas parvenus.

Bonwick a réuni un assez grand nombre de témoignages contradictoires relatifs au sujet dont il s'agit. Le défaut de temps, de patience, l'absence d'occasions favorables, nécessaires pour obtenir ou surprendre les confidences des indigènes, expliquent ce désaccord, et font aisément comprendre

(1) Bonwick, *Daily life*, etc., p. 97 et 174.
(2) *Ibid.*, p. 167.

de quel côté est la vérité. En définitive, il en a été des Tasmaniens comme de bien d'autres populations. En y regardant de près, on a dû reconnaître qu'ils n'étaient ni athées ni matérialistes, comme on l'avait cru d'abord.

Les renseignements les plus précis ont été recueillis par deux hommes d'intelligence et de cœur, qui se dévouèrent à l'instruction et à la conversion des prisonniers cantonnés dans l'île Flinders, et, plus tard, à Oister-Cove, la Baie-aux-Huîtres des voyageurs français. L'un d'eux, le révérend Robert Clarck, qui paraît avoir payé de sa vie et de celle de sa femme le dévouement qu'il portait à ses catéchumènes (1), écrivait à Bonwick : « La plupart, mais non pas tous, croyaient » qu'ils continueraient à vivre après la mort du corps. Quel- » ques-uns me montrèrent les étoiles où ils devaient aller. » D'autres pensaient qu'ils iraient dans une île où ils re- » trouveraient leurs ancêtres, et qu'ils se changeraient en » hommes blancs. Les indigènes venus de l'extrême Ouest » n'avaient pas l'idée d'une existence future (2). » En admettant l'exactitude de ce dernier renseignement, on voit que le matérialisme naïf et pour ainsi dire inconscient, le seul qui puisse, en tout cas, exister chez des sauvages, ne se montrait ici, comme partout ailleurs, qu'à l'état d'exception, et n'était nullement un caractère de race.

Clarck semble n'avoir rien dit à Bonwick au sujet de la croyance à des êtres surnaturels. Le docteur Milligan, qui fut d'abord le suppléant et plus tard le successeur de Clarck avec le titre de Protecteur des indigènes, comble largement cette lacune et bien d'autres. « Les Tasmaniens, dit-il, sont poly- » théistes, c'est-à-dire qu'ils croient à des esprits, ou anges » gardiens ; ils admettent aussi l'existence d'un nombre con- » sidérable d'êtres puissants, généralement mal intentionnés, » habitant les crevasses et les cavernes des montagnes ro- » cheuses, et prenant temporairement pour demeures les » arbres creux et les vallées solitaires. Un petit nombre de » ces êtres sont supposés être doués d'une grande puissance. » La plupart ont à peu près la nature et les attributs des far-

(1) Bonwick, *The last of the Tasmanians*, p. 277.
(2) Bonwick, *Daily life*, etc., p. 181.

» fadets et des lutins de notre propre patrie. » On voit que le monde surnaturel présentait en Tasmanie, comme partout, une certaine hiérarchie. Milligan indique comme étant distingués par des noms spéciaux, variables selon les dialectes, les fées, les démons, les esprits et le diable.

« Les indigènes, ajoute Milligan, étaient extrêmement su-
» perstitieux. Ils croyaient d'une manière absolue que les
» esprits de leurs amis et de leurs parents morts revenaient
» dans ce monde pour les protéger ou leur nuire, selon les
» cas. » Il a entendu l'un d'eux attribuer à l'esprit de son père, devenu son ange gardien, le bonheur qu'il avait eu d'éviter je ne sais quel accident. En présence de témoignages aussi précis, venant d'un homn 'était donné pour tâche d'étudier les questions de cett re, comment Bonwick a-t-il pu mettre en doute la croyance à une autre vie?

Quoique notre auteur paraisse en douter, il est bien difficile d'admettre que de pareilles croyances n'aient pas conduit les Tasmaniens à prier ces êtres bienveillants ou hostiles, pour s'attirer leur bon vouloir ou fléchir leur malveillance. Au reste, le lieutenant Jeffreys atteste formellement le fait. Il a entendu les compagnes de chasseurs de phoques, pendant l'absence de leurs maris, « adresser une sorte de chant à
» leur divinité imaginaire. Celle-ci, dont elles n'ont d'ailleurs
» qu'une vague notion, domine, pendant le jour, un méchant
» esprit ou démon qui se montre pendant la nuit. Elle est,
» croient-elles, l'auteur de tout ce qui est bon. L'hymne
» qu'elles lui adressent pendant l'absence de leurs maris
» pour but d'appeler sur eux sa protection divine et d'ob-
» tenir surtout qu'elle les ramène promptement et en bonne
» santé. L'hymne est accompagné de gestes extrêmement
» gracieux, et les sons n'en sont nullement désagréables. Ils
» offrent, au contraire, une sorte d'harmonie que les oreilles
» les plus délicates pourraient entendre avec plaisir (1).

On voit comment, à mesure que l'enquête s'est étendue, les résultats en sont devenus de plus en plus clairs. On voit que, comme partout, on croyait en Tasmanie à une autre vie et à des êtres supérieurs à l'homme pouvant influer en bien ou en

(1) Bonwick, *Daily life*, etc., p. 172.

mal sur sa destinée. Malheureusement cette étude ne peut plus être poursuivie chez les Tasmaniens comme elle l'a été chez les Mincopies. Peut-être, si les premiers n'avaient pas été anéantis, aurait-on trouvé chez eux, comme M. Man l'a fait chez les seconds, des idées vraiment élevées juxtaposées aux notions rudimentaires que l'on a pu seules découvrir.

Le nom d'un Tasmanien n'était jamais prononcé après sa mort. La persuasion où étaient ses compatriotes que son esprit se trouvait peut-être au milieu d'eux explique ce silence. Le défunt pouvait s'offenser d'entendre son nom prononcé à la légère, pénétrer à l'intérieur de l'imprudent interlocuteur et lui dévorer le foie. Il faut probablement rattacher à cet ensemble de croyances une des formalités qui accompagnaient l'admission d'un jeune homme dans la classe des hommes faits. A la fin de la cérémonie, on lui donnait un nom qui devait rester secret et que l'un des initiateurs lui disait tout bas à l'oreille.

On comprend, d'après ce qui vient d'être dit, que les morts devaient être, chez les Tasmaniens, l'objet de soins spéciaux. Mais le mode de funérailles différait considérablement selon les tribus. Les uns logeaient le cadavre dans un arbre creux, avec ses armes de chasse et de guerre, et fermaient l'ouverture avec des morceaux de bois (1); d'autres le plaçaient en terre, dans la posture d'un homme assis, et recouvraient la tombe d'un modeste tumulus ou l'entouraient d'une barrière d'épines (2). D'autres brûlaient le corps et conservaient comme amulettes les os à demi calcinés.

C'est sur les cendres de ces derniers que s'élevaient les singuliers mausolées découverts par Péron, et qu'il a décrits et figurés (3). Les débris du corps incinéré étaient réunis dans un trou circulaire de 15 à 18 pouces de diamètre sur 8 à 10 pouces de profondeur. Huit baguettes recourbées et maintenues par des pierres étaient disposées au-dessus de cette cavité et soutenaient un large cône aplati composé d'une herbe fine et légère. Quatre grandes perches, s'entre-croisant

(1) Bonwick, *Daily life*, etc., p. 91.
(2) P. 92.
(3) Péron, *Voyage aux Terres Australes*, p. 99. Atlas, pl. XVI. Bonwick a reproduit la description et les dessins de Peron, *loc. cit.*, p. 93.

vers le milieu de leur hauteur, étaient plantées sur les côtés du cône. Elles servaient de soutien à de longues bandes d'écorce, et formaient ainsi les arêtes d'une pyramide carrée, creuse à l'intérieur. L'extrémité des perches qui en dépassaient le sommet soutenait des espèces de grands nœuds également en écorce, et le tout était maintenu en place par une large bande de la même substance entourant le sommet de la pyramide. L'ensemble avait quelque chose de rustique et n'était pas sans élégance. En tout cas, les soins donnés à ces fragiles monuments, le choix du site où on les élevait sur une large pelouse, à l'ombre de quelques vieux arbres, annoncent une délicatesse [illegible]ent que peu de personnes attendraient de ces pauvres sauvages.

Les notions précédentes constituaient ce que l'on peut appeler *la religion* des Tasmaniens; car, par ce qu'elles ont de fondamental, elles rattachaient nos insulaires à toutes les autres populations humaines. A côté d'elles s'en trouvaient d'autres constituant ce qu'on peut appeler le domaine de la *superstition* proprement dite. Telle était la croyance au pouvoir magique de certains sages, véritables sorciers-médecins, tels qu'on en a trouvé et qu'on en trouverait encore partout. Ces prétendus sages avaient une grande influence dans la tribu, car ils étaient censés disposer des maladies et pouvoir à volonté les donner aussi bien que les enlever. Le principal instrument employé dans leurs incantations était une pièce de bois ovale attachée à un lien, autour de laquelle ils exécutaient une sorte de danse. Ils usaient aussi de pierres sacrées, d'os et surtout d'ossements humains. Pour guérir les malades, ils avaient recours à une sorte de massage, et à des gestes dans lesquels Bonwick voit des passes de magnétiseurs. Au reste, il avoue lui-même savoir fort peu de chose sur ces questions, et il demande des renseignements plus complets à l'histoire des Australiens. Il y avait sans doute, en effet, la plus grande analogie, à cet égard, entre les deux populations; mais ce n'est pas une raison pour les confondre et conclure de l'une à l'autre, comme notre auteur ne le fait que trop souvent.

Le soleil, la lune, diverses constellations, jouaient un rôle considérable dans les légendes des Tasmaniens. Le soleil était pour eux un être femelle. Sans être l'objet d'un véritable culte,

il était le sujet de diverses superstitions sur lesquelles l'auteur ne donne aucun détail. La lune avait sa part dans les affections de ces tribus sauvages. Lorsqu'elle était dans son plein, ils exécutaient en son honneur une sorte de danse ou mieux de promenade parmi les arbres. Disposés en cercle, ils feignaient de chercher attentivement quelqu'un ou quelque chose, abaissant vers le sol ou élevant dans le feuillage la torche qui ne les quittait jamais (1). Des Blancs ont assisté à cette sorte de danse et à quelques autres ; mais il en était de plus secrètes, ayant sans doute, à leurs yeux, un caractère plus sacré, d'où étaient bannis, non seulement les étrangers, mais les femmes indigènes elles-mêmes. Il est bien difficile de ne pas admettre que quelque idée de culte présidait à ces mystérieuses réunions.

Parmi les constellations, Orion et son baudrier étaient, pour les Tasmaniens, l'objet d'un profond respect. Ils voyaient en eux de jeunes hommes, chasseurs de kangourous, objets des amours de belles jeunes filles représentées par les Pléiades (2).

Castor et Pollux sont le sujet d'une légende qui se rattache à l'origine du feu. Bonwick la reproduit telle qu'elle a été recueillie par Milligan de la bouche d'un indigène (3). Je la traduis sans chercher à imiter trop exactement le langage du Tasmanien transcrit en anglais.

« Il y a bien longtemps, mes ancêtres vivaient et couvraient toute la contrée. Ils n'avaient pas de feu. Deux Noirs semblables à nous arrivèrent on ne sait d'où. Ils dormirent aux pieds d'une colline de mon propre pays. Mes pères, mes compatriotes, les virent se tenant debout au sommet de la colline. Ils jetèrent un feu semblable à une étoile. Ce feu tomba parmi les hommes noirs, parmi mes compatriotes, qui s'effrayèrent et s'enfuirent tous. Au bout de quelque temps, ils revinrent et se hâtèrent de faire un feu avec du bois. Depuis lors, nous n'avons plus perdu le feu. Les deux Noirs sont dans les nuages. Par une nuit claire, vous les

(1) Bonwick, *Daily life*, etc., p. 186.
(2) P. 189
(3) P. 202.

voyez comme deux étoiles (*Castor* et *Pollux*). Ce sont eux qui ont apporté le feu à mes pères. »

Le narrateur continue, et raconte comment, avant de remonter au ciel, les deux *Black-fellows* mystérieux s'arrêtèrent quelque temps dans le pays de ses pères. Ils vengèrent et ressuscitèrent deux jeunes femmes abandonnées par leurs maris, et qu'une raie à aiguillon, une espèce de pastenague gigantesque, avait embrochées. Alors survint un brouillard aussi noir que la nuit. Les jeunes femmes et leurs sauveurs le traversèrent, et les uns et les autres sont aujourd'hui des étoiles (1).

Bonwick s'efforce d'iden[illegible]s diverses légendes avec le culte des astres tel qu'il a été pratiqué sur tant de points du globe, avec les dogmes se rattachant plus ou moins à l'astronomie, constatés chez tant de peuples. La plupart de ces rapprochements sont évidemment plus qu'aventurés. Il en est un toutefois dont on ne saurait contester la justesse. Cet ensemble de conceptions astronomiques établit des rapports étroits entre les Tasmaniens et les Australiens. Ici encore ces deux races, si distinctes à d'autres égards, se rapprochent de la manière la plus frappante (2).

Je crois inutile de suivre notre auteur dans les détails qu'il donne encore sur un certain nombre de pratiques où il croit retrouver des traces d'un culte phallique, même de certains rites maçonniques. Mais je crois utile d'appeler l'attention sur un fait qu'il fait connaître en passant, sans paraître se douter de ce qu'il aurait d'étrange, et cela faute d'être au courant, me semble-t-il, des études d'archéologie préhistorique. Parmi les amulettes les plus estimées des Tasmaniens se seraient trouvées les *pierres des lutins* ou des *fées*, les *pierres de foudre* de nos populations européennes (3). Les indigènes auraient eu pour elles la plus grande vénération, et les auraient habituellement cachées, soit dans leur chevelure, soit dans quelque autre lieu secret, après les avoir enveloppées d'une écorce fine ou de quelque vieux chiffon.

(1) Bonwick, *Daily life*, etc., p. 203.

(2) Voyez entre autres ce que Salvado dit de la lune, considérée comme le mâle du soleil, du mariage des étoiles, etc. (*Mémoires historiques sur l'Australie*. p. 262).

(3) *Elf-stones, thunder-stones*, p. 194.

Ce fait, s'il est exact, poserait une question du plus sérieux intérêt ethnographique. Nous savons aujourd'hui que ces prétendues pierres de foudre sont des pointes de flèches, de javelots ou des haches, travaillées de main d'homme. Or nous avons vu que les Tasmaniens n'employaient pas la flèche ; et le respect qu'ils témoignaient aux objets dont il s'agit suffit pour prouver que ce ne pouvait être aucun des grossiers instruments de pierre qu'ils fabriquaient eux-mêmes.

On serait ainsi conduit à penser que les Tasmaniens avaient été précédés dans leur île par une autre population plus avancée qu'eux, ou du moins possédant des industries qui leur étaient inconnues. Mais peut-être aussi s'est-il passé là quelque chose d'analogue à ce que le docteur Stoliczka a constaté aux Andamans. Là les Mincopies semblent bien avoir connu jadis la taille, même le polissage de la pierre, et y avoir ensuite renoncé (1). Quoi qu'il en soit, le fait signalé par Bonwick pose un problème intéressant, et dont la solution revient de droit aux hommes de science d'Hobart-Town.

Conclusion. — Ce qui précède suffit, je pense, pour se faire une idée précise de ce qu'étaient les Tasmaniens. En prenant pour terme de comparaison leurs plus proches voisins, dont l'histoire est mieux connue, on peut dire qu'ils étaient supérieurs aux Australiens au point de vue physique ; qu'ils étaient placés à peu près exactement au même niveau de développement social ; qu'ils étaient leurs inférieurs dans presque toutes les industries que suppose cette sorte de société humaine. Au point de vue moral, ces deux races paraissent avoir été égales. Mais les facultés religieuses semblent avoir été moins développées chez les Tasmaniens. Au reste, cette infériorité n'est peut-être qu'apparente. Les rapports entre nos insulaires et les Européens ont été courts et mauvais. Or il a fallu bien longtemps pour apprendre que certaines tribus australiennes s'étaient élevées jusqu'à la conception d'un Créateur ayant donné naissance à tout ce qui existe par la parole et le souffle (2), pour découvrir que les

(1) Docteur Stoliczka, *Note on the Kjøkkenmøddings of the Andaman Island* (*Proceedings of the Asiatic Society of Bengal*, 1870).

(2) Mgr Rudesindo Salvado, *Mémoires historiques sur l'Australie*, traduits de l'italien en français, par l'abbé Falsimagne, 1874.

Mincopies croient à un dieu incréé et créateur de tout ce qui existe.

Quoi qu'il en soit, la question, tant de fois agitée à propos des peuples sauvages, se pose impérieusement quand il s'agit des Tasmaniens. Ces insulaires étaient-ils capables de s'élever au-dessus de leur condition présente et de prendre place dans une société civilisée, ou bien étaient-ils irrémédiablement voués, par leur nature, à une infériorité absolue? Les faits répondent de la manière la plus nette en faveur de la première opinion.

Bonwick a visité une école où des enfants noirs étaient élevés avec d'autres orph race blanche. Il apprit des instituteurs que les fils et filles de convicts se montraient inférieurs en tout aux autres enfants blancs, supérieurs aux Tasmaniens en arithmétique et en grammaire, mais nullement en géographie, en histoire et en écriture. Deux jeunes indigènes, interrogés par lui, firent preuve de connaissances réelles en géographie. Ces enfants étaient rudement traités par leurs compagnons, et paraissaient être intimidés et malades. Ces conditions étaient bien peu propres à favoriser le développement intellectuel; et pourtant nous voyons que, placés dans des conditions identiques d'instruction, ces petits Tasmaniens ont montré plutôt une certaine différence d'aptitude qu'une véritable infériorité (1).

C'est de cette même école d'orphelins qu'était sorti Walter-George-Arthur, dont Calder, qui l'avait connu de très près, a pu dire : « Ses idées étaient entièrement anglaises, et il ne restait plus en lui le moindre vestige du sauvage (2). » Bonwick a vérifié par lui-même l'exactitude de cette appréciation. Il a visité ce Tasmanien dans la retraite où il vivait avec son épouse, Maryann, métisse qui paraît avoir été également une femme remarquable (voy. fig. 153). La maisonnette se composait de trois chambres simplement, mais confortablement meublées; un tapis recouvrait le plancher; nulle part on ne voyait la moindre poussière; quelques gravures ornaient les murailles; des livres, parmi lesquels la Bible occupait la place d'honneur, étaient placés sur une table avec les

(1) Bonwick, *Daily life*, etc., p. 4.
(2) Bonwick, *The last of the Tasmanians*, p. 353.

journaux du jour. Tout, en un mot, portait un cachet de civilisation et de bonne société que l'on ne trouve pas dans tous



Fig. 153. — Walter George et sa femme, photographiés par [illegible] Nixon, évêque de Tasmanie.

les cottages d'Angleterre (1). L'accueil fait au visiteur par Walter et Maryann fut cordial, affectueux, et tous deux tou-

(1) Bonwick, *The last of the Tasmanians*, p. [illegible]

chés de la sympathie que leur témoignait Bonwick, voulurent qu'il emportât comme souvenir quelques colliers de coquilles, les plus précieux de leurs modestes bijoux.

Je pourrais emprunter encore à Bonwick certains détails non moins caractéristiques ; à quoi bon ? Ce qui précède suffit bien, il me semble, pour que nous puissions répéter ce que Calder écrivait à notre auteur : « M. Bonwick me demande si les Nègres de Tasmanie pouvaient être *vraiment civilisés*. Ma réponse est : Oui, sans le moindre doute (1). »

(1) Bonwick, *The last of the Tasmanians*, p. 353.

VII

LA GUERRE NOIRE (*the black war*) EN TASMANIE

I

Erreurs répandues sur les causes de la guerre. — Première agression venue des Blancs ; le lieutenant Moore ; massacre de Risdon. — Atrocités commises par les convicts.

Je viens de faire connaître la race tasmanienne. J'ai ajouté que cette race a été totalement anéantie. Il est impossible de nier que cette destruction n'ait été la conséquence de la colonisation, et personne ne l'a tenté. Mais on comprend que bien des écrivains anglais, et surtout des colons, ont dû s'efforcer d'atténuer ce qu'a d'odieux un pareil résultat, et de plaider les circonstances atténuantes. Je suis heureux d'avoir à dire qu'il en existe. J'aurai même à en signaler une qui a échappé aux intéressés, bien qu'ils eussent été en droit de l'invoquer en première ligne. Toutefois je dois examiner quelques-unes de leurs assertions, et tout d'abord réduire à sa juste valeur celle sur laquelle on a le plus insisté.

On a représenté les indigènes comme ayant été les agresseurs. Un propriétaire d'Hobart-Town, M. Calder, dans un mémoire spécial, affirme avoir consulté dix-sept volumes de documents officiels conservés dans les archives de la colonie, et y avoir trouvé la preuve que les indigènes ont été presque toujours les premiers à provoquer les luttes sanglantes qui devaient avoir pour eux de si terribles conséquences (1).

(1) J. E. Calder, Esq. of Hobart-Town, *Account of the wars of extirpation, and habits of the native tribes of Tasmania* (*The Journ. of the Anthropological Institut of Great Britain and Ireland*, vol. III, 1874, p. 8).

Mistress Charles Meredith, qui a séjourné pendant neuf années en Tasmanie, et dont le mari avait assisté aux débuts de la colonisation, est bien plus explicite (1). A l'en croire, les premiers immigrants anglais n'étaient que d'honnêtes fermiers et des propriétaires appartenant aux classes éclairées de la société (2). Or, dit-elle, on ne trouve guère dans cette partie de la population ni férocité enragée, ni soif de sang. Aussi, à l'en croire, ces fondateurs de la colonie auraient-ils vécu en paix avec les sauvages jusqu'à l'arrivée dans l'île d'un Australien nommé Mosquito, dont j'aurai à parler plus tard. Lui seul, selon mistress Meredith aurait poussé les insulaires à la révolte et aurait donné le [illegible]es massacres en attaquant, au mois de novembre 1823, la hutte d'un colon nommé Gatehouse. Sur trois bergers qui l'occupaient, deux furent tués, et le troisième n'échappa qu'après avoir reçu deux javelots dans le corps.

Un autre vétéran de la colonisation, Lloyd, a esquissé un tableau succinct, mais moins partial et plus vrai, de ce qu'étaient une bonne part des premiers pionniers, fermiers par permission (3), et fort peu au-dessus des convicts encore au service, dont ils se faisaient les complices (4). Il avoue que, lors des premiers rapports entre les Européens et les indigènes, ceux-ci se montrèrent animés des intentions les plus amicales. Il n'hésite pas à reconnaître que « la manière d'agir insensée des garçons de ferme et des bergers et de bien d'autres, ainsi que leur conduite immorale envers les femmes indigènes, avait porté dans l'esprit des Tasmaniens le sentiment des injures à un degré presque insupportable ». Le comte Strzélecki confirme cette appréciation. Il attribue la naissance des hostilités surtout aux violences des bandits qui, placés aux avant-postes de l'invasion européenne, expulsaient les natifs de leurs terrains de chasse et s'emparaient de leurs

(1) Mistress Charles Meredith, *My home in Tasmania during a residence of nine years*, 1852, t. I, p. 191.

(2) *Country gentlemen.*

(3) *Ticket-of-leave farmers.*

(4) George Thomas Lloyd, *Thirty three years in Tasmania and Victoria, being the actual experience of the author, interposed with histories, jottings, narratives and counsels to emigrants*, 1862, p. 16.

femmes (1). Evans, qui fut intendant général de la colonie de 1811 à 1821, exprime exactement la même opinion (2).

Mais, malheureusement, ce n'est pas seulement à des convicts, à des gens placés en dehors de la loi, que doit remonter la responsabilité des douloureux événements que nous aurons à résumer. Les premiers coups furent portés par un officier, commandant un détachement de l'armée régulière ; et cela, dans des circonstances qui ne permettent aucune excuse. Lloyd lui-même le reconnait (3), et Bonwick, en entrant dans les détails, en rapportant les paroles de témoins oculaires, n'a laissé aucune place au doute (4).

Un arrêté du gouverneur général de la Nouvelle-Galles du Sud (5), en date du 29 mars 1803, avait chargé le lieutenant John Bowen, du navire *le Glatton*, de fonder un premier établissement en Tasmanie (6). Cet officier prit terre dans le courant d'août de la même année. Il était accompagné d'un détachement du corps de la Nouvelle-Galles, devenu depuis le 102e régiment (7), et d'environ quarante condamnés (*convicts*) (8). Il jeta les fondements de la nouvelle colonie sur la rive orientale de la Derwent, au lieu appelé alors *Restdown*, aujourd'hui *Risdon* (9). Là habitait une tribu qui avait eu les rapports les plus amicaux avec les Anglais lors du voyage de Bass et de Flinders (10). Rien ne permet, par conséquent, fait remarquer Bonwick, d'attribuer à ces indigènes des senti-

(1) P.-E. de Strzelecki, *Physical Description of New South Wales and Van Diemen's Land accompanied by a geological map, sections and diagrams and figures of the organic remains*, 1845, p. 350.

(2) George William Edwards, Surveyor general of the colony, *A geographical, historical and topographical Description of Van Diemen's Land*, London, 1822, p. 19

(3) Lloyd, *loc. cit.*, p. 54.

(4) Bonwick, *The last of the Tasmanians*, p. 33.

(5) C'était le capitaine Philip Gidley King, de la marine royale, troisième gouverneur des colonies australiennes (*Histoire de la colonisation pénale et des établissements de l'Angleterre en Australie*, par le marquis de Blosseville, t. I, ch. XXII et XXIII)

(6) Bonwick, *loc. cit.*, p. 31.

(7) *Ibid.*, p. 35.

(8) Lloyd, *loc. cit.*, p. 26.

(9) *Ibid.*, p. 26. Ce point fut plus tard abandonné pour la localité où s'élève aujourd'hui Hobart-Town sur la rive occidentale du même fleuve

(10) J'ai dit plus haut comment dans ce voyage, accompli en 1798, les deux navigateurs firent le tour complet de la Terre de Van Diemen, que Bass avait déjà montrée être une île séparée de l'Australie par le détroit qui porte son nom

ments hostiles (1). D'ailleurs Lloyd déclare que, lors des premières entrevues, ils avaient manifesté les meilleures dispositions envers les envahisseurs étrangers (2). Bonwick confirme le fait et cite à l'appui de ses dires un article emprunté à la *Gazette de Sydney*, 18 mars 1804 (3); cela même rend plus odieux l'acte de barbarie dont ils furent les victimes.

Les témoignages recueillis à ce sujet varient quelque peu quant aux détails secondaires. Mais tous s'accordent pour déclarer qu'un groupe nombreux de Tasmaniens, composé d'hommes, de femmes et d'enfants, s'étant approché des soldats anglais sans la moindre manifestation hostile, l'officier commandant, le lie[illegible]ore, ordonna de tirer sur eux. L'ordre fut exécuté, et une cinquantaine d'individus de tout âge et de tout sexe furent tués (4).

Sans entrer dans d'autres détails, je me borne à transcrire la déposition d'un nommé Edward White, entendu dans l'enquête ordonnée plus tard par le gouverneur Arthur.

Le 3 mai 1804, White était occupé à fouir la terre près de la petite baie de Risdon, lorsqu'il entendit de grands cris. En regardant vers le lieu d'où venaient ces clameurs, il aperçut environ trois cents indigènes, hommes, femmes et enfants, formant un cercle et entourant plusieurs kangourous. Le témoin ajoute : « Ils me regardèrent de tous leurs yeux. Je descendis vers la baie, prévins quelques soldats de ce que j'avais vu et retournai à mon ouvrage... Les indigènes n'attaquèrent pas les soldats. Ils n'ont pu les offenser en rien. Le feu commença vers onze heures. Il y eut un grand nombre d'indigènes tués et blessés, mais je ne sais pas combien... Ils ne revinrent jamais en aussi grand nombre. Ils n'avaient point de javelots, seulement des casse-tête (5). Ils étaient en chasse (6). »

(1) Bonwick, *loc. cit.* p. 33.
(2) Lloyd, *loc. cit.*, p. 54.
(3) Bonwick, *loc. cit.*, p. 35.
(4) *Ibid.*, p. 33. Le gouverneur Bowen paraît avoir été absent au moment de ce massacre, dont toute la responsabilité retombe sur son subordonné. Celui-ci, au dire de l'un des témoins, « voyait double pour avoir pris une trop forte dose de rhum ». Les soldats auxquels il commandait avaient aussi, paraît-il, des habitudes d'ivrognerie.
(5) *Waddies.*
(6) Bonwick, *loc. cit.*, p. 33.

L'exactitude de cette dernière appréciation ressort de deux circonstances que confirment d'autres témoins, savoir la présence des kangourous que les Tasmaniens s'efforçaient d'acculer dans un bas-fond où ils pourraient s'en rendre maîtres plus aisément, et celle des enfants et des femmes. On sait que le premier soin des sauvages animés d'intentions hostiles est d'écarter les uns et les autres. Il est évident que la malheureuse tribu de Risdon se livrait à une grande traque lorsqu'elle rencontra les Anglais, et qu'elle n'a pu avoir la pensée de les attaquer.

Les indigènes auraient probablement oublié peu à peu le massacre de Risdon et repris leurs anciennes relations avec les Blancs, si ceux-ci avaient généralement suivi l'exemple donné par les colons du port Dalrymple. Le 23 décembre 1804, quelques-uns de ces braves gens, surpris dans les bois par deux cents Tasmaniens qui se livrèrent aux démonstrations les plus menaçantes, se tinrent sur la défensive sans faire usage de leurs armes à feu. La bonne entente se rétablit bientôt entre les deux races; et, vingt ans après, tandis que la guerre noire sévissait dans le reste de l'île, les femmes de cet établissement lavaient tranquillement leur linge au-dessus des chutes de Launceston, sous les yeux des sauvages guerriers de la forêt (1).

Les établissements du Nord n'en furent pas moins atteints à leur tour par le fléau, et la guerre se généralisa. La responsabilité en revint encore tout entière aux Blancs, surtout à certains malfaiteurs transportés en Tasmanie, et dont les détestables instincts semblent s'être exaltés au lieu d'être adoucis par leur nouveau genre de vie.

Nous avons vu le premier détachement, envoyé dans le sud-est de l'île, y arriver avec une quarantaine de convicts. D'autres convois de même nature eurent sans doute lieu à mesure que la colonie se développait. Or, en 1806, pendant une famine dont souffraient les autorités elles-mêmes, on mit en liberté tous ces prisonniers pour qu'ils pussent pourvoir à leur nourriture. On comprend ce que dut être la conduite de ces misérables, délivrés de la discipline de fer qui les main-

1. *Gazette de Sydney*, citée par Bonwick, p. 37.

tenait, dévorés de passions avivées par une continence forcée, échappant brusquement à toute surveillance et jetés au milieu des Noirs. Accueillis d'abord fraternellement, ils répondirent à cette hospitalité par d'effroyables actes de violence et de cruauté.

Telle est l'appréciation générale de notre auteur. On voit combien nous sommes loin des pacifiques fermiers, des honnêtes propriétaires, dont mistress Meredith parle avec tant de complaisance.

Il est inutile de suivre Bonwick dans le détail des faits précis qu'il cite à l'appui de ses dires. Ils ne répondent que trop aux assertions de [illegible]n vole les enfants, on les arrache de force à leurs parents au milieu d'une fête. On tire sur les indigènes comme sur des moineaux ou des corbeaux; on massacre les blessés; on tue les hommes pour s'emparer des femmes et parfois on suspend au cou des captives la tête de leur mari; on enchaîne ces malheureuses à quelque tronc d'arbre et on les roue de coups pour vaincre leur résistance; on émascule les hommes; on prend pour cible une femme enceinte mal cachée par les feuilles de l'arbre où elle s'était réfugiée; on surprend une tribu autour de ses feux, on tire dans le tas; puis, trouvant un enfant étendu par terre, on le jette dans les flammes, et ce fait n'est pas isolé. Parfois on tue en se jouant et comme avec espièglerie : un Blanc prend une paire de pistolets dont un n'était pas chargé, il applique celui-ci près de son oreille et lâche la détente; puis il engage un Noir à faire de même avec l'autre, et a le plaisir de le voir se fracasser le crâne. Enfin de vieux coureurs de bois déclarent qu'ils tiraient habituellement sur les indigènes pour nourrir les chiens de leur chair.

On voudrait vainement atténuer ce qu'a d'horrible la conduite des convicts et de leurs alliés en les représentant comme emportés par l'entraînement des représailles. Le langage de la presse contemporaine, les termes des proclamations publiées par les autorités coloniales, attestent que, dans le principe, les Blancs étaient seuls coupables. Pas un journal, pas un chef de la colonie, ne présente les indigènes comme étant les agresseurs. Au contraire, une espèce d'ordre du jour en date du 29 janvier 1810 représente la mort de quelques

individus tués par les Tasmaniens comme une vengeance, « provoquée par les meurtres et les cruautés abominables auxquels les Blancs se sont livrés envers les natifs (1) ». En 1813, le gouverneur, s'adressant à la population à propos d'une attaque dirigée par les Noirs *contre un troupeau de betail*, s'exprimait ainsi : « Le ressentiment de ces pauvres êtres ignorants a été justement provoqué par le plus barbare, le plus inhumain des actes, savoir le vol de leurs enfants ; » il terminait en demandant « lequel est le sauvage du Blanc ou du Noir (2) ? » Même en 1824, en pleine guerre noire, le colonel Arthur reconnaissait que de nombreux colons avaient l'habitude de tirer sur les indigènes sans défense et de chercher à les détruire (3).

Ces ordres du jour, ces proclamations se terminent toujours par l'affirmation qu'il sera sévi contre quiconque aura usé de violence envers les indigènes, contre quiconque en aura tué, exactement comme si le crime avait atteint un Blanc. Mais ces menaces sont toujours restées lettre morte. Bonwick, lui-même, a causé maintes fois avec d'anciens coureurs de buissons qui ne cachaient nullement leurs sinistres exploits. S'il fallait un témoignage de plus, nous le trouverions dans ce journal de la colonie qui terminait un article par la phrase suivante : « Le gouvernement, on doit le rappeler à sa honte, dans aucune circonstance et pas une seule fois, n'a jamais puni ou fait mine de punir les meurtriers bien connus des habitants du pays (4). »

(1) Bonwick, *loc. cit.*, p. 40. Cette proclamation a été trouvée dans une espèce de livre journal (*Master-book, Memorandum-book*) tenu dans les casernes. Les autres documents officiels manquent de 1804 jusqu'au delà de 1810. Ils ont été détruits après la mort subite du colonel gouverneur Collins. Cet acte de vandalisme accompli à Sydney aussi bien qu'en Tasmanie se rattache très probablement aux menées qui, le 16 janvier 1808, aboutirent à la révolte des colons australiens contre le gouverneur William Bligh. C'était le même officier de marine dont le nom est resté célèbre par la révolte de l'équipage de *la Bounty* et dont j'ai parlé dans une *Étude* précédente. On a vu comment l'âpreté de son caractère amena le même résultat sur terre et sur mer. Évidemment ceux qui s'étaient révoltés contre le pouvoir qu'il tenait de la métropole, comprirent que cette espèce d'insurrection pourrait être suivie d'un châtiment sévère et cherchèrent, en Tasmanie comme en Australie, à faire disparaître les papiers compromettants.

(2) Cette proclamation est datée du 26 juin 1813 (Bonwick, p. 41).

(3) P. 72.

(4) Le *Times de Hobart-Town*, avril 1836, cité par Bonwick, p. 70.

Ainsi, à l'honneur de l'humanité, il y eut toujours dans la colonie des cœurs généreux comprenant l'odieuse injustice, la cruauté des Blancs, et prenant en pitié les souffrances des indigènes. Les extraits de journaux que j'ai empruntés à Bonwick montrent que les Tasmaniens avaient des défenseurs jusque dans la presse locale, qui n'aurait pu se mettre en désaccord, sur un point aussi important, avec la population tout entière. D'ailleurs, si les gouverneurs hésitèrent si longtemps à employer la force publique contre des sauvages qui compromettaient la fortune et la vie d'une partie de leurs administrés, c'est évidemment parce qu'ils reculaient devant la pensée de paraître s'a[illegible] meurtriers, aux voleurs, aux assassins de femmes et d'enfants. Enfin un Comité pour la protection des indigènes s'était organisé de bonne heure à Hobart-Town. Mais les passions brutales des convicts émancipés ou des rôdeurs de buissons, les âpres convoitises des colons qui venaient chercher fortune à Van Diémen, devaient trop aisément étouffer les voix de ces représentants de la vraie civilisation et amener les actes atroces dont il nous reste à montrer les inévitables conséquences.

II

La Guerre noire. — L'Australien Mosquito. — Atroces représailles réciproques. — La grande traque; nullité de ses résultats. — Nouvelle traque à la presqu'île de Schouten; autre insuccès.

Provoqués, persécutés de toute manière et ne trouvant de protection nulle part, les Tasmaniens finirent par se révolter. On les repoussait loin du rivage, on s'emparait de leurs terrains de chasse, on leur enlevait ainsi tout moyen de subsistance; pourtant il fallait vivre, et ils s'en prirent d'abord aux bestiaux seulement, comme nous l'avons vu plus haut. Mais peu à peu, rendus plus hardis par le désespoir, ils attaquèrent les envahisseurs eux-mêmes. Quelques-unes de ces représailles remontent au moins à 1810, comme nous l'a appris l'ordre du jour que j'ai cité. Mistress Meredith s'est bien évidemment trompée quand elle a reporté à 1823 le premier acte de violence commis par les naturels.

Toutefois les meurtres de Blancs paraissent, en effet, avoir

été peu nombreux et isolés jusqu'à l'apparition de Mosquito. J'ai dit déjà d'où venait cet homme, dont le nom est inscrit en lettres de sang dans les annales de la colonie. Déporté en Tasmanie pour cause de meurtre, Mosquito se fit promptement remarquer par sa haute taille, sa force physique, la souplesse de ses mouvements, la perfection des sens poussée à un degré rare, même chez les sauvages. Cet ensemble de qualités en faisait un admirable *chien de chasse* (1). Aussi fut-il employé par la police coloniale dans les poursuites exercées contre les rôdeurs de buissons (2). Mais, lui-même et quelques-uns de ses compagnons ayant laissé voir de trop vives sympathies pour les bandits, il fut renvoyé à Hobart-Town. Là il rassembla autour de lui un certain nombre de ces indigènes soi-disant civilisés qui n'avaient pris aux Blancs que des passions et des vices. Sa troupe s'augmenta peu à peu de gens désespérés venus de divers points. A leur tête, il exploita quelque temps les environs de Hobart-Town sans être soupçonné, tant il mettait d'habileté à faire tomber sur d'autres la juste méfiance qui s'attachait à lui. En 1819, il commit son premier meurtre, promptement suivi de plusieurs autres, et bientôt la guerre ouverte commença.

Mosquito eut pour lieutenants deux Tasmaniens, Tom Birch et Jack le Noir, qui semblaient destinés à jouer un tout autre rôle. Tous deux parlaient parfaitement l'anglais, savaient lire et écrire. Birch avait montré longtemps un caractère honnête et doux ; il paraissait entièrement dévoué à son maître ; son assiduité à l'église et l'ensemble de sa conduite auraient pu faire penser qu'il était entièrement civilisé (3). Il se laissa pourtant entraîner et devint un des plus actifs complices de Mosquito.

Des faits de même nature se sont passés en Australie, et à peu près partout où le Blanc a implanté ses colonies au milieu des races inférieures. On en a conclu que les sauvages sont incivilisables, et qu'ils ne sauraient entrer dans une société européenne. Mais soyons de bonne foi et mettons-nous un

(1) *Blood-hunt*, race de chiens voisine de nos anciens limiers. Ce mot a été introduit dans le langage de la vénerie française.

(2) Bonwick, *loc. cit.*, p. 93.

(3) P. 96.

moment à leur place. Birch allait régulièrement à l'église, il y entendait citer et commenter des paroles que l'on affirmait avoir été dictées par Dieu lui-même. Ces paroles disaient : « Tu ne voleras point ; » et Birch se voyait entouré de gens qui avaient pris de force, à lui et aux siens, les plaines et les vallées, les prairies et les bois où avaient vécu ses pères ! Ces paroles disaient encore : « Tu ne tueras point ; tu ne seras point adultère ; » et Birch heurtait dans la rue des hommes qui avaient massacré des maris pour s'emparer des femmes ! Il entendait chaque jour répéter que tous les hommes sont égaux ; et il se savait frappé d'incapacité civile, si bien que le premier Blanc venu pou[illegible]er, le blesser, sans que ni lui ni les siens pussent témoigner en justice ! Évidemment, plus on supposera que Birch, Benilong, Daniel (1) et leurs pareils avaient fait de progrès au point de vue de la civilisation, plus on admettra qu'ils avaient compris toute la dignité de l'homme et les droits de citoyen, plus on comprendra qu'ils aient dû se révolter et prendre en haine cette société qui se montrait impitoyable envers leurs frères, qui, après les avoir appelés dans son sein, les traitait en parias.

Mais revenons à nos Tasmaniens.

Sous la direction de Mosquito, les hostilités prirent une activité nouvelle et changèrent de caractère. Les Noirs devinrent agressifs, détruisirent les troupeaux, brûlèrent les habitations isolées et en massacrèrent les habitants sans distinction d'âge ni de sexe. Non contents de tuer leurs victimes, ils les torturèrent. Eux aussi émasculèrent, et des femmes tasmaniennes, armées de pierres tranchantes, s'acharnèrent sur des blessés pour accomplir cette œuvre de vengeance (2).

En voyant les deux races lutter ainsi de barbarie, on est d'autant plus frappé de la continence observée par les indigènes envers les femmes de leurs ennemis. Ils les tuaient et les brûlaient, mais leur épargnaient les derniers outrages.

(1) Benilong et Daniel étaient Australiens. Tous deux avaient fait le voyage d'Angleterre et y avaient séjourné. Là ils étaient reçus dans la meilleure société, dont ils avaient pris les manières. Mais de retour dans leur patrie, ils se retrouvèrent en butte à tous les mépris que les colons Blancs prodiguent aux hommes de couleur ; et tous deux retournèrent à leurs forêts natales.

(2) Bonwick, *loc. cit.*, p. 108.

« On n'a jamais su qu'une seule femme blanche ait été violée par un Noir, » dit formellement un des témoins cités par Bonwick. « Si ce crime a été commis, ajoute notre auteur, c'est par quelqu'un de ces sauvages à demi civilisés qui se montrèrent partout les pires scélérats (1) ».

Mosquito et ses hommes exercèrent leurs brigandages pendant cinq ans environ. En décembre 1824, un jeune indigène, gagné par les promesses de la police, se mit à suivre ses traces ; et, profitant d'un moment où le chef était séparé de sa bande, il le fit arrêter par des constables. Mosquito fut amené à Hobart-Town. On put alors juger de l'espèce de fascination qu'il exerçait sur les indigènes. Un grand nombre d'entre eux vinrent en ville pour demander qu'on lui pardonnât (2). Peut-être vit-on dans ces démarches mêmes un motif de plus pour le condamner. En supprimant le chef, on espérait démoraliser les soldats. Mais l'effet produit par cette exécution semble avoir été précisément l'opposé de ce que l'on attendait. Les admirateurs de Mosquito rentrèrent dans les bois avec un redoublement de haine contre les Blancs. Ils n'oublièrent aucune des leçons du redoutable Australien et redoublèrent de ruse, d'activité, d'audace. Ils semblent avoir inventé à ce moment de nouveaux moyens pour terrifier les colons placés aux avant-postes des établissements (3). Pour bien des gens, nous dit Bonwick, la véritable Guerre noire ne date que de la mort de Mosquito. Pourtant, depuis cette époque, aucun chef de bande n'a joué un rôle comparable au sien.

Je crois inutile d'insister sur l'inégalité qui existait, au point de vue de l'attaque ou de la défense, entre les Européens possédant des armes à feu et les Tasmaniens, qui n'avaient d'autres armes que leurs *waddies* ou leurs minces zagaies à pointe de bois, lisse et seulement durcie au feu. Cette inégalité est évidente. Elle rend difficile à comprendre les assertions de Calder. A l'en croire, dans la Guerre noire, tout le désavantage était du côté des Blancs, et « le mousquet de

(1) Bonwick, *loc. cit.*, p. 125.
(2) P. 103.
(3) Gilbert Robertson, cité par Bonwick, p. 104.

l'Anglais était bien moins redoutable que le javelot du Sauvage (1) ». Il affirme que, d'un ensemble de rapports examinés par lui, il résulte que, de 1825 à 1831, on constata la mort de 98 Blancs, tués dans diverses rencontres et celle de 19 Noirs seulement. Dans le même espace de temps, 69 Européens auraient été blessés pour un ou tout au plus deux indigènes (2).

L'ancien colon de Hobart-Town semble présenter ces chiffres comme pouvant donner une idée générale de la guerre. Mais lui-même reconnaît qu'il a pris ces données dans un volume de Rapports consacrés exclusivement aux résultats d'attaques fai[illegible]urprise contre des fermes isolées. Qu'y a-t-il d'étrange à ce qu'en pareil cas l'avantage ait été du côté des assaillants ? Il ne dit rien, d'ailleurs, des cas où les fermiers, prenant de terribles revanches, entouraient en silence une tribu entière groupée autour de ses feux de nuit et la fusillaient sans danger. En juillet 1827, la mort d'un seul Blanc fut vengée par ses voisins, qui tuèrent ou blessèrent environ 60 noirs (3). A peine Calder fait-il allusion aux exploits des patrouilles volantes (4) détachées à la poursuite des indigènes. Il reconnaît pourtant que l'une d'elles dut en tuer un grand nombre (5). Bonwick est plus explicite et cite entre autres le fait suivant : « Un corps de militaires et de constables accula un certain nombre d'indigènes sur une sorte de plateau entre deux rochers perpendiculaires et en tua soixante-dix, tirant les femmes et les enfants des fentes du rocher et leurfaisant sauter la cervelle (*and dashing out their brains*) (6). »

Les Tasmaniens n'étaient pas une race guerrière. Rien ne le prouve mieux que la terreur, probablement en partie superstitieuse, que les armes à feu leur ont inspirée jusqu'au dernier moment. Tout homme armé d'un fusil pouvait presque impunément braver leurs bandes les plus nombreuses, à la

(1) *Loc. cit.*, p. 8.
(2) *Loc. cit.*, p. 8.
(3) Bonwick, p. 64.
(4) *Roving parties.*
(5) *Loc. cit.*, p. 8.
(6) Bonwick, p. 64.

condition de mettre en joue les plus hardis et de ne pas tirer; car ils avaient parfaitement compris qu'une fois le coup parti, l'Européen était momentanément désarmé. Chose étrange! Il semble que ces pauvres sauvages n'aient jamais osé employer contre leurs ennemis ces armes dont ils avaient tant de fois expérimenté à leurs dépens la puissance. Dans les récits recueillis par Bonwick, on voit maintes fois les insulaires piller une ferme et s'emparer de divers objets; les fusils et les munitions sont spécialement mentionnés (1); et pourtant jamais il n'est parlé d'Européens atteints d'un coup de feu. Tous tombent percés par les zagaies ou frappés par les casse-tête.

On ne voit pas davantage que les indigènes aient jamais eu recours à la force ouverte et engagé ou accepté la lutte corps à corps. Après avoir cité les chiffres que j'ai rapportés plus haut, Calder ajoute assez naïvement : « S'il avait été possible » d'amener les Sauvages à combattre ouvertement et en » nombre à peu près égal, la proportion eût été habituel» lement renversée. » Certes, alors, les armes européennes auraient eu trop beau jeu. C'est ce que comprenaient fort bien les indigènes; et, pour rétablir l'équilibre, ils en appelaient à la ruse, à la patience, à l'étrange habileté avec laquelle ils savaient se glisser dans les bois et dissimuler leur présence. Tapis autour des défrichements, ils attendaient parfois plusieurs jours de suite. Un colon sortait-il sans fusil, en un clin d'œil il était entouré et lardé de zagaies. Souvent aussi ils s'approchaient d'une habitation, partagés en deux bandes. L'une restait tapie dans le bois. L'autre se montrait, simulait une attaque, et, reculant devant les hommes armés, les attirait à quelque distance. La première se levait alors, et la maison était envahie, les femmes, les enfants étaient massacrés, les provisions enlevées et le feu mis à tout ce qui pouvait l'alimenter avant le retour des défenseurs, qui ne rencontraient plus personne à combattre. D'ailleurs, grâce à leur agilité, les sauvages parcouraient en peu de temps d'énormes distances. Une seule bande portait ainsi la terreur sur une aire considérable; et les colons affolés, n'ayant aucune idée de cette rapidité de mouvements, se croyaient

(1) Bonwick, *loc. cit.*, p. 113, 117.

entourés partout d'ennemis aussi nombreux qu'insaisissables. En 1831, cent cinquante Tasmaniens environ glaçaient d'effroi toute la population européenne, qui ne pouvait être de beaucoup au-dessous de trente mille âmes (1).

Bien qu'un pareil état de choses fût à peu près incompatible avec la prospérité de la colonie, les premiers gouverneurs, Collins, Davey et Sorel, ne prirent aucune mesure coërcitive envers les Noirs (2). Ils se bornèrent à publier des proclamations analogues à celles dont j'ai cité quelques passages. Leur successeur, le colonel, depuis sir George Arthur, nommé en 1824, imita d'abord leur exemple. Plus tard, il crut pouvoir mettre un terme aux h[illegible]n assignant aux indigènes certains cantons, dont ni e[illegible] Blancs ne devaient franchir les limites (3). Il va sans dire que ni les uns ni les autres ne respectèrent la ligne de démarcation imaginaire tracée entre les deux races. Alors le gouverneur publia la loi martiale en l'appliquant à l'île entière, sauf aux points scrupuleusement délimités qui devaient être réservés aux Noirs. Mais la contrée qu'on leur abandonnait ainsi est tellement ingrate, qu'après soixante ans de colonisation, dit notre auteur, il ne s'est pas encore trouvé un seul éleveur de bétail assez hardi pour s'aventurer dans ces régions stériles (4). Eussent-ils compris et voulu observer l'ordonnance, les Noirs n'auraient pu vivre dans ces déserts. Sir G. Arthur semble ainsi avoir voulu ajouter la dérision à un acte officiel de spoliation.

La lutte continua donc. Le gouvernement colonial promit une prime de cinq livres à quiconque ferait prisonnier un indigène adulte et de deux livres pour la prise d'un enfant. Des corps spéciaux furent organisés pour cette chasse (5), et des terres furent attribuées aux chefs qui se distingueraient (6). D'ailleurs on ne s'inquiétait guère des moyens de

(1) Bonwick, *loc. cit.*, p. 129. La colonie de Van Diémen comptait, en 1833, 33 000 âmes, dont la moitié au moins provenait de l'immigration volontaire (De Blosseville, *Histoire de la colonisation pénale*, Paris, t. II, p. 85, Guillaumin).

(2) Bonwick, *loc. cit.*, p. 73.

(3) Cette proclamation, faite dans des formes très solennelles, est du 15 avril 1828 (*ibid.*, p. 78).

(4) *Ibid.*, p. 82.

(5) *Capture parties* (*ibid.*, p. 84). Les hommes faisant partie de ces bandes reçurent le sobriquet de *Five pounds catchers* (*ibid.*, p. 132).

(6) *Ibid.*, 182 et 183.

capture. Aussi Bonwick nous dit-il que, dans les archives de 1829, on lit des rapports faits dans le genre de ceux-ci : « Neuf hommes pris et trois tués près de la rivière Saint-Paul. » — Dix hommes tués à coups de fusil et deux pris vers les » marais de l'est (1)..., etc. » D'après l'estimation de M. Carr, directeur de la Compagnie agricole, on tuait en moyenne neuf indigènes pour en prendre un (2). Cette évaluation donne une idée de la manière d'agir des *Capture parties*.

Les morts violentes, conséquences de la lutte armée, celles qu'il faut attribuer à une tout autre cause, sur laquelle j'aurai à insister plus tard, avaient étrangement réduit la population tasmanienne. Mais les survivants semblaient puiser de nouvelles forces dans leur désespoir. Presque chaque jour était signalé par de nouvelles attaques contre les fermes isolées, par le meurtre de quelques Blancs. C'est alors que le gouverneur conçut la pensée de la grande manœuvre restée célèbre à la fois par ce qu'elle avait d'extraordinaire et par son insuccès complet.

Le 9 septembre 1830 parut une proclamation qui partageait l'île entière en un certain nombre de districts, ayant chacun leur point de ralliement ; toutes les forces militaires de la colonie y furent réparties ; tous les convicts en permission furent sommés de se mettre à la disposition des magistrats ; de nombreux convicts non permissionnés furent en outre enrégimentés ; les colons furent invités à s'armer et à s'organiser en volontaires. Ces divers corps de troupe devaient se mettre en mouvement à la fois le même jour. Pourtant on réfléchit que, quoique simultanés, ces efforts resteraient isolés et n'auraient probablement aucun résultat. On résolut en conséquence de concentrer toutes les forces disponibles sur un espace moins étendu et de capturer les tribus dispersées entre la Derwent ou ses affluents à l'ouest et les côtes orientales. Pour atteindre ce but, il fallait remonter jusqu'au lac Écho, situé vers le centre de l'île, former un cordon militaire de ce point jusqu'à la mer, redescendre vers le sud et refouler les indigènes dans la presqu'île de Tasman, rat-

(1) Bonwick, *loc. cit.*, p. 114.
(2) *Ibid.*, p. 187.

tachée elle-même à la grande île par la presqu'île de Forestier.

Dans la plus grande partie de ce trajet, les traqueurs devaient occuper un front de bandière d'environ 160 kilomètres. Or ils n'étaient guère que trois mille hommes (1). Eussent-ils été tous parfaitement disciplinés et rompus à la guerre des bois, il leur eût été bien difficile de barrer un espace aussi considérable, très accidenté, couvert de fourrés épais, dont la topographie était à peu près inconnue, lors même qu'ils auraient eu affaire à des Européens. A plus forte raison cette manœuvre était-elle impossible quand il s'agissait de sauvages, qui trouv[illegible]ns leur couleur un moyen d'échapper de nuit à la vue la plus perçante. C'est ce que comprirent fort bien un certain nombre de colons, les chefs de bande et la presse locale opposante. Le plan du colonel Arthur fut hautement critiqué, amèrement raillé. Le gouverneur n'en persista pas moins. Un ordre du jour du 27 septembre 1830 mit sous les ordres du major Douglas la petite armée partagée en onze divisions et cent dix-neuf bandes, guidées par les hommes qui connaissaient le mieux le pays, indigènes ralliés aux Blancs, anciens coureurs de buissons rentrés en grâce, Australiens attachés aux *Capture parties* (2)... Du 7 au 18 octobre tous ces corps avaient pris position, et la *Ligne* entière se mit en mouvement (3).

Bonwick et Lloyd donnent sur les opérations de cette grande traque à l'homme des détails dans lesquels nous ne saurions les suivre. En somme, on marcha de mécompte en mécompte. De temps à autre, on rencontrait un feu brusquement abandonné par les Tasmaniens, et l'on ramassait quelques dards, quelques casse-tête; on entrevoyait une tribu qui s'évanouissait comme par magie. Parfois un Noir se montrait comme pour défier une patrouille entière, lançait une zagaie et disparaissait avant qu'on eût eu le temps de tirer un coup

(1) Bonwick, *loc. cit.*, p. 151.

(2) L'auteur fait le plus grand éloge de l'un de ces Australiens, le nommé John Batman, devenu chef d'une de ces espèces de patrouilles mobiles. Il se fit remarquer par l'intelligence avec laquelle il remplit les obligations de sa charge tout en se montrant plein d'humanité envers les indigènes (*ibid.*, p. 188).

(3) *The Line.*

de fusil. Parfois aussi un javelot lancé par un bras invisible atteignait un des traqueurs. Une seule fois, un parti de dix Européens, commandé par un M. Walpole, surprit cinq Tasmaniens endormis. C'était l'avant-garde d'une tribu nombreuse. On fit prisonniers un adulte et un jeune enfant; on tua deux fuyards à coups de fusil; mais le gros de la tribu fut bien vite hors d'atteinte.

Toutefois, à diverses reprises, on avait déjoué les tentatives faites par les Noirs pour forcer la Ligne. On croyait donc au succès, et l'on redoubla de précautions. Des abattis furent pratiqués, des palissades furent élevées sur le front de bandière. Arrivée à la hauteur de Sorell, l'armée n'avait plus à garder qu'une cinquantaine de kilomètres, du havre de Pitt à la mer. Les traqueurs n'étaient plus qu'à quarante mètres les uns des autres. On gagna, plein de confiance, l'isthme étroit et le col qui donnent entrée dans la presqu'île de Forestier. Mais, arrivé là, on eut beau fouiller en tout sens, on ne trouva rien; tous les Noirs avaient disparu.

La Ligne coûta au gouvernement colonial 30 000 livres sterling (750 000 francs). Augustus Robinson porte à plus de 70 000 livres (1 750 000 francs) le total des dépenses faites par la colonie (1). Le résultat fut, comme nous l'avons dit, la prise d'un Tasmanien adulte, celle d'un enfant et la mort de deux indigènes.

En outre, pendant que la Ligne absorbait à peu près toutes les forces coloniales, les Noirs avaient, pour ainsi dire, leurs coudées franches dans le reste de l'île. Un magistrat du Nord, en annonçant les meurtres commis près de Launceston et de Tamar, se plaignait de n'avoir pas un homme qu'il pût opposer à l'ennemi. A l'intérieur même de la Ligne, les indigènes, rejetés par celle-ci vers les districts déjà colonisés, brûlèrent les fermes et en massacrèrent les habitants. Plus d'un volontaire, en rentrant chez lui, ne trouva que les ruines de son habitation et les cadavres des siens.

Il était impossible d'échouer d'une façon plus misérable. Il semble que la leçon aurait dû porter ses fruits et faire comprendre aux colons anglais que l'on ne saurait cerner des

(1) Lloyd, *loc. cit.*, p. 24.

sauvages actifs et résolus comme l'on cerne du gibier. Pourtant, l'année suivante, on fit une seconde tentative.

Sur la côte orientale se trouve une pointe rocheuse, la presqu'île de Schouten. Trop aride pour être cultivée, éloignée de tout défrichement, elle était visitée tous les ans par les indigènes, qui venaient, à l'époque de la ponte des cygnes, manger les œufs de ces oiseaux. En 1831, une bande nombreuse appartenant à diverses tribus gagna à la dérobée ce rendez-vous de fête. On découvrit les traces de ces malheureux; on comprit leur dessein, et leur extermination fut résolue. Rien ne semblait plus facile. L'isthme n'avait ici qu'un mille de large. So[illegible]nstables, fermiers, l'occupèrent joyeusement, construisirent des huttes, placèrent des sentinelles, mirent le feu aux buissons pour faciliter la surveillance et s'éclairer. Mais, lorsqu'il ne resta plus que des cendres et des troncs carbonisés, par une nuit bien noire, les indigènes se glissèrent en silence aussi près que possible de leurs ennemis, suivis de leurs chiens dressés à se taire. Puis tout à coup hommes et chiens, poussant de grands cris et aboyant, bondirent à travers les feux de la Ligne et disparurent dans les bois. Les assiégeants n'arrêtèrent que quelques enfants en bas âge qui n'avaient pu suivre le gros de la bande (1).

Ainsi la lutte allait renaître et semblait devoir s'éterniser. C'est à ce moment qu'entra sérieusement en scène l'homme remarquable qui devait à lui seul, et sans verser une goutte de sang, pacifier la Tasmanie et mettre fin à la Guerre noire.

III

La pacification. — Robinson le Conciliateur. — Ses aides indigènes : Truganina, Wooreddy, Ménalaguerna. — Premier succès. — Tribu de Big-River; Montpéliata; le héros tasmanien. — Fin de la guerre.

George-Augustus Robinson fut d'abord simple maçon à Hobart-Town. Son éducation première avait été fort négligée; mais, doué d'une intelligence vigoureuse, il s'éleva au rang

(1) *A few yung puppies* (Bonwick, *loc. cit.*, p. 180).

de constructeur et d'architecte. C'était un homme de taille moyenne, au teint fleuri, aux cheveux rouges, à la contenance ferme, dont le regard exprimait la résolution. Attaché à l'église wesleyenne, il se fit remarquer au milieu de cette société, connue pour la rigueur de ses doctrines et l'exacte discipline imposée à ses membres. Il visitait et exhortait les prisonniers, prêchait au besoin, et, développant ainsi ses moyens naturels, se préparait sans le savoir à une plus haute mission.

De bonne heure il se sentit plein de sympathie pour les indigènes. N'étant encore que simple ouvrier, il recherchait les Noirs dispersés dans les défrichements, les amenait chez lui, leur donnait à manger, s'enquérait de leurs mœurs et apprenait leur langue. Dès cette époque, il acquit sur eux une influence extraordinaire. Un pareil homme ne pouvait manquer de s'intéresser vivement à la lutte des deux races. Il semble avoir compris de bonne heure que, pour venir à bout des Tasmaniens, il fallait employer autre chose que la violence. Maintes fois il dénonça publiquement les crimes des colons. Enfin, une occasion s'étant offerte d'être réellement utile à ses amis noirs, il se hâta de la saisir.

Au sud-ouest de l'embouchure de la Derwent s'étend l'île Bruni (1), séparée de la terre ferme par le canal d'Entrecasteaux. Là, au fond d'un petit havre, on avait établi un dépôt d'indigènes capturés par les corps volants dont nous avons parlé (2). Le gouvernement colonial s'était chargé de leur entretien. En 1829, il offrit un modique salaire de 50 livres par an à l'homme à la fois ferme et bienveillant qui consentirait à vivre avec ces prisonniers et à s'occuper de ce qui pourrait leur être nécessaire. Quoique marié et père de plusieurs enfants, Robinson s'offrit sur-le-champ et fut agréé. Son traitement fut même élevé à 100 livres (2 500 francs).

Il trouva les transportés dans un état déplorable. La colonie ne leur allouait que du pain et des pommes de terre. Ces

(1) Ainsi nommée en l'honneur de Bruni d'Entrecasteaux. C'est de cette île que Wooreddy, le mari de Truganina, était chef à l'époque de l'arrivée des Européens.

(2) Ce dépôt était pompeusement décoré du titre d'*Establishment for the civilization of the Aborigines* (Bonwick, *loc. cit.*, p. 216).

vivres de mauvaise qualité étaient, en outre, délivrés en quantité insuffisante. Robinson partagea ses modestes rations avec ses administrés; il sollicita et obtint quelques améliorations. Mais bientôt, convaincu qu'il pourrait rendre ailleurs de bien plus sérieux services, il demanda à être envoyé au



Fig. 154. — Truganina (d'après le buste modelé par Laid).

milieu des tribus hostiles pour leur porter des paroles de paix et de pardon. « Les indigènes, disait-il, sont des » hommes et non point des êtres féroces et altérés de sang » comme on le dit. Si l'on peut les convaincre que les Blancs » veulent améliorer leur sort, ils se civiliseront et deviendront » des membres utiles de la société. » Cette manière de voir

le fit traiter de rêveur, de fou, d'imposteur... ; mais il n'en persévéra pas moins, et finit par obtenir la mission qu'il désirait au mois de janvier 1830.

Pour cette campagne d'un nouveau genre, le *Conciliateur* (1)



Fig. 155. — Woureddy (d'après le buste modelé par Laid).

ne prit avec lui qu'un petit nombre de guides choisis parmi les batteurs d'estrade les plus expérimentés et surtout parmi les indigènes. Quelques-uns de ces derniers méritent une mention spéciale.

(1) *The Conciliator*. C'est le titre que Bonwick donne à Robinson, et il est bien mérité.

Au premier rang, il faut placer Truganina, alors jeune et dans tout l'éclat d'une beauté dont le buste que nous possédons ne peut guère donner l'idée, parce qu'elle tenait surtout à l'expression de la physionomie, à la vivacité du regard, qu'elle garda jusque dans sa vieillesse (voy. fig. 154 et 148). D'une taille petite, mais remarquable par l'élégance de ses proportions, par la grâce de ses mouvements, Truganina était douée d'une intelligence rare. « Fertile en expédients, dit » notre auteur, sagace dans le conseil, courageuse en face du » danger, elle avait la sagesse et la fascination du serpent, » l'intrépidité et la noblesse du lion. » Profondément dévouée à Robinson, elle l'acc[illegible]ns toutes ses courses, lui rendit de très grand[illegible]t lui sauva la vie comme nous le dirons plus tard.

Wooreddy, surnommé le *docteur* (1), était un brave guerrier, ancien chef de l'île Bruni (voy. fig. 155). Il avait épousé Truganina, et eut souvent à se plaindre de la légèreté de sa femme. Un jour, croyant, à tort sans doute, avoir le droit d'être jaloux de Robinson, il voulut le percer de sa lance. Mais, ayant sans doute reconnu son erreur, il devint un de ses aides les plus dévoués, et, lui aussi, sauva plus tard la vie à ce chef qu'il avait voulu tuer.

Ménalaguerna et sa femme avaient conquis l'estime publique pendant leur séjour à Hobart-Town. Le premier, au dire de l'artiste français qui l'a peint en pied, était sans rival comme guerrier et considéré comme un sage dans sa tribu (voy. fig. 156). Dès la première entrevue qu'il eut avec Robinson, il s'associa à une mission dont il comprenait la portée. Plusieurs fois le Conciliateur et tous les siens ne durent leur salut qu'à la haute influence qu'il exerçait sur les indigènes. La pacification obtenue, il n'en fut pas moins, avec tous ses compagnons, transporté à l'île Flinders, et y mourut au bout d'une année en 1836. Sa femme, Tanleboneyer, était, au dire de Duterreau, supérieure à toutes ses compatriotes par l'intelligence, par la dignité des manières. Ménalaguerna et elle s'aimaient tendrement, et n'eurent pas une seule querelle pendant les six années de leur séjour auprès de Robinson.

(1) J'ai dit précédemment comment ces noms d'indigènes ont été écrits par divers auteurs. Je suis ici l'orthographe de Bonwick.

Les débuts de la mission conciliatrice ne furent pas heureux. Un bateau qui devait en transporter les membres à Port Davey, dans le sud-ouest de l'île, fit naufrage. Presque tout le bagage fut perdu. Robinson ne voulut pourtant pas reculer;



Fig. 156. — Ménalaguerna en pied (d'après le portrait de Duterreau,

il s'engagea dans une contrée à peine connue et des plus sauvages. Il était absolument sans armes à feu; c'était une règle qu'il imposait à tous ses compagnons. Les tribus qu'il rencontra d'abord ne furent pas hostiles; mais aucune ne

voulut se fier à lui et le suivre. Bientôt même il courut un sérieux danger. Une femme indigène, nommée Walloa, avait entrepris de délivrer ou de venger sa patrie. Par son éloquence, elle avait rallié de nombreux adhérents, et à leur tête elle avait tué plusieurs Européens. Ayant su que Robinson était dans son voisinage, elle se mit à sa poursuite et allait l'atteindre, lorsque les fugitifs rencontrèrent un parti de Blancs dont la présence arrêta l'héroïne tasmanienne.

Cependant la Ligne du colonel Arthur avait commencé ses opérations. Le moment eût été mal choisi pour parler de conciliation, et Robinson le comprit. Pour utiliser ses loisirs forcés, il alla enlever aux p[illegible] phoques, dans le détroit de Bass, les femmes tasma[illegible] ils avaient ravies de force, et que la plupart d'entre [illegible]ient avec la dernière barbarie. Il délivra dix-h[illegible] heureuses, qui furent conduites dans un dépôt [illegible] évident qu'il en laissa un bien plus grand n[illegible] en captivité. Robinson semble ici avoir quelque peu [illegible]é l'aust[illegible]té de ses principes. Il fit avec les pêcheurs un [illegible] en vertu duquel ces derniers étaient autorisés à [illegible] *guides;* or ces guides étaient précisément les femmes [illegible]t chargé de leur retirer. Il est probable que le Concil[illegible]cula devant la presque impossibilité de traquer ces [illegible]arins dans le dédale d'îles et d'îlots des petits archipels [illegible]troit.

Bientôt de retour sur la [illegible] terre, Robinson ne tarda pas à obtenir des succès p[illegible]courageants. Dans les premiers jours de 1831, il fit sa [illegible]mière conquête, celle de la tribu de Stony-Creek, compo[illegible] de vingt personnes, dont le chef, Moultealerguna, était u[illegible]lèbre *chasseur de Blancs*. Au mois de juin de la mêm[illegible], il avait communiqué avec treize tribus, parlé à deu[illegible]x individus ; et, soit par lui-même soit par ses aides, il en avait amené cent vingt-trois à se rendre (1).

L'ouvrage de Lloyd renferme un court historique de la mission, rédigé pour l'auteur par Robinson lui-même (2). Bonwick a fait usage de cet écrit, mais l'a complété par l'étude des

(1) Bonwick, *loc. cit.*, p. 222.
(2) Lloyd, *loc. cit.*, p. 242.

Rapports et des actes officiels, aussi bien que par des renseignements recueillis auprès d'hommes qui avaient vu les événements, qui parfois y avaient pris une part active. Nous ne saurions le suivre dans tous les détails que renferme son livre ; il suffira de résumer les faits principaux.

Robinson était en course pendant toute l'année ; il n'emmenait jamais de chiens, qui auraient pu être une occasion de conflit avec les indigènes ; ne portait aucune de ces armes à feu dont la seule vue terrifiait ceux qu'il voulait attirer. Pour se nourrir, lui et les siens en étaient réduits aux moyens employés par les sauvages ; et, comme ils parcouraient les régions les moins fertiles, ils souffrirent souvent de la faim. Pendant des semaines entières, bravant des pluies continuelles, ils vécurent uniquement de racines de fougères et de la moelle de certains arbustes. Robinson était soutenu par le sentiment des devoirs qu'il s'était imposés, ses compagnons par un dévouement dont ils donnèrent souvent des preuves touchantes. « Dans ces déserts inhospitaliers, dit Robinson, » nous avons été souvent deux jours entiers sans nourriture... » Dès qu'ils trouvaient quoi que ce soit, ils me l'apportaient » immédiatement, et pas un n'eût consenti à manger avant » de m'avoir vu donner l'exemple (1). »

Ayant entièrement renoncé à employer la force pour s'emparer des Tasmaniens, Robinson devait recourir à la ruse. Ses guides du sexe féminin lui étaient ici d'une grande ressource, Truganina, Gooseberry, Violette, Molly, lui servaient d'éclaireurs. Habillées à l'européenne et couvertes de rubans, elles attiraient de loin les regards des Noirs fugitifs qui se laissaient approcher ; elles leur distribuaient une foule de ces colifichets auxquels les sauvages attachent tant de prix, et gagnaient peu à peu leur confiance. Elles s'adressaient, en outre, à leurs sentiments les plus intimes. Les malheurs mêmes de la guerre leur fournissaient des moyens d'action. Le père qui pensait avoir perdu son fils, le fils qui croyait ses parents morts, l'époux à qui l'on avait enlevé sa femme, recevaient souvent de leur bouche des renseignements inattendus. Plus d'une heureuse réunion se fit ainsi par leur

(1) Lloyd, *loc. cit.*, p. 250.

intermédiaire, et contribua à grossir le nombre des indigènes soumis. Robinson promettait d'ailleurs de les conduire dans une contrée merveilleuse, que les Blancs leur abandonneraient, et où ils pourraient chasser en paix d'innombrables kangourous. D'ordinaire les sauvages se laissaient persuader, et déposaient les armes. Nous verrons plus loin ce que valaient ces magnifiques promesses.

Les choses ne se passaient pas toujours d'une manière aussi simple entre les Noirs et ce *Capture party* d'un genre si nouveau. La fermeté de Robinson et de ses fidèles fut souvent mise à de rudes épreuves; ils eurent à traverser plus d'un moment d'angoisse, et pa[illegible]ent se croire perdus. Au lac Écho, une tribu avait reçu les ambassadeurs ordinaires; ceux-ci n'étaient pas revenus et la nuit approchait, lorsque l'on entendit les sauvages qui arrivaient, poussant leur cri de guerre et entrechoquant leurs zagaies. Déjà Ménalaguerna saisissait ses armes et insistait pour que l'on battît en retraite. Mais Robinson, se portant en avant, parla aux assaillants dans leur propre langue, et, profitant de leur surprise, alla serrer la main des chefs. Quelques instants après, les deux troupes bivouaquaient à côté l'une de l'autre.

La conquête de la tribu de Big River ne fut pas aussi facile. Bonwick la regarde comme ayant été le trait le plus saillant de l'entreprise aventureuse tentée par le Conciliateur. Cette tribu, évidemment formée des débris de plusieurs autres (1), habitait les solitudes placées à l'ouest de la colonie, et, sous les ordres de Montpéliata (2), chef remarquable par sa bonne mine et son courage, elle était devenue la terreur de la colonie. Robinson l'aborda vers la fin de 1831, accompagné seulement de son propre fils, de deux Blancs et de quelques indigènes, parmi lesquels se trouvaient, comme toujours, Ménalaguerna et Truganina. Ici je crois devoir traduire presque en entier le récit de Bonwick, parce qu'il présente quelques particularités, quelques traits de mœurs importants à signaler, et se termine par le tableau d'une scène étrange et touchante (3) :

(1) C'est ce qui résulte du récit ci-joint.
(2) Robinson l'appelle ailleurs *Montpellialter* (Bonwick, *loc. cit.*, p. 228).
(3) *Ibid.*, p. 225.

« Montpéliata marcha au-devant des étrangers en brandissant une lance de dix-huit pieds de long. Quinze robustes guerriers, armés de trois dards et d'un casse-tête, le suivaient, poussant leur cri de guerre, entrechoquant leurs armes, menaçant les Blancs et donnant tous les signes d'une haine que contenaient avec peine la voix et les gestes de leur chef. Les femmes restaient à l'arrière-garde, toutes portant un supplément de munitions. Cent cinquante chiens regardaient les intrus en grondant. Mac Geary, un vétéran de la chasse aux indigènes, s'adressant à Robinson, lui dit :

« Je pense que nous aurons bientôt à ressusciter.

» — Je le pense aussi, » répondit Robinson.

» Montpéliata, à la tête de sa tribu, s'arrêta environ à soixante pas.

« Qui êtes-vous, cria-t-il?

» — Nous sommes d'honnêtes gens (1), répondit Robinson.

» — Où sont vos fusils?

» — Nous n'en avons pas.

» — Où sont vos enfants fusils (2)?

» — Nous n'en avons point, » fut-il encore répondu.

» Ici il y eut un moment de silence. Rien n'était encore décidé. Les guides étaient fort alarmés. L'un d'eux s'enfuit vers la colline voisine; mais Montpéliata le rappela et lui dit de revenir parce qu'il ne lui voulait aucun mal. En attendant, quelques-unes des femmes courageuses qui servaient de guides avaient fait un détour et causaient sérieusement avec leurs sauvages sœurs. Après quelques minutes d'hésitation, Montpéliata se dirigea lentement vers l'arrière-garde pour conférer avec les vieilles, véritables arbitres de la paix et de la guerre. Les sauvages se tenaient toujours en garde prêts à lancer leurs dards; mais on rappela les chiens, qui reculèrent au premier signal et cessèrent aussitôt de gronder. Quelques minutes s'écoulèrent encore; puis, sans prononcer un seul mot, les femmes de la tribu élevèrent trois fois la main en l'air. C'était le signal d'une paix inviolable. Les lances tombèrent à terre. Les Blancs s'avancèrent, laissant échapper des

(1) *Gentlemen*.

(2) *Piccaninni*. Ce mot signifiait *enfants* dans le langage de ces peuples. Les *enfants fusils* étaient les pistolets.

IV

Captivité et mort des derniers Tasmaniens. — Ile Vansittart; île Flinders. — Mortalité et infécondité des prisonniers. — Rapatriement des quarante-quatre survivants à la baie aux Huîtres. — Extinction successive. — William Lanné, le dernier homme tasmanien; on se dispute son cadavre. — Mort de Truganina, dernière représentante de la race tasmanienne.

Lorsque quelques indigènes étaient pris ou se rendaient volontairement, on les plaçait provisoirement soit à Bruni, soit dans l'île des Cygnes. Plus tard, on résolut de les réunir dans un même lieu. Aprè[illegible]es hésitations, l'île Vansittart (1) fut choisie pour li[illegible]léportation. Des pêcheurs de phoques s'y étaient installés avec leurs familles. Robinson les expulsa et les remplaça par ses Tasmaniens. Mais cette île étroite, petite, sans gibier, couverte d'arides rochers, sans cesse battue par les tempêtes de cette mer orageuse, était un séjour impossible à supporter pour ces libres enfants des halliers et des forêts. Les malheureux prisonniers furent vite frappés de nostalgie. « Ils mouraient comme les ours de leur pays, » disait à Bonwick *un vieux colon*, qui les comparait au Koala (2). Il fallut chercher un autre lieu d'exil.

Le 25 janvier 1832, les derniers survivants de la race tasmanienne furent transportés à l'île Flinders, située au milieu du détroit de Bass, en face de l'extrémité nord-est de Van Diémen. Cette île a 40 milles de long sur 18 dans sa plus grande largeur (3). Elle a des montagnes et des collines dont l'aspect paraît assez pittoresque. Mais le sol en est mauvais; il ne présente guère que des rochers, des sables ou des marécages, et ne se couvre que de buissons (4). Du pont du navire qui les transportait, les Tasmaniens purent contempler ce spectacle en longeant les côtes de l'île, et un employé du gouvernement a décrit à Bonwick le profond désespoir dont ils furent atteints en se voyant pour la seconde fois si cruellement trompés dans leurs espérances. En outre, on les

(1) Autrement nommée *Gun carriage*.

(2) *Phascolarctos cinereus* (Blainville). Cet animal, quand il est pris, se laisse habituellement mourir de faim.

(3) Environ 64 kilomètres sur 28.

(4) Bonwick, *loc. cit.*, p. 246.

établit sur la côte sud-ouest, tout près du bord de la mer, sur un point où il fallait chercher l'eau douce dans le creux des rochers ou le fond des marais. Les vents, pluvieux et froids, régnaient sur ce rivage, que n'abritent ni forêts ni élévation du terrain. Les rhumatismes, les maladies de poitrine, éclatèrent vite chez les transportés, et les confirmèrent dans la pensée qu'on les avait amenés là pour les faire mourir.

Pour comble de malheur, ils furent d'abord soumis au despotisme brutal d'un vieux sergent, nommé Wight, fort peu digne de la mission qui lui était confiée. Soutenu par quelques soldats et par les pêcheurs de phoques qu'il réquisitionnait au besoin, cet étrange gouverneur abusa de son pouvoir si bien qu'il faillit amener une révolte. L'excès même du mal en amena la fin. Wight fut destitué et remplacé par le lieutenant Darling, frère du dernier gouverneur de Victoria. Enfin, au mois de novembre 1835, Robinson fut mis à la tête de la petite colonie.

Sous la direction de ces deux hommes de cœur, la situation des exilés s'améliora. Ils furent enfin traités comme des êtres humains. Le lieutenant Darling alla jusqu'à admettre à sa table, et invita, pour prendre le thé avec deux missionnaires, plusieurs de leurs femmes, qui se conduisirent de manière à mériter les éloges des visiteurs (1). Des cabanes propres et aérées, ayant chacune son jardin, furent construites loin des étangs, sur un point où se trouvait de l'eau potable. Les anciens sauvages écoutèrent les conseils de ces chefs qui leur témoignaient de l'affection, prirent peu à peu l'habitude des occupations domestiques, et se livrèrent à de petites industries, dont les produits, vendus à Launceston, alimentèrent une caisse commune (2). On ne parvint pourtant pas à en faire de véritables colons. Ils ne surent jamais tirer parti des moutons ou des gros bestiaux que leurs amis de la grande île et le gouvernement mirent à leur disposition.

On s'occupa aussi, et beaucoup trop à coup sûr, de leur éducation intellectuelle et morale. De zélés catéchistes vinrent leur prêcher la religion chrétienne, qu'ils paraissent avoir

(1) Bonwick, *loc. cit.*, p. 251.
(2) *Ibid.*, p. 254.

embrassée sans difficulté. Ils voulurent leur apprendre à chanter des hymnes, à lire, à écrire; ils les soumirent à une discipline sévère, et l'un d'eux, fort dévoué d'ailleurs aux indigènes et fort aimé d'eux, M. Clark, alla jusqu'à fouetter les jeunes filles dans l'intérêt de la morale. En somme, on les menait comme des écoliers; on les soumettait à des règles inflexibles; on les emprisonnait dans des limites qu'il leur était défendu de franchir. Ils apprirent ainsi à vivre tranquilles, à se conduire convenablement, mais ils perdirent leur énergie naturelle. « Plus ils se civilisèrent, dit Bonwick, plus ils devinrent dépendants de leurs maîtres pour la satisfaction des moindres besoi [illegible] is ils furent aptes à agir par eux-mêmes. Ils n'auraie [illegible] comme autrefois, forcer le kangourou en plaine ou poursuivre l'opossum sur les arbres (1). »

Les captifs avaient beau être mieux logés, mieux vêtus, mieux nourris, ce n'est pas dans ces conditions morales d'existence que la mortalité pouvait diminuer. Elle semblerait plutôt s'être accrue. Au dire du capitaine Stokes, on avait capturé en tout 200 individus (2), Strzélecki porte ce nombre à 210 (3) et Calder à 248 (4). Or, le 25 janvier 1835, au moment même où Robinson venait d'amener les derniers prisonniers, le gouverneur Arthur, dans une lettre citée par Bonwick, déclare « qu'il n'existe plus que 100 indigènes (5) ». Sept ans après, en 1842, Strzélecki n'en trouvait plus que 54 (6). Ainsi 46 avaient succombé; et, fait plus significatif encore, dans l'espace de huit années, il n'était né à Flinders que 14 enfants (7). Le chiffre des morts avait donc été plus que

(1) Bonwick, *loc. cit.*, p. 256.

(2) *Ibid.*, p. 266.

(3) Strzélecki, *Physical description of New South Wales and Van Diemen's Land*, p. 352. L'auteur donne ce chiffre comme représentant le nombre des individus transportés de l'île Vansittart à Flinders. Il se trompe sur ce point. Le navire *la Charlotte* ne porta à cette dernière île que 30 femmes, 26 hommes et 1 enfant (Bonwick, *loc. cit.*, p. 247). Mais nous savons que Robinson était encore loin d'avoir réduit toutes les tribus. En 1833, sous le gouvernement du lieutenant Darling, le nombre des internés s'était élevé à 111, savoir : 47 hommes, 48 femmes, 7 jeunes gens, 4 jeunes filles, 4 fillettes au-dessous de 5 ans et 1 petit enfant (*ibid.*, p. 250).

(4) Calder, *loc. cit.*, p. 13.

(5) Bonwick, *loc. cit.*, p. 266.

(6) Strzélecki, *loc. cit.*, p. 353

(7) *Ibid.*

triple de celui des naissances. Enfin, en 1847, il ne restait plus que 44 Tasmaniens, savoir : 12 hommes, 22 femmes et 10 enfants âgés de quatre à quatorze ans.

Cette effrayante mortalité réveilla la pitié et le zèle des rares amis que les Noirs avaient à Hobart-Town. Les malheureux croyaient pouvoir retrouver santé et bonheur s'il leur était permis de vivre sur le sol natal. Le gouverneur, sir W. T. Denison, se rendit enfin à leurs vœux et décida que ce qu'il en restait serait ramené sur la grande terre. Cette mesure, inspirée par la plus simple humanité, fut vivement critiquée par une partie de la presse locale ; et mistress Mérédith, tout en rendant justice aux sentiments du gouverneur, s'est faite l'écho des craintes que raviva la liberté incomplète rendue à ces misérables débris d'une race humaine (1). On tremblait à la pensée de voir ces douze hommes revenus de Flinders ramener les scènes sanglantes de la Guerre noire ! Et la colonie comptait alors *quatre-vingt mille* Européens !

Ces étranges terreurs, inspirées à une population entière par des souvenirs déjà éloignés, font comprendre mieux que toute chose ce qu'avaient déployé d'énergie, d'héroïsme, les derniers défenseurs armés de la race tasmanienne, Montpéliata, ses compagnons et leurs émules.

Au mois d'octobre 1847, les quarante-quatre Tasmaniens survivants furent transportés de Flinders à la baie aux Huîtres, non loin de Hobart-Town. Les enfants, à l'exception du petit Billy, dont il sera question plus loin, furent envoyés à l'école des Orphelins. Disons sur-le-champ qu'ils y moururent tous.

Une réserve de 1000 acres fut attribuée aux adultes (2). Ce domaine, dont le sol était d'une stérilité désolante, aurait eu peu d'attraits pour des cultivateurs. Mais il était accidenté, couvert d'une épaisse forêt, et les pauvres insulaires y retrouvaient leurs fougères arborescentes, leurs gigantesques eucalyptus arrosés çà et là par des sources pures. Un moment ils purent se faire illusion et croire à la réalisation de leurs espérances. D'ailleurs, au début, on s'occupa activement

(1) *My home in Tasmania*, p. 189.
(2) Environ 404 hectares.

de leur bien-être. Leur vieil ami, le docteur Clark, les avait suivis, accompagné de sa femme aussi dévouée que lui-même. Le gouverneur Denison vint les visiter, en fit dîner quelques-uns à l'hôtel du gouvernement et les conduisit au spectacle. L'évêque Dixon se rendit souvent auprès d'eux, leur prodiguant à la fois ses bons conseils et des sucreries que ces indigènes aimaient avec passion.

Ces témoignages de bienveillance et le retour sur la terre natale semblent avoir un moment ranimé l'énergie des insulaires. Dans une lettre adressée à notre auteur, le docteur Clark les représente comme habitant des maisons propres et commodes, cousant eux-mêmes les vêtements dont on leur fournissait l'étoffe, cultivant leurs jardins, cherchant à en tirer un bénéfice pécuniaire, préparant leurs aliments à l'européenne et se trouvant aussi heureux que possible (1). Mais cette prospérité relative fut de courte durée. Denison fut remplacé par un autre gouverneur; le docteur Clark et sa femme moururent; l'évêque Dixon tomba malade. Les Tasmaniens, abandonnés à eux-mêmes, furent bientôt exploités par les *mauvais Blancs* (2). Ils se livrèrent à l'ivrognerie; et, pour satisfaire cette passion, cédèrent aux marchands de liqueurs fortes jusqu'aux couvertures et aux vêtements que leur donnait la colonie.

Il faut bien le reconnaître, si jamais l'ivrognerie fut excusable, c'est incontestablement chez ces malheureux. En arrivant à la baie aux Huîtres, ils avaient espéré retrouver la santé, ils avaient cru pouvoir vivre. Il n'en fut rien. Le bien-être dont ils jouissaient n'arrêta ni la maladie ni la mortalité. Une fois le fait avéré, les survivants perdirent tout courage et se laissèrent aller à un morne désespoir. Ils abandonnèrent toute culture, tout soin personnel, laissèrent leurs maisons tomber en ruines et se préparèrent à mourir. Quand on leur apportait en cachette de quoi s'enivrer, comment n'auraient-ils pas cédé à la tentation et acheté à tout prix le breuvage qui leur procurait une gaieté passagère et l'oubli momentané de leur sort?

(1) Bonwick, *loc. cit.*, p. 274.

(2) *Bad white fellows.* « Cette expression, dit Bonwick, revenait souvent dans leur conversation. »

Bonwick visita l'établissement de la baie aux Huîtres, en 1859, douze ans après le rapatriement des quarante-quatre exilés revenus de Flinders. Il n'en restait plus que quinze. Tous les enfants étaient morts, et la race tasmanienne était représentée par six hommes et neuf femmes. La doyenne de la communauté paraît avoir été une certaine Ganganinnanah baptisée du nom de Caroline, veuve de Boumetewah, chef re-



FIG. 157. — William Lanné.

nommé d'une tribu de Big-River. L'âge de ses compagnes variait de quarante à soixante ans. Parmi les hommes se trouvait aussi un vieux guerrier presque aveugle, dont Bonwick ne fait pas connaître l'âge, et un jeune homme nommé Willie, qui venait d'atteindre sa majorité. Au mois d'octobre 1854, le vieillard et l'adolescent étaient morts avec trois de leurs compagnons, et le seul homme tasmanien survivant était Willian Lanney, Lanny ou Lanné (voy. fig. 157).

William Lanné (1), surnommé King-Billy, était le dernier rejeton de la dernière famille amenée à Hobart-Town par Robinson, en 1835. Cette famille appartenait aux tribus du Nord-Ouest, dont le langage était inintelligible aux tribus de l'Est, bien que les caractères physiques fussent exactement les mêmes. Elle comprenait le père, remarquable par la douceur de ses manières, la mère, un fils et une fille de quatorze à dix-huit ans et trois autres enfants. Tous ces indigènes laissaient voir les uns pour les autres une vive affection, et les enfants témoignaient le plus tendre intérêt pour leur petit frère (2). Ce[illegible]i-ci, dès son jeune âge, se montra peu intelligent et ne fut en [illegible] onstance à laquelle il dut peut-être d'e[illegible] ut le seul enfant amené à la baie aux [illegible] tres

Plus tard, [illegible] iss [illegible] remarquable chez Lanné, comme che[illegible] les [illegible] rechercher pour matelot à bord de di[illegible] na [illegible] gaieté naturelle, il devint le favori de [illegible] u mois d'octobre 1864, il eut l'hon [illegible] trois dernières femmes encore viv [illegible] e gouverneur (3). Malheureusement, [illegible] aussi, abandonné à l'ivrognerie, et s[illegible] pérance par ses excès. Le 2 mars 1869, il fut attei[illegible] lente crise de choléra sporadique, et mourut le len[illegible] On voit qu'il devait être âgé de quarante-cinq à qua[illegible] ans au plus.

La mort du dernier Tasmanien éveilla à la fois des sympathies et des convoitises qui amenèrent quelques incidents étranges (5). Quoique, depuis bien des années, l'extinction de la race fût aisée à prévoir, les savants, les naturalistes de

(1) Je crois devoir suivre ici l'orthographe adoptée dans le titre de la photographie de Woolley, reproduite par Bonwick, *loc. cit.*, p. 193. Mais on devrait écrire plutôt *Lannie*, car, d'après le docteur Milligan, c'était là le nom de la tribu, et ce nom, dans le langage des Tasmaniens de l'ouest, indiquait l'action de se battre ou de frapper (Bonwick, *loc. cit.*, p. 394).

(2) *Ibid.*, p. 493.

(3) *Hobart-Town Mercury*, cité p. 392. Bonwick dit ailleurs qu'en 1867 *Willie* et *William Lanné* vivaient encore et étaient tous les deux embarqués (p. 283). Il y a là probablement une confusion causée par la ressemblance ou mieux l'identité des noms, *Willie* n'étant que le diminutif de *William*.

(4) *Ibid.*, p. 395.

(5) *Ibid.*, p 95.

Hobart-Town, n'avaient pas pensé à se procurer un squelette d'homme ; le Muséum de la ville ne possédait qu'un squelette de femme. La Société royale, désirant combler cette lacune, demanda au gouverneur, par une lettre officielle, l'autorisation de conserver celui de William Lanné. Sa requête fut repoussée, et des ordres furent donnés pour que l'on veillât attentivement sur le corps déposé dans la chambre mortuaire de l'hôpital.



Fig. 158. — Truganina vieille (d'après une photographie).

C'est là que se rendirent une soixantaine de vieux colons et de créoles, convoqués par un M. Graves auquel s'étaient joints les commandants du *Runnymède* et de l'*Aladin*, où Lanné avait servi comme matelot. Le bruit s'étant répandu que le corps avait été dérobé, les assistants demandèrent l'ouverture du cercueil. On constata alors que la tête avait été enlevée, dépouillée de sa peau et remplacée par celle d'un Blanc sur laquelle on avait appliqué le scalp de l'indigène. Convaincus que le ravisseur chercherait à se procurer le reste du squelette, les membres du conseil de la Société

royale voulurent en avoir au moins une partie. En conséquence, ils coupèrent les pieds et les mains du cadavre et les déposèrent au Muséum. Ainsi mutilé, Lanné fut porté au cimetière sur les épaules de quatre matelots du *Runnymède*. La police reçut ordre de veiller sur son tombeau. Mais, malgré cette précaution, la tombe fut ouverte la nuit suivante, et des traces de sang, suivies jusqu'à une certaine distance, attestèrent que même les débris du dernier homme de race tasmanienne n'avaient pu reposer tranquillement sous terre.

Des trois femmes qui avaient accompagné Lanné au bal du gouverneur, une seule s[illegible]ncore. C'était Truganina, l'héroïne de la Guerre noire, a[illegible]en différente de ce qu'elle avait été (voy. fig. 158). Les journaux de 1877 nous ont appris qu'à son tour elle avait succombé

Ainsi, de 1804 à 1877, par conséquent en soixante-treize ans, une race humaine tout entière s'est trouvée anéantie. Elle n'est plus représentée d'une manière imparfaite que par quelques métis, dispersés pour la plupart dans les îlots du détroit de Bass ou sur les navires de la colonie. Pour avoir une idée de ce qu'elle était avant tout croisement, il faut recourir aux crânes dispersés dans les divers musées, aux photographies dont j'ai parlé et aux bustes moulés par Dumoutier.

V

Cause réelle de l'extinction des Tasmaniens. — Le mal d'Europe. — Accroissement de la mortalité, diminution de la natalité. — Iles Marquises, îles Sandwich. — Conclusion.

Je l'ai déjà dit à diverses reprises, l'extinction de la race tasmanienne a été, de la part de nombreux écrivains anglais, l'objet de jugements justement sévères. Un petit nombre, évidemment entraîné par les inspirations d'un faux patriotisme, ont cherché tout au moins à atténuer ce qu'il y a de grave et d'odieux dans ce fait. Quelques-uns d'entre eux ont parfois invoqué d'étranges arguments. C'est ainsi que Lloyd semble chercher une sorte d'excuse dans le petit nombre des insulaires, qu'il dit avoir été d'environ 1600 âmes seu-

lement (1). Cette évaluation est absolument insoutenable. Elle est absolument en désaccord avec les détails rapportés par Labillardière, Péron, etc. En outre, Robinson estimait que la population primitive devait avoir compté de 6 à 8000 âmes (2), et un document officiel, publié en 1803, admettait le chiffre de 7000 (3). Ces nombres eux-mêmes ne peuvent être acceptés que comme des minima ; car, au début de la colonisation, on croyait les régions de l'Ouest et du Nord-Ouest à peu près désertes, ce qui n'était pas ; et, lorsque Robinson a pu recueillir quelques données précises, la dépopulation avait certainement fait de sérieux progrès.

D'ailleurs, ce n'est pas seulement par le nombre des victimes qu'il faut juger du fait qui nous occupe. L'anthropologiste, le moraliste, y trouvent forcément autre chose. Le premier ne peut que voir avec un profond regret disparaître, non pas seulement une population intéressante à bien des points de vue, mais surtout un des types humains les plus caractérisés ; le second ne peut que flétrir les moyens mis en œuvre pour amener cette disparition, depuis la fusillade commandée par le lieutenant Moore jusqu'à la *traque à l'homme*, si infructueusement organisée par le gouverneur Arthur, sans même mettre en ligne de compte les crimes commis par les convicts et les coureurs de buissons.

Le pathologiste, à son tour, trouve, dans la dépopulation de la Tasmanie, un phénomène aussi étrange que douloureux, et dont seul peut-être il peut rendre compte. On ne me prêtera certainement pas la pensée de vouloir atténuer ce qu'il y a d'odieux, d'horrible, dans les faits que j'ai résumés d'après Bonwick, dans ceux que j'aurais pu lui emprunter encore. Mais doit-on imputer en entier aux actes des gouvernants, aux violences des colons anglais, la destruction, l'*extirpation*, comme dit Calder, de la race tasmanienne ? Je ne le pense pas.

Dans l'article précédent, j'ai fait justice des étranges assertions de Calder au sujet de la proportion des pertes éprouvées

(1) Lloyd, *Thirty three years in Tasmania and Victoria*, p. 210.

(2) Calder, *Some account of the wars, of extirpation and habits of the natives of the Tasmania*, dans *The Journal of the Anthropological Institute of Great Britain and Ireland*, t. III, p. 18.

(3) *Ibid.*, p. 7.

par les deux partis dans la Guerre noire (1). Ce qu'il dit de l'influence meurtrière exercée par les luttes qui auraient régné de tribu à tribu n'est pas plus exact. Il suffit de se rappeler les détails précis que j'ai rapportés dans l'étude sur la race elle-même. Chez ces populations peu belliqueuses, les combats n'étaient que des escarmouches bientôt arrêtées par les femmes.

Mais il y a certainement quelque chose de vrai dans le rôle délétère attribué aux causes pathologiques par le citoyen d'Hobart-Town. Toutefois il s'est mépris sur la nature de ces causes. A l'en croire, il semblerait que la mortalité des Tasmaniens a tenu surtout à [illegible]oyance de ces insulaires. Habitués à vivre nus, ils auraient pourtant apprécié bien vite les services que peuvent rendre un vêtement épais, une bonne couverture : ils auraient pillé avec ardeur la garde-robe des colons massacrés par eux. Puis, tour à tour trop couverts et revenant à leurs anciennes habitudes, ils se seraient exposés à des alternatives de froid et de chaud qui auraient développé et multiplié de graves maladies sans en introduire de nouvelles (2).

Certes des imprudences de cette nature ont pu causer quelques décès individuels, mais nullement engendrer cette mortalité universelle, incessante, dont nous avons déjà trouvé la preuve dans les chiffres relevés plus haut, et qu'accusent également d'autres renseignements disséminés dans les divers ouvrages déjà cités. Les rapports de Robinson, résumés par Calder, montrent la population indigène réduite à 700 âmes dès 1830. Puis, d'année en année, elle tombe à 500, à 400, à 300 et se réduit finalement aux 248 individus capturés par Robinson dans le courant de sa mission. Il résulte des mêmes rapports que cette réduction n'avait pas atteint seulement les Tasmaniens engagés dans la Guerre noire. Plusieurs tribus des côtes ouest et sud-ouest, que l'on savait avoir été fort nombreuses bien après les premiers temps de la colonisation, ne comptaient plus qu'une vingtaine de membres, au moment de

(1) Calder, *loc. cit.*, p. 8.

(2) *Ibid.*, p. 14. Quelques écrivains ont voulu expliquer par la même cause la mortalité des Maoris.

leur soumission. Or ces tribus occidentales n'avaient jamais été en contact avec les Blancs. Ni les excès de la guerre, ni les fautes commises contre l'hygiène ne peuvent donc être invoqués ici pour expliquer cet étrange amoindrissement.

En outre, l'étude des documents met en lumière un autre fait dont, jusqu'ici, on n'a pas tenu compte. Ce n'est pas seulement le nombre des décès que l'on voit augmenter dans une effrayante proportion, c'est aussi celui des naissances qui diminue presque dans le même rapport. Nous avons constaté ce fait chez les prisonniers de Flinders; mais il avait été reconnu plusieurs années auparavant chez les tribus vivant en liberté. Pendant la guerre, les colons, frappés du petit nombre d'enfants qu'ils rencontraient dans ces familles jadis si nombreuses, en vinrent à penser que les parents les tuaient pour n'avoir pas à les soigner et conserver une plus grande liberté de mouvements. Mistress Mérédith, toujours prompte à croire le mal quand il s'agit des indigènes, a adopté sans réserve cette explication (1). Bonwick lui-même la regarde comme fondée, au moins en partie (2). Au contraire, Calder la repousse énergiquement, comme étant en opposition avec la tendresse bien connue des indigènes pour leurs enfants. Invoquant toujours les rapports de Robinson, il déclare que les cas d'infanticide très rares qui ont été constatés, ont porté uniquement sur des métis (3). En pareil cas, le meurtre d'un enfant, sans être pour cela excusable, s'explique par bien des raisons qu'il est inutile de développer ; mais on comprend qu'il n'y a là rien qui puisse influer d'une manière sérieuse sur le chiffre de la population.

D'ailleurs, la stérilité avait atteint jusqu'aux populations qui n'avaient pas à fuir les attaques des Blancs. La dernière tribu fut amenée à Hobart-Town par Robinson des côtes les plus occidentales; elle n'avait jamais été mêlée aux hostilités; et pourtant elle ne comptait que trois enfants pour quatre femmes mariées (4).

Ainsi, dans la Tasmanie entière, nous constatons un accrois-

(1) *My home in Tasmanie*, p. 201.
(2) *The last of the Tasmanians*, p. 227.
(3) Calder, *loc. cit.*, p. 13.
(4) Bonwick, *loc. cit.*, p. 238. Un seul homme avait survécu dans cette tribu

sement énorme de la mortalité, une diminution également considérable de la natalité; c'est-à-dire que nous retrouvons dans cette île le double et douloureux phénomène signalé dans les archipels polynésiens et sur lequel j'ai dû si souvent appeler l'attention (1). Il est évident que les Tasmaniens ont été atteints de ce mal étrange que les Européens semblent inoculer par leur présence seule aux populations océaniques. Il n'y a pas eu de *guerre noire* aux Marquises; et pourtant M. Jouan a vu, dans une des îles de cet archipel, à Taïo-Haé, la population tomber en trois ans, en pleine paix, du nombre de 400 âmes à celui de 250, sans que l'on eût à enregistrer plus de trois ou quatre nai[illegible]). Ici donc, en trois ans, la population avait été diminuée [illegible]6,5 pour 100, et le chiffre des naissances a été à celui des morts dans le rapport de 1 à 37,5. Si le métissage avec les Blancs n'était venu raviver la vitalité chez les Marquésans de Taïo-Haé, et que la mortalité fût restée relativement la même, ces insulaires auraient disparu d'eux-mêmes en une quarantaine d'années. Des faits semblables ont été constatés aux Sandwich, où la race indigène est restée dominatrice. La statistique officielle de 1849, citée par M. J. Remy, accuse 4520 décès et 1422 naissances seulement (3). Ici la mortalité est encore plus que le triple de la natalité. Ainsi, aux Marquises, où la race indigène est restée livrée à elle-même, aux Sandwich où les descendants de Kaméhaméha règnent encore, les populations tendent à disparaître par suite de l'exagération de la mortalité et de la diminution des naissances. Dans ces deux archipels, comme dans les îles de Bass (4), comme dans bien d'autres localités, les Polynésiens périssent de ce qu'on pourrait appeler le *mal d'Europe*.

Ce mal ne pouvait épargner les Tasmaniens. Il est même permis de penser qu'il a dû agir sur eux plus violemment encore. Les observations parfaitement concordantes de

(1) *Les Polynésiens et leurs migrations; L'Espèce humaine; Etude sur les Mémoires de l'Institut de la Nouvelle-Zélande* (*Journal des Savants*, 1878); *Les Migrations et l'acclimatation en Polynésie*, etc.

(2) Jouan, *L'archipel des Marquises*.

(3) *Ka Moolelo Hawaï*, p. LV.

(4) Mœrenhout, *Voyage aux îles du Grand Océan*.

MM. Bourgarel et Brulfert (1), sans expliquer la diminution des naissances, nous ont appris que la mortalité des Polynésiens est essentiellement due à la phtisie pulmonaire. Or, de toutes les races humaines, la race nègre est la plus facilement atteinte et la plus rudement frappée par cette maladie. Le fait a été mis hors de doute, pour les Nègres africains, par les recherches statistiques de Boudin (2). M. Rochas, de son côté, a constaté que, dans la Nouvelle-Calédonie, la phtisie emporte à elle seule environ la moitié de la population, revêt souvent la forme galopante, et anéantit habituellement en entier les familles envahies par elle (3). Le Mélanésien paraît donc avoir le même triste privilège que son frère d'Afrique.

S'il en est ainsi, les faits signalés par Bonwick, Calder, mistress Mérédith... se comprennent aisément. La colonisation a marché en Tasmanie avec une rapidité exceptionnelle. L'île a été envahie à la fois par le nord et par le sud-est. Le *mal d'Europe*, rayonnant à la fois de Hobart-Town et de Launceston, a dû gagner en peu de temps toute la population indigène, qui, même placée dans les conditions d'isolement comme dans l'Ouest, a succombé à ses atteintes plus rapidement encore que les Marquésans de Taïo-Haé.

En somme, ni la guerre avec tous ses excès, ni les désastres inséparables d'une expropriation forcée, ne me paraissent avoir été les causes principales de l'anéantissement des Tasmaniens. Ces violences sont seulement venues en aide à une cause plus puissante, plus générale. La destruction totale de ces insulaires doit avant tout être imputée à ce mal que l'Européen transporte involontairement, inscienmment, au milieu des races inférieures, et qui nulle part n'a manifesté sa terrible puissance avec autant d'énergie que dans le monde océanien.

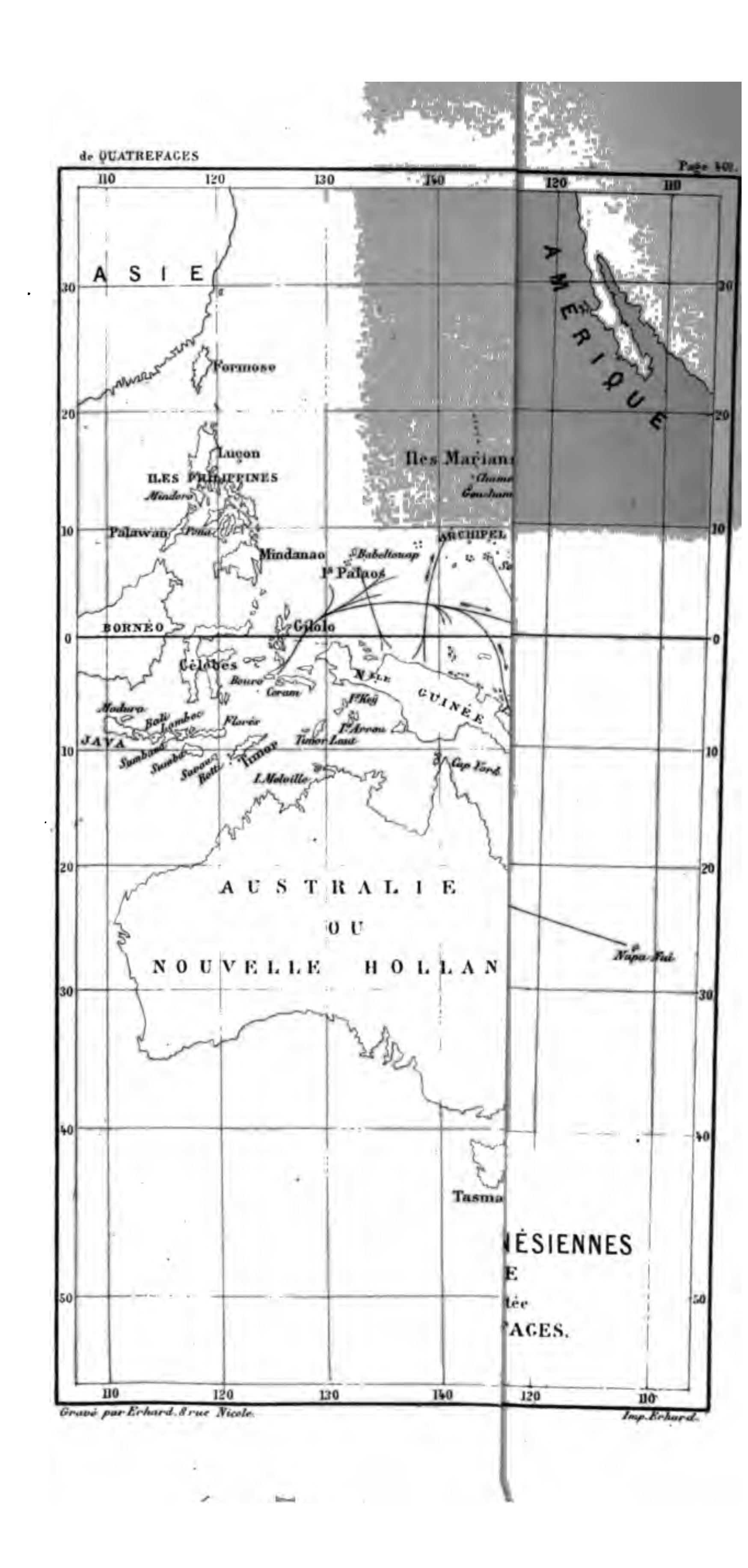
Cette conclusion, qui me semble ressortir clairement des

(1) Bourgarel, cité par M. Broca dans le *Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris*, t. I, p. 312 ; Brulfert, *Origine et disparition de la race polynésienne*, p. 28.

(2) J.-Ch. Boudin, *Traité de géographie et de statistique médicales et des maladies endémiques*, Paris, 1857, J.-B. Baillière

(3) *Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris*, t. II, p. 48 (*Topographie médicale à la Nouvelle-Calédonie*, 1861).

faits que je viens de résumer laisse aux colons de la Tasmanie toute la responsabilité morale de leurs actes; mais au moins elle diminue dans une très forte proportion ce qu'on pourrait appeler leur *responsabilité matérielle*. Aux yeux du moraliste, ils sont inexcusables; à ceux du pathologiste, ils ne sont peut-être guère plus coupables que les immigrants pacifiques dont la seule présence a causé tant de morts et arrêté tant de naissances aux Sandwich comme aux Marquises.



Gravé par Erhard, 8 rue Nicole. Imp. Erhard.

VIII

MIGRATIONS POLYNÉSIENNES (1)

Nous sommes en Polynésie, dans la province la plus orientale de la cinquième partie du monde, et celle qui, avec la Micronésie, justifie le mieux le nom d'Océanie donné à l'ensemble. Ici le rapport que nous sommes habitués à trouver entre les éléments liquides et solides de notre planète est absolument interverti. La mer, avec ses flots mobiles, prend la place de la terre ferme; les îles, les îlots, les simples rochers sont à peine aussi étendus et aussi nombreux que le sont sur nos continents les lacs, les étangs, les petites mares. Tantôt isolés, comme l'île de Pâques, plus souvent groupés en archipels, ces lambeaux de sol habitable tachettent, plutôt qu'ils ne couvrent d'une manière inégale, toute l'étendue de cette région maritime, et cette étendue est immense. En joignant par des lignes droites les trois points extrêmes principaux de la Polynésie, savoir l'extrémité méridionale de la Nouvelle-Zélande, Taouaï, la plus boréale des îles Sandwich, et l'île de Pâques, on obtient un triangle renfermant la presque totalité des terres polynésiennes. Or les côtés de ce triangle ont en nombres ronds 1200, 1300 et 2000 lieues de longueur. La surface du même triangle égale environ trois fois celle de l'Europe entière. Dans ce vaste espace, des îles, des groupes d'îles sont souvent entièrement isolés. L'île de

(1) Cette *Étude* a été lue à la séance publique de la Société d'acclimatation en 1877. J'ai cru pouvoir, en la réimprimant ici, lui conserver la forme oratoire que nécessitait la solennité pour laquelle je l'ai écrite. Elle résume d'ailleurs l'ensemble des recherches que j'ai faites sur ce sujet

Pâques est à plus de 300 lieues de ses sœurs; la Nouvelle-Zélande est à 400 lieues de toute terre, à 500 lieues environ de toute île habitée par la même race humaine; le groupe le plus voisin des îles Sandwich en est éloigné de 700 lieues. Dans la région moyenne et dans la direction de l'est à l'ouest, les archipels sont plus rapprochés. En revanche, les îles ne sont le plus souvent que des îlots, et le diamètre des trois ou quatre plus considérables ne varie guère que de 14 à 25 lieues.

Au premier abord, on ne s'explique pas que des hommes, dépourvus de nos moyens [illegible]onnés de navigation et ne connaissant pas la bousso[illegible]t pu franchir de pareils espaces, atteindre une à une presque toutes ces îles, perdues dans leur désert liquide comme des oasis dans nos déserts de sable, et les peupler successivement. Tel est pourtant le fait que la science moderne a mis hors de doute. Elle a fait plus : elle a retrouvé le point d'où sont partis, au moins en majeure partie, les émigrants qui ont peuplé la Polynésie; elle a marqué la succession des stations principales qui sont à leur tour devenues des centres secondaires; elle a fixé, d'une manière très suffisante en pareille matière, la date des plus anciennes migrations et précisé, à quelques années près, celle des plus récentes.

Ce n'est pas d'emblée que l'on est arrivé à ces magnifiques résultats. Ils se sont dégagés d'une foule de faits de détail recueillis par des voyageurs, des résidents, des missionnaires, trop nombreux pour être tous mentionnés ici. Mais il y aurait de l'ingratitude à ne pas citer au moins les noms de Cook, qui le premier constata l'identité de la langue parlée à Taïti, à la Nouvelle-Zélande et sur quelques autres points; de La Pérouse, qui montra l'extension de cette langue jusque dans les Philippines; de Porter, qui recueillit quelques renseignements sur la généalogie d'un chef, descendant en ligne directe d'un des premiers colonisateurs des Marquises; de Mariner, qui nous a transmis les traditions des Tongans sur leur origine

(1) Ces nombres diffèrent de ceux que j'ai exprimés en kilomètres dans le volume que j'ai publié sous le titre de *Les Polynésiens et leurs migrations*. C'est que j'avais placé à tort l'un des sommets de mon triangle à la pointe sud de l'île Hawaï au lieu de le placer comme aujourd'hui vers l'extrémité nord de l'archipel.

malaise (1); de Dumont d'Urville, qui a commencé à grouper un certain nombre de souvenirs historiques (2); d'Ellis, qui a ajouté des données importantes à ce même point de vue (3). Enfin il faut nommer surtout le docteur Hale, l'éminent anthropologiste de l'expédition scientifique américaine, commandée par le capitaine Wilkes, qui groupa ces renseignements jusque-là épars, ajouta ses propres recherches à celles de ses devanciers, appliqua à l'ensemble les méthodes scientifiques si heureusement employées déjà ailleurs, et qui, le premier, traça une carte des migrations polynésiennes et donna la date des principales (4).

Le travail de Hale parut en 1846. Si je me suis permis de le reprendre près de vingt ans après, c'est que de nombreux et importants documents avaient été acquis dans l'intervalle. Sir George Grey avait traduit en anglais les chants historiques des Maoris (5); M. Remy avait traduit en français l'histoire d'Hawaï, écrite par un indigène (6); M. Gaussin avait publié sur la langue polynésienne le beau livre qui a mérité le prix Volney (7); l'amiral Bruat, l'amiral Lavaud, le général Ribourt avaient profité de leur séjour à Taïti et de leur autorité même pour obtenir des renseignements précis auprès des derniers témoins de la civilisation indigène. Ces pièces inédites avaient été libéralement mises à ma disposition. J'ai pu ainsi compléter sur bien des points, corriger sur quelques autres l'œuvre de Hale. Mais je n'ai eu qu'à en confirmer les résultats généraux, et personne plus que moi ne rend un sincère hommage au magnifique travail de mon devancier.

J'ai tenu à citer quelques noms pour donner plus d'autorité à mes paroles. Maintenant, pour esquisser l'histoire de la région qui nous occupe, j'emploierai le procédé des deux

(1) *An account of the natives of the Tonga island.*

(2) *Voyage de l'Astrolabe; Historique et Voyage pittoresque autour du monde*, 1831.

(3) *Polynesian Researches during a residence of nearly six years in the South-Sea Islands.*

(4) *United-States exploring expedition during the years 1838-1842*, t. IV.

(5) *Polynesian Mythology and ancient traditional history of the New-Zealand race*, 1855.

(6) *Ka Moolelo Hawaii. — Histoire de l'archipel hawaïen*, 1862.

(7) *Du dialecte de Taïti, de celui des îles Marquises et, en général, de la langue polynésienne*, 1853.

illustres frères Thierry. Je tâcherai de résumer cet immense ensemble d'études dans une sorte de *Récit polynésien* (1).

A une époque encore indéterminée, mais qui ne peut être de beaucoup antérieure ou postérieure à l'ère chrétienne, florissait, dans les grandes îles centrales de l'archipel malais, et entre autres à l'île Bouro, une race métisse, à la formation de laquelle avaient concouru des éléments divers, mais où prédominait le sang blanc allophyle (2). Chez les chefs surtout, cet élément ethnique ressortait parfois avec une grande pureté, à en juger par plusieurs de leurs descendants dont nous possédons les portraits. Cette race belliqueuse, entreprenante, familiarisée av[illegible] les hasards de la mer, a envoyé des colonies d'un côté jusque près des côtes de la Chine, de l'autre jusqu'aux Philippines. C'est bien probablement un de ses rameaux, qui, sous la conduite de Zin-Mou, a conquis le Japon, 667 ans avant notre ère (3). Aux temps dont nous parlons, Bouro devint le point de départ d'un courant d'émigration qui se porta d'abord au nord-est et envoya probablement quelques rameaux en Micronésie. Mais la majorité des émigrants se dirigea vers le soleil levant. Un petit nombre, inclinant bientôt au sud-est, gagna l'extrémité orientale de la Nouvelle-Guinée, où leurs descendants ont été récemment découverts par le capitaine Moresby. Le gros de l'émigration dépassa les îles Salomon et se scinda en trois branches. La première gagna l'archipel des Samoas; la deuxième, celui des Tongas; la troisième descendit jusqu'aux îles Viti.

A ce moment, les Samoas et les Tongas étaient désertes (4).

(1) Les personnes curieuses de connaître avec plus de détails l'ensemble de faits et de preuves que je ne fais qu'indiquer ici, les trouveront résumés dans le volume que j'ai publié sous le titre de *Les Polynésiens et leurs migrations*, in-4°, avec quatre cartes, Paris, 1864. La valeur historique de quelques-uns de ces documents a été mise en doute. On trouvera dans l'*Étude* suivante la réponse aux objections qui leur ont été opposées.

(2) J'ai appelé avec Prichard *Blancs allophyles*, l'ensemble des races blanches qui ne sont ni aryennes ni sémitiques.

(3) De Jancigny, *Le Japon;* Charles Cassou, *Histoire universelle des religions*, t. II.

(4) On peut conserver des doutes sérieux sur ce point en ce qui concerne les îles Tonga. Les monuments mégalithiques existant à Tongatabou semblent attester une industrie qui paraît avoir été étrangère à tous les Polynésiens. Ceux-ci auraient donc été précédés dans ces îles par une autre population qu'ils auraient soumise ou dé-

Les Vitis, au contraire, étaient en partie occupées par des Nègres Papouas. Malgré la différence des sangs, les deux races vécurent d'abord en paix. Mais au bout d'un temps indéterminé, la guerre éclata. Les Malaisiens furent vaincus. Forcés de s'expatrier, ils gagnèrent l'archipel le plus voisin, celui de Tonga. Trouvant la place prise par des compatriotes qu'ils avaient sans doute perdus de vue, ils les attaquèrent, et cette fois ils remportèrent la victoire. Ils en usèrent comme l'ont fait en Europe les conquérants du moyen âge. Au lieu d'expulser ou d'exterminer les vaincus, ils attachèrent à la glèbe la masse de la population, tout en conservant des honneurs dérisoires aux descendants des chefs venus directement de Bouro à Tonga (1).

Mais parmi ces vaillants rois de la mer, qui se regardaient comme fils des dieux et comme étant dieux eux-mêmes, il s'en trouva qui préférèrent l'exil à la déchéance. Montant sur leurs canots, comme avaient fait leurs pères, ils allèrent à la recherche d'autres terres. L'un d'eux, nommé Ootaïa, accompagné de sa femme Ananoona, se dirigea droit à l'est; et, poussé quelque peu vers le nord, vint aborder à Noukahiva, dans les îles Marquises. C'est là que Porter devint l'ami de Gattanéwa, soixante-sixième successeur d'Ootaïa (2). En admettant que ces soixante-six chefs aient régné en moyenne aussi longtemps que les rois de France, depuis Clovis jusqu'à Louis XVI (3), on trouve que l'arrivée du chef tongan aux Marquises eut lieu vers l'an 419. Disons, pour ne pas paraître prétendre à une précision impossible en pareille matière, que cet événement se passa vers le commencement du cin-

truite. J'ai insisté sur ces faits dans un mémoire spécial (*Étude sur quelques monuments mégalithiques* (*Revue d'ethnographie*, t. II).

(1) L'esclavage proprement dit existe dans toute la Polynésie; mais on ne trouve de *serfs* qu'à Tonga. Peut-être les descendants des constructeurs de mégalithes se trouvent-ils parmi ces derniers.

(2) Gattanéwa se regardait comme étant le quatre-vingt-huitième chef de Noukahiva. Mais Hale me semble avoir clairement démontré que la généalogie des Kaméhaméhas, chefs des îles Sandwich, devait subir une réduction de 22 degrés, et j'ai appliqué les résultats de sa critique à celle des chefs de Noukahiva. En acceptant la tradition dans toute son étendue, l'arrivée des Tongans aux Marquises se trouverait reportée à l'année 48 avant notre ère.

(3) Les rois de France ont régné en moyenne 21,13 ans. Un calcul analogue, fait par Thomson pour les rois d'Angleterre, a donné un peu plus de 22 ans.

quième siècle, à peu près à l'époque où commençaient à se grouper les éléments politiques et sociaux qui devaient un jour devenir la France.

Pendant que les Tongas s'épuisaient par une guerre fratricide, le groupe malaisien établi aux Samoas se développait en paix et envoyait en tous sens des colonies. L'une d'elles, sous la conduite d'un chef nommé Oro, découvrit l'île de Raïatea, et, peu après sans doute, Taïti et les autres îles de la Société. Cet archipel, où se trouvaient réunies toutes les conditions d'un développement rapide, devint bientôt un centre d'expansion nouvelle. Une expé[illegible] partie de son sein à une époque indéterminée, all[illegible]r les Marquises aux descendants des compagnons d'Ootaïa. D'autres peuplèrent la partie nord de l'immense archipel des Pomotous. Une troisième alla jusqu'aux Sandwich, un peu avant ou un peu après le commencement du huitième siècle, c'est-à-dire vers l'époque où régnait en France quelqu'un de nos rois fainéants (1).

Là ne devait pas s'arrêter l'expansion des Taïtiens. Vers l'an 1207, c'est-à-dire pendant que Philippe-Auguste préludait à la bataille de Bouvines, un chef samoan, nommé Karika, découvrit Rarotonga, la plus grande des îles Harvey ou Manaïas (2). Associé à Tangiia, célèbre voyageur taïtien, il colonisa cet archipel, où la race taïtienne ne tarda pas à prédominer. Les Manaïas devinrent à leur tour un centre actif d'émigration. Deux colonies allèrent peupler le sud des Pomotous; vers 1270, au temps de notre Philippe le Hardi, l'une d'elles atteignit les Gambiers, qui forment l'extrémité sud-est de la Polynésie (3). Mais, de toutes ces expéditions, la plus importante de beaucoup fut celle qui conduisit les habitants de Rarotonga à la Nouvelle-Zélande. C'est aussi celle dont nous connaissons le mieux l'histoire, grâce surtout aux

(1) Cette estimation repose sur l'examen de la généalogie des Tameamea, telle qu'elle a été donnée par l'auteur du *Ka Moolelo Hawaii*. Navika, appelé David Malo depuis sa conversion, avait passé une grande partie de sa vie à étudier l'histoire de son pays. La liste des Kaméhaméhas qu'il a recueillie est plus complète que celle que Hale a publiée.

(2) D'après Williams, un des missionnaires qui s'est le plus occupé des traditions polynésiennes, Rarotonga était gouvernée, vers 1840, par le vingt-neuvième descendant de Karika.

(3) D'après les détails donnés à Hale par M. Maigret, ancien missionnaire.

chants historiques recueillis et traduits par sir George Grey, un des hommes qui a le mieux compris et pratiqué les devoirs imposés à l'Européen civilisé en lutte avec des sauvages (1).

Dans les premières années du quinzième siècle, alors que la France se débattait au milieu des guerres civiles, suites de la démence de Charles VI, un chef d'Hawaïki (2), nommé Ngahué, encourut le déplaisir de Hiné-tu-a-hoanga, une de ces femmes-chefs comme Wallis et Cook en rencontrèrent à Taïti. Forcé de s'expatrier, Ngahué fut conduit, probablement par quelque accident de mer, sur les côtes de la Nouvelle-Zélande. Il y découvrit une certaine quantité de cette pierre de jade, prisée par les Polynésiens à l'égal d'un métal précieux. Certain de reconquérir la faveur de sa souveraine en lui offrant une part de ce trésor, il n'hésita pas à retourner à Hawaïki (3). Il y trouva ses compatriotes engagés dans une guerre générale; et quelques chefs, qui venaient d'essuyer de sanglantes défaites, se laissèrent aisément aller à la pensée de coloniser Aotéaroa, l'île que venait de découvrir Ngahué.

Ici le chant maori entre dans les détails les plus précis. Il nous apprend que l'arbre destiné à la construction du canot *l'Arawa* (*le Requin*) fut coupé à Rarotonga, avec une hache appelée Tutauru, tirée du bloc de jade rapporté par Ngahué; il nomme les chefs qui prirent part à ce travail; il donne également les noms des six *canots* qui avec *l'Arawa* formèrent la flottille des émigrants; il raconte les péripéties du voyage, l'installation des lieux sacrés, la prise de possession du sol par les différents chefs, les voyages d'exploration le long des côtes. Il n'y a dans tout ce récit rien que de simple et de naturel, rien que n'aient fait cent fois les Européens en des

(1) *Polynesian Mythology*. London, 1855.

(2) C'est probablement l'île Armstrong ou l'île Bourouti de nos atlas. On trouvera dans l'*Étude* suivante quelques détails relatifs au point de départ des Maoris.

(3) Bien que dépourvus de boussole, les Polynésiens savaient fort bien reconnaître et se rappeler leur route en pleine mer, grâce à la connaissance qu'ils avaient des étoiles. Les Micronésiens ne leur cédaient en rien sur ce point. Chez les uns et les autres des chants spéciaux contenaient les indications relatives à la route à suivre pour se rendre d'une île à l'autre. Les voyages des Carolins à Guaham, repris après une interruption de plus de deux siècles, sont un des meilleurs exemples que l'on puisse citer à ce sujet (*Les Polynésiens et leurs migrations*, p. 102).

circonstances pareilles. Le merveilleux n'apparaît que dans l'interprétation de quelques phénomènes. Ainsi la tempête qui faillit engloutir *l'Arawa* est attribuée aux sortilèges du prêtre-chef Ngatoro, mortellement offensé par Tama, commandant du canot. Mais il est bien aisé de faire la part de la superstition, et la réalité des détails se dégage à la suite de la moindre réflexion (1).

L'Arawa et les autres embarcations qui amenèrent à la Nouvelle-Zélande les premiers émigrants manaïens n'étaient pas du reste de simples canots dans le sens ordinaire de ce mot. C'étaient autant de doubles pirogues, formées par la réunion de deux longues pirogues s[illegible] unies par une plate-forme solide, sur laquelle s'élevait une cabine dont le toit pouvait porter un observateur (2). Le chant traduit par sir Gorge Grey est des plus explicites sur ce point. Or on sait quels éloges tous les voyageurs ont donnés à ces embarcations. Cook les déclare très propres aux voyages de long cours. A coup sûr, elles étaient bien supérieures aux caravelles de Christophe Colomb. Les grandes pirogues de Taïti, armées en guerre, portaient plus de 180 guerriers ou rameurs. Celles d'Hawaïki paraissent avoir été construites pour n'en admettre que 140, car ce chiffre revient à diverses reprises dans plusieurs récits. Mais on comprend que pour une campagne toute pacifique et à laquelle prenaient part des femmes et des enfants, ce nombre devait être dépassé. La flottille manaïenne a donc dû apporter à la Nouvelle-Zélande au moins 1100 à 1200 émigrants. D'autres navires, dont nous connaissons également l'histoire, et plus d'un sans doute, dont le souvenir s'est perdu, suivirent bientôt la trace des premiers; et la terre découverte par Ngahué dut être promptement colonisée.

(1) Les chants traditionnels recueillis par divers voyageurs diffèrent pour quelques détails secondaires, tels que le nombre des canots; mais pour tous les faits essentiels, la concordance est frappante (*Te ika Maoui*, *or New-Zealand and its inhabitants*, by Rev. Richard Taylor, 1870).

(2) Quand il s'agissait de se battre et non de voyager, la plate-forme restait libre et était occupée par les guerriers d'élite. Au temps de Tasman, qui découvrit la Nouvelle-Zélande en 1642, toutes les grandes embarcations étaient construites sur ce type. Au temps de Cook (1769), les doubles pirogues étaient rares. Elles ont été entièrement abandonnées depuis cette époque, ce qui a fait croire à quelques voyageurs que les Maoris n'avaient jamais connu cette espèce de bâtiment.

Dans toutes les migrations que je viens d'indiquer, les Polynésiens se montraient pleins de prévoyance. Ils ne se munissaient pas seulement de vivres pour la traversée, ils emportaient aussi les plantes, les animaux qu'ils pensaient devoir leur être utiles. C'est là un fait important à plusieurs points de vue, et qui est attesté par la tradition, même pour quelques-uns des plus anciens voyages.

Ootaïa, en abordant à Noukahiva, y apporta l'arbre à pain, la canne à sucre et un grand nombre d'autres plantes. Plus tard la même île reçut le cochon, vers le treizième siècle, d'un voyageur nommé Haii, qui selon toute apparence venait de Taïti. C'est probablement aussi du même archipel qu'un autre de ces hardis marins, nommé Taa, apporta le cocotier. Nous avons dit plus haut que les Sandwich ont aussi reçu de Taïti leurs premiers colons polynésiens, et ceux-ci arrivèrent à Hawaï accompagnés du cochon, du chien, d'une paire de poules, et sans doute aussi de végétaux oubliés par la tradition. Ces habitudes sont, du reste, communes à toutes ces populations pélasgiques. Lorsque les Banabéens et les Samoans se rencontrèrent aux Kings-Mill, en pleine Micronésie, les premiers apportaient le taro, les seconds l'arbre à pain (1).

Mais c'est encore dans l'histoire des migrations maories que nous trouvons les détails les plus nombreux et les plus précis sur le transport des végétaux et des animaux utiles, sur les soins donnés à ces trésors du colon. Dès que *l'Arawa* eut touché terre, un des premiers soins de l'équipage fut « de planter des patates douces pour qu'elles pussent croître en ce lieu; et aujourd'hui encore on peut en trouver qui poussent là parmi les rochers (2) ». Ce passage, que je reproduis textuellement, atteste la naturalisation complète de cette espèce précieuse dans une région qui ne la possédait pas auparavant.

L'histoire de la migration de Turi et de ses compagnons présente des faits analogues. Ici encore je citerai textuellement : « Au moment du départ, les amis de ce chef mirent

(1) Hale, *loc. cit.*
(2) *Polynesian Mythology*, p. 143.

dans son canot *l'Aotea*, pour qu'il pût les semer, des patates douces de l'espèce Té-kakau, des noyaux du fruit de l'arbre Karaka; en outre, quelques rats vivants bons à manger, enfermés dans des boîtes, et quelques perroquets gris apprivoisés. Ils ajoutèrent quelques grandes poules d'eau et plusieurs autres choses précieuses (1). » Un des associés de Turi, Porua, commandant du *Ririno*, « emportait quelques chiens qui devaient être précieux dans les îles où il se rendait; car, par leur multiplication, ils devaient fournir un bon article de nourriture et des peaux propres à faire des vêtements chauds (2) ».

Ainsi, à elle seule l'exp[illegible] de Turi a conduit à la Nouvelle-Zélande plusieurs végétaux, deux oiseaux et les deux seuls mammifères terrestres que l'on ait trouvés sur cette terre. Le vieux chant des Maoris nous apprend que le rat et le chien n'existent à la Nouvelle-Zélande que depuis peu et grâce à l'acclimatation (3).

Le voyage de Turi fut des plus accidentés. Pour échapper à ses ennemis il dut changer deux fois de route; il essuya de violentes tempêtes et dut débarquer sur un îlot pour radouber son navire. Dans cette relâche deux chiens furent tués, l'un pour la nourriture de l'équipage, l'autre pour être offert en sacrifice aux esprits de la mer. Plus tard la femme de Turi mit au monde un enfant dont la naissance exigeait un sacrifice solennel. A ce moment, le chef ne possédait plus que neuf patates; il en offrit une à ses divinités, en accompagnant des prières accoutumées cette offrande dont les circonstances accroissaient singulièrement la valeur (4).

Enfin *l'Aotea* toucha terre et un des premiers soins du chef fut de planter les huit patates douces qui lui restaient (5). « Il les divisa en un grand nombre de fragments qu'il déposa séparément dans le sol; et, quand les rejetons sortirent de

(1) *Polynesian Mythology*, p. 211.

(2) *Ibid.*, p. 214 et 228.

(3) On sait que toutes les études zoologiques et paléontologiques confirment sur ce point la tradition maori. A la Nouvelle-Zélande, les mammifères étaient, pour ainsi dire, remplacés par les *Moas*, grands oiseaux brévipennes, dont il sera question dans l'*Étude* suivante.

(4) *Polynesian Mythology*, p. 216.

(5) *Ibid.*, p. 220.

terre, il rendit le lieu sacré par des prières et des incantations, pour que personne ne s'y aventurât et ne heurtât les jeunes plants. »

Ces travaux de ferme s'accomplirent au chant d'un hymne que la tradition a conservé et qui constate une fois de plus l'origine commune des ouvriers et des objets de leurs soins :

> Creusons la déesse, notre mère !
> Creusons la vieille déesse, la Terre !
> Nous parlons de vous, ô Terre ! Ne troublez pas
> Les plantes que nous avons apportées ici d'Hawaiki, la noble !

On le voit, l'histoire des Polynésiens ajoute une leçon de plus à toutes celles qu'a déjà reçues le vieil orgueil européen, surexcité par notre éducation ultra-classique. A une époque où les Anglais, les Espagnols, les Français ne connaissaient encore qu'une sorte de cabotage et tout au plus traversaient la Méditerranée, une peuplade malaisienne abordait la grande navigation, parcourait la mer du Sud et portait jusqu'aux confins de cet immense monde maritime des végétaux, des animaux du continent asiatique. Malgré ses croyances autochtonistes, Crawfurd lui-même accepte ce dernier fait comme démontré dans ses curieux articles sur l'histoire et les migrations des plantes cultivées. Seulement l'éminent voyageur n'accorde pas aux Polynésiens seuls l'honneur de ces acclimatations. Il attribue aux Malais proprement dits et à des accidents de mer l'introduction de certaines espèces animales et végétales dans les archipels occidentaux de la Polynésie. Les insulaires les auraient ensuite transportées jusqu'à l'île de Pâques et à la Nouvelle-Zélande. Crawfurd regarde comme étant incontestablement venus de la Malaisie le chien, le porc, les poules. Guidé par la linguistique, il place dans la même catégorie l'igname, la canne à sucre et le cocotier. Il regarde comme empruntés aux îles intertropicales le taro et les patates cultivés à la Nouvelle-Zélande. Mais ces deux espèces elles-mêmes ont à coup sûr une autre origine (1).

(1) *Transactions of the ethnological Society of London*, new series, t. V, VI et VII. D'après M. Alph. de Candolle, la plus haute autorité scientifique pour tout ce qui touche à la géographie botanique, voici quelle est la patrie première des végétaux qui formaient la base du régime alimentaire chez les Polynésiens. L'igname (*Dioscorea alata* Lin.) est probablement originaire de l'archipel Indien. — La canne à sucre (*Sac-*

En résumé, la race polynésienne, partie de Bouro, s'est d'abord développée et pour ainsi dire assise dans les archipels de Tonga et de Samoa, d'où elle a rayonné ensuite en divers sens. Bien des essaims, sortis de cette ruche féconde, ont sans doute péri dans les déserts liquides dont ils affrontaient les solitudes; mais l'un d'eux a eu l'heureuse chance de rencontrer Raïatea, d'où il gagna Taïti. Là s'est formé un second centre, dont les colonies ont atteint au nord les îles Sandwich, au sud les Manaïas. Celles-ci ont été la troisième grande station de la race et ont peuplé tout le sud de la Polynésie, depuis Rapa, à l'est, jusqu'à la Nouvelle-Zélande, à l'ouest. L'œuvre colonisa[illegible]ière s'est accomplie dans l'espace de mille à onze cents ans (1).

Dans ce long et multiple voyage, la race polynésienne est restée remarquablement semblable à elle-même. Presque

charum officinarum Lin.) vient de l'Inde, de la Cochinchine ou de l'archipel Indien.— Le cocotier (*Cocos nucifera* Lin.) est né sans doute dans l'archipel Indien. — L'arbre à pain (*Artocarpus incisa* Lin.) vient de Java, Amboine et des îles voisines.—La colocase, taro des Polynésiens (*Arum esculentum* Lin.), est une plante de l'Inde, de Ceylan et des îles Malaises. — La patate (*Convolvulus batatas* Lin.) a été regardée tour à tour comme originaire d'Asie ou d'Amérique; mais pas un botaniste ne lui a donné pour patrie les îles polynésiennes (*Origine des plantes cultivées*, par Alph. de Candolle, 1883). M. de Candolle incline à penser que cette plante pourrait être indigène dans les deux continents. Toujours est-il qu'il admet lui-même qu'elle est décrite dans un livre chinois du deuxième ou troisième siècle. Elle était donc connue en Chine bien avant les missions bouddhistes qui ont amené des Asiatiques en Amérique et dont la réalité longtemps discutée me semble mise aujourd'hui hors de doute (*Fusang or the discovery of America by Chinese buddist priests in the fifth century*, by Ch. Leland).

(1) Dans un ouvrage fort intéressant et rempli de faits dont il a paru trois volumes et qui doit en avoir quatre, M. Lesson a admis les migrations polynésiennes à peu près comme je viens de les indiquer, sauf en ce qui touche le point de départ de la race et la Nouvelle-Zélande. Cette dernière terre aurait été la première patrie des Polynésiens, et ceux-ci seraient de véritables autochtones, enfants du sol sur lequel on les a trouvés. Mais, laissant de côté les raisons générales que j'ai si souvent opposées aux doctrines autochtonistes, je me borne à faire remarquer qu'il n'existe nulle part une terre qui se prête aussi mal à l'application de ces doctrines que la Nouvelle-Zélande. Les études zoologiques et paléontologiques des savants néo-zélandais et surtout de M. Haast, ont mis de plus en plus hors de doute le fait que je rappelais tout à l'heure, savoir que cette île n'a produit aucun mammifère aérien, que ce type a été de tout temps représenté par des oiseaux brévipennes, les uns éteints, les autres encore vivants. Est-il possible d'admettre que l'homme seul eût fait exception à cet ensemble de faits qui donnent à la faune fossile et moderne un cachet si remarquable? En dehors même de tout document historique, les faits généraux que présente tout le reste du globe suffiraient pour faire repousser cette conception. Je reviendrai sur cette question dans l'*Étude* suivante. (Voy. *Les Polynésiens, leur origine, leurs migrations, leur langage*, par le docteur A. Lesson.)

partout elle a gardé une homogénéité qui a frappé tous les voyageurs, et qui se retrouvait surtout chez les chefs. Pourtant sur quelques points, aux Sandwich, dans les îles nord des Pomotou, elle s'est rencontrée avec les Micronésiens ; à la Nouvelle-Zélande, elle eut à combattre les Papouas ou Nègres mélanésiens qui l'avaient précédée sur cette grande terre. Mais partout elle fut victorieuse et s'assimila les représentants de ces types inférieurs ; elle leur imposa ses croyances, ses mœurs et sa langue (1).

Le langage, cet élément si mobile, si changeant, surtout chez les peuples sauvages, s'est conservé en Polynésie d'une manière étrange. La langue primitive, le grand polynésien comme l'appelle Crawfurd, n'a engendré que des dialectes si peu différents les uns des autres, que les habitants de Samoa et de l'île de Pâques s'entendent presque à première vue (2). Maï, le Taïtien, qui accompagnait Cook pendant le troisième voyage du grand navigateur, put, en arrivant à la Nouvelle-Zélande, soutenir une discussion théologique avec les Maoris.

Les Malaisiens de Bouro se sont donc merveilleusement acclimatés en Polynésie. Il est vrai que dans les grandes *îles hautes* des archipels intertropicaux, à Tonga, à Samoa, à Hawaï, à Taïti, ils retrouvaient à peu près le milieu de leur mère patrie. Pourtant les curieuses traditions, recueillies à Tonga par Mariner, montrent que, là même, se montra au début un certain accroissement de mortalité, conséquence obligée de tout changement un peu considérable dans les conditions d'existence. L'épreuve dut être plus rude dans les *îles basses*, simples massifs madréporiques placés presque au niveau de la mer. Elle dut l'être davantage encore à la Nouvelle-Zélande. Cette grande terre n'est pas plus éloignée de l'équateur que l'Espagne. Mais on sait que la température décroît plus rapidement dans l'hémisphère austral que dans le nôtre ; aussi le

(1) M. Lesson se refuse à admettre l'existence des Nègres à la Nouvelle-Zélande. Ce fait, en complet désaccord avec sa théorie, est pourtant aujourd'hui hors de doute, comme je l'ai montré dans les *Études* précédentes et le montrerai encore plus loin. Les hommes de science qui ont étudié la question sur place, en viennent chaque jour aux conclusions que j'ai formulées sur ce point dans mon enseignement et dans des publications déjà anciennes (*Transactions of the New Zealand Institut*, passim).

(2) Mœrenhout, *Voyage aux îles du Grand Océan* ; Gaussin, *Du dialecte de Taïti, de celui des îles Marquises et en général de la langue polynésienne*

climat de la Nouvelle-Zélande est-il moins chaud que celui des terres qui lui correspondent en Europe. Dans cette île, les glaciers, au lieu de commencer à 2700 mètres d'altitude comme dans nos Alpes, descendent en moyenne à 1000 mètres, et il en est qui arrivent à 115 mètres seulement du niveau de la mer. On comprend que des populations façonnées aux chaleurs des tropiques ont dû souffrir sous ce nouveau climat. Peut-être faut-il attribuer à cette cause la diminution de la taille dans les familles de chefs, diminution signalée dans les récits historiques et constatée par les observations comparatives faites à Taïti, à Tong[illegible]amoa. Quoi qu'il en soit, lors de la découverte de [illegible]velle-Zélande, les Maoris étaient parfaitement acclimatés.

Ainsi, pendant mille à onze cents ans, la race polynésienne s'est développée dans un isolement parfait, n'ayant à réagir que sur ses propres tribus, ignorant tout ce qui existait au delà de son empire maritime, dont les savants, comme Tupaïa, connaissaient à peu près l'étendue (1). Mais, environ un siècle après l'arrivée des Maoris à la Nouvelle-Zélande, le 21 octobre 1520, Magellan découvrait le détroit qui porte son nom; le 28 novembre il débouchait dans l'océan Pacifique. Le monde polynésien s'ouvrait à l'activité des Européens.

En gagnant la mer du Sud par cette voie nouvelle, l'intention de Magellan était d'arriver aux Moluques, à ces *îles des épices* que se disputaient les Espagnols et les Portugais. Si, en sortant du détroit, il s'était dirigé droit au but, il aurait traversé la Polynésie dans sa partie la plus riche en îles et par conséquent aussi la plus peuplée. Mais on dirait qu'un malin génie se plut à guider son navire. Pendant trois mois et vingt jours, nous dit Pigafetta, *la Victoire* navigua sans voir d'autres terres que deux petites îles désertes. Elle était pourtant

(1) Forster, *Observations fait pendant un voyage autour du monde*. La carte dressée par Tupaïa comprend toute la Polynésie, à l'exception de l'île de Pâques, des Sandwich et de la Nouvelle-Zélande; mais elle englobe les îles Viti. Je l'ai reproduite dans *Les Polynésiens et leurs migrations*. J'ai joint à la carte de Tupaïa celle où Hale a tracé les migrations polynésiennes, en y faisant un certain nombre de modifications et d'additions. J'ai remanié et complété ce premier tracé pour le Congrès des sciences géographiques, et cette carte corrigée figura à l'Exposition de 1875. C'est cette dernière édition qui a paru dans le *Bulletin de la Société d'acclimatation* et que je reproduis ici.

passée entre les îles de la Société et les Pomotous. Elle atteignit enfin les Mariannes, puis les Philippines, où Magellan fut tué dans un combat contre les indigènes (1).

La Polynésie resta longtemps inexplorée. Drake, Candish, qui les premiers marchèrent sur les traces de Magellan, n'arrivaient dans la mer du Sud que pour faire la guerre aux Espagnols et s'emparer de leurs riches galions. Dans ce but, ils remontaient les côtes d'Amérique jusqu'au delà de l'équateur et gagnaient ensuite l'ouest, passant ainsi au nord de la région qui nous occupe. Enfin en 1594, Mendana, parti du Pérou, découvrit les Marquises; Quiros, Taïti en 1606; Tasman, la Nouvelle-Zélande en 1642; Bougainville, les Samoas en 1768; Cook, les Manaïas en 1777 et en 1778 les Sandwich, où il devait trouver la mort. Depuis cette époque, de nombreux et savants voyageurs de toutes nations ont battu en tous sens la mer polynésienne et n'ont sans doute laissé à découvrir que quelques roches, quelques écueils. Je ne saurais les nommer tous; mais ce n'est pas faire acte d'un patriotisme exagéré que de mentionner spécialement notre Dumont d'Urville qui, après avoir échappé aux mille périls de ses deux voyages si riches en documents de toute sorte, est venu périr aux portes de Paris dans la terrible catastrophe du chemin de fer de Versailles (2).

Les navires de grande pêche et de commerce suivirent de bonne heure, dans la mer du Sud, les traces de *la Victoire*, du *Pelican* (3), de *la Concorde* (4). De bonne heure aussi des matelots de diverses nations, séduits par la beauté du climat, par le laisser-aller de l'existence, surtout sans doute par la facilité des mœurs polynésiennes, désertèrent leurs vaisseaux

(1) *La Victoire* fut ramenée en Espagne par Sébastien Cano, hissée au sec et conservée précieusement comme étant le premier navire qui eût fait le tour du monde. Ce voyage avait duré onze cent vingt-quatre jours. Drake exécuta le second en mille cinquante-six jours; Candish, le troisième, en sept cent soixante-dix jours.

(2) Le 8 mai 1842.

(3) Nom du navire de Drake auquel on a fait en Angleterre le même honneur qu'au vaisseau de Magellan.

(4) Nom du navire de Schouten et de Lemaire. Celui-ci, au lieu d'être conservé comme un monument, fut confisqué avec tout son contenu par le gouverneur de Java, et on ne sait ce qu'il est devenu. Les deux commandants, rivaux de Magellan en ce qu'ils avaient découvert un passage plus facile et un bien plus grand nombre d'îles, furent mis en qualité de prisonniers sur un navire de l'amiral Spilberg, qui devait les

et s'établirent dans ces îles, où ils jouaient un rôle considérable, où quelques-uns parvinrent au rang de chefs. Plus tard des colons plus sérieux, des négociants, des artisans vinrent s'ajouter à ce premier flot. A Taïti, le premier des Pomaré, aux Sandwich, le premier des Kaméhaméhas, cherchèrent à attirer les Blancs et furent imités par leurs successeurs.

Aujourd'hui il n'est guère de puissance européenne qui ne soit représentée officiellement dans ces petits royaumes maritimes. A lui seul, ce fait suffit pour faire comprendre jusqu'où est allée dans tous les deux l'infiltration étrangère. Cette infiltration a été bien moins [illegible] dans les archipels occidentaux. J'ai dit dans une *Étude* précédente comment, en 1869, Brenchley ne trouva que 14 Européens sur près de 4000 habitants à Tutuila, et 120 sur 15000 indigènes à Upolu, dans l'archipel des Samoas ; il ne compta à Tongatabou que 44 Blancs sur 9000 insulaires (1).

Mais, considérable ou restreinte, cette dissémination des Européens en Polynésie n'en a pas moins eu une influence générale bien frappante à un point de vue qui intéresse presque également l'anthropologiste et le naturaliste. Déjà les grands découvreurs, Cook, La Pérouse, Bougainville et leurs émules, avaient apporté dans ces îles un certain nombre de plantes et d'animaux d'Europe. Leur exemple a naturellement été suivi par les colons de toute sorte et de tout pays. Grâce à l'excellence de ce climat maritime, et surtout dans les îles hautes dont les terres présentent une certaine altitude, animaux et plantes se sont merveilleusement acclimatés; si bien que les flores et les faunes des quatre autres parties du monde sont aujourd'hui représentées en Polynésie. Même dans les îles occidentales, relativement bien moins atteintes que leurs sœurs, Brenchley a trouvé, comme nous l'avons vu, à côté de nos légumes, le coton, dont une race est de première

ramener en Europe. Lemaire mourut dans la traversée. Schouten et Lemaire étaient accusés d'avoir traversé le détroit de Magellan, et violé ainsi les privilèges de la Compagnie des Indes. La réalité de leur découverte ne fut constatée que quelques années après, et le détroit de Lemaire devint pendant longtemps la route ordinaire pour passer d'une mer dans l'autre.

(1) Brenchley, *Jotting during the cruise of the Curaçoa*. London.

qualité, et le cafier, dont le roi George avait à lui seul fait planter vingt mille pieds. Partout la pomme de terre et le tabac, poursuivant leur long voyage et complétant leur tour du monde, sont cultivés et réussissent parfaitement.

L'acclimatation a marché plus vite dans les îles préférées par les émigrants, à Taïti, aux Sandwich. Nous devons à M. Rémy, ancien voyageur du Muséum, les détails les plus circonstanciés relativement à ce dernier archipel (1). Grâce à l'étendue des terres, aux accidents et au relief du sol, Hawaï en particulier semble être devenu un lieu de rendez-vous pour tous les végétaux utilisés par l'homme. On cultive à côté les uns des autres l'ananas et les melons, le mango et la goyave. La vigne, le grenadier, le pêcher, l'amandier, le figuier se mêlent au cacaotier, au cocotier, à l'arbre à pain, au cotonnier, au mûrier, qui donne six récoltes de feuilles chaque année. A leurs pieds poussent nos tomates, nos oignons, radis, choux, carottes, oseille, pois, haricots, etc.; et, dans la région moyenne des montagnes, nos plantes fourragères ont pleinement réussi.

Le règne animal présente des faits analogues. Les Européens ont introduit et rapidement multiplié le bœuf, le cheval, l'âne, la chèvre, le mouton, le pigeon, le dindon, la pintade, le gros canard de Chine. Sur le plateau de Vaïméa, les brebis ont souvent deux portées par an et plusieurs petits à chaque portée. Sur une des montagnes d'Hawaï, on comptait, en 1862, plus de vingt mille bœufs sauvages, issus d'un ou deux couples abandonnés par Vancouver, en 1792. En 1850, l'archipel a exporté vingt-cinq mille peaux de chèvre. Malheureusement, il faut bien l'avouer, à ces acclimatations volontaires il s'en est ajouté d'involontaires, qui n'ont rien d'utile ou d'agréable. Les anciens Kanaques connaissaient la mouche et le pou : nous leur avons apporté la puce, le mille-pieds, le moustique et le scorpion.

Ces animaux, ces végétaux n'ont pu prospérer dans les îles polynésiennes sans y supplanter plus ou moins les espèces locales. Entre celles-ci et les étrangères qui venaient leur disputer le sol s'est nécessairement déclarée dès l'origine et dure

(1) *Ka moolelo Hawaii*, Introduction.

depuis lors cette terrible lutte pour l'existence, dont Darwin a si bien fait ressortir la nature, tout en en exagérant les conséquences jusqu'à l'erreur. Dans cette guerre de tous les instants, la victoire s'est souvent déclarée pour les envahisseurs. Ce fait s'est à coup sûr produit plus ou moins partout; mais nulle part il n'est aussi accusé, aussi frappant qu'à la Nouvelle-Zélande.

Sur cette terre féconde et sous ce climat tempéré, nos espèces européennes, loin d'avoir à lutter contre les difficultés ordinaires d'un changement de milieu, semblent acquérir d'emblée une vitalité nouvelle et rivalisent de puissance envahissante avec l'homme [illegible]-même. Les porcs, déposés par Cook à son premier voyage, ont enfanté une postérité qui ravage aujourd'hui les forêts et les cultures. Pour s'en délivrer, on organise des battues et on les tue par milliers, sans que leur nombre en paraisse diminué. Ce sont eux surtout qui, en détruisant les nids des diverses espèces d'aptérix, auront prochainement anéanti les derniers représentants de cette faune d'oiseaux brévipennes, qui remplaçaient les mammifères à la Nouvelle-Zélande. Les lapins, eux aussi, ont pullulé de telle sorte, que, comme en Australie, ils sont devenus pour les colons des ennemis redoutables, contre lesquels on cherche des auxiliaires. Il y a peu d'années, la Société d'acclimatation a reçu des lettres où il était question d'offrir de 100 à 120 francs par paire de belettes, destinées à être importées et mises en liberté, dans l'espoir qu'elles multiplieraient à leur tour et combattraient les terribles rongeurs. La classe des oiseaux présente des faits tout pareils. M. Filhol ne compte pas moins de quatorze espèces entièrement naturalisées. Il va sans dire que nos moineaux et nos alouettes sont au premier rang. Mais il en est de même des faisans de la Chine et des colins de Californie. Ils sont aujourd'hui partout; et, devant eux, semblent diminuer et disparaître les espèces indigènes, dont plusieurs seront prochainement anéanties.

Dans le règne végétal, la guerre est plus générale et plus meurtrière encore. Et ce ne sont pas seulement nos espèces volontairement importées, nos légumes de toute sorte, nos pommes de terre, nos céréales, qui se substituent aux anciennes cultures des indigènes. Il en est de même de nos

espèces sauvages, de nos *mauvaises herbes*, et le résultat est le même. Leurs graines, accidentellement mélangées à celles des plantes utiles, ou adhérentes à quelques colis, ont suffi pour les acclimater et les propager, de telle sorte qu'elles ont étouffé les plantes du pays. M. Filhol a donné des détails bien intéressants à ce sujet. Il résume toutes ses observations en disant : « Dans la plaine de Christchurch, province de Canterbury, on a beau chercher, on ne trouve plus une plante polynésienne; on peut se croire en pleine Beauce (1). »

Certes un naturaliste ne peut voir sans chagrin cette disparition de flores, de faunes curieuses et vieilles comme le monde qu'elles décoraient, qu'elles animaient. Mais ce qu'il y a de plus triste, ce qui doit frapper tous les esprits et tous les cœurs, c'est que ce phénomène atteint jusqu'à l'homme lui-même. Depuis que l'Européen a pénétré en Polynésie, les Polynésiens tendent à disparaître avec une effrayante rapidité. J'ai déjà cité quelques chiffres; en voici d'autres dont on ne saurait méconnaître la sinistre éloquence.

Il y a presque juste un siècle, lorsque Cook découvrit les Sandwich, en 1778, cet archipel comptait au moins 300 000 âmes; le recensement de 1861 n'en accuse que 67 000. — Diminution, 77 pour 100.

En 1769, Cook estimait à 400 000 âmes la population de la Nouvelle-Zélande; il n'en restait que 30 000 en 1877. — Diminution, 92 pour 100.

En 1774, d'après le même voyageur, Taïti nourrissait 240 000 habitants; le recensement de 1857 n'en compte que 7212. — Diminution, plus de 96 pour 100.

Des faits analogues ont été constatés jusque dans les îles de Bass, à l'extrême pointe sud-est de la Polynésie.

Dans l'ouest, le fléau a épargné jusqu'ici l'archipel des Samoas et quelques îles isolées; mais il commence à sévir dans les Tongas, et tout doit faire penser que la Polynésie occidentale entière sera atteinte à son tour.

Bien des causes ont été invoquées pour expliquer cet étrange

(1) *Rapport sur l'exposition faite au Muséum des objets d'histoire naturelle, recueillis par MM. de l'Isle et Filhol, naturalistes attachés aux expéditions envoyées aux îles Saint-Paul et Campbell pour observer le passage de Vénus en 1875*, par A. de Quatrefages (*Archives des Missions scientifiques et littéraires*, t. V, p. 9).

et douloureux phénomène. Aucune n'en rend complètement compte. Deux de nos médecins de marine, MM. Bourgarel et Brulfert, ont bien montré à quoi peut tenir l'excès de la mortalité. Le premier a trouvé des tubercules dans les poumons de tous les morts dont il a fait l'autopsie. Le second nous montre presque tous les Polynésiens comme atteints de toux opiniâtres et présentant la tuberculose presque huit fois sur dix. Il semblerait que nous avons importé la phtisie dans ces îles, où elle était inconnue avant l'arrivée des Européens; et que cette terrible maladie, déjà héréditaire chez nous, y est devenue épidémique. Il y aurait certes dans ce fait de quoi expliquer l'accroissement [illegible]rtalité.

Mais en même temps que les morts sont devenues plus nombreuses et plus précoces, les naissances ont diminué. La race polynésienne, jadis si féconde, semble frappée de stérilité. A la Nouvelle-Zélande, en 1859, nous dit Colenso, sur onze chefs ou fils de chefs mariés dans la même tribu, un seul avait des enfants (1). Aux Sandwich, sur 80 femmes du pays, légitimement mariées, le capitaine Delapelin n'en trouvait que 39 qui fussent mères (2). Aux Marquises, dans l'île de Taïo-Haë, le capitaine Jouan a vu le chiffre des habitants tomber en trois ans de 400 à 250, sans qu'on enregistrât plus de 3 ou 4 naissances (3). Là est la véritable inconnue du douloureux problème posé par l'extinction progressive des Polynésiens.

Eh bien, sur ces mêmes îles où s'éteint la race indigène, les races européennes prospèrent merveilleusement. Elles semblent y puiser un surcroît de vitalité, dont profitent même les unions entre les deux souches. Aux Sandwich, où les femmes stériles seraient au nombre de 48 pour 100, selon les observations de M. Delapelin, neuf familles de missionnaires comptaient 62 enfants; à Taïo-Haë, après la période de stérilité signalée plus haut, le capitaine Jouan a vu le chiffre des nouveau-nés grandir rapidement. Mais cette augmentation portait sur les métis et non sur les enfants de race polynésienne

(1) *On the maori races of New-Zealand* (*Transactions and Proceddings of the New-Zealand Institut*, t. I).

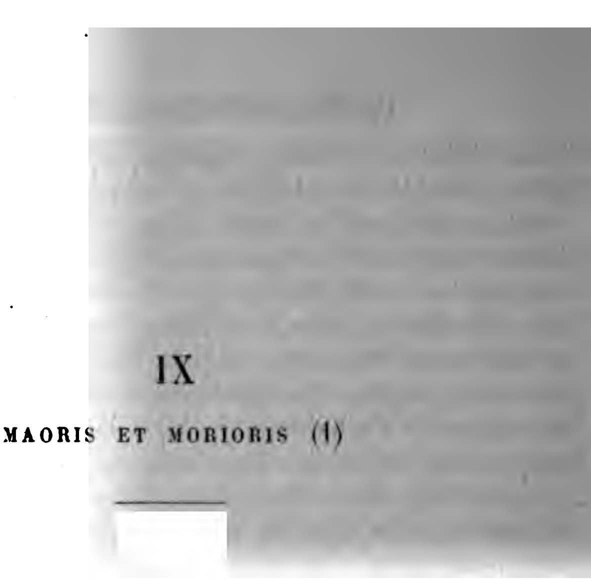
(2) Ed. du Hailly, *Expédition du* Pétropawlosk (*Revue des Deux Mondes*, août 1858).

(3) *Archipel des Marquises* (*Revue coloniale*, 1858).

pure; comme si le sang étranger, même dilué par le croisement, conservait une partie de ses vertus (1).

Ainsi, quelle qu'en soit la cause, le Blanc a rendu le milieu polynésien meurtrier pour les indigènes, tandis que lui-même y prospère. Le résultat de cette double action est facile à prévoir. Encore un siècle, et le Blanc, pur ou métis, régnera seul en Polynésie. Mais cette conquête devra lui laisser des regrets. C'est chose grave que l'anéantissement de toute une famille humaine! Et d'ailleurs, s'il y avait dans le caractère, dans les mœurs des Polynésiens des côtés bien sombres, bien barbares, il y en avait aussi de nobles, d'héroïques et de charmants, qu'ont signalés tous les voyageurs, depuis Cook et Bougainville jusqu'au R. P. Mathias (2). Mais peut-être leur intelligence ne suffisait-elle pas à la rude tâche des temps modernes; peut-être la grande loi du progrès, qui a parfois de terribles exigences, rendait-elle leur extinction inévitable. S'il en est ainsi, plaignons-les; et gardons un souvenir sympathique à cette vaillante race, qui eut ses siècles de grandeur relative, qui, la première, colonisa la mer du Sud et y pratiqua l'acclimatation.

(1) On verra dans l'*Étude* suivante qu'il en est de même à la Nouvelle-Zélande.
(2) *Lettres sur les îles Marquises*.



IX

MAORIS ET MORIORIS (1)

I

La Nouvelle-Zélande et les îles Chatam. — Les Morioris. — Leur origine. — Caractères extérieurs et crâniologiques. — Caractères intellectuels et moraux. — Envahissement des îles Chatam par les Maoris. — Destruction presque complète des Morioris.

Découverte par Tasman le 13 décembre 1642, oubliée et comme perdue pendant plus d'un siècle, retrouvée par Cook le 6 octobre 1769, la Nouvelle-Zélande fut longtemps négligée par les Européens. Quelques rares navigateurs suivirent les traces de ceux qui avaient frayé la route; puis les baleiniers vinrent exploiter ces parages, mais leurs rapports avec les habitants ne furent guère qu'une suite de combats, de luttes et de trahisons réciproques. En 1814 seulement, quelques missionnaires essayèrent de prendre pied sur cette terre lointaine. Il semble qu'au lieu d'apporter la paix, leur venue donna le signal d'un redoublement de violences. Les indigènes massacrèrent plusieurs équipages; les représailles furent sanglantes. En 1824 eurent lieu les premières conversions, dues aux efforts des missionnaires wesleyens (2). Quelques centres de colonisation s'établirent, et l'influence européenne commença à s'étendre. L'introduction de la presse date de 1834.

(1) *Transactions and Proceedings of the New-Zealand Institut*, 1860-1882. *Notes et mémoires relatifs à l'histoire des races humaines locales*. Les Maoris sont les insulaires de la Nouvelle-Zélande; les Morioris ceux des îles Chatam.

(2) *On the Maori races of New-Zealand*, by William Colenso, Esq. F. L. S. (*Transactions*, t. I; *Essays*, n° 10, p. 65).

Aujourd'hui de grandes villes, rivalisant avec nos propres cités, s'élèvent sur ces plages et remplacent les pahs féodaux des Arikis; le commerce y est aussi actif que dans nos ports; les journaux y abondent; toutes les associations existant chez nous y sont représentées, et la science, cette âme de la civilisation moderne, y compte plusieurs sociétés.

C'est pour activer et coordonner les efforts de ces dernières que la législature locale décréta, en 1867, la fondation d'un *Institut de la Nouvelle-Zelande* dont le siége serait à Wellington City.

Le but de cette institution est de pousser au développement des arts, de la science, de la littérature et de la philosophie, par des cours, des conférences, et par tout autre moyen qu'il juge convenable. Un musée, une bibliothèque, un laboratoire, ouverts au public, lui sont annexés. En outre, les sociétés déjà existantes sur tout le territoire sont invitées à s'affilier à l'Institut sous certaines conditions (1). Cet appel a été entendu, et plusieurs des corps savants, jusque-là isolés, se sont ralliés autour de ce centre, qui leur offrait, en retour d'une aide intellectuelle, des moyens de publicité. Les *Transactions* sont, en effet, le résultat d'une véritable collaboration. Elles renferment les procès-verbaux de toutes les sociétés affiliées et un nombre assez considérable de mémoires originaux plus ou moins étendus. Cette publication présente ainsi une sorte de tableau du mouvement scientifique dans presque toute l'étendue de la Nouvelle-Zélande. A ce titre, il nous apporte souvent des renseignements bien précieux pour les diverses branches des sciences naturelles, pour la météorologie, etc.

Les *Transactions* renferment aussi un certain nombre de travaux fort importants pour les anthropologistes. C'est cette partie du recueil que je voudrais résumer sans m'astreindre à observer l'ordre chronologique des mémoires, et en m'attachant surtout à ce qu'ils nous apprennent sur les questions générales.

Disons d'abord quelques mots des iles Chatam. Ces îles ont été découvertes, le 23 novembre 1791, par le capitaine

(1) *Inaugural address* of Governor sir George Fergusson Bowen G. C. M. G. (*Transactions*, t. I, p. 1

Broughton, compagnon de Vancouver. Quoique éloignées d'environ 700 kilomètres de la Nouvelle-Zélande, on peut les regarder à certains égards comme se rattachant à cette grande terre, tout au moins en ce qu'elles sont, comme elle, isolées à l'extrémité du monde habité.

M. Henri H. Travers a profité de son séjour dans ces îles, dont il était allé étudier la flore, pour recueillir sur leurs habitants des données qui présentent un véritable intérêt (1). Ce qu'il nous apprend à ce sujet est complété par une notice courte, mais substantielle, due à M. Gilbert Mair (2). Ces documents ont pour l'anthropologie de ces régions une importance sérieuse. La plupai [illegible] ageurs ont négligé ce petit archipel, regardé comme une sorte d'annexe de la Nouvelle-Zélande. Pourtant les détails transmis par Broughton, suffisaient pour faire penser que ce point extrême de l'Océanie avait son histoire particulière (3). Les documents dus à MM. Travers et Mair confirment pleinement cette présomption, et justifient une fois de plus ce que j'ai dit ailleurs, à savoir que, dans ce monde maritime, chaque groupe d'îles, presque chaque île en particulier, propose à nos investigations un problème spécial (4).

L'éminent anthropologiste de l'expédition américaine commandée par le capitaine Wilkes, M. Hale, se fondant sur quelques renseignements assez obscurs qu'il avait recueillis, a regardé les îles Chatam comme ayant été peuplées uniquement par des Maoris, venus directement de la Nouvelle-Zélande et qu'une tempête aurait jetés sur ces îlots. Cet événement aurait eu lieu vers le milieu du dernier siècle (5). Il s'est probablement passé quelque événement de ce genre à l'époque

(1) Travers, *On the Chatam Islands*, with a map (*Transactions*, t. I, p. 173). Le père de M. Travers est revenu sur le même sujet et a fait connaître de nouvelles recherches de son fils (*On the traditions and customs of the Morioris*, by W. T. L. Travers, in *Transactions*, t. IX, p. 157).

(2) *Notes on the Chatam Islands and their inhabitants*, by Gilbert Mair (*Transactions*, t. III, p. 311).

(3) *Bibliothèque universelle des voyages*, t. XIV : *Expédition de Vancouver*, ch. v.

(4) A. de Quatrefages, *Les Polynésiens et leurs migrations*. (Voy. l'*Étude* précédente.)

(5) *United State's exploring expedition during the years* 1838-1842, t. VI. J'ai reproduit les opinions de Hale dans l'ouvrage cité plus haut, ne pouvant alors les contrôler par aucun document.

indiquée par le savant américain. Mais il est évident, d'après les traditions concordantes recueillies par nos deux auteurs, que le peuplement des îles Chatam n'a pas eu lieu d'une manière aussi simple.

D'après ces traditions, les Morioris ou Maiorioris seraient arrivés dans ces îles, venant de Hawaïki, montés sur deux canots, dont ils se rappellent encore les noms (1). Des guerres intestines, régnant dans leur première patrie, auraient été la cause de cette migration. Nous retrouvons ici exactement la répétition de l'histoire des Maoris primitifs, et cette ressemblance me paraît un argument de plus en faveur de l'authenticité de ces souvenirs, bien qu'ils ne soient pas consignés dans des chants sacrés traditionnels comme ceux que sir George Grey et d'autres après lui ont trouvés à la Nouvelle-Zélande. Il est facile de comprendre comment quelques émigrants d'Hawaï ou Hawaïki, cherchant à gagner la grande terre récemment découverte par Ngahué, ont dévié de leur route, rencontré les îles Chatam et s'y sont arrêtés. Plus tard, un nouveau navire venant de Awatéa, c'est-à-dire de la Nouvelle-Zélande, apporta de nouveaux émigrants (2). C'est évidemment celui dont Hale a entendu parler.

Mais le fait capital affirmé par les témoins qu'ont interrogés MM. Mair et Travers, c'est qu'en arrivant aux îles Chatam les Hawaïkiens les trouvèrent occupées par une population nombreuse et qui ne leur ressemblait pas (3). Ces premiers occupants, disent les traditions, étaient plus grands et plus foncés que les Morioris actuels. Ils faisaient remonter leur arrivée aux îles Chatam à trente générations en arrière, et rattachaient leur origine à un chef nommé Rongomaï, regardé par eux comme un dieu (4). Des luttes surgirent naturellement entre les indigènes et les envahisseurs. Toutefois la paix fut conclue

(1) H. Travers. M. Mair porte ce nombre à cinq.

(2) D'après les traditions recueillies par M. Travers, les anciens Maoris appelaient la Nouvelle-Zélande *Awatea* ou *Aotea* (*Transactions*, t. IX, p. 18). Ce nom, d'après les chants traduits par sir G. Grey, aurait été Aotearoa. Il n'y a évidemment là que des différences de dialecte.

(3) *They found the islands thickly populated by natives differing very considerably from themselves* (Mair).

(4) Travers, *On the traditions and customs of the Morioris* (*Transactions of the New-Zealand Institut*, t. IX, p. 17). Ces *generations*, comptées d'après les généalo-

au bout de quelques années, et des unions réciproques rapprochèrent les deux populations, qui finirent par n'en former qu'une seule.

Cette tradition rend très aisément compte des différences de toute sorte qui distinguent les Morioris des Maoris, différences bien difficiles à expliquer en admettant comme vraie l'origine exclusivement néo-zélandaise et récente des habitants des îles Chatam. Les détails donnés sur ce point par Broughton et par les deux écrivains modernes se confirment et se com-



FIG. 159. — Crâne de Morioris, de profil.

plètent réciproquement. Les Morioris ont la taille moins élevée, mais sont plus solidement bâtis que les Maoris; leur teint est plus noir, leur figure plus ronde et leur physionomie douce. Leur nez, dit M. Travers, ressemble à celui des Juifs. Ils ont des cheveux droits et épais comme sont en général ceux des Maoris; mais personne n'indique chez eux des

gies, sont bien probablement des *règnes*. En admettant cette interprétation, les Morioris primitifs seraient arrivés aux îles Chatam dans le commencement du douzième siècle.

exceptions analogues à celle qu'on trouve à la Nouvelle-Zélande ; il n'est question nulle part de chevelure frisée, ou crépue. Cependant leur teint foncé permet de supposer un certain mélange de sang papoua.

Les caractères tirés de la tête osseuse distinguent aussi quelque peu les Morioris des Maoris (1). Chez les premiers, le front est plus fuyant, le crâne est plus surbaissé (voy. fig. 159



FIG. 160. — Crâne de Maori, de profil.

et 160). Mais il est à la fois plus large et plus long (voy. fig. 161 et 162). Sa capacité, au moins dans les trois têtes que le Muséum doit à MM. Haast et Travers, est plus considérable (1600 centimètres cubes en moyenne, au lieu de 1555). Sur l'un d'eux, elle monte à 1785 centimètres cubes.

On voit que les caractères physiques établissent entre les Maoris et les Morioris une distinction réelle. Pourtant les

(1) A. de Quatrefages et E. Hamy, *Crania Ethnica*.

derniers appartiennent aussi au type polynésien, et ne sauraient, à aucun point de vue, être rapprochés des Mélanésiens négritos ou papouas. Les crânes mêmes du Muséum ne peuvent laisser de doute sur ce point. Les différences de

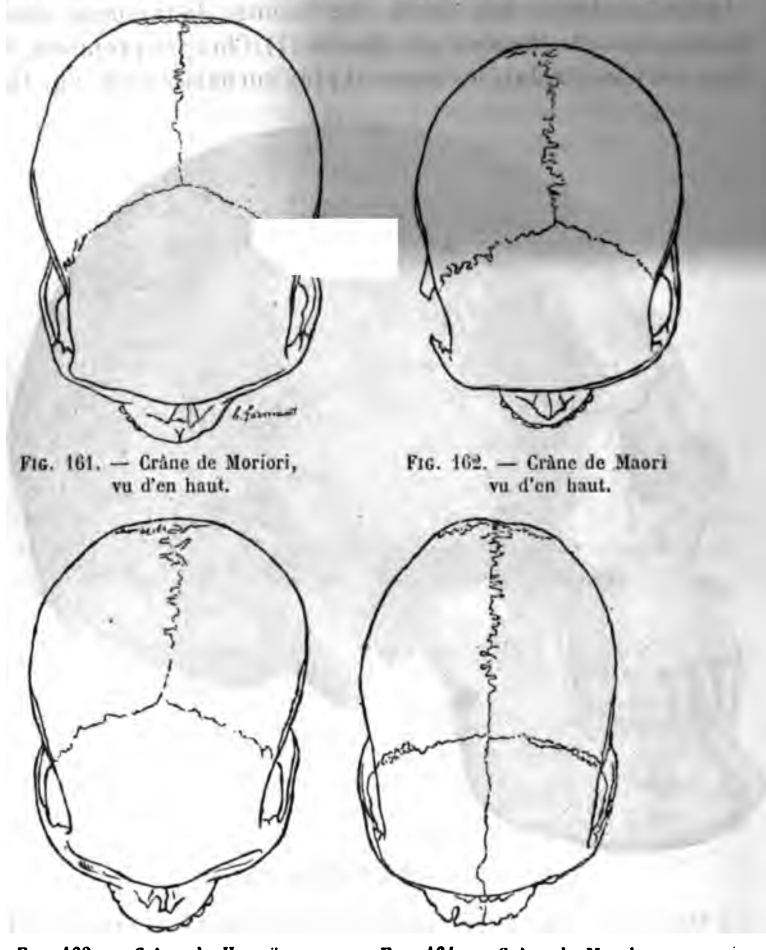


FIG. 161. — Crâne de Moriori, vu d'en haut.

FIG. 162. — Crâne de Maori vu d'en haut.

FIG. 163. — Crâne de Hawaïen, vu d'en haut.

FIG. 164. — Crâne de Maori papoua, vu d'en haut.

volume et quelques détails morphologiques n'altèrent pas le type général de ces têtes osseuses. En particulier, les indices céphaliques moyens restent à très peu près les mêmes (75,06 pour les Morioris ; 74,17 pour les Maoris), et ces indices sont aussi à bien peu près ceux des autres Polynésiens orientaux

(Taïtiens, 75,13; Hawaïens, 75,54). L'abaissement de l'indice horizontal moyen chez les Maoris s'explique aisément par l'intervention du sang papoua que nous verrons pénétrer jusque dans les familles de chefs. Chez eux l'élongation de la tête est parfois exagérée. J'en ai déjà montré un exemple (voy. fig. 96). En voici un second. Dans cette tête, l'indice horizontal descend encore à 68,68 (voy. fig. 164).

Les caractères intellectuels et moraux distinguaient davantage les Morioris des Maoris. Les industries étaient, aux îles Chatam, bien en arrière du point atteint à la Nouvelle-Zélande. Pour n'en citer qu'un exemple, il suffit de dire qu'au lieu de *pahs*, véritables citadelles féodales, aux enceintes multiples, couvertes par des fossés, hérissées de hautes palissades, qui ont pu résister aux soldats anglais et qui renfermaient des cases spacieuses, solidement construites et richement sculptées, les îles Chatam ne présentaient, au temps de Broughton, que des enceintes formées de piquets plutôt que de pieux, plantés l'un près de l'autre en rase campagne. A l'intérieur de ces modestes barrières, se trouvaient de simples abris, qualifiés de berceaux par le voyageur et composés de jeunes branches recourbées. Les détails donnés par MM. Travers confirment cette ancienne description. Ces demeures, incapables d'offrir la moindre protection contre un ennemi quelconque, s'expliquent par l'état social et le caractère pacifique de cette population, où régnait une égalité complète, où les plus rudes combats cessaient au premier sang. Or, ce sont là encore deux traits qui séparent les Morioris des Maoris, chez lesquels régnait une hiérarchie sévèrement graduée, et dont les guerres incessantes étaient des plus meurtrières. Ajoutons que l'anthropophagie, après avoir régné quelque temps aux îles Chatam, peut-être à la suite de l'invasion hawaïkienne, avait disparu depuis longtemps. On sait, au contraire, combien elle était développée à la Nouvelle-Zélande et combien les Anglais ont eu de peine à la faire cesser. Enfin, et ce fait a bien son importance, les Morioris ne se tatouaient pas, tandis que les Maoris portaient tracés sur leur visage, grâce aux règles d'un véritable blason, le signe de leur tribu, celui de leur famille, leur propre nom, et jusqu'à ce qu'on pourrait appeler leurs décorations militaires.

Les Morioris étaient au-dessous de leurs voisins sous un autre rapport plus important. Ils paraissent être restés entièrement étrangers à la culture du sol, tandis que celle-ci était grandement en honneur chez les Maoris, où les chefs-dieux ne dédaignaient pas de cultiver la terre de leurs propres mains. M. Travers assure qu'ils vivaient essentiellement de poissons, d'oiseaux, de coquillages et de racines de fougères. Cette assertion concorde pleinement avec les dires de Broughton. Toutefois, le premier de ces écrivains a trop rabaissé l'industrie des Morioris, quand il affirme qu'ils n'avaient pas de canots et ne connaissaient que des espèces de radeaux composés de tiges fleurie[illegible]*mium tenax* (1). Nous apprenons par le témoignage de Broughton, qu'ils savaient construire des pirogues, petites, mais remarquables par leur légèreté et par leur structure, très propres à suivre les moindres sinuosités de la côte. M. Shand a donné récemment sur ce point des détails très précis. Ces canots étaient de quatre sortes, portant des noms différents. Les plus grands (*Awatta Pahi*) avaient 50 pieds de long, 8 pieds de large et 5 pieds de creux (2). Tous les ustensiles de pêche paraissent avoir frappé de même aussi le compagnon de Vancouver par ce qu'ils avaient d'ingénieux (3). Mais il y a bien loin de ces bateaux, destinés uniquement à parcourir les canaux du petit archipel, aux grandes pirogues doubles ou simples des Néo-Zélandais, que montaient cent cinquante ou cent quatre-vingts guerriers.

Sans insister plus longtemps sur ce sujet, il est facile de voir que l'on ne saurait confondre les Morioris, habitants des îles Chatam, avec les Maoris de la Nouvelle-Zélande. Toutefois l'évêque de Wellington semble déprécier les premiers outre mesure. Ce sont bien, dit-il, les insulaires les plus faibles d'esprit et de corps que possède la Polynésie (4). Telle n'est pas l'opinion de l'un des chefs de la redoutable invasion qui a presque dépeuplé les îles Chatam. A l'en croire, les Morioris étaient des hommes très robustes (5). Aujourd'hui la misère

(1) *Transactions*, t. I, p. 175.
(2) *Description of the Moriori canoes*, by A. Shand (*Transactions*, t. IV, p. 354).
(3) *Loc. cit.*, p. 72.
(4) *The Journal of the Ethnological Society of London*, 1870, p. 365.
(5) T. L. Travers, *loc. cit.*, p. 19.

et l'esclavage paraissent les avoir dégradés physiquement (1).

Les Morioris et les Maoris appartiennent donc à la grande famille polynésienne, mais ils en sont deux membres distincts. C'est là un fait important et qu'il fallait se hâter de constater, car les Morioris vont disparaître. Naguère ils étaient aussi nombreux que le permettait le peu d'étendue de leur petit archipel. Il en reste aujourd'hui deux cents à peine. En 1832, un Néo-Zélandais, matelot à bord d'un bâtiment de Sydney, ayant visité les îles Chatam, alla raconter à ses compatriotes qu'il y avait là des hommes pacifiques et inoffensifs, que l'on subjuguerait et mangerait aisément. Deux tribus maories se réunirent pour cette œuvre de destruction. Les malheureux Morioris, après une courte lutte, s'enfuirent dans les bois, d'où ils sortaient de temps à autre pour escarmoucher. Enfin ils se soumirent et furent dès lors épargnés, mais réduits à l'esclavage. En 1839, une violente épidémie qui frappa la Nouvelle-Zélande s'étendit jusqu'aux îles Chatam et enleva la moitié de cette population. Depuis cette époque, la mortalité n'a pas cessé d'être très grande chez elle. Ici, comme dans tout ce monde polynésien, la phtisie exerce ses ravages et semble être devenue franchement héréditaire (2). On comprend qu'il ne restera bientôt plus que le souvenir de ces insulaires, intéressants à tant de titres.

II

Les Maoris. — Singulière variété de traits, de teint, de chevelure ; mélange des sangs polynésien et mélanésien — Maladies ; traitement. — Genre de vie. — Nourriture ; moas ; animaux domestiques ; plantes cultivées. — Habitations. — Marine — Industries diverses — Naissance ; mariage ; mort.

Voyons maintenant ce que les *Transactions* du nouvel Institut nous disent de leurs terribles frères les Maoris.

L'histoire de ces indigènes a d'abord été négligée par les savants du pays, et ce fait s'explique aisément. Une population de colons ayant à lutter contre toutes les difficultés d'un premier établissement, dans une contrée à peu près vierge, s'attache naturellement aux côtés pratiques de la science.

(1) Travers, *loc. cit.*, p. 25.
(2) *Ibid.*, p. 25.

Explorer cette terre, ces eaux, ce ciel nouveau, est pour elle une nécessité. Les sciences naturelles répondent à ce besoin. Aussi les *Transactions* renferment-elles d'abord de nombreux mémoires de géologie, de botanique, de zoologie, de chimie, de météorologie, tandis qu'il est à peine question de l'homme. Mais à mesure que la nouvelle société s'asseoit, la curiosité s'éveille. On a lutté contre les anciens maîtres du sol; on les a vaincus; parfois on les voit prêts à disparaître. Alors on veut savoir ce qu'ils étaient; on s'inquiète de leur histoire, et l'on cherche à en recueillir ce qu'une victoire souvent trop complète en a laissé subsister

Parmi les savants néo-[illegible] qui se sont mis à l'œuvre et ont cherché à faire connaître les populations dépossédées par les Européens, nous devons citer en première ligne Colenso. Il fut un des premiers colons, et semble s'être attaché de bonne heure à recueillir des notions précises sur les Maoris. Il a publié, dans le premier volume des *Transactions*, un grand mémoire, ou mieux une histoire succincte, mais presque complète, de la race humaine locale (1). Dans un style habituellement concis, serré, presque aphoristique, il a résumé la plupart des faits essentiels publiés par ses devanciers, en y joignant un grand nombre d'observations personnelles. Certes on ne saurait accepter toutes les opinions de l'écrivain, et parfois même on reconnaît qu'elles reposent sur des erreurs depuis longtemps réfutées. Mais son mémoire n'en restera pas moins comme un des travaux les plus importants à consulter pour quiconque voudra se faire une juste idée de la population néo-zélandaise indigène. Il s'est d'ailleurs plus tard corrigé lui-même, et est revenu à des idées plus justes sur quelques points essentiels, en même temps qu'il apportait de nouveaux et intéressants documents (2).

(1) *On the Maori races of New-Zealand*, by William Colenso, Esq. F. L. S. (*Transactions*, t. I; *Essays*, n° 10).

(2) *On the vegetable food of the ancient New-Zealanders before Cook's visit* (*Transactions*, t. XIII, p. 17). — *Historical incidents and traditions of the olden times, pertaining to the Maoris of the North Island* (*Ibid.*, p. 38). — *Contributions towards a better knowledge of the Maori race* (*Ibid.*, p. 57). — *Historical Incidents*,... part. II (*Transactions*, t. XIV, p. 3). — *Contributions towards a better knowledge of the Maori race*, part. IV (*Ibid.*, p. 33). — *On the fine perception of colours possessed by the ancient Maoris* (*Ibid*, p. 49).

C'est donc autour de ce travail que je grouperai les autres données contenues dans les *Transactions*, c'est lui que je prendrai pour point de départ des discussions soulevées par l'histoire des Maoris.

Au début de son mémoire, Colenso constate qu'il y a chez les Maoris une grande variété de traits, de teint et de chevelure, jusque chez les chefs eux-mêmes. Leurs cheveux sont



Fig. 165. — Guerrier maori de race polynésienne, d'après Dumont d'Urville.

tantôt lisses, tantôt bouclés, et aussi parfois franchement laineux. Leurs traits sont parfois réguliers et rappellent les plus beaux types européens (voy. fig. 165 et 166); parfois, au contraire, ils se rapprochent du type nègre (voy. fig 177). Le teint n'est pas moins variable. Colenso confirme ainsi ce que les plus anciens voyageurs avaient, à diverses reprises, dit de cette population. Crozet, entre autres, a nettement déclaré qu'on trouvait à la Nouvelle-Zélande des hommes d'un blanc tirant sur le jaune et à cheveux lisses, des hommes noirs à che-

veux laineux et des hommes basanés à cheveux crépus (1). Dumont d'Urville (2), Dieffenbach (3), Shortland, T. Taylor (4), Thompson (5), Hamilton Smith (6) ont publié une foule d'observations de même nature. Ces faits et d'autres que j'exposerai plus loin, m'ont fait admettre depuis longtemps que le mélange des races existant dans toute la Polynésie, est plus



FIG. 166. — Chef maori de race polynésienne, d'après Dumont d'Urville.

marqué à la Nouvelle-Zélande que dans la plupart des autres provinces de cette région maritime, et que le sang noir s'y trouvait dans une plus forte proportion (7). Rappelons dès à présent

(1) *Nouveau voyage à la mer du Sud commencé sous les ordres de M. Marion et achevé sous ceux de M. le chevalier Duclesmeur*, rédigé d'après les plans et journaux de M. Croizet, 1783, p. 52 et 137.
(2) *Voyage de* l'Astrolabe, *Histoire du voyage*, t. II, p. 387.
(3) *Travels in New-Zealand*, t. II, p. 7.
(4) *Te Ika a Maui, or New-Zealand and its inhabitants*, p. 13 et 261.
(5) *The Story of New-Zealand*, p. 69.
(6) *The natural history of the human species*, p. 460, pl. XX.
(7) *Les Polynésiens et leurs migrations.*

que les caractères ostéologiques confirment cette conclusion. Je reviendrai plus loin sur cette question importante, qui mérite d'être traitée avec quelque développement (1).



Fig. 167. — Chef maori de race papoua, d'après Hamilton Smith (2).

Les Maoris étaient d'une taille élevée ; à la Nouvelle-Zélande, comme dans toute la Polynésie, les chefs l'emportaient à cet égard sur les classes inférieures. Tous étaient solidement bâtis ; leur constitution était robuste. Ils avaient peu de maladies, et celles-ci étaient à peu près celles des autres Polynésiens. En général leur thérapeutique se réduisait à des cérémonies par lesquelles les prêtres prétendaient guérir le malade. Pourtant ils traitaient les rhumatismes par de violents bains de vapeur ; et ceux qui vivaient non loin des sources chaudes et sulfureuses, si abondantes à la Nouvelle-Zélande, avaient su reconnaître l'efficacité de ces eaux pour

(1) Parmi les voyageurs et observateurs modernes qui se sont prononcés sur cette question, je ne vois guère que M. Lesson qui ait soutenu l'unité ethnique de la population maorie. Chez lui, cette appréciation se relie à un ensemble d'idées que j'ai déjà indiquées dans l'*Étude* précédente et sur lesquelles je reviendrai plus loin (*Les Polynésiens*, t. III, ch. II).

(2) Le graveur a omis les tatouages que porte la figure originale.

combattre les affections rhumatismales et certaines maladies cutanées.

Dans la Nouvelle-Zélande, comme sur bien d'autres points, le contact des indigènes avec les Européens semble avoir développé le germe d'épidémies meurtrières. Dans les premières années de ce siècle, un de ces fléaux frappa les Maoris, emporta les trois cinquièmes de la population dans le sud de l'île septentrionale, et ne laissa qu'un ou deux survivants dans plusieurs villages ou dans des tribus secondaires. C'est là une des causes les plus sérieuses de la diminution de cette race, qui, livrée à elle-même, s'était évidemment multipliée avec une rapidité qu'exp[illegible]rtaines particularités physiologiques. Chez les Maoris, la puberté se manifestait à l'âge de onze à douze ans, les femmes étaient très fécondes, et pouvaient devenir mères jusqu'à quarante ans (1).

On a émis assez récemment l'opinion singulière que les sauvages ne distinguaient pas les couleurs aussi bien que nous. Il eût été bien étrange que ces hommes, chez qui les sens et celui de la vue en particulier ont maintes fois accusé un degré d'acuité bien supérieur à ce qui existe chez les Européens, leur fussent inférieurs sous ce rapport. En tout cas on ne saurait citer les Maoris comme exemple. Ceux-ci, nous dit Colenso, reconnaissent trois couleurs principales : le blanc, le noir et le rouge. Pour désigner les nuances, ils font comme les marins qui, en combinant les quatre mots nord, sud, est et ouest, expriment tous les rumbs de vent (2). Quant à ces nuances, ils les distinguent si bien, que Colenso a dressé la liste de quatre-vingt-deux noms courants employés pour désigner les diverses modifications de la seule couleur rouge. Cette délicatesse de vision a conduit les Maoris à marier et à faire contraster les couleurs sur leurs vêtements, sur leurs maisons, leurs canots, etc., d'une manière vraiment artistique et que les ouvriers européens n'ont pu imiter (3).

En tête du chapitre consacré au genre de vie des Maoris, Colenso inscrit cette phrase significative : « Dans les habitudes de la vie journalière, ils étaient industrieux, réguliers,

(1) *Essays*, p. 7.
(2) *Loc. cit.*, *Appendix*, p. 73.
(3) *Loc. cit.*, p. 51.

tempérants et propres (1). » Ils aimaient la société et vivaient ensemble à l'intérieur ou auprès de la forteresse du chef (*pah*). Ces *pahs* étaient toujours placés sur quelque colline escarpée ou sur quelque cap isolé, dont on avait remanié le relief de manière à le rendre accessible sur un seul point. Des fossés profonds, plusieurs rangs d'énormes palissades en défendaient les abords, et de hautes plates-formes dominaient l'étroit passage conduisant à l'intérieur (2). Ces citadelles n'étaient pas seulement presque imprenables pour les indigènes, armés uniquement de lances et de casse-têtes. Les Anglais ont été obligés de reconnaître qu'elles étaient difficiles à forcer, même pour les Européens, et ils ont dû faire le siège en règle de quelques-unes d'entre elles, lors de la guerre qui a définitivement assuré leur souveraineté.

Chaque jour apportait aux Maoris leur part de travail quotidien. Les hommes chassaient, pêchaient, fabriquaient les armes et les outils, bâtissaient ou réparaient les maisons, creusaient les canaux, allaient cueillir dans la forêt les fruits portés par les grands arbres. Les femmes fabriquaient des corbeilles et des paniers de tout genre, confectionnaient et peignaient les vêtements, les parures, ramassaient des coquillages, apportaient à la hutte le bois à brûler, préparaient les aliments et les faisaient cuire dans ces *fours* creusés en terre qui ont été retrouvés dans toute la Polynésie; elles servaient aussi aux hommes le repas du matin et celui du soir, puis mangeaient ce qu'avaient laissé leurs seigneurs et maîtres. Hommes et femmes s'occupaient également de la culture du sol.

La nature des aliments en usage chez les anciens Maoris soulève une question très intéressante, celle de la contemporanéité de l'homme et des moas. On a donné ce nom emprunté au langage des indigènes à de grands oiseaux brévipennes, aujourd'hui éteints et dont les restes ont étonné tous les paléontologistes européens. Colenso leur a consacré seulement quelques mots (3). Mais il faut reconnaître qu'au mo-

(1) *Essays*, p. 8.

(2) Voyez la description d'un de ces forts donnée par Cook (*Premier voyage*) et le plan d'un autre publié par Hochstetter (*New-Zealand*, p. 444).

(3) *Loc. cit.*, p. 58.

ment où il écrivait, il n'était guère possible d'avoir une opinion relativement au curieux problème soulevé par des découvertes récentes. On n'avait guère sur ce sujet que les publications de MM. Mantell père et fils (1). Aujourd'hui on peut regarder la question comme résolue, grâce aux recherches d'un grand nombre de savants néo-zélandais, parmi lesquels je dois citer surtout MM. Travers, le docteur Hector et M. Hutton (2).

Je ne saurais insister ici sur ce curieux chapitre de l'ornithologie paléontologique, et je me borne à résumer ce que j'ai exposé ailleurs avec détail (3).

Rappelons d'abord qu'a[illegible]mmifère terrestre n'est originaire de la Nouvelle-Zélande. On n'a encore rencontré aucun fossile appartenant à un animal de ce type. Les chants maoris, traduits par sir George Grey, nous ont appris que le chien et le rat y ont été importés par les premiers colons (4). Quant aux deux chauves-souris, qui font aujourd'hui partie de la faune néo-zélandaise, il est aisé de comprendre qu'elles sont arrivées dans ces îles à la suite de quelque coup de vent, comme on en connaît des exemples pour les oiseaux.

Des brévipennes, c'est-à-dire des oiseaux à ailes rudimentaires et incapables de voler, remplaçaient ici les mammifères. Ce type, qui n'a partout ailleurs qu'un très petit nombre de représentants, avait pris à la Nouvelle-Zélande une extension remarquable et comptait un grand nombre d'espèces. Quatre et peut-être cinq d'entre elles existent encore. Les indigènes les appellent kiwi et elles constituent le genre *Apteryx;* mais treize ou quatorze espèces sont éteintes. Ce sont elles que l'on désigne par le nom commun de *moas*, emprunté à la langue

(1) *On the fossil remains of Birds collected on various parts of New-Zealand by M. Walter Mantell, of Wellington*, by G. Algernon Mantell, Esq. F. R. S. (*The Quartley Journal of the Geological Society of London*, 1848, t. IV, p. 225). — *Address on the Moas; Extracts* by the Hon. Walter B. Mantell (*Transactions of the New-Zealand Institut*, 1869, t. I, p. 18).

(2) *Notes on the extinction of the Moa*, by W. T. L. Travers F. L. S. (*Transactions*, t. VIII, 1876, p. 58). — *On recent Moa remains in New-Zealand*, by James Hector D. M. F. R. G. (*Transactions*, t. IV, 1872, p. 110). — *On some Moa feathers*, by capt. F. W. Hutton (*Transactions*, t. IV, p. 172).

(3) *Les Moas et les chasseurs de Moas*, deux articles dans le *Journal des Savants*, 1883.

(4) *Polynesian Mythology*, p. 212, 214 et 228.

maorie (1). On a recueilli par milliers les ossements de ces oiseaux, et cela dans des conditions qui avaient déjà suggéré à M. W. Mantell la pensée qu'ils avaient été contemporains des Maoris et avaient été détruits par eux. M. Julius Haast a combattu très vivement cette manière de voir (2). A ses yeux, les moas représentent nos espèces quaternaires européennes ; ils ont vécu pendant les temps glaciaires et ont disparu avec cette période géologique ou peu de temps après, comme ont fait les mammouths et les rhinocéros ; ils ont été les contemporains de l'homme, mais non pas des Maoris que nous connaissons ; ils ont été chassés et détruits par des insulaires autochtones que l'auteur regarde tantôt comme de race polynésienne, tantôt comme des Mélanésiens.

Les mémoires de M. Haast ont été pour ainsi dire le point de départ d'une véritable enquête, dont le résultat, il faut bien le dire, n'a pas concordé avec les doctrines de l'éminent géologue. Il avait annoncé que, comme nos hommes quaternaires européens, les chasseurs de moas savaient seulement tailler la pierre, mais ignoraient l'art de la polir. Mais, après bien d'autres explorateurs, il a recueilli lui-même à côté d'os de moas *in situ*, des haches parfaitement polies ; et il a loyalement reconnu son erreur. On comprend que les conséquences qu'il avait tirées de cette prétendue ignorance, tombent par cela même. Il avait déclaré que les chasseurs de moas n'étaient pas anthropophages, et MM. W. Mantell, Taylor, Thorn ont trouvé sur des points divers, à côté des anciens *fours* où on les avait fait cuire, les os des moas et des hommes mangés au même repas.

M. Haast avait déclaré qu'il ne pouvait exister à la Nouvelle-

(1) La distinction et la caractérisation de ces espèces sont dues presque exclusivement à Richard Owen, qui, dès 1839, sur le vu d'un fémur incomplet, reconnut la véritable nature du fossile qui lui était soumis. Grâce aux nombreux envois de M. W. Mantell, l'illustre anatomiste anglais put continuer cette étude, dont les resultats ont paru dans les *Transactions of the Zoological Society*, t. III et suiv.

(2) M. Haast est revenu à diverses reprises sur cette question dans les *Transactions*, t. IV et VII. Il a en particulier présenté l'ensemble de ses idées à ce sujet dans trois mémoires successifs qui ont paru dans le tome IV (*Moas and Moa-Hunters*, *Address*, p. 60. — *Additional Notes*, p. 90. — *Third paper on Moas and Moa-Hunters*, p. 94, pl. VIII). C'est à la fin de ce dernier que M. Haast a formulé des propositions qui ont servi de base à toute la discussion. — (*Geology of the provinces of Canterbury and Westland*, 1879).

Zélande de traditions quelque peu sérieuses relatives aux moas, pas plus qu'on n'en trouve en Europe se rapportant au mammouth et au rhinocéros. Mais bientôt de toutes parts arrivaient des renseignements contraires. Sir George Grey affirmait que les indigènes lui avaient toujours parlé des moas comme ayant été bien connus de leurs pères; M. Hamilton rappelait la conversation qu'il avait eue avec un vieux Maori, lequel avait vu de ses yeux un des derniers moas et le décrivait de manière à frapper vivement son interlocuteur; M. White, à qui ses études spéciales poursuivies pendant trente ans ont mérité une autorité spéciale en pareille matière, donnait, d'après les Maoris, les dé[illegible]us précis sur les moas, sur leur genre de vie, sur la manière de les chasser, etc. Enfin on découvrait à diverses reprises non seulement des plumes de moas dont les couleurs n'étaient nullement altérées et répondaient aux souvenirs gardés par les indigènes, mais encore des portions de squelette portant des tendons, des lambeaux de chair et de téguments, si bien que M. le docteur Hector et M. Coughtrey purent faire l'anatomie de la portion inférieure du cou de l'un de ces oiseaux (1).

Grâce à cet ensemble de données, on a pu se faire une idée très précise de ce qu'étaient les moas. C'étaient de grands oiseaux très semblables à l'autruche et au casoar, dont la taille variait selon les espèces. La plus grande, le ***Dinornis maximus***, avait au moins 3 mètres ou $3^{m},25$ de haut (voy. fig. 168). Quelques individus dépassaient 4 mètres. Ils avaient donc près de 2 mètres de plus que nos grandes autruches. Le cou, les cuisses étaient nus. Le corps était couvert de

(1) Voyez entre autres, sur ces diverses questions, les mémoires suivants : *On the fossil remains of Birds collected in various part of New-Zealand by Walter Mantell* by G. A. Mantell (*The Quartley Journal of the Geological Society of London*, t. IV, p. 225). — *On recent Moa remains in New-Zealand*, by J. Hector D. M. (*Transactions*, t. IV, p. 110). — *Notes on Maori traditions on the Moas*, by J. W. Hamilton (*Ibid.*, p. 121). — *Notes on the Moas* by W. H. C. Roberts (*Ibid.*, p. 548). — *Notes on extinction of the Moas*, by W. T. L. Travers (*Transactions*, t. VIII, p. 58). — *Notes on the discovery of Moa and Moa-Hunters remains at Potaua River*, by G. Thorn (*Ibid.*, p. 83). — *Notes on Moa remains in the vicinity of cap Campbell*, by H. Robson (*Ibid.*, p. 95). — *Notes on Moa caves in the Wakatipu district*, by Taylor White (*Ibid.*, p. 97). — *Notes on Maori cooking places at the mouth of the Shag River* (*Ibid.*, p. 103). — *Notes on some ancient aboriginal caches near Wanganui*, by C. Field (*Transactions*, t. IX, p. 220). — *Further notes on Moa remains*, by C. H. Robson (*Ibid.*, p. 279), etc.



Fig. 168. — Squelettes de *Dinornis maximus* et d'un chef maori, d'après Haast.

plumes dont les barbes restaient séparées et soyeuses. Les teintes présentées par les échantillons découverts étaient variées de brun rougeâtre, de noir et de blanc. Les œufs, dont quelques échantillons ont été retrouvés entiers, étaient d'un jaune clair et plus volumineux que ceux de l'autruche, moins que ceux de l'*Æpyornis* (1) ; mais peut-être n'a-t-on pas ceux des plus grandes espèces.

Les moas étaient des animaux sédentaires, lents et stupides. Ils allaient habituellement par couples accompagnés de leurs petits. Leur principale nourriture consistait en racines de fougères qu'ils arrachaient avec le bec ou les pieds. Ils avaient une grande for[illegible]ulaire. Une seule de leurs ruades brisait la cuisse du plus robuste guerrier. Aussi, pour les tuer, avait-on recours à la ruse. Tantôt on se plaçait en embuscade le long des *sentes* pratiquées par eux dans les fourrés et on les lardait de lances dont la hampe se brisait en heurtant les buissons. Tantôt on organisait d'immenses traques et on les poussait dans quelque lac, où des chasseurs, montés sur leurs canots, les assommaient sans danger. Parfois aussi on les cernait par le feu en incendiant de vastes espaces de forêts. Ils périssaient alors par centaines, sans profit même pour les incendiaires. Enfin les Maoris étaient très friands d'œufs de moas et l'on a trouvé par milliers des débris de coquilles parmi les ossements restés dans le voisinage des fours.

On comprend qu'attaqués avec cette imprévoyance destructive, les moas devaient disparaître. Mais l'extinction de toutes les espèces n'a pas été simultanée et n'est pas due à l'homme seul. Le plus grand des *Dinornis* (2) n'a jamais été rencontré que dans les plus anciens dépôts de l'époque glaciaire et jamais parmi les *débris de cuisine*. Les espèces qui se rappro-

(1) L'*Æpyornis maximus* était un oiseau de Madagascar qui se rapprochait des moas certains égards, tout en présentant des caractères qui en font le type d'une autre famille. Ses œufs, dont on possède plusieurs entiers, ont une capacité de 8 litres et représentent en volume six œufs d'autruche ou cent quarante-huit œufs de poule (*Recherches sur la faune ornithologique éteinte des îles Mascareignes et de Madagascar*, par M. Alphonse Milne Edwards, 1873, p. 85). L'Æpyornis était pourtant d'une taille bien inférieure à celle des grandes espèces de moas.

(2) M. R. Owen partage les moas en deux genres : les *Dinornis* et les *Palapteryx*. M. J. Haast admet deux autres genres : les *Meionornis* et les *Euryapteryx*.

chaient de lui par la taille manquent dans plusieurs des localités explorées. Probablement les plus petites ont été anéanties les dernières, et c'est à elles que se rattachent les souvenirs naguère encore si vivants chez les Maoris.

Hochstetter, inspiré par ses observations personnelles, a admis que les moas avaient été exterminés par les Maoris, et il a rattaché à la destruction de ces oiseaux l'origine et le développement du cannibalisme à la Nouvelle-Zélande. La faim, le manque de nourriture animale lui semblent seuls pouvoir expliquer un trait de mœurs qui le révolte et dans lequel il voit une forme de la *lutte pour l'existence* (1). On vient de voir que cette hypothèse est inexacte et que les Maoris ont mangé des hommes en même temps que les moas.

Colenso a d'ailleurs prouvé jusqu'à l'évidence que ces insulaires étaient placés, au point de vue de la nourriture, dans des conditions que l'on peut appeler normales. Ils élevaient quelques oiseaux, entre autres des perroquets, probablement petits-fils de ceux qu'avait importés Turi; deux espèces de mouettes qui se conduisaient à peu près comme nos canards, allant passer la journée à la mer et rentrant le soir au village (2) et qui descendaient sans doute des *poules d'eau* apportées également par Turi. En outre ils élevaient en cage quelques oiseaux chanteurs et une espèce de grue (*Ardea flavirostris*), dont les plumes étaient recherchées comme objet de parure. Mais leur véritable animal domestique était le chien, dont la fourrure, la peau et la chair étaient presque également utiles. Rappelons que lui aussi avait été importé à l'époque des migrations dont j'ai esquissé l'histoire dans une autre *Étude*. A ces éléments d'alimentation animale, les Maoris ajoutaient les produits de la chasse. Les forêts étaient peuplées de grands perroquets, de pigeons que l'on prenait au lacet (3) et de kiwis (*Apteryx*) que l'on traquait à l'aide des chiens. Enfin les populations qui demeuraient au bord de la mer trouvaient dans l'abondance remarquable de plusieurs espèces de poissons et de coquillages des ressources inépuisables. Ils n'en étaient pas moins anthropophages.

(1) *Neu-Zealand*, p. 196.

(2) Colenso, *loc. cit.*, p. 27.

(3) La chasse au lacet est mentionnée dans diverses légendes.

Les habitants de l'intérieur devaient, il est vrai, se contenter plus souvent de végétaux ; mais du moins, les espèces cultivées et plusieurs espèces sauvages leur fournissaient dans ce genre une alimentation abondante et variée. Colenso avait donné déjà sur ce point dans son premier essai des détails intéressants (1). Il y est revenu dans un mémoire spécial dans lequel il relève les erreurs commises par ses prédécesseurs et fait connaître plusieurs faits curieux (2).

Les Maoris étaient moins bien partagés que leurs frères des îles tropicales, en ce sens qu'ils n'avaient ni le cocotier ni l'arbre à pain, qui permettent à des populations entières de se nourrir à peu près sans [illegible] Ils ne vivaient dans l'abondance que grâce à un labeur incessant, condition évidemment favorable à leur développement physique et intellectuel. Les fruits sauvages de la Nouvelle-Zélande ne sont rien moins que de bonne qualité. Il en est qui mangés crus sont un redoutable poison (3). Les indigènes ont su trouver le moyen d'en tirer parti et d'en faire des aliments aussi sains qu'agréables au goût. L'île abonde en racines féculentes parmi lesquelles il faut placer au premier rang celles de certaines fougères (4). Mais il faut choisir la saison pour l'arrachage, les chercher souvent loin des habitations et leur faire subir d'assez longues préparations. Aussi la vie des Maoris eût-elle été pénible et parfois précaire, s'ils ne s'étaient élevés au rang d'agriculteurs industrieux et habiles. Tous les voyageurs attestent combien leurs champs étaient et sont encore remarquablement emménagés et entretenus. Ces cultures placées sous la sauvegarde des idées religieuses et rigoureusement tabouées, étaient d'ordinaire disséminées sur divers points et parfois cachées au plus profond de la forêt dans quelques clairières connues des propriétaires seuls. L'état de guerre si fréquent à la Nouvelle-Zélande explique ces précautions qui ont trompé plus d'un voyageur en faisant croire à la rareté des champs cultivés (5).

(1) *Essays*, p. 10.

(2) *On the vegetable food of the ancient New-Zealanders before Cook's visit* (*Transactions*, t. XIII, p. 17).

(3) *Corynocarpus lævigata, en maori Karaka* (Colenso, *loc. cit.*, p. 25).

(4) *Pteris esculenta, en maori Aruhe Roï* ou *Marohi* (*Ibid.*, p. 20).

(5) *Ibid.*, p. 4.

Les Maoris plantaient habituellement cinq à six espèces de végétaux comestibles et surtout la patate (1) et le taro (2). Comme plantes textiles, ils avaient le lin de la Nouvelle-Zélande (3) et le papyrier (4). Comme chez nous, la culture a produit de nombreuses races ou variétés chez ces plantes auxquelles l'homme a donné des soins pendant des siècles. Colenso nous apprend que l'on connaissait plus de cinquante variétés de *Phormium* ayant toutes leur nom spécial et dont les fibres étaient exclusivement consacrées à certains usages, l'une servant exclusivement à faire des lignes de pêche; une autre employée uniquement à coudre les manteaux en peau de chien; une troisième à tisser le vêtement de dessous des jeunes filles d'un haut rang, etc. Le taro a donné 21 variétés. Quant à la patate, Colenso donne les noms de quarante-huit variétés, en déclarant que sa liste n'est certainement pas complète (5).

On sait à quel excès en était arrivé le cannibalisme à la Nouvelle-Zélande. Tout ennemi tombé dans une bataille servait au repas des vainqueurs. Bien des chants maoris célèbrent ces festins d'anthropophages, qui duraient parfois plusieurs jours. Les chiffres officiels donnés par Thomson permettent de ne pas regarder ces détails comme exagérés. En 1826, l'armée de Hongi mangea trois cents personnes. En 1833, dans la guerre de Rotorua, les corps de soixante guerriers tués dans un combat furent cuits et mangés en deux jours. Grâce à l'influence européenne, ces scènes révoltantes ont entièrement cessé. Dans la guerre qu'ils ont soutenue pour conserver leur indépendance, les Maoris mutilaient les corps des officiers anglais, mais ils ne les dévoraient plus (6).

Nous devons faire ici une remarque importante. En réalité la chair humaine ne peut figurer au nombre des *aliments* usuels, pas plus à la Nouvelle-Zélande qu'ailleurs. Des croyances superstitieuses, un point d'honneur barbare,

(1) *Convolvulus batatas* Linn. — *Ipomœa chrysorrhiza*, en maori *Kumara* (Colenso, *loc. cit.*, p. 8).

(2) *Caladium esculentum.*

(3) *Phormium tenax.*

(4) *Broussonetia papyrifera*, en maori *Aute* (*Ibid.*, p. 18)

(5) *Loc. cit.*, *Appendix* A, p. 34.

(6) Thomson, *History of the New-Zealand*

avaient conduit à dévorer l'ennemi vaincu. Parfois le besoin de nourriture animale entraînait à tuer et à manger un esclave. Mais il semble qu'en dépit des mœurs et des habitudes il soit resté dans la population maorie une certaine répugnance pour ce genre de nourriture. Taylor assure que, même parmi les chefs, il s'en trouvait qui ne pouvaient supporter l'odeur ou la vue de la chair humaine sans être indisposés (1). En tout cas, le cannibalisme n'était qu'accidentel et était rigoureusment interdit aux femmes, au moins dans certaines tribus.

Les divers travaux que comportait le genre de vie des Maoris étaient sévèrem[illegible]lementés. En général les hommes et les femmes vivaient à part. Jamais ils ne mangeaient ensemble. Les deux sexes vaquaient séparément à leurs occupations respectives; quelques-unes réunissaient pourtant la peuplade entière, et il en était qui avaient un caractère sacré. Mais, et c'est là un fait important à signaler, il n'existait pas d'oisifs parmi les Maoris. Tous indistinctement prenaient part à la tâche. Les plus nobles chefs travaillaient à côté de leurs esclaves, surtout quand il s'agissait d'agriculture. Ils regardaient le nom dont ils étaient fiers comme leur imposant l'obligation de faire en tout plus et mieux (2). Certes, si nos aristocraties européennes avaient pensé et agi comme cette noblesse prétendue sauvage, elles auraient à coup sûr conservé bien mieux leur influence et leur rang.

Les habitations des Maoris n'étaient en réalité que des huttes, quoique les plus grandes pussent contenir jusqu'à cent personnes ou même davantage. Elles étaient trop basses et couvertes d'un toit écrasé; elles n'avaient d'autre ouverture que la porte et une fenêtre toujours percée au couchant. Les cheminées y étaient inconnues. Mais ces défauts n'excluaient ni un certain luxe, ni l'élégance. La charpente était soutenue par des pilastres finement façonnés et larges souvent de 50 à 60 centimètres; des nattes de joncs artistement tressées en formaient les parois. Tous les bois à découvert portaient des dessins gravés et se terminaient par

(1) *Te Ika Maui*, p. 341.
(2) *Essays*, p. 11.

des figures, grotesques pour des yeux européens, mais qui représentaient des statues pour les indigènes. On donnait presque autant de soin à la construction des magasins, surtout à ceux qui renfermaient les précieuses patates. Souvent ils étaient construits sur des pieux élevés pour garantir leur contenu de l'humidité.

Comme tous les Polynésiens, les Maoris étaient d'habiles marins et déployaient dans la construction de leurs embarcations une industrie toute spéciale. Colenso a insisté avec raison sur ce qu'offrait de remarquable leur *marine* de guerre, de pêche et de course. On peut vraiment employer ces mots en parlant de la Nouvelle-Zélande. Les descriptions données par Cook et ses successeurs l'ont amplement démontré. Je relèverai seulement un détail dans ce que dit notre auteur. Il parle des *wakaunua* (*canots doubles*), forts et solides, des anciens Maoris, comme ayant disparu depuis longtemps et étant à peine connus de nom par la génération présente (1). Dans ces quelques mots notre auteur combat et explique une erreur souvent répétée. On a dit que ces doubles canots n'étaient pas en usage à la Nouvelle-Zélande. On oubliait les témoignages de Tasman (2) et de Cook (3). Mais le fait s'explique par l'abandon dans lequel semble être progressivement tombé ce mode de construction. Tasman ne signale que des canots réunis deux à deux; Cook, au contraire, fait observer que cette réunion n'a lieu que rarement. Sans doute on y a renoncé entièrement peu après le voyage de l'illustre navigateur; et, faute de s'être renseigné à cet égard, on aura cru que les Maoris n'avaient jamais connu ce mode de construction navale (4).

A la Nouvelle-Zélande, comme chez nous, les besoins réels

(1) *Essays*, p. 13.

(2) *Océanie*, t. III, p. 192.

(3) *Bibliothèque universelle des voyages*, t. VI, p. 181. On ne peut d'ailleurs douter que les canots doubles n'aient été connus par les Maoris primitifs. C'est sur des embarcations de ce genre que s'effectuèrent les migrations qui ont peuplé la Nouvelle-Zélande (*Polynesian Mythology*)

(4) M. Barston a consacré un article spécial à la description des divers canots employés de nos jours à la Nouvelle-Zélande. Il dit avoir vu l'un d'eux, creusé dans un seul tronc d'arbre, portant, outre son équipage, trois *tons* et demi de patates (plus de 3500 kilogrammes) (*The Maori canoe in Transactions*, t. XI, p. 71)

ou factices avaient donné naissance à diverses industries. La pierre, le bois, les coquilles remplaçaient le métal dans la fabrication des instruments, des outils, parmi lesquels il en était de très ingénieux. Tel était le foret, qui remplaçait notre vilebrequin. Il se composait d'une tige, portant une pointe triangulaire en pierre et percé à l'autre extrémité de deux trous, permettant d'enrouler en sens contraire autant de cordelettes que l'on tirait alternativement. Toutefois l'outillage des Maoris était bien imparfait. Ils n'avaient rien qui représentât le métier à tisser, et toutes leurs étoffes n'étaient en réalité que des nattes. Mais parmi elles il s'en trouvait d'une finesse extrême et décor[illegible]ssins très réguliers. C'était là une œuvre de longue haleine. Colenso affirme que dans les circonstances les plus favorables, une de ces précieuses nattes ne demandait pas moins de deux ans pour être achevée. Il fallait bien plus de temps encore pour façonner et polir un de ces cylindres creux ou un de ces pendants d'oreille en jadéite que ces insulaires estimaient à un si haut prix et qui avaient des noms propres qui figurent dans les légendes.

Une population aussi guerrière que celle des Maoris devait donner un soin tout particulier à la fabrication des armes. Crozet, qui visita un de leurs arsenaux, fut frappé du nombre et de la variété des javelots, des lances, des hallebardes, des casse-têtes, des haches d'arme, etc., etc. Je n'ai pas à les décrire ici et je renvoie aux atlas des voyageurs qui, depuis Cook jusqu'à nos jours, en ont donné de nombreuses figures. Je dirai seulement que les observations de notre compatriote ont résolu d'avance un petit problème qui a mis aux prises deux savants néo-zélandais. On sait que l'arc et la flèche n'ont jamais été employés comme arme de guerre par les Polynésiens. Mais M. Caleman Phillips a cherché à démontrer qu'à la Nouvelle-Zélande on se servait comme arme de jet d'une sorte de dard, long seulement de 22 à 24 centimètres, qu'on lançait à l'aide d'un véritable fouet (1). Colenso a soutenu que les anciens Maoris n'avaient connu aucune arme de ce genre et que celle dont parlait M. Phillips avait dû être introduite de-

(1) *On a peculiar method of arrow propulsion as observed amongst the Maori* (*Transactions*, t. X, p. 97).

puis peu, par suite des relations qui se sont établies dès le commencement de ce siècle avec diverses contrées (1). Mais le récit de Crozet donne raison à M. Phillips de la manière la plus formelle. Ce voyageur signale expressément, parmi les armes emmagasinées, des manches de fouet garnis à l'une de leurs extrémités d'un bout de corde et destinés à lancer de petits javelots comme on lance une pierre avec la fronde (2).

Ces industries de nécessité ou de luxe n'avaient pas développé un véritable commerce, dans le sens que nous donnons à ce mot. Les Maoris n'achetaient ni ne vendaient; les cadeaux qu'ils se faisaient fréquemment, toujours avec une arrière-pensée de retour, semblent avoir tenu lieu de transactions plus régulières.

La mode et la fantaisie régnaient à la Nouvelle-Zélande comme partout. Là, comme chez tous les peuples sauvages, l'homme tenait à la parure autant et plus peut-être que la femme. Cet instinct, si profondément humain, a été certainement pour une large part dans le développement qu'avait pris le tatouage dans la Nouvelle-Zélande, dans le rôle que cette opération jouait dans la vie des Maoris, hommes et femmes. Mais, chez eux, comme je l'ai rappelé déjà, les lignes à la fois élégantes et bizarres, qui finissaient par couvrir la figure entière des chefs, avaient une signification plus haute. Il est à regretter que Colenso n'ait pas donné quelques détails circonstanciés sur ce *blason*, dont il semble avoir méconnu l'importance réelle. Il se borne à dire que les chefs seuls avaient droit de porter certains signes (3) (voy. fig. 166 et 171-174).

Les quatre grands événements de l'existence chez les Maoris étaient la naissance, le mariage, la mort et l'exhumation des os (4).

La venue d'un enfant était accueillie par une fête. Toutefois, lui-même, sa mère et tous ceux qui avaient eu à s'occuper de l'enfantement, étaient *taboues* et réputés impurs jusqu'au moment où le tabou était solennellement levé par un

(1) *On the ignorance of the ancient New-Zealanders of the use of projectile weapons* (*Transactions*, t. XI, p. 107).

(2) *Nouveau voyage à la mer du Sud*, p. 59.

(3) *Essays*, p. 21.

(4) *Ibid.*, p. 17.

prêtre. C'est à ce moment que le nouveau-né recevait son nom, à la suite d'un baptême ayant un caractère évidemment religieux (1).

Bien souvent des motifs de convenance ou de politique amenaient les fiançailles d'enfants au berceau (2). Alors les cérémonies du mariage se passaient tranquillement et la fête se terminait d'une manière toute pacifique. Dans le cas contraire, il semble que la lice restait ouverte aux prétendants jusqu'à la dernière heure. Parfois, tout étant convenu et les futurs prêts à s'unir, un nouvel arrivant cherchait à s'emparer de la jeune fille. Une lutte passionnée et violente s'engageait alors, et la fiancée [illegible]ent emmenée demi-morte, à force d'avoir été rudoyée et tirée en tous sens (3). Une fois entrée chez son mari, elle devait s'efforcer de le contenter en tout point, car le divorce était autorisé. Elle devait surtout garder strictement la fidélité conjugale, car l'adultère, d'ailleurs fort rare, était puni de mort (4). En outre elle ne restait presque jamais seule, la polygamie étant non seulement permise, mais encouragée.

Tout en redoutant la mort, les Maoris savaient la braver ou la voir venir avec un ferme courage, aussi bien à la suite d'une maladie que sur les champs de bataille. Lorsqu'ils mouraient chez eux, ils se faisaient transporter en plein air au dernier moment, pour éviter que leur demeure ne fût frappée du tabou. Des lamentations, des larmes, du sang, témoignaient de la douleur des assistants, qui se déchiraient les bras, la poitrine et la face. Le mort était exposé provisoirement, tantôt dans une case élevée exprès, tantôt dans sa propre maison ; le plus souvent, au fond d'un bois réservé à cet usage. Puis, quand les chairs avaient disparu, on procédait au nettoyage des os (*hahunga*). Chacun d'eux était soigneusement dépouillé et frotté. On les réunissait ensuite, et ils étaient transportés dans un lieu secret, connu seulement d'un fort petit nombre de personnes. Cette précaution était

(1) *Te Ika Maui*, p. 184.

(2) *Essays*, p. 18.

(3) *Ibid.*, p. 19. Ces luttes étaient-elles toujours réelles ? N'était-ce pas une sorte de comédie que les habitudes violentes des Maoris rendaient parfois sanglantes ?

(4) *Ibid.*, p. 34. Les jeunes filles jouissaient d'une liberté complète.

prise pour éviter qu'aucun d'eux ne tombât entre les mains d'ennemis, qui n'auraient pas manqué de les souiller et de les profaner.

III

Organisation sociale ; féodalité ; clans. — La propriété. — Notions scientifiques. — Absence de l'art du dessin. — Musique. — Poésie. — Esprit chevaleresque. — Maoris et Écossais. — Religion et superstitions. — Les chefs-dieux.

La société néo-zélandaise était essentiellement féodale, aristocratique, et divisée en classes rigoureusement délimitées. C'est là un fait qu'ont mis hors de doute les documents recueillis par plusieurs voyageurs et surtout par Thomson. Selon cet auteur, il existait à la Nouvelle-Zélande six classes distinctes, savoir : 1° les *arikis*, prêtres-chefs, qui se regardaient et étaient acceptés comme des dieux incarnés : ce sont eux que l'on a souvent appelés des *rois* ; 2° les *tanas* ; ce titre appartenait à tous les membres de la famille royale ; 3° les *rangatiras*, chefs ou gentilshommes ; 4° les *tutuas*, qui représentaient notre classe moyenne ; 5° les *wares*, répondant à nos classes inférieures ; 6° les *tuarakarekas*, ou esclaves (1). Ainsi, chez ces peuples que nous traitons de sauvages, existaient des distinctions sociales et une hiérarchie aussi complète que dans n'importe quelle de nos vieilles sociétés européennes.

Colenso n'insiste pas suffisamment sur ces faits essentiels. Il ne semble pas en avoir compris l'importance. A vrai dire, cet écrivain ne parle que des chefs et des esclaves. En revanche, il montre la cause d'une singulière anomalie sociale, indiquée mais non expliquée par ses devanciers, et qui introduisait dans la famille polynésienne de tristes éléments. Le fils aîné d'un chef était presque toujours regardé comme supérieur à son père et à sa mère ; il était plus noble qu'eux. En effet, dans la pensée de ces peuples, la noblesse dépendait à la fois du nombre de générations séparant un individu de l'ancêtre commun de la tribu et du rang occupé par les parents (2). Ces deux éléments de supériorité, réunis dans le fils, le plaçaient au-dessus de ceux qui lui avaient donné la

(1) *The story of New-Zealand*, t. I
(2) *Essays*, p. 21.

vie. Les femmes partageaient, du reste, ce privilège avec les hommes, et les traditions maories ont conservé le souvenir de quelques-unes de ces *femmes arikis*, de ces reines, comme les ont appelées les voyageurs européens (1).

Les distinctions sociales que je viens d'indiquer existaient dans toute la Nouvelle-Zélande. La population était, en outre, divisée et sous-divisée en tribus répondant exactement aux clans écossais. Thomson a déjà signalé cette ressemblance, que n'indique pas même Colenso. Elle ressort également des détails donnés par M. Edward Shortland dans un mémoire qui comble quelques-unes des lacunes laissées par Colenso (2). D'après cet auteur, le no[illegible]s tribus primordiales, des *nations*, comme on aurait dit en parlant des Peaux-Rouges, était de six. Chacune d'elles remontait aux premiers temps des migrations et se rattachait à l'équipage d'un des *canots* qui les accomplirent (3). L'histoire de quelques-uns de ces groupes primitifs a été conservée avec détail. On connaît les points où *le Taïnoui* (la Marée-Haute) et *l'Arawa* (le Requin) prirent terre; ceux où ils touchèrent successivement; ceux où ils furent tirés à terre et qui devinrent les centres de la colonisation. On voit les chefs prendre possession du sol à la manière des marins modernes. Seulement la formule est tout autre : « Ceci est le lit de mes enfants, » s'écriaient-ils ; et cette simple affirmation constituait un titre sacré que nul ne songeait à contester (4).

Les domaines ainsi réservés étaient parfois d'une étendue considérable. De là résulta dès le début la dispersion des équipages, et, par suite, le morcellement et l'isolement des tribus. On comprend que ces petits groupes, se constituant à part dans un pays où les communications ne sont rien moins

(1) Voyez, entre autres, la curieuse *Histoire de Paoa, ancêtre de la tribu des Ngatipaoas*, traduite en anglais par sir George Grey K. C. B. (*The Journal of the Ethnological Society of London*, t. I, p. 335).

(2) *A short sketch on the Maori race*, by Ed. Shortland (*Transactions*, *Essays*, n° 9).

(3) *Sketch*, p. 8. — Shortland ne compte que six canots comme ayant contribué à peupler la Nouvelle-Zélande. Mais le chant historique traduit par sir George Grey nous apprend que la première flottille d'émigrants, partis de Hawaïki, comptait sept embarcations, dont il donne les noms (*Polynesian Mythology*, p. 134). Les chants suivants en font connaître plusieurs autres. Il est utile de rappeler ces nombres, comme on le verra plus tard.

(4) *Sketch*, p. 4.

que faciles, aient fini par présenter, au bout de quelques générations, de légères différences de mœurs, de langage (1). Mais les souvenirs de l'origine commune ne s'effacèrent pas pour cela. Dans chaque famille on se transmettait, dans tous ses détails, l'histoire des ancêtres ; les généalogies étaient conservées avec un soin scrupuleux. L'exactitude de ces documents, sur lesquels j'aurai à revenir plus tard, a été reconnue à la suite d'une véritable enquête, pour laquelle les autorités anglaises ont réuni et comparé les généalogies de plusieurs chefs appartenant à des tribus différentes et éloignées les unes des autres. L'accord remarquable qu'elles ont présenté est la meilleure preuve de leur authenticité (2). Ajoutons que le nom du fondateur de la tribu devenait habituellement celui de la tribu elle-même. Le *ngati* néo-zélandais revient exactement au *mac* écossais, à l'*O* irlandais. Sur dix-huit *nations historiques* admises par Thomson, il en est seize dont les noms commencent par cette appellation. Il en est de même pour trente-neuf sous-divisions des Gnatikhahungunu sur un total de quarante-cinq.

La propriété existait chez les Maoris, et Colenso entre, à ce sujet, dans des détails intéressants, plus complets que tous ceux que j'ai lus ailleurs (3). Quelque peu familier que je sois avec les questions de droit, il me semble que les bases en étaient à peu près semblables à celles qui nous régissent nous-mêmes. On retrouvait à la Nouvelle-Zélande la propriété personnelle s'appliquant aux biens mobiliers et immobiliers : le transfert, l'héritage étaient reconnus ; l'usufruit permanent et temporaire était admis. Les chefs jouissaient de certains priviléges qui rappellent les droits de nos seigneurs féodaux. Par exemple, tout *poisson royal*, tel que baleine, marsouin ou dauphin, jeté sur la côte, appartenait à l'ariki, chef du territoire (4). Le droit d'épave était remarquablement rigoureux, car tout canot faisant naufrage, même chez des amis, était

(1) *Sketch*, p. 8.

(2) *Ibid.*, p. 7. Thomson, *Story of New-Zealand*, t. I.

(3) *Essays*, p. 22.

(4) Il est à remarquer que tous ces prétendus *poissons* sont des cétacés, c'est-à-dire des mammifères. En cette qualité, ils respirent l'air par des poumons et ont le sang chaud. Ces particularités avaient frappé les Maoris, observateurs comme tous les sauvages.

confisqué avec son contenu au profit des riverains. A côté de la propriété privée existait aussi la propriété en commun. Il va sans dire que la terre non cultivée et ce qu'elle produisait appartenaient à tous ; mais le champ défriché dans ce *terrain communal*, l'arbre marqué pour être abattu par un particulier, devenaient propriété personnelle.

Les Maoris présentaient dans leurs manifestations intellectuelles quelques traits dignes d'être signalés. Appliquant à tout ce qui les entourait les habitudes d'observation si souvent constatées chez les sauvages, ils étaient arrivés à un certain nombre de notions que l'on peut appeler scientifiques. Leur année se comptait [illegible] ou par mois, dont chacun avait son nom spécial emprunté, soit à quelque phénomène naturel périodique, soit à quelqu'une des occupations que ramenait cette époque de l'année. Colenso fait observer, avec raison, que ce calendrier ressemblait à ce point de vue à notre calendrier républicain. Ces insulaires avaient compris les affinités naturelles de certaines plantes, lors même qu'elles étaient comme déguisées par des caractères apparents. Ils désignaient entre autres par le même mot (*Poroporo*) deux espèces de *Solanum* fort différentes d'aspect (1). Bien avant Linné, ils avaient reconnu l'existence et la séparation des sexes chez certains végétaux. Ils savaient que si les chatons mâles de quelques-uns de leurs arbres ne secouaient pas largement la poussière fécondante, les fruits seraient rares et qu'il faudrait manger maigres les pigeons, un de leurs gibiers favoris.

Il est singulier que cet esprit d'observation ne se soit pas traduit par quelque manifestation plus ou moins artistique. Le dessin proprement dit n'existait pas à la Nouvelle-Zélande. On a bien découvert sur quelques points des peintures au trait tracées sur le roc, tantôt avec l'oxyde rouge de fer, tantôt avec la poussière de charbon mêlée à un corps gras; mais ces essais, quoique paraissant avoir été faits avec beaucoup de soin, ne sont même pas au niveau des figures pictographiques des Peaux-Rouges. On reconnaît à grand'peine que l'artiste a voulu représenter un chien, des hommes, un moa,

(1) Colenso, *Essays*, p. 29.

des monstres fantastiques... (1). Les plus nettement dessinées semblent être purement décoratives, et, si elles ont eu une signification emblématique, il me semble bien difficile de la découvrir aujourd'hui (2).

Nos insulaires n'en avaient pas moins à un haut degré un certain sentiment du beau, ou mieux peut-être du pittoresque. Ils mariaient habilement dans leurs nattes, dont j'ai déjà signalé la finesse, des teintures, des plumes, de longs poils soyeux fournis par la queue des chiens, et composaient ainsi des parures dont Colenso fait un grand éloge. Ils décoraient de même leurs maisons, leurs pirogues, de manière à frapper vivement Cook et ses premiers successeurs. Ils aimaient la musique et savaient tirer avec beaucoup de justesse, en soufflant dans leurs flûtes, soit avec le nez, soit avec la bouche, des airs simples et mélancoliques (3). Leur musique vocale avait généralement le même caractere : mais quelques-uns des chants qu'ils entonnaient en chœur, tout en travaillant, produisaient un grand effet sur des oreilles européennes (4). Colenso a remarqué que chacune de leurs chansons avait son ton propre, et que l'air ne pouvait être transposé. Je ne suis pas assez musicien pour apprécier ce que l'étonnement qu'il témoigne à ce sujet peut avoir de fondé (5).

Colenso avait regardé d'abord les poésies maories comme étant toujours dépourvues de rime et de mètre, comme ne présentant qu'une sorte de rythme, souvent obtenu à l'aide de licences poétiques, qui rendent ces *pièces de vers* fort difficiles à comprendre (6). Plus tard, il a reconnu qu'il en existe d'assez régulières, partagées en strophes que suit un refrain (7). Il en reproduit lui-même un certain nombre où les vers sont distincts les uns des autres. Le nombre de ces chants est très considerable. Sir George Grey a publié un volume,

(1) *Address* by prof. Julius von Haast (*Transactions*, t. X, p. 44, pl. I.I).

(2) Colenso, *Takiroa-Caves*, pl. I et II (*Transactions*, t. I, p. 18). — *On the rock painting in the Waka pass*, by Mackensie Cameron (*Transactions*, t. XI, p. 154).

(3) Colenso, *Contributions towards a better knowledge of the Maori race* (*Transactions*, t. XIII, p. 82).

(4) Colenso, *Essays*, p. 47.

(5) Colenso, *loc. cit.*, p. 83.

(6) *Essays*, p. 47.

(7) *On a better knowledge of the Maori race* (*loc. cit.*, p. 61).

malheureusement imprimé seulement en maori, qui en contient cinq cents ; et Colenso assure en avoir recueilli autant. C'est que l'instinct poétique était très développé chez ces insulaires. Ils avaient leurs chants religieux, leurs chants de guerre et de défi, de douleur et de joie, de haine et d'amour. Colenso assure qu'un choix de ces derniers pourrait supporter la comparaison avec les recueils du même genre les plus estimés en Angleterre. Mais ces facultés remarquables sont aujourd'hui éteintes. Depuis qu'ils ont perdu leur indépendance, les Maoris ne créent plus de chants nouveaux et se bornent à répéter ceux qui avaient jailli de la tête et du cœur de leurs ancêtres libres.

Colenso a traduit un certain nombre de pièces (1), la plupart respirent un sentiment profond. Je citerai en particulier ce début de la lamentation d'un père qui a perdu son fils :

« Me voilà assis dans la douleur, les cordes de mon cœur
» tremblantes à cause de mon propre cher enfant. O mes amis!
» je suis comme les fils de Tane (2), courbé en bas vers la terre ;
» oui, plié bien bas, comme les longues et souples frondes de
» la noire fougère en arbre (3) sans pouvoir me relever, à cause
» de mon propre cher enfant. Où est-il maintenant? Oh! le
» cher enfant! qui naguère était le si joyeusement bienvenu
» quand je lui disais : — Viens ici, ô mon fils! »

J'emprunte à M. Gaussin le commencement d'un poème d'un tout autre genre et qui est malheureusement très incomplet. M. Gaussin pense qu'il était relatif à cette tradition d'un déluge que l'on a retrouvée à Taïti et ailleurs.

« Le tonnerre éclate sur les hauteurs ; tout s'ébranle, tout
» brille ; c'est le feu de Tu (*Dieu*) ; c'est sa colère. Écoutez !
» il descend, il ouvre les sources des eaux (4). »

Enfin j'emprunterai encore à Colenso le chant suivant, en-

(1) *Contributions towards a better knowledge of the Maori race* (p. 65 et suiv.)

(2) Les arbres. Dans la mythologie maorie Tane était le créateur de tous les végétaux.

(3) Cette fougère a des frondes de 12 à 20 pieds de long, gracieusement recourbées et pendantes vers le sol, comme notre saule pleureur.

(4) *Du dialecte de Taïti, de celui des îles Marquises et, en général, de la langue polynésienne*, par P.-L.-J.-B. Gaussin, ingénieur hydrographe, p. 261. On sait que cet ouvrage a remporté le prix de linguistique (prix Volney) en 1872.

tonné par un guerrier au moment où il se prépare à combattre.

Si Tangaroa (1) demande
Quel est ce jeune guerrier
Qui ceint si fièrement son baudrier de guerre, -
Je réponds, personne que moi seul,
          Whakatau (2),
Un homme de peu,
Un homme dont on ne parle pas,
Un pauvre jeune compagnon !
Mais quand il s'agit de mon baudrier de guerre, ah !
Mon baudrier de guerre toujours redouté.
Maintenant le voilà !
Soigneusement et solidement fixé (3).
....
....
Voilà le vent favorable s'élève,
Je l'entends, je le sens.
Le violent vent du nord souffle.
Je le sens qui m'enveloppe.
Déjà mes ennemis se cachent tremblants
Entoure-moi, ô Espace !
Espace, Air, Ciel, entourez-moi (4) !
Maintenant que me voilà revêtu
De mon baudrier de guerre,
Je me tiendrai debout, semblable à l'arc-en-ciel.
Voyez ! ces éclairs ! Il flamboie !
Il est terriblement détesté
Ce baudrier, dont la réputation porte au loin la terreur et la fuite,
Dont la renommée est connue partout.
Demanderez-vous encore : — Quel est ce baudrier de guerre ?
C'est un baudrier de colère !
Un baudrier de rage brûlante !
Un baudrier qui détruit et dévore ses ennemis !
Maintenant vous me connaissez. — Hurrah !

L'esprit guerrier que ce chant respire régnait chez tous les Maoris et entretenait de tribu à tribu des luttes sanglantes presque continuelles. On sait quel était le sort des vaincus.

(1) Un des principaux dieux des Maoris. C'est lui qui sous le nom de Taaroa est devenu le Dieu suprême des Taïtiens.

(2) Ce nom est celui d'un guerrier dont les exploits sont restés célèbres (*Te Ika a Maui*, p. 241

(3) Le baudrier de guerre était l'attribut des chefs, qui le prenaient au moment de commencer le combat (Colenso)

(4) L'espace, l'air, le ciel personnifiés jouaient un grand rôle dans la mythologie maorie.

Les prisonniers épargnés restaient esclaves; les morts étaient mangés.

Mais le cannibalisme n'avait pas empêché le développement de cet esprit chevaleresque dont on trouve des traces plus ou moins accusées chez toutes les populations guerrières. Le point d'honneur existait à la Nouvelle-Zélande; et, plutôt que d'y faillir, un guerrier se suicidait, parfois pour la cause la plus futile. Pukoroanaki, convaincu d'avoir faussement accusé sa femme de vol, se donna la mort. Des traits de générosité, dictés par le même esprit, relèvent honorablement l'histoire d'ailleurs si sombre de ces insulaires. Colenso en cite un exemple frappant. Des ass[illegible] informés que la forteresse attaquée par eux manquait de vivres ou d'armes, en apportaient eux-mêmes aux assiégés, les déposant aux pieds du rempart et se retirant ensuite pour que la garnison pût les prendre sans crainte. Ce fait paraît s'être produit plusieurs fois (1). Mais pour que des sentiments aussi honorables pussent se faire jour, il fallait que tout esprit de vengeance fût étranger aux hostilités. Le Maori ne pardonnait jamais l'offense la plus légère; et, quand il ne pouvait atteindre le coupable, il frappait un des siens. De jeunes enfants ont été ainsi tués et mangés pour punir leur père (2).

Colenso reproche aux Maoris bien d'autres vices et surtout leur habitude du mensonge et leur ingratitude. Mais il leur reconnaît aussi d'excellentes qualités : un vif amour pour leurs enfants, le dévouement sans bornes des inférieurs à leurs chefs, un courage héroïque, une libéralité réelle, quoique le plus souvent accompagnée d'une pensée de réciprocité. Il insiste principalement sur leur hospitalité à la fois généreuse et courtoise (3) et qui rendait sacrée la personne même de l'ennemi ou du traître qui avait su, par quelque ruse, se faire recevoir en qualité d'hôte (4).

En somme, on retrouvait chez les Maoris les vertus et les vices reconnus chez la plupart des populations qui n'ont pas

(1) Colenso, *Essays*, p. 88.

(2) *Polynesian Mythology;* Histoire de Kupé.

(3) *Essays*.

(4) Voyez l'histoire de Uenuku dans le mémoire de Colenso sur les traditions des Maoris (*Transactions*, t. XIV, p. 13).

atteint le degré de civilisation auquel l'Europe est parvenue de nos jours. Et en m'exprimant ainsi, je n'entends pas parler seulement de ces tribus que nous appelons des *sauvages*, telles que les Peaux-Rouges d'Amérique et bien d'autres. Ma réflexion s'applique aux Européens eux-mêmes et plus particulièrement aux Écossais. Sans remonter bien haut dans notre histoire, on y trouverait bien des traits qui rappellent ce que Colenso nous dit des anciens Maoris. Ces *pahs* toujours placés sur quelque pic escarpé et protégés par des fortifications sérieuses, où le *Chef-Dieu* vivait à côté de ses vassaux, ne rappelle-t-il pas les *burgs* dont les ruines couronnent tant de montagnes dans la vallée du Rhin? Les guerres incessantes de tribu à tribu dans la Nouvelle-Zélande, ne sont-elles pas la reproduction de ce qui se passait en Europe aux temps de la *trêve de Dieu?* Le dévouement absolu des *wares* à leurs rangatiras, à leurs *arikis*, ne font-ils pas songer à ces vassaux dont Walter Scott a immortalisé les figures sympathiques? Il est vrai que l'anthropophagie n'a jamais existé en Écosse, pas plus que sur les bords du Rhin; mais l'esprit de vengeance n'était pas moindre là qu'à la Nouvelle-Zélande. On ne mangeait pas ses ennemis, mais on les massacrait et souvent on les torturait. Walter Scott encore nous a transmis l'histoire de ce vassal qui, outragé pour avoir failli à son rôle de traqueur, saisit le jeune fils de son chef et se précipita avec lui dans un abîme sous les yeux mêmes du père. Comme je l'ai dit plus haut, Thomson a fait ressortir les analogies que l'organisation de la société établit entre l'Écosse et la Nouvelle-Zélande; mais plus on pénètre dans les détails, plus on reconnait que ce rapprochement peut être porté plus loin et que l'esprit de clan, joint à des habitudes guerrières, avait produit à peu près les mêmes effets à ces deux extrémités du monde.

Colenso n'aborde aucune de ces questions, si intéressantes pourtant parce qu'elles montrent l'identité fondamentale de la nature humaine se manifestant chez les races les plus différentes, en dépit de l'espace et du temps. Le savant néo-zélandais isole beaucoup trop son sujet et ne tient pas compte des données comparatives qu'il aurait pu trouver ailleurs. Peut-être répondrait-il à cette critique qu'il a voulu faire connaître les Maoris en eux-mêmes et laisser à d'autres

le soin de signaler les rapports qu'ils peuvent avoir avec des populations plus ou moins éloignées. Mais cette réponse, acceptable lorsqu'il s'agit des Européens, ne saurait s'appliquer aux autres branches de la race polynésienne. Colenso ne s'en inquiète pas plus que des Écossais. Par là il se prive de points de comparaison et ne se rend pas compte de certains faits importants, de questions générales, qui, restées peut-être obscures à la Nouvelle-Zélande, ont été pleinement éclaircies ailleurs, par exemple à Taïti.

Ainsi Colenso a bien compris l'importance du rôle joué chez les Maoris par le *tabou*: il en apprécie avec justesse l'influence souvent excellent mauvaise; mais il ne nous dit rien de nouveau sur ce chapitre si intéressant. Il ne semble pas avoir distingué le tabou civil du tabou religieux; il s'est évidemment mépris sur la vraie nature de celui-ci. « L'observation du tabou, dit-il, tenait lieu de religion aux Néo-Zélandais (1). » L'auteur prend ici l'effet pour la cause. Si les prescriptions du code tabouéen étaient si strictement observées, c'est qu'elles reposaient sur l'idée religieuse. Si celle-ci s'est trouvée obscurcie par un formalisme excessif, nous n'avons pas le droit de nous en étonner. Ce n'est pas seulement à la Nouvelle-Zélande que la forme a emporté le fond en fait de religion.

Dans son premier travail, Colenso n'attribue aux Maoris que des superstitions. Il ne leur reconnaît aucune religion dans le sens vrai et populaire de ce mot. « Ils n'ont, dit-il, ni doctrine, ni dogme, ni culte, ni aucun mode d'adoration. Ils ne connaissent aucun être qui puisse, à proprement parler, être appelé Dieu. Ils n'ont point d'idoles. Ils ne vénèrent ni le soleil, ni la lune, ni les brillantes étoiles, ni aucun phénomène naturel (2). » Ces assertions ont été souvent reproduites sous une forme ou sous une autre. Elles ne sont pourtant rien moins que fondées, et le savant néo-zélandais a lui-même publié d'autres renseignements aussi opposés que possible et une opinion qu'il a sans doute abandonnée aujourd'hui.

Bien loin que le culte manquât aux habitudes des Maoris, on peut dire qu'il se mêlait à tous les actes de la vie. Le Néo-

(1) *Essays*, p. 43
(2) *Ibid.*

Zélandais n'entreprenait rien sans avoir récité un *karakia* approprié à la circonstance. Plusieurs de ces formules recueillies en grand nombre par Taylor, ressemblent plutôt à des espèces d'*incantations* qu'à des prières proprement dites. Mais il en est parmi elles qui méritent parfaitement cette dernière qualification (1).

Les chants historiques recueillis par sir George Grey attestent partout de vives et sincères croyances. Il y est bien souvent question des sacrifices que l'on fait aux dieux, des invocations qu'on leur adresse. Je me borne à traduire celle que prononcèrent Turi et ses compagnons, prêts à quitter l'îlot qui leur avait servi de refuge : « Venez, manifestez-vous à nous, ô dieux! Hâtez-vous et faites-nous connaître l'avenir. En ce moment, tout indique que nous pourrons traverser l'Océan; mais, si vous vous manifestez à nous, si vous êtes avec nous, nous le passerons sans danger (2). » N'y a-t-il pas là une vraie prière et un acte de foi?

Ces mêmes chants nous montrent les premiers colons emportant avec eux *une partie de leurs dieux* et accueillant avec vénération la jeune fille qui leur rend ceux qu'ils avaient laissés dans la mère patrie (3). Ces dieux que l'on transportait ainsi, que l'on recevait des mains de la messagère après l'avoir conduite devant l'autel, ne pouvaient évidemment être que des idoles. Les témoignages des premiers voyageurs ne permettent d'ailleurs guère de doute à cet égard. Crozet a vu au centre de tous les villages une figure sculptée qui paraissait en être la divinité tutélaire. Il a cru reconnaître que les indigènes admis à coucher sur les vaisseaux français, se mettaient sur leur séant au milieu de la nuit pour répéter une prière (4). Toutefois le Ciel et la Terre, *Rangi* et *Papa*, étaient pour les Maoris les premiers parents de tous les êtres qui existent (5). On les priait pour se les rendre favorables. Sir

(1) *Te Ika a Maui*, passim.

(2) *Polynesian Mythology*, p. 214.

(3) *Ibid. The Curse of Manaia.* A la page 279, sir George Grey donne le dessin d'une statue grotesque et monstrueuse à la fois, qui est évidemment une de ces idoles que vénéraient les Maoris.

(4) *Loc. cit.*, p. 86.

(5) *Polynesian Mythology*, p. 13. Shortland donne pour mère à Rangi Ao, la Lumière, qui aurait eu pour ancêtres *Kore*, le Néant, et *Po*, l'Obscurité. Taylor est entré dans des détails très circonstanciés sur cette question (*loc. cit.*, p. 109).

George Grey nous a conservé quelques vers d'un hymne adressé à la *vieille déesse la Terre pour qu'elle ne trouble pas* les semences qu'on lui confie. Déjà Cook avait constaté au milieu d'une plantation de patates la présence d'une sorte d'autel rustique portant des offrandes faites aux dieux pour obtenir une récolte abondante. Colenso reconnaît lui-même que le renseignement est exact (1). En même temps il donne la traduction d'une longue allocution que le prêtre adressait aux cultivateurs prêts à planter la précieuse racine. Dans ce morceau remarquable de la littérature maori, figure une invocation à Pani et une prière fervente pour que ce Dieu récompense les assistants [illegible] *ferme croyance en lui* (2). Colenso insiste sur la signification précise des expressions employées par l'*officiant ;* et de son commentaire il résulte qu'il s'agit bien ici de ce que nous appelons la *foi religieuse*, dans l'acception chrétienne du mot.

Les Maoris ne priaient pas seulement leurs grands dieux ; ils adressaient aussi des prières à des génies locaux dont ils reconnaissaient l'existence. Nous en avons la preuve dans la belle et naïve invocation que les premiers colons venus d'Hawaïki à la Nouvelle-Zélande adressèrent en débarquant aux *Esprits de la terre* (3) qu'ils venaient peupler. Ils croyaient aussi à des espèces de *lutins*, gnomes ou sylphes, qu'ils se figuraient comme innombrables et auxquels ils attribuaient la plus forte part de ce qui leur arrivait d'heureux ou de malheureux. Enfin ils accordaient un pouvoir magique à presque tous leurs chefs, aux prêtres, et ils croyaient à la vertu de talismans qui permettaient à leurs possesseurs de se transporter d'un lieu à un autre, de vivre sous l'eau, de changer de figure, de se faire obéir par les éléments... Ainsi chez les Maoris, comme partout peut-être, nous trouvons de franches superstitions juxtaposées à des sentiments élevés, profonds, et à des croyances qui méritent de tout point d'être appelées religieuses.

(1) *Contributions towards a better knowledge of the Maori race* (*Transactions*, t. XIV, p. 46).

(2) *Ibid.*, p. 43.

(3) Thomson, *loc. cit.* Je l'ai reproduite dans *Les Polynésiens et leurs migrations*, p. 121.

Les insulaires de la Nouvelle-Zélande admettaient aussi une autre vie au delà de la tombe; mais leurs idées sur ce point paraissent avoir été assez vagues (1). Hochstetter, qui s'est évidemment renseigné auprès des savants néo-zélandais, nous dit que les Maoris croyaient retourner après la mort à Hawaïki, d'où étaient venus leurs ancêtres. Le cap Nord, placé à l'extrémité de l'île septentrionale, était le point où les esprits commençaient leur voyage. Ils rencontraient d'abord une caverne, puis une colline et enfin un lac, où un canot les prenait pour les conduire à leur nouvelle demeure. Là sans doute ils retrouvaient une existence à peu près semblable à leur vie actuelle, mais plus heureuse. Il n'est d'ailleurs question nulle part de peines ou de récompenses pour les méchants ou les bons (2). Taylor, qui donne des détails à peu près semblables, attribue les noms de *Reinga* et de *Po* au séjour des morts. Il ajoute que diverses personnes, après avoir pénétré dans cet *Hades*, en étaient revenues (3).

Les anciens Maoris avaient encore des lieux consacrés au culte. Les installer était le premier soin des colons immigrants, et plusieurs fois des contestations, prêtes à dégénérer en bataille, furent arrêtées et jugées par la comparaison de ces sanctuaires. Celui des deux partis dont la supériorité sur ce point était constatée obtenait gain de cause aux yeux mêmes de ses compétiteurs (4). Les chants maoris renferment plusieurs anecdotes à ce sujet. Ajoutons qu'à en juger par le témoignage de l'évêque de Wellington de semblables *temples* existaient encore naguère (5).

En somme, les Maoris étaient aussi religieux que les

(1) S. G. Grey, *Polynesian Mythology*. — Rev. J. F. Wahlers, *Mythology and traditions of the Maori* (*Transactions*, t. VIII, p. 108). — Colenso, *Historical incidents and traditions of the olden times, new for the first time, faithfully translated from old Maori writings and recitals* (*Transactions*, t. XIII, p. 38, et t. XIV, p. 3). — Le même, *Contributions toward better knowledge of the Maori race* (*Ibid.*, p. 33). — Hochstetter, *loc. cit.*, p. 207. — Taylor, *Te Ika a Maui*.

(2) Hochstetter, *loc. cit.*, p. 207.

(3) *Te Ika a Maui*, ch. XIII.

(4) *Polynesian Mythology. The voyage to New-Zealand; The emigration of Manaia*.

(5) *Notes on the Maoris of New-Zealand and some Melanasians of the South-West Pacific*, by of the Bishop Wellington (*The Journal of the Ethnological Society of London*, 1870, p. 367).

Taïtiens. Comme ceux-ci, ils avaient peuplé leur univers de grands Dieux, de Dieux inférieurs et d'une multitude de génies. Toutefois les dogmes ne s'étaient pas formulés à la Nouvelle-Zélande avec la netteté qu'ils avaient acquise à Taïti (1). Les Maoris issus d'un mélange de Samoans et de Taïtiens étaient bien plus rapprochés des traditions premières de la race. La nature à demi divine, à demi humaine, des fils de Rangi et de Papa, s'explique par cela même (2). Ils en étaient restés à peu près au même point que les insulaires de Tonga, dont Mariner nous a conservé les traditions (3); mais on n'en trouve pas moins partout le même fond mythologique, et le nom des mêmes divinité [illegible] t à tout moment dans les deux panthéons.

Partout aussi des croyances communes se rattachaient à celles que je viens d'indiquer. Telle est entre autres celle qui attribuait aux chefs une nature surhumaine. Peut-être celle-ci s'était-elle accentuée à la Nouvelle-Zélande plus qu'ailleurs. Les Arikis ne prétendaient pas seulement descendre en ligne directe de leurs dieux; ils se disaient *dieux* eux-mêmes, et cette prétention était admise par leurs subordonnés. « Ne pensez pas, disait Té-Héou-Héou à un missionnaire, que je sois un homme et que mon origine soit de la terre. Je viens du ciel; tous mes ancêtres y sont. Ils sont dieux et je retournerai auprès d'eux (4). » En lisant ces étranges paroles il est difficile de ne pas songer à la fois aux mikados du Japon et aux rois-dieux de l'Égypte.

(1) Telle n'est pourtant pas l'opinion de M. Lesson, car il déclare qu'il n'existe dans aucune île polynésienne une cosmogonie plus complète que celle des Néo-Zélandais. Mais il ne donne pas les détails nécessaires pour qu'on puisse en juger (*Les Polynésiens*, t. III, p. 348).

(2) J'ai développé ailleurs les considérations de cet ordre relativement à l'ensemble de la Polynésie (*Les Polynésiens et leurs migrations*, Appendice; *Généalogie et origine des Dieux polynésiens*).

(3) *An account of the natives of the Tonga islands*.

(4) Thomson, *The story of New-Zealand*. Té-Héou-Héou vit peut-être encore. Pendant son séjour à la Nouvelle-Zélande (1869), Hochstetter a visité ce représentant des anciens Arikis. Té-Héou-Héou habitait un pah pittoresque bâti sur une presqu'île du lac Taupo, non loin du volcan sacré le Thongariro. Il y menait la vie des anciens chefs, et était entouré par tous ses compatriotes de la vénération due à un demi-dieu (*New-Zealand*, p. 361).

IV

Importance des chants historiques de la Nouvelle-Zélande. — Mélange de la réalité et de la fable. - Chroniques européennes. — Variantes. — Acclimatation d'espèces animales. — Accord avec les faits géologiques et zoologiques. — Canots et doubles pirogues.

Je viens d'invoquer à plusieurs reprises, à l'appui de mes opinions, les traditions recueillies par divers auteurs, entre autres par sir George Grey, par Shortland et par le docteur Thomson. Lorsque Colenso écrivait ses *Essays*, il aurait à coup sûr récusé de semblables preuves. Il regardait alors ces traditions comme indignes de foi. Pour lui elles n'étaient autre chose que des mythes ou plutôt des fables, qui ne pouvaient rien nous apprendre ni sur les lieux, ni sur les temps (1). En particulier tout ce qu'elles disent du point de départ des premières migrations n'était alors à ses yeux qu'un reste de quelque mythe plus ancien que celui qui fait pêcher l'île nord de la Nouvelle-Zélande par Maui. Le nom d'*Hawaiki* donné à cette île mystérieuse ne saurait, affirmait-il, désigner un point particulier quelconque. Colenso motivait son opinion sur les fables évidemment mêlées à ces récits, sur les variantes qui ont été reconnues, aussi bien que sur quelques faits qu'il se borne à indiquer comme étant impossibles. On voit qu'il s'agissait ici de toute une théorie. Sans s'en douter peut-être, le savant néo-zélandais raisonnait comme un disciple de cette école que l'on a si spirituellement combattue en démontrant, en vertu de ses principes, que Napoléon n'a jamais existé.

Plus tard, Colenso a adopté des opinions plus justes ; il a admis très formellement la réalité de ces traditions et les services qu'elles peuvent rendre (2); il en a fait usage à diverses reprises ; et, comme Shortland et Thomson, il a compté et admis comme vrai le nombre de générations qui séparent notre

(1) *Essays*, p. 53.

(2) *Historical incidents and traditions of olden times* (*Transactions*, t. XIV, p. 1). — *Contributions towards a better knowledge of the Maori race* (*Ibid.*, p. 38).

temps de certains événements (1). Mais je n'ai vu nulle part qu'il ait rétracté la plupart de ses objections ou renoncé aux conséquences qu'il en avait tirées. D'ailleurs son ancienne manière de voir est encore professée par quelques hommes d'un vrai mérite, par son compatriote M. Travers (2), par Hochstetter (3)... Il faut donc l'examiner rapidement et répondre aux principales objections soulevées par les publications des informateurs que j'ai eu si souvent à citer.

Les chants historiques des Maoris renferment, dit-on, le récit d'événements manifestement fabuleux. Cela est vrai; mais est-ce à nous de l[illegible]r étrange? N'en est-il pas souvent de même de nos [illegible]ues du moyen âge, qui ne perdent rien pour cela de leur valeur? Que fait l'historien à qui le chroniqueur raconte que saint Jacques, monté sur un cheval blanc, a combattu en tête de l'armée chrétienne contre les Maures d'Espagne? Il éloigne ce dernier détail; il ne nie pas pour cela la bataille elle-même ou la victoire des Espagnols. Quiconque appliquera le même esprit de critique élémentaire aux traditions recueillies par sir George Grey y trouvera un historique fort simple d'événements qui ont dû presque nécessairement se passer, si l'on admet le caractère des Néo-Zélandais actuels tel que l'a peint Colenso et leur immigration, qu'il accepte comme démontrée (4). D'ailleurs bon nombre de ces prétendus prodiges ne sont que des phénomènes parfaitement naturels, travestis seulement par la superstition. Si l'*Arawa*, un des canots partis d'Hawaïki, perd sa route et manque périr dans une tempête, c'est, disent les chroniques maories, qu'un savant magicien, Ruaéo, pour se venger du commandant qui lui avait volé sa femme, *a changé les étoiles du soir en étoiles du matin;* si le Tongariro, un des

(1) *Historicals incidents* (*Transactions*, t. XIII, p. 46 et suiv.).

(2) *Notes upon the historical value of the traditions of the New-Zealanders, as collected by sir George Grey K. C. B.*, by W. T. L. Travers F. L. G. (*Transactions*, t. IV, p. 51).

(3) *New-Zealand*, ch. x.

(4) Bien entendu qu'il s'agit ici seulement des chants et des traditions donnés comme historiques, et non des contes et des fables dont Colenso a fait connaître de curieux exemples dans un de ses mémoires intitulé *Contributions towards a better knowledge of the Maori race* (*Transactions*, t. XI, p. 77). Voyez aussi Taylor, *Te Ika a Maui.*

volcans de la Nouvelle-Zélande, lance des flammes au moment où Ngatoro-i-Rangi en gravissait les flancs, c'est que ce prêtre-chef était sur le point de mourir de froid ; et que, pour se réchauffer, il avait appelé à lui le feu de la mère patrie. Est-il bien difficile de distinguer ici le vrai de la fable et le phénomène très réel de l'interprétation superstitieuse ?

Les traditions de la Nouvelle-Zélande, quoique s'accordant quant à l'ensemble, présentent parfois, au dire de notre auteur, des différences assez grandes. Y a-t-il là de quoi les rejeter en masse ? Ici encore je pourrais me borner à invoquer nos propres histoires et nos manuscrits du moyen âge. Eux aussi ont leurs variantes ; et on ne les déclare pas pour cela indignes de toute croyance. Mais je dois rappeler le fait déjà signalé plus haut, d'où il résulte qu'en somme le désaccord n'est ni bien considérable, ni bien fréquent dans les documents maoris. Après enquête faite, les magistrats anglais ont admis comme titres judiciaires, dans les contestations relatives à la possession du sol, les généalogies et les témoignages renfermés dans les chants traditionnels dont il s'agit (1). C'est qu'ils en avaient reconnu l'exactitude ; et ce fait n'aura, du reste, rien d'étonnant pour quiconque se rappellera les soins minutieux pris à Taïti pour l'exacte conservation de ces *Archives orales*. Une institution analogue à celle des *Harépos* existait à la Nouvelle-Zélande. Les *Tohunga* ou *hommes sages*, dit Wohlers, répétaient sans cesse, mot pour mot, les anciens chants et les transmettaient à leurs successeurs. Voilà comment il s'est trouvé, entre les traditions recueillies par les Européens à de grandes distances, peut-être moins de différence que l'on n'en a constaté entre les copies diverses de certains auteurs (2).

Parmi les faits regardés par Colenso comme étant *impossibles* (3), il en est, au contraire, de fort simples, et qui se sont produits ailleurs sur une bien plus grande échelle. Les traditions racontent comment, en se rendant d'Hawaïki à la Nouvelle-Zélande, les colons emportaient avec eux les végé-

(1) Shortland, *The southern districts of New-Zealand*. — *A short sketch of the Maori race* (*Transactions*, t. I ; *Essays*, n° 1, p. 7) ; Thomson, *Story of New-Zealand*.
(2) *Loc. cit.*, p. 4.
(3) *Essays*, p. 59.

taux et les animaux qu'ils jugeaient devoir leur être utiles. Ces plantes, ces oiseaux, se retrouvent aujourd'hui en place; quelques-uns se sont absolument acclimatés et vivent à l'état sauvage. Colenso refuse de croire à de pareils résultats. Mais n'est-ce pas ce que nous avons vu se passer en Amérique, à la suite des migrations européennes? N'est-ce pas ce qui se passe de nos jours en Australie? Quand il emploie des arguments de cette nature, Colenso oublie évidemment les bœufs devenus sauvages à Saint-Domingue, et donnant naissance à l'industrie des boucaniers; il oublie qu'il fallut déclarer une guerre d'extermination aux cochons, qui, redevenus libres, ravageaient les pla [illegible] il oublie que nos chiens, retournés à la vie sauvage, ont ajouté une bête féroce de plus à la faune américaine; il oublie que, de nos jours, le lapin, introduit en Australie, est devenu un animal destructeur, contre lequel les colons se défendent avec peine, au prix d'immenses travaux; il oublie que des faits tout pareils se sont produits à la Nouvelle-Zélande elle-même, comme je l'ai montré dans l'*Étude* précédente (1). Comment peut-il trouver étrange que les animaux, oiseaux ou mammifères, les végétaux, arbres ou plantes, apportés par Turi, et à coup sûr par bien d'autres émigrants, se soient naturalisés et vivent aujourd'hui à l'état sauvage (2)?

Remarquons enfin que ces récits traditionnels rendent compte d'un fait qui avait vivement frappé les zoologistes et soulevait un singulier problème. Dans tout le groupe insu-

(1) Aux détails déjà si frappants que j'ai exposés précédemment, j'ajouterai ceux que nous donne la *Revue Britannique* (avril 1883, p. 539). Cette année même, la Nouvelle-Zélande a envoyé en Angleterre dix millions de peaux de lapins. En Australie, ces rongeurs ont détruit des milliers d'arpents de pâturages et miné si bien le terrain, que la chasse au kangourou y devient impossible. A Victoria, deux établissements se sont formés pour transformer en matière commerciale ces terribles ennemis. On en fait des conserves. En une semaine de chasse, ces deux maisons ont fourni trente mille paires de lapins et elles promettent une fourniture pareille pour chaque départ de steamer. A Colue et à Camperdow, plus de huit cents individus sont employés à écorcher des lapins, et les trappeurs sont regardés comme les sauveurs de la colonie. Rappelons encore que, à la Nouvelle-Zélande, trois chasseurs avaient tué, dans une campagne de vingt mois seulement, vingt-cinq mille porcs sauvages, soit plus de quarante par jour (Hochstetter, *New-Zealand*, p. 162).

(2) *Some of the more prevalent beliefs of the Maoris concerning the introduction of the Kumara (Ipomœa chrysorrhiza; Dioscorea batatas* Decaisne*) into New-Zealand* (*Transactions*, t. XIV, p. 41).

laire néo-zélandais, on n'a rencontré que deux mammifères, le chien et le rat. Le premier est incontestablement exotique, et Colenso lui-même admet son origine étrangère (1). Le rat ferait donc seul exception au caractère général de la faune. N'était-il pas étrange de voir la classe entière des mammifères représentée ici par une seule espèce? Mais l'histoire des migrations de Turi et de ses compagnons nous apprend que lui aussi a été importé comme étant propre à servir de nourriture (2). Peut-on s'étonner que ce rongeur se soit acclimaté et ait pullulé au point de devenir un gibier capable de jouer un rôle assez sérieux dans l'alimentation des Maoris (3)? La chasse au rat se faisait au moyen de grandes traques pour lesquelles on préparait d'avance le terrain. Avant de s'y livrer, les Maoris prononçaient un de ces karakias dont j'ai parlé plus haut. La chasse finie, on cuisait dans un four spécial une des pièces de gibier en guise d'offrande. L'histoire de nos rats européens confirmerait au besoin la tradition maorie. On sait que le rat noir (*Mus rattus*) et le surmulot (*Mus decumanus*) sont des animaux étrangers à nos contrées. Naturalisés d'abord chez nous, ils ont été transportés partout où ont touché nos navires, à la Nouvelle-Zélande comme ailleurs. Ce sont eux sans doute qui ont le plus contribué à détruire le rat des anciens Maoris (*Kiore*), aidés peut-être par les chats, qui, eux aussi, sont redevenus sauvages dans cette île.

Mais, ajoute Colenso, ces navires, dont on nous donne les noms et qui emportent tant de choses, sont de simples *canots*, et pourtant on les représente comme montés par cent quarante hommes! Encore une impossibilité (4)! Ici le savant néo-zélandais oublie ce qu'il a dit plus haut en parlant de la marine des Maoris; il ne se souvient pas que sir George Grey a répondu d'avance à son objection. Ces *canots*, dont la tradition maorie a conservé le nom, comme l'histoire des décou-

(1) *Essays*, p. 51. J'omets à dessein les deux chauves-souris amenées à la Nouvelle-Zélande par dissémination.

(2) *Polynesian Mythology*, p. 212. J'ai rappelé ces faits dans l'*Étude* précédente. Je me borne à ajouter que la riche cargaison emportée par Turi a donné lieu à un proverbe. Pour donner la plus haute opinion possible de la valeur d'un objet, on dit : « Il vaut autant que la cargaison de l'*Aotea*. »

(3) *Te ika a Maui*, p. 201.

(4) *Essays*, p. 59.

vertes européennes a conservé ceux de *l'Endeavour* (voyages de Cook) ou de *la Boudeuse* (voyages de Bougainville) étaient de ces *canots doubles* que Tasman retrouva encore employés d'une manière générale, mais qui commençaient à être remplacés par les grandes pirogues simples au temps de Cook. C'est ce qu'atteste l'histoire de la principale des migrations. Lorsque Ngatoro-i-Rangi, étonné de la route suivie par *l'Arawa*, qu'avaient égarée les incantations de Ruaéo, veut se rendre compte de la situation, *il monte sur le toit de la maison bâtie sur la plate-forme qui joint les deux canots* (1). Ce passage a échappé à Colenso, et il est facile pourtant, d'en apprécier l'importance. Il nous apprend q [illegible] *wa, le Taïnoui, l'Aotéa*... étaient de ces navires qu'ont admirés tous ceux qui les ont vus, que nos plus habiles marins ont déclaré être très propres aux voyages de long cours, et qui avaient permis aux Taïtiens d'explorer les mers circonvoisines ***dans un rayon de plus de quatre cents lieues*** (2). Ces paroles de Forster réfutent à elles seules tout ce que notre auteur et bien d'autres ont répété à diverses reprises, sur l'impossibilité, pour les Maoris primitifs, de franchir les espaces qui séparent la Nouvelle-Zélande des îles les moins éloignées.

V

Origine des Maoris. — Hypothèse d'une origine américaine. — Hawaïki ; carte de Tupaïa. — Hypothèse d'un ancien continent submergé. — Prétendu autochtonisme. — Date de l'immigration maorie. — Maoris primitifs et Maoris actuels. — Centre de création néo-zélandais. — Mélange de Mélanésiens et de Polynésiens à la Nouvelle-Zélande.

Colenso reconnaît que les Néo-Zélandais actuels, en tant qu'ils appartiennent à la race polynésienne, ne sauraient être les fils de la terre où on les a trouvés. Il accepte le fait général des migrations comme étant démontré, surtout par la nature exotique des plantes cultivées et par la présence du

(1) *Polynesian Mythology*, p. 138.

(2) Forster, *Observations faites pendant le second voyage de M. Cook dans l'hémisphère austral. — Légende de la carte de Tupaïa* (t. V du voyage). C'est par ces paroles frappantes que Forster termine les détails sur la géographie de l'Océan Pacifique, recueillis de la bouche de Tupaïa.

chien (1). Il constate, lui aussi, la ressemblance radicale existant dans le langage d'un bout à l'autre de la Polynésie, et entre à cet égard dans des détails qui concordent généralement avec les conclusions du livre qui a valu le prix Volney à notre savant ingénieur hydrographe M. Gaussin (2). Il signale en particulier, comme bien remarquable, ce fait que les points extrêmes de la Polynésie, les îles Sandwich, l'île de Pâques, Taïti et les îles Harvey ou Manaïa, sont précisément au nombre de ceux dont les dialectes se rapprochent le plus (3). En conséquence, il attribue, avec raison, aux Polynésiens une origine commune, et se demande d'où est venue cette race? A ses yeux, le problème est encore à résoudre, mais il déclare qu'il sera résolu prochainement et formule vingt-sept propositions qui montrent quelles conjectures il a formées à ce sujet (4).

La pensée à laquelle s'est arrêté notre auteur se rapproche évidemment de l'hypothèse émise par Ellis (5). Lui aussi voudrait faire venir les Polynésiens d'Amérique et paraîtrait même rattacher leur migration à la destruction de l'empire toltèque (6). Quant à leur origine malaise, il la déclare impossible, par suite de la faiblesse des embarcations et de la direction des vents et des courants.

J'ai discuté ailleurs avec détail toutes les questions relatives à l'origine des Polynésiens en général et à celle des Maoris en particulier (7). Je n'ai donc pas à revenir longuement sur

(1) *Essays*, p. 51.

(2) *Du dialecte de Taïti, de celui des îles Marquises et, en général, de la langue polynésienne.*

(3) *Essays*, p. 59. Le chapitre consacré par Colenso à la langue maorie est assez long, et me paraît présenter de l'intérêt. Mais je suis trop étranger aux études linguistiques pour chercher à en rendre compte.

(4) *Essays*, p. 60.

(5) *Polynesian Researches during a residence of nearly six years in the South-Sea Islands*, 1829.

(6) *Essays*, p. 61.

(7) *Les Polynésiens et leurs migrations*, avec quatre cartes. Les cartes I et II sont empruntées au beau travail du capitaine de vaisseau C. P. de Kerhallet (*Considérations générales sur l'Océan Pacifique*, 1856). Dressées uniquement dans le but d'éclairer les marins sur la marche à suivre dans cet océan et en dehors de toute discussion théorique, elles suffisent pourtant pour réfuter tout ce qui s'est dit et se répète encore relativement aux obstacles que les vents et les courants apportent à une navigation d'Occident en Orient.

ce sujet. Je me borne à rappeler que l'hypothèse d'Ellis a été réfutée par Hale au point de vue linguistique. Elle ne s'accorde pas davantage avec les résultats de l'étude physique des populations, pas plus qu'avec les données tirées des mœurs, des coutumes, etc. En somme, elle brise une foule de rapports reconnus par presque tous les voyageurs et ne les remplace pas. Les analogies invoquées par Colenso me semblent parfois bien peu significatives ou reposer sur des appréciations inexactes. Je ne puis, par exemple, attribuer une grande valeur à ce fait que les Américains, comme les Polynésiens, obtiennent du feu par frottement, car ce procédé se retrouve partout ; je ne s[illegible]nent frappé de la ressemblance qui existerait, au dire de l'auteur, entre les sculptures polynésiennes et celles de l'Amérique centrale. Au contraire, M. Gustave d'Eichthal a mis hors de doute les rapports étroits qui relient les œuvres des artistes bouddhistes de l'Inde et de l'archipel Indien à celles des constructeurs des temples de Palenqué (1). De mon côté, j'ai montré que les monuments mégalithiques, assez récemment découverts à Tongatabou, n'ont d'analogues que dans l'Inde (2).

Les Maoris disaient avoir apporté la patate de leur première patrie, d'Hawaïki (3). Mais nous avons vu que Colenso refuse à cette appellation toute signification géographique réelle. Telle est aussi l'opinion d'un savant allemand, dont Hochstetter, l'éminent géologue du voyage de *la Novarra*, nous a fait connaître les idées, en déclarant se rallier à elles (4). Pour M. Schirren, comme pour l'écrivain dont j'analyse le travail, le mot d'Hawaïki, lequel reparaît sous des formes diverses dans la Polynésie entière, a un sens tout mystique. Il signifie les *régions inférieures*, les *royaumes de la mort* (5). C'est à ce

(1) *Étude sur les origines bouddhiques de la civilisation américaine* (*Revue archéologique*, 1869).

(2) *Étude sur quelques constructions et monuments préhistoriques, à propos d'un monument mégalithique de l'île de Tongatabou* (*Revue d'Ethnographie*, t. II).

(3) La patate joue un rôle important dans les chants historiques et dans les contes des anciens Maoris (voy. sir George Grey, *Polynesian Mythology;* Colenso, *loc. cit.*), etc.

(4) *New-Zealand, its physical Geography, Geology and natural History*, by doctor Ferdinand von Hochstetter, translated from german original by Edward Sauter, p. 207.

(5) *Die Wandersagen der New-Seeländer und der Mauimythos*. Riga, 1856. Pour

titre qu'Hawaïki, Havaii, Hawaii, etc., serait regardée par les Polynésiens comme *le commencement et la fin, le lieu d'où sont sortis leurs pères et où retournent les esprits des morts*. Cette dernière croyance paraît, en effet, avoir régné à la Nouvelle-Zélande, comme je l'ai dit plus haut (1), et aussi aux Marquises (2), mais nous savons qu'elle n'avait cours ni à Taïti (3), ni aux îles Tonga, où l'on se rappelait encore *Bourotou* (4), ni aux Sandwich, dont les habitants étaient venus de Taïti (5). Elle n'a donc pas la généralité que lui attribuent Schiren et Hochstetter.

Il est bien difficile de discuter avec des savants qui traitent de mythes et de fables tous les faits qu'on leur oppose. Heureusement on peut invoquer, pour leur répondre, un document authentique, dont aucun d'eux ne parle, et dont la haute importance ne saurait échapper à personne. Je veux parler de la carte dressée par Tupaïa, et que Forster nous a conservée (6). La valeur de cette pièce a été longtemps méconnue, par suite des erreurs que l'ancien ministre d'Oberea y avait introduites, *à l'instigation des Européens*. Ceux-ci, par suite de la connaissance imparfaite de la langue, avaient pris le nord pour le sud, dans leurs conversations avec Tupaïa, et ils lui avaient fait placer en conséquence les îles dont ils avaient reconnu la position. Celles-ci se sont donc trouvées occuper une position précisément opposée à celle qui leur revenait. Au contraire, celles que leur interlocuteur connaissait seul sont à leur véritable place. De là vient la confusion sou-

l'auteur de cet ouvrage, Maui est le prototype de tous les héros dont les légendes racontent les émigrations.

(1) Hochstetter, *loc. cit.*, p. 207 (note).

(2) *Lettres sur les îles Marquises*, par le P. Mathias

(3) Mœrenhout, *Voyages aux îles du Grand Océan*.

(4) Mariner, *loc. cit.* — Bourotou, littéralement *Bouro-la-Sainte*, est l'île Bourou ou Bourou de nos cartes. C'est d'elle qu'est partie tout au moins une des principales émigrations qui ont peuplé la Polynésie, comme je l'ai rappelé dans l'*Étude* précédente. C'est dans cette île que les Tongans croyaient retourner après la mort.

(5) Les Hawaïens croyaient qu'après la mort ils allaient pour la plupart dans l'empire de *Milu*, dieu assez débonnaire, qui offrait à ses hôtes toutes sortes de plaisirs matériels, J. Remy (*Ka Moolelo Hawaii; Introduction*, p. xxxiv).

(6) *Observations faites pendant le second voyage de M. Cook dans l'hémisphère austral* (t. V du voyage). J'ai reproduit cette carte dans l'ouvrage intitulé : *Les Polynésiens et leurs migrations*.

vent signalée dans cette carte, mais que Hale a fait disparaître en remontant à sa cause première.

Une fois corrigée d'après les indications du savant américain, la carte de Tupaïa présente un caractère d'exactitude et de réalité impossible à méconnaître. On a successivement retrouvé toutes les îles qui y figurent et qui n'ont pu y être représentées que grâce à des connaissances géographiques bien remarquables chez ces peuples. Or, parmi ces îles que Tupaïa avait visitées lui-même (1) ou qu'il connaissait par ses traditions, avant qu'aucun Européen ne les eût vues, figure l'île appelée par Forster *Oheavaï*, c'est-à-dire une île dont le nom, dans le dialecte mao [illegible] Havaïki (2). C'est la Savaï des îles Samoa. On voit qu'il ne s'agit ici ni d'allégorie, ni d'abstraction. Savaï n'est pas d'ailleurs la seule terre éloignée dont les traditions polynésiennes aient gardé le souvenir. Les documents recueillis successivement par Porter, Ellis, Williams, sir George Grey, l'amiral Lavaud, Thomson, le général Ribourt, etc., constatent, sur bien d'autres points, des faits analogues. A Noukahiva on se rappelait, par tradition, le *premier homme* Ootaïa et *sa femme* Ananoona, venant de l'île *Vavao, située à l'ouest.* Cette île existe en effet sous le même nom dans l'archipel de Tonga. Aux Sandwich, dans cet archipel dont l'île principale s'appelait *Hawaii*, on se souvenait que le *premier homme* et la *première femme* étaient venus de *Taïti;* on connaissait, par tradition, *Noukahiva* et *Futuhiva.* Dans l'archipel des Marquises on avait donné à deux localités les noms d'*Oupoulou* et *Léfouka*, identiques à ceux de deux îles de l'archipel Samoa. Aux îles Manaïa on savait que Karika, *chef d'une île située à l'ouest et nommée Manouka*, découvrit Rarotonga ; et Manouka existe, en effet, dans ce même archipel Samoa, qui comprend Savaï et auquel se rattachent tant de vieux souvenirs. Rarotonga elle-même est citée par les Maoris comme l'île où fut abattu l'arbre qui servit à construire *l'Arawa*, un des canots qui conduisirent les premiers

(1) Tupaïa avait été un grand voyageur, et, d'après les détails donnés par lui à Cook, celui-ci estime qu'il avait dû s'avancer à environ 2700 kilomètres à l'est de Raïatea. C'est à peu près la distance qui sépare cette île de l'archipel des Samoas.

(2) Hale, *loc. cit.*

émigrants à la Nouvelle-Zélande (1). Enfin, grâce à M. Gaussin, j'ai pu retrouver sur la carte de Tupaïa un certain nombre d'îles dont les noms figuraient dans un *chant magique* transcrit, à Taïti, par l'amiral Lavaud.

En présence de cette réunion de faits recueillis un à un, à des époques différentes, sur les points les plus éloignés, par des hommes éminents, qui certes n'avaient pu se concerter, est-il possible de parler encore de mythes et d'allégories ? Il est tout au moins difficile de comprendre que Colenso ne mentionne même pas le nom de l'éminent anthropologiste de l'expédition de Wilkes, et que Hochstetter, tout en le citant, paraisse ne se préoccuper en rien d'une opinion diamétralement contraire aux siennes et si sérieusement motivée.

Tupaïa disait d'Oheavaï qu'*elle était la mère de toutes les autres* (2). Tout conduit, en effet, à regarder cette île, ou mieux l'archipel entier dont elle fait partie, comme le centre remier où s'est constituée la race polynésienne, et d'où sont arties quelques-unes des principales migrations qui ont porté l'homme jusqu'aux extrémités du Pacifique. Les premiers émigrants, une fois fixés dans les archipels découverts par eux, constituèrent autant de centres secondaires, qui, à leur tour, envoyèrent en mer de nouveaux essaims, et la Polynésie se peupla ainsi de proche en proche. Ces colons emportaient avec eux le souvenir de leur première patrie ; ils en donnaient le nom à quelque point de la patrie nouvelle, ainsi que nous le faisons nous-mêmes. Voilà comment le nom de *Savai*, plus ou moins altéré selon les dialectes qui se développaient avec le temps, s'est retrouvé dans les récits historiques des archipels les plus éloignés, comment il a été employé pour désigner une île des Sandwich, une plaine de Raïatea, Taïti elle-même (3), et sans doute bien d'autres lieux.

C'est d'une de ces Savaï ou Hawaïki secondaires, d'une de

(1) Dans *Les Polynésiens et leurs migrations* je suis entré, relativement à tous ces faits, dans des détails que je n'ai pas à reproduire ici.

(2) *Légende de la carte de Tupaïa*, n° 78. A raison de l'importance qu'il attribuait à cette île, le savant taïtien l'a figurée comme cinq ou six fois plus grande qu'aucune de celles qui figurent sur sa carte. C'est là une erreur évidente. Mais cette inexactitude même n'est-elle pas des plus significatives?

(3) Aux Pomotous, Taïti, ou mieux sans doute quelque point de cette île, porte le nom de Havaiki (*Journal des missions catholiques*, 10 juillet 1874)

ces *petites Hawaïki*, comme ils le disaient eux-mêmes (1), qu'étaient venus les Maoris. Le chant traduit par sir George Grey permet d'en déterminer la position au moins avec quelque probabilité (2). Elle était située, nous dit la tradition, non loin de Rarotonga, une des îles Manaïa qui figure comme on sait sur toutes nos cartes actuelles. Or deux îles sont placées, l'une en deçà, l'autre au delà de Rarotonga, par rapport à l'île du nord de la Nouvelle-Zélande et à peu près sur la même ligne. La première est l'île Armstrong, la seconde l'île Bourouti. C'est bien probablement l'une des deux qui est la *petite Hawaïki* des Ma[illegible]

Cette conclusion est pr[illegible]également éloignée de celles qu'ont adoptées Colenso et Hochstetter. Le premier, avons-nous vu, paraît disposé à chercher en Amérique l'origine des Maoris actuels et des Polynésiens en général. Mais, pour expliquer leur dispersion, il aurait, en outre, recours à l'hypothèse d'un ancien continent submergé et n'ayant laissé, comme *témoins* de son existence, que les sommets de ses montagnes. Il en revient ainsi à la théorie proposée par Dumont d'Urville (4). Je l'ai longuement discutée ailleurs et n'ai pas à y revenir (5). Je me borne à rappeler que

(1) Thomson, Hochstetter. Les Maoris admettaient l'existence de deux Hawaïki, l'une *grande* et l'autre *petite*. Ils disaient à Thomson que leurs ancêtres étaient sortis de cette dernière.

(2) *Polynesian Mythology*, p. 134. Hale avait admis l'émigration directe des Samoans à la Nouvelle-Zélande ; mais les renseignements publiés par Thomson, par quelques autres auteurs, les données que j'ai pu recueillir ailleurs et surtout auprès de M. Gaussin, mettent hors de doute l'origine manaïenne des Maoris. Il est d'ailleurs fort possible que d'autres migrations partielles, volontaires ou involontaires, aient conduit à la Nouvelle-Zélande quelques colonies venues d'ailleurs. Des linguistes ont cru reconnaître dans la langue maorie des traces du dialecte de Tonga. Bien plus, on a découvert à Wangarei une cloche en bronze portant une inscription en anciens caractères *tamil* et provenant évidemment de quelque naufrage (*Te Ika a Maui*, p. 34, et *Transactions*). C'est encore là un de ces faits de *dissémination*, qui montrent comment ont dû être parfois peuplées les îles les plus lointaines du Grand Océan.

(3) *Atlas classique et universel de géographie ancienne et moderne* dressé par M. Monin, membre de la Société de géographie, et M. Firmin, géographe du dépôt de la guerre. — Ce nom de *Bourouti*, donné à une des îles Manaïa, semble être un souvenir de *Bouro* ou *Bourou*, dont la tradition s'était conservée aux Samoas aussi bien qu'aux Tongas. On sait que l'archipel des Manaïas fut découvert par Karika, chef samoan.

(4) *Voyage de* l'Astrolabe. *Philologie*, t. I. — M. Adams paraît aussi porté à adopter cette idée (*Polynesia ; Transactions*, t. IX, p. 44).

(5) *Les Polynésiens et leurs migrations*.

MM. d'Omalius et Dana l'ont réfutée au nom de la géologie, mais que les meilleures raisons pour la combattre se tirent de l'homme lui-même. Un continent qui aurait eu ses points extrêmes aux Sandwich, à l'île de Pâques, à la Nouvelle-Zélande, aurait certainement nourri des peuples parlant des langues différentes. L'unité linguistique de la Polynésie, universellement admise et reconnue par Colenso, suffit pour écarter toute théorie se rapprochant plus ou moins des idées de d'Urville ; elle ne peut s'expliquer que par des migrations rayonnantes et ayant le même point de départ.

Mais, affirment Colenso et bien d'autres, ce point ne peut être à l'ouest, car le courant équatorial et les vents alizés auraient arrêté des navigateurs montés sur de simples canots et se dirigeant de l'ouest à l'est. C'est encore là une erreur fondée sur le savoir incomplet des premières années de ce siècle. On sait aujourd'hui que le courant équatorial est bordé de contre-courants marchant en sens inverse ; on sait que la mousson renverse les vents alizés et souffle jusqu'à Taïti. Il suffit de jeter les yeux sur les cartes qu'a publiées le capitaine de Kerhallet pour reconnaître qu'à certaines époques les vents et les courants sont, au contraire, des plus favorables au trajet déclaré impossible par Colenso (1). De telle sorte que, même avec de *simples canots*, on pourrait réaliser ces voyages bien plus facilement que Kadou n'a accompli le sien, dans une petite barque de pêche, des Carolines aux îles Radak (2). Mais on ne doit pas oublier que les embarcations des voyageurs polynésiens étaient tout autre chose.

Hochstetter, guidé par Schirren, en revient à la vieille idée de l'autochtonie, hypothèse commode en apparence, qui semble résoudre toutes les difficultés, qui, au contraire, en soulève de très nombreuses, de très grandes, mais d'une nature trop générale pour pouvoir être abordées ici (3). Je me borne à faire remarquer combien cette manière de com-

(1) Ainsi que je l'ai dit plus haut, j'ai reproduit les cartes du capitaine de Kerhallet dans *Les Polynésiens et leurs migrations*.

(2) *Voyage de Kotzebue*. Le trajet accompli *contre le vent* par Kadou est de 2700 kilomètres, au moins, d'après l'évaluation de Kotzebue lui-même.

(3) J'ai examiné cette question avec détail, à propos du Mémoire inséré par Agassiz dans l'ouvrage américain *Types of Mankind* (*L'unité de l'espèce humaine*. — *Rapport sur les progrès de l'anthropologie en France*. — *L'espèce humaine*, 7e édition, 1883).

prendre l'origine des Polynésiens s'accorde peu avec l'unité de race et de langage si caractéristique chez eux. Par sa position géographique, par son étendue qui en fait un petit continent, par la nature du sol, par le climat, par la faune et la flore, la Nouvelle-Zélande diffère complètement de tous les autres archipels polynésiens. En supposant que notre espèce ait pu être le produit des forces naturelles agissant localement, comment cette contrée aurait-elle engendré un homme identique à celui des îlots intertropicaux? Comment la même langue se parlerait-elle chez les Maoris, à l'île de Pâques et aux Sandwich?

Le savant que j'ai le re[illegible]combattre, énonce, comme preuves à l'appui de sa manière de voir, des assertions qui m'ont singulièrement surpris. Il déclare qu'on n'a observé aucune trace d'influence extérieure ni dans les mœurs, ni dans le gouvernement des Polynésiens (1). Le savant autrichien oublie que plusieurs voyageurs ont, au contraire, signalé, sous ce double rapport, les analogies les plus frappantes entre les Polynésiens et les Dayaks, les Carolins, etc., et que plusieurs aussi ont insisté sur les ressemblances physiques. Sans entrer, à ce sujet, dans des détails qui seraient fort longs, je me borne à renvoyer aux ouvrages généraux de Prichard (2) et de Rienzi (3).

Hochstetter formule une autre proposition, que je ne puis juger par moi-même, mais qui étonnera, à coup sûr, les linguistes. Il affirme que l'on a cherché en vain, dans la langue polynésienne, des éléments étrangers, et que le maori en particulier n'a aucun rapport avec le malais (4). Or tous les ouvrages de linguistique consultés par moi signalent, au contraire, la proche parenté qui unit les divers dialectes polynésiens aux langues malaises. Colenso lui-même, tout en regardant le polynésien comme appartenant à un type de langage plus ancien et s'éloignant par là du malais (5), s'accorde avec eux pour constater que l'on retrouve des mots

(1) *New-Zealand*, p. 209.
(2) Prichard, *Researches into the physical history of Mankind.*
(3) Rienzi, *Océanie.*
(4) *New-Zealand*, p. 209.
(5) *Essays*, p. 60.

polynésiens dans toute la Malaisie et jusqu'à Madagascar (1). En somme, sur ce point de la question linguistique, Hochstetter est, je crois, seul à soutenir l'opinion qu'il a embrassée.

Tout en admettant que les Maoris actuels sont les descendants de colons venus du dehors, Colenso rejette cette immigration dans un passé très lointain. Pour lui, la race polynésienne est une *variété fixée* (stirps) *du genre homme, plus ancienne que la variété caucasique ou européenne* (2). Ici encore notre auteur se trouve en désaccord avec Hale, avec les résultats auxquels a conduit la voie ouverte par le savant américain. Ce dernier avait bien montré que le peuplement des Marquises ne pouvait remonter au delà du huitième siècle, et celui des Sandwich au delà du deuxième siècle avant notre ère; il avait mis à peu près hors de doute que ces chiffres devaient subir une réduction, et que l'émigration des Marquises datait, à peu près, d'un siècle et demi avant notre ère, et celle des Hawaïens de la fin du cinquième siècle de notre ère. Faute de renseignements, Hale avait regardé les migrations à Taïti et à la Nouvelle-Zélande comme contemporaines, et les avait repoussées jusqu'à environ dix siècles avant notre ère.

Les recherches exécutées depuis la publication du voyage de Wilkes (3), en particulier les publications de sir George Grey, de Thomson, de M. Jules Remy (4), les documents originaux qu'on a bien voulu me communiquer, m'ont permis de proposer certaines corrections à ces premiers résultats (5). J'ai résumé dans l'*Étude* précédente les conclusions auxquelles m'a conduit l'examen de cet ensemble de données. Je me borne à ajouter ici que, en ce qui touche la Nouvelle-Zélande, la date la plus reculée à laquelle on puisse rapporter la première immigration maorie ne saurait remonter plus haut que le commencement du quinzième siècle. Même en adoptant le

(1) *Essays*, p. 30 et 60

(2) *Ibid.*, p. 61, propositions XXIII et XXV.

(3) 1846

(4) *Ka Moolelo Hawaii* (*Histoire de l'archipel Hawaien*), texte et traduction précédés d'une *Introduction sur l'état physique, intellectuel et moral du pays*, 1862.

(5) *Les Polynésiens et leurs migrations.*

mode d'évaluation de Hale et de Shortland, on n'irait pas au delà du milieu du quatorzième siècle (1).

Voilà, en définitive, à quoi se réduit cette prétendue antiquité des Polynésiens et des Maoris. Certes ces résultats étaient bien inattendus avant le travail de Hale, et je comprends qu'ils peuvent surprendre certains esprits. Pourtant un peu de réflexion suffit pour reconnaître que, seuls, ils concordent avec un grand fait fondamental, admis, proclamé par tout le monde et par nos contradicteurs eux-mêmes. Comprendrait-on qu'un Samoan, un Hawaïen, un habitant de l'île de Pâques, pût converser d'emblée avec un Néo-Zélandais, si la séparation de ces insulaires d[illegible]rente ou quarante siècles? A elle seule, l'histoire des [illegible] proteste contre toute hypothèse de ce genre.

Je viens d'employer, à diverses reprises, les mots de ***Maoris actuels***. C'est qu'en effet, en parlant de la Nouvelle-Zélande, il devient de plus en plus nécessaire de distinguer deux époques anthropologiques. Ce coin de terre, qui, sous tant de rapports, semble former un petit monde à part, ressemble pourtant à tous les autres en ce qu'il a vu les races humaines se disputer ce sol, où d'énormes oiseaux brévipennes remplaçaient les mammifères, où les palmiers et les fougères arborescentes touchent aux glaciers. Colenso insiste avec raison sur l'existence des *Maoris primitifs*, mais il revient, à leur sujet, aux idées d'*autochtonie* (2). Or il m'est difficile de comprendre comment il rattache cette notion aux faits mêmes qu'il invoque à l'appui.

(1) En prenant pour moyen d'évaluation les détails donnés dans l'histoire de Maru Tuahu (*Polynesian Mythology*) où il est expressément question de *générations*, on arrive à la date de 1400. Thomson, après avoir comparé avec soin plusieurs généalogies, donne pour cette même date 1419. Il compte par *règnes* et prend pour durée de chacun d'eux la moyenne que lui a fournie l'histoire d'Angleterre. Cette moyenne est de 22 ans, plus 1/35. En prenant la moyenne de la durée des règnes des rois de France, on trouve seulement 21,15 ans : ce qui reporterait la date de l'immigration à 1457. Shortland ne pense pas que le temps écoulé depuis la première immigration maorie puisse dépasser de beaucoup 500 ans. C'est après avoir soigneusement étudié plusieurs généalogies qu'il arrive à ce chiffre, qui reporterait la date en question à l'année 1369. Mais Shortland, comme Hale, a compté *par générations* et non *par règnes*, et je pense avec Thomson (*loc. cit.*) et M. J. Remy (*Ka Moolelo Hawaii*) qu'en cela il s'est mépris (Shortland, *The southern districts of New-Zealand* et *A short sketch of the Maori race*. — *Transactions; Essays*, n° 1, p. 7).

(2) *Essays*, p. 51.

De ce que les Hawaïkiens ont trouvé la Nouvelle-Zélande occupée, s'ensuit-il que leurs prédécesseurs étaient nécessairement les enfants du sol? Évidemment non. Ceux-ci pouvaient être venus d'ailleurs, tout aussi bien que ceux-là. De ce que la plupart même des plus petites îles polynésiennes sont peuplées, résulte-t-il que les hommes aient dû pousser sur elles par je ne sais quel phénomène transcendant de génération spontanée? Non, car on a vu de nos jours des migrations volontaires ou accidentelles amener des populations venues parfois de fort loin sur des îlots jusque-là déserts (1). Je me borne à rappeler que Toubouaï, dont le diamètre est au plus de 10 à 12 kilomètres, était restée sans habitants jusqu'au milieu du siècle dernier, et qu'elle fut peuplée par des insulaires venus les uns de Taïti, les autres d'une *île placée à l'ouest*, exactement comme Rarotonga l'avait été par le Samoan Karika et le Taïtien Tangiia (2).

Ce rapide examen des principales théories ayant pour but d'expliquer le peuplement de la Nouvelle-Zélande serait incomplet, si je n'ajoutais quelques mots relatifs à l'hypothèse que M. Lesson a récemment publiée et très savamment développée.

J'ai déjà dit que cet auteur admet à la fois l'autochtonisme et les migrations de la race polynésienne. Il fait naître celle-ci sur Kawaï, la plus méridionale des deux grandes îles qui forment la presque totalité de la Nouvelle-Zélande. C'est de là que cette race aurait gagné d'abord l'île du Nord (*Aotearoa* ou *Te Ika a Maui*), puis les archipels de Tonga et de Samoa, d'où elle aurait envahi de proche en proche le reste de la Polynésie.

M. Lesson admet comme historiques les récits des voyages recueillis par sir G. Grey, Taylor, Shortland, etc., mais pour lui ces traditions racontent seulement l'histoire de traversées accomplies pour aller de l'île du Milieu à celle du Nord, de *Kawai* à *Te ika a Maui* (3). Je ne saurais entrer dans une dis-

(1) J'ai réuni quelques-uns des principaux exemples de cette nature dans *Les Polynésiens et leurs migrations*.

(2) Hale, *loc. cit.*

(3) *Les Polynésiens*, t. III. Kawai est appelée tantôt l'île du Sud, tantôt l'île du Milieu, selon que l'on tient ou non compte de l'île Steward, bien moins importante et qui est la plus méridionale des trois.

cussion détaillée des arguments sur lesquels il se fonde pour justifier cette interprétation, et je me bornerai à quelques courtes remarques sur l'ensemble de cette conception.

M. Lesson invoque, à l'appui de ses opinions, les caractères spéciaux que présentent la faune et la flore néo-zélandaises. Une terre qui a produit ses espèces végétales et animales propres ne peut, selon lui, qu'avoir eu aussi son espèce humaine (1). En raisonnant ainsi, l'auteur ne songe évidemment qu'à l'époque actuelle; il oublie à la fois les temps géologiques et les lois générales qui partout relient les faunes éteintes aux faunes viva[illegible]

Grâce surtout aux trav[illegible] Haast, on connaît aujourd'hui la faune fossile néo-zélandaise (2). Or cette faune a fourni des restes de reptiles, d'oiseaux et de cétacés, mais pas un ossement ayant appartenu à un mammifère terrestre. Tout démontre de plus en plus, comme je l'ai déjà dit, que ce dernier type était représenté à la Nouvelle-Zélande par celui des oiseaux brévipennes. L'homme, le chien, le rat kiore auraient donc apparu subitement au milieu de cette faune sans avoir été précédés par rien qui leur ressemblât de près ou de loin. Or, nulle part ailleurs, rien de pareil n'a été observé. Partout, au contraire, les types vivants ont leurs représentants parmi les espèces éteintes. M. Lesson en appelle aux doctrines transformistes (3); mais ce sont précisément ces doctrines qui repoussent le plus impérieusement sa conception. Elles reposent en grande partie sur les affinités existant entre les formes spécifiques passées et les formes spécifiques actuelles, sur les *enchaînements morphologiques*. Des moas à l'homme, on conviendra qu'il n'y en a guère. A coup sûr, aucun transformiste ne voudra faire naître un homme sur une terre où il n'aurait été précédé que par des oiseaux.

Certainement tous les zoologistes sérieux acceptent aujourd'hui la doctrine des centres de création; certainement, à ne considérer que les vertébrés supérieurs, la Nouvelle-

(1) *Les Polynésiens*, t. III, livre IV, chap. IV.
(2) *Geology of the provinces of Canterbury and Westland.*
(3) *Loc. cit.*, p. 487.

Zélande est un de ces centres les mieux caractérisés (1); mais c'est à la condition de reconnaître que l'homme, aussi bien que le chien et le rat, lui sont étrangers. Alors il y a accord complet entre la faune fossile et la faune vivante, et elle rentre dans les lois générales reconnues comme présidant à la succession des êtres vivants, sur tous les autres points du globe scientifiquement explorés. Au contraire, admettre que ces trois espèces ont pris ici naissance isolément, au milieu de la faune ornithologique, c'est rompre tout accord et faire de cette terre une exception unique : ce qui ne saurait être accepté.

Ces considérations, tirées de faits généraux, suffiraient pour faire rejeter les conceptions de M. Lesson. Mais l'histoire des Polynésiens renferme bien d'autres particularités inconciliables avec sa théorie, et qui permettent de la combattre directement. Je n'en indiquerai qu'une seule.

M. Lesson accepte comme authentiques les chants maoris. Or, dans son hypothèse, ces chants raconteraient des événements antérieurs au peuplement du reste de la Polynésie. Mais ces chants et les traditions qui s'appuient sur eux renferment des généalogies, toutes concordantes entre elles, comme nous l'avons vu, et toutes assez courtes pour nous ramener seulement à trois ou quatre siècles en arrière. Au contraire, les généalogies recueillies aux Manaïas, aux Sandwich et aux Marquises vont jusqu'au treizième, au huitième et au cinquième siècle de notre ère. La généalogie des Pomaré elle-même, bien que ne datant pas des premiers temps de la colonisation, nous conduit au moins aux premières années du douzième siècle (2). Le rapprochement de ces dates suffit à lui seul pour démontrer que le peuplement de Taïti, des Manaïas, des Sandwich, des Marquises, est antérieur à celui de la Nouvelle-Zélande, et que par conséquent les habitants de ces archipels ne peuvent descendre des Maoris. La manière

(1) Lacordaire a montré qu'il n'en est pas de même pour les insectes, et qu'à s'en tenir à cette classe, la Nouvelle-Zélande fait partie d'un centre très étendu, qui embrasse la Nouvelle-Hollande et la Nouvelle-Guinée (*Introduction à l'Entomologie*).

(2) J'ai reproduit cette généalogie, conservée au dépôt de la Marine. Elle a été recueillie et contrôlée avec un soin qu'expliquent les préoccupations politiques de cette époque (*Les Polynésiens et leurs migrations*, p. 195).

dont j'ai exposé l'ensemble des migrations polynésiennes concorde au contraire pleinement avec la succession de ces mêmes dates.

Pour M. Lesson, la Nouvelle-Zélande n'a produit qu'une seule race humaine, et cette race est restée pure jusqu'à l'arrivée des Européens (1). S'il y a des Nègres à la Nouvelle-Zélande, ils y ont été déposés par les baleiniers (2), et les mulâtres dont il est question ne sont que leurs métis. Cette explication pourrait peut-être s'appliquer aux temps modernes; mais je ne pense pas que l'auteur lui-même veuille interpréter de cette manière les faits observés par Crozet en 1772. Aussi se borne-t-il à [illegible] comme il nie les observations de même nature faites avant et après cette époque, ou bien à ramener les différences si tranchées, qu'ont signalées tant d'observateurs, à la variété de teint, de traits et de chevelure qu'on rencontre dans toutes les populations (3). Mais quoi qu'en dise M. Lesson, les faits témoignent encore ici contre ses théories.

L'existence d'une population ayant précédé la race polynésienne à la Nouvelle-Zélande est attestée de diverses manières. On a trouvé à plusieurs reprises des ustensiles, des instruments différents de ceux qu'on sait avoir été en usage chez les Maoris proprement dits. En particulier on a découvert dans diverses localités et entre autres dans l'isthme de la presqu'île de Miramar, des pointes de flèches qui figurent aujourd'hui dans les musées de Christchurch, d'Aukland et dans quelques collections particulières (4). J'ai rappelé plus haut qu'aucune tribu polynésienne n'a jamais fait usage de l'arc, si ce n'est à Taïti, où il n'était d'ailleurs employé que dans certains jeux. Ces pointes en obsidienne ont bien évidemment été façonnées par d'autres hommes que les Maoris. Un des chants traduits par sir George Grey mentionne ces *hommes du pays* que le chef Manaïa découvrit et détruisit à l'embouchure de la Waitara (5). Une des traditions recueillies

(1) *Les Polynésiens*, t. III, p. 102.

(2) *Loc. cit.*, p. 491.

(3) *Loc. cit.*, chap. II.

(4) *Description of a Maori comb and arrow heads*, by T. W. Kirk (*Transactions*. t. XIII, p. 436).

(5) *Polynesian Mythology*, p. 233.

par Taylor rapporte un événement de même nature en parlant de Turi (1). Le souvenir de ces premiers indigènes ne s'est pas perdu. Les Maoris actuels se rappellent ces *Moero* ou *Mohoao* (hommes sauvages des bois) qui paraissent s'être maintenus surtout dans l'intérieur de l'île septentrionale (2). D'après les renseignements recueillis par M. M. Al. Mackay, un individu de cette race aurait vécu assez récemment encore dans l'île de Kapiti (3). M. Stack compte trois couches de populations dans l'île du Sud : la première, toute fabuleuse,

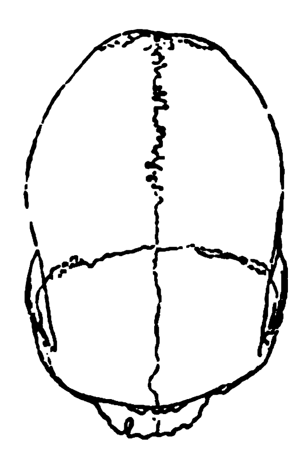


FIG. 169. — Crâne de Maori papoua, vu d'en haut.

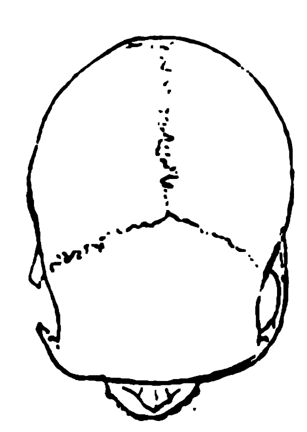


FIG. 170. — Crâne de chef maori polynésien pur, vu d'en haut.

composée de ces géants qui reparaissent dans les traditions de tant de tribus sauvages; la seconde formée par les *Rapuwaï* ou *Ngapuhi*, qu'auraient exterminés les Maoris; enfin les *Maoris*, qui arrivaient sous les ordres de Waitaa, un des chefs qui montaient l'*Arawa* (4).

(1) R. Richard Taylor, *Te Ika a Maui*, p. 261. La légende ajoute : la population détruite par Turi portait le nom de *Kohi-Kohi*. Taylor dit en note qu'on désignait encore ces indigènes par l'expression de *Kiri waka papa*, ce qui signifie *côtes nues*, parce qu'ils ne faisaient pas usage de vêtements.

(2) Taylor raconte que voyageant dans l'intérieur de l'île avec un Nègre, ils rencontrèrent un de ces indigènes couleur de chocolat foncé (*dark chocolate coloured*), dont parlent les voyageurs, et qui s'approcha pour les saluer. Dès qu'il eut aperçu le Nègre, il s'écria « qu'enfin il avait trouvé son frère », et l'embrassa (*loc. cit.*, p. 13).

(3) *Moas and Moa-hunters*, by Julius Haast (*Transactions*, t. IV, p. 79).

(4) *Extract from a paper on the History of the South Island* (*Transactions*, t. X, p. 51).

Quelle était cette race? Colenso paraît disposé à l'identifier avec les Morioris (1). J'accorderais sans peine que les îles Chatam et la Nouvelle-Zélande étant relativement voisines ont pu recevoir, avant la venue des Hawaïkiens, un flot de population commune; mais cette conjecture ne suffit pas pour expliquer les différences de traits, de couleur et de chevelure, que nous avons vu exister chez les Maoris. Les insulaires des îles Chatam sont de race franchement polynésienne.



FIG. 171. — Tête de chef maori papoua momifiée, vue de profil.

Leur croisement avec les Maoris ne rendrait nullement compte des caractères nigritiques parfois si évidents chez ces derniers. Sur ce point, la tradition, les résultats fournis par l'examen des caractères extérieurs et l'étude des têtes osseuses sont entièrement d'accord. Les Moero sont représentés comme des hommes noirs, menant dans les bois à peu près la

(1) *Essays*, p. 55.
(2) *Ibid.*, p. 51.

même vie que les Australiens (1). J'ai résumé plus haut ce qu'avaient constaté les anciens navigateurs, ce que d'Urville, Shortland, Taylor, Thomson rapportent des Maoris contemporains ; et, dans une *Étude* précédente, j'ai dit comment le crâne papoua le plus caractérisé avait été trouvé précisément à la Nouvelle-Zélande. Cette tête n'est pas la seule sur laquelle on ait constaté les caractères de la race mélanésienne. Déjà



Fig. 172. — Tête de chef maori papoua momifiée, vue de face.

Dieffenbach en avait décrit une, prise à Rotorua, qui ne pouvait laisser de doute à cet égard (2). Plus récemment M. Hamy en a décrit une autre rapportée par M. Arnoux et non moins caractérisée (3). Il ne peut donc rester de doute sur ces deux

(1) Haast, *Moas and Moa-hunters* (*Transactions*, t. IV, p. 79).
(2) *Travels in New-Zealand*, t. II, p. 7.
(3) *Crania Ethnica*, p. 293, fig. 272. Je reproduis pour la seconde fois cette figure qui représente la tête vue d'en haut, en plaçant à côté celle d'un chef maori de race pure. On pourra juger ainsi du contraste (voy. fig. 169 et 170).

points : les Maoris n'ont pas été les premiers hommes à occuper la Nouvelle-Zélande et leurs prédécesseurs étaient de race mélanésienne.

Il n'est du reste pas difficile de comprendre d'où a pu venir l'élément nègre qui a parfois modifié si profondément le type polynésien à la Nouvelle-Zélande. Les habitudes aujourd'hui mieux connues des populations mélanésiennes, et un coup



FIG. 173. — Tête de chef maori polynésien momifiée, vue de profil.

d'œil jeté sur la carte des courants marins de ces régions dressée par le capitaine de Kerhallet, font aisément comprendre comment les deux races ont pu se rencontrer. Tout canot, parti de la Nouvelle-Guinée et poussé à quelques degrés vers le sud, tombe dans le lit du *courant de la Nouvelle-Hollande*, et doit, ou bien aller se perdre dans les déserts de l'Océan méridional, ou bien être repris par les remous qui entourent la Nouvelle-Zélande. Dans ce dernier cas, il a bien

des chances pour être jeté sur cette grande terre, et c'est probablement ainsi que les choses se sont passées (1).

En arrivant à la Nouvelle-Zélande, les émigrants d'Hawaïki rencontrèrent bientôt ces Mélanésiens, les attaquèrent et les détruisirent sur certains points, comme le raconte le chant que j'ai cité tout à l'heure. Mais on vient de voir qu'il n'en fut



FIG. 174. — Tête de chef maori polynésien momifiée, vue de face.

pas partout de même, et que les deux races finirent par s'unir en une seule population. Il est d'ailleurs facile de comprendre que cette fusion ne put avoir rien de régulier et d'uniforme. Les deux races qui se heurtaient vivaient également en tribus

(1) Voy. la carte, p. 401. La longueur du trajet que suppose cette conjecture n'est nullement une objection à lui opposer. Le voyage de Kadou, perdu en pleine mer avec trois compagnons sur un simple bateau de pêche, et allant d'Ouleα aux îles Radak, est à peu près aussi long et peut-être plus étrange encore ; car il a dû lutter constamment contre les vents alizés.

indépendantes. Manaïa et Turi, en détruisant les Noirs qu'ils rencontrèrent, assurèrent une pureté au moins relative à leur clan. Ailleurs il dut en être autrement, quand les Papouas se trouvèrent en force supérieure. De là vient la diversité que l'on observe encore aujourd'hui de tribu à tribu. Il en est qui se distinguent par la prédominance du sang noir. Telle paraît être surtout celle des Ngati-Ka-hunu, à laquelle sa couleur foncée a valu le surnom de *Pokerekahu*, que Taylor traduit par *Black Kumara* (*Patates noires*) (1).

L'ensemble des faits aujourd'hui recueillis permet même d'affirmer que parmi les tribus papouas il s'en trouva dont les chefs entrèrent dans la fière aristocratie maorie. Thomson dit que les chefs sont quelquefois noirs (*black*) (2). Une des têtes momifiées que possède le Muséum, et dont je reproduis ici la photographie (voy. fig. 71 et 72), suffit pour démontrer ce fait. Les tatouages qu'elle porte, attestent par leur complication et leur étendue qu'elle a appartenu à un chef occupant un rang élevé. Sous ces deux rapports, elle ne le cède en rien à celle du chef de race polynésienne pure que je place à côté d'elle (voy. fig. 73 et 74). Or sa forme générale, ce que l'on peut encore reconnaître des traits, et surtout sa chevelure franchement laineuse, la font reconnaître au premier coup d'œil pour être celle d'un vrai Papoua à nez saillant, comme celui dont j'ai donné le portrait d'après Earl (voy. fig. 99). La race noire a donc joué un rôle important dans la constitution de la population mixte trouvée par les Européens à la Nouvelle-Zélande.

C'est là un fait d'un très grand intérêt à plusieurs points de vue. En particulier, il répond à une difficulté soulevée par MM. Travers (3) et Mac Kay (4) au sujet de la date que Thomson, Shortland et moi après eux, avons cru pouvoir fixer approximativement comme étant celle de l'immigration maorie. Il leur semble impossible de concilier cette date récente avec le grand nombre de pahs déserts, d'anciennes cultures aban-

(1) *Te Ika a Maui*, p. 13.

(2) *The Story of New-Zealand.*

(3) *Notes on the historical value of the traditions of the New-Zealanders*, by W. T. L. Travers F. L. S. (*Transactions*, t. IV, p. 51).

(4) *On the identity of the Moa-hunters with the present Maori race*, by Al. Mac Kay, of the Geological Survey departement (*Transactions*, t. VII, p. 98).

données, d'antiquités diverses signalées surtout par Colenso dans l'intérieur de l'île (1). Ces vestiges, disent ces savants, indiquent l'existence d'une population très dense, ayant partout occupé le sol, et qui n'aurait pu se développer en si peu de temps, si l'immigration avait eu lieu seulement au quinzième siècle. Mais, d'une part, ces auteurs raisonnent comme si nous connaissions les noms de tous les canots qui ont apporté des émigrants à la Nouvelle-Zélande et ceux des chefs qui les commandaient. Or il n'en est probablement rien. Ici encore j'en appelle à ce qui s'est passé en Europe. L'histoire a conservé les noms des grands découvreurs, ceux de leurs successeurs immédiats, parfois ceux de leurs navires. Mais elle a naturellement négligé le souvenir de ceux qui sont venus à la suite. Pareille chose a dû se passer pour les migrations maories. C'est beaucoup que nous connaissions l'histoire des premières; il n'y a rien d'étrange à ce que d'autres et en bien plus grand nombre aient été oubliées. D'autre part, MM. Travers et Mac Kay ne mentionnent pas même la possibilité d'une alliance entre les Moero et les Maoris; or nous venons de voir que cette alliance avait eu lieu, et que l'élément papoua avait évidemment apporté à la société commune un appoint qu'il n'est pas permis de négliger.

VI

Extinction rapide des Maoris. — Métis maoris et européens. — Modifications du type européen pur et apparition d'une nouvelle race blanche.

Ces considérations bien simples justifient les appréciations de Colenso et permettent de ne pas regarder comme exagéré le chiffre de 400 000 âmes attribué par Cook à la population maorie. On sait combien elle est aujourd'hui réduite. Les guerres d'extermination qui semblent s'être exagérées dans le courant du dernier siècle et qu'activaient peut-être la diminution croissante du gibier, les redoutables épidémies dont j'ai parlé plus haut, sont sans doute pour une part dans ce douloureux résultat. Mais indépendamment de ces causes

(1) Colenso, *Essays*, p. 69.

locales et temporaires de diminution, la race néo-zélandaise a évidemment payé et paye encore son tribut à ce mal mystérieux dont j'ai parlé dans quelques-unes des *Études* précédentes. J'ai rappelé plus haut l'estimation de Cook. Or, en 1849, le protectorat indigène ne comptait plus que 109 000 Maoris. En 1858, il n'en restait que 55 970 (1). En 1874, le recensement officiel portait leur nombre à 45 470; et, en 1877, M. Barstow, en rapportant le chiffre précédent, n'en trouvait plus que 30 000 (2). Colenso apporte sa part à cette lugubre statistique, non pour le pays entier, mais pour quelques districts seulement. Ces chi[illegible] ont pas moins une signification terrible :

Dans la province de Nelson on comptait en 1855..	1120	indigènes
En 1864 il en restait........................	980	—
En neuf ans la perte avait été de..............	140	—
Soit environ 0,12.		
Dans les provinces d'Otago et Southland en 1852.	709	—
En 1864.....................................	396	—
En douze ans la perte avait été de............	313	—
Soit plus de 0,45.		
Aux îles Chatam en 1859.....................	510	—
— en 1861.....................	413	—
Perte en deux ans...........................	97	—
Ou 0,19.		
A Rotorua, les Lacs et Maketu en 1859..........	2260	—
— — en 1864..........	1765	—
Perte en cinq ans............................	495	—
Ou près de 0,22.		

Comme bien d'autres, Colenso se demande d'où peut venir une pareille dépopulation, et ne signale guère que des causes tirées du défaut de conduite, du manque d'hygiène, etc. S'il mentionne l'introduction de quelques maladies, telles que la rougeole, la coqueluche, la grippe et l'épidémie spéciale dont j'ai déjà parlé, il ne cherche nullement à préciser la part plus ou moins considérable qui revient au moins à quelqu'une

(1) Hochstetter dans l'édition allemande donne à peu près le même chiffre. L'édition anglaise en présente de fort différents et qui me paraissent être manifestement inexacts.

(2) *Stray thoughts on Mahori or Maori migrations*, by R. C. Barstow (*Transactions*, t. IX, p. 229).

d'entre elles dans le résultat final (1). Mais, nous l'avons vu, ce douloureux problème est bien plus complexe que ne semble le supposer notre auteur, et je n'ai pas à revenir ici sur ce que j'ai dit à ce sujet dans les *Études* précédentes.

Les Maoris seront du reste rapidement remplacés.

C'est en 1814, ainsi que je l'ai dit au début de cette *Étude*, que les premiers missionnaires anglais prirent pied à la Nouvelle-Zélande. Vers la même époque quelques baleiniers s'établirent aux environs du détroit de Cook. Missionnaires et colons devinrent bientôt plus nombreux, et, en 1839, l'Angleterre déclara prendre possession de l'archipel. En 1860, la nouvelle colonie comptait 84000 habitants (2). A diverses reprises, les chefs indigènes ont tenté de recouvrer leur indépendance et de lutter contre les envahisseurs ; mais, écrasés par la supériorité militaire des Européens, ils paraissent être définitivement soumis et accepter leur déchéance avec une morne résignation.

Ici, comme partout où aborde l'Européen, il s'est opéré des croisements et il est né des métis. Je n'ai rien trouvé dans les *Transactions* de relatif à ce mélange, et je le regrette. Il serait d'un grand intérêt de rechercher le rôle que la race en voie de disparaître peut jouer dans la constitution des populations nouvelles. Il ne serait pas moins intéressant de connaître les caractères de toute nature que présentent ces fils d'Anglais et de Maoris. Nous n'avons sur cette question que les observations de M. l'amiral Fitz-Roy. A la Nouvelle-Zélande, comme aux îles Cocos, il a vu les métis d'Européens et de Polynésiens présenter une couleur franchement rouge sans mélange de jaune. Il cite en particulier les petits-fils d'un chef maori bien connu comme présentant ce caractère à un haut degré (3). D'après les renseignements que je tiens de M. le docteur Cailliot, médecin de la marine française, un fait analogue se produit à Taïti, à la suite du croisement des Français avec les femmes indigènes. Toutefois, dans

(1) *Essays*, p. 69.

(2) Hochstetter, *loc. cit.*, p. 222.

(3) *Outline sketch of the principal varieties and early migrations of the human race*, by Adm. Fitz-Roy F. R. S. (*Transactions of the Ethnological Society*, t. I, p. 3.

cette dernière île, le teint résultant du métissage paraît tourner à la couleur cuivrée.

La race anglo-saxonne pure prospère d'ailleurs à la Nouvelle-Zélande comme elle fait partout. Mais, pas plus ici qu'en Australie, elle ne reste ce qu'elle était en Angleterre, et les modifications qu'elle présente dans ces deux grandes régions océaniennes, paraissent être de même nature. Le jeune Néo-Zélandais, fils de père et mère anglais, ne ressemble pas à ses parents. Les traits de son visage sont plus réguliers, sa taille plus élancée, son teint plus pâle ; son développement est plus précoce. Il résiste moins bien à la fatigue, est abattu par la moindre maladie et se [illegible]ntement (1). Peut-être n'y a-t-il dans cette faiblesse relative que le résultat d'une crise d'acclimatation. Mais les faits observés aux États-Unis permettent d'affirmer que nous assistons là aux débuts de la formation d'une nouvelle race humaine, qui, après quelques générations, sans avoir rien perdu de la pureté de son sang, se distinguera nettement de la souche parente (2).

(1) *Speculations on the physiological changes obtained in the English race when transplanted in New-Zealand*, by A. K. Newman (*Transactions*, t. IX, p. 37).

(2) J'ai résumé les faits relatifs à la formation des races nouvelles dérivées de la souche européenne dans divers ouvrages et entre autres dans le dernier (*L'espèce humaine*, 7e édition, liv. VII).

X

LES TODAS (1)

I

Les populations de l'Inde. — Tribus isolées. — Les Todas. — Position géographique. — Peuples qui les ont précédés. — Faiblesse numérique de cette tribu ; son importance ethnographique. — Caractères physiques extérieurs. — Beauté du type.

Les problèmes anthropologiques soulevés par la population de l'Inde anglaise sont très nombreux et des plus complexes. Des premiers contreforts de l'Himalaya au cap Comorin, du Brahmapoutra aux sources de l'Indus et du Gange, des groupes humains de types les plus divers se juxtaposent ou se mélangent de manière à présenter au premier abord un fouillis inextricable de races. Toutefois la question d'ensemble peut aujourd'hui être regardée comme résolue. L'honneur d'avoir fourni les éléments de la solution revient presque en entier à l'Angleterre ; et ce résultat n'est pas dû seulement aux savants proprement dits de ce pays. Des militaires et des employés civils, de simples officiers et de hauts fonctionnaires ou de libres voyageurs ont concouru à l'œuvre commune. De cet ensemble de recherches, que je n'ai pas d'ailleurs à résumer ici, on peut tirer les conclusions générales suivantes.

A une époque antérieure à toute histoire, l'Inde anglaise

(1) *A phrenologist among the Todas, or the study of a primitive tribe in South India, history, character, customs, religion, infanticide, polyandry, language*, by William E. Marshall, lieutenant-colonel of her Majesty's Bengal Staff corps. London, 1873.

appartenait, au moins en très grande partie, aux Négritos, qui s'étendaient d'ailleurs bien au delà à l'est et à l'ouest (1).

A une époque non moins inconnue, les races jaunes arrivant par le nord et le nord-est vinrent se mêler aux Nègres et pénétrèrent très avant dans la péninsule gangétique (2). Ainsi prirent naissance ces populations *dravidiennes*, qui présentent, de nos jours encore, à un si haut degré, le caractère de leur double origine, et s'étendent jusqu'au delà de l'Indus dans le Belouchistan et jusqu'aux bords du lac Zerah (3). Or on comprend que les nouveaux venus durent refouler les premiers occupants tout en [illegible]t à eux à des degrés divers. Par suite même du mouv[illegible]néral de l'invasion, le sang jaune dut de bonne heure prédominer dans le Nord; le sang noir put se conserver longtemps pur au cap Comorin. Entre ces deux extrêmes existaient sans doute de nombreux intermédiaires plus ou moins régulièrement gradués et des îlots où la race primitive avait conservé sa pureté.

Mais, à leur tour, les Blancs parurent sur la scène, et, marchant du nord-ouest au sud-est, ils prirent, pour ainsi dire, en écharpe cette population mêlée. Ils refoulèrent, surtout vers le sud, une partie des populations vaincues, et celles-ci, en quête d'une nouvelle patrie, ne pouvaient guère

(1) J'ai insisté depuis bien longtemps, dans mes cours, sur cette ancienne extension d'un type longtemps regardé comme cantonné en Mélanésie, tout au moins comme entièrement étranger au continent asiatique. Je crois avoir précisé ainsi, en l'appuyant de faits récemment acquis et de considérations nouvelles, une opinion émise avant moi par quelques auteurs qui avaient parlé seulement de *Nègres* d'une manière générale. J'ai publié récemment un mémoire spécial sur cette question dans la *Revue d'Ethnographie* (*Nouvelles études sur la distribution géographique des Négritos*).

(2) *Recherches ethnologiques sur les races, les castes et les langues de l'Asie méridionale*, par M. E. Roubaud, médecin de marine. Je ne sais si ce travail a été imprimé, mais on en trouvera une courte analyse dans le *Rapport sur le concours pour le prix Godard* (Quatrefages, *Bulletins de la Société d'anthropologie*, 1870). Le travail de M. Roubaud a obtenu le prix (*Bulletins de la Société d'anthropologie*, juillet 1869).

(3) Les Brahouis se distinguent des Beloutchis par leurs caractères linguistiques aussi bien que par leurs caractères physiques, et se rattachent aux Dravidiens sous ce double point de vue. Ce fait sera, je crois, admis par tous les anthropologistes qui se sont occupés de cette question, que j'ai examinée avec quelque détail dans le mémoire déjà cité (*Revue d'Ethnographie*). Sans vouloir d'ailleurs tirer de conclusions précises d'un autre rapprochement, j'ajouterai que les traditions iraniennes ressemblent parfois singulièrement aux légendes aryennes. Les *dives* y jouent exactement le rôle des *rakchasas;* le combat de Rustem contre le *dive blanc* rappelle, par certains détails, la lutte de Bhîmasena contre Hidimba.

que la conquérir par la violence. Directement ou par contre-coup, l'invasion aryenne atteignit l'extrémité de la presqu'île et entraîna sans doute la destruction presque totale des races nègres. Au temps de Rama, celles-ci étaient, selon toute apparence, réunies encore en tribus, peut-être en nations. Tout, en effet, autorise à penser que Hanouman, Sougrîva et leurs sujets n'étaient autre chose que les ancêtres de ces *Hôs* ou *Lerkas*, habitant les régions les moins accessibles des monts Vindhyas, et désignés de nos jours encore par le terme de *Bandra-lokh* (littéralement *peuple de singes*). Un voyageur français, M. Louis Rousselet, qui a vu un individu de cette race, a pu constater que ce Djàngali (*homme de la forêt*) était bien un vrai Nègre pur ou presque pur (1). J'ai dit plus haut que le portrait, rapporté par M. Rousselet, présente, en outre, tous les traits essentiels des Négritos (voy. fig. 112). Ainsi la presqu'île gangétique possède encore aujourd'hui, comme Malacca, des *témoins* de la race qui, peut-être la première, en a peuplé les solitudes; les Hôs et les autres populations qui leur ressemblent sont ici les représentants des Sémangs (2).

Pas plus que les Jaunes, mais à un moindre degré, les Blancs n'échappèrent au mélange des sangs. C'est là un fait qui ressort des traditions aryennes elles-mêmes. Dans le Mahâbhârata, nous voyons Bhîmasena, un des fils de Pandou, céder à la passion de la sœur du rakchasa qu'il vient de tuer, et vivre quelque temps avec elle dans une solitude enchantée (3). Quelque apocryphe que soit sans doute l'anecdote, elle n'en atteste pas moins des croisements contemporains des premières conquêtes. Sans doute le sang blanc descendit plus souvent que le sang dravidien ne s'éleva; mais le mélange n'en fut pas moins réel, et ainsi s'expliquent bien des traits présentés aujourd'hui par les populations indoues jusque dans le bassin du Gange. Les dernières castes d'ailleurs, composées de tout

(1) *Note sur un Hô autochtone des forêts de l'Inde centrale*, par M. L. Rousselet (*Revue d'anthropologie*, t. I, p. 245) et *Tableau des races de l'Inde centrale* (*Revue d'anthropologie*, t. II, p. 267, avec figures et carte).

(2) A. de Quatrefages, *Étude sur les Mincopies et sur la race négrito en général* (*Revue d'anthropologie*, t. I, p. 217); — *Les Pygmées d'Homère ; Pygmées asiatiques* (*Journal des savants*, 1882, p. 345).

(3) T. Pavie, *Les héros pieux. Les Pandavas* (*Revue des Deux Mondes*, 15 avril 1857).

ce qui n'avait pas émigré, appartiennent essentiellement aux populations primitives. Elles ont eu beau adopter la langue des vainqueurs, elles n'en sont guère moins dravidiennes qu'au jour de la conquête. Les éléments anthropologiques les plus anciens reparaissent parfois chez elles avec une netteté frappante. C'est ainsi que, sur deux têtes de Parias faisant partie des collections du Muséum, j'ai retrouvé tous les traits des têtes de Mincopie provenant des îles Andaman (1).

L'ostéologie et l'étude des caractères extérieurs attestent donc également que c'est la race négrito, cette race dont les derniers débris sont en voie de disparaître, qui a fourni à l'Inde en général l'éléme[illegible] dont on retrouve les traces. L'élément jaune se ratta[illegible]emment, dans l'immense majorité des cas, aux races thibétaines. Quant aux Blancs, on sait qu'ils appartiennent, au moins pour la plus grande partie, au plus pur sang aryen. Mais les races allophyles peuvent bien avoir apporté un certain contingent au peuplement de l'Inde. Fondus, mêlés, juxtaposés de mille manières, ces divers éléments ont incontestablement fourni le fond des populations indoues antérieures aux temps modernes. Toutefois ils n'ont pas seuls contribué à les former. On rencontre çà et là, surtout dans les régions montagneuses du Dékan, des tribus isolées qu'on ne saurait rapporter à aucun des types ordinaires. Il est aisé de comprendre le haut intérêt qui s'attache à l'étude de ces petits groupes exceptionnels, dont une exacte connaissance permettrait sans doute de lever les dernières difficultés que présente encore l'ethnologie de l'Inde.

C'est un de ces groupes dont le colonel Marshall, servi par des circonstances favorables, a abordé l'étude détaillée. Les Todas, Todars, Thautawars ou Todaurs, selon les diverses dénominations proposées, avaient de tout temps éveillé l'attention des voyageurs qui avaient pénétré jusqu'à eux. Tous avaient été frappés de la différence que les caractères physiques, le langage, les mœurs, établissent entre ces tribus et les populations environnantes. Mais leurs récits, en piquant la curiosité, étaient loin de la satisfaire. Le mémoire du major

(1) A. de Quatrefages, *Étude sur les Mincopies et sur la race négrito en général* (*Revue d'anthropologie*, t. I, p. 239), et *Crania Ethnica*, par M. A. de Quatrefages et E. Hamy.

W. Ross King lui-même, présenté en 1870 à la Société anthropologique de Londres, laisse de côté bien des détails importants (1). Le livre du lieutenant-colonel Marshall est, au contraire, une sorte de monographie. L'auteur a consacré les loisirs d'un congé (2) à en réunir les matériaux en 1870, au moment même, sans doute, où son prédécesseur publiait ses observations; il a eu pour compagnon, à peu près dans toutes ses courses, un missionnaire instruit, le R. Friedrich Metz, qui avait déjà servi de guide au major King, familier avec la langue du pays, aimé et respecté des indigènes. Il est facile de comprendre combien ce patronage a valu à M. Marshall de facilités dans ses recherches, de sûreté dans ses informations.

Les Todas habitent un plateau isolé et accidenté des monts Nilgherries (*Nilagiri-Hills*) (3), élevé d'environ 7000 pieds (2100 mètres) au-dessus du niveau de la mer. Mais des légendes, recueillies soit chez eux, soit dans les tribus voisines, attestent qu'ils n'y sont arrivés que depuis quelques centaines d'années. Ils occupaient auparavant un district placé sur les premiers contreforts des Ghattes orientales, vers le 77°20′ de longitude et le 11°45′ de latitude. Par suite de causes inconnues, cette population émigra en se fractionnant. Une partie se dirigea vers le nord, du côté de Kôlégall; l'autre atteignit le lieu où on les trouve encore aujourd'hui (4) (76°45′ de longitude orientale, 11°20′ de latitude nord).

Les Todas avaient été précédés, sur ce haut plateau des Nilgherries, par un peuple qui n'a laissé aucune trace dans les plus anciennes traditions, mais dont l'existence est attestée par des monuments analogues à ceux qu'on trouve sur tant de points du globe. Ce sont des *cairns* élevés sur les sépultures de cette antique race, quelques rares *cromlechs* et de nombreux *cercles de pierre* aujourd'hui sans usage, mais dont un certain

(1) *The aboriginal tribes of the Nilgiri-Hills* (*Journal of Anthropology*, 1870, p. 18).

(2) Dans le *Madras sanatarium* d'Utacamand.

(3) Ou *Nilgiri-Hills*, selon le major King. M. Marshall nous apprend que le mot *hill* (colline) s'applique, dans le langage anglo-indien, à toutes les chaînes de montagnes, quelque élevées qu'elles soient. L'Himalaya lui-même est désigné par cette expression, qui pourrait, on le voit, donner de bien fausses idées au lecteur non prévenu.

(4) P. 7.

nombre, selon M. Marshall, étaient évidemment destinés à parquer des bestiaux.

En fouillant les sépultures on s'est assuré que cette population *préhistorique* brûlait ses morts ; mais les objets trouvés à côté des cendres ont donné quelques renseignements sur son genre de vie, sur le degré de civilisation qu'elle avait atteint. Cette population cultivait le sol et élevait des bestiaux ; elle possédait des armes de chasse et de guerre, la lance, l'arc, la flèche ; ses femmes portaient des joyaux grossiers. Au reste ces armes, ces ornements, ressemblent, au dire de l'auteur, aux objets de même nature en usage de nos jours, non seulement sur plusieurs poi[illegible]nde, mais même dans les contrées voisines (1).

M. Marshall est porté à attribuer au même peuple un monument fort singulier et profondément vénéré par les Todas. Il consiste en un mur circulaire d'environ six coudées de diamètre sur quatre de haut, surmonté d'un toit conique élevé de dix à onze coudées (2), portant à son sommet une grosse pierre irrégulière qui déborde en tous sens. Une ouverture quadrangulaire, d'une coudée de haut sur une demi-coudée de large, donne seule accès dans l'intérieur. Un mur massif en pierres brutes, haut de trois coudées, épais de deux, percé d'une porte étroite, entoure cette espèce de pyramide à une distance à peu près égale au diamètre de la base. Alléché par ce que disaient les indigènes des reliques précieuses conservées dans cette *maison des dieux*, M. Marshall s'y introduisit en cachette. Il trouva l'intérieur divisé du haut en bas en deux compartiments égaux par une forte cloison en bois, percée d'une ouverture aussi étroite et basse que la porte, mais il ne découvrit à l'intérieur qu'une petite cuve en pierre de forme carrée reposant sur le sol et quelques ustensiles grossiers propres à battre le beurre (3).

La plupart des voyageurs qui ont précédé M. Marshall ont attribué aux Todas la construction des grossiers monuments

(1) P. 8.

(2) Il est difficile de comprendre pourquoi l'auteur prend ici la coudée (*cubit*) pour mesure. Tout au moins aurait-il dû indiquer la valeur qu'il attribue à cette unité de longueur, que j'ai vainement cherchée dans les tableaux de mesures anglaises.

(3) Ch. XIX.

dont je viens de parler (1). M. King se borne à poser la question. Notre auteur se prononce très nettement contre cette hypothèse, en s'appuyant sur le témoignage même des indigènes actuels. Il fait remarquer, en outre, que l'on trouve de semblables restes sur plusieurs points de la presqu'île et dans les districts occidentaux de l'Inde (2). Il aurait pu trouver un argument non moins puissant dans la différence de civilisation qui sépare les Todas de leurs devanciers. Les seconds étaient incontestablement supérieurs aux premiers ; ils étaient plus industrieux et agriculteurs, en même temps que chasseurs et sans doute guerriers; tandis que les Todas sont, dans toute l'acception du terme, un peuple exclusivement pasteur, et n'ont aucune espèce d'armes de chasse ou de guerre. Toutefois M. Marshall insiste sur les rapports qu'établissent entre les deux populations certaines pratiques funéraires, entre autres la crémation des morts et l'habitude de joindre les clochettes du troupeau aux effets, aux ustensiles, aux bijoux du défunt. Mais l'incinération des cadavres a existé sur bien des points de l'ancien monde sans qu'il soit pour cela possible d'établir le moindre rapprochement entre plusieurs des nations qui présentaient ce trait de mœurs, et nous ne pouvons être surpris de voir la cloche des bestiaux ensevelie avec les autres richesses mobilières du mort, comme représentant ce qu'il possédait de plus précieux.

Nous regarderons donc les Todas comme parfaitement distincts des *constructeurs de cairns* (*kairn-builders*). Toutefois cette distinction n'exclut pas tout rapport entre les deux populations. Bien que s'étant succédé dans la même contrée, bien que séparées par une assez grande différence dans le développement social, elles ont pu appartenir à la même race ; il a pu n'exister de l'une à l'autre, au point de vue du sang, qu'une simple distinction de tribus. L'Arabie et l'Amérique septentrionale présentent des faits de cette nature et plus frappants encore. Notre auteur penche manifestement vers cette opinion (3). Mais c'est là une pure hypothèse, qui

(1) Prichard, *Researches into the physical history of Mankind*, t. IV, p. 185.
(2) P. 8.
(3) P. 9 et 10.

ne s'appuie sur aucun fait. D'une part, la destruction des cadavres par le feu, malheureusement commune aux kairn-builders et à leurs successeurs, rend impossible toute comparaison ostéologique ; et, d'autre part, on n'a pas découvert les descendants des premiers pour les comparer aux seconds. La question soulevée par M. Marshall reste donc encore insoluble.

En somme, pour M. Marshall, les Todas sont les restes inaltérés d'une branche *de la race dravidienne*. Mais notre auteur est loin de donner à ces derniers mots le sens que je leur ai attribué plus haut. Les Dravidiens sont pour lui une race spéciale venue de l'Asie [illegible]le, et qui aurait refoulé la population primitive de l'Inde. Celle-ci serait représentée aujourd'hui par les *Kôs* ou *Kôls*, cantonnés dans l'angle formé par le prolongement des monts Vindhyas et des Ghattes orientales. Chez ceux-ci M. Marshall reconnaît tous les caractères essentiels des races jaunes. Les Dravidiens, au contraire, seraient alliés aux *tribus ougriennes* de la Sibérie, aux Finnois, aux Lapons, aux Ostiaks (1).

A l'appui de son opinion sur l'ensemble des Dravidiens, notre auteur invoque les conclusions auxquelles est arrivé le docteur Caldwell par ses études linguistiques (2). Quant aux Todas en particulier, il déclare avoir acquis la ferme conviction qu'ils sont un échantillon de quelque portion de la race touranienne à son premier degré de développement. Dans leur genre de vie, il trouve quelque chose qui rappelle les *Éthiopiens sans reproche* du poète, et leur extérieur lui rappelle les Juifs et les Chaldéens (3). M. King les avait déjà comparés aux premiers, mais trouve qu'ils se rapprochent plus encore de l'idée qu'on peut se faire des anciens Romains. Nous verrons plus tard ce qu'il faut penser de ces rapprochements ; mais, à eux seuls, ils suffisent pour faire comprendre combien la tribu dont il s'agit ici diffère des véritables Dravidiens, en prenant ce mot dans son acception ordinaire.

Je viens d'employer le mot de *tribu* au singulier. C'est qu'en effet les Todas ne sont pas autre chose, et encore cette tribu

(1) P. 3.
(2) *Comparative grammar of the dravidian languages.*
(3) P. 4.

est-elle fort peu nombreuse. Le dernier recensement publié par le gouvernement des Indes en 1847 n'accusait que 337 individus. M. Marshall, tout en indiquant quelques sujets de doute relativement à l'entière exactitude de cette évaluation, pense qu'elle ne s'éloigne guère de la vérité (1). Les documents officiels inédits qu'il a pu consulter lui ont appris qu'en 1867, c'est-à-dire vingt ans après, ce chiffre s'était élevé à 704, dont 455 du sexe masculin et 249 du sexe féminin. En 1872, Mme Janssen estimait à 800 environ le chiffre de cette population (2). On peut donc, sans exagérer, admettre que cette population a doublé en vingt ans.

Ces résultats tirés de l'observation seule me paraissent plus certains que le résultat théorique auquel M. Marshall semble donner la préférence. En combinant diverses données, l'auteur trouve qu'une population de 177 Todas adultes (100 hommes mariés à 77 femmes) aurait atteint en vingt ans le chiffre de 438 individus des deux sexes, et, par conséquent, qu'elle doublerait en 16,2 ans (3). Cette rapidité d'accroissement n'aurait rien d'impossible, puisque, d'après Adam Smith, la population exclusivement agricole des établissements américains double tous les quinze ans. Toutefois, je le répète, il me paraît préférable de s'en tenir au chiffre indiqué plus haut. Il suffit pour nous rassurer sur l'avenir des Todas. Cette tribu intéressante à tant d'égards, loin d'être en décroissance et de tendre à s'éteindre, comme l'admet le major King lui-même (4), est manifestement en voie d'accroissement.

M. Marshall, partant de ses données théoriques, a calculé

(1) P. 102.

(2) En 1871-1872, M. Janssen fut envoyé dans l'Inde pour observer une éclipse totale de soleil. On sait quels magnifiques travaux il a rapportés de cette campagne scientifique. Mme Janssen, habituée, comme elle nous l'apprend elle-même, à seconder les travaux de son mari, l'accompagna en qualité de secrétaire. M. Janssen n'est pas seulement un astronome physicien éminent ; il s'intéresse à bien d'autres choses. Vivant à côté des Todas, il comprit ce que cette tribu a d'exceptionnel et rapporta des dessins, des photographies, des profils de tête dont je parlerai plus loin. Ici, comme à l'ordinaire, Mme Janssen partagea les études de son mari et a résumé leurs observations communes dans un article fort intéressant qui a paru dans *Le tour du monde* (octobre 1882).

(3) P. 106.

(4) *Loc. cit.*, p. 26.

de combien devra s'augmenter la population toda supposée être de 713 individus dans quatre périodes de seize ans, de 1870 à 1918. A cette dernière date le nombre des individus vivants serait de 5604 (1).

Il y aurait eu plus d'intérêt à faire le calcul inverse. En effet, en admettant que la population ne double que tous les vingt ans et en négligeant les fractions, on trouve qu'en remontant seulement d'un siècle en arrière, il n'aurait existé que douze Todas. Or nous avons vu que les traditions concordantes de cette peuplade et des tribus voisines assignent une date bien plus éloignée à l'arrivée des Todas dans les Nilgherries. Il faut donc rec [illegible] que, dans les temps passés, des causes quelconques arrêtaient le développement rapide constaté de nos jours, ou que des accidents, des épidémies peut-être, ont à diverses reprises abaissé le chiffre de la population. J'aurai à revenir plus tard sur cette dernière opinion et à insister sur ce qu'elle a de vraisemblable.

Quoi qu'il en soit, on voit que ce n'est pas le nombre qui fait l'importance des Todas. L'intérêt qui s'attache à leur étude résulte des caractères physiques, intellectuels, sociaux, etc., qui les différencient de tous leurs voisins et ont tout d'abord excité la curiosité des voyageurs. C'est comme représentants d'un type exceptionnel qu'ils méritent toute l'attention des anthropologistes. On ne peut les regarder que comme appartenant à une race venue de loin et que ses destinées ont conduite nous ne savons par quelle voie jusqu'à l'extrémité de la péninsule gangétique. Mais dans ce long voyage, il s'est probablement produit plus d'une fois ce que nous savons s'être passé il y a quelques siècles. Des tribus isolées ont pu, ont dû se séparer du tronc, ne pas conserver leur pureté comme celle des Nilgherries, et se fondre dans les populations bien plus nombreuses qui leur disputaient la possession du sol. En pareil cas, la langue, les croyances, les mœurs, peuvent disparaître entièrement; mais le *sang*, même très dilué, accuse sa présence tantôt par des phénomènes individuels d'atavisme, tantôt par des modifications de type portant sur un nombre plus ou moins grand d'individus.

(1) P. 107.

Voilà pourquoi la connaissance de tous les types qui ont pu concourir à la composition d'une population donnée est si importante pour l'anthropologiste qui cherche à remonter aux origines. Les Todas n'ont probablement joué qu'un faible rôle dans la constitution des races si évidemment mélangées de l'Inde ; mais ils n'en constituent pas moins un élément ethnologique de ces races, et c'est une véritable bonne fortune que de pouvoir étudier cet élément à l'état de pureté.

M. Marshall a décrit avec les plus grands détails les caractères extérieurs de la population objet de son étude. Malheureusement, il était phrénologiste ardent, et non pas anthropologiste. Il a mesuré et étudié minutieusement, autant que le permet une abondante chevelure, la surface extérieure du crâne chez dix hommes et neuf femmes. Il y a distingué trente-six organes répartis dans neuf groupes répondant à autant de régions. Mais il ne fait pas même connaître les deux diamètres principaux de ces têtes et se borne à dire que les Todas sont dolichocéphales. Encore n'eût-il probablement pas mentionné ce caractère s'il n'y avait vu un signe d'infériorité.

Les Todas brûlent leurs morts avec le plus grand soin et l'on ne peut guère espérer de pouvoir jamais étudier une de leurs têtes osseuses. Heureusement les études de M. Janssen comblent en partie cette lacune et suppléent au silence gardé par le colonel anglais. Mettant en œuvre un procédé crâniométrique connu, il a pris à l'aide de lames de plomb la courbe antéro-postérieure de deux hommes et d'une femme, la courbe horizontale d'un homme (1). Quoique les points de repère adoptés par lui ne soient pas ceux que l'on prend ordinairement, les chiffres fournis par ces espèces de calques

(1) En rabattant les cheveux avec soin, M. Janssen a pu appliquer sa lame de plomb d'arrière en avant sur la surface du crâne avec une exactitude suffisante pour en reproduire les contours. Il a pu opérer ainsi sur la femme aussi bien que sur un homme dont la chevelure était épaisse ou emmêlée. Mais il eût été bien difficile de faire la même opération sur les côtés de la tête, de manière à prendre la courbe horizontale. Heureusement il a rencontré un individu qui, probablement à la suite de la mort de quelqu'un des siens, s'était rasé la tête (Mme Janssen) et avait encore les cheveux courts. Mon éminent confrère a su mettre ce hasard à profit. J'ai fait connaître avec détail les résultats de l'étude de M. Janssen dans les *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, 1833, p. 180, t. VI, 3e série.

peuvent être comparés approximativement à ceux que l'on obtient par une méthode plus rigoureuse.

Des courbes relevées par M. Janssen il résulte que le crâne de l'un de ses Todas mesure d'arrière en avant $0^m,203$ et $0^m,146$ d'un côté à l'autre. La courbe horizontale atteint $0^m,565$. Ces chiffres sont très élevés; ils annoncent une tête à peu près aussi volumineuse que celle du vieillard type de Cro-Magnon. Mais le Toda est encore plus dolichocéphale, son indice, après les corrections voulues, descendant à 70,00 environ (voy. fig. 175).

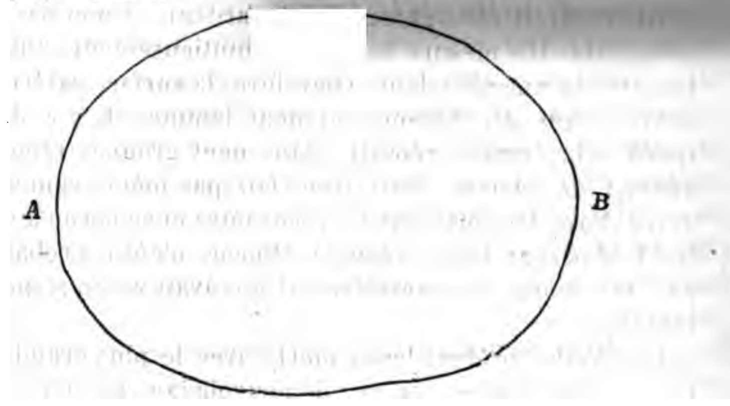


FIG. 175. — Courbe horizontale, d'après le dessin de M. Janssen.

La courbe horizontale, prise dans la portion plus renflée du crâne est presque régulièrement elliptique. La courbe antéro-postérieure est bombée au front et dans les régions antérieure et moyenne du crâne. Elle s'aplatit beaucoup en arrière, mais ce trait manque chez l'autre homme et chez la femme, dont le crâne est aussi moins développé. En somme, le crâne toda paraît être remarquable par son volume et ses belles proportions (voy. fig. 176) (1).

Si M. Marshall a négligé les mesures crâniennes, en revanche il a donné de l'extérieur des Todas une description détaillée, que je crois devoir traduire textuellement (voy. fig. 177 à 182).

(1) Pendant l'impression de cette *Étude* j'ai reçu le *Bulletin de la Société italienne de géographie*, contenant une courte note de M. Mantegazza, relative aux Todas, chez lesquels il a séjourné pendant un mois. Le savant italien promet un travail plus développé qui offrira certainement un grand intérêt. Sa note actuelle donne les mensu-

« *Sourcils*. — Horizontaux, étroits et de longueur moyenne; jamais courts, quelquefois longs; rapprochés l'un de l'autre; quelquefois fins, généralement un peu touffus (voy. fig. 179).

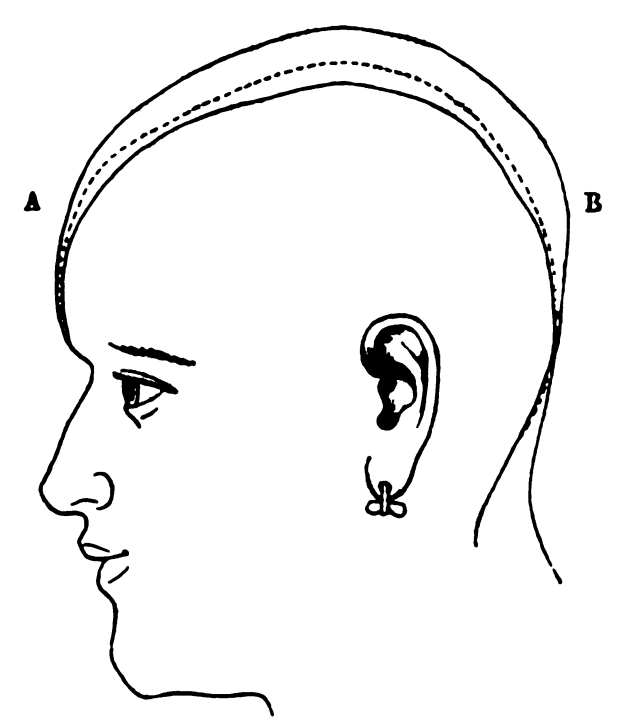


FIG. 176. — Courbes de la tête, d'après les dessins de M. Janssen.

Les poils en sont serrés, et, chez les femmes, fins comme des poils de castor.

rations suivantes, d'où il résulterait que les Todas sont moins dolichocéphales que l'on aurait pu le croire, d'après les expressions de Marshall et les tracés de M. Janssen :

Indice céphalique moyen des hommes................	75,20
Minimum, 724 ; maximum, 794.	
Indice moyen des femmes..................	77,17
Minimum, 747 ; maximum, 791.	
Indice moyen des deux sexes........................	76,18
Taille moyenne des hommes........................	1^m,679
Minimum, 1^m,643 ; maximum, 1^m,708.	
Taille moyenne des femmes........................	1^m,570
Minimum, 1^m,485 ; maximum, 1^m,671.	

(*Loc. cit.*, p. 229.)

» *Nez.* — Généralement étroit et d'une hauteur médiocre à la base; les os nasaux larges à leur extrémité inférieure; long; dans les deux sexes, la saillie frontale au-dessus de la racine est souvent fortement accusée. Le nez est quelquefois aquilin, souvent presque aquilin, jamais retroussé (1); légèrement charnu; les narines sont un peu dilatées, mais souvent longues et fines. Le nez acquiert rarement sa perfection avant le milieu de la vie (voy. fig. 177 à 182).



FIG. 177. — Reproduction d'un croquis de M. Janssen.

» *Bouche.* — Un peu charnue; la lèvre supérieure un peu courte, l'inférieure légèrement avancée et pendante. Ce trait est souvent très marqué, surtout dans un âge avancé (voy. fig. 179 et 180) (2).

» *Gencives.* — Généralement de couleur pourpre, mais souvent d'un rouge brillant.

» *Dents.* — Quelquefois courbes et larges, quelquefois

(1) Le major King dit qu'il est élevé et arqué. D'après les photographies que j'ai sous les yeux, il serait le plus souvent presque droit.

(2) Les lèvres sont épaisses, selon M. King, mais ni dans l'ensemble de la bouche ni dans les lèvres, il n'y a rien qui rappelle ces traits chez le Nègre.

longues; presque toujours égales, jaunâtres (1), mais brillantes avec des bords arrondis, enchâssées dans une mâchoire grande, mais non pas large. Chez quelques individus les dents sont séparées et s'étendent en éventail en avant. Dans quelques cas rares elles sont trop serrées et croisées l'une sur l'autre. Une ou deux fois les canines étaient proéminentes. Les dents persistent jusqu'à un âge avancé.

» *Oreilles.* — Généralement appliquées contre la tête, jamais projetées en dehors; longues et pourvues d'un lobule grand et charnu; l'orifice est à peu près sur la ligne des sourcils.

» *Cheveux.* — Dans les deux sexes, noirs et corsés; dans quelques cas, serrés et assez fins; dans d'autres, très séparés, comme sur une perruque, et gros; ondés plutôt que bouclés. Les deux sexes coupent leurs cheveux, les hommes à la hauteur du nez, les femmes à celle des épaules (2). La tribu compte deux ou trois hommes presque chauves, pas une seule femme n'est atteinte de calvitie.

» *Barbe et moustache.* — Règle générale, très épaisses, fortes et s'étendant jusqu'aux yeux, ondulées plutôt que frisées. Quelques hommes délicats en étaient dépourvus.

» *Villosites du corps.* — Vers l'âge de trente ans couvrent le corps entier et spécialement l'abdomen, la poitrine et les épaules. Des enfants de quatorze ans en sont souvent couverts. Les femmes ont quelquefois du poil fin entre les omoplates.

» *Yeux.* — De grandeur moyenne, mais plutôt grands que petits; généralement un peu allongés, quoique parfois presque ronds; horizontaux; d'une couleur qui varie du brun clair au brun foncé, jamais bleus ou bleuâtres, à cornée blanche plutôt que jaune. L'expression générale en est pleine d'intelligence, souvent douce et même mélancolique; elle rappelle le regard du chien: presque tous sont remarquables par leur éclat vraiment étonnant chez quelques individus dont

(1) Elles seraient très blanches chez les femmes, d'après M. King.

(2) Les cheveux, chez les femmes, sont plus longs que ne semble l'indiquer le texte de notre auteur. J'en juge par les photographies mêmes qui accompagnent son livre. Les photographies et les dessins de M. Janssen conduisent à la même conclusion (voy. fig. 178 et 180).

les yeux étincellent à la moindre surexcitation comme des diamants.

» *Cils.* — Un peu raides, moyennement fournis et longs; jamais courts; quelquefois longs.

» *Face.* — Légèrement allongée, ovale et d'un contour agréable sans rien d'étrange ou de heurté (voy. fig. 180 et 181); au contraire souvent très fine; dans quelques cas rares les pommettes sont un peu saillantes (voy. fig. 178); parfois, mais très rarement, la mâchoire est légèrement prognathe.

» *Ongles des mains.* — Quelquefois courts et carrés, mais plus généralement longs [illegible]; convexes, forts.

» *Ongles des pieds.* — Plus aplatis, sans doute par suite de l'habitude qu'ont les Todas de marcher nu-pieds sur le gazon mouillé (voy. fig. 180).

» *Doigts.* — Parfois carrés; plus souvent légèrement coniques.

» *Pieds.* — De largeur moyenne: épais chez les hommes robustes, fins chez les personnes faibles. Le cou-de-pied est rarement élevé au-dessus de la moyenne, souvent très bas; le talon, de forme ordinaire, est plutôt petit que grand (voy. fig. 180).

» *Peau.* — De texture moyenne, brune à peu près comme chez les Sikhs, souvent un peu plus claire, d'une teinte chaude et cuivrée (1). »

Quelques voyageurs ont dit que les Todas se peignent par places avec une couleur bleue. Notre auteur s'est assuré du contraire. Mais il a constaté en même temps que, chez certains individus, quelques parties du corps, le derrière du cou par exemple, étaient parfois d'une teinte beaucoup plus foncée que les parties environnantes, ce qu'il attribue à l'exposition plus fréquente aux rayons du soleil. De là vient sans doute l'erreur commise par ses devanciers. Notre auteur a observé des faits semblables chez les Sikhs (2).

(1) Selon M. King, les hommes sont bruns plutôt que noirs. Les femmes ont le corps *café au lait* (ces mots sont en français dans le texte, p. 22). Leur figure est un peu plus foncée : Jusqu'à l'âge de huit ou dix ans, les deux sexes présentent la même couleur. La différence ne se prononce que plus tard (*loc. cit.*, p. 23). Mme Janssen dit seulement que les Todas sont moins foncés que les Indiens (*loc. cit.*, p. 243).

(2) Marshall, p. 46.

« *Abdomen.* — Petit; on ne voit jamais de gros ventre.

» *Poitrine.* — D'un développement modéré; la plus grande circonférence ne doit pas dépasser 33 pouces (0m,825).

» *Taille.* — Varie, chez les hommes, de 5 pieds 4 pouces à 6 pieds (1m,620 à 1m,849). La moyenne doit être 5 pieds 8 pouces (1m,720). Chez les femmes elle est de 4 pieds 10 pouces à 5 pieds 4 pouces 1/2 (1m,406 à 1m,633). La moyenne est d'environ 5 pieds 1 pouce (1m,545). On voit que ce n'est pas une population de petite taille.

» *Poids.* — Celui des hommes s'élève de 110 à 155 livres (49kg,83 à 70kg,21). On ne peut préciser celui des femmes, mais on peut estimer qu'il varie de 90 à 130 livres (40kg,77 à 61kg,89).

» *Épaules.* — Anguleuses, jamais de travers, en général très effacées en arrière.

» *Muscles.* — Jamais gros, fermes plutôt que saillants. Sous ce rapport quelques individus sont décidément au-dessous de la moyenne.

» La tribu présente un ensemble d'individus bien développés, droits, élancés sans difformité; mais on n'en voit aucun qui soit vraiment remarquable par la beauté des formes (1).

» Les hommes se tiennent très droits; leur contenance est libre et aisée, sans avoir rien de hardi ou qui sente l'athlète; leurs manières sont posées; le ton de leur voix est doux, calme et solennel; chez les femmes un gracieux enjouement remplace la solennité. Quand elles sont au repos, il y a dans leur pose et dans l'expression de leur figure beaucoup du calme oriental (2). »

Grâce à la photographie nous pouvons juger de l'exactitude de ces descriptions, acquérir ces notions précises que l'œil seul peut donner en pareille matière, et compléter, sur quelques points, les détails donnés par M. Marshall, quelque circonstanciés qu'ils soient. Nous devons à M. Janssen trois épreuves représentant sept hommes et huit femmes todas pris en pied, mais dans des proportions suffisamment grandes

(1) Le major King représente les Todas sous un jour un peu plus favorable. « Ils sont, dit-il, largement bâtis, grands et remarquablement bien proportionnés; leurs membres sont musculeux, massifs et très velus; la poitrine est large... etc. »

(2) « Le Toda plaît par sa belle taille, ses traits nobles et l'aisance de ses manières. Son costume singulier lui sied à merveille. » (Mme Janssen, *loc. cit.*, p. 243.)

pour que les caractères en soient bien appréciables. Malheureusement ces individus sont tous drapés dans l'espèce de longue couverture qui leur sert de vêtement et couvre le corps entier, surtout chez les femmes (voy. fig. 178) (1). Elles n'en ont pas moins un grand intérêt. Heureusement l'ouvrage de M. Marshall apporte lui-même un surplus de documents de même nature. Ce sont des photographies imprimées au charbon par les *procédés autographiques* (2). Ces épreuves, très nettes et rigoureusement reproduites, permettent d'étudier jusqu'à des détails que des yeux quelque peu fatigués ne saisiraient pas sans l'aide de la loupe. Elles représentent en tout douze individus des deux de tout âge pris dans des positions variées. Des vues d'ensemble montrent aussi d'autres personnages, mais de dimensions trop petites pour que ces figures puissent être sérieusement utilisées. Je n'en ai pas moins reconnu parmi les hommes représentés dans le frontispice, devant deux habitations du pays, quatre individus qui avaient également posé pour les grandes photographies de M. Janssen.

De cet ensemble de termes de comparaison on peut tirer les conclusions suivantes :

Il n'y a rien d'exagéré dans les éloges donnés par tous les voyageurs à la beauté du type toda, surtout quand il s'agit des hommes et des traits du visage. Au premier abord on peut croire que la tête est trop forte relativement au corps ; mais c'est là une illusion due au développement de la chevelure et surtout à celui de la large barbe, qui descend jusqu'au milieu de la poitrine ou même plus bas (3). Un des portraits rapportés par M. Janssen est celui d'un homme jeune qui a coupé cette barbe et n'a conservé que les moustaches. Il montre une figure à traits largement modelés et à face allongée parfaitement d'accord avec le crâne. Les croquis de face faits par M. Janssen présentent les mêmes traits et montrent de plus

(1) Mme Janssen nous apprend que ce vêtement est appelé *toga*.

(2) Je ne sais jusqu'à quel point le procédé employé à Londres diffère ou se rapproche de celui dont se sert, à Paris, M. Goupil. Je serais tenté de croire celui-ci plus parfait encore. J'ai vu des reproductions de photographies obtenues par notre compatriote, qu'il était bien difficile de distinguer des originaux, même en employant la lou,

(3) Photographie n° 7.



FIG. 178. — Todas, d'après une photographie de M. Janssen.

que les parois latérales du crâne s'élèvent presque verticalement. En somme, la tête toda mérite parfaitement l'épithète d'harmonique. Quant aux hommes qui ont conservé intacts



Fig. 179. — Vieillard, d'après une photographie de M. Marshall.

les attributs faciaux de leur sexe, plusieurs seraient à coup sûr recherchés comme modèles par nos artistes. Je citerai surtout le vieillard qui a fourni à M. Marshall un grand nombre de détails sur sa tribu (voy. fig 179). Aux détails donnés par l'auteur,



Fig. 180. — Homme et femme [illegible], d'après une photographie de Mars[illegible]

j'ajouterai que, chez tous les hommes dont il donne les portraits, le front est d'une belle proportion, aussi large que le comporte la forme générale de la tête, et élevé. De sa racine au point d'implantation des cheveux, la distance est aussi grande que du même point au niveau de la bouche. Les bosses sourcilières, médiocrement accusées, sont séparées des bosses frontales par un léger sillon horizontal.

Chez les femmes, le front est souvent plus bas : ce qui tient à l'implantation des cheveux. Ce trait est assez prononcé dans quelques-uns des portraits que nous devons à M. Janssen (voy. fig. 178). En prenant les points de repère que j'indiquais tout à l'heure, que la hauteur du front est parfois à peine égale à la longueur du nez (voy. fig. 178) et atteint tout au plus le milieu de la lèvre supérieure (voy. fig. 181). Conformément à une règle générale, le front de la femme est plus uni que celui des hommes. Les bosses sourcilières sont à peine marquées, le sillon transversal presque entièrement effacé. La courbe du crâne semble aussi être surbaissée, même lorsque le front est plus fuyant que chez l'homme (2). Par conséquent, l'ensemble de la courbe antéro-postérieure doit être moins régulier. En somme, le haut de la figure est ce qu'il y a de mieux chez les femmes todas. Le bas est lourd et empâté, même chez les jeunes filles (3) (voy. fig 178). Mais, relevé par le bien-être et la civilisation, ce type féminin deviendrait certainement très remarquable (voy. fig. 181).

Nous avons vu que MM. Marshall et King apprécient d'une manière un peu différente le degré du développement musculaire des Todas. Les photographies permettent encore de se faire, sur ce point, des idées nettes et précises. En les comparant on reconnaît qu'il n'y a rien de réellement athlétique dans la constitution de ces indigènes. Même les muscles les mieux marqués ont quelque chose d'arrondi. Le biceps seul, peut-être, fait, chez quelques hommes, une saillie très marquée, et se détache nettement. Mais, néanmoins, les masses musculaires sont bien fournies, et rien ne rappelle la struc-

(1) Photographie n° 5.
(2) Photographies n°s 24 et 25.

ture générale grêle de certaines populations indoues. On constate en même temps un caractère bien marqué, et qui a échappé aux deux voyageurs. Les membres sont relativement plus charnus, plus forts dans la partie supérieure. Même



FIG. 181. — Femme toda, dessin de M. Janssen, empruntée au *Tour du monde*.

chez l'individu représenté en pied par M. Marshall, qui l'a choisi comme étant un des plus robustes de la tribu, le bras l'emporte sur l'avant-bras, la cuisse sur la jambe (1). L'exa-

(1) Photographie n° 7.

men des photographies de M. Janssen conduit aux mêmes conclusions.

Il ne fallait rien moins que des reproductions rigoureuses de la nature pour nous donner une idée exacte d'un autre caractère qui n'est en réalité qu'indiqué dans la description de M. Marshall. Je veux parler du développement des villosités du corps. Parfois sur la poitrine, sur le milieu de l'abdomen, à la face externe des bras, surtout autour des cuisses et des jambes, ces villosités forment, pour ainsi dire, une véritable fourrure (1). Lorsqu'elles sont un peu moins marquées sur le bras, elles con[illegible] développement sur l'avant-bras (2). Seul, le gr[illegible] e la figure 179 est, sous ce rapport, moins bien [illegible] es compatriotes. Peut-être cette abondance de [illegible] t-elle en partie la saillie des muscles et est-elle pour une part dans les apparences que présente la cuisse en particulier.

Les Todas sont donc une des races humaines les plus velues. Ce caractère est un de ceux qui les isolent le plus nettement des autres populations de l'Inde, qui ont généralement les joues peu garnies de poil et le corps plus ou moins glabre, partout ailleurs que sur quelques points bien connus. J'aurai à revenir plus tard sur les conséquences qu'on peut tirer de ce fait.

II

Caractères physiologiques. — Maternité. — Fécondité. — Mariages enfantins. — Mortalité annuelle. — Habitations antihygiéniques. — Parturition. — Faible proportion des femmes. — Mortalité relative des deux sexes.

M. Marshall, n'ayant eu à observer que des individus vivants, ne pouvait donner aucune indication sur les caractères anatomiques des Todas. En revanche, son ouvrage renferme, sur quelques caractères physiologiques de cette population, des renseignements que bien peu de voyageurs se donnent la peine de recueillir. Il a étudié monographiquement cinquante-cinq familles et nous donne sur chacune d'elles les détails

(1) Photographies nos 7 et 17.
(2) Photographie n° 26.

les plus circonstanciés. De là même il résulte que le lecteur peut parfois corriger ou compléter lui-même les conclusions générales du voyageur. En voici un exemple :

M. Marshall donne l'âge de quatorze ans comme représentant la plus grande précocité chez les femmes todas. Pourtant je trouve dans un de ces tableaux que la femme de la trente-huitième famille a eu sa première fille à l'âge de treize ans, et que celle de la quarante-quatrième famille n'avait que douze ans lors de la naissance de sa fille aînée. Ces chiffres constituent, il est vrai, deux exceptions uniques. Mais il n'en résulte pas moins qu'il faut abaisser de deux ans la limite inférieure extrême de l'époque de la maternité chez les Todas. L'extrême opposé se trouve chez la femme de la dix-huitième famille, qui n'a eu son premier enfant, un garçon, qu'à l'âge de vingt-six ans, un an après son mariage. En somme, la première parturition a lieu, en moyenne, à l'âge de 17,4 ans (1).

Parmi les trente-neuf femmes soumises aux investigations du colonel, une a cessé d'avoir des enfants après avoir donné le jour à une seule fille au bout d'un an de mariage. Elle est ensuite restée stérile pendant vingt-quatre ans (2). C'est là évidemment un fait exceptionnel, suite de quelque accident pathologique. Une autre femme, après avoir eu trois fils et deux filles, a divorcé à l'âge de trente ans et ne s'est pas remariée (3). En cherchant à quel âge les trente-sept femmes restantes ont cessé d'avoir des enfants, je trouve trente-trois ans pour chiffre minimum (4) et quarante-huit ans pour chiffre maximum (5). L'âge moyen calculé par M. Marshall est 37,4 ans.

Il faudrait bien se garder de donner aux nombres qui précèdent une signification qu'ils n'ont pas. On ne peut comparer les études de M. Marshall à celles qu'on a faites, en Europe (6) et ailleurs, pour déterminer l'âge de la puberté et l'âge de

(1) Marshall, p. 122.
(2) Famille 54.
(3) Famille 3.
(4) Famille 15.
(5) Famille 43.
(6) Voyez, entre autres, le mémoire de M. Lagneau, intitulé : *Recherches comparatives sur la menstruation en France* (*Bulletin de la Société d'anthropologie*, t. VI)

retour chez les femmes de diverses parties du globe (1). Le colonel anglais constate l'époque du premier et du dernier enfantement; il ne pouvait faire plus. Mais on comprend qu'une jeune fille peut être pubère bien avant d'être mariée et les femmes cessent habituellement d'enfanter longtemps avant l'époque de la ménopause. A proprement parler, les deux ordres de faits ne sont donc pas comparables. Toutefois les documents que j'analyse permettent de penser qu'à ces divers points de vue les femmes todas se rapprochent de la moyenne observée chez les populations méridionales.

Les tableaux de M. Marshall nous apportent d'autres enseignements tout aussi di[illegible]ntion que les précédents. Tels sont, par exemple, les chiffres relatifs au nombre des enfants mis au monde par la même femme. Du tableau VII il résulte que, sur dix-sept mères *hors d'âge*, si l'on peut s'exprimer ainsi, une seule n'a eu qu'un enfant; une autre en a eu 4; quatre en ont eu 5; trois en ont eu 6; trois en ont eu 8; deux ont atteint le chiffre de 9, et deux autres celui de 10. La moyenne est de 6,7. Ajoutons qu'il résulte du même tableau que les femmes sont aptes à enfanter pendant 19,6 ans, en moyenne, et qu'elles ont aussi, en moyenne, un enfant tous les trois ans à peu près (2). Tous ces chiffres accusent une fécondité remarquable et bien supérieure à celle des principaux États européens (3).

Une circonstance, dont il faut tenir compte, tend d'ailleurs à amoindrir le chiffre qui devrait représenter la fécondité réelle des mariages todas. Je veux parler de la précocité de ces mariages. M. Marshall en désigne un certain nombre par

(1) J'ai groupé quelques-uns des résultats recueillis sur cette question dans mon *Rapport sur les progrès de l'anthropologie en France*, p. 314.

(2) P. 122.

(3) Voici, d'après M. Hain, quelle est la fécondité des mariages en Europe :

France,	de 1817 à 1848	3,50
Prusse,	de 1840 à 1849	4,16
Autriche,	de 1830 à 1847	4,29
Hanovre,	de 1823 à 1843	4,03
Bavière,	de 1836 à 1814	4,26
Angleterre,	de à 1849	4,07

(*Handbuch der Statistik des Œsterr. Kaiserstaates*, cité par Boudin, *Traité de géographie et de statistique médicale*, t. II, p. 59).

l'expression de *mariages enfantins* (1). Je trouve dans son tableau IX (2) le relevé de douze unions de ce genre. J'y vois figurer une *femme* de neuf ans et six âgées de dix à douze ans; un mari n'a que onze ans, deux en comptent douze, etc. Est-il surprenant que, même après deux ou trois ans, cinq de ces mariages n'aient pas encore produit d'enfants?

De tous ces enfants, combien arrivent à l'âge adulte? M. Marshall répond encore à cette question; mais il faut bien reconnaître qu'ici surtout les résultats ne sauraient être acceptés comme définitifs, faute d'un nombre d'observations suffisant. De celles qui ont été recueillies et des calculs de M. Marshall, il résulterait que la mortalité, chez les enfants et les jeunes gens d'un à vingt ans, serait de 10,87 pour 100; elle s'élèverait à 13 pour 100 chez les enfants au-dessous de dix ans. Ce sont là des chiffres bien faibles, s'il est vrai qu'en 1825 la mortalité des enfants d'Europe, âgés d'un à dix ans, ait été de 38,3 pour 100 (3). Au reste, la table de Deparcieux, complétée par M. Mathieu, donne, pour le même âge, 31,6 pour 100 (4).

Enfin M. Marshall estime à 2 pour 100 au maximum la mortalité annuelle de l'ensemble de la population. Ici encore les Todas l'emportent sur l'immense majorité des Européens. M. Marshall cite la Grande-Bretagne, dont la mortalité, de 1838 à 1861, a été de 2,23 pour 100 par an (5). Le tableau dressé par le docteur Boudin fournit un terme de comparaison plus significatif. Il en résulte qu'en Europe, la Norwège et les îles Shetland présentent seules une mortalité un peu inférieure à celle des Todas. La Suède doit être mise à peu près au même niveau (6). Dans tous les autres États de l'Europe, la mortalité dépasse plus ou moins celle des habitants des Nilgherries (7).

Cette faible mortalité s'explique par l'excellente santé dont jouissent, en général, les Todas. Sur les cent quatre-vingt-

(1) *Child-marriages.*
(2) P. 222.
(3) Malthus cité par l'auteur, p. 105.
(4) *Annuaire du bureau des longitudes.*
(5) P. 101.
(6) La mortalité y a été un peu plus forte que chez les Todas pendant la période de 1841 à 1850; elle a été un peu plus faible en 1840.
(7) *Traité de géographie et de statistique médicale*, t. II, p. 74.

seize individus examinés par M. Marshall, un seul, un homme adulte, lui a paru maladif; un vieillard très âgé était presque sourd et aveugle; un enfant souffrait d'une maladie de peau. L'auteur n'a constaté de défauts de conformation que chez une jeune fille, contrefaite de naissance, et chez une jeune enfant, qui louchait d'un œil. Les rhumatismes semblent être assez fréquents, à en juger par la trace des scarifications employées pour les combattre. M. Marshall a constaté un cas de lèpre en dehors des cent quatre-vingt-seize personnes qui servent de base à ses appréciations. Mais il n'a pas vu un seul individu marqué de la petite vérole. En somme, il croit les T[illegible] sujets aux affections contagieuses (1).

Il faut pourtant bien qu'une cause quelconque ait arrêté le développement de cette tribu. Tous les chiffres, tous les faits que je viens d'indiquer doivent avoir pour conséquence forcée une multiplication rapide, et nous avons vu qu'il en est bien ainsi *aujourd'hui*, puisque le nombre des Todas double au moins tous les vingt ans. Si d'autres causes n'avaient agi en sens contraire, en deux ou trois siècles la tribu eût été trop nombreuse pour la contrée qu'elle habite. J'accepte donc comme ayant été vrai *dans le passé* ce qu'ont dit plusieurs voyageurs, ce que l'on répétait à M. Marshall lui-même, savoir: que cette petite population tendait à disparaître (2), et que les affections épidémiques ou contagieuses ont, à diverses reprises, mis son existence en péril.

Certaines particularités du genre de vie des Todas justifient d'ailleurs ces conjectures. Habitant une contrée merveilleusement salubre (3), garantis contre bien des causes de maladie ou d'accidents par leur mode spécial d'existence, ils semblent avoir, comme à plaisir, exagéré quelques-unes des conditions d'insalubrité que l'homme se fait à lui-même chez les popu-

(1) P. 103.

(2) Préface, p. v.

(3) Par suite de leur élévation, les plateaux des Nilgherries échappent aux conséquences qu'entraînent, dans les régions plus basses, la chaleur et l'humidité. L'atmosphère y est, en outre, comme vivifiée par la végétation de ces contrées. On sait que les Anglais y ont formé des établissements où vont se refaire les Européens par trop éprouvés par le climat de l'Inde. C'est dans un de ces *sanatarium*, à Utacamaud, que le colonel Marshall a recueilli les matériaux de son livre.

lations sauvages aussi bien que chez les nations les plus civilisées.

Nous avons vu que, à l'époque des études de Marshall, la population tout entière comptait au plus sept cent treize individus répartis dans quarante stations. C'est, on le voit, une moyenne de dix-sept à dix-huit individus pour chacune d'elles. Ces stations, qu'on ne saurait appeler des villages et à peine des hameaux, portent dans le pays le nom de *mand*. Tous les *mands*, nous dit M. Marshall, se ressemblent d'une manière frappante. Ils sont invariablement placés sur le penchant gazonné de quelque colline, à peu de distance de quelque grand bois, sur les bords d'une source ou d'un ruisseau. Tous comprennent trois parties distinctes, savoir : le parc aux buffles, la laiterie et les habitations.

Le premier (*túel*) consiste en une large enceinte à peu près elliptique, formée de palissades ou de murs en pierre de 4 à 5 pieds de haut. Parfois, quand les matériaux sont rares, ces murs sont en terre soutenue extérieurement et intérieurement par un double rang de pierres. Lorsque le parc a été abandonné depuis longtemps, lorsque les pluies ont délayé et entraîné la terre interposée, ces enceintes prennent souvent un aspect très propre à séduire quelque archéologue en voyage. Aussi plusieurs d'entre elles ont-elles été prises pour des *cercles druidiques* (1).

La laiterie (*páltchchi*), toujours isolée, est bâtie d'ordinaire sur un terrain en partie creusé dans les flancs de la colline : ce qui lui assure une certaine fraîcheur. Elle est toujours entourée d'une muraille qui laisse une espèce de chemin de ronde entre elle et le bâtiment. Celui-ci consiste en une cabane plus grande que les habitations ordinaires et divisée en deux chambres. La première sert de logement au laitier (*pálkarpál*). La chambre du fond est la laiterie proprement dite. Les deux pièces communiquent par une porte qui n'a guère que 50 centimètres de haut sur 25 à 30 centimètres de large. Qu'on me pardonne ces détails en apparence un peu minutieux, nous verrons plus tard que tout ce qui se rattache à l'exploitation du troupeau a, chez les Todas, une importance exceptionnelle.

(1) Marshall, p. 64

Les habitations, séparées de la laiterie aussi bien que du parc à bestiaux, sont groupées dans une enceinte à part, toujours à découvert. Ce sont de véritables huttes, qui, sans avoir rien de bien remarquable, n'en diffèrent pas moins de celles de n'importe quel peuple non civilisé (1) (voy. fig. 182). Les parois en sont formées par un planchéiage solide, grossièrement aplani, et dont les joints ont été bouchés avec un mélange d'argile et de bouse de vache. Ces précautions se justifient par le froid de la nuit, qui est habituellement très vif. Ces habitations peuvent être isolées ou réunies par un mur mitoyen, au nombre de deux ou trois. Mais, quoi qu'il en soit, elles présentent touj[illegible]tement la même disposition, et varient fort peu en dimension (2). Chacune d'elles ne comprend qu'une chambre. Ces deux idées sont même si bien confondues dans la pensée des Todas, que le même mot (*ârsh*) est employé pour exprimer l'une et l'autre. Or ces chambres n'ont, en surface, au maximum, que huit pieds en tout sens (2^{m},44), sur huit pieds de hauteur (3). Même, en forçant un peu les chiffres, on voit que chacune d'elles n'a que 5^{m},25 carrés de surface et 27^{m},56 cubes de capacité.

L'emménagement de ces huttes est partout identique. A gauche de la porte d'entrée, sont placés le mortier nécessaire pour piler le grain, le foyer élevé à une certaine hauteur, mais dépourvu de cheminée, enfin des supports destinés à faire dessécher le bois de chauffage. Grâce à l'aptitude que semblent posséder tous les habitants de l'Inde de préparer leurs aliments avec le moins de feu possible (4), cette cuisine donne peu de fumée : ce qu'atteste l'absence d'ophtalmies chez les adultes aussi bien que chez les enfants. Un espace relativement assez grand, réservé au fond de la pièce, sert de magasin et reçoit les ustensiles de ménage. A droite de la porte s'élève une sorte de terre-plein en argile, long de huit pieds, large de trois pieds et demi (2^{m},44 de long sur 1^{m},22 de large), où couchent les gens âgés. Toute la famille mange et les enfants dorment dans l'espace resté libre entre cette

(1) King, *loc. cit.*, p. 25.
(2) Marshall, p. 60. Voyez aussi le plan, p. 63.
(3) P. 60.
(4) Marshall, p. 62.



Fig. 182. — Todas devant leur habitation, d'après une photographie.

espèce de lit et le foyer. Ajoutons que ce réduit n'a d'autre ouverture qu'une porte haute d'environ 1 mètre sur 50 centimètres de large, et que cette porte est soigneusement fermée la nuit.

Évidemment les Todas semblent s'être ingéniés pour rendre leurs maisons inhabitables. Des recherches expérimentales faites dans divers États de l'Europe, il résulte qu'une bonne aération exige, au minimum, 6 mètres cubes d'air par heure et par tête (1). Or, dans les huttes dont il s'agit, le renouvellement de l'air, toujours extrêmement imparfait, deviendrait à peu près nul pendant la nuit, si les murs et le toit n'en laissaient filtre[illegible]ue peu par les fentes accidentelles. Les 27 mètres cubes de la chambre seraient loin de suffire aux besoins des dormeurs. M. Marshall a trouvé, dans un *mand* composé de trois pièces, huit adultes et dix enfants ; dans un autre, comptant le même nombre d'habitations, onze adultes et quatre enfants. C'est une moyenne de 5,5 habitants par cahute. On voit que chacun d'eux n'aurait eu pour la nuit entière qu'environ 5 mètres cubes d'air à dépenser au lieu des 60 ou 50 regardés comme nécessaires par nos hygiénistes.

Les Todas dorment dans ces pièces si peu aérées et y prennent deux repas par jour. Il en résulte que, chez eux, la respiration s'accomplit d'une manière fort imparfaite pendant la moitié de la journée environ. Il est difficile de ne pas admettre que les organismes doivent se ressentir d'un pareil état de choses. Peut-être pourrait-on rattacher à cette cause quelques-unes des particularités signalées par M. Marshall dans les remarques qui accompagnent son tableau III (2). On y voit que les habitants de certains villages sont remarquablement sains et vigoureux, tandis que d'autres, placés dans des conditions générales semblables, sont faibles, quoique jouissant d'une bonne santé. Ne serait-ce pas que ces derniers ont trop bien fermé toutes les fentes de leurs cabanes, pour se mieux protéger contre le froid de la nuit?

Au reste, il faut bien le reconnaître, les Todas ne vont guère au delà de ce que les voyageurs racontent des huttes des Es-

(1) Michel Lévy, *Traité d'hygiène publique et privée*, t. II, p. 555.
(2) P. 96.

quimaux, de ce que des naufragés européens ont pratiqué dans les régions boréales, de ce qu'on a observé chez bien des sauvages et trop souvent chez-nous-mêmes. On dirait que, parmi tant d'autres facultés d'adaptation possédées par l'homme, se trouve en particulier celle de pouvoir s'habituer à une atmosphère que la théorie conduit à regarder comme devant être mortelle pour lui.

Quoi qu'il en soit, il est facile de comprendre combien les maladies épidémiques ou contagieuses doivent se développer aisément dans un semblable milieu, combien elles doivent y être meurtrières. Et, d'autre part, l'isolement des *mands*, dispersés sur tout l'espace occupé, explique pourquoi, même en pareil cas, il reste toujours quelques familles qui, doublant de nombre tous les vingt ans, ramènent rapidement les Todas à leur chiffre primitif. On pourrait admettre, avec une certaine probabilité, que, par suite d'un ensemble de circonstances, cette tribu a traversé, à diverses reprises, ces alternatives de haut et de bas. On se rendrait compte ainsi du petit nombre actuel de ses membres, petit nombre en désaccord évident avec la fécondité que M. Marshall a constatée et l'ancienneté de l'établissement des Todas dans les Nilgherries; on comprendrait comment cette race a pu durer, sans jamais se multiplier au point d'être à l'étroit sur le plateau circonscrit qu'elle habite.

La parturition paraît être assez facile chez les femmes todas, d'après leur propre témoignage, bien que les hommes semblent se plaire à exagérer la gravité de cet acte. Du moins, malgré l'espèce d'enquête qu'il a faite sur les causes de la mort chez les femmes, M. Marshall n'a-t-il entendu citer que deux cas de décès par suite de couches (1). C'est là, du reste, un caractère physiologique commun à presque toutes les populations qui se rapprochent plus ou moins de l'état sauvage. Chez nous la mortalité, par suite des couches, est bien autrement considérable. A Paris elle a été, en 1873, de 4,7 pour 100 dans les hôpitaux, de 1,20 pour 100 chez les sages-femmes, de 0,39 pour 100 à domicile (2).

(1) P. 68.

(2) *Les mondes*, t. XXXII, p. 624. Remarquons en passant l'influence délétère que semblent exercer les hôpitaux. On doit incontestablement en attribuer une part aux

La proportion des sexes s'éloigne ici, d'une manière bien remarquable, de ce qui a été constaté presque partout ailleurs. Constamment, semble-t-il, le nombre des enfants mâles l'emporte quelque peu sur celui des filles. Mais le rapport varie en Europe. Sur vingt-six États ou capitales qui figurent dans le tableau dressé par M. Boudin (1), la Suède et Corfou présentent, à cet égard, les deux extrêmes. Dans la première, le rapport des naissances masculines aux naissances féminines est de 100 à 95,60 ; il est de 100 à 89,30 dans la seconde. En France, ce même rapport est de 100 à 94,12 (2). Ces nombres peuvent être regardés comme exacts au moins pour les populations chez les[illegible]es registres de l'état civil sont régulièrement tenus.

Quelques auteurs avaient avancé qu'en Asie le rapport était renversé, et ils trouvaient dans la surabondance des femmes une cause rationnelle au développement de la polygamie. Mais de nouvelles observations ont fait rentrer l'Orient dans la loi générale des populations occidentales. M. Marshall apporte de nouvelles preuves sur ce point. Il nous apprend que, des publications officielles du gouvernement de l'Inde, il résulte que le rapport des hommes aux femmes est, dans le Penjab, de 100 à 81,8 ; dans le nord-ouest, de 100 à 86,6 ; dans l'Aoude, de 100 à 75,6. Nous devons faire remarquer avec lui que l'on soupçonne les familles de cette dernière contrée de sacrifier un certain nombre de filles au moment de leur naissance (3).

Il est vrai que ces documents et d'autres semblables reposent uniquement sur le recensement des têtes vivantes de tout âge, tandis qu'en Europe, pour apprécier le rapport dont il s'agit, on se base sur la comparaison des chiffres de naissances. Mais en admettant que les lois de la mortalité des deux sexes soient partout les mêmes, ce mode d'appréciation tendrait à rapprocher plutôt qu'à écarter les termes du

conditions d'existence dans lesquelles ont vécu les accouchées avant d'entrer dans les services de l'Assistance publique ; mais incontestablement aussi une part en revient à l'accumulation.

(1) *Loc. cit*, p. 64.

(2) *Sur le mouvement de la population en France pendant quarante-quatre ans, de* 1817 *à* 1860, par M. Mathieu (*Annuaire du bureau des longitudes*, 1873).

(3) P. 100.

rapport. En effet, en France du moins, les décès annuels masculins dépassent les décès féminins dans le rapport de 73 à 72 (1). A mesure que les générations vieillissent, la différence du nombre entre les deux sexes diminue donc progressivement.

Si le nombre des individus sur lesquels portent les calculs de M. Marshall était de plusieurs milliers au lieu d'être seulement de sept cents, et que les résultats fussent les mêmes, les Todas présenteraient une exception remarquable à la dernière loi dont je viens de parler. En effet le colonel anglais a trouvé que les garçons au-dessous de quatorze ans étaient aux filles du même âge dans le rapport de 100 à 80,6, tandis que le rapport des hommes faits aux femmes adultes est de 100 à 72,4 seulement (2). La mortalité semble donc avoir pesé ici bien plus sur le sexe féminin que sur le sexe masculin. Le rapport, pour l'ensemble de la population recensée par l'auteur, est de 100 à 75 (cent douze hommes, quatre-vingt-quatre femmes). Si l'on calcule en partant des données fournies par les documents officiels (quatre cent cinquante-cinq hommes et deux cent quarante-neuf femmes), ce rapport est de 100 à 52,75 seulement. Ce dernier chiffre est probablement au-dessous de la vérité, et me semble prouver que dans l'Inde la statistique officielle se fait avec la négligence qu'on lui a souvent reprochée ailleurs que dans les Nilgherries. Quoi qu'il en soit, l'ensemble des témoignages conduit à admettre que chez les Todas le rapport ordinaire entre les deux sexes est remarquablement exagéré.

III

Caractères sociaux. — Infanticide. — Polyandrie. — Liberté de la femme dans le choix du premier mari ; singulière épreuve. — Autres maris et sigisbés. — Souvenirs d'un autre genre de vie.

Même en adoptant les nombres de M. Marshall, le rapport de 100 à 75 fait des Todas la population où le nombre relatif des femmes est au minimum. On est en droit de se demander

(1) Mathieu, *loc. cit.*, p. 240.
(2) P. 100.

si ce résultat ne tient pas en partie à la coutume barbare de l'infanticide, attribuée aux Todas par la plupart des voyageurs. Il est malheureusement difficile de douter qu'il en soit ainsi lorsque l'on consulte le tableau VIII (1), et que l'on tient compte de quelques dates.

Ce tableau porte sur trente-sept mères échelonnées par rang d'âge de soixante-cinq à dix-huit ans. L'auteur donne le nombre total des enfants que chacune a mis au monde, celui des morts et des vivants. Puis il partage ces familles en quatre séries et cherche dans chacune d'elles le rapport actuel des filles aux garçons. Ce rapport varie d'une manière un peu irrégulière, mais [illegible] n'est pas moins significative. Il est plus faible dans les deux premières séries, plus fort dans les deux dernières. En réduisant à deux ces mêmes séries, de manière à ce que l'une comprenne les femmes de quarante à soixante-cinq ans et l'autre celles de trente-huit à dix-huit ans, on trouve que le rapport des garçons aux filles est de 100 à 59,5 dans la première, et de 100 à 80,15 dans la seconde. En d'autres termes, le rapport s'élève à mesure que les mères sont plus jeunes.

Or l'action exercée par le gouvernement de Madras pour mettre fin aux infanticides date seulement de 1822, c'est-à-dire de quarante-huit ans avant l'époque où M. Marshall se livrait à ses recherches (2). En tenant compte de l'âge moyen auquel les femmes todas ont leur premier enfant (dix-sept ans), on voit que les mères de soixante-cinq ans environ ont été les premières à entendre blâmer la barbare, mais séculaire, coutume qui condamnait leur sexe à une infériorité numérique artificielle. Les enseignements dictés par l'humanité n'ont pu porter leur fruit que lentement et d'une manière irrégulièrement progressive. On comprend donc sans peine les oscillations accusées par le tableau de M. Marshall. En même temps on est heureux de penser que les derniers nombres donnés plus haut accusent l'état de choses actuel et attestent tout au moins une grande réduction dans le nombre des infanticides.

M. Marshall va plus loin et croit que cette pratique meur-

(1) P. 197.
(2) P. 196.

trière a complètement disparu. Il motive cette appréciation sur ses études statistiques, sur le témoignage formel d'un vieillard, dont la bonne foi lui a paru entière, sur celui des tribus voisines des Todas, enfin sur le nombre des petites filles vivantes qu'il a rencontrées dans plusieurs familles et qu'il a vu traiter avec autant de tendresse que les petits garçons (1).

Si l'opinion de l'auteur, un peu optimiste ici ce me semble, est réellement fondée, ce nombre de 80 pour 100 représenterait approximativement le rapport des naissances féminines aux naissances masculines chez les Todas. M. Marshall pourrait y trouver un argument en faveur d'une de ses théories que l'on peut résumer en peu de mots. L'infanticide des petites filles assure une certaine prépondérance au sang des familles où naissent soit des garçons seulement, soit plus de garçons que de filles. Pratiqué pendant plusieurs générations chez un peuple qui ne se mêle à aucun autre, il doit influer sur l'ensemble et déterminer la formation d'une race humaine produisant des mâles (2). Cette théorie, qui n'a rien que de rationnel, expliquerait pourquoi, chez les Todas, le nombre des femmes comparé à celui des hommes est encore de plus de 9 pour 100 au-dessous du minimum trouvé en Europe.

L'infanticide a suggéré à M. Marshall toute une théorie essentiellement phrénologique, dont il faut bien dire quelques mots; mais je serai court.

Nous avons vu que M Marshall a dressé au début de son livre la topographie phrénologique du crâne. Dans un chapitre spécial (3) il fait aux types sauvages primitifs une application toute théorique de ses idées à ce sujet. Pour lui, le cerveau humain des plus anciens âges aurait été caractérisé par le peu de développement des organes auxquels se rattachent quelques-unes des plus hautes facultés de l'homme, la fermeté morale, l'esprit de progrès, la persévérance, etc., et les instincts qui mettent ces facultés en jeu, tels que ceux de l'acquisivité, de la constructivité, du nombre, de l'ordre, etc. Or tous ces organes ont leur siège sur les régions latérales de

(1) P. 196.
(2) *A male-producing variety of man*, p. 111
(3) Ch. IX.

la tête, qui reste étroite quand leur évolution est retardée. Au contraire, ceux qui se rattachent aux instincts domestiques sont dès l'abord très développés; et, placés à la région postérieure du cerveau, ils lui donnent une forme allongée. Le crâne, moulé sur le cerveau, en reproduit les formes. Par conséquent la tête des populations primitives est dolichocéphale. C'est par le progrès des temps, et surtout par la sélection, que les organes latéraux se développent et élargissent la tête, qui devient brachycéphale. La brachycéphalie devient ainsi un signe de supériorité intellectuelle et morale.

Je ne sais trop com[illegible]e théorie de M. Marshall aura été accueillie en A[illegible] où, sous l'empire d'idées fort différentes et d'un patriotisme singulièrement mal placé, on a voulu, au contraire, attribuer aux dolichocéphales une suprématie marquée sur les hommes à tête relativement large.

Probablement, ajoute notre auteur, les premières races humaines furent des dolichocéphales de mœurs douces, développées dans les régions du globe où une nature bienfaisante facilitait leur multiplication. Mais peu à peu la population, en s'étendant, atteignit des contrées où l'existence était plus rude. La lutte pour l'existence commença; et, grâce à la sélection naturelle, les races brachycéphales se développèrent. Plus tard elles revinrent sur leurs pas pour conquérir les populations qui, restées en place et n'ayant pas été élevées par la lutte, avaient conservé les caractères primitifs, et surtout la tête allongée d'avant en arrière (1).

Il n'est certes pas nécessaire d'insister longuement pour montrer combien cette théorie est en désaccord avec les faits. Nous avons vu, il est vrai, dans les études précédentes que les plus anciennes races connues ont été dolichocéphales. Mais loin de nous apparaître comme foncièrement pacifiques, les hommes de Canstadt et de Cro-Magnon se montrent à nous comme ayant déployé tous les instincts des populations chasseuses et guerrières. Ce sont au contraire les troglodytes brachycéphales de la Lesse dont les habitudes inoffensives sont attestées par l'absence de toute arme de guerre. De nos jours,

(1) P. 91.

les Papouas sont une des races les plus dolichocéphales, et ce n'est certes pas chez eux que le colonel trouverait les mœurs et les habitudes qu'il regarde comme le produit nécessaire d'un cerveau étroit et allongé.

Les Todas sont, pour M. Marshall, un échantillon à peine modifié des races primitives. Leur crâne accuse le manque absolu des qualités qui permettent de surmonter les difficultés; toute leur nature les porte à maintenir ce qui existe déjà; leur caractère est essentiellement pratique; ils sont exempts de cruauté et aiment passionnément les enfants. Or ils ont dû bien souvent, comme tous les peuples sauvages, se trouver aux prises avec la difficulté de se nourrir. Ils ont alors cherché le moyen de rétablir l'équilibre entre le chiffre de la population et la quantité disponible des vivres. S'ils avaient eu les organes de l'*acquisivité*, de la *constructivité*, de la *combativité*, de la *destructivité*, en un mot, s'ils avaient été brachycéphales, ils auraient surmonté la difficulté de diverses manières. Ils auraient trouvé des ressources dans la chasse, dans l'agriculture, dont leurs voisins leur donnaient l'exemple. Mais, ajoute l'auteur, par suite de leur conformation cérébrale, ils ont reculé devant le travail. L'instinct générateur parlait pourtant trop haut chez eux pour qu'ils pussent se résoudre au célibat; ils ont donc adopté le seul moyen qui leur restait, en tuant un certain nombre d'enfants. Mais ils leur ôtaient la vie par un procédé peu douloureux, en les empêchant de respirer immédiatement après la naissance, avant que les parents eussent eu le temps de les aimer (1). Ils faisaient ainsi le moins de violence possible à à leur nature essentiellement bonne et affectueuse, surtout envers les enfants.

En résumé, et je crois devoir reproduire ici presque textuellement les paroles de M. Marshall, l'infanticide chez les Todas est *une institution, un artifice destiné à restreindre la puissance expansive de la race* (2). Cette institution, que nous

(1) On avait dit que les Todas faisaient périr les enfants condamnés, soit en les noyant dans du lait, soit en les plaçant le matin sur le seuil de la porte du parc aux buffles pour qu'ils fussent écrasés sous les pieds des bestiaux. Les renseignements précis recueillis par M. Marshall ont fait justice de ces fables (voy. p. 191).

(2) P. 192.

condamnons aujourd'hui avec raison, *a eu jadis un but utile et pratique;* en l'adoptant, nos barbares ancêtres *ont probablement pris le parti le plus sage, parce qu'il était le seul possible* (1). *Peut-être même l'infanticide est-il une phase nécessaire du développement de l'humanité* (2). C'est un moyen que prennent les races douces, mais faibles, pour échapper aux conséquences de leur manque de ressources; c'est le résultat de la dolichocéphalie (3).

On voit que notre auteur prend bien philosophiquement son parti d'une des plus abominables coutumes que l'on puisse reprocher à un petit nombre de populations. Je ne m'arrêterai pas, on le cor[illegible] discuter ses opinions sur ce point. J'ai voulu seulement montrer par un exemple quel est le mode d'appréciation et le genre d'explication trop souvent adoptés dans ce livre, si sérieux et si intéressant à d'autres égards.

L'infanticide, chez les Todas, ne portait pas indifféremment sur les deux sexes. Les filles seules étaient sacrifiées. On conservait toujours la première-née, très rarement la seconde, jamais la troisième. M. Marshall estime que, par suite de ces meurtres, le rapport numérique des femmes aux hommes devait tomber à environ 33 pour 100. Cette disproportion entre les sexes et les habitudes communistes de la vie sauvage, ont conduit les Todas à adopter la polyandrie, c'est-à-dire *le mariage légal d'une seule femme avec plusieurs hommes, frères ou proches parents les uns des autres* (4).

M. Marshall signale la polyandrie comme ayant existé jadis chez les Aryas, les Mèdes, les Gètes, les anciens Bretons, les Iroquois. Il invoque le témoignage de la Bible comme attestant que la même coutume avait prévalu chez certaines populations dont elle parle, et parmi lesquelles il semble placer les Israélites eux-mêmes (5). Il l'indique comme étant encore en usage dans l'Himalaya occidental, chez les Kalmouks,

(1) L'auteur, se fondant sur la pratique de la polyandrie attribuée aux anciens Bretons, en conclut qu'ils ont aussi été infanticides (p. 193 et 232).

(2) P. 193.

(3) P. 201.

(4) P. 203.

(5) P. 204.

chez quelques tribus dravidiennes de la presqu'île gangétique. Il serait à désirer que les caractères physiques de ces dernières fussent étudiés avec attention. Peut-être trouverait-on chez elles quelques traces d'un croisement qui expliquerait cette ressemblance dans les mœurs. Quoi qu'il en soit, la polyandrie ne se montre dans aucune de celles qui entourent les Todas et sont journellement en contact avec eux. En somme, même en acceptant tous les faits de ce genre invoqués par M. Marshall, et il en est qui pourraient être contestés, les populations polyandres apparaissent comme autant d'exceptions, dont la rareté contraste avec la multiplicité des races et des nations polygames.

Voyons comment prend naissance chez les Todas cette famille dont la constitution froisse à un si haut degré les idées et les sentiments de presque toutes les autres populations humaines.

Lorsqu'un jeune homme veut se marier, son père ou un de ses *gardiens*, ou lui-même, se procure une entrevue avec le père putatif de la jeune fille qu'il désire épouser. Il fait sa demande et offre une dot (*keïkuli*), qui est ordinairement d'un à quatre buffles femelles (1). Le père répond qu'il n'a nul besoin de ce don et déclare donner en retour un nombre ou plus fort ou plus faible des mêmes animaux. Cet échange de propriété, un peu singulier au premier abord, n'en a pas moins une véritable importance pratique. C'est une sorte de gage réciproque; et, une fois l'engagement complètement pris, celui des deux époux qui le romprait serait condamné par le tribunal des anciens (*Kutakaram*) à perdre au moins une partie de son douaire (2).

(1) A propos de cette dot consistant en un certain nombre de têtes de bétail, mon savant confrère et collègue M. Egger a bien voulu me remettre la note ci-jointe, que je suis heureux de joindre à mon travail :

« Terpstra, *Antiquitas homerica* (Leyde, 1831, in-8°), p. 105-106. Nombreuses preuves de l'échange d'une fille vierge contre les présents offerts aux parents par celui qui recherche leur alliance. Le consentement de la fille est pourtant mentionné. Bœufs, chèvres et brebis mentionnés spécialement parmi ces présents. (*Iliade*, XI, 244 et suiv.)

» De là dans l'*Iliade* aussi, XVIII, 593, des vierges sont appelées ἀλφεσίβοιαι, mot que l'on essaye en vain d'expliquer autrement que par *trouveuses de bœufs*, c'est-à-dire *de riches dots*. »

(2) P. 212.

Lorsqu'on est tombé d'accord, le jeune homme se prosterne devant le père de la jeune fille, qui lui pose successivement les deux pieds sur la tête. Cette cérémonie, qui porte le nom de *âdabuddikan*, se pratique dans bien d'autres circonstances, et en particulier pour souhaiter la bienvenue. Ici elle a la signification d'un engagement formel. A partir de ce moment, le jeune homme doit le *keïkuli*, si toutefois il est accepté par la jeune fille.

Celle-ci garde en effet sa liberté entière jusqu'à la fin de ce qu'on pourrait appeler l'*entrevue* ou mieux la *journée d'épreuve*. Sans aucun rite particulier, sans aucune cérémonie, mais au vu et au s[illegible] le village, les deux jeunes fiancés sont enfermés dans une de ces *chambres* dont j'ai parlé précédemment. La porte est fermée sur eux pour un jour et une nuit. La mère de la jeune fille leur fait passer de quoi manger. Au sortir de cette espèce d'emprisonnement, la fiancée est sommée de se déclarer. Si elle refuse son soupirant, celui-ci n'a qu'à se retirer et à subir les réflexions peu flatteuses que soulève cette décision. Si elle déclare l'accepter, le mariage est définitif et ne peut être rompu par l'un ou par l'autre sans s'exposer à perdre tout ou partie du *keïkuli*. Le mari donne alors à sa jeune épouse le collier que les femmes mariées ont seules le droit de porter (1). Enfin il célèbre son mariage par une petite fête dont les frais sont à sa charge.

Ainsi la femme n'est unie à un premier mari que de son plein consentement. Cette particularité me paraît remarquable en ce qu'elle semble attester une indépendance réelle et une certaine égalité entre les sexes, égalité que nous verrons s'effacer dans d'autres circonstances. Disons tout de suite que, quoique subordonnée, à certains égards, l'épouse toda a dans la famille une position que lui envieraient les femmes de bien d'autres populations. Elle jouit d'une grande liberté et paraît exercer une influence très réelle.

(1) Ces colliers sont fabriqués par les Khotas, une des tribus voisines des Todas. Ils sont en or ou en argent massifs. Le type en est constant, et l'ensemble est élégant, à en juger par le dessin qu'en a donné le major King (*loc. cit.*, p. 24). Les femmes todas tiennent beaucoup à cet ornement. M. King eut toutes les peines du monde à s'en procurer un, malgré l'intervention de M. Metz, le missionnaire dont nous avons parlé plus haut.

Si le premier mari a des frères ou de très proches parents, chacun d'eux peut jouir des mêmes droits que lui, et être accepté par tout le monde au même titre, en payant une partie du *keïkuli*. Toutefois le consentement des deux époux est nécessaire; mais il paraît que ce consentement ne se refuse jamais. A ces détails donnés par M. Marshall, le major King ajoute que la femme vit tour à tour pendant un mois avec chacun de ses époux, auxquels s'adjoint parfois, d'un commun accord, quelque jeune homme qui n'a pu trouver à se marier par suite du petit nombre des femmes. La plus grande harmonie règne d'ailleurs dans ces familles si étrangement composées; et les enfants, regardés tous comme frères et sœurs, sont également bien traités par tous les pères putatifs (1).

Au reste, la polyandrie est en voie de décroissance manifeste; elle ne survivra pas sans doute longtemps à l'infanticide. Chez les Todas, comme ailleurs, dès que chaque homme pourra avoir une femme à lui seul, il ne se contentera plus d'une quote-part. M. Marshall n'a rencontré qu'une seule femme nubile non mariée. C'était la jeune fille contrefaite dont j'ai parlé plus haut.

En réunissant les maris et les *Sigisbés* dont il admet également l'existence, il arrive au chiffre de 61 hommes pour 47 femmes mariés : ce qui donne le rapport de 100 à 77. Il ne reste donc plus deux maris pour chaque femme, et un peu plus de la moitié des ménages sont forcément monogames. Il y a loin de cet état de choses au temps où chaque femme pouvait compter en moyenne sur deux ou trois maris.

M. Marshall pense que, chez les Todas, les mariages ont habituellement lieu entre proches parents; et, sans pouvoir affirmer le fait, il est porté à croire à des unions entre frères et sœurs, ou au moins entre demi-frères et sœurs (2). Cette population présenterait ainsi un exemple d'unions consanguines pratiquées sur une très large échelle depuis bien des générations. Nous avons vu que la race n'en est ni moins belle ni moins bien portante. Si les assertions de l'auteur sont con-

(1) *Loc. cit.*, p. 32.
(2) P. 226.

firmées, les Todas fourniraient donc un argument sérieux de plus aux physiologistes qui ont soutenu l'innocuité des mariages entre proches parents, toutes les fois que les familles sont également saines, robustes, et qu'elles vivent dans de bonnes conditions. Sous plus d'un rapport on pourrait rapprocher, à ce point de vue, les observations dues à M. Marshall de celles que M. Auguste Voisin a faites dans une petite presqu'île de nos côtes occidentales, au bourg de Batz (Loire-Inférieure) (1).

Les Todas paraissent tenir d'une manière spéciale à conserver leur race pure de tout mélange. Jamais ils ne s'unissent aux tribus voisines, et [illegible]yageur affirme n'avoir pu reconnaître chez eux aucune trace de sang européen. La chasteté des jeunes filles aussi bien que des femmes mariées paraît être hors de doute.

Nous avons vu que la religion n'intervient en aucune manière dans les premiers temps des mariages todas. Mais voici une coutume qui me paraît rentrer dans cet ordre d'idées (2).

Lorsqu'une femme est dans le septième mois de sa première grossesse, elle se retire vers le soir avec son mari dans quelque lieu solitaire de la forêt. Là elle place au pied d'un arbre une lampe allumée, et, agenouillée devant cette *lumière* (3), elle reçoit, en saluant humblement, un arc et une flèche fabriqués par son époux. « Quel est le nom de votre arc? » demande-t-elle. La question et la réponse sont répétées trois fois. La femme dépose alors les armes au pied de l'arbre. Puis femme et mari prennent le repas du soir. Ils passent la nuit entière sans autre abri que celui des arbres, et ne quittent la forêt qu'après le repas du matin.

M. Marshall fait observer avec raison que cette coutume doit se rattacher à un passé lointain et à une époque où le genre de vie des Todas était fort différent de celui d'aujourd'hui. Nous verrons en effet que ce petit peuple ne fait usage

(1) *Contribution à l'histoire des mariages entre consanguins* (*Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, t. II, p. 433).

P. 214.

(3) Nous verrons plus loin que la lampe allumée, tout comme le soleil et la lune, ne sont vénérés par les Todas que comme émettant de la lumière.

ni de l'arc ni de la flèche. Ces armes ne peuvent avoir ici que la valeur de symboles dont la signification échappe certainement à ceux mêmes qui en font usage. Si on leur demandait pourquoi ils agissent ainsi, ils répondraient à coup sûr comme à l'ordinaire : « Nos pères l'ont toujours fait. »

IV

Institutions sociales. — Clans. — Mands. — Conseil des anciens. — Propriété individuelle et communale. — Vie exclusivement pastorale. — Nourriture entièrement lactée et végétale. — Caractère sacré du lait et des animaux qui le donnent. — Les laitiers deviennent des prêtres. — Troupeau sacré. — Le Pâlâl, divinité temporaire.

Nous avons vu précédemment que les Todas, distribués dans une quarantaine de stations, comptent au plus 713 âmes. Cette population si restreinte n'en est pas moins divisée en cinq groupes ou *clans* distincts (*kôleh*), dont voici les noms: Péiki, Pekkan, Tôdi, Kuttan et Kenna. Disons dès à présent que le premier a un certain caractère sacerdotal. M. Marshall l'appelle un *clan levitique* (1); ses membres ne peuvent s'allier à ceux des quatre autres groupes, tandis que ceux-ci peuvent tous, au contraire, contracter des unions entre eux (2).

A lui seul ce fait me semble attester que les Todas sont bien les représentants d'une population jadis nombreuse. On comprendrait difficilement une pareille division et une distinction aussi tranchée chez les descendants d'une seule famille ou d'un nombre très restreint de familles venant fonder la colonie qui nous occupe, si ces émigrants n'avaient apporté avec eux quelques souvenirs d'un état de choses antérieur. Des traditions, s'imposant avec une autorité réelle, me semblent avoir pu seules empêcher l'égalité de s'établir entre quelques compagnons de route ayant à surmonter les mêmes difficultés, à braver les mêmes périls.

Il me paraît ressortir de l'ensemble des détails donnés sur

(1) Le major King fait le même rapprochement, mais il confond les deux premiers clans ensemble sous le nom de *Terrallees*, et comprend les trois autres dans ses *Khoolas* (*loc. cit.*, p. 29).

(2) Le clan Pekkan a aussi un caractère à demi sacerdotal ; mais ses membres peuvent s'unir à ceux des trois clans inférieurs et non avec ceux du clan Péiki (Marshall, p. 2).

divers points qu'une égalité complète règne entre toutes les familles et tous les membres du même clan. La seule autorité reconnue semble être ce *Conseil des Anciens* (*Kūtacaram*), dont il n'est question qu'en passant, mais qui a le pouvoir de rendre des arrêts et de condamner à l'amende (1).

Ce dernier détail nous apprend que la propriété individuelle existe chez les Todas, et l'on comprend qu'elle pourrait aisément donner lieu à des conflits par suite de l'enchevêtrement des rapports de parenté, conséquence d'unions multiples entre proches. Les Todas ont paré à cet inconvénient par un ensemble de lois ou mieux de coutumes, empreintes d'un esprit remarquable tique.

Et d'abord la propriété est le privilège des hommes, célibataires ou mariés. La femme ne possède rien (2); elle est entretenue par ses parents mâles.

Lorsqu'un père meurt, son avoir est partagé entre les fils. Si le défunt est un frère aîné mort sans enfants, la propriété passe au frère puîné.

Tous les enfants appartiennent aux pères de famille; mais la propriété suit toujours la ligne masculine. Si une veuve se remarie, ses enfants ont droit à l'héritage de leurs pères respectifs. Si c'est un veuf qui fait un second mariage, les enfants mâles des deux épouses héritent également. D'ailleurs les maris d'une même femme, quel que soit leur nombre, regardent tous les enfants qu'elle a comme leurs, et les fils ont droit à l'héritage de tous leurs pères putatifs.

Pour les hommes eux-mêmes, le droit à la propriété individuelle paraît ne s'étendre qu'aux objets mobiliers et aux bestiaux. Quant à la terre, elle est partagée d'abord entre les clans, qui possèdent chacun une certaine étendue de pâturages et de forêts. Ce territoire est ensuite réparti entre les mands ou villages, qui tous sont bâtis sur leur domaine particulier. Celui-ci est indivis, ou mieux peut-être *communal;* il ne peut être aliéné ou vendu sans le consentement de la communauté, toujours composée d'une seule famille ou de parents très rapprochés.

(1) P. 212.

(2) Le major King a pourtant pu acheter à une femme toda son collier de mariage; mais peut-être avait-elle vendu ce dont elle n'avait pas le droit de disposer.

Le bétail appartenant aux divers membres d'un même village ne forme qu'un seul troupeau. Le lait qu'on en retire est tout entier réuni dans la laiterie (pâlthchi). Là tout individu, homme ou femme, reçoit chaque matin ce qui lui est nécessaire pour sa consommation du jour. Le surplus est partagé entre les hommes de tout âge, proportionnellement au nombre d'animaux appartenant à chacun. Cette part seule est regardée comme propriété personnelle et aliénable. Le grain que les Todas reçoivent à titre de redevance (*kûtu*), comme nous le verrons plus loin, est aussi partagé entre tous les membres de la communauté (1).

Presque chaque groupe familial possède deux et même trois villages qui lui servent de demeure tour à tour. Les Todas ne sont pas pour cela de véritables *nomades*. Ce sont bien plutôt des *migrateurs*, en donnant à ce mot le sens qu'on lui attribue lorsqu'il s'agit des animaux et des oiseaux en particulier. Comme ces derniers, les Todas obéissent à certaines nécessités. Ils abandonnent les pâturages épuisés; ils fuient devant les orages de la mousson d'ouest et se réfugient dans des stations mieux abritées. Mais ces localités sont choisies, et tout ce qui touche à l'installation est préparé d'avance. En changeant de demeure, les Todas retrouvent, au lieu de la tente du vrai nomade, leur *mand* habituel avec ses trois divisions, et leurs huttes avec tout ce qui, pour eux, constitue le confort. Fidèle à ses théories phrénologiques, M. Marshall explique ces habitudes par une sorte de compromis entre les instincts résultant du développement des organes de la concentrativité (2) et les nécessités imposées par le genre de vie.

Les Todas sont en effet une population absolument, exclusivement pastorale. A ce point de vue, je n'en connais aucune autre qui puisse leur être comparée. Les pasteurs de l'Asie centrale sont, en outre, chasseurs et guerriers. Les Todas n'ont ni sabres, ni lances, ni arcs, ni flèches. Leur seule arme est la longue et forte baguette qui sert à guider les troupeaux de buffles. Vivant dans un pays où le gibier abonde, ils n'ont jamais essayé de s'en emparer, même en employant les lacets,

(1) Tous ces détails sont traduits à peu près textuellement (p. 206).

(2) *Concentrativeness.*

les trappes, les pièges de diverses sortes en usage chez les autres tribus de l'Inde (1). Ce n'est pas qu'ils se fassent scrupule de manger de la viande. Si quelque cerf, forcé par une meute de chiens sauvages, vient s'abattre à leurs pieds, ils savent fort bien s'emparer de cette proie et en apprécier le mérite gastronomique. M. Marshall assure qu'un repas de venaison est pour eux un événement à la fois si rare et si agréable, qu'il marque dans la vie d'un homme une date à laquelle il rapporte les autres incidents de son existence (2).

Indépendamment de ces festins exceptionnels, il est un jour dans l'année où les h[illegible]angent solennellement la viande d'un jeune veau, [illegible] mois environ. Les femmes ne sont pas admises à ce banquet. La victime est amenée au fond de la forêt. Là le *vorsâl*, espèce de demi-prêtre dont nous parlerons plus loin, la frappe avec une massue faite du bois de l'*arbre saint* (*tûde*) (3), en récitant une *formule sacramentelle* que les Todas appliquent à une foule d'actes. On se procure du *feu sacré* par frottement, et la chair est rôtie sur un brasier obtenu avec le bois de *certains arbres déterminés*. Il s'agit, on le voit, d'un véritable *sacrifice*, et le caractère religieux de cet acte ne saurait être méconnu. Mais les Todas paraissent avoir oublié la signification d'une cérémonie très probablement en rapport avec des mœurs, des habitudes, qu'ils ont perdues depuis longtemps.

Sauf les exceptions que je viens d'indiquer, les Todas vivent exclusivement de laitage, de fruits et racines sauvages et de grains qui leur sont livrés, à titre de redevance ou de tribut (*kûtu*), par les *Badagas* et les *Kotas*. Ces derniers sont de véri-

(1) P. 83.

(2) P. 81. Le major King déclare, de la manière la plus formelle, que les Todas ne chassent pas par suite des idées religieuses qui leur défendent l'usage de la viande. Peut-être l'exception signalée par M. Marshall s'explique-t-elle par ces mêmes idées. L'animal qui vient s'abattre à leurs pieds serait considéré comme un don du ciel, et cela même expliquerait l'importance étrange qu'ils attachent à cet événement.

(3) Le mot *tûde* répond à celui de *buisson en général* ; mais, pris ici dans une acception spéciale, il signifie *le buisson par excellence*. C'est le *Meliosma*, alias *Millingtonia simplicifolia*. Selon l'éminent botaniste que l'Angleterre a perdu il y a quelques années, M. Hooker, cette espèce aurait pour limites la Perse et le sud de la Russie. M. Marshall fait observer, avec raison, qu'il peut être intéressant de connaître ces détails de géographie botanique. Ils peuvent mettre un jour sur la voie du point d'émigration des Todas (p. 139).

tables *dravidiens*, et les photographies que nous devons à M. Janssen confirment pleinement les dires de notre auteur au sujet des différences physiques qui les séparent des Todas (1). Les Badagas, au dire de M. King, sont de vrais Indous, venus du Nord et domiciliés depuis deux siècles seulement sur le plateau des Nilgherries (2).



FIG. 183. — Kotas, d'après une photographie de M. Janssen (*Tour du monde*).

Les Badagas et les Kotas reconnaissent les Todas comme étant les propriétaires légitimes du sol (3). Les premiers sont essentiellement agriculteurs et par conséquent sédentaires. Ils habitent des villages, et ceux-ci relèvent du *mand* sur le territoire duquel ils sont bâtis. Les habitants payent à leurs suzerains le huitième ou le dixième de leur récolte. Les seconds, à la fois pasteurs et cultivateurs, sont en outre d'habiles artisans, et fabriquent, pour toutes les tribus voisines,

(1) Voyez aussi l'article du major King.
(2) *Loc. cit.*, p. 20.
(3) Les Anglais eux-mêmes ont reconnu ce droit et payent une rente aux tribus dont ils occupent en partie le territoire (King, *loc. cit.*, p. 26).

les ustensiles de ménage aussi bien que les bijoux (1). Grands mangeurs de viande, ils profitent des habitudes contraires des Todas pour obtenir d'eux, à peu près gratis, les buffles mâles vivants et les cadavres des animaux sacrifiés en cas de funérailles. Les Badagas et les Kotas vivent donc en partie aux dépens des Todas. Ceux-ci, dit M. Marshall, sont pour ces tribus ce que la femelle du buffle est pour eux-mêmes. Arguant de ce fait et de certaines analogies de langage, notre auteur pense que ces rapports, surtout entre les Badagas et les Todas, doivent être fort anciens, et que les premiers ont suivi les seconds dans leurs migrations bien avant l'époque où tous deux sont arriv[illegible] plateau des Nilgherries. Il se trouve donc, sur ce point, en désaccord avec M. King.

M. Marshall ne voit dans la suprématie des Todas, suprématie acceptée par tous leurs voisins, que les résultats de l'intérêt qu'ont ceux-ci à ménager une population qui leur est utile. Il n'a, en somme, qu'un dédain peu déguisé pour ces tribus qui vivent sans armes, sans aucun moyen de défense, qui ne se livrent à aucun exercice violent, qui ne boxent pas (2) et n'ont d'autres délassements que des jeux enfantins. Les Todas sont pour lui une race naturellement douce, inoffensive, mais dépourvue à peu près de tout ce qui relève l'espèce humaine, n'ayant ni fermeté morale, ni sentiment poétique, ne possédant ni chants nationaux, ni traditions, et végétant dans une perpétuelle apathie.

Tout autre est le jugement du major King. Celui-ci dit avoir reçu du Révérend Metz une collection de chants et de traditions todas traduits en allemand (3). Pour lui, ce peuple est intelligent et porté à la rêverie ; mais, quoique naturellement indolent, il est capable de grands efforts sous l'empire de la nécessité. En dépit de ses dispositions pacifiques et de son manque absolu d'armes offensives ou défensives, il est, au fond, hardi et courageux. S'il ne chasse pas le gibier, c'est qu'il lui est défendu de manger de la viande. Son mépris pour

(1) King, *loc. cit.*, p. 40.

(2) P. 80.

(3) Malheureusement M. King ajoute que ce précieux recueil a été perdu avec les dessins et les notes qu'il avait prises sur les populations de cette contrée (*loc. cit.*, p. 43).

le danger est attesté par la manière dont il affronte, sans aucun moyen de défense, les tigres, les ours, les panthères de ses forêts. Dans les cérémonies funèbres, dont il sera question plus tard, il fait preuve d'un véritable courage physique. Mais c'est à sa fermeté morale qu'est dû l'empire incontesté qu'il exerce sur toutes les tribus voisines (1). Celles-ci sont de véritables vassales, et les Todas occupent au milieu d'elles une position analogue à celle des classes riches dans les nations civilisées (2). Ils vivent de leurs rentes.

Malgré la confiance qu'on ne peut s'empêcher de ressentir pour le travail évidemment très consciencieux et fait avec grand soin par le colonel Marshall, il est impossible de ne pas tenir un compte très sérieux des jugements contraires portés par le major King. Celui-ci a séjourné pendant trois ans au milieu des populations dont il s'agit ; il les a comparées les unes aux autres ; il parle bien plus de ce qu'il a vu que de ce qu'il pense ; il cite des faits à l'appui de tout ce qu'il avance ; il ne paraît obéir à aucune opinion préconçue. Le colonel est bien plus théoricien. Il a ses idées faites sur les commencements de l'humanité, sur les phases qu'elle a dû traverser, sur la persistance de certains types primitifs. Il rapporte d'ailleurs toutes ses conceptions à la phrénologie, et se montre constamment préoccupé de faire concorder les particularités crâniologiques avec les moindres circonstances du genre de vie. Il est difficile, en lisant maint passage de son livre, de ne pas penser qu'il a dû se laisser entraîner à ne pas voir chez les Todas telle ou telle qualité dont la *bosse* manquait sur leur crâne dolichocéphale. Quelques-uns des faits qu'il rapporte, et sur lesquels il glisse sans chercher à en rendre compte, confirment d'ailleurs les dires du major. Je suis donc porté à croire que celui-ci doit être plus rapproché de la vérité que son compatriote en ce qui touche l'ensemble des facultés et des instincts naturels des Todas.

Peut-être la vie exclusivement pastorale, vie si propre à favoriser l'indolence physique et à développer les tendances

(1) King, *loc. cit.*, p. 27.

(2) Jamais un Badaga ne passe devant un Toda sans le saluer (King, *loc. cit.*, p. 21). Ce témoignage de respect concorde bien mieux avec la manière de voir du major qu'avec celle de M. Marshall.

contemplatives, a-t-elle comme engourdi ces hommes originellement doués de qualités plus actives et plus brillantes. Dès son enfance, le Toda garde ses bestiaux et les gardera toute sa vie. Il ne fait pas autre chose. Ses buffles, plus grands, plus beaux que tous ceux des contrées basses (1), satisfont à tous ses besoins. Depuis des siècles il en est ainsi. Il n'y a rien d'étrange à ce que la race se ressente de ce genre de vie.

Il est également très naturel qu'un animal aussi utile ait acquis aux yeux des Todas une importance exceptionnelle, et qu'ils lui aient payé un tribut de reconnaissance. On sait comment un sentiment ana[illegible]st manifesté chez les Égyptiens et chez les Indiens. Dans les Nilgherries, le buffle et sa femelle représentent le bœuf Apis et la vache sacrée des bords du Gange, avec quelque chose de bien plus exclusif. Les Todas n'ont aucun autre animal domestique, à l'exception du chat, qui s'est peut-être de lui-même attaché à leurs cabanes (2). Entourés de tribus qui élèvent des vaches, des moutons, des chèvres, des cochons, de la volaille, ils n'ont pas suivi cet exemple. Il semble qu'ils craindraient de donner à ces animaux inférieurs une part de la terre ou des pâturages de leurs buffles vénérés. Le chien lui-même, ce vieux et universel compagnon de l'homme, est absolument banni des *mands* (3).

Tous les buffles sont traités par les Todas avec affection et respect. A peine le berger les touche-t-il de sa longue baguette. C'est par la parole, par une sorte de langage, qu'ils semblent comprendre, que ces animaux sont dirigés (4). Toutefois cette vénération s'adresse essentiellement aux femelles. Les veaux mâles sont cédés à peu près pour rien aux Kotas; tous les veaux femelles sont conservés comme produisant du lait.

(1) M[me] Janssen nous apprend que ces buffles sont d'une race particulière remarquable par ses jambes courtes, son corps énorme et ses grandes cornes fortement recourbées en dedans. Ils sont fiers, sauvages et très dangereux pour les étrangers, tandis qu'ils sont d'une douceur et d'une obéissance extrêmes pour leurs maîtres (*loc. cit.*, p. 244).

(2) Marshall, p. 172. Le major King ne mentionne pas cette exception (*loc. cit.*, p. 29).

(3) King, p. 29.

(4) « A sort of buffalo-language. » (Marshall, p. 130.)

Le lait est aux yeux des Todas un *liquide divin*. La bufflesse, la fontaine de lait, participe à son caractère sacré, et la traire c'est remplir la plus haute fonction. Le *palkarpâl*, littéralement l'*homme du lait*, le *laitier*, est une sorte de prêtre, habituellement pris dans le clan Péiki, mais quelquefois aussi dans le clan Pekkan. Cette origine ne suffit pas pour être apte à remplir un aussi saint office. Il faut, en outre, avoir été purifié par les pratiques dont je parlerai plus loin. Aussi longtemps que durent ses fonctions, c'est-à-dire pendant plusieurs années, le *palkarpâl* vit dans la chasteté. Il en est de même pour le *vorshâl*, qui l'assiste dans ses travaux. Tous deux sont traités avec respect par la population. On leur parle en baissant la voix et avec déférence ; on les salue quand ils passent ; on ne peut toucher ni leur personne, ni rien de ce qui leur appartient.

La laiterie (*palthchi*) où ils habitent est naturellement un lieu des plus respectés. Seuls ils ont le droit de pénétrer à l'intérieur de la hutte. Les hommes et les garçons peuvent entrer librement dans l'enceinte de pierre qui l'entoure ; mais les femmes ne peuvent pas même approcher de ses murs à plus de 30 ou 40 mètres.

A leur tour le *palkarpâl* et le *vorshâl* payent un tribut de respect à leurs buffles et au lait. En abordant les premiers pour les traire, ils les saluent en dirigeant sur eux le *honnu* ou seau à lait fait avec un nœud de bambou. En même temps ils prononcent la formule qui semble être l'unique prière de ce peuple : *Danenma, molk ultama, al ultama, èr ultama, karr ultama, ellam ultama*, c'est-à-dire : « Sois bienfaisant ; que tout aille bien pour les enfants mâles, les hommes, les bufflesses, les veaux femelles et tout le monde (1). » La même formule est répétée avant de franchir la porte intérieure qui sépare la laiterie proprement dite de la chambre habitée par le laitier.

Il est des laiteries plus saintes que celles des *mands* ordinaires. Ce sont d'abord celles de certains villages appelés *étud mand*, expression qui emporte l'idée d'élévation. Ces *palth-*

(1) On voit que les femmes et les jeunes filles ne figurent pas dans cette énumération. M. Marshall suppose qu'elles sont comprises dans la dernière catégorie (p. 71).

chi renferment des *kurpu* ou reliques des ancêtres, consistant en quelque anneau, quelque petite hache ou autre objet semblable (1). Disons tout de suite que ces reliques sont *dêr*, mot que notre auteur traduit par celui de *dieu*. Le *palkarpâl* les salue en versant devant elles quelques gouttes de lait et en répétant par trois fois *nin arzbini*, « je t'adore (2) ». C'est en présence de ces laiteries, ou mieux sans doute des reliques qu'elles renferment, que les Todas prêtent serment.

On peut dire que les *palthchi* des *étud mands* sont les chapelles ou les églises des Todas (3). Les *tiriêri* (lieu saint) (4) en sont les cathédrales, ou mieux encore les sanctuaires. Un *tiriêri* se compose de l'e[illegible]estinée à un troupeau sacré et du logement des deux hommes, le *pâlâl* et le *kâvilâl*, qui remplissent auprès de lui les fonctions dévolues, dans les simples laiteries, au *palkarpâl* et au *vorshâl*. On n'en compte que cinq sur tout le plateau des Nilgherries ; mais ils ont été autrefois plus nombreux (5). Chacun d'eux, comme les *mands* ordinaires, existe, pour ainsi dire, en double ou en triple, pour satisfaire à la nécessité des migrations, et chacune de ces stations a son lot de bois et de pâturages.

Chaque *tiriêri* renferme un certain nombre de *dieux* (*dêr*). Grâce à ses relations amicales avec un ancien *pâlâl* et à quelques moyens de séduction, M. Marshall put voir et dessiner ces objets vénérés, que nul ne doit contempler, si ce n'est les desservants du sanctuaire. Ils consistaient en deux clochettes de bétail (*konku*), une hache, une sorte de hachoir et un petit couteau. On voit qu'il s'agit encore ici de reliques. Mais peut-être n'est-ce pas tout ce qu'aurait pu montrer le prêtre pasteur. Le colonel anglais n'a pas pénétré dans l'intérieur de la cabane dont il nous donne la photographie (6). *Les dieux* lui ont été apportés dehors pour qu'il pût les examiner, et les clochettes seules lui ont paru présenter quelques caractères d'antiquité.

(1) P. 156.
(2) P. 155.
(3) M. Marshall les appelle des reliquaires (*shrines*).
(4) P. 131.
(5) P. 146. Voici les noms donnés à ces lieux sacrés par M. Marshall : Purth Mâr, Kudar, Markush, Puzhash.
(6) Photographie n° 18.

Au reste, ces dernières ont, au plus haut degré, le caractère divin. Chaque *tiriéri* possède d'un à trois de ces fétiches (*konku dér*, littéralement *clochettes-dieux*). On les regarde comme venues de l'*Amnôr*, cet autre monde où les Todas vont après cette vie et dont je parlerai plus loin. Le souvenir des ancêtres qui s'attache à ces objets les a rendus sacrés, et ce caractère a été également attribué à l'individu qui les tient sous sa garde.

J'ai dit plus haut qu'un troupeau sacré est attaché à chaque *tiriéri*. Parmi les dix à soixante têtes de bétail qui le composent, il en est qui jouissent d'une suprématie marquée. C'est d'abord la vache, ou mieux la *bufflesse à clochette* (1), dont il paraît n'exister qu'une seule par troupeau. Elle doit absolument être prise dans une famille aristocratique dont l'origine se perd dans la nuit des temps, et où la noblesse s'est transmise de femelle en femelle. Quelque vieille et décrépite qu'elle soit, elle conserve sa dignité. En cas de mort, une de ses filles lui succède. Si elle ne laisse pas de postérité, il faut se procurer dans un autre *tiriéri* une femelle de la même famille. Si l'on ne peut en obtenir, le *tiriéri* doit être détruit et son troupeau doit aller se fondre dans celui d'un autre sanctuaire assez heureux pour posséder une représentante de cette famille privilégiée.

La naissance ne suffit pas, d'ailleurs, pour qu'une bufflesse succède immédiatement à sa mère. Elle doit d'abord être consacrée. Pour installer la nouvelle venue, son gardien, pendant trois jours consécutifs, promène la *cloche-dieu* soir et matin autour de la tête de la postulante, en lui adressant des paroles où les éloges de la défunte se mêlent aux adjurations et aux prières qu'on lui adresse à elle-même. Parmi les phrases que cite M. Marshall, comme étant prononcées à cette occasion par le *palal*, se trouve celle-ci, dont le sens est très clair : *You are a God among us* (2). Pendant trois jours et trois nuits le *konku dér* est laissé à son cou. Le troisième jour il est détaché et remis dans le Saint des Saints, c'est-à-dire dans la chambre intérieure de la laiterie. A partir de ce moment, la *bufflesse-dieu* ne le portera plus de sa vie.

(1) *Bellcow*, p. 131.
(2) P. 131.

A ces femelles regardées comme des divinités, il faut donner des époux dignes d'elles. Dans ce but on réserve quelques veaux mâles choisis parmi les plus beaux. Quand un jeune taureau est devenu adulte et a prouvé sa vigueur, on procède à sa sanctification avant de l'installer. Dans ce but, on l'enferme pour vingt-quatre heures dans une petite enceinte isolée au milieu de la forêt sacrée. Là on le prive de tout aliment solide. Il lui est seulement permis de boire. Après cela il est apte à entrer en fonctions.

J'ai dit plus haut que chaque troupeau sacré a dans son *pâlâl* et son *kâvilâl* (1) les équivalents du *palkarpâl* et du *vorshâl* des troupeaux or[illegible] Chez le premier, le caractère de sainteté va aussi loin que possible. Il est dieu (*dêr*) aussi longtemps que durent ses fonctions. En vertu de sa nature acquise, il devient le supérieur des buffles, l'égal des *dieux reliques*. Il n'adore plus ces derniers; et, en saluant son troupeau, il ne prononce plus la prière obligée pour tout *palkarpâl* (2). Nul ne peut le toucher, si ce n'est un *pâlâl*. L'haleine même de tout autre être humain le souillerait. Aussi les hommes doivent-ils se tenir à une distance respectueuse, que M. Marshall estime à environ 5 mètres. Quant aux femmes, il leur est défendu même d'approcher du *tiriêri*. Le *pâlâl* et le *kâvilâl* vivent seuls dans les lieux retirés où sont bâties leurs cabanes, et la plus grande chasteté leur est imposée.

Le *pâlâl* est toujours pris dans le clan *Péiki;* mais, pour être apte à remplir ses hautes fonctions, il doit, comme le *palkarpâl*, se soumettre à certaines cérémonies. Dans ce but il se retire dans un des points les *plus déserts* de la forêt et y passe huit jours et huit nuits, seul et sans aucun vêtement. Il lui est seulement permis d'allumer du feu pour se défendre contre le froid intense de la nuit. Chaque jour il broie avec une pierre une certaine quantité d'écorce de l'arbre saint (*tûde*). Le matin, à midi et le soir, il boit quelques gouttes du jus qui en découle mêlées avec de l'eau dans une feuille ployée en guise de coupe; puis il se frotte tout le corps avec le reste de l'écorce et

(1) Le premier de ces mots a à peu près la même signification que celui de *palkarpâl ;* le second signifie *celui qui garde* ou *qui protège* (voy. p. 135).
(2) P. 142. Photographie n° 17.

se plonge immédiatement après dans le ruisseau voisin. Le huitième jour il n'est plus homme ; il est dieu et prend possession du *tiriéri*. Mais il doit le quitter aussitôt que se présente un autre candidat prêt à embrasser cette vie de privation et de continence. Le *pâlâl* perd alors sa nature divine et redevient un simple mortel. Il suffit pour cela qu'il dépose le manteau noir, insigne de ses fonctions. Toutefois son ancienne qualité de dieu lui assure le respect de ses concitoyens pour le reste de sa vie (1).

Je crois inutile d'insister sur ce que cette croyance a d'étrange et d'entièrement exceptionnel. On connaît des populations qui admettent la divinité, soit d'un souverain, comme au Japon, soit de leurs chefs en général, comme chez les Maoris. Il paraît même qu'aux Marquises la qualité de dieu pouvait s'acquérir dans certaines circonstances. Mais. une fois parvenu à ce rang suprême, on le conservait durant toute sa vie et après sa mort. Nulle autre part ailleurs que chez les Todas on n'a admis, que je sache, l'espèce de dégradation dont parle M. Marshall. Ne serait-il pas possible qu'il fallût substituer ici l'idée de *sainteté* à celle de *divinité*, acceptée par notre auteur ? Ce qui nous reste à faire connaître de la religion des Todas me semblerait autoriser cette interprétation des faits précédents, qui n'en conserveraient pas moins un caractère à part et des plus curieux.

V

Caractères religieux. — Culte de la lumière. — Dieux des Todas. — Dieu suprême. — Autre vie. — Doubles funérailles. — Crémation des morts. — Sacrifice de buffles.

Nous avons vu la reconnaissance des Todas envers un animal et la vénération pour les ancêtres conduire les Todas au fétichisme et bien près de l'anthropolâtrie. Mais leurs croyances religieuses ne se sont pas arrêtées là. Le soleil et la lune reçoivent leurs hommages. Ils saluent le premier à son lever et à son coucher; la seconde, semble-t-il, chaque fois qu'elle les éclaire, au moment où ils se retirent dans leur

(1) P. 137.

hutte. Cette salutation consiste à élever la main au front en récitant, avec un recueillement qui a frappé M. Marshall, la formule sacrée que j'ai citée plus haut, et qui est bien une prière telle que ne saurait trop la répéter une population aussi foncièrement pacifique. Toutefois ce n'est pas à ces astres eux-mêmes, pas plus qu'aux lampes allumées devant les *dieux* du *tiriêri* (1), que s'adressent ces hommages. C'est à la lumière qui en émane (2). Les déclarations du *pâlâl*, dont j'ai parlé ailleurs, ne laissent aucun doute sur ce point. Cette distinction entre la lumière et l'objet lumineux me semble bien digne d'être remarquée. Je ne sais si l'on en trouverait un autre exemple [illegible] toire de tant de peuples qui ont adressé leurs hommages aux astres ou au feu allumé par l'homme.

Les Todas ont d'autres dieux, d'une nature fort différente des précédents, et dont les *pâlâl* seuls ont le droit de prononcer les noms sacrés en projetant quelques gouttes de lait sur les *konku dêr* lorsqu'ils pénètrent dans la chambre intérieure de la laiterie. Ces dieux sont au nombre de cinq; et, grâce à son ami l'ancien pâlâl, notre auteur a pu en connaître les dénominations que voici : Anmungâno, Beligoshu, Gondingâtho, Deculâria, Kazudâva.

« Ces dieux, disait l'interlocuteur de M. Marshall, sont des dieux bons, les dieux de tous les Todas et non pas seulement ceux de mon *tiriêri*. Je ne les ai jamais vus. Ils sont invisibles, mais toujours présents parmi nous. » A ces dieux généraux s'en joignent d'autres, protecteurs de certaines collines, villages, etc. (3).

Le colonel et le major King s'accordent en outre pour déclarer que les Todas admettent l'existence d'un ***Esprit suprême et invisible*** (4), d'un ***Seigneur d'en haut***, d'un ***Dieu supérieur*** (*Usuru Swâmi*) (5).

D'ailleurs nos indigènes des Nilgherries croient aux esprits

(1) P. 143. Selon M. King, ils se prosternent aussi devant la lampe qu'ils allument le soir (*loc. cit.*, p. 31).
(2) P. 143.
(3) P. 126.
(4) King, *loc. cit.*, p. 30.
(5) Marshall, p. 124.

et aux revenants (*chût*), aux démons, à la sorcellerie (*pilli*)... Ainsi, chez eux, des notions très élevées au sujet de la divinité se trouvent associées aux plus superstitieuses croyances. C'est un contraste qui se rencontre dans bien d'autres races, chez bien d'autres peuples, partout, pourrions-nous dire, et chez les Européens eux-mêmes (1).

Enfin les Todas sont fermement convaincus qu'après leur mort ils revivront dans l'*Anmór*, mot qui semble signifier *le monde qui succède à celui-ci, le monde de transmigration* (2). Le sommet du mont Makurti, dont le pic est à la fois le plus élevé et le plus occidental de leur plateau accidenté, est le point d'où les esprits des morts partent pour cette nouvelle patrie, située là *où le soleil se couche*. Là ils mèneront, paraît-il, une vie fort analogue à celle de ce monde, et ils y retrouveront entre autres leurs buffles chéris.

Ces croyances se traduisent par des actes à l'occasion des deux cérémonies qui attendent tout Toda après sa mort. La première est appelée *hase kédu*, expression que M. Marshall traduit par les mots *green funeral, funérailles vertes*. La seconde est le *bara kédu, dry funeral* ou *funérailles sèches*, selon notre auteur (3). Celle-ci est une cérémonie de pure commémoration. Le *hase kédu* constitue les funérailles proprement dites, dont l'acte essentiel est la crémation du corps, sur un bûcher élevé conformément aux rites sacrés.

Un peu avant sa mort, le malade est revêtu de tous ses ornements. Dès qu'il a rendu le dernier soupir, on l'enveloppe dans sa plus belle couverture, dont les poches ont été garnies de sucre, de grain rôti, de petits morceaux de bois.... Ce sont autant de provisions pour le voyage qui doit le conduire à l'*Anmór*. On le dépose ainsi vêtu dans une bière faite de branches entrelacées. Puis les hommes se rasent la tête et les femmes coupent leurs cheveux à demi-longueur (4).

Le lendemain, de bonne heure, les parents portent le cadavre au *kédu mand, village de la mort* ou *de la destruction*.

(1) J'ai examiné cette question avec quelques détails dans mon *Rapport sur les progrès de l'anthropologie en France*, p. 408, et dans l'*Espèce humaine*, ch. XXXV.

(2) P. 125.

(3) P. 170. Le mot *kédu* signifie *destruction, mort*.

(4) Mme Janssen, *loc. cit.*, p. 287.

Là, à côté du bois et du ruisseau habituel, s'élève une enceinte semblable à celle qui renferme les troupeaux, mais dont les murs en pierre sont bien plus haut et beaucoup plus épais. Tout auprès se trouve une hutte construite sur le modèle des laiteries. Les amis, les parents, se réunissent sur l'espace découvert qui prend ici le nom d'*âthâri*, non loin d'un petit troupeau de buffles femelles appartenant au défunt. Dès que le bûcher est dressé, on met une petite clochette au cou de chaque animal (1) en lui disant : *avan od atvo* (*va avec lui*). Une petite fosse est creusée dans le sol; chaque assistant prend par trois fois une poignée de la terre remuée et la lance vers les buffles en d[illegible]*zh ulgama* (qu'il aille dans le sol) (2). Chacun répète la même cérémonie en se tournant vers le mort.

Le corps est placé la face en bas sur le bûcher; celui-ci est fait de sept essences de bois déterminées. On l'enflamme avec le *feu sacré* que le *vorshâl* a obtenu par frottement. Avant que les flammes atteignent le corps, on coupe une mèche de cheveux. Les assistants crient au défunt : « Nous tuerons des buffles pour vous; vous partez pour l'*Anmôr;* puissiez-vous avoir du lait à boire; puissent tous vos péchés s'effacer... » A ce moment on tue un ou deux buffles; et, à mesure qu'un animal tombe, les femmes, les enfants l'entourent, le comblent de baisers et de caresses; puis tous les assistants s'accroupissent deux à deux, front contre front, et se livrent à des lamentations jusqu'à ce que le corps soit consumé.

Les débris du crâne sont réunis à la mèche de cheveux précédemment coupée, et le tout est placé dans une pièce d'étoffe qui sera gardée jusqu'à l'époque du *bara kêdu*. L'or et l'argent, les bijoux du défunt sont recueillis au milieu des cendres. Le reste des ossements du cadavre et ses ornements de moindre valeur sont mis dans la fosse, que l'on comble et que l'on couvre d'une pierre après l'avoir arrosée. Le vase de terre qui a servi à cette libation est brisé. Le nom d'un indi-

(1) *Getti* et non pas *Konku*. Celle-ci est plus grande.

(2) Un Toda a dit spontanément à M. Marshall que ces paroles signifiaient que *l'homme né de la terre devait retourner à la terre.*

vidu mort n'est jamais prononcé, pas même quand sa personne fait le sujet de la conversation (1).

Quelques mois après la crémation du corps, on procède au *bara kêdu*, dont les cérémonies durent deux jours. Parfois deux ou plusieurs familles se réunissent pour les rendre plus brillantes. Toutes les tribus voisines y sont invitées. Dans la matinée du premier jour et avant l'arrivée des hôtes, chaque famille brûle en petit comité tout ce qui a appartenu au défunt, ses vêtements, son bâton, son seau à lait, etc., et aussi un petit arc à corde de bambou, des flèches et un flageolet, dont M. Marshall donne le dessin (2). Or les Todas ne sont pas plus musiciens que guerriers ou chasseurs. Dans les fêtes comme celle dont il s'agit ici, ce sont les Khotas qui forment l'orchestre. Dans ce *sacrifice*, dans cette association d'armes, d'instruments, dont ils n'usent jamais, n'y a-t-il pas encore la preuve d'un état social antérieur, mais dont le souvenir même a péri?

Le reste de ce premier jour est rempli par des danses lentes et graves accompagnées de cris plutôt que de chants.

La seconde journée offre à l'observateur des scènes bien autrement frappantes (3). Le parc à bestiaux a reçu un troupeau de buffles dont on a nettoyé avec soin les cornes et le pelage. Sur le mur d'enceinte, haut de 2 mètres et demi, épais de plus de 1 mètre, se presse une foule bruyante en habits de fête. Surexcités par ce spectacle inaccoutumé, les buffles se ruent à chaque instant contre cette barrière; ils sont repoussés à coups de bâton. Quand leur fureur est au comble, une demi-douzaine de jeunes gens entrent dans cette arène armés de longues massues faites de bois sacré (*tudé*) (4) et frappent à coups redoublés sur ces animaux, objets habituels de leurs soins les plus assidus. Puis, s'élançant deux à deux, ils saisissent à la fois par les cornes et les naseaux celui qu'ils ont choisi, tandis qu'un de leurs compagnons s'empare de la queue. A eux trois ils courbent le buffle jusqu'à terre et lui passent au cou une petite clochette. L'un après

(1) P. 179.
(2) Photographie n° 15.
(3) Marshall, p. 181. King, *loc. cit.*, p. 36. Mme Janssen, *loc. cit.*, p. 267.
(4) Photographie n° 17.

l'autre, tous les buffles sont domptés de la même manière.

Pendant cette lutte dangereuse et souvent sanglante, le *grand prêtre* (King), c'est-à-dire le *pâlâl*, a déposé à l'entrée du parc les restes de crânes et les mèches de cheveux conservés lors des premières funérailles. Prenant deux ou trois poignées de terre, il les a jetées vers les buffles. Alors, tour à tour, chacun de ces animaux est traîné jusqu'auprès des reliques mortuaires et il tombe sous la hache du *pâlâl*. Bien entendu qu'à peine mort il est pleuré et caressé, comme nous l'avons vu plus haut.

Après le sacrifice, les assistants, partagés en couples, font le salut *âdabuddikan* dev[illegible]i reste des morts. Le *pâlâl* jette sur ces reliques une poignée de grain, puis se retire à travers la foule, qui lui ouvre un large passage, évidemment pour ne pas le toucher. Alors les Khotas accourus à la fête s'emparent des buffles sacrifiés, et les Todas reprennent jusqu'au soir leur genre de vie habituel. La nuit venue, on transporte dans une enceinte de pierre spéciale tout ce qui reste des défunts, on le brûle et les cendres sont enterrées sous une large pierre.

Ainsi les Todas ont un dieu suprême, des dieux inférieurs invisibles et omniprésents, qui veillent sur l'ensemble de l'univers; d'autres dieux de même nature, paraît-il, protecteurs de certaines localités; ils ont un certain nombre d'objets matériels regardés aussi comme des divinités; ils croient à une autre vie. Toutes ces croyances sont universellement acceptées et attestées par des actes publics et privés. Et pourtant c'est à peine si M. Marshall consent à les regarder comme ayant une véritable religion et un culte.

Il est bon de citer ici textuellement les paroles de l'auteur.

Les Todas, dit-il, « n'adressent ni supplications ni confession de péchés à aucun dieu personnel dont ils comprendraient clairement ou même d'une manière approximative les attributs et le pouvoir. Ils n'ont ni idoles ni images d'objets aimés et respectés qu'on doit prier pour se les rendre favorables, ou d'êtres redoutables qu'il faut apaiser... Ils ne font aucune oblation en dehors du festin périodique pendant lequel ils mangent un peu de chair de buffle... En fait, à peine peut-on dire qu'ils se préoccupent du sujet de la reli-

gion proprement dite... Leur conception d'un dieu suprême est entièrement dépourvue de définition (1)... Leurs idées à ce sujet sont tout à fait rudimentaires (2)... » Il serait possible que « l'invisibilité des dieux fût, chez les Todas, une conception résultant de l'absence de l'*organe de la forme* que j'ai signalée comme une particularité du crâne de cette population (3)... Ils croient à une transmigration; mais s'agit-il de l'âme ou du corps? Bien peu d'entre eux sans doute se sont fait à ce sujet des idées précises. Les cérémonies funèbres donnent à penser que le départ de l'âme (pour l'*Amnôr*) est le dogme qui, sans être formulé, se trouve comme un instinct au fond de leur pensée, en même temps qu'ils se représentent l'âme comme un corps solide et vivant, comme un véritable double d'eux-mêmes, qui lui aussi demande à être nourri. Mais l'ensemble de leurs pratiques est tellement illogique, que l'on ne peut en tirer aucune définition précise de leur croyance (4). »

En résumé, M. Marshall estime que les rites et les cérémonies des Todas diffèrent fort peu de ce qu'une population pastorale et communiste a dû faire dans le but de s'assurer une nourriture (le lait) à laquelle tenait son existence même. Seulement, dit-il, les pratiques journalières ont acquis à la longue un caractère de sainteté, et nous avons sous les yeux « un exemple de ce que sont les premiers germes des croyances et des observances religieuses tels qu'ils se développent dans l'esprit de l'homme primitif au moment où ils se dégagent du noyau matériel qui leur a donné naissance (5) ».

Je ne veux pas aborder aujourd'hui toutes les questions que soulèvent ce langage et cette appréciation générale des Todas par le savant colonel. Je me borne à faire remarquer que l'on y retrouve à regret l'esprit qui caractérise trop souvent les jugements portés par les Européens sur les races étrangères, surtout quand il s'agit de ce qu'il y a de plus

(1) P. 124.
(2) P. 187.
(3) P. 143.
(4) P. 188.
(5) P. 186.

humain dans l'homme, la morale, la religion. Fiers de leur supériorité, prenant pour unique terme de comparaison leurs propres sentiments, leurs idées, leurs conceptions, il leur arrive fréquemment de s'exagérer la distance qui sépare d'eux tout peuple moins avancé en civilisation, et parfois aussi de méconnaître ou de fausser les faits pour les plier à leurs théories les plus aventurées.

Est-ce donc seulement sur le plateau des Nilgherries que l'homme ne s'est pas fait une idée nette, précise, de la nature et des attributs de la divinité ? Est-ce là seulement qu'il ne sait pas au juste ce qu'est l'âme humaine? Est-ce là seulement que la religion se [illegible] croyances plus ou moins vagues, transmises ou imposées, et en un certain nombre de pratiques dont l'origine et la signification sont oubliées ? Je suis bien loin de nier que les habitudes pastorales aient eu une influence sur quelques-unes des formes qui traduisent chez les Todas le sentiment religieux. Mais est-ce dans les soins à donner à des buffles et dans les manipulations de la laiterie que ce peuple a trouvé la *notion d'un Dieu suprême, ou celle de l'invisibilité et de l'omniprésence* de certaines divinités ? L'absence de l'*organe de la forme* sur le crâne toda pourrait-elle être acceptée comme une explication d'un pareil fait, même en se plaçant au point de vue de la phrénologie? Évidemment non.

Les Todas, nous dit M. Marshall, ne se préoccupent guère des questions de religion. Mais en même temps il constate la répugnance qu'ils ont à traiter ces questions mystérieuses. C'est là un fait général et qui explique bien des erreurs. Pourtant notre auteur en a assez appris pour qu'on puisse être certain que ces montagnards ont une véritable mythologie rudimentaire, un culte, simple sans doute, mais qui n'en mérite pas moins ce nom. Seulement M. Marshall semble oublier, dans ses appréciations générales, ce qu'il a dit quelques pages plus haut. J'ai déjà parlé de cette prière solennellement adressée au soleil levant, au soleil couchant, à la lune; j'ai mentionné cette lampe alimentée par du beurre, qui brûle devant les reliques du *tiriéri;* cette nuit de retraite solennelle que le premier époux et sa femme enceinte de sept mois passent ensemble dans la forêt, en présence d'une

lampe allumée. Je dois ajouter qu'aux deux repas de la journée chaque assistant prend avec ses doigts quelques parcelles de nourriture, les élève à la hauteur du front en disant : *Swami! Swami!* (Seigneur! Seigneur!) (1), puis les dépose sur le sol comme une offrande à *Bhumi tai*, la *Terre mère* (2). Le culte se mêle donc aux actes les plus journaliers ; et cela, au dire même de l'auteur qui le nie. N'est-il pas évident qu'en formulant ses conclusions, M. Marshall s'est laissé égarer par ses *théories* et a oublié les *faits* que lui-même nous avait appris ?

Le baptême a aussi un caractère éminemment religieux, quoique le prêtre n'intervienne en rien et que le père de famille seul y joue un rôle. L'enfant est soustrait aux regards jusqu'au jour où il reçoit un nom. Ce jour venu, le père l'enveloppe dans un manteau et se rend au sanctuaire du village en compagnie de la mère. Mais celle-ci s'arrête à la vue du lieu sacré. Le père, arrivé en face de la porte d'enceinte, salue en portant la main au front. Ensuite il s'agenouille, expose pour la première fois au jour la tête du nouveau-né et lui fait toucher la terre du front. En même temps, il le nomme et répète la formule sacrée qui sert de prière dans toutes les grandes occasions, *dänenma*, *mokh ultama*, etc. (3). Les enfants mâles seuls sont ainsi *présentés au temple*. Le père nomme les filles sans quitter le village (4).

M. Marshall voit dans les Todas un exemple de ce qu'était l'humanité à sa première enfance. Il est toutefois difficile de ne pas penser que cette population a traversé un état antérieur, et qu'avant d'adopter la vie exclusivement pastorale, elle a été chasseresse et probablement guerrière. On ne peut expliquer que par cette hypothèse le rôle joué par l'arc et les flèches dans les cérémonies de la veillée des époux, surtout dans celle des funérailles, alors que ces armes sont brûlées en même temps que les effets les plus personnels du défunt. Cette opinion a de plus l'avantage de faire rentrer le peuple

(1) Le mot *Swami*, employé pour désigner le Dieu suprême, implique évidemment l'idée de supériorité sur les divinités matérielles, *Dér*.

(2) P. 83.

(3) P. 71.

(4) P. 72.

qui nous occupe dans le fait général à peu près universellement admis, je crois, et qui nous montre les peuples passant par l'état de *chasseurs* avant de devenir *pasteurs* et plus tard *cultivateurs*. Mais les chasseurs, les guerriers, ont besoin d'activité, de prudence, d'énergie personnelle, facultés dont les organes, déterminés phrénologiquement, sont au minimum de développement dans les crânes dolichocéphales; et notre auteur, entraîné par ses doctrines, par les théories de l'évolution, a oublié les conséquences que lui-même avait tirées des mœurs des Todas (1); il a méconnu l'ordre de succession des grandes ét[illegible]es.

VI

Affinités anthropologiques des Todas. — Kubus et Aïnos. — Identité fondamentale de toutes les populations humaines.

J'ai résumé ce que MM. King et Marshall nous ont appris de plus important sur les caractères physiques, physiologiques, sociaux et religieux des Todas. Il est un autre ordre de faits, non moins important dans l'étude des races, que je ne puis malheureusement aborder. Je veux parler des caractères linguistiques. Le livre que j'analyse renferme des matériaux précieux, ce me semble, pour cette étude. Le révérend G. U. Pope que M. Marshall représente comme étant un éminent philologue, connaissant à fond les langues tamoul, a mis au bas des pages un nombre très considérable de notes linguistiques, et rédigé un essai de grammaire toda qui forme le dernier chapitre de l'ouvrage (2); un vocabulaire, et un certain nombre de phrases recueillies par le révérend Metz, ont fourni les éléments de ce travail et le complètent.

Dans l'impossibilité où je me trouve d'utiliser ces richesses, je veux au moins émettre le vœu qu'elles deviennent l'objet des études de quelque linguiste. J'aime à penser qu'en abor-

(1) P. 215.

(2) *A brief outline of the grammar of the toda language*, by the Rev. G. U. Pope, D. D. Fellow of the Madras University, Member of the German Oriental Society, from a collection of toda words and sentences, presented by the Rev. Fridrich Metz, of the Basel Missionary Society.

dant par ce côté nouveau la question des affinités anthropologiques des Todas on arriverait à quelque résultat important et peut-être décisif.

Le problème est, en effet, loin d'être résolu. A coup sûr, cette population remarquable n'appartient ni au *tronc jaune*, ni au *tronc noir*. Mais à quelle branche, à quel rameau du *tronc blanc* doit-on la rattacher? Nous avons vu M. Marshall rapprocher les Todas des Juifs et des Chaldéens, tout en les regardant comme alliés, au moins par le langage, aux Finnois, aux Lapons, aux Ostiaks. Il leur reconnaît aussi une certaine ressemblance avec les Sikhs. M. King, après avoir énuméré quelques-unes des hypothèses émises à leur sujet, entre autres celle qui voudrait voir en eux un reste de colons romains, trouve qu'ils ont plusieurs points de ressemblance avec les Cafres (1). Mais il semblerait pourtant porté à les rapprocher surtout des Télingas (2), en donnant à ce mot le sens que lui attribue Pickering (3). Toutefois il remarque lui-même que la chevelure diffère dans les deux races, puisqu'elle est fine et droite chez le Télinga, ondulée et même bouclée en même temps que rude chez le Toda. Je dois faire observer, en outre, que la description donnée par le voyageur américain présente quelques autres détails peu d'accord avec le type général résultant de la description détaillée due à M. Marshall et de l'examen des photographies que nous possédons.

M. Topinard, prenant en considération non seulement les caractères physiques, mais encore ceux que fournit l'étude des mœurs et celle du langage, rapproche les Todas des Australiens, comme eux dolichocéphales et velus, comme eux brûlant les corps et se livrant à l'infanticide des filles, comme eux ayant aussi une langue qui se rattache à la famille linguistique dravidienne (4). Mais il me semble difficile d'admettre ce rapprochement entre deux races, dont l'une est remarquable par la beauté de son type, l'autre par sa laideur (voy. fig. 184, 185 et 186).

(1) *Loc. cit.*, p. 50.
(2) *Loc. cit.*, p. 24.
(3) *The races of man and their geographical distribution*, p. 180.
(4) *Revue d'anthropologie*, t. III, p. 128.

Tout récemment M. Mantegazza, à son retour du voyage qu'il vient de faire dans l'Inde, a pris les Todas pour sujet d'une conférence dont je ne connais qu'un résumé succinct (1). Pour lui ce sont des Sémites et même le plus beau type de la race sémitique. Il a reproduit la même opinion dans la note que j'ai citée plus haut (2). Le savant italien se rapproche donc beaucoup de la manière de voir de M. Marshall.



Fig. 184. — Australien.

Ajouter une conjecture de plus à toutes celles que je viens de rappeler doit paraître à la fois inutile et bien hasardé. Je crois cependant qu'on pourrait la motiver d'une manière assez sérieuse pour qu'il soit permis de s'y arrêter.

Nous avons vu que, parmi les caractères physiques propres aux Todas, il en est un qui les distingue peut-être plus

(1) Cette conférence a été faite à la Société italienne de géographie, le 12 mars 1883 (*L'exploration*, t. XV, p. 532).

(2) *Loc. cit.*, p. 328. M. Mantegazza ajoute (p. 332) que tous les ethnologistes ont placé les Todas parmi les Dravidiens. Je ne vois guère que King à qui on puisse attribuer cette opinion. En tout cas, elle n'a été partagée ni par M. Marshall, ni par M. Topinard, ni par moi-même, car celle que j'indique ici a été formulée il y a plusieurs années (*Journal des savants*, 1879, p. 38).

qu'aucun autre, non seulement des tribus voisines, mais encore de l'immense majorité des populations asiatiques. Je veux parler du développement que prend chez eux le système pileux, non seulement sur la face, mais encore sur le corps entier. Aucun des auteurs que je viens de citer n'a tenu compte de ce fait, qui a pourtant son importance et me semble peu d'accord avec les rapprochements proposés jus-



FIG. 185. — Australienne. FIG. 186. — Enfant australien.

qu'ici. Or ce même caractère exceptionnel se montre, au même degré, sur deux autres points de l'extrême Asie, chez les indigènes de Sumatra appelés *hommes pithècomorphes* par Rienzi (1), *Orangs-Kubus* par Marsden (2) et autres voyageurs, et chez les Aïnos de Yéso, de Sagalien et des îles voisines.

Nous connaissons trop peu les Kubus pour en parler ici ; mais il en est autrement des Aïnos. Ceux-ci ont été visités par Cook, La Pérouse et par plusieurs autres grands voyageurs. Ils ont été plus récemment l'objet de deux communications détaillées faites à l'Institut anthropologique par le commandant

(1) *Océanie.*
(2) *Histoire de Java.*

H. C. Saint-John (1), et à la Société royale de géographie par le capitaine Blakiston (2). Leurs têtes osseuses parvenues en Europe ont été mesurées par Barnard Davis (3) et par J. Busk (4). Le lieutenant Holland a ajouté quelques détails à ceux qu'avaient donnés ses prédécesseurs (5). Le docteur Charnock a publié une étude sur la langue de ces insulaires (6). Enfin le Muséum possède huit photographies enluminées représentant plusieurs individus des deux sexes, qui lui ont été envoyées par M. Berthelemy, ministre de France au Japon. Nous pouvons donc nous faire une idée assez exacte de cette populati[illegible]

Cet ensemble de ren[illegible]nts permet de reconnaître qu'il existe certainement d'assez grandes différences entre les Todas et les Aïnos. Chez ces derniers, la taille des hommes ne s'élève guère au-dessus de cinq pieds deux pouces à cinq pieds quatre pouces anglais (1m,56 à 1m,61). Les femmes ne dépassent guère cinq pieds (1m,51). A Yéso, la race est donc moins grande. Elle paraît aussi être plus faible de constitution, à en juger par le peu de longévité attribuée aux hommes par M. Saint-John (55 ans en moyenne). Peut-être pourrait-on attribuer à la différence des climats et des genres de vie quelques-unes de ces différences entre les populations que je compare. On sait qu'Yéso touche presque aux régions glacées, et les Aïnos sont à peu près exclusivement chasseurs et pêcheurs (7). L'arc et la flèche sont leurs armes habituelles, et

(1) *The Aïnos; Aborigines of Yeso* (*The Journal of the Anthropological Institute of Great Britain and Ireland*, t. II, p. 218).

(2) *Journey round the Island of Yeso* (*Slip of meeting of the Royal geographical Society of* 12th February 1872, p. 14).

(3) *Description of the skeleton of an Aïno woman and of three Skulls of men of the same race* by Joseph-Barnard Davis (*Memoires read before the Anthropological Society of London*, vol. III, p. 21, avec deux planches).

(4) *Description of an Aïno Skull*, by George Busk (*Translations of the Ethnological Society*, new ser., vol. VII, p. 16).

(5) *On the Aïnos*, by Lieut. Swinton C. Holland (*The Journal of the Anthropological Institute*, vol. III, p. 233).

(6) *The language of the Aïno*, by Dr Charnock, F. S. A. (*Anthropologia*, vol. I, p. 308). Le docteur Charnock indique, au début de son article, les principales sources où peuvent puiser les linguistes.

(7) Le capitaine Blakiston a trouvé une seule tribu à Volcano-Bay se livrant à l'agriculture.

ils en ont longtemps fait usage pour se défendre contre les Japonais.

Il n'en existe pas moins des ressemblances physiques très réelles entre les Todas et les Aïnos. Les formes crâniennes sont au moins très voisines.

Sans doute il est impossible d'établir une comparaison rigoureuse, faute de crânes todas. D'ailleurs le nombre des crânes aïnos parvenus en Europe est encore assez peu considérable, et il me paraît que cette population est aussi mélangée que bien d'autres. M. Virchow a trouvé à celui qu'il a décrit une physionomie presque mongolique (indice horizontal, 79,00). Au contraire, celui que M. Busk avait déjà décrit et qu'il a bien voulu confier à M. Hamy et à moi, nous a donné pour indice 72,08. Il est donc très franchement dolichocéphale. Je reproduis ici les figures que nous en avons données dans nos *Crania Ethnica*, p. 430, tableau XLI. Dans la figure 4 la verticalité des parois latérales du crâne est des plus prononcées. Or dans un des croquis de M. Janssen cette même verticalité est des plus accusées, et nous avons vu plus haut que l'indice du Toda peut être évalué à 70,00, c'est-à-dire qu'il diffère de deux unités seulement de celui de notre Aïno. Je sais tout ce que l'on peut objecter à des observations si peu nombreuses; mais il y a là tout au moins des indications venant à l'appui des conclusions que je crois pouvoir tirer de la comparaison des autres caractères.

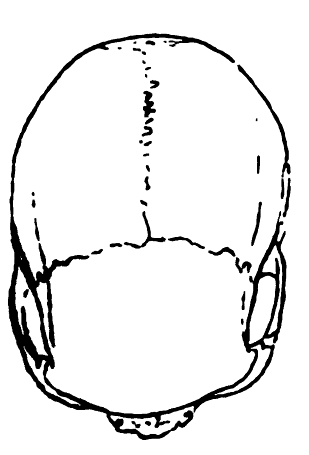


FIG. 187. — Crâne d'Aïno (*norma verticalis*).

La couleur de la peau paraît être presque exactement la même dans les deux populations (1). Les traits de la face

(1) Les photographies de M. Berthelemy attribuent aux Aïnos un teint parfaitement blanc et frais. Mais ce ne peut être qu'une fantaisie de l'artiste, car tous les voyageurs s'accordent pour attribuer un teint très foncé à ces populations. Un seul, Brougton, dit qu'ils sont couleur de cuivre clair. Krusenstern dit qu'ils sont presque noirs, et Rollin, chirurgien de La Pérouse, ajoute qu'ils ont les ongles foncés.

offrent les plus grands rapports, à en juger par les dessins publiés par M. Saint-John et ses prédécesseurs. Nous retrouvons ici les yeux horizontaux, le nez saillant, la face allongée des Todas. La similitude du front est frappante chez les deux hommes figurés par le commandant anglais. La courbe de la



Fig. 188. — Crâne d'Aïno, de face (*norma verticalis*).

tête de l'homme dessinée de profil rappelle exactement celle de la photographie n° 3 de M. Marshall, et celle du crâne d'homme figurée par B. Davis. Les nouveaux documents dus à M. Janssen me semblent venir encore à l'appui de ces rapprochements (1).

Nos photographies d'Aïnos ne supposent pas une ressem-

(1) L'aplatissement que montre en arrière la courbe antéro-postérieure d'un des hommes ne peut guère être qu'un trait individuel chez les Todas, comme il l'est chez les Européens, où ce trait est parfois très accentué.

blance aussi grande. Le front présente bien le même caractère, mais le nez est moins développé ; chez l'un des hommes il est petit, écrasé et retroussé. Le même individu et deux femmes ont les yeux obliques. Le croisement avec les populations voisines explique aisément ces faits.

Le trait qui rapproche le plus les deux races dont il s'agit ici est le développement des villosités. Sans tomber dans les



Fig. 180. — Crâne d'Aïno, de profil (*norma verticalis*).

exagérations que l'on a justement combattues, M. Saint-John atteste une fois de plus que la plupart des Aïnos ont les membres et le corps aussi velus que les Todas. Comme pour ces derniers le fait s'observe jusque chez les enfants. Nos photographies montrent la jambe d'un homme portant une *fourrure* comparable à celle que nous avons signalée plus haut. Les autres, reproduisant les individus entièrement vêtus, ne nous fournissent aucun renseignement à cet égard.

Les caractères moraux paraissent se ressembler aussi beaucoup dans les deux races. Les Aïnos sont doux et obligeants. Ils ont peu de soucis, et semblent heureux malgré ce que leur vie a de rude et parfois de précaire. Ils vénèrent la mer et les astres; ils croient à des esprits protecteurs des collines, des eaux, des côtes, etc.; mais ce rapport avec les croyances des Todas se rencontre chez un trop grand nombre de peuples et de races pour qu'il y ait lieu d'en tenir compte. Au reste les Aïnos n'ont pas été étudiés au point de vue religieux avec le même soin que les Todas. Ce que nous savons d'eux à cet égard est dû uniquement à des voyageurs qui ne faisaient réellement q[illegible]

Les Aïnos s'étendaien[illegible]s bien plus au sud, et peuplaient l'archipel Japonais tout entier. Cette conclusion, que je crois avoir tirée le premier d'un ensemble de documents inutiles à reproduire ici, a été confirmée bien des fois et tout récemment encore par les recherches de M. le docteur Maget. J'ai montré ailleurs que l'on suit la race aïno jusque dans les îles de Liéou-Kiéou (1).

Si ce dernier archipel et le cap Comorin étaient moins éloignés, si la mer ne séparait pas ces deux points extrêmes, je n'hésiterais guère à regarder les Todas et les Aïnos comme frères. Mais la distance est si grande et la difficulté des communications telle, qu'on doit y regarder à deux fois avant d'adopter cette hypothèse. Il est vrai que les Kubus semblent être placés entre eux comme un terme géographique moyen, et cette population présente évidemment avec les deux précédentes plus d'un caractère commun. Mais nous la connaissons encore trop peu pour qu'elle puisse fournir un élément de conviction sérieuse.

Toutefois il me semble difficile qu'il n'existe pas quelque proche parenté entre deux groupes humains qui, au milieu de peuples se rattachant plus ou moins au type jaune, présentent la singulière réunion des traits du type blanc, du teint de certaines races nègres, et d'un développement tout exceptionnel de villosités. Nulle autre part on ne trouve une pa-

(1) *Les voyages de Moncatch-Apé*, annotés par M. A. de Quatrefages (*Revue d'anthropologie*, 2ᵉ série, t. IV, 1881, p. 593).

reille association de caractères. De nouvelles études sont certainement nécessaires. Mais, si elles venaient confirmer ce que je ne présente ici que comme une conjecture, on ne devrait pas s'en étonner. Quelque étrange que ce résultat pût paraître au premier abord, il ne ferait que fournir un exemple de plus de la puissance déployée par certaines races humaines pour envoyer au loin des *éclaboussures* ou pour laisser en place des *temoins*, après avoir presque entièrement disparu.

J'ai dû combattre plus d'une fois les théories du colonel Marshall. C'est une raison de plus pour que je rappelle en terminant tout ce que son livre a de sérieux et d'instructif. A bien des points de vue, c'est une monographie complète de cette population si digne d'intérêt. L'auteur ne la fait pas seulement connaître : il la fait aussi aimer et sait nous associer aux scènes pittoresques ou touchantes dont il a été témoin, soit qu'il raconte sa course au *tiriéri* dont il donne une photographie (1), ou qu'il décrive la marche d'un convoi se dirigeant, au point du jour, de colline en colline vers le *Kédumand* (2); soit qu'il peigne l'attitude et l'expression d'une jeune mère, qu'il croyait surprendre les mains rouges du sang de sa fille (*redhanded*), et qu'il trouve souriant à la petite créature et au visiteur dont elle espère quelque cadeau pour son enfant (3); soit qu'il nous montre une autre jeune femme arrêtée loin du *tiriéri* où le père baptise leur fils, ombrageant de ses mains, pour mieux voir, ses yeux pleins d'amour maternel, et envoyant de loin au nouveau-né les noms les plus tendres (4).

De ces études intimes s'est dégagé d'ailleurs, pour M. Marshall lui-même, un fait de la plus sérieuse importance. En pénétrant dans l'intérieur des familles, en scrutant leur vie de tous les jours, notre auteur a reconnu, à sa grande surprise, que les Todas étaient, au fond, une population comme une autre (*a very ordinary people*) (5). En somme,

(1) Photographie n° 18.
(2) Ch. XI.
(3) Ch. VII.
(4) *Ibid.*
(5) P. 51.

ces pasteurs ignorants, sales et mal peignés, ressemblent étonnamment aux nations héritières de plusieurs siècles de civilisation. Leurs enfants jouent et rient comme les nôtres; leurs espiègleries sont celles de nos gamins. Leurs femmes, dans les proportions qu'impose la différence d'état social, montrent, dans le bien comme dans le mal, tous les traits caractéristiques des nôtres. Les hommes dirigent leurs maisons d'après les mêmes principes que nous, et sont souvent menés par leurs femmes comme il nous arrive à nous-mêmes (1). « Il n'est pas chez eux un signe, un mouvement, une manifestation quelconque du sentiment, que nous ne reconnaissions au premier [illegible]eil, comme si nous avions été élevés ensemble depuis l'enfance (2). »

M. Marshall déclare que rien ne l'étonna plus que de voir les Todas se comporter comme ses propres compatriotes, et que cette ressemblance diminua considérablement l'intérêt qu'ils avaient eu d'abord à ses yeux. Il me semble que cette découverte aurait dû éveiller un sentiment tout contraire. N'y a-t-il pas quelque chose de bien frappant dans cette identité fondamentale entre les Todas et les Anglais, qui se révèle à travers tant de différences physiques, physiologiques, sociales, religieuses et qui s'impose aux convictions du voyageur, en dépit de tous ses préjugés scientifiques? Eh bien, cette identité, on la retrouvera partout, toujours, en dépit de l'espace et du temps, toutes les fois qu'imitant le colonel Marshall on ira au delà des formes accidentelles, résultats du milieu et du développement social relatif. Plus on avancera dans les études anthropologiques, plus on reconnaîtra que, si les peuples, les *races* diffèrent, l'homme, l'*espèce*, sont les mêmes sur toutes les terres et sous tous les climats.

(1) Réflexion de l'auteur, p. 52.
(2) P. 52.

XI

LES FINNOIS DE FINLANDE (1)

I

Les Finnois. — Ressemblances crâniologiques avec certaines races fossiles. — Lapons. — Ages préhistoriques de la Finlande. — Finnois primitifs. — Industries et mœurs.

L'étude des groupes humains, telle qu'on la comprend aujourd'hui, exige souvent le concours de plusieurs branches de connaissances, naguère encore isolées, et qui ont fini par se rencontrer, comme à un rendez-vous, sur ce terrain si vaste et si divers. L'histoire proprement dite croyait, bien récemment encore, pouvoir suffire à la tâche. Pourtant, même en s'aidant de l'interprétation des mythes et des légendes, elle ne savait pas remonter dans le passé plus loin que la mémoire des peuples. Or, bien que cette mémoire soit plus tenace qu'on ne le croit souvent, elle a ses défaillances et ses lacunes. A mesure que les sociétés se développent, l'importance relative des événements change pour elles, et

(1) *Finska Kranier, jämte Några natur-och literatur-studier inom andra områden af finsk Anthropologi*, ou *Les crânes finnois avec quelques études d'histoire naturelle relatives a l'anthropologie finnoise*, par Gustave Retzius, professeur à l'Institut Carolin. Stockholm, 1878. Cet ouvrage forme un fort volume in-f° avec un Atlas de 44 planches et de nombreuses figures disséminées dans le texte. Il est écrit en suédois, mais l'auteur en a rédigé lui-même en français une analyse très étendue et employé aussi notre langue dans l'explication des figures et des tableaux de mensuration. Il a ainsi rendu un vrai service à bien des savants qui, pas plus que moi, n'auraient pu profiter de son beau travail. M. Retzius a bien voulu me communiquer pour la publication actuelle les clichés de plusieurs de ses dessins originaux. Je suis heureux de l'en remercier ici.

les faits récents font oublier les anciens. Voilà comment, en arrière de l'histoire de tous les peuples, au delà des traditions même les plus vagues et trop souvent semblables à des rêves, s'était accumulé un passé absolument inconnu de nos pères, mais dans lequel nous pénétrons chaque jour davantage, grâce à des modes d'investigation entièrement nouveaux.

On sait quels immenses services ont rendus à l'histoire la linguistique et l'archéologie. La première a révélé des rapports de filiation, de parenté, ou de simple communication entre des populations que séparent aujourd'hui d'immenses espaces, que distinguen[illegible]ligions, des mœurs entièrement différentes, que semblent isoler des langues dont les affinités réelles sont dissimulées (1). La seconde a pénétré plus loin que les derniers souvenirs de l'humanité, au delà des débris des antiques langues ; et, appuyée sur la géologie, sur la paléontologie, elle a fait revivre pour nous des hommes contemporains des éléphants et des rhinocéros européens (2).

A part quelques protestations d'autant plus regrettables qu'elles venaient de plus haut (3), l'importance des résultats atteints par la linguistique et l'archéologie fut promptement reconnue. Elle est hors de discussion aujourd'hui. Toutefois ces résultats demandent bien souvent à être complétés et contrôlés par d'autres sciences. A elle seule, l'archéologie aurait pu affirmer l'existence de l'Homme pendant l'époque quaternaire en montrant les armes, les outils qu'il avait façonnés ; elle aurait pu reconnaître dans ces objets un certain nombre de types et proposer une classification. Mais l'ostéo-

(1) Dans la quatrième et la cinquième leçon de son livre sur *La science du langage*, Max Müller a fait rapidement l'histoire des origines et des développements de la linguistique et je ne puis faire mieux que de renvoyer à son ouvrage, traduit en français par MM. G. Harris et G. Perrot.

(2) Voyez les deux premières *Études*.

(3) Agassiz, qui voulait que tous les hommes eussent pris naissance *par nations* là où nous les montre l'histoire, a nié la valeur des études linguistiques et assimilé les divers *langages* aux *voix* des mammifères et des oiseaux (Voyez surtout sa lettre à MM. Nott et Gliddon : *Indigenous races of the Earth*). M. Élie de Beaumont s'est toujours refusé à admettre la coexistence de l'Homme et des espèces animales fossiles. Toutefois, dans les derniers temps de sa vie, il a cessé de protester ouvertement. Peut-être ses anciennes convictions étaient-elles sérieusement ébranlées.

logie était nécessaire pour démontrer que les ouvriers dont ils attestent l'industrie appartenaient à des groupes humains différents; qu'ils représentaient au moins cinq, probablement six races distinctes (1); que ces races différaient par leurs aptitudes autant que par leurs caractères physiques, et qu'une seule, celle de Cro-Magnon, a produit les gravures, les sculptures, dont l'exactitude, le fini, ont excité un si juste étonnement. Lorsque s'ouvre la période géologique actuelle et que la pierre polie succède à la pierre taillée, l'ostéologie seule encore permet de reconnaître qu'il n'y a pas dans ce fait la preuve d'un progrès accompli sur place par les plus anciens habitants du sol; mais que l'industrie nouvelle est apportée par des colons venus du dehors et qui tantôt s'unissent pacifiquement aux premiers occupants (2), tantôt se font une guerre acharnée (3). L'anthropologie, tant descriptive qu'anatomique, a déjà rendu des services analogues en corrigeant les conclusions tirées de la linguistique; elle en rendra de bien plus nombreux encore, à mesure que les applications en seront plus fréquentes; et on comprend sans peine qu'il en soit ainsi. Le linguiste réunit tous les hommes d'une même contrée qui parlent la même langue; il rapproche les populations dont les langues se ressemblent. Des éléments ethnologiques fort différents peuvent se trouver ainsi confondus. Toute une race peut être regardée comme ayant disparu, parce que ses représentants ont renoncé à la langue de leurs pères pour en adopter une autre. On sait que les choses se sont passées de cette manière aux Canaries. Tout le monde admettait l'extinction des Guanches comme un fait démontré, lorsque M. Sabin Berthelot est venu nous apprendre que les descendants des insulaires conquis par Béthencourt forment encore aujourd'hui le fond de la population de l'archipel; qu'ils ont seulement substitué l'espagnol

(1) A. de Quatrefages et E. Hamy, *Crania Ethnica*. Voyez aussi la première *Étude*, sect. V.

(2) Dans la seconde *Étude* j'ai dit combien la magnifique collection ostéologique tirée par M. le baron de Baye des curieuses grottes de la Marne, est intéressante à étudier à ce point de vue.

(3) Je rappelle encore une fois que les recherches de M. le docteur Prunières, les pièces nombreuses qu'il a retirées d'une des grottes si habilement explorées par lui, mettent ce fait en saillie d'une manière très frappante.

à leur ancien langage (1). A son tour, M. le docteur Verneau, complétant l'œuvre de son prédécesseur, nous a montré que les Canariens appartiennent au moins à deux types très différents, dont l'un remonte aux temps quaternaires et reproduit les traits les plus frappants de la race Cro-Magnon.

Les observations générales qui précèdent n'étaient peut-être pas inutiles pour faire plus aisément comprendre toute la valeur du livre de M. Retzius. L'auteur s'occupe des Finnois. Or, dans l'état actuel de nos connaissances, ce dernier mot est loin de présenter un sens bien précis pour l'anthropologiste. La famille fi[illegible] été généralement établie d'après des données à [illegible]s exclusivement linguistiques (2). Il est résulté de là que l'on y a compris des populations dont les caractères physiques accusent nettement des origines ethniques différentes. C'est là un fait évident, lorsque l'on compare les Lapons aux Finnois de la Finlande. Aussi d'Omalius a-t-il placé ces deux groupes dans des familles séparées (3). D'autre part, les considérations tirées du langage ont fait écarter de la même famille des peuples que l'anthropologiste ne saurait en séparer. Les Lettons, par exemple, ont beau parler une langue aryenne, ils ne sont pas pour cela des Aryas par le sang, ils sont les frères des Esthoniens ; et, si ceux-ci sont des Finnois, ainsi que tout le monde s'accorde à le dire, ils le sont également (4).

(1) *Mémoires sur les Guanches*, par Sabin Berthelot (*Mémoires de la Société d'Ethnologie*, t. I et II); *Histoire naturelle des Canaries*, t. I, par le même.

(2) A. Maury, *La Terre et l'Homme*, p. 442 et 510.

(3) *Des races humaines ou éléments d'ethnographie*, par J.-J. d'Omalius d'Halloy, 5e édition, p. 48 et 61. D'Omalius retire aussi de la famille finnoise les Magyars, dont il fait une famille à part (*ibid.*, p. 47). Le savant belge place les Lapons parmi les races jaunes. J'avais d'abord adopté cette manière de voir (*Rapport sur les progrès de l'Anthropologie en France*, p. 513), mais de nouveaux renseignements et en particulier mes causeries avec le vénérable M. Sven Nilsson m'ont conduit à les placer parmi les races blanches (*Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, article RACES HUMAINES). D'Omalius réunit dans sa *Famille finnoise* des populations de la Baltique (*Lives, Esthes...*), de la Russie orientale (*Votiaks, Tchérémisses, Bachkirs...*) et de la Sibérie (*Ostiaques, Vogouls,...* etc.). J'ai cru devoir pousser plus loin la division (*Rapport sur les progrès de l'Anthropologie en France* et article RACES dans le *Dictionnaire des Sciences médicales*).

(4) Voyez les caractères de ces populations dans le *Précis de la Géographie universelle*, par Malte-Brun, t. VI. J'ai résumé les conséquences qui ressortent de ces faits dans le petit volume intitulé *La race prussienne*. Mais, à l'époque où je l'ai publié, l'analyse anthropologique de ces populations laissait beaucoup à désirer. Elle

Ce groupe a pour l'ethnogénie européenne une très grande importance. On sait à quelles hypothèses, à quelles discussions il a donné lieu. Les unes et les autres étaient souvent prématurées, parce que les faits nécessaires pour en motiver les conclusions n'étaient pas encore découverts. La *théorie finnoise*, pour employer l'expression de Latham (1), est certainement erronée quand elle regarde l'Europe entière comme ayant été habitée, avant l'arrivée des Aryas, par une race unique, s'étendant de Gibraltar jusqu'à l'océan Arctique, race dont les Finnois ne seraient que les témoins ; elle est dans le vrai en ce qu'elle admet l'existence d'une population préaryenne. C'est aujourd'hui un fait indiscutable. Nous pouvons affirmer, en outre, que cette population n'était pas homogène ; qu'elle comptait plusieurs races très distinctes ; que ces races n'ont pas été anéanties ; qu'elles ont joué un rôle important dans la formation des populations actuelles, et que, dans certains cas au moins, elles en constituent sans doute l'élément prépondérant.

Parmi les peuples dits finnois en est-il qui se rattachent directement à ces antiques races ? J'avais cru pouvoir répondre affirmativement à cette question à la suite de mes premières comparaisons des têtes fossiles découvertes en Belgique par M. Dupont (2) avec trois têtes d'Esthoniens. J'avais regardé ces derniers comme les représentants actuels, comme les descendants immédiats des anciens troglodytes de la Lesse (3). Une étude plus attentive sur des matériaux plus

est loin d'avoir encore été completée. Toutes ces populations du sud-est de la Baltique demandent à être étudiees de près. Je ne serais nullement surpris qu'un travail analogue à celui que M. Retzius a fait sur les Finlandais nous montrât parmi elles des groupes aussi distincts que ceux que le savant suédois a trouvés parmi les Finnois de Finlande. J'ai fait connaître depuis bien longtemps quelques faits qui militent en faveur de cette opinion (*Sur trois têtes d'Esthoniens et sur le prognathisme chez les Français*, in *Bulletin de la Société d'anthropologie*, 1866).

(1) *Elements of comparative philology*, p. 677.

(2) Personne n'ignore avec quelle persévérance et quel succès M. Dupont a fouillé les cavernes de la vallée de la Lesse. Il a exposé à diverses reprises les résultats de ses recherches, principalement dans son livre intitulé : *Des temps préhistoriques en Belgique ; L'homme pendant les âges de la pierre dans les environs de Dinant-sur-Meuse*, et dans le compte rendu du *Congrès d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques*, session de Bruxelles, 1872.

(3) *Sur trois têtes d'Esthoniens et sur le prognathisme chez les Français ; La race prussienne*, p. 37, 1871; *Réponse aux critiques de M. Virchow* (*Rev. sc.*, 1873, p. 989).

nombreux m'a conduit à modifier en partie ma première manière de voir. Les ressemblances que j'avais signalées subsistent néanmoins, et, en particulier, la presque identité de l'indice céphalique horizontal, caractère dont tout le monde admet la grande importance pour distinguer les modifications secondaires d'un type donné (1). En outre les têtes fossiles, découvertes par M. Émile Martin dans les graviers de Grenelle et caractérisées par M. Hamy, présentent de très grandes ressemblances avec les têtes de Lapon (2). Un savant viennois, M. Waldrich, a signalé de même les analogies qui existent entre ces dernières et le crâne fossile de Nagy-Sap en Hongrie (3). Les sépultures n[illegible]es de la Suède et du Danemark ont fourni un certain nombre de têtes, que M. Nilsson a considérées le premier comme étant vraiment laponnes. Anders Retzius, après quelques hésitations, adopta sans réserve ce rapprochement; et cette opinion est aujourd'hui généralement acceptée par les anthropologistes scandinaves (4). Des découvertes analogues ont été faites en Allemagne et dans les Iles Britanniques. En France, les collections du Muséum et de la Société d'Anthropologie montrent que, même dans les populations modernes, l'antique race de Grenelle a persisté sur place jusqu'à nos jours. Enfin une curieuse collection de crânes, provenant des montagnes de l'Isère, atteste que ce type *laponoïde* (5), sinon absolument lapon, existe jusque dans le sud-est de notre pays (6).

(1) *Crania Ethnica*, par M. A. de Quatrefages et E. Hamy, p. 139. Cinq crânes esthoniens mesurés par M. Broca ont donné pour indice moyen 80,59; celui des deux crânes de Furfoz est 80,35. La différence n'est donc que de 0,25.

(2) *Ibid.*, p. 118, fig. 122 à 128 dans le texte. pl. VI et VII de l'Atlas.

(3) *Bemerkungen über den Schädel von Nagy-Sap* (*Mittheilungen der anthropologischen Gesellschaft in Wien*, t. II. p. 102).

(4) On comprend que je ne puis entrer ici dans le détail des travaux relatifs à la question dont il s'agit, ni donner le nom de tous les savants qui l'ont abordée à divers points de vue. Je ne puis que renvoyer le lecteur au *Crania Ethnica*, p. 141 et suivantes. Il y trouvera toutes les indications bibliographiques désirables.

(5) C'est la désignation que nous avons cru devoir adopter, M. Hamy et moi, pour désigner cet ensemble de populations européennes brachycéphales, anciennes et modernes, dont la tête se rapproche du type lapon (*Crania Ethnica*, p. 141).

(6) J'ai fait connaître ce fait d'abord avec une certaine réserve, faute d'études suffisantes (*Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques*, session de Stockholm, 1874, p. 212). L'examen que j'ai fait des crânes envoyés au Muséum par M. Hoel, après avoir vu les collections de Stockholm, me permet d'être aujourd'hui

Ces faits confirment d'une manière bien remarquable les vues émises par Anders Retzius au sujet de l'ancienne extension de la race laponne, ou tout au moins de populations trè rapprochées des Lapons actuels. Pourtant les conclusions qui en ressortent sont encore combattues par quelques savants éminents au nom de l'archéologie ou de la linguistique. Je ne saurais aborder ici l'examen de leurs objections, et le savoir me ferait défaut pour lutter contre des hommes acceptés comme des maîtres par ceux qui peuvent les juger mieux que moi. Je me borne à faire observer que la doctrine émise par Retzius, généralement adoptée aujourd'hui par les naturalistes et les anatomistes, compte aussi des adhérents parmi les linguistes et les archéologues (1). D'ailleurs, dans les questions de cette nature, les caractères physiques ont évidemment une signification supérieure à tous les autres. Un peuple change de langue, de mœurs, d'industries, parfois au bout d'un temps relativement court; il ne peut perdre avec la même rapidité sa taille, sa couleur, la forme de son crâne. Il est donc permis de penser que l'exactitude des conclusions tirées par Retzius des faits connus à son époque sera prochainement reconnue sans contestation; seulement on substituera, selon toute apparence, la notion d'affinités étroites à celle d'identité.

Mais, comme je l'ai déjà dit, les Lapons se distinguent nettement des peuples finnois par leurs caractères extérieurs. La comparaison des crânes des uns et des autres accentue en outre les différences. C'est là un fait qu'Anders Retzius avait déjà mis hors de doute (2). Malgré les analogies linguistiques, l'anthropologiste ne peut placer dans une même famille les Lapons et les Finnois. La question de l'intervention de ces

beaucoup plus affirmatif. J'ai retrouvé, entre autres, sur quelques-unes de ces têtes, un caractère auquel M. Schaaffhausen attribue avec raison une grande importance, savoir le peu de hauteur de la voûte palatine (*Congres de Stockholm*, p. 841).

(1) M. Van Thielen, ancien professeur à l'Université de Bruxelles, regardait le finnois comme la base du flamand, opinion certainement exagérée (Ruelens, *Comptes rendus du Congres des sciences geographiques*, session d'Anvers, 1878, p. 361). Dans la même seance, on a insiste sur l'importance dont serait l'étude des patois pour les recherches de cette nature. On sait que Max Muller a exprimé la même opinion dans son livre sur *La science du langage*.

(2) *Memoire sur les formes du crâne des habitants du Nord* (*Annales des sciences naturelles*, 3e série, t. VI, p. 133).

derniers dans la constitution de populations européennes plus ou moins éloignées, reste donc entière.

Pour ses études sur les crâne finnois, Anders Retzius n'avait pu disposer que de six têtes osseuses masculines (1). On sait aujourd'hui que ce nombre est insuffisant pour obtenir des moyennes affranchies de l'influence que peuvent exercer soit les écarts morphologiques individuels, soit les erreurs d'observation (2). En outre, chez les Finnois de Finlande comme chez ceux qui habitent d'autres localités, on trouve à côté les uns des autres, parlant la même langue, employant les mêmes instruments de tout genre, vivant exactement de la même vie, t[illegible] petits groupes, tantôt des individus isolés ayant les uns les cheveux noirs, les autres les cheveux de ce blond blanchâtre ou tirant sur le jaune que tous les voyageurs ont signalé. Il est difficile d'accepter ces deux types comme ethnologiquement identiques. Le problème se complique donc dans la contrée même qui semblait devoir fournir les bases d'une solution. Avant de chercher jusqu'à quel point la population finnoise a pu s'étendre jadis au delà de ses limites actuelles, il était nécessaire d'en bien préciser les caractères. Or elle apparaît comme formée de deux éléments distincts. Avant d'aller plus loin, il devient donc indispensable d'étudier et de caractériser nettement ces deux éléments.

C'est là ce que M. Gustave Retzius a voulu faire. Dans cette intention, il s'était tracé d'avance un vaste programme. Il s'était promis d'étudier non seulement les Finnois de Finlande, mais encore tous ceux qui habitent d'autres contrées, ainsi que les populations apparentées de près ou de loin à celles qui faisaient le sujet essentiel de ses recherches. Il comptait démêler leurs affinités ethnologiques et leurs origines, les suivre dans leurs migrations, apprécier leurs civilisations anciennes et modernes, s'enquérir de leur vie publique et privée. Le fils d'Anders Retzius voulait compléter

(1) *Loc. cit.*, p. 192.

(2) M. Broca avait annoncé depuis longtemps que vingt crânes suffisent, mais sont presque nécessaires pour donner des moyennes sur lesquelles on puisse compter. Il a confirmé ce résultat de ses anciennes études dans un excellent mémoire lu à la Société d'anthropologie, peu de temps avant sa mort.

ainsi une des œuvres de son illustre père et il s'était mis sérieusement à l'ouvrage. Mais diverses circonstances, parmi lesquelles il faut compter sans doute sa nomination d'abord comme maître, puis comme professeur titulaire à l'Institut Carolin, lui imposèrent d'autres travaux scientifiques (1). L'œuvre est donc restée incomplète et bien loin de l'idéal conçu par l'auteur. Telle qu'elle est pourtant, elle nous apporte de précieux enseignements et résout une partie du problème dont M. Retzius avait bien compris toute l'étendue, mais qu'il n'a pu aborder en entier.

Convaincu, avec raison, que, pour remplir le cadre qu'il s'était tracé, il était nécessaire de voir et d'observer sur place les populations, objet de ses études, M. Retzius visita la Finlande en 1873 et 1874. Il avait pour compagnons MM. le professeur Christian Lovén et le docteur Éric Nordenson. Plus tard il s'adjoignit, à titre d'interprète, un étudiant, M. Solin. Tantôt réunis, tantôt marchant deux à deux, nos voyageurs parcoururent toute la partie méridionale de la province. Une carte insérée dans le texte et qui porte leur itinéraire, montre qu'ils ont parcouru principalement la Karélie, le Savolaks et surtout la Tavastland (2). Ils s'arrêtèrent d'abord dans quelques villes, espérant trouver dans les hôpitaux, dans les prisons, de nombreux sujets d'observation. Mais bientôt ils reconnurent que Tavasteus, Viborg, etc., n'étaient rien moins que favorables à leurs recherches. En Finlande, comme partout ailleurs, les villes ont constitué des foyers de mélanges ethniques. C'est dans les campagnes, parmi les populations agricoles et de tout temps sédentaires, qu'il faut aller chercher les types de race pure. M. Retzius et ses compagnons recherchèrent en conséquence les localités les plus

(1) N'étant encore que maître (*Lehrer*), titre qui me semble répondre à peu près à celui d'agrégé, M. Retzius a publié avec un de ses collègues, M. Axel Key, sur le système nerveux, un ouvrage considérable et d'un haut intérêt. Les deux collaborateurs ont su découvrir de nombreux faits anatomiques nouveaux et importants sur ce terrain tant de fois exploré. L'Académie des sciences de Paris a fait à ce beau livre l'accueil le plus honorable et lui a décerné un de ses prix Montyon en 1878 (*Studien in der Anatomie des Nervensystems und des Bindegewebes*, 2 vol. in-f. Stockholm, 1875). Le texte est accompagné de 75 planches gravées avec une rare perfection.

(2) P. 159. M. Retzius a vu aussi les Finnois du Volga à Kazan et à Nijni-Novgorod lors de la grande foire qui se tient annuellement dans cette ville.

isolées de ces régions. Cela même rendit parfois leur voyage difficile et pénible. Ils durent transporter, à travers des contrées désertes, les instruments, les appareils de photographie. Mais le succès récompensa leurs efforts. Sur plusieurs points, ils purent fouiller d'anciens cimetières et en retirer un certain nombre de crânes plus ou moins intacts, parfois même des squelettes entiers. Quelques circonstances heureuses leur vinrent en aide. Ils arrivèrent à Ilomants, au centre même de la Karélie, au moment de la session du tribunal de première instance. Les paysans étaient accourus de tous côtés pour y assister et nos anthropologistes en profitèrent pour photographie[illegible]surer de nombreux individus. Le même fait se reproduisit à Impilaks, situé dans la même province sur les bords du lac Ladoga. Enfin la grande foire de Viborg, où se rend annuellement une multitude de campagnards, permit à notre auteur de compléter et de contrôler les observations précédentes.

M. Retzius ne s'est pas borné à étudier l'homme physique. Il a voulu connaître ces populations à tous les points de vue et a consulté dans ce but l'histoire, l'archéologie, la linguistique. La première nous montre la Finlande envahie tour à tour par les Suédois et les Russes, frappée parfois de famines qui anéantissaient des populations entières. De cet ensemble de faits, il résulte que la population n'a pu conserver une complète homogénéité. Elle s'est mélangée de nombreux éléments russes, suédois, allemands, etc. Si quelque chose doit surprendre, c'est que l'élément finnois véritable et franchement caractérisé soit encore représenté par une si grande partie du peuple finlandais.

Disons tout de suite que cet élément lui-même présente deux types assez différents, dont l'un appartient essentiellement à la Tavastland, l'autre à la Karélie. Pour si loin que remontent les recherches faites à ce sujet, ces deux types paraissent se retrouver à côté l'un de l'autre, parlant la même langue et vivant de la même vie. L'auteur les étudie donc d'abord sans chercher à les distinguer et résume dans les termes suivants le résultat de ses investigations archéologiques (1) :

(1) P. 178. M. Retzius met ici à profit les travaux de savants nombreux et éminents qui ont depuis plusieurs années abordé ce sujet. Il cite surtout MM. H. J. Homberg,

« La Finlande a possédé un *âge de la pierre*, trahissant, d'un côté, par une partie de ses objets, des relations avec la Scandinavie ; mais de l'autre, par l'immense majorité de ces mêmes objets, une conformité avec ceux de la Russie. On a donc essayé de diviser la Finlande en deux régions : une région occidento-méridionale (scandinave) et une région oriento-septentrionale (indigène). Jusqu'ici on n'a rencontré en Finlande que de faibles traces de l'*âge de bronze ;* mais elles trahissent une relation évidente avec la Scandinavie et non avec la Russie.

» Le *premier âge du fer* finlandais est d'un caractère si décidément scandinave, qu'il accuse, non seulement des relations commerciales très actives avec la Scandinavie, mais encore une colonisation scandinave très étendue. Le *deuxième âge du fer* (âge moyen) fournit aussi des traces positives de relations identiques. Au *troisième âge du fer*, par contre, elles paraissent avoir été longtemps interrompues, car les trouvailles de cet âge faites en Finlande (à l'exception de celles de l'archipel ålandais) trahissent l'influence de la Russie. Ce n'est qu'aux toutes dernières périodes de l'âge en question, vers l'aurore de l'histoire, que l'on voit apparaître de nouveau des traces évidentes d'un contact avec la Scandinavie, contact qui nous est prouvé, en outre, par les Sagas et par l'histoire. »

Après ce coup d'œil général, jeté sur les grandes périodes de la civilisation finlandaise, il était intéressant de rechercher le point où en étaient arrivées par elles-mêmes les populations dont il s'agit. C'est la linguistique qui a fourni les éléments de cette étude. Au début et entre des mains peut-être inexpérimentées, cette science a d'abord conduit à quelques erreurs. On avait attribué aux Finnois eux-mêmes certains arts, certaines industries, en réalité empruntés à des voisins. Wilhelm Thomsen a montré que l'influence germanique s'était exercée, à deux reprises, sur la langue finnoise, fait qui suppose des

Hans Hildebrand, Worsaae, Aspelin, Montélius, etc. Je pourrais lui emprunter bien des indications bibliographiques, soigneusement relevées. Mais cette affectation d'érudition me serait mal. A part la communication faite par M. Aspelin au Congrès de Bologne (1873), tous les ouvrages cités sont écrits en langues qui me sont étrangères. Je me borne donc à renvoyer à l'ouvrage lui-même le lecteur désireux de se renseigner.

relations dont les plus anciennes avaient d'abord échappé. Par suite, on avait attribué aux Finnois primitifs une culture sociale un peu trop élevée. Le célèbre linguiste finlandais A. Ahlkvist a repris le travail ; et, guidé par une analyse minutieuse, il est arrivé à tracer le tableau complet du genre de vie de ses vieux ancêtres. Ici encore je crois devoir reproduire textuellement le résumé que M. Retzius semble avoir emprunté à l'auteur (1).



Fig. 190. — Brûlé.

« Avant leur contact avec les peuples d'origine germanique, dit Ahlkvist, les Finnois se nourrissaient presque exclusivement des produits de la chasse et de la pêche. Leur principal animal domestique était le chien, mais ni le cheval ni la vache ne leur étaient inconnus, quoiqu'ils ne s'entendissent à préparer ni le beurre ni le fromage du lait de cette dernière. Ils ne firent la connaissance du mouton, de la chèvre et du porc que sur les rives de la Baltique. L'agriculture ne semble pas leur avoir été totalement inconnue ; mais ils ne se livraient

(1) P. 179.

qu'à celle des nomades, c'est-à-dire au système du brûlage (voy. fig. 190) (1). L'orge était, du reste, la seule céréale, et la rave le seul tubercule comestible qu'ils connussent. Ils apprirent de leurs voisins de la Baltique l'agriculture proprement dite, de même que l'emploi d'outils agricoles plus perfectionnés et la culture du froment, du seigle, de l'avoine et des légumineuses.

» L'habitation d'une famille se composait d'une tente (*kota*)



Fig. 191. — Kota (tente).

(voy. fig. 191), formée de petits arbres, ou de perches dressées coniquement contre un tronc d'arbre ou les unes contre les autres, et que l'on recouvrait de peaux à l'entrée de la saison froide. Une autre espèce d'habitation était la *sauna*, trou creusé dans le sol et recouvert d'un toit au-dessus de terre (2). L'arrangement de ces demeures était des plus simples. Elles avaient une ouverture pour la porte, un trou pour la fumée, un foyer ou âtre composé de quelques pierres placées au milieu de la

(1) On sait que ce système consiste à incendier soit les forêts, soit les landes, pour fertiliser momentanément la terre par son mélange avec les cendres.

(2) Des habitations fort semblables à ces *saunas* du Nord ont été trouvées en France, en particulier dans le département de la Charente.

pièce ; mais ni plancher ni fenêtres, car le jour pénétrait par la porte ou par l'issue de la fumée. On n'apprit qu'après l'arrivée sur les bords de la Baltique à connaître les maisons en charpente avec plancher et toit, avec lucarnes et plus tard avec fenêtres aux parois, avec bancs et autres sièges, avec foyer ou âtre régulièrement construit. Le mobilier, d'une simplicité primitive, se composait de quelques boîtes en bois ou en écorce de bouleau et de divers ustensiles en bois. Le restant était formé par des engins de pêche et de chasse, des patins à neige, de petits traîneaux et des bateaux.

» Les excursions plus ou moins lointaines se faisaient, en hiver, sur des patins à n[illegible]vec des rennes, en été, à pied, à cheval ou en bateau. Il n'existait ni chemins ni véhicules sur roues. Le costume entier se composait exclusivement de peau, et la mère de famille cousait les vêtements avec des aiguilles en os.

» Les hommes construisaient les bateaux et confectionnaient les engins de pêche et de chasse. En fait d'autres ouvrages domestiques et de métiers, l'art du forgeron seul paraît avoir été pratiqué par les anciens Finnois, et encore peut-on douter qu'ils l'aient apporté de leurs demeures primitives. Les seuls métaux qu'ils semblent avoir connus sont le cuivre et l'argent. Parmi les outils de travail, un seul aussi, le couteau. Ce ne fut que sur les rives de la Baltique qu'ils apprirent à se servir de la hache en fer.

» Pour ce qui concerne la confection des étoffes, ils ne paraissent avoir exercé que, tout au plus, le tissage des couvertures. Cependant ils savaient filer à la quenouille les fibres d'une espèce d'ortie. Ils ne firent que dans leur nouvelle patrie la connaissance du mouton et de l'art de confectionner avec sa laine du fil et des étoffes. Ils s'entendaient par contre à tanner la peau.

» Nos ancêtres ne connurent la mer et n'apprirent la navigation proprement dite que sur les rives de la Baltique et de la mer Blanche. Avant leur arrivée dans les régions baltiques, leurs embarcations se composaient de petits bateaux très élémentaires pour la navigation des fleuves et des lacs. Ces bateaux ne marchaient qu'à la rame ; encore ne ramait-on pas à la façon actuelle, mais en pagayant avec une ou plu-

sieurs rames ou pagaies de l'espèce nommée *mela* en finnois.

» Il n'existait pas de villes. Le commerce n'était qu'un échange. L'argent ou l'or, comme étalons de valeur, étaient inconnus aux Finnois primitifs. Les moyens d'échange se composaient de peaux, surtout de peaux d'écureuil, pour lesquelles on se procurait, des nations plus méridionales, les quelques marchandises étrangères dont on avait besoin. A l'exception de certaines mesures de longueur, on n'apprit à connaître les poids et les mesures que des voisins baltiques.

» La vie de famille paraît avoir été assez développée. Les nombreuses dénominations en usage dans ce domaine sont principalement d'origine nationale. Elles sont en grande partie communes aux diverses langues finnoises, preuve que les notions et les idées qu'elles représentent existaient déjà avant la séparation en Orient. Cependant le mariage et les cérémonies y relatives semblent avoir subi quelques modifications dès l'époque païenne, quand les Finnois furent entrés en contact avec les peuples lithuaniens.

» Il n'existait pas de serfs, mais bien des serviteurs et des ouvriers libres et salariés.

» Il paraît y avoir eu une espèce de commune, du nom de *pitäjä*, du moins chez une partie des James, ainsi qu'un chef de commune ou chef militaire élu, qui peut-être avait aussi à juger les querelles et les procès, selon l'équité et la coutume. Mais on n'avait ni lois écrites, ni juges proprement dits, ni princes héréditaires, ni constitution sociale quelconque. En général, les Finnois primitifs paraissent avoir attaché plus de prix à une liberté individuelle illimitée qu'à la sécurité sociale obtenue au prix d'une partie de cette liberté. »

Nous pouvons encore aujourd'hui juger de l'exactitude de presque tous les détails qu'Ahlkvist a dû déduire de ses études purement linguistiques. Il avait lui-même fait remarquer combien le genre de vie des anciens Finlandais ressemblait à celui des Finnois ougriens modernes restés à l'état sauvage. Il aurait pu ajouter que, parmi ces derniers, c'est surtout aux Ostiaks qu'ils peuvent le mieux être comparés. Tous les traits généraux de la description précédente reproduisent, en effet, les particularités ethnographiques essentielles qui distinguent les tribus de ce nom, qu'elles habitent les bords de l'Yénisseï

ou ceux de l'Irtych et de l'Obi (1), en même temps que, par le caractère si frappant de la chevelure, elles rappellent le type le plus accusé du véritable Finlandais.

II

Instincts poétiques des Finnois. — Le *Kalevala*, épopée finlandaise. — Théâtre des événements. — Multiplicité des poètes qui ont concouru à l'œuvre commune. — Période de la composition des chants. — Ages de la pierre, du cuivre et du fer. — Religion des héros du *Kalevala*. — Industries. — Habitation. — Nourriture. — Musique. — La femme et le mari. — Relations commerciales. — Finlandais modernes. — Restes d'anciens u[illegible] Porte. — Étuves. — Chants. — La *kantele*.

Après avoir demandé aux écrits des archéologues et des linguistes ce qui pouvait éclairer l'histoire qu'il voulait écrire, M. Retzius a interrogé les chants populaires et surtout le *Kalevala*. Ici je pourrai suivre l'auteur de plus près et mieux apprécier le résultat de ses études. Nous possédons, en effet, une traduction de cette étrange épopée, due à M. Léouzon Leduc, qui a passé près de trente ans dans les pays scandinaves, qui en a appris les langues, et dont l'intelligence active et ouverte a su comprendre de bonne heure ce qu'avaient d'intérêt réel les questions agitées par les savants du Nord (2). Je me servirai de ce livre pour ajouter quelques détails à ceux que renferme celui de M. Retzius.

Toutes les populations finnoises paraissent être douées de

(1) Dans son excellent petit livre, que connaissent à coup sûr tous mes lecteurs, M. Maury distingue avec raison les Ostiaks de l'Oby de ceux de l'Yénisseï. Ces derniers ont les traits plus fins et se rapprochent par là des Finlandais (*La Terre et l'Homme*, 3e édition, p. 434).

(2) *Le Kalevala, épopée nationale de la Finlande et des peuples finnois*, traduit de l'idiome original, par L. Léouzon Leduc, 1867. Cette traduction est accompagnée de notes qui touchent à l'histoire, à la mythologie, à la linguistique et à l'ethnographie. Elle a été imprimée en France, alors que M. H. Collan n'avait encore fait paraître qu'une partie de celle qu'il a publiée en suédois et que cite M. Retzius.

Le livre de M. Léouzon Leduc est dédié à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de l'Institut de France. L'auteur a voulu témoigner ainsi sa gratitude à ce corps savant. Ce fut en effet à la suite d'un rapport signé par Ampère, Mérimée, Molh et Berger de Xivrey, que le ministère de l'Instruction publique chargea M. Léouzon Leduc, en 1870, d'une mission scientifique en Finlande. Il put ainsi continuer des études entreprises pendant un premier séjour dans ce pays, et commencer, sous les yeux, souvent avec l'aide des guides les plus autorisés, la traduction de l'épopée finlandaise.

remarquables instincts poétiques. Du nord de la Norvège aux versants de l'Altaï, on trouve les mêmes *runot* ou chants, en réalité identiques, malgré la multiplicité des variantes et la diversité des éléments qui viennent s'ajouter au fond commun. Nulle part cette littérature ne paraît avoir pris autant de développement qu'en Finlande. Toutefois elle est restée bien longtemps à peu près ignorée des hommes de science et de lettres, de ceux mêmes qu'elle intéressait le plus directement. A peu près jusqu'au commencement de ce siècle, elle ne se conservait que dans la mémoire des populations illettrées. L'attention une fois éveillée, quelques hommes, poussés par le patriotisme autant que par l'amour du savoir, se mirent à l'œuvre pour la recueillir et la faire connaître. Parmi eux, le docteur Élie Lönnrot occupe le premier rang. Pendant plusieurs années, à partir de 1828, il parcourut pas à pas toutes les contrées où se conservaient les chants nationaux, visitant les villages, les habitations isolées, se faisant peu à peu accepter par ses hôtes, captant leur confiance et finissant par obtenir qu'on lui dictât ces *runot*, dont la divulgation était parfois regardée comme une sorte de sacrilége. Un recueil de chants isolés, publié sous le titre de *Kanteletar* (1), et une première édition, encore fort incomplète, du *Kalevala*, furent le prix de ces patientes recherches (2).

Ce magnifique succès eut un immense retentissement dans toute la Finlande. On se passionna pour cette littérature nationale. Les collecteurs de *runot* se multiplièrent; la Société académique d'Helsingfors envoya, à ses frais, des missionnaires chargés d'explorer les moindres villages, les hameaux les plus reculés. Tous les matériaux recueillis furent centralisés et remis à Lönnrot pour en faire le dépouillement. Le résultat de cette nouvelle étude fut une seconde édition du *Kalevala*, dont l'étendue se trouva presque doublée (3).

(1) Le nom de cet ouvrage est emprunté au mot *kantele*, qui désigne une sorte de harpe finnoise dont il sera question plus loin.

(2) M. Léouzon Leduc avait traduit, dès 1845, cette première édition du *Kalevala* dans un ouvrage intitulé : *La Finlande, son histoire primitive, sa mythologie, sa poésie épique*.

(3) La première édition, publiée en 1835, ne comptait que 32 runot et environ 12 000 vers; la seconde, parue en 1849, se compose de 50 runot et de 22 800 vers (L. L., *Kalevala*, Introduction, p. XVIII).

Le grand poème finlandais soulève plusieurs questions, qu'ont également abordées MM. Retzius, Léouzon Leduc et avant eux aussi, en France, M. Xavier Marmier (1). Je ne toucherai ici qu'à celles qui intéressent par quelques points les études anthropologiques, mais en prenant ces mots dans leur acception la plus large.

Et d'abord où peut-on placer la contrée dont il est question dans l'épopée finnoise? En particulier où étaient situés Kalevala et Pohjola, dont la rivalité est comme le nœud du poème? Sur ce point, nous dit M. Retzius, les savants suédois ont émis des opinions fort d[illegible]s. Lui-même pense que ces deux localités étaient sit[illegible] loin l'une de l'autre, sur les bords d'une grande eau. Cette dernière particularité est indiscutable. Mais les deux tribus étaient-elles placées dans le voisinage immédiat l'une de l'autre comme semble l'admettre l'auteur? Je serais porté à croire le contraire. Quand Ilmarinen, l'éternel forgeron, ramène sa femme de Pohjola, il met trois jours, dans son traîneau attelé d'un cheval, pour atteindre Kalevala (2). Sans être très considérable, la distance était donc encore assez grande.

Mais les deux contrées étaient bien placées non loin du rivage du même grand amas d'eau, car, lorsque Wäinämöinen et Ilmarinen se rendent à Pohjola pour se disputer la jeune fille de Louhi, le premier voyage par eau dans un bateau, le second par terre dans un traîneau, et ils se rencontrent en route (3). Plus tard, avant de partir pour Pohjola afin de s'emparer du *Sampo* (4), ils délibèrent pour savoir s'ils iront par terre ou par eau (5).

Pohjola était, en outre, au nord de Kalevala; car, lorsque la reine de Pohjola renvoie Ilmarinen chez lui, elle éveille le

(1) *De la poésie finlandaise*, article publié sous la forme d'une lettre : *A Monsieur Villemain, ministre de l'Instruction publique* (*Revue des Deux Mondes*, 1842, t. I, p. 68). Cet article renferme une analyse du *Kalevala*, et la traduction de quelques chants du *Kanteletar*. L'auteur ne paraît pas avoir connu la traduction du premier poème, par M. Léouzon Leduc, et a puisé directement dans les originaux les matériaux de sa lettre.

(2) *Kalevala*, p. 241.

(3) *Ibid.*, 18e runo.

(4) Talisman qui assure la prospérité du pays qui le possède, et sur la nature duquel on est fort loin d'être d'accord.

(5) *Kalevala*, p. 383.

vent du nord (1); et, quand Wäinämöinen et Ilmarinen vont conquérir le Sampo, ils gouvernent droit au nord (2).

La grande eau dont parle M. Retzius ne peut être, selon lui, que le golfe de Finlande, l'Onéga ou le Ladoga. Tout, d'ailleurs, semble autoriser à conclure en faveur de ce dernier. « Il est impossible, dit notre auteur, de placer avec Lönnrot et Castren, Kalevala plus au nord, rien que par le fait de la mention si fréquente du chêne, alors que l'isotherme la plus septentrionale de cet arbre s'arrête dans les parties les plus méridionales de la Finlande. » Il ajoute que la présence du renne et celle du veau marin à Kalevala ne sauraient être opposées à cette manière de voir, car le renne sauvage descend, encore de nos jours, pendant l'hiver, sur les bords de ce lac, et pénètre même dans ses îles. Quant au phoque, il se trouve également dans le Ladoga (3). J'ajouterai que la grande eau dont il s'agit est évidemment une eau douce; car les poissons qui viennent écouter Wäinämöinen, quand il joue pour la première fois de la kantele, sont les brochets, les truites, les ablettes, les perches, espèces dont aucune n'habite les eaux salées (4).

Enfin le poème lui-même me semble préciser nettement la province à laquelle appartenait Kalevala. Dans le dernier runo, il est dit que le fils de la vierge Marjatta, après avoir confondu Wäinämöinen, fut proclamé roi de la Karélie (5). Là était donc la patrie du vieux runoia.

Les arguments invoqués par M. Retzius, ceux que permet d'ajouter la lecture attentive du poème, me paraissent décisifs. Pourtant ils prêtent à une objection, ou plutôt ils soulèvent une question qui se rattache à ce que nous avons dit précédemment de l'ancienne extension de la race laponne. La première jeune fille dont Wäinämöinen recherche la main est Aino, qui appartient à cette race (6). Or les détails, parfois si précis, dans lesquels entre le poème, ne semblent pas per-

(1) *Kalevala*, p. 67.
(2) P. 390.
(3) P. 180.
(4) *Kalevala*, p. 402.
(5) *Ibid.*, p. 492.
(6) *Ibid.*, 3e runo.

mettre de regarder comme bien éloignées l'une de l'autre Kalevala et la Laponie de ces temps reculés. C'est en trois jours et dans un traîneau attelé d'un seul cheval que Ioukahainen, frère d'Aino, franchit la distance pour aller provoquer le runoia. C'est précisément le temps mis par Ilmarinen pour amener sa jeune femme de Pohjola à Kalevala, avec des moyens de transport identiques. Il est évident que, dans ces conditions, on ne saurait aller en aussi peu de temps du Ladoga à la Laponie actuelle (1). Il faudrait donc conclure de ce passage que les Lapons descendaient autrefois beaucoup plus au sud que de nos jours.

Le *Kalevala* est-il l'œ[illegible]n seul poète exceptionnellement inspiré ? A-t-il même été composé par des chantres divers, mais à peu près contemporains et caractérisant pour ainsi dire un siècle poétique ? Tous les commentateurs s'accordent ici pour répondre négativement. La presque totalité du poème accuse une époque absolument païenne ; le dernier chant seul, au contraire, annonce l'aurore du christianisme et son triomphe sur les anciennes croyances. Le vieux Wäinämöinen, l'éternel runoia, se sent vaincu par le petit garçon âgé de deux semaines, qu'a enfanté la vierge Marjatta et qui est proclamé roi de la Karélie. Il entonne pour la dernière fois ses chants magiques, se crée ainsi une barque de cuivre et va attendre, *dans les espaces inférieurs du ciel*, que de nouveaux jours se lèvent, qu'on le rappelle pour fabriquer un nouveau *Sampo* (2). Ce chant, évidemment dû à quelque runoia qui regrettait le passé, ne peut dater de la même époque que les précédents. Même dans ceux-ci, Castren distingue plusieurs cycles, et regarde entre autres les *runes Sampo* (3) comme plus récentes que les runes des fiançailles (4).

Dès lors on est naturellement conduit à se demander quelles limites il est possible d'assigner à la période qui vit se composer l'un après l'autre les chants dont l'ensemble forme le *Kalevala*. M. Retzius répond en faisant observer que le chris-

(1) *Kalevala*, p. 21.
(2) *Ibid.*, p. 492.
(3) Retzius, p. 481. *Kalevala*, 10e runo.
(4) *Kalevala*, 20e, 21e, 22e, 23e, 24e runo.

tianisme a été introduit peu à peu en Finlande du douzième au quatorzième siècle. Il est probable que le dernier runo appartient à cette époque et date du moment où la religion nouvelle venait de l'emporter, bien que l'ancienne conservât encore des croyants qui peut-être étaient forcés de dissimuler leurs regrets. La limite supérieure se trouve ainsi approximativement fixée.

La limite inférieure est plus difficile à déterminer. M. Retzius nous dit que les chants du *Kalevala* portent l'empreinte d'un *âge de fer* en plein développement (1). Cette proposition est trop absolue. Sans doute nous y voyons figurer le forgeron Ilmarinen, sans doute, lorsqu'il s'arme pour *labourer le champ de vipères*, afin de mériter la main de la perle de Pohjola, il se revêt d'une armure de fer et d'acier; mais il y ajoute des gants de pierre (2). N'y a-t-il pas là comme une réminiscence d'une époque antérieure, trop peu éloignée pour ne pas avoir laissé de souvenirs? Je pourrais citer plusieurs autres passages qui prêtent à la même interprétation. En voici un qui me semble décisif. Lorsque Joukahainen se prépare à tuer Wäinämöinen en trahison, il se fabrique un « arc de fer mélangé de cuivre et garni d'or et d'argent. (3) » Mais les flèches, à tige de chêne, sont armées d'une « triple pointe de sapin qu'il durcit (et veut sans doute empoisonner) en la trempant dans la bave noire du serpent, dans le venin mordant de la vipère (4) ». Ici nous trouvons formellement indiqué l'emploi d'une armure antérieure aux âges du fer et du bronze lui-même.

Au reste ce dernier ne paraît pas avoir existé en Finlande. L'archéologie et la linguistique s'accordent sur ce point. M. Worsaae, après avoir d'abord combattu cette opinion, l'a adoptée à la suite de nouvelles recherches (5). Nous avons vu d'ailleurs que, selon Ahlkvist, les anciens Finnois ne connais-

(1) P. 181.

(2) *Kalevala*, p. 168.

(3) Cet arc des anciens Finnois était en réalité une arbalète, dont on appuyait la crosse à l'épaule droite, comme nous faisons avec le fusil. M. Retzius a représenté cette arme dans les figures 30 et 31, p. 104 et 105.

(4) *Kalevala*, p. 50.

(5) *La colonisation de la Russie et du nord scandinave et leur plus ancien état de civilisation*, par J.-J.-A. Worsaae, traduit par E. Beauvois, extrait des *Mémoires de la Société des Antiquaires du Nord*, 1873 et 1874; Copenhague, 1875, p. 119.

saient que l'argent et le cuivre, qu'ils avaient emprunté aux Germains les instruments de fer. Ils ont donc pu passer sans transition de la pierre à ce dernier métal, ou avoir traversé tout au plus un âge du cuivre, plus ou moins analogue à celui que M. de Pulsky pense avoir existé en Hongrie (1). L'examen du *Kalevala* justifierait, ce me semble, cette conclusion. Le bronze n'est mentionné nulle part; au contraire, il y est bien souvent question du cuivre. Le héros de la mer, envoyé par Luonnotar pour abattre le chêne qui cachait le soleil et la lune, porte une armure complète de cuivre et une hache de même métal (2). Les traditions relatives à Ilmarinen sont peut-être encore plus fra[illegible] que ce fait négatif. Le « batteur de fer éternel » grandit en une nuit, « un marteau de cuivre à la main, des tenailles au poing ». Dès le lendemain, il découvre « un germe de fer, une semence d'acier (3) ». On voit qu'il n'a pas eu le temps de connaître le bronze, mais il avait su employer le cuivre à la fabrication des outils. Je ne veux pas, d'ailleurs, insister sur des considérations qui m'entraîneraient sur un terrain trop peu connu de moi. Je me borne à faire observer que le *Kalevala* peut fournir des arguments sérieux à l'appui des doutes exprimés par M. Aspelin au sujet de l'existence d'un âge du bronze en Finlande (4).

Les réminiscences de l'âge de la pierre reculent jusqu'aux premiers temps de l'âge du fer, c'est-à-dire vers le commencement de l'ère chrétienne, la composition de certains chants

(1) *L'âge du cuivre en Hongrie*, par M. François de Pulsky (*Congrès d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques*, 8e session de Buda-Pesth, 1876, t. I, p. 220). Une très belle collection d'instruments en cuivre, découverts en Hongrie, a figuré à l'exposition des sciences anthropologiques de Paris en 1879. M. Vilanova, se fondant sur des trouvailles semblables faites en Espagne, pense que là aussi il a existé un âge du cuivre.

(2) *Kalevala*, p. 12.

(3) *Ibid.*, p. 69.

(4) *Esquisse d'un examen de la situation archéologique de la Finlande*, par J.-R. Aspelin (*Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques*, 5e session, Bologne, 1871, p. 426). L'âge de la pierre a laissé de très nombreuses traces en Finlande. Les trouvailles de l'âge du bronze sont, au contraire, très rares. M. Aspelin ne citait dans son mémoire que six objets, tous d'origine scandinave. Tout en déclarant que l'on n'avait encore aucune preuve de l'existence d'un âge du bronze en Finlande, il faisait de sages réserves, fondées sur le peu d'activité des recherches archéologiques dans cette contrée. On vient de voir que ses premières conclusions paraissent se confirmer de plus en plus.

du *Kalevala*. Le vingtième runo paraît nous ramener à une époque plus récente. Un vieillard raconte l'histoire de la bière. Le houblon y joue naturellement un rôle important. M. Retzius pense que l'emploi de cette plante date seulement de la dernière période des chants du *Kalevala*. Je n'ai rien trouvé dans la traduction française à l'appui de cette opinion (1). Celle-ci me semble placer exactement sur la même ligne l'orge, le houblon et l'eau comme soupirant également après leur union. En tout cas, l'usage d'aromatiser la vieille décoction d'orge, connue de tout temps, en y ajoutant des fleurs de houblon, n'aurait pénétré en Finlande, selon notre auteur, que vers le huitième siècle.

En comparant ce que disent, au sujet de la bière, le vingtième, le vingt-troisième et le vingt-cinquième runo, nous constatons que ces trois chants indiquent deux époques différentes. Dans le premier, on voit que, pour obtenir la fermentation et faire mousser la bière, on était obligé de recourir à l'emploi du miel (2); on ne savait donc pas encore faire germer l'orge pour y développer des principes fermentescibles et préparer le malt. Celui-ci est, au contraire, nommé dans le vingt-troisième et le vingt-cinquième runo. Les précautions à prendre pour l'obtenir sont indiquées à la jeune femme d'Ilmarinen (3), et Wäinämöinen loue la mère d'Ilmarinen de les avoir observées (4).

En somme, M. Retzius reporte au huitième siècle, au cinquième siècle tout au plus, les origines du *Kalevala*. Les observations précédentes me portent à reculer cette date de deux ou trois siècles. Mais, même en rapprochant autant que possible les limites du temps qui vit naître et grandir l'épopée finnoise, il est certain qu'il a fallu plusieurs centaines d'an-

(1) *Kalevala*, p. 181. M. Retzius mentionne un *chant du houblon*. Je n'ai pu reconnaître quel est celui qu'il désigne par ces mots. Peut-être s'agit-il de quelque poésie isolée, citée par lui dans le texte suédois.

(2) Ce chant montre Osmotar, *celle qui brasse la bière*, comme faisant des expériences pour arriver à la faire mousser. Elle ajoute successivement à la décoction d'orge et de houblon des pommes de pin, de la bave d'ours, et enfin du miel. Alors seulement « la fraîche boisson se mit à écumer » (*Ibid.*, p. 181 et suiv.)

(3) *Ibid.*, p. 220.

(4) *Ibid.*, p. 255. Ces deux passages comparés à celui du deuxième runo nous apprennent que les chants de fiançailles et de la noce eux-mêmes n'ont pas été composés à la même époque.

nées pour qu'elle se constituât telle qu'elle nous est parvenue. A lui seul, ce fait indique combien ont dû être nombreux les hommes qui ont coopéré à cette création complexe, et fait comprendre la nature du travail dû à Lönnrot. Ce savant a recueilli le poème par fragments, il a rencontré une foule de variantes. Dans cette multitude de matériaux, il a eu à chercher et à reconnaître ceux qui, se rapportant aux mêmes personnages et à peu près aux mêmes événements, pouvaient se distribuer de manière à former un ensemble. Il a donc accompli, disent MM. Xavier Marmier et Léouzon Leduc, une œuvre analogue à celle que l'on attribue aujourd'hui à l'auteur de l'*Iliade* et de [illegible] il a mérité d'être appelé l'*Homère finnois*.

S'il est vrai qu'Homère ait mis à profit les chants isolés de plusieurs poètes, ses devanciers ou ses contemporains, ce rapprochement a bien quelque chose de fondé. Mais là s'arrête la ressemblance. De quelque façon qu'elles aient été composées, l'*Iliade* et l'*Odyssée* portent au plus haut degré le cachet d'une œuvre personnelle. Si leur auteur a pris à d'autres des matériaux plus ou moins façonnés, il les a faits siens par un art merveilleux. Il a fondu les uns dans les autres et dans un but déterminé des poèmes, isolés jusqu'à lui; il a donné ainsi à chacune de ses deux épopées ce caractère d'unité, si frappant surtout dans l'*Iliade*.

Lönnrot n'a rien tenté de pareil et on doit lui en savoir gré. Eût-il été lui-même un grand poète, il aurait été mieux d'agir comme il l'a fait et de se borner à coordonner les runot, où chaque chantre finnois a mis ce que la tradition lui avait appris, ce que son propre génie lui avait inspiré. L'épopée y perd sans doute ce qu'un remaniement accompli par un Homère aurait pu lui donner. Le *Kalevala* est loin de posséder l'unité des poèmes grecs; le héros principal disparaît parfois de la scène sans qu'on en voie la raison; des chants entiers racontent des aventures sans rapport soit avec lui, soit avec ce qu'on peut regarder comme la donnée générale. En revanche, il nous apparaît comme une épopée vraiment nationale, sortie tout entière des entrailles d'un peuple, non par l'effort d'un seul, mais par le concours d'une foule de poètes, concourant inconsciemment à une œuvre commune.

Là est le caractère étrange et vraiment anthropologique du *Kalevala*. Cette longue succession de bardes, chantant isolément et arrivant à produire une épopée, atteste un fond de pensées ayant leurs racines dans ce que les populations avaient de plus intime. Le grand nombre de chants isolés, recueillis par Lönnrot dans son *Kanteletar*, atteste en outre chez elles des facultés poétiques générales et persistantes. C'est bien là un caractère de race, et nous verrons plus tard qu'il n'est pas effacé de nos jours.

M. Retzius ne parle pas, au moins dans son résumé, de la religion des anciens Finlandais. Je regrette cette lacune. Les phénomènes religieux présentent parfois, surtout chez les populations isolées, des traits caractéristiques, et en tout cas intéressants. M. Xavier Marmier se borne à mentionner quelques divinités, parmi lesquelles il compte Wäinämöinen et Ilmarinen, qui ne présentent nullement ce caractère dans le *Kalevala*, mais qui ont peut-être été placés plus tard dans cet Olympe assez confus (1). Il ne dit rien au sujet de croyances à une autre vie.

Les auteurs du *Kalevala* admettaient néanmoins une nouvelle existence au delà de la tombe, mais ne semblent s'être fait à cet égard aucune idée arrêtée. On pourrait penser qu'ils croyaient à une sorte d'enfer pour les méchants et n'avaient imaginé aucun paradis pour les bons. Je n'ai rien trouvé de précis au sujet de récompenses réservées à ces derniers. Au contraire, deux passages très explicites mentionnent les punitions. Osmotar, « la digne épouse, » donnant les derniers avis à la fiancée d'Ilmarinen, lui recommande de ne jamais oublier sa mère. « Celle qui oublie sa mère n'ira point à Manola (2) avec une bonne conscience; un juste et dur châtiment l'y attend (3). » Wäinämöinen, à son retour de Manola, s'écrie : « O vous, enfants des hommes, gardez-vous, tant que durera cette vie, de pervertir les innocents, de précipiter dans le crime ceux qui sont purs, vous en seriez durement punis, là-bas dans les demeures de Tuoni. Une place y est réservée aux criminels : un lit de pierres brûlantes, de rochers de feu,

(1) *De la poésie finlandaise*, p. 69.
(2) Empire de la mort.
(3) *Kalevala*, p. 221.

une couverture de couleuvres, de vers et de serpents (1). »

Toutefois les chantres du *Kalevala* semblent avoir admis d'une manière assez vague une sorte de métempsycose. Aino, la jeune Laponne, désolée d'avoir été promise « au vieux Wäinämöinen », s'écrie : « Ah ! il eût été beaucoup mieux de m'envoyer au fond de la mer, pour y devenir la sœur des poissons, la parente des habitants de l'onde. » Peu de jours après, elle se noie par accident ; et plus tard le runoia pêche un poisson de forme étrange qui lui échappe, plonge dans les flots, puis se rapproche du bateau et déclare qu'il n'est autre chose qu'Aino sous une f[illegible]velle (2). Ailleurs, la sœur de Kullervo, violée par s[illegible] qui ne la connaissait pas, exprime son désespoir. Elle rappelle le temps où elle faillit périr pour s'être égarée dans la forêt et s'écrie : « Ah ! si j'étais morte alors, peut-être que j'aurais verdi comme une motte de frais gazon, je me serais épanouie comme une belle fleur, j'aurais mûri comme une baie des bois, comme une fraise rouge et charmante (3). » Le poème renferme plusieurs autres passages qui expriment des idées analogues.

Les personnages du *Kalevala* connaissent d'ailleurs le remords, même pour les crimes involontaires. La sœur de Kullervo, poussée par son désespoir, se précipite dans un torrent (4). Quelque temps après, Kullervo lui-même se perce de son épée (5).

Les héros du *Kalevala* sont profondément religieux dans l'acception la plus élevée de ce mot. Ils ont un fonds de croyances et expriment parfois des sentiments qui pourraient être professés dans une chaire chrétienne. Si l'air s'est engendré lui-même, si l'eau s'est séparée de l'air, si la terre ferme surgit du sein de l'eau et se couvrit de plantes, ce ne fut « qu'avec la permission du Créateur, sur l'ordre de Jumala (6) ». C'est toujours ce Dieu suprême qui dirige les

(1) *Kalevala*, p. 141.
(2) *Ibid.*, p. 46.
(3) *Ibid.*, p. 355.
(4) *Ibid.*, p. 355.
(5) *Ibid.*, p. 367.
(6) *Ibid.*, p. 152. C'est Antero Wipunen, un sorcier géant, qui révèle ces hautes vérités à Wäinämöinen. Wipunen était mort depuis bien des années, puisque toute une futaie avait poussé sur sa tête, sur ses épaules et jusque entre ses dents. Cela

événements de ce monde et décide des succès ou des revers. La mère de Lemminkäinen, après avoir ressuscité son fils, se hâte de lui dire : « Jamais je n'aurais réussi sans l'aide de Jumala, sans l'intervention du vrai Créateur (1). » Wäinämöinen lui-même le déclare : « C'est à Jumala, c'est au Créateur seul qu'il appartient d'achever un ouvrage, de mettre la dernière main à un projet et non à l'habileté du héros, à la puissance du fort. » Et, quand il est guéri de la blessure qu'il s'est faite en construisant un bateau, il s'écrie : « Sois béni, ô Jumala, sois glorifié, ô Dieu unique, toi qui m'as si efficacement protégé au milieu de mes angoisses, de ces douleurs causées par la morsure du fer (2) ! »

Mais, à côté de ces notions, dont on ne peut contester ni l'élévation, ni la pureté, le *Kalevala* nous montre de très nombreuses divinités secondaires et surtout les plus étranges superstitions. On sait que les plus fières religions sont loin d'être exemptes de ce triste mélange. Si même on compare les rêves diaboliques entés sur le christianisme aux croyances plus ou moins analogues accusées par le poète finnois, on reconnaîtra sans peine que les premiers sont de beaucoup plus grossiers, plus brutaux. Dans le *Kalevala*, les sorciers s'élèvent à la dignité d'enchanteurs ; et, pour accomplir leurs prodiges, ils n'ont besoin ni de baguettes, ni de cérémonies magiques. La parole chantée leur suffit. M. Léouzon Leduc a insisté avec raison sur ce côté du merveilleux tel qu'il était compris par les Finnois (3). Il faut d'ailleurs que la parole et le chant soient vivifiés par la science, par la connaissance intime des choses. Pour brasser la bière, il faut

même me semble indiquer que les croyances dont il s'agit ici remontent aux plus lointaines traditions finnoises. Celles-ci se rattachent, du reste, à cette grande formation religieuse qui s'étend de la Laponie jusque dans l'Amérique du Nord, et englobent la Chine elle-même. Partout, sur cette immense étendue, on admet l'existence d'un Dieu suprême, au-dessous duquel sont placés, non pas même des divinités secondaires, mais plutôt de simples *génies*, des *esprits*. Ce Dieu, créateur de tout ce qui existe, ne reste pas d'ailleurs inactif, comme le Taaroa des Polynésiens. Le *Grand Esprit* des Peaux-Rouges, comme le Jumala des Finnois, préside à tous les événements de ce monde.

(1) *Ibid.*, p. 133.

(2) *Kalevala*, p. 77.

(3) *Ibid.*, Introduction, p. XL.

savoir l'histoire de cette boisson (1); pour guérir une blessure faite avec une hache de fer, il faut connaître l'origine du fer (2).

Enfin, comme l'a fait remarquer M. Léouzon Leduc, les héros du *Kalevala* ne sont pas vraiment des guerriers. Ce sont avant tout des charmeurs. Ils font rarement usage de leurs armes. Wäinämöinen, provoqué par Joukahainen, qui le menace de son glaive, ne tire pas le sien ; il foudroie son ennemi par ses paroles magiques et l'enfonce dans la fange d'un marais jusqu'à la bouche, jusqu'aux dents dans les racines des pins (3). Une seule fois [illegible] de l'épée ; mais c'est une épée enchantée, qui, en [illegible] oups, fauche tous ses ennemis (4). Seul Lemminkäinen, le Galaor du poëme, joint volontiers les armes d'un simple mortel aux conjurations, et c'est avec le glaive qu'il tranche la tête à Pohjolainen (5). Sans doute on trouve chez plusieurs peuples, parfois fort éloignés de ceux qui nous occupent (6), des croyances plus ou moins analogues. Toutefois je ne crois pas qu'aucun autre ait poussé aussi loin ce que l'on pourrait appeler l'idéalisation de la sorcellerie.

Ces puissants runoiat, hommes ou femmes, qui semblent être les maîtres de la nature entière, dont les chants magiques commandent aux éléments, ébranlent les montagnes de cuivre et ressuscitent les morts coupés en morceaux, n'en sont pas moins de simples mortels, soumis à tous les besoins de l'humanité. De là résulte un singulier contraste. Les événements racontés dans le *Kalevala* sont tour à tour des plus étranges et des plus familiers. Ces derniers nous initient évidemment aux détails de la vie réelle et journalière. Wäinämöinen avait été précipité dans la mer ; il flotta pendant huit jours et neuf nuits ; il fut sauvé par un aigle qui « d'une aile effleurait la mer, de l'autre balayait le ciel. » Porté à

(1) *Kalevala*, p. 181.
(2) *Ibid.*, p. 67.
(3) *Ibid.*, p. 477.
(4) *Ibid.*, p. 284.
(5) *Ibid.*, p. 28.
(6) Entre autres chez les Polynésiens. Les *incantations* de ces insulaires paraissent avoir aussi consisté uniquement en chants sans accompagnement d'aucune cérémonie spéciale (*Polynesian Mythology*, par sir George Grey).

terre, il passa trois jours et trois nuits à sangloter bruyamment. Mais non loin de là une « petite servante » était occupée aux soins du ménage dans la maison de Louhi, la redoutable maîtresse de Pohjola. « Elle nettoya la longue table, elle balaya le vaste plancher avec un balai de feuillage, ramassa les ordures dans un vase de cuivre et les porta, à travers le vestibule, dans le champ le plus éloigné, qui longeait la clôture de l'habitation. » Là elle entendit les plaintes de Wäinämöinen, et Louhi, prévenue par elle, fit sécher le héros « mouillé jusqu'à la peau (1) ».

Ce passage suffit pour faire comprendre combien l'ethnologiste peut trouver de renseignements précis et vrais dans cette épopée, si fantastique à tant d'égards. M. Retzius les a groupés dans un chapitre spécial, en ajoutant quelques détails empruntés à d'autres sources. Dans le texte suédois, cette partie du livre paraît être fort développée et est accompagnée de nombreuses citations. Le Résumé donné par l'auteur (2) condense évidemment les résultats de cette étude. Je lui emprunte les détails qui suivent, en les complétant par quelques remarques suggérées par la lecture du poème.

Toutes les habitations décrites dans le *Kalevala* paraissent avoir été bâties sur un modèle identique. Ces *portes* n'étaient en réalité que de pauvres chaumières construites en bois rond et ne possédant qu'une seule chambre (voy. fig. 192). Celle-ci était précédée d'une sorte de vestibule, sur lequel s'ouvrait la porte garnie d'un seuil. Les murs n'avaient que de simples lucarnes, parfois fermées par un volet à coulisse. Le toit était en planches, percé, au plafond, d'une ouverture que continuait au dehors une cheminée en bois ; mais celle-ci ne partait pas du foyer. Le feu brûlait dans une sorte de four ou poêle en pierres bâti sur le plancher de bois dans un des angles de la chambre et dont la plate-forme servait souvent de lit ou de lieu de repos (voy. fig. 194) (3). Une table, des bancs, des armes (4) suspendues au mur, meublaient cette pièce toujours voilée par la fumée, qui en noircissait les parois (voy. fig. 193).

(1) *Kalevala*, p. [illegible].
(2) P. [illegible].
(3) *Kalevala*, p. [illegible].
(4) *Ibid.*, p. [illegible].

M. Retzius, ne paraît pas avoir été domestiqué. J'ajouterai que les Lapons du *Kalevala* semblent eux-mêmes ne pas avoir employé cet animal comme bête de trait. Joukahainen, qui a[illegible]tie[illegible] cette race, attelle un cheval à son traîneau, tout c[illegible] habitants de Pohjola et de Kalevala (1).

[illegible] pratique agricole connue aux temps du *Kalevala* ét[illegible]lage. La charrue, la herse, la faux et la fourche c[illegible]t le matériel de culture, et servaient à semer, à réc[illegible]ge, l'avoine, le seigle et le froment. Ces céréales, mises [illegible]rd en meule ou en gerbe, étaient conduites au séchoir et battues [illegible]tivait encore le houblon, le chanvre, [illegible]in, [illegible] le chou.

La pê[illegible] un rôle considérable dans l'alime[illegible] Finlandais. La ligne et plusieurs sortes [illegible] filets éta[illegible]yés pour la première. Les armes d[illegible] étaien[illegible] l'épieu et le couteau. En temps de g[illegible] on leur [illegible]t[illegible]ée et la massue, comme armes o[illegible]s; la c[illegible]se, le casque, les cuissards en fer ou e[illegible]t le boucher, comme armes défensives.

[illegible]ème auquel nous empruntons ces détails parle à chaque instant de bateaux, de traîneaux, de patins à neige. Les premiers allaient d'ordinaire à la rame, mais la voile n'était pas inconnue. Les seconds étaient attelés d'un seul cheval, qui servait aussi de monture (2); celui-ci était ferré (3). Il n'est jamais question de voitures à roues.

Les industries précédentes supposent le travail du bois et des métaux. Le premier se façonnait à l'aide de la hache, de la scie, du perçoir et du ciseau. Les métaux connus étaient le fer, l'or, l'argent, le cuivre et aussi l'étain (4), employé à l'ornement des armes, des traîneaux, comme à la fabrication des objets de parure. Le fer se tirait de la limonite, minerai d'une exploitation facile, mais qui renferme toujours une certaine quantité de phosphore, et donne par suite un métal peu mal-

(1) *Kalevala*, p. 21. Toutefois un peu plus loin, Joukahainen lui-même, dans sa lutte de paroles avec Wäinämöinen, déclare savoir que Pohjola « est labourée avec des rennes » (*Ibid.*, p. 22).

(2) *Ibid.*, p. 356.

(3) *Ibid.*, p. 177.

(4) *Ibid.*, p. 365.

léable. L'outillage du forgeron comprenait la forge, le hangar à charbon, le fourneau, le soufflet, le marteau, l'enclume et les tenailles.

Les travaux précédents étaient dévolus à l'homme. La femme avait sa tâche distincte, tâche qui devait ne lui laisser que peu de loisirs. Tous les soins du ménage, ceux de l'écurie, une partie au moins des travaux de la moisson (1) étaient à sa charge. Elle filait le chanvre, le lin, l'ortie et la laine (2), tissait la toile et le vadmel, confectionnait les vêtements. Ses instruments étaient la quenouille, le dévidoir, le métier à tisser, le peigne de tisserand, la navette; elle possédait des aiguilles (3), mais je n'ai vu les ciseaux mentionnés nulle part. Quand le feu s'éteignait, c'était la femme qui devait le rallumer en employant le briquet et l'amadou, dont le mari semble avoir été dépositaire (4). Enfin c'était elle qui préparait le malt, le remuait de sa propre main, et qui brassait la bière (5).

En somme, la femme était, à bien des égards, la servante du mari, qui, dès son entrée en ménage, lui faisait sentir sa supériorité (6). Toutefois il lui devait des égards. Quand Ilmarinen épouse la vierge de Pohjola, il lui est expressément recommandé « de ne pas attacher cette belle colombe au mortier de misère ». Il doit « se dresser devant elle comme un mur protecteur ». Il doit la garantir des coups de la belle-mère, des injures du beau-père; lui conserver une place d'honneur près de la fenêtre. S'il a quelque chose à lui reprocher, il doit le faire « dans l'ombre du lit, derrière la porte, dans quelque endroit secret de la maison ». Il l'avertira « la première année par la parole; la seconde par un signe des yeux; la troisième en lui marchant doucement sur le pied ». Mais, si la femme ne s'amende pas, le mari est autorisé à la corriger « avec la verge d'osier, avec la branche de bouleau »; seulement il faut « lui donner cette leçon entre les quatre

(1) *Kalevala*, p. 231.
(2) *Ibid.*, p. 220.
(3) *Ibid.*, p. 142.
(4) *Ibid.*, p. 215.
(5) *Ibid.*, p. 220.
(6) *Ibid.*, p. 245.

murs de la chambre et non au milieu de la prairie (1) ».

D'ailleurs l'épouse a ses privilèges. Elle porte à la ceinture le trousseau de clefs, signe de son autorité sur toutes les dépendances de la maison (2). Elle commande aux servantes. Enfin elle n'a pas à craindre qu'une rivale plus jeune vienne jamais lui disputer son modeste empire. Les anciens Finlandais n'admettaient pas la polygamie, et leurs chants protestent contre cette institution, en honneur chez tant de populations païennes. Il semble toutefois que l'inconduite de l'épouse autorisait la répudiation. Le joyeux Lemminkäinen, que les légèretés de sa [illegible]t irrité, demande la main de la fille de Louhi ; on la [illegible] parce qu'il est déjà marié; il répond : « J'enchaînerai Kylliki dans le village, je l'attacherai à d'autres seuils, à d'autres habitations (3). »

L'épopée finnoise nous montre, à propos de mariage, un fait qui a attiré à juste titre l'attention de Castren (4). Les héros du *Kalevala*, Wäinämöinen, Ilmarinen, Lemminkäinen, veulent tous les trois épouser la vierge de Pohjola; c'est-à-dire qu'ils vont chercher leur femme dans un pays avec lequel ils semblent avoir été habituellement en guerre. Castren voit dans ce trait de mœurs le reste d'une institution commune aux races finnoises les plus éloignées. Chez elles, comme d'ailleurs chez bien d'autres populations barbares ou sauvages, le mariage est interdit entre individus appartenant à la même tribu. L'homme qui cherche une compagne doit la conquérir dans une tribu voisine et parfois ennemie. De là résultent souvent des luttes sanglantes, dont bien des chants héroïques conservent le souvenir chez les Ostiaks et les Samoyèdes. Dans le *Kalevala*, les préludes des fiançailles sont moins tragiques. Toutefois Wäinämöinen, Lemminkäinen, Ilmarinen, sont soumis à de rudes épreuves par la « douce colombe » dont ils briguent les faveurs. Les deux premiers sont, en outre, repoussés après avoir accompli les exploits qu'on leur demandait. Ilmarinen, plus heureux, est agréé. Mais, lorsqu'il amène chez lui la nouvelle épouse, sa mère le

(1) *Kalevala*, p. 232 et suivantes.
(2) *Ibid.*, p. 114.
(3) *Ibid.*, p. 107.
(4) Léouzon Leduc, Introduction, p. xxxv.

reçoit avec un chant de triomphe où apparaît la trace évidente des anciennes luttes qu'entraînait la conquête d'une jeune fille. « Je vois, dit Lokka à son fils, que tu as enlevé la » belle oie (1), que tu as fait triompher ta force, que tu as rasé » le château et renversé les murailles, que tu as pénétré chez » ta belle-mère, dans la maison de ton beau-père (2). »

Les détails donnés par le poème indiquent d'ailleurs que, chez les anciens Finnois, la jeune fille choisissait librement son époux. Lorsque Wäinämöinen et Ilmarinen se présentent ensemble à Pohjola comme prétendants, la mère presse vivement et à plusieurs reprises sa fille d'épouser le premier, qui arrive dans un bateau chargé de trésors. Mais la vierge répond : « Je ne prendrai point le vieux Wäinämöinen, je ne deviendrai point le soutien de l'homme décrépit... Je me donnerai à celui qui a un beau front, à celui qui est beau dans tout son corps (3) » ; et elle épouse Ilmarinen (4).

Aucune cérémonie religieuse ne paraît avoir sanctionné l'ancien mariage finlandais. Tout s'y passait en fêtes et surtout en festins, égayés par le chant. Sans doute la harpe ou mieux la guitare finlandaise, la kantele, y a joué plus tard un rôle important. Mais, à l'époque où fut composé le runo des noces, elle n'existait pas encore, car Wäinämöinen n'aurait pas manqué d'en faire résonner les cordes en l'honneur des nouveaux mariés. C'est plus loin, dans le quarantième runo, que nous voyons « le chanteur éternel » inventer cet instrument si éminemment national. Il le construit d'abord avec les os d'un énorme brochet (5) ; mais cette première kantele est

(1) On trouve souvent dans le *Kalevala* des jeunes filles dont on fait l'éloge, comparées à des oies. Ce compliment, si peu d'accord avec nos idées, s'explique par le cas que les anciens Finlandais paraissent avoir fait de cet oiseau, qui d'ailleurs ne semble pas avoir été domestique.

(2) *Kalevala*, p. 344.

(3) *Ibid.*, p. 165.

(4) Il semble que chez les Lapons de cette époque il en était tout autrement, et que la jeune fille devait accepter l'époux choisi par les parents. Aino, promise à Wäinämöinen, se désespère, mais on ne voit nulle part qu'elle ose refuser celui qu'elle déteste.

(5) L'idée qu'un instrument de musique ait pu être fabriqué avec de pareils matériaux peut paraître au premier abord des plus bizarres et purement fabuleuse. Il n'en est pourtant rien. En Perse, de nos jours, une espèce de viole sphérique à manche très long et à trois cordes est faite en os de poisson. On en joue avec un archet où la soie remplace le crin (*Souvenirs d'un voyage en Perse*, par Eugène Flandin, dans la *Revue des Deux Mondes*, 1852, t. XV, p. 1127).

perdue dans un naufrage. Wäinämöinen en fabrique une seconde, creusée dans le cœur d'un bouleau qui déplorait sa destinée, pourvue de chevilles prises sur un chêne portant des globes d'or; il en fabrique les cordes avec des cheveux donnés par une jeune vierge, qui chantait en attendant son fiancé (1). A coup sûr, dans cette tradition sur l'origine d'un instrument de musique, il y a bien plus de poésie que dans la fable classique d'Apollon attachant des cordes à une écaille de tortue rencontrée par hasard. Ici la Grèce est battue par la Finlande.

Le repas de noce d'Ilmarinen et quelques autres passages du livre permettent de [illegible] une idée du régime habituel de ces tribus. En somme [illegible] urriture était fort simple. Les diverses céréales et, en cas de disette, l'écorce de certains arbres servaient à faire le pain. Pour obtenir la farine, on pilait le grain dans un mortier dont il est fait maintes fois mention. Toutefois, lorsque Lokka accueille la femme d'Ilmarinen, elle lui annonce que, chez elle, « c'est l'eau qui moud le blé, c'est la chute de la cataracte qui broie le seigle (2) ». Les moulins, ou peut-être de simples pilons mécaniques, étaient donc inventés à l'époque de la composition de ce runo. Le pain de froment était regardé comme un article de luxe. La farine d'avoine servait à préparer la « succulente talkkuna, » espèce de bouillie, qui semble avoir été servie au début du repas. Les diverses farines, pétries avec du miel, fournissaient des gâteaux « à la croûte opulente ». On faisait usage de beurre et de sel. Ce dernier venait d'Allemagne. La viande de porc, le saumon, le brochet, sont mentionnés comme des mets de choix. Trois sortes de bière et l'hydromel servaient de boisson. Mais je ne vois pas figurer le vin au festin de noces, et M. Retzius n'en dit rien. Peut-on en conclure qu'il était inconnu des Finlandais? Il est permis d'en douter, bien que le silence gardé sur ce point soit remarquable.

En effet, ces populations, du moins à l'époque où fut composé le chant des noces, avaient évidemment des rapports suivis avec les nations méridionales, et recevaient d'elles un

(1) *Kalevala*, p. 428.
(2) *Ibid.*, p. 351.

assez grand nombre d'objets. Le *Kalevala* abonde à cet égard en renseignements précis, intéressants à connaître, parce qu'ils mettent en lumière certains raffinements de toilette et de confort assez inattendus. Toutefois je me bornerai à emprunter quelques traits aux épithalames de Wäinämöinen et de Lokka, la mère d'Ilmarinen.

Lorsque le premier fait l'éloge du coryphée (1), il le peint comme portant une tunique d'étoffe étrangère qui lui serre la poitrine et lui ceint gracieusement la taille; un surtout de vadmel (2) aux longs plis flottants traîne jusqu'à terre; on n'aperçoit qu'un bout insignifiant de la chemise, qui est de fine toile; une ceinture semblable à une nuée légère, entoure sa taille; il a aux jambes des bas de soie et des bandeaux de soie brodés d'or et d'argent; enfin il est chaussé « de souliers de fabrication étrangère semblables à des cygnes sur un lac », et qui ne peuvent guère être que des souliers à la poulaine (3). D'autre part, Lokka, énumérant les objets apportés par sa belle-fille, signale en particulier « les blancs tissus » fabriqués par celle-ci avec le fil qu'elle a filé, « des pelisses, des pièces de drap, des draps de lit longs et solides, de fines taies d'oreiller, de légers voiles de soie, des couvertures molles et brillantes (4) ». Ainsi la jeune épouse arrivait avec un trousseau complet; mais je ne trouve mentionné aucun autre objet pouvant être considéré comme constituant une véritable dot.

On voit que les Finlandais du *Kalevala* sont bien au-dessus des Finnois primitifs, tels que les a dépeints Ahlkvist. S'ils ne connaissent encore d'autre procédé que le brûlage pour fertiliser le sol, du moins le nombre des végétaux cultivés s'est considérablement accru; ils possèdent toutes les principales céréales; leurs animaux domestiques sont devenus plus nombreux; ils savent travailler deux métaux de plus, et surtout

(1) « En finnois *Petruskamu*; c'est lui qui sert d'intermédiaire entre l'époux, l'épouse et la famille de celui-ci. » (Note de M. Leouzon Leduc, *Kalevala*, p. 255.)

(2) Étoffe de laine que tissaient les femmes finnoises (*Kalevala*, p. 220).

(3) On sait que cette chaussure était fort à la mode avant Charles VI, qui en défendit l'usage. Peut-être y a-t-il là un moyen de fixer approximativement la date du chant.

(4) *Kalevala*, p. 219. Les divers objets d'origine étrangère dont il est ici question devaient arriver aux Finlandais par la Germanie ou l'Esthonie, nommées quelques lignes plus haut.

possèdent le fer; ils filent et tissent; ils ont inventé ou adopté une machine hydraulique; ils ont de véritables maisons d'habitation; chaque demeure est en réalité une ferme, dont l'outillage, bien que fort simple, répond à tous les besoins du propriétaire; toute trace de la vie nomade a disparu; le luxe a fait invasion chez eux, et, pour y satisfaire, ils ont recours aux peuples étrangers, qu'ils commencent à connaître; enfin ils ont inventé un instrument de musique. En un mot, de l'état de sauvage, les hommes dont nous parlons se sont élevés à cet état intermédiaire de civilisation que l'on peut appeler l'état de barbarie.

Les Finlandais de nos t pas entièrement oublié le genre de vie de leurs pères. Au premier rang des traces laissées par un passé bien lointain, nous devons signaler la *kota*, c'est-à-dire l'habitation ou mieux l'abri des Finnois primitifs, tel qu'on le retrouve aussi bien chez les Lapons que chez les Ostiaks. Cet abri se fait encore avec de simples perches de 4 à 6 mètres de long, légèrement enfoncées dans le sol de manière à dessiner un cercle de 3 à 4 mètres de diamètre, et dont les extrémités sont entrelacées. L'ensemble forme un cône, qui rappelle assez bien ceux qui couvrent les champs de houblon après la récolte. En construisant la kota, on dispose les perches de manière à ménager deux ouvertures : une en bas, qui sert de porte, et une en haut pour le passage de la fumée. Des branchages, de la mousse, parfois des lattes, ferment les interstices existant entre les perches. Un foyer, formé de quelques cailloux, occupe le centre de la tente; une barre en bois, placée transversalement à mi-hauteur, porte la crémaillère formée d'un simple crochet de fer ou de bois de genevrier. L'auteur a rencontré ce type d'habitation si simple dans la partie nord-est de la Tavastland et jusqu'en Karélie, dans des fermes annonçant une certaine aisance, aussi bien que dans quelques-unes des pauvres. Mais, pas plus dans les unes que dans les autres, on ne se rappelle l'origine de la kota; on a partout oublié que cette tente de bois fut jadis la seule demeure des nomades qui, venus d'Asie, ont peuplé cette partie de la Finlande.

Le *pörte* qui a remplacé la kota et que nous avons vu être la demeure des héros du *Kalevala*, existe encore sur certains

points de la Finlande, mais tend de plus en plus à se modifier. On a agrandi les fenêtres; on les a garnies de vitre; un plafond plat en planches est venu cacher les solives du toit. Surtout une cheminée, partant du poêle, a conduit directement au dehors la fumée qui ne flotte plus comme un nuage au-dessus de la tête des habitants. En outre, le nombre des pièces s'est accru et, dans certains cas, celles-ci se transforment en une maison toute moderne, qui cache le vieux pörte réduit à jouer le rôle réservé d'ordinaire au grenier.

Mais à côté de ce bâtiment principal modernisé, où logent la famille et ses commensaux, nous retrouvons les dépendances signalées dans le *Kalevala*, et qui me paraissent n'avoir guère subi de modifications. Ce sont toujours des hangars, des magasins isolés pour les vivres, les vêtements, les objets précieux... Ce sont encore le séchoir et l'étuve. Celle-ci, en particulier, est évidemment restée ce qu'elle était jadis. C'est une cabane, dont l'unique chambre renferme un four en pierres sèches sans cheminée et des gradins adossés au mur. Pour prendre le bain, on chauffe le four au rouge, puis on l'arrose d'eau froide avec une cuillère. La vapeur se mêle à la fumée, et c'est dans cette atmosphère, qui serait irrespirable pour nous, que les Finnois se pressent « tout nus, hommes et femmes, pêle-mêle, depuis l'enfant en bas âge jusqu'à l'octogénaire, tous se frappant avec des brindilles de bouleau, s'inondant d'eau froide et frémissant du plaisir que leur cause la jouissance de ce bain (voy. fig. 195) (1) ». Du reste, l'étuve est toujours considérée comme un lieu sacré. On y conduit encore les femmes en couches; si bien, dit M. Retzius, que la plupart des Finnois des classes agricoles naissent au milieu de la fumée et de la vapeur.

Bien des traits de mœurs, bien des détails relatifs aux industries prêteraient aux mêmes rapprochements. Ainsi de nos jours, comme autrefois, l'écorce de bouleau est employée pour confectionner une foule d'objets, dont plusieurs sont mentionnés dans le *Kalevala*, depuis les souliers et les valises, jusqu'aux gaines de couteau, aux boîtes de toute sorte, aux tamis, etc. Comme aux premiers temps de Wäinämöinen (2)

(1) Retzius, p. 183.
(2) *Kalevala*, p. 15.

veux noirs (1) comme Ilmarinen et Lemminkäinen, il n'est nullement leur compatriote. Le runo nous apprend que c'est un « maigre garçon de la Laponie (2) ». La sœur aussi est indiquée comme appartenant aux « sordides enfants de la Laponie (3) ». Mais Aino, promise pour épouse à Wäinämöinen, se désole et « pleure ses fines boucles » qu'elle devra couvrir et cacher comme toute femme mariée (4). Si ce détail est l'expression de faits observés par le runoia, il nous apprend que la race laponne, en contact avec les Karéliens, s'était déjà croisée avec eux; car la chevelure bouclée, commune chez ces derniers, n'existe pas chez les Lapons, qui ont tous les cheveux noirs et plats.

Kullervo, l'homme voué au malheur et au crime, est indiqué deux fois comme ayant les « cheveux d'or (5) ». Cette expression peut laisser des doutes, car Ilmarinen, représenté trois fois comme ayant les cheveux noirs (6), couvre une fois d'un casque élevé sa « chevelure d'or (7) ». Le type de « l'éternel forgeron » a-t-il donc varié au gré de ceux qui le chantaient? Une note de M. Léouzon Leduc résout cette petite difficulté (8). Le traducteur du *Kalevala* nous apprend que, en finnois, les mots *d'or* et *d'argent* servent souvent à rendre l'idée de beauté d'amabilité, de splendeur, de richesse. C'est évidemment en ce sens figuré que la première expression est employée une seule fois pour caractériser la chevelure d'Ilmarinen. On la trouve, du reste, appliquée bien souvent à des traîneaux, à des plantes, à des arbres, etc., bien que le texte indique clairement qu'il s'agit d'objets qui n'ont rien de métallique.

Quant à Kullervo, on ne saurait avoir de doutes sur la couleur de ses cheveux, car il est aussi appelé « le garçon à la blonde chevelure (9) ». Mais il n'est pas le seul qui présente ce caractère. La « petite servante de Pohjola (10) », Kylliki,

(1) *Kalevala*, p. 25.
(2) *Ibid.*, p. 20.
(3) *Ibid.*, p. 48.
(4) *Ibid.*, p. 30.
(5) *Ibid.*, p. 344 et 351.
(6) *Ibid.*, p. 375, 376 et 379.
(7) *Ibid.*, p. 160.
(8) *Ibid.*, p. 15.
(9) *Ibid.*, p. 327.
(10) *Ibid.*, p. 57.

la « radieuse fleur de Saari (1) », ainsi que la jeune fille qui se moque de Kullervo, ont aussi des cheveux blonds, qui sont bouclés chez la dernière (2). Nous verrons plus tard que ce dernier détail a de l'importance. Aucun de ces personnages blonds n'est d'origine kalévalienne (3). Ils semblent appartenir tous à Pohjola ou à des contrées voisines.

Ilmarinen est, de tous les héros du *Kalevala*, celui dont les caractères physiques sont le moins imparfaitement décrits. Nous avons déjà vu qu'il avait les cheveux noirs et bouclés. Ajoutons que ses yeux sont bruns (4), ses sourcils « fleuris » et que, lorsqu'il s'est baigné, il a le cou blanc « comme un œuf de poule » et les joues rosées (5). Le joyeux Lemminkäinen a aussi le cou blanc (6) et les cheveux noirs (7), « noirs comme un chaudron (8) ». Ce sont les héros du poème, les compagnons et les compatriotes de Wäinämöinen. Les caractères physiques du vieux runoia ne sont indiqués nulle part.

Au premier abord, on peut donc être tenté de penser que les deux types existant encore de nos jours, le type à cheveux bruns ou noirs et le type à cheveux blonds, étaient assez nettement séparés et cantonnés chacun dans une des deux localités rivales, Kalevala et Pohjola. Mais quelques autres passages montrent que, dès l'époque des runoiat, il y avait eu des mélanges. Wäinämöinen paraît regarder le coryphée comme son compatriote (9) et il vante « ses cheveux aux boucles d'or, sa « barbe aux flots d'or) (10 ». Si, pour la raison indiquée tout à l'heure, on peut mettre en doute l'existence d'un Kalevalien blond, les quelques indications relatives à la femme d'Ilmarinen, la vierge de Pohjola, sont plus précises. Elle a

(1) *Kalevala*, p. 89.
(2) *Ibid.*, p. 352.
(3) La patrie de Kalervo, père de Kullervo, n'est pas indiquée ; mais sa famille avait été dispersée. Un de ses frères avait émigré en Russie ; lui-même s'était fixé dans la Karélie (*Ibid.*, p. 319).
(4) *Ibid.*, p. 195.
(5) *Ibid.*, p. 160.
(6) *Ibid.*, p. 261.
(7) *Ibid.*, p. 260.
(8) *Ibid.*, p. 278.
(9) *Ibid.*, p. 255.
(10) *Ibid.*, p. 256.

les cheveux bouclés (1) et les sourcils noirs (2) : ce qui indique bien une chevelure de même couleur. Voilà donc une Pohjolaïenne brune.

En somme, les renseignements fournis par l'épopée finlandaise, tout incomplets qu'ils sont, nous montrent, dans la ténébreuse Pohjola, une population en majorité blonde, dont les mauvais instincts se trahissent tôt ou tard ; dans la brillante Kalevala, une population en majorité brune, réunissant à une bravoure parfois étourdie la plus haute industrie et la plus profonde science.

Non loin de ces deux [illegible]vivent les Lapons, évidemment regardés comme un[illegible]érieure, mais menant à peu près la même vie que les Finnois blonds ou bruns.

Voilà ce qu'est le passé entrevu à travers le prisme et les obscurités de la légende.

Voyons avec M. Retzius ce qu'est la réalité du présent.

Notre auteur montre, en quelques mots, la Finlande peuplée d'abord seulement par les Finnois et les Lapons, conquise très anciennement par les Suédois, devenant plus tard le théâtre de guerres acharnées entre ces derniers et les Russes et ne respirant pour ainsi dire que depuis les derniers soixante-dix ans. Ces invasions, ces guerres ont nécessairement amené des mélanges ethniques, accrus et compliqués encore par le commerce et par les habitudes errantes de quelques tribus humaines. Faire un relevé statistique de ces divers groupes en se fondant sur l'étude physique serait, en réalité, impossible. Les différences de langage permettent de dresser plus aisément le tableau de la population ; mais il ne faut pas s'exagérer la signification des résultats ainsi obtenus. Une étude, même sommaire, permet de reconnaître que tel individu portant un nom suédois ou parlant une langue scandinave est, en réalité, un Finnois pur sang. La réciproque se constate de même. Peut-être ces compensations rendent-elles moins défectueux, au point de vue ethnique, les relevés linguistiques de M. Ignatius, cités par notre auteur (3). D'après

(1) *Kalevala*, p. 80.
(2) *Ibid.*, p. 375.
(3) P. 186.

cet écrivain, en Finlande, 1 500 000 à 1 600 000 individus parlent finnois et représentent environ les quatre-vingt-cinq centièmes de la population ; environ 250 000 individus parlent suédois et forment quatorze centièmes de la population. Le dernier centième comprend environ 6000 Russes, 12 000 Allemands, un millier de Zingaris et 600 Lapons.

Les Finlandais parlant finnois sont donc en très grande majorité. C'est naturellement parmi eux qu'Haartman, le premier, chercha le véritable type de la race (1). Dans cette intention, il étudia un certain nombre d'individus vivants des districts méridionaux de la Finlande, s'enquit également de leurs caractères physiques et de leurs traits de caractères, mesura leurs têtes... De l'ensemble de ces documents, Haartman conclut à l'existence de deux types foncièrement distincts, le Tavastlandais et le Karélien, dont le mélange aurait donné naissance à un type intermédiaire, celui du Savolaskien (2). Pour lui, le Tavastlandais est le vrai Finnois. Le Karélien serait un étranger, de race primitivement distincte, venue peut-être des mêmes contrées que l'Arabe et le Bédouin.

D'après le plan d'étude que s'était tracé M. Retzius, il devait commencer par marcher sur les traces de Haartman, et étudier l'homme vivant. Il l'a fait en perfectionnant et en élargissant beaucoup la méthode. Ce n'est plus sur la tête seule qu'il a pris quelques mesures ; c'est sur le corps entier, et ces mesures sont au nombre de vingt-huit pour la première, de vingt-cinq pour le second, chez les Tavastlandais et Tavastlandaises ; les Karéliens et Karéliennes se sont moins bien prêtés à la mensuration du corps.

L'auteur a recherché en outre la couleur des cheveux et des

(1) *Essai de distinguer la race typique des habitants de la Finlande parlant le finnois*. Mémoire présenté à la Société des sciences de Finlande, par C. von Haartman, 29 avril 1845 ; cité par M. Retzius, p. 187.

(2) Les mensurations céphaliques, prises sur le vivant par Haartman, accusent bien nettement cette distinction. Il est fâcheux que l'on ne puisse attribuer à ces nombres une valeur absolue par des motifs justement indiqués par Retzius. Mais ils conservent leur signification relative et, pour ce motif, je reproduis le tableau d'Haartman, ramené par M. Retzius au centimètre des mesures françaises :

	Longueur.	Largeur.	Hauteur.	Indice céphalique.
Karélien.................	17,3	13,0	22,25	75,1
Savolaskien..............	17,3	14,9	22,25	86,1
Tavastlandais............	17,3	15,5	20,40	89,6

yeux, l'âge et le lieu de naissance. Quatre-vingt-douze individus ont été soumis à cette étude minutieuse, savoir vingt-six hommes et trente-une femmes de la Tavastland, vingt-huit hommes et sept femmes de la Karélie.

Les résultats ainsi obtenus ont été réunis dans quatre tableaux. Ici je ne puis m'empêcher d'exprimer un regret. Ces tableaux renferment évidemment de nombreux et importants matériaux; mais faute d'une discussion que personne n'eût pu mener à bien comme l'auteur lui-même, ces matériaux ne présentent tout d'abord aucune signification claire. Le lecteur est obligé de chercher pé[illegible], et en faisant lui-même des rapprochements et des c[illegible] notion qui se cache sous ces chiffres, notion que M. Retzius, seul peut-être, pouvait, dans certains cas, dégager et préciser.

En outre, pas plus à propos de mensurations effectuées sur le vivant qu'à propos des mesures de crânes, l'auteur ne donne de moyennes. Mais il s'agit ici d'une lacune laissée de parti pris et par suite d'un principe. Aux yeux de M. Retzius, les moyennes « ne servent qu'à égarer, en cachant d'innombrables modifications, en mettant de l'ordre et en donnant une vue d'ensemble spécieuse, là où ni l'un ni l'antre n'existent en réalité (1) ». Cette déclaration m'a surpris, je l'avoue. En voyant la pratique, on peut dire à peu près universelle, de tous les anthropologistes, je croyais la cause des moyennes définitivement gagnée depuis longtemps, et avec raison. En effet, quand il s'agit d'apprécier la forme, les dimensions correspondantes d'un grand nombre de corps à peu près semblables, mais légèrement variables de grandeur et de proportions, la notion d'une moyenne s'impose inévitablement à l'esprit. Cela est si vrai, que, lorsqu'il veut donner une idée de la taille des Tavastlandais et des Karéliens, M. Retzius lui-même emploie comme termes de comparaison, la *longueur moyenne*, la *stature au-dessus de l'ordinaire* (2), la *taille moyenne* (3). Il ne précise pas la signification de ces termes. Or la notion de *taille moyenne*, par exemple, est essentiellement variable, selon la population que l'écrivain a habi-

(1) P. 194, col. B.
(2) P. 190, col. B.
(3) P. 191, col. A.

tuellement sous les yeux. N'eût-il pas mieux valu nous donner la moyenne véritable déduite de l'ensemble des mesures, le nombre des individus dont la taille s'élève au-dessus, ou s'abaisse au-dessous de cette mesure, les maxima et les minima? A coup sûr, ces renseignements simples, clairs et se rattachant à des notions positives, n'auraient eu aucun des inconvénients que redoute M. Retzius et auraient laissé dans l'esprit du lecteur des idées plus nettes que de vagues appréciations (1).

Les remarques précédentes s'appliquent à plusieurs autres particularités des caractéristiques données par M. Retzius, en particulier à ce qu'il dit du plus et du moins de brachycéphalie observé dans les têtes des Tavastlandais et des Karéliens. Pourquoi ne pas calculer les indices moyens pour ces deux types, sauf à insister sur quelques autres nombres propres à en faire ressortir la véritable signification? J'ai d'ailleurs une autre observation à faire, au sujet de l'indice céphalique. M. Retzius avait pris ses mesures sur des individus vivants; il désirait pouvoir les comparer à d'autres fournies par l'étude des têtes osseuses; il avait donc à tenir compte de l'épaisseur des téguments. Les recherches auxquelles il s'est livré à cet égard l'ont conduit à admettre qu'il fallait retrancher 8 millimètres des nombres exprimant la longueur aussi bien que la largeur de la tête, et les nombres qui figurent dans ses tableaux portent cette correction (2). Or les études déjà anciennes de M. Broca sur le même sujet l'ont conduit à des résultats qui ne s'accordent pas tout à fait avec les précédents, et me semblent mieux justifiés. Notre compatriote a montré qu'à raison de la différence d'épaisseur des parties molles, le diamètre transversal devait subir une correction plus forte de 2 millimètres que le diamètre longitudinal (3), et que pour ramener l'indice cépha-

(1) En prenant ici la défense de la *Méthode des moyennes*, je n'entends nullement condamner la *Méthode des séries* qu'on lui a opposée. Chacune d'elles a ses avantages et aussi ses inconvénients. Souvent il est utile de les contrôler l'une par l'autre.

(2) P. 163-165.

(3) *Comparaison des indices céphaliques sur le vivant et sur le squelette*, par M. Broca (*Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris*, 1858, p. 25). La conclusion de ce travail de M. Broca est que le diamètre antéro-postérieur ou longitudinal doit être raccourci de 6 millimètres seulement et le transverse de 8.

lique, pris sur le vivant, à ce qu'il serait sur le squelette, il suffit en moyenne de retrancher deux unités au nombre fractionnaire indiquant le rapport des deux diamètres (1).

Je ne voudrais pas que le lecteur s'exagérât la portée des regrets que je viens d'exprimer, des légères réserves que j'ai cru devoir faire. Le travail de M. Retzius a une valeur très réelle. Il aboutit à quelques conclusions très nettes, et qu'il est bien difficile de ne pas accepter, savoir : que de nos jours, comme au temps du *Kalevala*, il existe dans la Finlande méridionale deux types finnois distincts ; que ces deux types sont plus particulièrement can[illegible] brun en Karélie, le blond en Tavastland ; qu'entre ce[illegible]groupes géographiques se trouvent placés les habitants du Savolask, qui paraissent tenir des deux types, tout en penchant vers le second.

A diverses reprises, des hommes de science s'appuyant sur des considérations diverses, ont admis l'ancienne extension de la race laponne jusque dans le Savolask et la Tavastland ; on a cru même à l'existence actuelle de petites colonies appartenant à cette race et isolées au milieu des populations finnoises. M. Retzius admet bien, sur le témoignage des légendes, que les Lapons ont pu pousser quelques excursions dans des régions infiniment plus méridionales qu'ils ne le font de nos jours. Mais il ne croit pas à des établissements permanents. Les prétendues antiquités laponnes de la Finlande méridionale ne sont pour lui que les pierres du foyer d'anciens pörtes dont les murs de bois ont disparu (2).

Je m'en rapporte pleinement sur ce point à l'expérience de M. Retzius. Mais le témoignage du *Kalevala* ne m'en paraît pas moins concluant. L'établissement de Joukahainen et des siens n'est nullement représenté comme temporaire (3), et nous avons vu qu'un traîneau attelé d'un seul cheval va en moins de trois jours de Jouko à Kaleva (4). A diverses reprises, d'ailleurs, le poème parle de la Laponie comme d'une contrée aussi voisine que peuvent l'être Pohjola et Kalevala. D'autre part, M. Retzius lui-même a observé à Parkano, dans la partie sep-

(1) P. 190.
(2) P. 185, fig. 101-104.
(3) *Kalevala*, p. 20.
(4) *Ibid.*, p. 21.

tentrionale du gouvernement d'Abo, une population du type tavastlandais, mais d'une taille singulièrement petite (1). Comment expliquer cet amoindrissement de la stature dans une population circonscrite? N'est-il pas permis d'y voir le résultat d'un croisement ancien, d'où serait résulté une sorte de tribu mixte, qui aurait emprunté à l'un des types parents sa petite taille, à l'autre ses cheveux couleur de lin et ses yeux bleus (2)? La comparaison des têtes osseuses pourra peut-être jeter du jour sur cette question, qui ne me semble pas encore entièrement résolue.

Revenons aux deux types fondamentaux de M. Retzius. Je crois devoir reproduire à peu près textuellement les caractéristiques qu'en donne l'auteur.

LE TYPE TAVASTLANDAIS présente les caractères suivants (3) :

« *Stature*. Fort, solide, large d'épaules, et en général trapu, potelé, à membrure grossière. Taille moyenne; mais on rencontre assez souvent des individus d'une stature au-dessus de l'ordinaire.

» *Chairs* fermes, en général, sans disposition à l'embonpoint ni à la maigreur; musculature très forte.

» *Peau blanche*, mais souvent un peu grisâtre, allant jusqu'au gris d'olive; elle est rarement aussi claire et aussi pure que chez les Germains blonds (Scandinaves, Anglais).

» *Tête* ordinairement grande, courte et large (brachycéphale), mais pas particulièrement haute; souvent assez quadrangulaire, avec bosses pariétales développées (voy. fig. 199).

» *Visage* grand, long, mais surtout large, aussi bien dans la région frontale que dans celle des arcades zigomatiques et des mâchoires; la mâchoire inférieure fortement développée, ayant de grands angles postérieurs très accusés, et une largeur considérable entre ces angles.

» *Nez* petit, assez large, obtus, ou, plus souvent encore,

(1) P. 180, col. B.

(2) Dans mes cours et dans plusieurs de mes publications, j'ai insisté sur cette *juxtaposition des caractères* empruntés comme de toute pièce par les métis aux deux races parentes.

(3) Pl. 1-4, 7, 9, pl. I et II.

avec une petite pointe tant soit peu retroussée ; narines assez larges.

» *Bouche* assez large.

» *Yeux* à fentes petites et assez étroites, parfois légèrement obliques ; *iris* clair, gris-bleu, ou, plus souvent, bleu-gris,

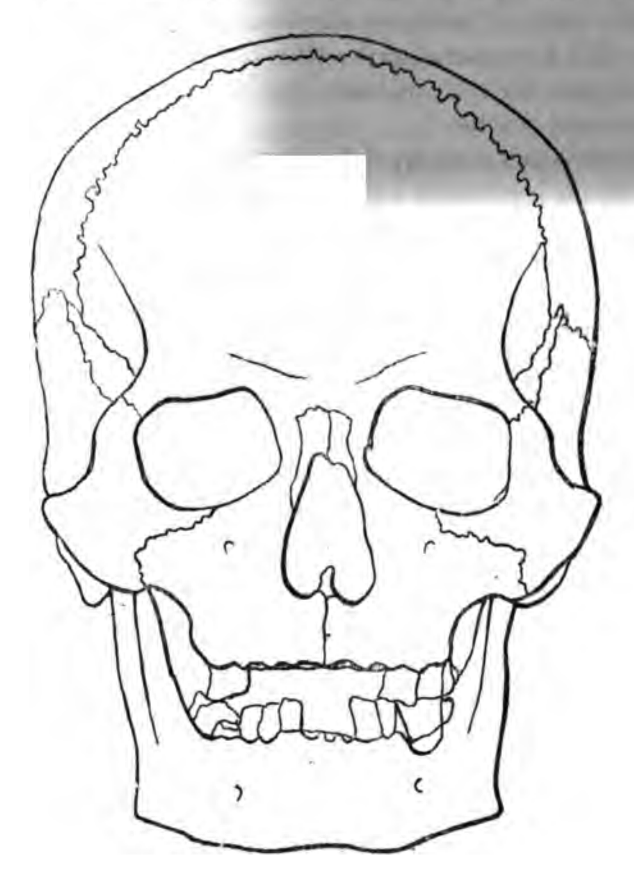


Fig. 199. — Crâne de Tavastlandais, de face, d'après Retzius.

même gris ou blanc-bleuâtre ; sourcils faiblement développés, clairs.

» *Physionomie* assez morose, peu sympathique.

» *Cheveux* blonds, sur la calotte souvent couleur de lin ; du reste, gris cendré ; à la pointe, chez les femmes, souvent

jaunes ou jaune rougeâtre; droits, jamais bouclés, très soyeux; parfois presque blanc jaune chez les enfants, ils deviennent plus foncés chez les adultes.

» *Barbe* faible d'ordinaire, à poils relativement rares, courts, rudes, clairs, tirant parfois légèrement sur le roux, surtout

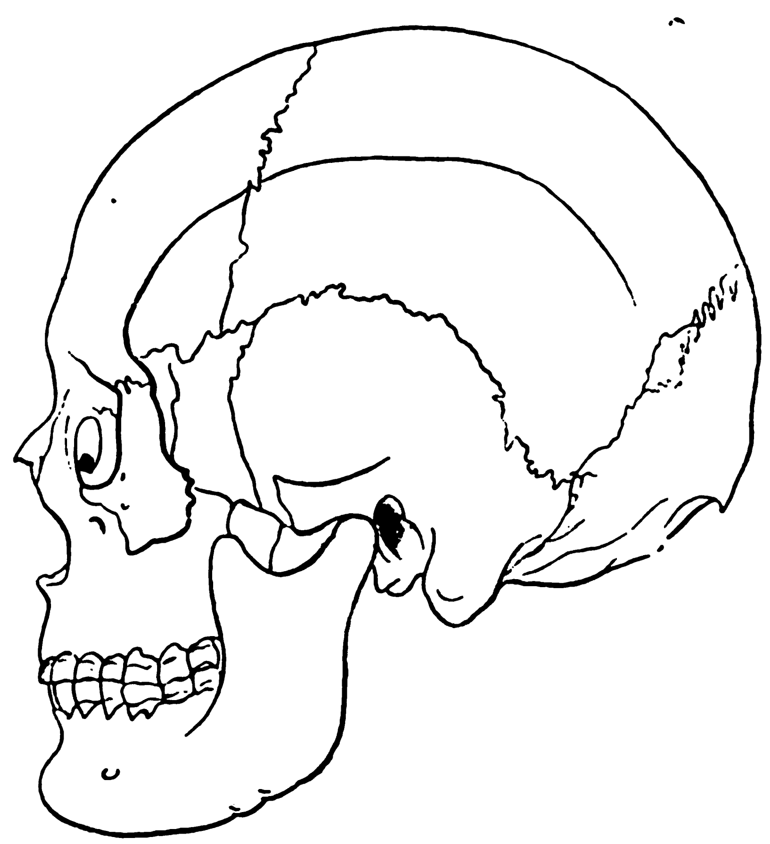


FIG. 200. — Crâne de Tavastlandais de profil, d'après Retzius.

au menton. En général, le Tavastlandais rase cette barbe peu fournie.

» *Au point de vue physiologique*, le Tavastlandais présente également divers traits caractéristiques. Il est sérieux, viril, mélancolique, penseur, peu communicatif, taciturne, ni enthousiaste, ni vif, ni mobile, tant au physique qu'au moral,

mais plutôt lent et engourdi, disgracieux et lourd dans ses mouvements. Très conservateur à tous égards, il est peu porté aux réformes et au changement; il n'est homme d'initiative ni pour le bien, ni pour le mal, et tient à vivre en paix avec l'autorité. Il est soupçonneux, assez jaloux et vindicatif; il



Fig. 201. — Tavastlandais âgé de trente-huit ans.

garde longtemps rancune et ajourne sa vengeance jusqu'à ce qu'une occasion propice se présente; aussi les crimes graves, prémédités ne sont-ils pas tout à fait rares. Le Tavastlandais est fataliste à un haut degré, se contente de peu, endure la souffrance et les privations avec une fermeté et une patience admirables; il est assidu au travail et tenace toujours.

» Le Tavastlandais est porté à aider son prochain, et hospi-

talier quand on le traite bien. Il est foncièrement honnête, et se distingue par une fidélité à toute épreuve. Il n'est pas prodigue de témoignages de tendresse ou de bienveillance, mais préfère traduire ses sentiments par des actes ; aussi ne s'exprime-t-il jamais au superlatif ni d'une manière positive,



FIG. 282. — Tavastlandaise de Tammela

mais avec une prudence et une réserve diplomatiques. Il est lent à comprendre, mais sûr dans son jugement, et va au fond des choses.

» Le Tavastlandais ne possède ni l'instinct de la poésie, ni celui de la musique, ou, du moins, il n'est créateur ni dans l'un ni dans l'autre genre ; on l'entend rarement chanter, sinon jamais. »

La femme ne paraît pas être mieux partagée que l'homme au point de vue physique. M. Retzius déclare que ses compagnons et lui n'en ont pas trouvé une seule, sur les milliers qu'ils ont vues, qui méritât d'être appelée *une beauté*. Ces femmes sont très fécondes, et, chez elles comme chez les hommes, les mœurs paraissent assez relâchées (voy. fig. 202).



FIG. 203. — Karélienne âgée de vingt-deux ans, profil.

Le TYPE KARÉLIEN se distingue par les traits suivants (1) :

« *Stature* moins forte que celle du Tavastlandais. Le Karélien n'est ni aussi large d'épaules, ni aussi trapu, ni aussi potelé, ni à membrure aussi forte, mais plus élancé et de proportions

(1) Pl. 5, 6, 8, 10, III et IV.

plus belles. Il dépasse habituellement la taille moyenne, et présente souvent une taille considérable.

» *Chairs* assez fermes ; peu de dispositions a l'embonpoint, mais plutôt à la maigreur.

» *Couleur de la peau*, brun légèrement foncé ou un peu grisâtre.



FIG. 201. Karélienne âgée de vingt-deux ans, face.

» *Tête* pas grande, proportionnée, assez courte (brachycéphale) ; mais pas autant que chez le Tavastlandais.

» *Cou* de longueur proportionnée.

» *Visage* de longueur proportionnée, à largeur relativement peu considérable, tant dans les régions frontales et zygoma-

tenue plus belle et souvent plus noble; il se meut avec une certaine élégance et produit en général une impression heureuse et agréable. On rencontre souvent de fort beaux types, tant parmi les hommes que parmi les femmes, et celles-ci sont parfois vraiment belles (voy. fig. 203 et 204). »

Ces appréciations générales, jointes aux tableaux de mensuration, dont nous avons parlé, font suffisamment connaître les caractères moraux et les traits extérieurs des deux types finlandais. Le travail de M. Retzius aurait été complet s'il avait pu nous donner sur [illegible]ctères crâniologiques des renseignements équivalen[illegible]ureusement les matériaux lui ont parfois manqué.

En outre, par suite, me semble-t-il, d'une circonspection exagérée, M. Retzius n'a pas tiré de ceux qu'il a entre les mains tout le parti qu'il aurait pu. Il a évidemment craint de conclure. Ses recherches n'en fournissent pas moins des renseignements importants. Par exemple, il met sous nos yeux le tableau de la longueur et de la largeur maxima de 80 crânes faisant partie du Musée Carolin, recueillis sur plusieurs points de la Finlande (1). Il calcule les indices et insiste sur les différences extrêmes que présente ce caractère, qui varie de 72,0 à 89,1. Ces nombres accusent, en effet, le premier, une dolichocéphalie des plus prononcées; le second, une brachycéphalie exagérée. Mais, en même temps, l'auteur fait observer que les crânes franchement dolichocéphales présentent au plus haut degré tous les autres caractères des crânes suédois, si bien que plusieurs d'entre eux pourraient être donnés comme des types de la tête osseuse suédoise. Ce fait n'est-il pas des plus significatifs? L'ostéologie ne confirme-t-elle pas ainsi les résultats déjà fournis par l'étude des caractères extérieurs et de la langue? Dès lors, pourquoi ne pas faire le triage, et ne pas placer dans une série à part ces têtes, qui, quoique recueillies en Finlande, ne présentent aucun des caractères des crânes finlandais?

Trois autres séries, au moins, auraient pu être établies par M. Retzius, car il distingue nettement trois types, deux mas-

(1) P. 193.

culins et un féminin. Parmi les têtes provenant des cantons sud-ouest et moyens de la Finlande, il en a distingué vingt-deux parfaitement caractérisées par leurs fortes dimensions, par l'épaisseur et le poids des os, par la grossièreté générale de la charpente, par le développement des attaches musculaires. L'auteur les décrit et les représente (1); mais on comprend que je ne saurais entrer ici dans les détails purement techniques. J'ajouterai seulement que ces crânes sont orthognathes et brachycéphales. Ils proviennent d'hommes du type blond ou tavastlandais, et répondent bien aux caractères extérieurs de ce type. Il eût été bien intéressant d'avoir le tableau de mensuration de ces vingt-deux têtes. M. Broca a montré, à diverses reprises, qu'une série de vingt têtes osseuses normales, de même sexe et à peu près du même âge, suffit pour que les mesures moyennes comprennent tous les écarts habituels d'un type donné, et élimine les erreurs d'observation (2). M. Retzius pouvait donc nous donner une caractéristique complète du type fort tavastlandais (voy. fig. 199 et 200).

Je dis du type fort; car à côté des têtes précédentes, l'auteur en a rencontré d'autres, chez lesquelles toutes les parties présentent à peu près les mêmes rapports, mais dont les dimensions générales sont sensiblement moindres. La seule différence remarquable me paraît être la diminution de la face, qui est ici proportionnellement moins développée, par rapport au crâne, que dans les premières. Par cet ensemble de caractères, ces têtes, quoique masculines, se rapprochent du type féminin. Il est encore évident que la comparaison des mesures prises sur ces deux sous-types, dont l'un n'est que la réduction de l'autre, aurait offert un véritable intérêt pour les anthropologistes.

Enfin M. Retzius a trouvé au Musée Carolin un certain nombre de crânes de femmes, ayant la même origine que les précédents et appartenant, par conséquent, au moins pour la plupart, à la même race. Tous se distinguent par leur petitesse et leur délicatesse relatives. Les saillies se sont adoucies; la face est proportionnellement réduite; les os se sont amincis

(1) P. 195, fig. 15-19.
(2) *Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris*

et l'ensemble est devenu léger. Par quelques-uns de leurs caractères, ces têtes de femmes finlandaises se rapprochent des têtes suédoises; mais elles restent brachycéphales et se distinguent ainsi de toutes les têtes scandinaves, qui sont dolichocéphales. On voit que cette série de têtes féminines, comparées aux têtes masculines, nous aurait aussi apporté sa part d'enseignements.

L'étude des crânes d'enfant a fourni à M. Retzius quelques observations très intéressantes et qui permettent d'interpréter les différences signalées plus haut comme existant entre les crânes masculins. Les têtes d'enfant sont toutes brachycéphales; les bosses temp[illegible] frontales en sont généralement très accusées. Les sexes se ressemblent d'abord presque entièrement; mais en avançant en âge, tous deux se rapprochent du type féminin. Ce n'est guère qu'après la vingtième année que l'homme se distingue de la femme. Mais, assez souvent, sa tête osseuse s'arrête dans son évolution et garde quelque chose de féminin. Les particularités, qui distinguent le sous-type fin du type fort, tiennent donc seulement à un de ces *arrêts d'évolution* sur lesquels j'ai si souvent appelé l'attention (1).

M. Retzius n'a eu à sa disposition qu'un fort petit nombre de crânes karéliens, retirés par M. Nordenson et lui-même des anciens cimetières. Tous sont remarquables par leur petitesse et leur ossature délicate. L'auteur pense qu'ils ont appartenu à des femmes, et il s'abstient de toute comparaison. Il n'est pas aisé de combler cette lacune avec les matériaux dont je dispose. Le *Catalogue des crânes à l'Exposition des sciences anthropologiques*, par M. Höllstén, directeur du Musée anatomique d'Helsingfors, comprend, il est vrai, le tableau des mesures prises sur seize Tavastlandais et six Karéliens (2). La première de ces deux séries, plus homogène que celle du

(1) Voyez entre autres le volume que j'ai publié sous le titre de *L'espèce humaine*, p. 261 et *passim*.

(2) *Catalogue des crânes d'origine finnoise, exposés par le Musée d'anatomie de l'Université impériale d'Alexandre, en Finlande, à l'Exposition des sciences anthropologiques, à Paris*, 1878, par le directeur du Musée, M. Conrad Höllstén. Ce catalogue renferme les mesures détaillées du crâne et de la face, prises sur 47 crânes, savoir : 1 Lapon, 16 Tavastlandais, 12 Ostrobothniens, 3 Savolaksiens, 6 Karéliens et 8 Esthoniens.

Musée Carolin, pourrait probablement donner un résultat approchant de la vérité. Mais la seconde est trop peu nombreuse.

Un des crânes qui figurent (1) dans ce catalogue soulève de nouveau une question qui nous a déjà occupés. Chez lui, la brachycéphalie (89,53) atteint presque celle des Lapons les



FIG. 207. — Tête de Lapon de profil.

plus remarquables sous ce rapport (2) ; la capacité crânienne, quoique considérable (1670 centimètres cubes), ne s'éloigne pas outre mesure de la moyenne fournie par le cubage de cinq

(1) Le n° 88.

(2) Le crâne lapon, le plus brachycéphale que M. Hamy ait rencontré, en mesuran les têtes conservées au Muséum et à l'Institut Carolin, est celui de Quikjökk, retiré d'un ancien cimetière, par M. Von Düben. Chez lui, l'indice monte à 90,28. L'indice maximum des six crânes de Kautokeino n'est que de 86,93 et le maximum des six têtes de Lycksele descend à 84,09 (*Crania Ethnica*, par MM. de Quatrefages et Hamy, p. 141). L'indice de cinq crânes d'hommes appartenant au Muséum est 85,54 ; celui de deux femmes 80,89 (*Crania Ethnica*, p. 489).

quable, avec ceux que M. Virchow a communiqués, en 1874, au Congrès des naturalistes allemands (1). En tous cas, les uns et les autres doivent être plus rapprochés de la réalité que ceux du tableau de Haartman reproduit plus haut.

On le voit, malgré les desiderata que j'ai signalés avec franchise, les études de M. Retzius n'en ont pas moins une valeur très réelle, et conduisent à d'importants résultats.

On a cru longtemps qu'après avoir retranché des habitants actuels de la Finlande, les Lapons et les colons alllemands, suédois, etc., il ne restait plus qu'une population remontant aux temps préhistoriques et formant un groupe homogène. Les recherches de Haartm [illegible] irchow, etc., celle des historiens finlandais (2) avaient déjà modifié cette opinion. Après le travail de M. Retzius, elle ne peut plus être soutenue. Les Finlandais proprement dits, quoique parlant la même langue (3), quoique ayant les mêmes chants nationaux et menant le même genre de vie, se partagent en deux groupes, que distingue non seulement la couleur de la chevelure, mais tout un ensemble de caractères physiques, intellectuels et moraux.

Au point de vue anthropologique, le plus important de ces deux groupes est incontestablement celui que caractérisent ses cheveux blonds. C'est lui qui, par ses caractères physiques aussi bien que par la langue, relie l'Europe à l'Asie, les Finlandais aux Ostiaks. C'est donc lui que nous pouvons prendre pour type du Finnois européen. Or c'est ce type blond, le type tavastlandais, que l'auteur a le plus étudié. Il en a complètement précisé les caractères extérieurs par une description détaillée, par des mensurations nombreuses, portant sur les

(1) *Revue d'anthropologie*, 1876, p. 153. — Les indices donnés par le savant allemand sont : pour les Karéliens, 81,3, d'après les crânes, et 81,1, d'après le vivant; pour les Tavastlandais, 84,9, d'après les crânes, et 83,5, d'après le vivant. Je dois faire remarquer que, par suite, sans doute, d'une erreur d'impression, il y a contradiction absolue entre ce que dit le texte de la brachycéphalie, plus marquée chez les Karéliens que chez les Tavastlandais, et la signification des indices. M. Retzius, parlant d'un travail antérieur du même auteur, dit que M. Virchow a donné pour le crâne finnois l'indice 80,3, fondé sur l'examen de trois crânes seulement. Mais on voit que le savant prussien s'est corrigé lui-même (*Finska Kranier*, p. 192).

(2) Virchow, *loc. cit.*

(3) Quelques linguistes de Finlande ont dit à M. Virchow que les ***Quænen de Finlande*** se distinguent de tous leurs compatriotes par le langage aussi bien que par les caractères physiques. C'est là un fait qu'il serait important de vérifier.

deux sexes, par de nombreuses photographies dont un certain nombre ont été gravées avec le plus grand soin ; il nous en a fait connaître les instincts et les aptitudes ; il en a représenté les têtes osseuses. Pour que la caractérisation soit complète, il suffira que M. Retzius dresse les tableaux de mensurations détaillées prises sur ces têtes.

L'étude extérieure, intellectuelle et morale du type brun ou karélien, n'est guère moins complète. Mais l'examen crâniologique est encore peu avancé. Espérons que les savants finlandais, qui ont déjà tant fait pour l'histoire de leur patrie, combleront bientôt cette lacune et se préoccuperont aussi de l'origine spéciale de ce groupe, qui, d'après M. Retzius, semblerait avoir apporté en Finlande la musique et la poésie. Haartmann était tenté de la chercher dans les contrée qu'habitent l'Arabe et le Bédouin (1) ; en d'autres termes, il aurait rattaché Wäinämöinen et ses frères à la branche sémitique du tronc Blanc. Cette opinion me semble avoir pour elle bien peu de probabilité. Il ne me paraît pas possible, d'ailleurs, de leur chercher des ancêtres dans la branche allophyle du même tronc. Reste la branche aryenne, où se retrouvent dans plus d'un groupe le type de figure, le teint et les cheveux bouclés des Karéliens. Ceux-ci seraient-ils un rameau sorti de cette branche ? Isolés au milieu des populations allophyles, auraient-ils perdu tout souvenir de leur origine, oublié leur langue et adopté celle de leurs voisins ? Sans doute, il n'y a là qu'une conjecture bien hasardée. Mais elle a peut-être encore pour elle ce fait, de l'ordre intellectuel, que toutes les épopées autres que le *Kalevala*, depuis le *Ramayana* jusqu'à l'*Énéide* et à nos poèmes modernes, sont dues à des Aryas. J'aimerais à rattacher à cette grande famille de poètes les auteurs inconnus des vieux runot finlandais.

(1) *Finska Kranier*, p. 187

FIN DU VOLUME

TABLE DES MATIÈRES

VI

VII

VIII

IX

X

XI

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES

Imprimeries réunies A, rue Mignon, 2, Paris.

